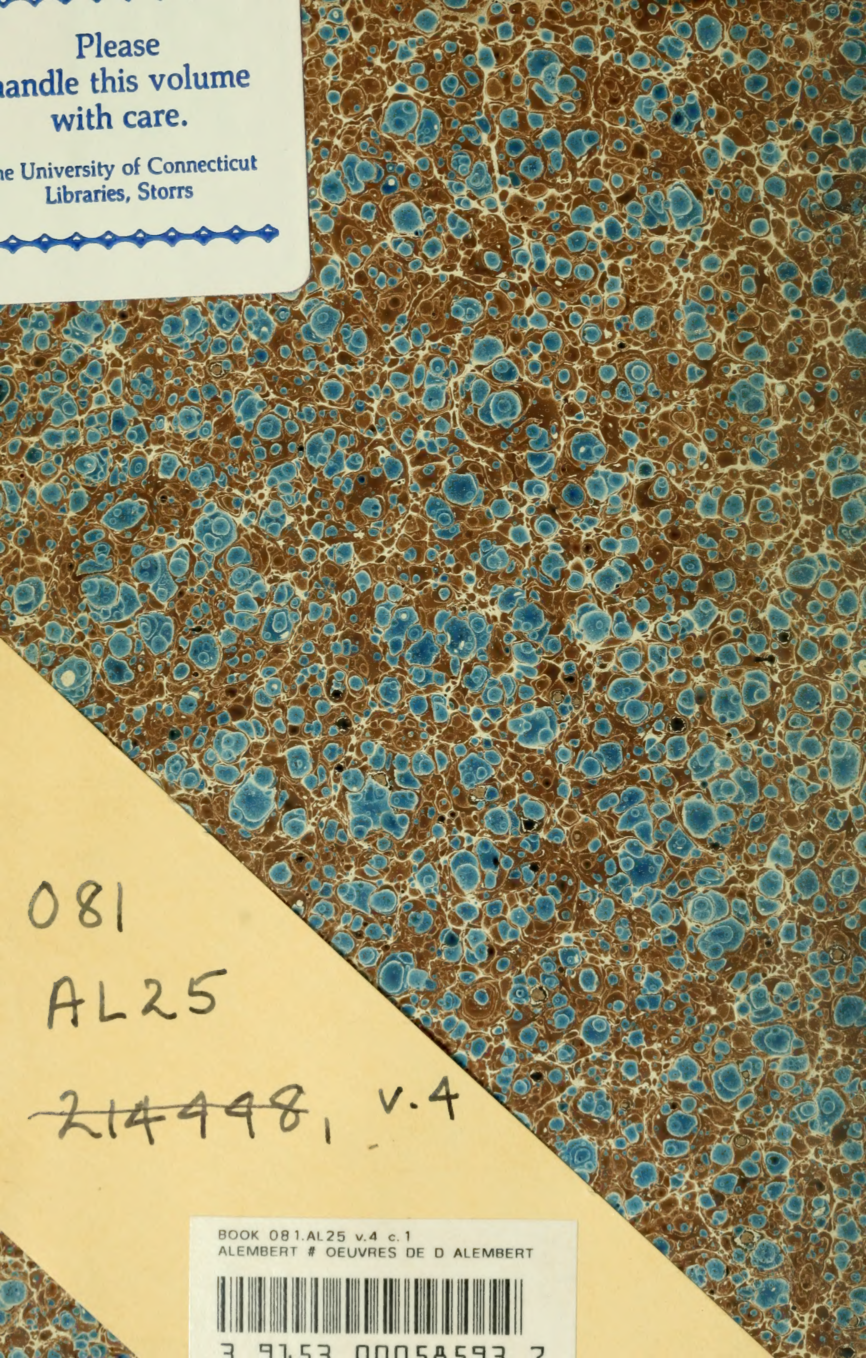
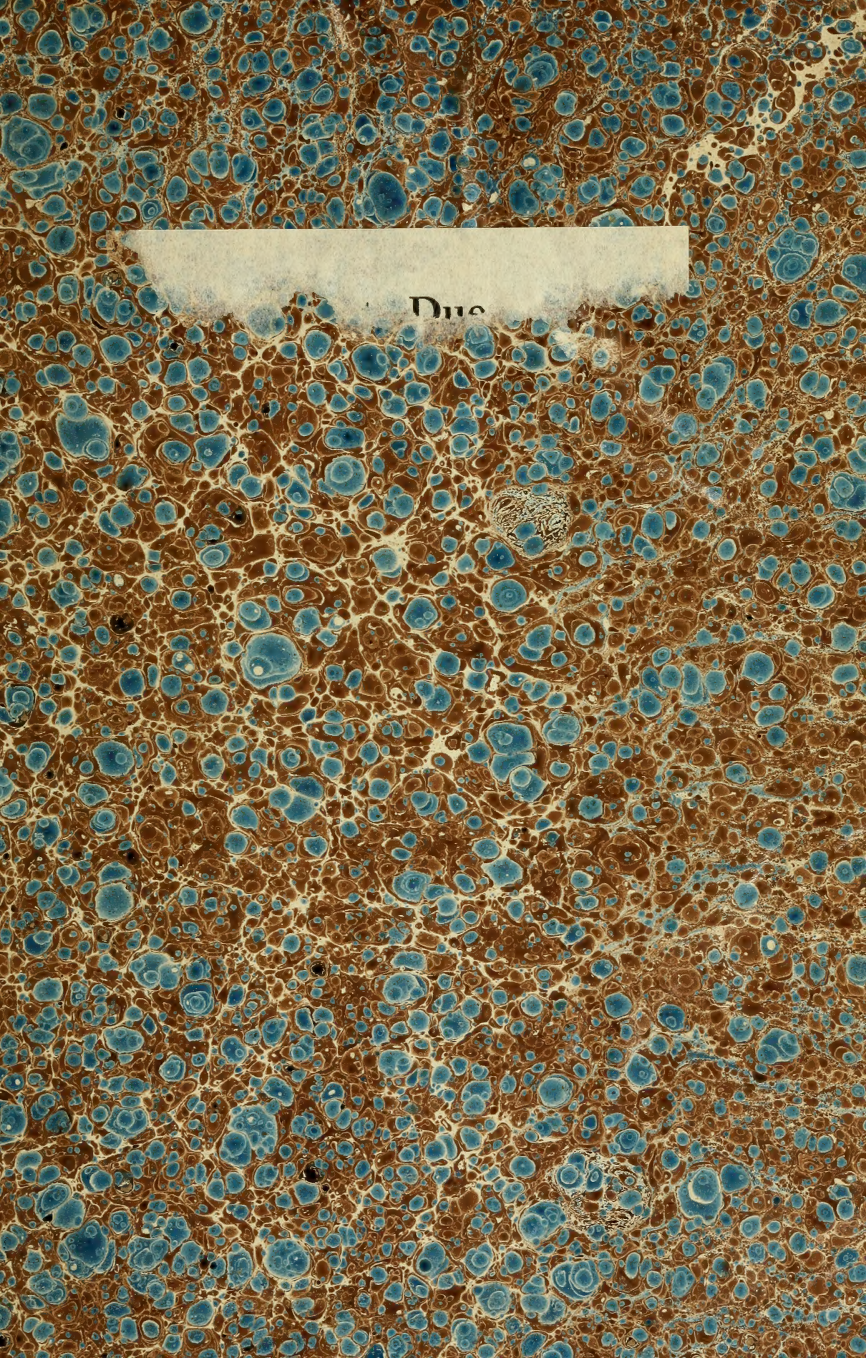



Please
handle this volume
with care.
The University of Connecticut
Libraries, Storrs
081
AL25
214448, v.4
BOOK 081.AL25 v.4 c.1
ALEMBERT # OEUVRES DE D ALEMBERT


Due

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D'ALEMBERT.

TOME QUATRIÈME

Ire. PARTIE.

CONTENANT

APOLOGIE DE L'ÉTUDE. — SUR L'HARMONIE DES LANGUES. — MORCEAUX CHOISIS DE TACITE, ET D'AUTEURS ANCIENS ET MODERNES. — SYNONYMES. — RÉFLEXIONS SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE, etc. etc.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

D'ALEMBERT.

TOME QUATRIÈME.

Ire. PARTIE.

CONTENANT

APOLOGIE DE L'ÉTUDE. — SUR L'HARMONIE DES LANGUES. — MORCEAUX CHOISIS DE TACITE, ET D'AUTEURS ANCIENS ET MODERNES. — SYNONYMES. — RÉFLEXIONS SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE, etc. etc.

A LONDRES,

Chez Martin Bossange et C°., 14 Great Marlborough street.

PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins S.-J., n°. 14.

ŒUVRES

DE

D'ALEMBERT.

TOME QUATRIÈME.

Ire. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N°. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N°. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N°. 12.

1822.

APOLOGIE DE L'ÉTUDE.

Ce titre paraîtra sans doute une méprise : c'est, dira-t-on, l'éloge et non l'apologie de l'étude que vous voulez faire ; pourquoi entreprendre de plaider une cause qui en a si peu de besoin ? Et qu'y a-t-il de plus propre que l'étude à nous consoler, à nous instruire, à nous rendre meilleurs et plus heureux ? Et là-dessus on débitera des maximes qu'on croira bien vraies, parce qu'elles seront bien triviales ; et on citera le beau passage de Cicéron sur l'avantage des lettres, dans son oraison pour le poëte Archias ; et on croira cet avantage prouvé sans réplique ; car que répondre à un passage de Cicéron ?

Tel sera infailliblement le langage de tous ceux qui, n'ayant point attaché leur existence à la culture des lettres, n'y cherchent et n'y trouvent qu'un délassement sans prétention, peu fait pour amener le dégoût, et pour éveiller l'envie.

Il n'en sera pas tout-à-fait de même, si nous interrogeons ceux qui ont embrassé l'étude par choix, par état, par le désir de la considération et l'estime ; car c'est un prix auquel les gens de lettres aspirent, ils mentent quand ils affectent de le dédaigner. Mais demandons à la plupart d'entre eux quel fruit ils ont tiré de leurs veilles ? Leur réponse peu consolante nous apprendra que pour connaître les inconvéniens secrets d'une profession, il faut s'adresser à ceux qui l'exercent, et non pas à ceux qui ne font que s'en amuser.

L'expérience l'a dit long-temps avant Horace : on ne se trouve heureux qu'à la place des autres, et jamais à la sienne ; le seul avantage que donnent les lumières, si c'en est un, est de n'envier l'état de personne, sans en être plus content du sien.

N'imaginons pourtant pas, car il ne faut point s'exagérer ses propres maux, que le bonheur soit incompatible avec la culture des lettres. Dans cet état comme dans les autres, quelques prédestinés échappent à la loi commune ; et chacun se flatte qu'il sera le prédestiné : sans cela, il faudrait être imbécile pour ne pas brûler ses livres, à commencer par ceux qu'on pourrait avoir faits. Mais la même Providence, qui semble avoir attaché le bonheur à la médiocrité du rang et de la fortune, semble aussi l'avoir attaché de même à la médiocrité des talens, apparemment pour nous guérir de l'ambition en tout genre. Cette médiocrité contente et tranquille, qui nourrit doucement l'amour-

propre, sans effrayer celui de personne, qui permet de se croire quelque chose sans trop de vanité, et aux autres de nous compter pour rien sans trop d'injustice, cette *médiocrité d'or*, pour appliquer ici une belle expression d'Horace, fait jouir ceux qui l'ont en partage d'une félicité obscure, et par là même plus assurée et plus durable. On peut comparer les talens médiocres à ce qu'on appelle dans l'Etat la *bourgeoisie aisée*, c'est-à-dire à la classe de citoyens la moins enviée et la plus paisible.

C'est principalement de cette partie de gens de lettres que nous devons prévenir les reproches. Comme ils jouissent à leur aise, en fait de réputation, d'une fortune bornée, mais très-suffisante pour eux, et que personne ne leur dispute, ils se piquent, entre autres qualités, d'un grand zèle patriotique pour la littérature; car le patriotisme dans les âmes vulgaires (je ne dis pas dans les grandes âmes) n'est guère que le sentiment de son *bien-être*, et la crainte de le voir troubler.

Quel mal vous ont fait les gens de lettres, me diront ces zélés citoyens, pour vouloir les dégoûter de leur état? Digne imitateur de ce poëte, qui exhortait les Romains à jeter dans la mer tout leur argent pour être parfaitement heureux, venez-vous nous conseiller, pour être plus heureux aussi, de mettre le feu à nos bibliothèques? N'excepterez-vous pas au moins de cette proscription générale, cinq ou six *philosophes modernes*, et par conséquent privilégiés? Ne peut-on pas même espérer que leurs ouvrages, dispersés dans la foule des autres livres, obtiendront grâce pour le reste, comme autrefois un patriarche demandait grâce pour une ville coupable en faveur de quelques justes?

On ne peut répondre qu'en riant à de pareilles déclamations. Si c'est se montrer l'ennemi des gens de lettres, que de leur parler avec intérêt des peines de leur état, ceux qui prendraient si légèrement l'alarme pour nous accuser, pourraient faire le procès, sans le savoir, à leurs meilleurs amis. En effet, s'ils trouvaient aujourd'hui dans un livre, sans nom d'auteur, que *les lettres ne guérissent de rien*, qu'*elles ne nous apprennent point à vivre, mais à disputer;* que *la raison est un mauvais présent fait à l'homme;* que *depuis que les savans ont paru, on ne voit plus de gens de bien;* ils ne manqueraient pas d'attribuer cette satire de l'esprit et des talens à quelque déclamateur moderne, ami des paradoxes et des sophismes; l'antiquité, diront-ils, était trop sage pour penser de la sorte, et encore moins pour l'écrire. C'est là pourtant ce qu'ont dit et répété Socrate, Sénèque, Cicéron même, et après eux Montaigne et cent autres. Que conclure de ces traits lancés contre les lettres par ceux qu'elles ont le plus occupés et le plus illustrés, et qui même en ont parlé ailleurs

avec tant d'éloges? Rien autre chose, sinon que la passion de l'étude, ainsi que toutes les autres, a ses instans d'humeur et de dégoût, comme ses momens de plaisir et d'enivrement ; que dans ce combat du plaisir et du dégoût, le plaisir est apparemment le plus fort, puisqu'en décriant les lettres on continue à s'y livrer ; et que les Muses sont pour ceux qu'elles favorisent une maîtresse aimable et capricieuse, dont on se plaint quelquefois, et à laquelle on revient toujours.

On a dans ces derniers temps attaqué la cause des lettres avec de la rhétorique, on l'a défendue avec des lieux communs : on ne pouvait, ce me semble, la plaider comme elle le mérite, qu'en la décomposant, en l'envisageant par toutes ses faces, en y appliquant en un mot la dialectique et l'analyse : par malheur la dialectique fatigue, les lieux communs ennuient, et la rhétorique ne prouve rien ; c'est le moyen que la question ne soit pas sitôt décidée. Le parti le plus raisonnable serait peut-être de comparer les sciences aux alimens qui, également nécessaires à tous les peuples et à tous les hommes, ne leur conviennent pourtant ni au même degré ni de la même manière. Mais cette vérité trop simple n'eût pas produit des livres.

Quoi qu'il en soit, ceux qui ont décrié la culture de l'esprit comme un grand mal, désiraient apparemment que leur zèle ne fût pas sans fruit, car ce serait perdre des paroles que de prêcher contre un abus qu'on n'espère pas de détruire : or, dans cette persuasion, je m'étonne qu'ils aient cru porter aux lettres la plus mortelle atteinte, en leur attribuant la dépravation des mœurs. Supposons pour un moment cette imputation aussi fondée qu'elle est injuste ; si les gens de lettres sont en effet coupables du désordre dont on les accuse, n'a-t-on pas dû s'attendre qu'ils en soutiendraient tranquillement le reproche? La peinture du mal pourra-t-elle les trouver sensibles, lorsque le mal même les touche si peu? Ils continueront à éclairer et à pervertir le genre humain. Mais si on avait, comme je le suppose, un désir sincère de les convertir en les effrayant, on pouvait, ce me semble, faire agir un intérêt plus puissant et plus sûr, celui de leur vanité et de leur amour-propre ; les représenter courant sans cesse après des chimères ou des chagrins; leur montrer d'une part le néant des connaissances humaines, la futilité de quelques unes, l'incertitude de presque toutes ; de l'autre, la haine et l'envie poursuivant jusqu'au tombeau les écrivains célèbres, honorés après leur mort comme les premiers des hommes, et traités comme les derniers pendant leur vie ; Homère et Milton, pauvres et malheureux; Aristote et Descartes, fuyant la persécution ; le Tasse, mourant sans avoir

joui de sa gloire ; Corneille, dégoûté du théâtre, et n'y rentrant que pour s'y traîner avec de nouveaux dégoûts ; Racine, désespéré par ses critiques ; Quinault, victime de la satire ; tous enfin se reprochant d'avoir perdu leur repos pour courir après la renommée. Voilà, pourrait-on dire aux jeunes littérateurs, le sort qui vous attend si vous ressemblez à ces grands hommes. Peut-être après la lecture d'un pareil livre, serait-on tenté de fermer pour jamais les siens, comme on allait se tuer autrefois au sortir de l'école de ce philosophe mélancolique, qui décriait la vie au point d'en dégoûter ses auditeurs, et qui gardait pour lui le courage de ne se pas tuer.

Il est vrai que dans ce triste et effrayant tableau, où l'on tracerait avec les couleurs de l'éloquence les malheurs essuyés par les gens de lettres, il faudrait bien se garder, pour ne pas manquer son but, d'y opposer les marques d'honneur, de considération et d'estime que les talens ont reçus tant de fois. Mais l'éloquence n'en use pas autrement ; elle ne peint jamais que de profil.

La raison l'admire sans lui céder ; elle s'en amuse et s'en défie. Eclairés par cette raison froide, mais équitable, écoutons-la dans le silence. Envisageons d'abord l'étude en elle-même, et bornons-nous, dans cet écrit, à quelques réflexions moitié tristes, moitié consolantes, sur les dégoûts qu'on y éprouve, et sur les ressources qu'on peut y trouver.

La paresse est naturelle à l'homme. On objectera qu'il est condamné au travail ; mais, puisqu'il y est condamné, ce n'était donc pas sa première destination. Semblable à un pendule qu'une force étrangère a tiré de son repos, il tend à y revenir sans cesse. Mais, pour suivre la comparaison, ce même pendule, une fois éloigné de sa situation naturelle, y retombe mille fois sans s'y arrêter, jusqu'à ce que son mouvement, ralenti peu à peu par le frottement et par la résistance, soit enfin totalement détruit. Il en est de même de l'homme ; sans cesse le penchant le ramène au repos, et sans cesse l'agitation que ses désirs lui ont imprimée, l'en fait sortir pour le chercher encore, jusqu'à ce que son âme, usée peu à peu par ces désirs mêmes, et par la résistance qu'elle a éprouvée pour les satisfaire, jouisse enfin d'une triste et tardive tranquillité. Nous portons deux hommes en nous, un naturel et un factice. Le premier ne connaît d'autres besoins que les besoins physiques, d'autres plaisirs que celui de les contenter, et de végéter ensuite sans trouble, sans passions et sans ennui. L'homme factice, au contraire, a mille besoins d'institution, et pour ainsi dire métaphysiques, ouvrage de la société, de l'éducation, des préjugés, de

l'habitude, de l'inégalité des rangs. Si l'état dont nous jouissons parmi nos semblables nous met à portée de satisfaire sans aucun travail les besoins physiques et réels, les besoins factices et métaphysiques viennent s'offrir alors comme un aliment nécessaire à nos désirs, et par conséquent à notre existence. Or, de ces besoins imaginaires, souvent plus impérieux que les besoins naturels, le plus universel et le plus pressant est celui de dominer sur les autres, soit par la dépendance où ils sont de nous, soit par les lumières qu'ils en reçoivent. Chacun songeant donc également, et à se tirer de lui-même, et à faire désirer aux autres d'être à sa place, celui-ci aspire aux grandes richesses, celui-là aux grands honneurs; un troisième espère trouver dans le sein de la méditation et de la retraite un bonheur plus facile et plus pur. Ainsi, tandis que la plus grande partie des hommes, condamnés aux sueurs et à la fatigue, envie l'oisiveté de ses semblables, et la reproche à la nature, ceux-ci se tourmentent par les passions, ou se dessèchent par l'étude, et l'ennui dévore le reste.

Pénétrons dans un de ces asiles, consacrés par le philosophe à la solitude et aux réflexions. Interrogeons-le au milieu de ses méditations et de ses livres; sachons de lui s'il est heureux, et offrons-lui, s'il est possible, les moyens de l'être.

Vous voyez, me disait il n'y a pas long-temps un savant célèbre, cette bibliothèque immense que j'habite. Que de biens à la fois, ai-je dit en y entrant, comme cet animal affamé de la fable! Que de moyens d'être heureux sans avoir besoin de personne! J'ai passé mes plus belles années à épuiser cette vaste collection; que m'a-t-elle appris? L'histoire ne m'a offert qu'incertitude; la physique que ténèbres; la morale que vérités communes, ou paradoxes dangereux; la métaphysique que vaines subtilités. Après trente ans d'étude, vous me demanderiez en vain pourquoi une pierre tombe, pourquoi je remue la main, pourquoi j'ai la faculté de penser et de sentir. Sans des lumières supérieures à la raison, qui ont servi plus d'une fois à consoler mon ignorance, aucun livre n'aurait pu m'apprendre ce que je suis, d'où je viens et où je dois aller; et je dirais de moi-même, jeté comme au hasard dans cet univers, ce que le doge de Gênes disait de Versailles; *ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir.*

Rebuté des livres qui promettent l'instruction, et qui tiennent si mal ce qu'ils promettent, les ouvrages de pur agrément semblaient me préparer quelques ressources; nouvelle erreur. Je n'ai trouvé dans la foule des orateurs que déclamations; dans la multitude des poëtes, que pensées fausses ou communes,

exprimées avec effort et avec appareil ; dans la nuée des romans, que fausses peintures du monde et des hommes. Les passions que ces derniers ouvrages prétendent nous développer, paraissent bien froides à un cœur inaccessible aux passions, et peut-être plus froides encore quand on en a une ; quelle distance on trouve alors entre ce qu'on lit et ce qu'on sent !

Il m'est revenu dans l'esprit, après tant de lectures inutiles et fatigantes, qu'il y avait des livres qu'on appelle *journaux*, destinés à recueillir ce qu'il y a de meilleur dans les autres. J'aurais bien dû, me dis-je à moi-même, commencer par ces livres-là ; ils m'auraient épargné bien du dégoût et de la peine. J'ai donc ouvert un des deux cents journaux qu'on imprime tous les mois en Europe : ce journal faisait un grand éloge d'un livre nouveau qui ne m'était pas connu ; sur la parole du journaliste je me suis empressé de lire ce livre, qui m'est tombé des mains dès les premières pages. Alors, par curiosité seulement, car je ne pouvais plus m'en fier aux journaux, j'ai voulu voir ce que les autres journalistes disaient de cet ouvrage, si célébré par leur confrère, et si peu digne de l'être. Il était loué par les uns, déchiré par les autres ; mais par malheur ceux qui lui rendaient justice louaient d'autres ouvrages que j'avais lus, et qui ne valaient pas mieux ; j'ai vu qu'il n'y avait rien à apprendre dans la lecture des journaux, sinon que le journaliste est l'ami ou l'ennemi de celui dont il parle, et cela ne m'a pas paru fort intéressant à savoir.

On dit que la bibliothèque d'Alexandrie avait cette inscription fastueuse. *Le trésor des remèdes de l'âme ;* mais le trésor des remèdes de l'âme ne me paraît pas plus riche que tant de vastes pharmacopées qui annoncent des remèdes pour tous les maux du corps, et qui guérissent fort peu de maladies.

J'avouerai cependant, car il faut être juste, que dans ces archives de frivolité, d'erreur et d'ennui, j'ai distingué quelques historiens philosophes, quelques physiciens qui savent douter, quelques poëtes qui joignent le sentiment à l'image, quelques orateurs qui unissent le raisonnement à l'éloquence ; mais le nombre en est trop petit, trop étouffé par le reste, pour me réconcilier avec cette vaste collection de livres : je la compare à ces tristes maisons, destinées à renfermer des insensés ou des imbéciles, avec quelques gens raisonnables qui les gardent, et qui ne suffisent pas pour embellir un pareil séjour.

Las de m'ennuyer des pensées des autres, j'ai voulu leur donner les miennes ; mais je puis me flatter de leur avoir rendu tout l'ennui que j'avais reçu d'eux.

L'histoire a été mon coup d'essai : j'en ai fait une où je m'ex-

primais librement sur des personnes redoutables : car on m'avait assuré que les traits hardis étaient un moyen sûr de plaire. Ces traits m'ont fait des ennemis cruels de ceux qui en étaient l'objet. J'ai été traité d'écrivain dangereux par les intéressés, et d'étourdi par les indifférens ; les critiques m'ont assailli de toutes parts ; et au lieu d'un peu de fumée sur quoi je comptais, je n'ai recueilli que des chagrins et des ridicules.

Le public, me suis-je dit pour me consoler, le public en personne me vengera ; je me présenterai à lui sur la scène dramatique pour y être couronné par ses mains. Plein de cette confiance et d'une étude profonde des règles du théâtre, j'ai fait une tragédie, elle a été sifflée ; une comédie, elle n'a pas été jusqu'à la fin.

C'est le propre des malheurs de ramener à la philosophie, comme le joueur qui a tout perdu revient à sa maîtresse ; cette philosophie, qui prétend nous dédommager de tout, m'ouvrait ses bras et me restait pour asile. J'écrivis, le cœur serré, un long et triste ouvrage de morale, où je croyais du moins avoir prêché la vertu la plus pure. Un imbécile assura que je réduisais tout à la loi naturelle. Mille plumes, et encore plus de clameurs, se sont élevées contre moi, et m'ont fait éprouver que la vérité est comme les enfans, qu'on ne la met point au monde sans douleur.

Ayant ainsi appris à mes dépens qu'il ne faut montrer aux hommes, ni la vérité historique qui les blesse, ni la vérité philosophique qui les révolte, mais des vérités froides et palpables, qui ne donnent prise ni à la calomnie ni à la satire, je me suis jeté dans les sciences exactes, et j'ai fait enfin un livre dont on a dit du bien, mais qui n'a été lu de personne. Ce genre de succès, pire que toutes mes disgrâces, a achevé de me décourager.

Une seule espèce d'écrivains m'a paru posséder un bonheur sans trouble ; c'est celle des compilateurs et commentateurs, laborieusement occupés à expliquer ce qu'ils n'entendent pas, à louer ce qu'ils ne sentent point, ou ce qui ne mérite pas d'être loué ; qui pour avoir pâli sur l'antiquité, croient participer à sa gloire, et rougissent par modestie des éloges qu'on lui donne. J'envierais le bien-être dont ils jouissent, s'il n'était pas fondé sur la sottise et l'orgueil ; mais ce genre de félicité me paraît trop fade, et je sens que je ne veux point être heureux à ce prix-là.

Déterminé à sortir pour jamais de ce cabinet, où je n'aurais jamais dû entrer, la société, à laquelle j'avais renoncé presque dès mon enfance, semblait devoir m'offrir des ressources, des plaisirs et des amis. Hélas ! les hommes se sont moqués de moi comme les livres, et j'ai trouvé les vivans pires que les morts.

Pour comble d'infortune, je ne suis plus dans l'âge des passions, ni à portée de trouver des ressources passagères dans cette illusion momentanée. Il ne me reste plus qu'à être, pour ainsi dire, spectateur de mon existence sans y prendre part, à voir, si je puis m'exprimer de la sorte, mes tristes jours s'écouler devant moi, comme si c'était les jours d'un autre ; ayant reconnu avec le sage, et malheureusement trop tard ou trop tôt pour moi, que *tout est vanité ;* les sens usés sans en avoir joui, l'esprit affaibli sans avoir produit rien de bon, et blasé sans avoir rien goûté.

Personne, répondis-je à ce détracteur de l'étude, n'a plus sujet que vous d'être mécontent, et n'en a moins de se plaindre. D'abord, que de lectures vous deviez vous épargner, précisément pour être plus instruit ! Pourquoi, par exemple, avez-vous imaginé qu'en feuilletant, étudiant, compilant des livres de métaphysique, vous y trouveriez des lumières sur tant de questions, moitié creuses, moitié sublimes, l'écueil éternel de tous les philosophes passés, présens et futurs ? En repliant votre esprit sur lui-même, sans avoir besoin d'interroger celui des autres, vous auriez senti qu'en métaphysique ce qu'on ne peut pas s'apprendre par ses propres réflexions, ne s'apprend point par la lecture ; et que ce qui ne peut pas être rendu clair pour les esprits les plus communs, est obscur pour les plus profonds.

C'était de même en sondant votre cœur, et non dans les subtilités des sophistes, que vous deviez étudier la morale ; malheur à qui a besoin de lire des livres pour être honnête homme !

Vous voyez déjà qu'au milieu de cette vaste bibliothèque, vous auriez dû souvent vous écrier, à l'exemple de ce philosophe qui parcourait un palais rempli de meubles inutiles et fastueux, *que de choses dont je n'ai que faire !*

Les ouvrages de physique vous offraient une multitude de faits certains, et de raisonnemens hasardés : vous avez négligé les faits pour courir après les raisonnemens ; devez-vous être étonné d'avoir si peu appris ? En suivant une route contraire, cette étude aurait été pour vous une source intarissable de plaisir et d'instruction ; vous y auriez admiré les ressources de la nature, celles de tant de grands génies, soit pour la forcer à se découvrir, soit pour la mettre en œuvre dans les différens arts, monumens admirables et sans nombre de l'industrie des hommes, soit enfin pour apercevoir la liaison et l'analogie des phénomènes dont vous vous plaignez d'ignorer les premières causes. Souffrez que l'Être suprême ne lève pour vous qu'un coin du voile. Vos regards allaient se perdre sur des objets placés trop loin de vous : ramenez-les sur tant de merveilles qui vous environnent, et que

vous n'avez pas voulu voir; et l'esprit humain vous étonnera également par son étendue et par ses bornes.

Votre mépris pour l'érudition est très-injuste. C'est elle qui nourrit et fait vivre toutes les autres parties de la littérature, depuis le bel esprit jusqu'au philosophe ; il faut l'encourager par les mêmes principes qui dans un État bien policé font encourager les cultivateurs.

Peut-être auriez-vous raison de vous plaindre de l'incertitude de l'histoire, si elle ne devait pas être autre chose pour un philosophe que la connaissance aride des faits. Sans doute elle ne dit pas toujours la vérité; mais elle ne la dit encore que trop pour le principal objet que vous deviez vous proposer dans cette lecture, celui de connaître les hommes. Vous n'auriez pas été surpris en sortant de votre solitude de les trouver tels qu'ils sont ; et vous auriez appris à en aimer quelques uns, à fuir le reste, et à les craindre tous.

Les journaux, j'en conviens, disent encore moins vrai que l'histoire ; mais soyez équitable ; n'avez-vous jamais rien donné dans vos écrits à l'amitié, à la reconnaissance, à l'intérêt, peut-être même à la haine ? Pourquoi exiger plus de perfection dans les autres ?

Vous êtes excusable d'avoir essayé de lire à la fois tant de poètes, d'orateurs et de romans, mais non pas de les avoir lus jusqu'au bout ; vos premières lectures en ce genre auraient dû vous persuader que les vrais ouvrages d'agrément sont aussi rares que les gens vraiment aimables. Tant pis pour vous cependant, si Corneille et Bossuet ne vous ont pas élevé l'âme, si Racine ne vous a pas arraché des larmes, si Molière ne vous a pas paru le plus grand peintre du cœur humain, si vous ne savez pas Quinault et La Fontaine par cœur. Je ne parle pas des anciens leurs maîtres, qu'il ne faut pourtant pas toujours louer, quoiqu'ils soient morts ; ni des vivans leurs disciples, qu'il faut savoir louer quelquefois, quoiqu'ils soient vivans.

Malheureux dans vos lectures par votre faute, vous deviez vous attendre à l'être de même dans vos ouvrages. Vous avez voulu faire une tragédie, et vous ignorez les passions; une comédie, et vous ignorez le monde; une histoire, et vous ne savez pas que lorsqu'on écrit l'histoire de son temps, il faut se résoudre à passer pour satirique ou pour flatteur, et par conséquent se préparer d'avance à la haine ou au mépris.

Vous vous plaignez des critiques ; mais savez-vous que se faire imprimer, est une manière tacite et modeste d'annoncer aux autres hommes, souvent très-mal à propos, qu'on croit avoir plus d'esprit qu'eux ; et deviez-vous vous flatter de ne point es-

suyer là-dessus de contradiction? Si la critique est juste et pleine d'égards, vous lui devez des remercîmens et de la déférence; si elle est juste sans égards, de la déférence sans remercîmens; si elle est outrageante et injuste, le silence et l'oubli.

Je ne doute point qu'on n'ait été très-peu équitable sur l'ouvrage de philosophie que vous avez mis au jour; mais le premier fruit de la philosophie doit être de s'attendre à l'injustice, et de la pardonner d'avance, sans la braver et sans la craindre.

C'est à tort que vous vous affligez d'avoir eu dans les sciences exactes des éloges et peu de lecteurs. Dans ces sciences on n'a besoin de personne pour se juger: dans les matières de goût on n'est vraiment apprécié que par le jugement public. Dans le premier cas on est payé par ses propres mains, dans le second on ne peut l'être que par les mains des autres; d'un côté plus d'éclat, mais plus de danger; de l'autre une fortune moins brillante, mais plus sûre; prenez votre parti, et choisissez.

Concluez en attendant, qu'avec du choix dans ses études, et de l'équité envers lui-même et envers les autres, l'homme de lettres peut être aussi heureux dans son état que le permet la condition humaine. Vous l'eussiez encore été davantage, si vous aviez su entremêler à propos la solitude et la société, l'étude et les plaisirs honnêtes: par là vous eussiez senti et goûté toute votre existence, dont vous n'avez joui qu'à moitié. Une partie de votre âme se rassasiait jusqu'au dégoût, tandis que l'autre périssait d'inanition; vous auriez dû pressentir qu'un plaisir unique, auquel on se livre sans réserve, est trop sujet à s'user, et que le bonheur est comme l'aisance, qui se conserve par l'économie.

Il se peut faire, me répondit le philosophe, que j'aie en effet à m'accuser moi-même; mais n'ai-je pas encore plus à me plaindre des autres? Et là-dessus il s'emporta en satires contre les gens de lettres, en invectives contre les protecteurs, et en déclamations contre le public, dont il parla avec assez peu d'équité, et avec encore moins de respect. J'excusai les gens de lettres, je passai condamnation sur les protecteurs, et je défendis le public.

Peut-être oserai-je l'entretenir dans un autre moment de la suite de cette conversation; aujourd'hui je craindrais trop de le fatiguer en le justifiant, même contre des imputations graves et peu respectueuses; la manière la plus criante de lui manquer de respect est de l'ennuyer. et c'est pour cela que je finis.

SUR L'HARMONIE

DES LANGUES,

ET EN PARTICULIER SUR CELLE QU'ON CROIT SENTIR DANS LES LANGUES MORTES;

ET A CETTE OCCASION

SUR LA LATINITÉ DES MODERNES.

ON entend tous les jours des gens de lettres se récrier sur l'harmonie de la langue grecque et de la langue latine, et sur la supériorité qu'elles ont à cet égard au-dessus des langues modernes, sans compter d'autres avantages encore plus grands, qui tiennent à la nature et au génie de ces langues. L'admiration pour l'harmonie des langues mortes et savantes, se remarque surtout dans ceux qui ayant mis beaucoup de temps à les étudier, se flattent de les bien savoir, et les savent en effet aussi bien qu'on peut savoir une langue morte, c'est-à-dire très-mal.

Cet enthousiasme qui n'est pas toujours d'aussi bonne foi qu'il le paraît, a sa source dans un amour-propre assez pardonnable. On s'est donné bien de la peine pour étudier une langue difficile, on ne veut pas avoir perdu son temps, on veut même paraître aux yeux des autres récompensé avec usure des peines qu'on a prises, et on leur dit avec un froid transport, *ah! si vous saviez le grec!*

Ceux qui savent ou croient savoir l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le cophte ou copte, le persan, le chinois, etc., pensent et parlent de même, et par les mêmes raisons. La langue qu'ils ont apprise est toujours la plus belle, la plus riche, la plus harmonieuse, à peu près comme les hommes en place sont toujours pour leur protégé des hommes supérieurs. Mais le degré de valeur d'un homme en place étant exposé au grand jour, les louanges qu'on lui donne, s'il en est indigne, sont honteusement démenties par le public; au lieu que les langues qu'on appelle savantes étant presque absolument ignorées, leurs panégyristes ne craignent guère d'être contredits. Ils ne pourraient l'être que par des hommes qui ont le même intérêt qu'eux à prôner l'objet de leur étude et de leur culte.

Les latinistes et les *grécistes* modernes ne sont pas tout-à-fait

aussi à leur aise. Comme beaucoup d'autres qu'eux ont au moins une teinture du grec, et une connaissance assez raisonnable du latin, il est aisé de les embarrasser sur ce qui fait le sujet de leurs exclamations.

On leur dit, par exemple : les Français, les Anglais, les Allemands, les Italiens prononcent le latin très-différemment les uns des autres, jusque-là qu'à peine s'entendent-ils en le prononçant, et qu'à peine croient-ils parler la même langue ; tous y trouvent pourtant de l'harmonie ; tous ensemble peuvent-ils être de bonne foi, puisque ce n'est pas proprement la même langue qu'ils prononcent ? et ne s'ensuit-il pas de là que cette prétendue harmonie, que les latinistes modernes exaltent si fort, est du moins autant dans leur imagination que dans leurs oreilles ?

Pour décider cette question, autant du moins que nous sommes à portée de la décider, il faut d'abord fixer ce qu'on entend ou ce qu'on doit entendre par l'*harmonie* d'une langue ; il faut examiner ensuite en quoi peut consister par rapport à nous l'harmonie des langues mortes, et surtout de la langue latine, qui de toutes les langues mortes nous est la plus familière et la plus connue.

Observons d'abord que ce qu'on appelle harmonie d'une langue devrait plutôt s'appeler *mélodie*. Car l'*harmonie* est proprement le plaisir qui résulte de plusieurs sons qu'on entend à la fois, la *mélodie* est celui qui résulte de plusieurs sons qu'on entend successivement ; or ce qu'on appelle *harmonie d'une langue*, est le plaisir qui résulte de la suite des sons dans un discours fait en cette langue ; on ferait donc mieux de donner à ce plaisir le nom de *mélodie*. Mais n'importe, servons-nous des termes usités, après y avoir attaché l'idée précise qui leur convient.

Pour bien analyser le plaisir qui résulte d'une suite de sons, il faut décomposer cette suite de sons dans ses parties et ses élémens. Or les phrases sont composées de mots et les mots de syllabes. Commençons donc par les syllabes. Celles-ci sont formées, ou de simples voyelles, ou de consonnes unies avec les voyelles. Or, parmi les voyelles et les consonnes, il y en a de plus ou de moins faciles à prononcer, de plus ou de moins sourdes, de plus ou de moins rudes ; et c'est la combinaison de ces consonnes et de ces voyelles qui fait qu'une syllabe est plus ou moins douce, plus ou moins rude, plus ou moins sourde. De plus, comme il y a des syllabes qu'on prononce plus ou moins aisément, il y a aussi des suites de syllabes qu'on prononce plus ou moins aisément que d'autres. Une syllabe se prononce d'au-

tant plus aisément ou plus difficilement à la suite d'une autre, que l'organe doit conserver plus ou moins la disposition qu'il a dû prendre pour prononcer la première : sur quoi il faut remarquer, que deux consonnes de suite forment chacune une syllabe, parce qu'il y a toujours nécessairement un *e* muet entre deux ; et comme cet *e* muet passe fort vite et ne se prononce presque pas, l'organe est obligé de faire d'autant plus d'effort pour marquer la double consonne. Voilà pourquoi les langues, comme l'allemand, qui abondent en consonnes mutipliées à la suite les unes des autres, sont plus rudes que d'autres langues, où cette muliplication de consonnes est plus rare.

Une langue qui abonderait en voyelles, et surtout en voyelles douces, comme l'italien, serait la plus douce de toutes. Elle ne serait peut-être pas la plus harmonieuse, parce que la mélodie, pour être agréable, doit non-seulement être douce, mais encore être variée. Une langue qui aurait, comme l'espagnol, un heureux mélange de voyelles et de consonnes douces et sonores, serait peut-être la plus harmonieuse de toutes les langues vivantes et modernes.

La mélodie du discours a beaucoup de rapport avec la mélodie musicale. Une mélodie qui n'emploirait que des intervalles diatoniques, serait languissante ; une mélodie qui n'emploirait que les intervalles les plus consonnans, comme la tierce et la quinte, serait monotone, insipide et pauvre. Il faut entremêler à propos de plus grands intervalles, et même des intervalles dissonans, pour faire naître le plaisir de l'oreille ; plaisir qui résulte de la variété, et qui n'existe jamais sans elle. Le diatonique et le consonnant doivent dominer dans la musique ; le dissonant, le chromatique doivent y être parsemés, mais avec sagesse. Par une raison semblable, la langue la plus harmonieuse sera celle où les mots seront le plus entremêlés de syllabes douces et de syllabes sonores, quand même quelques unes de ces dernières devraient être un peu rudes ; la langue la plus dure sera celle dans laquelle les syllabes sourdes ou les syllabes rudes domineront.

Il est encore dans une langue une autre source d'harmonie ; c'est celle qui résulte de l'arrangement des mots. Celle-là dépend en partie de la langue même, en partie de celui qui l'emploie ; au lieu que l'harmonie qui résulte des mots isolés dépend de la langue seule. Il ne dépend pas de moi de changer les mots d'une langue, il dépend de moi, au moins jusqu'à un certain point, de les disposer de la manière la plus harmonieuse.

Il faut pourtant avouer que les langues se prêtent plus ou moins à cette disposition. Plus une langue a de syllabes rudes ou sourdes, plus il faut d'attention à celui qui parle ou qui

écrit, pour ne pas trop multiplier dans une même phrase les mots qui renferment ces sortes de syllabes. Plus une langue a de syllabes douces, et moins elle en a de sonores, plus il faut d'attention pour que la mélodie n'en soit pas trop molle, et pour ainsi dire trop efféminée. Quand une langue a un mélange heureux d'expressions douces et d'expressions sonores, il en devient plus facile de composer dans cette langue des phrases harmonieuses.

De même une langue qui permet l'inversion, et par conséquent où l'arrangement des mots est libre jusqu'à un certain point, donne certainement plus de facilité pour l'harmonie du discours, qu'une langue où l'inversion n'est pas permise, et par conséquent où l'arrangement des mots est forcé.

Appliquons ces principes à la langue latine ; nous serons étonnés de voir combien peu ils nous seront utiles, pour déterminer en quoi peut consister, par rapport à nous, l'harmonie de cette langue.

Nous ignorons absolument comment les Latins prononçaient la plupart de leurs voyelles et de leurs consonnes ; par conséquent nous ne pouvons guère juger en quoi consistait l'harmonie des mots de leur langue. Nous avons seulement lieu de croire, que l'inversion leur donnait plus de facilité qu'à nous pour être harmonieux dans leurs phrases ; mais l'espèce d'harmonie qui résulte des mots pris en eux-mêmes et de la suite des mots, il faut convenir de bonne foi que nous ne la sentons guère.

Je dis *que nous ne la sentons guère ;* car je ne nie pas que nous ne puissions en sentir quelque chose ; et ce sentiment tient surtout au mélange plus ou moins heureux des voyelles avec les consonnes, soit dans les mots isolés, soit dans leur enchaînement. Mais dans ce mélange même, combien de nuances doivent nous échapper, attendu notre ignorance de la vraie prononciation ?

Nous savons de plus que les Latins, et surtout les Grecs, élevaient ou abaissaient la voix sur un grand nombre de syllabes ; ce qui devait nécessairement contribuer chez eux à la mélodie du discours, surtout quand ces élèvemens ou abaissemens étaient distribués d'une manière agréable à l'oreille. Or, en prononçant le latin et le grec, nous ne pratiquons point du tout ces élèvemens et ces abaissemens successifs de la voix, si familiers et si fréquens chez les anciens ; autre source de plaisir perdue pour nous dans l'harmonie des langues mortes et savantes.

Il n'y a, ce me semble, dans les phrases latines et grecques, qu'une seule espèce d'harmonie qui puisse être sensible pour

nous jusqu'à un certain point. C'est celle qui résulte de la proportion entre les membres d'une même phrase et entre le nombre des syllabes qui composent chaque membre. C'est à quoi, ce me semble, se réduit presque uniquement le plaisir de l'harmonie que les phrases de Cicéron nous font éprouver; plaisir qui ne me paraît pas tout-à-fait chimérique, surtout quand on compare les phrases de cet orateur à d'autres, par exemple, au style heurté et coupé de Tacite et de Sénèque.

A cette source principale du plaisir, réel ou supposé, que nous procure l'harmonie latine, on peut encore en ajouter une seconde, mais à la vérité beaucoup plus légère et plus imparfaite. C'est la différence des longues et des brèves, plus sensible dans cette langue que dans la nôtre, et peut-être que dans toutes les langues modernes, qui cependant ne sont pas à beaucoup près dépourvues de prosodie. Il faut avouer que très-souvent en prononçant le latin nous estropions ces longues et ces brèves; mais enfin nous en marquons aussi quelquefois la différence, et plus souvent même que dans notre langue, quoique nous ayons aussi nos longues et nos brèves, mais moins fréquentes : car chez les anciens presque toutes les syllabes étaient décidées brèves ou longues, chez nous le plus grand nombre n'est ni long ni bref. Or cette différence marquée des longues et des brèves doit nous faire trouver dans l'harmonie de la langue latine plus de variété que dans la nôtre, et par cela seul plus de plaisir, toutes choses d'ailleurs supposées égales. Une musique qui ne serait formée presque entièrement que de simples blanches ou de simples noires, serait certainement plus monotone, et par conséquent moins agréable, que si dans cette même musique, sans y rien changer d'ailleurs, on entremêlait avec intelligence et avec goût les noires et les blanches, et s'il résultait de là une mesure plus vive, plus marquée, et plus variée dans ses parties.

Il est aisé d'expliquer par les principes ou plutôt par les faits que nous venons d'établir, pourquoi le Français, l'Anglais, l'Italien, l'Allemand, etc., trouvent tous jusqu'à un certain point de l'harmonie dans la langue et dans la poésie latine. Mais il faut convenir en même temps et par les mêmes principes, que le plaisir que cette harmonie leur cause est bien imparfait, bien *mutilé*, si on peut s'exprimer ainsi, et bien inférieur au plaisir que les Romains devaient éprouver en lisant leurs orateurs et leurs poëtes. Ajoutons que ce plaisir même n'est pas absolument semblable pour les différens peuples modernes; que tel vers de Virgile doit paraître plus harmonieux à un Français, tel autre à un Allemand, et ainsi du reste; mais que tout se compense de manière qu'il résulte en total pour chaque nation le même

degré de plaisir *harmonique* de la lecture d'une page de Cicéron ou de Virgile. Ce sont des musiciens qui dénaturent tous à peu près également le même air, mais qui le dénaturent différemment, et qui en le dénaturant, y conservent en général et à peu près la même proportion dans la valeur des notes. Il en résulte d'abord pour eux, dans un degré à peu près égal et semblable, le plaisir qui naît de la mesure; plaisir qui est ensuite modifié différemment par la proportion qu'ils mettent entre les notes dans chaque mesure particulière, et par la manière différente dont ils appuient sur ces notes. Mais quelle différence de ce plaisir *estropié*, si je puis parler de la sorte, à celui que le même air ferait éprouver, s'il était chanté dans le goût et l'esprit qui lui conviennent, et surtout exécuté par le compositeur même, et devant des auditeurs bien au fait des finesses de l'art musical? Il arriverait la même chose qu'à la musique Italienne chantée par des étrangers ou par des Italiens. Les Italiens trouvent, et avec raison, que les étrangers l'écorchent; un Français ou un Anglais qui chantent devant eux leur musique, leur font grincer les dents; cependant ces étrangers, tout en écorchant la musique italienne, y éprouvent un certain degré de plaisir, et même assez vif pour affecter beaucoup ceux d'entre eux qui ne sont dénués ni de sentiment ni d'oreille. C'est le même corps, animé pour les uns, à demi-mort pour les autres, mais conservant encore pour ces derniers des traits frappans de proportion et de beauté.

Voilà, je pense, tout ce qu'on peut dire de raisonnable et d'intelligible, sur l'espèce de plaisir que nous goûtons par l'harmonie des langues mortes. Mais en savons-nous assez pour distinguer les nuances, je ne dis pas grossières, je dis seulement plus ou moins délicates, qui distinguent l'harmonie d'un auteur de celle d'un autre? Je sais qu'il y a des auteurs où nous sentons cette différence d'harmonie jusqu'à un certain point; que Virgile, par exemple, est plus harmonieux pour nous que les Épîtres d'Horace; parce que le choix et la liaison des mots a plus de douceur, de mélodie et de rondeur dans le premier que dans le second. Mais la différence s'évanouit, ce me semble, presque entièrement, quand nous comparons l'harmonie de deux auteurs qui ont écrit à peu près dans le même genre; celle, par exemple, de Virgile et d'Ovide, celle même de Virgile et de Lucain. Je ne parle ici que de l'*harmonie;* je ne parle point du *goût* qui différencie ces auteurs, et qui étant du ressort de l'esprit seul, peut être plus aisément apprécié que le sentiment qui résulte de la cadence de leurs vers. Je doute beaucoup que nos connaissances puissent s'élever jusqu'à nous faire saisir les

nuances d'harmonie dont je parle. Ce doute révoltera vraisemblablement la plupart de nos latinistes modernes ; j'en ai pourtant trouvé quelques uns d'assez sincères sur ce sujet.

Si nous voulions l'être par rapport à l'harmonie des langues mortes, nous ferions souvent le même aveu que se faisaient réciproquement un Français et un Italien, tous deux hommes de goût, d'esprit, et surtout de bonne foi, qui discouraient ensemble sur l'harmonie réciproque de leurs langues[1]. Le premier avouait au second, qu'il ne pouvait sentir l'harmonie de la poésie italienne, quoi qu'il en eût lu beaucoup, et qu'il crût savoir assez bien la langue. J'ai, répondit l'Italien, les mêmes plaintes à me faire à moi-même au sujet de la poésie française ; je crois savoir assez bien votre langue ; j'ai beaucoup lu vos poëtes ; cependant les vers de Chapelain, de Brébeuf, de Racine, de Rousseau, de Voltaire, tout cela est égal à mon oreille, elle n'y sent que de la prose rimée.

Ce discours m'en rappelle un autre à peu près semblable, que j'ai souvent entendu tenir à un étranger, homme d'esprit, établi en France depuis assez long-temps ; il m'a plusieurs fois avoué qu'il ne sentait pas le mérite de La Fontaine. Je n'ai pas eu de peine à le croire ; mais comment veut-on après cela que j'ajoute foi à l'enthousiasme d'un Français, qui s'extasie à la lecture d'Anacréon ? Qu'on ne m'accuse point pour cela de vouloir rabaisser le mérite de ce poëte. Je ne doute pas qu'Anacréon ne fût en effet pour les Grecs un auteur charmant : mais je ne doute pas non plus que presque tout son mérite ne soit perdu pour nous, parce que ce mérite consistait sûrement presque en entier dans l'usage heureux qu'il faisait de sa langue ; usage dont la finesse ne saurait être aperçue par des yeux modernes. La plupart des étrangers qui savent le français, sentent-ils le mérite de nos chansons ?

On pourrait, ce me semble, abréger de cette manière bien des disputes sur le mérite des anciens. Ils sont certainement nos modèles à beaucoup d'égards, ils ont des beautés que nous sentons parfaitement ; mais ils en ont beaucoup plus qui nous échappent, que leurs contemporains savaient apprécier, et sur lesquelles leurs admirateurs modernes se récrient sans aucune connaissance de cause. Un philosophe, homme de goût, rira donc souvent des admirateurs, sans respecter moins réellement l'objet de leur admiration, soit par les beautés qu'il y voit réellement, soit par celles qu'il y suppose d'après le témoignage unanime des contemporains.

Ce que nous venons de dire sur l'harmonie des langues mortes,

[1] *Observations sur l'Italie et sur les Italiens*, par M. Grosley, t. 3, p. 213.

et sur le peu de connaissances que nous en avons, conduit naturellement à quelques réflexions sur la prétendue belle latinité qu'on admire dans certains modernes. Quoique nous ayons déjà fait connaître en différens endroits de ces Mélanges ce que nous pensons sur ce sujet, il ne sera pas inutile de le traiter un peu plus à fond.

C'est une chose si évidente par elle-même, qu'on ne peut jamais écrire que très-imparfaitement dans une langue morte, que vraisemblablement cette question n'en serait pas une, s'il n'y avait beaucoup de gens intéressés à soutenir le contraire.

Le français est une langue vivante, répandue par toute l'Europe; il y a des Français partout; les étrangers viennent en foule à Paris; combien de secours pour s'instruire de cette langue? Cependant combien peu d'étrangers qui l'écrivent avec pureté et avec élégance? Je suppose à présent que la langue française n'existât, comme la langue latine, que dans un très-petit nombre de bons livres; et je demande si dans cette supposition on pourait se flatter de la bien savoir, et être en état de la bien écrire?

Il y a même ici une différence au désavantage du latin; c'est que la langue française est sans inversions, au lieu que la langue latine en fait un usage presque continuel; or cette inversion avait sans doute ses lois, ses délicatesses, ses règles de goût, qu'il nous est impossible de démêler, et par conséquent d'observer dans nos écrits latins. Ainsi la langue latine a tout au moins une difficulté de plus que la langue française, pour pouvoir être bien apprise et bien parlée.

Mais je veux bien même écarter cette difficulté, quoique très-grande, et je l'ose dire, insurmontable. Je m'en tiens ici à la connaissance de la valeur des mots, de leur signification précise, de la nature des tours et des phrases, des circonstances et des genres de style dans lesquels les mots, les tours, les phrases peuvent être employées; et je dis que pour arriver à cette connaissance, il faut avoir vu ces mots, ces tours et ces phrases, maniés et *ressassés*, si je puis m'exprimer ainsi, dans mille occasions différentes; qu'un petit nombre de livres, quand même on les aurait lus vingt fois, est absolument insuffisant pour cet objet; qu'on ne saurait y parvenir que par des conversations fréquentes dans la langue même, par un usage assidu, et par des réflexions sans nombre, que cet usage seul peut suggérer. C'est en effet de cette seule manière, avec beaucoup de temps, d'étude et d'exercice, qu'on peut devenir un bon écrivain dans sa propre langue; on sait même combien il est rare encore d'y réussir; et on veut se flatter de bien écrire dans une langue

morte, pour laquelle on n'a pas la millième partie de ces secours?

Cicéron, dans un endroit des Tusculanes[1], a pris la peine de marquer les différentes significations des mots destinés à exprimer la *tristesse*. *Ægritudo*, dit ce grand orateur, *est opinio recens mali præsentis, in quo demitti contrahique animo rectum esse videatur. Ægritudini subjiciuntur, angor, mœror, dolor, luctus, ærumna, afflictatio. Angor est ægritudo premens; mœror, ægritudo flebilis; ærumna, ægritudo laboriosa; dolor, ægritudo crucians; afflictatio, ægritudo cum cogitatione; luctus, ægritudo ex ejus qui carus fuerit interitu acerbo.* Qu'on examine ce passage avec attention, et qu'on dise ensuite de bonne foi si on se serait douté de toutes ces nuances, et si on n'aurait pas été fort embarrassé ayant à marquer dans un dictionnaire les acceptions précises d'*ægritudo, mœror, dolor, angor, luctus, ærumna, afflictatio*. Si le grand orateur que nous venons de citer, avait fait un livre de synonymes latins, comme l'abbé Girard en a fait un de synonymes français, et que cet ouvrage vînt à tomber tout à coup au milieu d'un cercle de latinistes modernes, j'imagine qu'il les rendrait un peu confus sur ce qu'ils croyaient si bien savoir. On pourrait encore le prouver par d'autres exemples, tirés de Cicéron même; mais celui que nous venons de citer nous paraît plus que suffisant.

Despréaux, quoique lié avec beaucoup de poëtes latins de son temps, sentait bien le ridicule de vouloir écrire dans une langue morte. Il avait fait ou projeté sur ce sujet une espèce de dialogue, qu'il n'osa publier, de peur de désobliger deux ou trois régens qui avaient pris la peine de mettre en vers latins l'ode que ce poëte avait faite en mauvais vers français sur la prise de Namur; mais depuis sa mort on a publié et imprimé dans ses œuvres une esquisse de ce dialogue. Il y introduit Horace, qui veut parler français, et, qui pis est, faire des vers en cette langue, et qui se fait siffler par le ridicule des expressions dont il se sert sans pouvoir le sentir. *Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt*, pour dire *sur le bout du doigt; la cité de Paris*, pour *la ville de Paris;* le *Pont nouveau*, pour *le Pont neuf;* un *homme grand*, pour *un grand homme; amasser de l'arène*, pour *ramasser du sable*, et ainsi du reste. J'ignore quelle réponse opposeront à Despréaux ceux que nous combattons dans cet écrit; car Despréaux est pour eux une grande autorité, ne fût-ce que parce qu'il est mort.

M. de Voltaire, dont l'autorité, quoiqu'il soit vivant, vaut pour le moins celle de Boileau en matière de goût, pense abso-

[1] Liv. IV, chap. 7 et 8.

lument de même. Voici comme il s'exprime en parlant d'un célèbre poëte latin moderne : « Il réussit auprès de ceux qui » croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent » que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'Auguste dans » une langue qu'ils ne peuvent pas *même* prononcer. *In sylvam* » *ne ligna feras.* » Le témoignage de ce grand poëte est d'autant moins suspect en cette matière, qu'il a fait lui-même en s'amusant quelques vers latins, aussi bons, ce me semble, que ceux d'aucun moderne; témoins ces deux-ci, qu'il a mis à la tête d'une dissertation sur le feu :

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Je ne crois pas qu'on puisse renfermer plus de choses en moins de mots ; et ce n'est pas d'ordinaire le talent de nos poëtes latins modernes les plus vantés. Heureusement pour notre littérature, M. de Voltaire a fait de ce talent un meilleur usage, que de l'emprisonner dans une langue étrangère ; il a mieux aimé être le modèle des poëtes français de notre siècle, et le rival de ceux du précédent, que l'imitateur équivoque de Lucrèce et de Virgile.

Mais, dira-t-on, vous ne pouvez disconvenir au moins qu'un écrivain qui n'emploierait dans ses ouvrages que des phrases entières tirées des bons auteurs latins, n'écrivît bien en cette langue. Premièrement, est-il possible qu'on n'emploie absolument dans un ouvrage latin moderne, que des phrases empruntées d'ailleurs, sans être obligé d'y mêler du moins quelque chose du sien, qui sera capable de tout gâter ? En second lieu, je suppose qu'on n'emploie en effet que de pareilles phrases ; et je nie qu'on puisse encore se flatter de bien écrire en latin. En effet, le vrai mérite d'un écrivain est d'avoir un style qui soit à lui ; le mérite au contraire d'un latiniste tel qu'on le suppose, serait d'avoir un style qui ne lui appartînt pas, et qui fût, pour ainsi dire, un *centon* de vingt styles différens. Or je demande ce qu'on devrait penser d'une pareille bigarrure ? Si le centon n'est que d'un seul auteur, ce qui est pour le moins fort difficile, j'avoue que la bigarrure n'aura plus lieu ; mais, en ce cas, à quoi bon cette rapsodie, et que peuvent ajouter à nos richesses littéraires ces petits lambeaux d'un ancien, ainsi décousu et mis en pièces ? Le lecteur peut dire alors comme ce philosophe, à qui on voulait présenter un jeune homme qui savait tout Cicéron par cœur ; il répondit, *j'ai le livre.* On peut citer aussi ce que disait M. de Fontenelle : *J'ai fait dans ma jeunesse des vers grecs, et aussi bons que ceux d'Homère, car ils en étaient.*

Croit-on d'ailleurs, quand on met ainsi sans pitié un écrivain latin ou grec à contribution, que tout soit également correct, également pur, également élégant dans les meilleurs auteurs anciens? Qui nous assurera donc que la phrase que nous aurons empruntée, n'est pas une phrase négligée, traînante, faible, de mauvais goût. Tout le monde sait la *patavinité* qu'Asinius Pollion a reprochée à Tite-Live? Y a-t-il un seul moderne qui puisse nous dire en quoi cette *patavinité* consiste? Y en a-t-il par conséquent un seul qui puisse s'assurer qu'une phrase qu'il prendra de Tite-Live, n'est pas une phrase *patavinienne?*

Enfin, n'y a-t-il pas des auteurs latins, reconnus d'ailleurs pour excellens, qu'on doit s'interdire absolument d'imiter dans des ouvrages d'un autre genre que celui où ils ont écrit? Quand je vois un orateur latin employer des mots de Térence, sur ce fondement que Térence est un auteur de la bonne latinité, c'est à peu près comme si un orateur français employait des phrases de Molière par la raison que Molière est un de nos meilleurs auteurs: « Messieurs, pourrait dire à son auditoire, ce harangueur » si heureux en imitation, *c'est une étrange affaire* que d'avoir » à *se montrer face à face* devant vous, et l'exemple de ceux qui » s'y *sont frottés* est *une leçon bien parlante* pour moi. Cependant *on entend les gens sans se fâcher*, et j'oserai prendre, » *avec votre permission*, la liberté de vous *dire mon petit avis.* » *Voulez-vous donc,* Messieurs, *que je vous parle net? vous de-* » *vriez mourir de pure honte* d'être *battus de l'oiseau* pour *le* » *petit malheur qui vous est arrivé.* Si vous vous êtes *mis dans la* » *tête* que vous n'auriez jamais *de guignon, rayez cela de vos* » *papiers.* » Je ne vais pas plus loin, pour ne pas abuser de la patience du lecteur. Voilà pourtant du Térence français tout pur; et ce qu'il faut bien remarquer, la plupart de ces phrases sont prises du *Misanthrope,* c'est-à-dire de celle de ses pièces qui est dans le style le plus noble.

Cet exemple suffit, je crois, pour prouver que ce n'est pas dans Térence qu'un orateur latin moderne doit former son style. On dira peut-être qu'il doit avoir soin de n'employer aucune expression, aucune phrase de cet auteur, qui ne soit autorisée par d'autres bons écrivains; en ce cas, et par cette raison même, il est évident que Térence ne saurait lui servir de modèle.

Mais je vais plus loin, et je demanderai si Térence peut même être un modèle dans un genre d'écrire beaucoup moins sérieux? On prétend que M. Nicole, pour bien traduire les Provinciales en latin, avait lu et relu Térence, et se l'était rendu si familier que sa traduction paraît être Térence même: à cela je n'ai qu'une question à faire. Croit-on que le style épistolaire doive

être le même que celui de la comédie ? Et serait-ce louer un auteur de lettres écrites en français, de dire qu'en le lisant on croit lire Molière ?

J'ai entendu louer quelquefois des ouvrages latins modernes, en disant que le tour des phrases était *très-latin,* que l'ouvrage était plein de *latinismes*. Je veux le croire pour un moment, quoique je doute que les modernes se connaissent en *latinismes* aussi parfaitement qu'ils l'imaginent. Mais Molière dont nous parlions tout à l'heure, et qu'on ne saurait trop citer ici, est plein de gallicismes ; aucun auteur n'est si riche en tours de phrases propres à la langue française ; il est même, pour le dire en passant, beaucoup plus correct dans sa diction qu'on ne pense communément : d'après cette idée, un étranger qui écrirait en français, croirait bien faire que d'emprunter beaucoup de phrases de Molière, et se ferait moquer de lui ; faute d'avoir appris à distinguer dans les gallicismes, ceux qui sont admis dans le genre le plus noble, ceux qui sont permis dans le genre moins élevé, mais sérieux, et ceux qui ne sont propres qu'au genre familier. Or voilà ce qu'il me paraît impossible de démêler quand la langue n'est pas vivante. Je dis plus ; il ne serait peut-être pas difficile de montrer par des exemples, qu'un écrivain français, qui pour paraître bien posséder sa langue affecterait dans ses ouvrages beaucoup de gallicismes (même de ceux qu'on peut se permettre en écrivant), se ferait un style qu'il faudrait bien se garder d'imiter. La diction n'aurait peut-être à la rigueur rien de répréhensible, si on prenait les phrases une à une ; mais il résulterait du tout ensemble un style familier et bourgeois, sans élégance et sans grâces, qui voudrait être simple et naïf, et ne serait qu'ignoble. Le même inconvénient n'est-il pas à craindre dans un ouvrage où l'on aurait affecté beaucoup de latinismes ?

Ce n'est pas tout : croit-on qu'un auteur qui n'aurait absolument formé son style que sur le plus excellent modèle de latinité, sur les ouvrages de Cicéron, et qui n'emprunterait rien que de ce seul modèle, pût être assuré de bien écrire en latin ? Cicéron a écrit dans bien des genres, et ces genres demandaient des styles différens ; il a écrit des dialogues qui pouvaient permettre des expressions familières ou moins relevées que les harangues ; il a écrit surtout un grand nombre de lettres, où certainement il a employé bien des tours de conversation, que le style grave et soutenu n'aurait pas permis ; que faudrait-il penser d'un écrivain qui risquerait ces mêmes phrases dans un discours sérieux ?

Mais, dit-on, nous connaissons, en latin même, la différence

des styles ; nous sentons, par exemple, que la manière d'écrire de Cicéron vaut mieux que celle de Sénèque, que le style de Tite-Live n'est pas celui de Tacite, et ainsi du reste ; donc nous sommes très au fait de la langue latine, et par conséquent très en état de la parler et de l'écrire. Plaisante raison! Nous sentons, il est vrai, la différence d'un style simple à un style épigrammatique, d'un style périodique et arrondi d'avec un style coupé ; il suffit pour cela de savoir la langue très-imparfaitement. Mais connaîtrons-nous la valeur et la nature des mots et des tours, connaissance absolument essentielle pour bien parler et bien écrire la langue? Si nous savons que Cicéron a mieux parlé latin que les autres auteurs, c'est parce que toute l'antiquité l'a dit ; nous en jugeons sur la parole de ses contemporains, et non d'après des nuances que nous ne pouvons sentir.

Mais, dit-on encore, nous nous apercevons que le latin du moyen âge est barbare. Donc nous en sentons la différence d'avec le bon latin, quoique le latin soit une langue morte. Autre excellent raisonnement (1)! C'est comme si on disait : un étranger très-médiocrement versé dans la langue française, s'apercevra aisément que le style de nos vieux et mauvais poëtes n'est pas celui de Racine ; donc cet étranger sera en état de bien écrire en français.

Ménage, dit-on enfin pour dernière objection, écrivait parfaitement en italien ; cependant il n'avait jamais été en Italie, et jamais il n'avait parlé que français aux Italiens qu'il avait vus. Je veux croire, car je ne sais pas si les Italiens en conviendraient, que Ménage écrivait très-bien en leur langue. Il n'avait jamais été en Italie ; à la bonne heure : il n'avait jamais parlé que français aux Italiens qu'il avait vus ; cela n'est guère vraisemblable, mais passe encore : on conviendra du moins qu'il avait eu avec ces Italiens de fréquentes et de profondes conférences sur leur langue ; or cela suffisait à la rigueur pour la bien savoir ; et croit-on qu'il ne les consultât pas sur ses productions italiennes, et qu'il ne se corrigeât pas d'après leurs avis? Pour moi, j'ose assurer que s'il n'avait jamais étudié l'italien que dans les livres, il n'aurait jamais écrit en cette langue que très-imparfaitement. On me permettra même de douter que ses vers italiens fussent aussi bons qu'on nous l'assure, lorsque je vois que ses vers français étaient détestables. Que penser à plus forte raison de ses vers latins, et surtout de ses vers grecs?

On peut faire à peu près la même réflexion sur tant d'écrivains modernes, qui passent pour avoir fait d'excellens vers latins. Par quelle fatalité n'ont-ils jamais pu produire deux vers français supportables! Que faut-il pour faire un bon poëte? De

l'imagination, du goût, de l'oreille; pourquoi des Français, qui prétendent avoir eu le bonheur de posséder ces qualités en parlant une langue morte et étrangère, ne les ont-ils plus retrouvées quand ils ont hasardé de faire des vers dans la leur? Croit-on que si Virgile, Horace, Ovide eussent été nos compatriotes, ils n'eussent pas été d'excellens poëtes français? Et croit-on que s'ils revenaient au monde, ils ne se moquassent pas des vers latins de leurs imitateurs, comme nous nous moquons des vers français que ces imitateurs ont quelquefois eu la sottise de laisser échapper?

Il en est de la latinité moderne, comme de la versification française entre les mains d'un poëte médiocre. Cette latinité ne sert souvent, si je puis m'exprimer ainsi, qu'à couvrir la nudité d'un ouvrage vide de choses, sans idées, sans âme et sans vie. Il faut avouer qu'à cet égard elle est bien commode pour un auteur qui ne sait ni penser ni sentir; et lui, et ceux qui le lisent, sont beaucoup plus occupés des mots que des choses; et il est bien doux en composant de n'avoir rien à produire, et de savoir que ses juges n'y seront pas difficiles. Aussi telle harangue qu'on ne pourrait pas lire, si elle était traduite en français, parce qu'elle ne contient que des idées triviales, est admirée d'un petit cercle de pédans, parce que le style leur en paraît *cicéronien*.

Depuis qu'on a mis en français l'*Éloge de la Folie* par Erasme, je ne connais personne qui ne trouve cet ouvrage fort insipide; dans la nouveauté cependant il eut un grand succès, par la beauté prétendue de la latinité, dont tout le monde croyait être juge, quoique personne ne le pût être.

Parmi les latinistes modernes, il en est un assez peu connu, je ne sais pourquoi, qui me paraît avoir approché plus qu'aucun autre de la latinité et de la manière de Cicéron; je dis *approché,* autant qu'il est possible que nous en jugions, c'est-à-dire très-imparfaitement. Cet écrivain est un professeur de seconde au collége du Plessis, nommé Marin, mort il y a environ quarante ans[1]. (2) Ce même professeur a fait quelques épîtres dans le goût de celles d'Horace, où il paraît aussi, toujours autant qu'il nous est possible d'en juger, avoir assez bien pris le goût et la manière de ce poëte. Or je voudrais que ce Protée, si habile à imiter tous les styles en latin, se fût avisé d'écrire en français, et d'imiter la manière de Racine, de Despréaux, de La Fontaine, de Corneille, de M. de Voltaire, en un mot de quelqu'un de nos bons auteurs. Je doute fort qu'il nous parût en avoir approché si heureusement. Ce qui est certain, c'est que rien n'est si rare parmi nous que de bien imiter le style d'un autre écri-

[1] Au commencement du dix-huitième siècle.

vain, encore moins celui de deux ou trois écrivains différens; pourquoi voudrait-on que cela fût plus facile en latin? Serait-ce parce que nous savons parfaitement notre langue, et très-imparfaitement la langue latine?

Je ne sais si les anciens Romains écrivaient beaucoup en grec; ils avaient au moins cet avantage, qu'ils pouvaient se flatter de parvenir à bien écrire dans cette langue, qui de leur temps était vivante et fort répandue; cependant je vois que les plus illustres d'entre eux se sont appliqués principalement à bien écrire dans leur propre langue; imitons-les sur ce point. C'est déjà un assez grand inconvénient pour nous, que d'être obligés d'apprendre, bien ou mal, tant de langues différentes; bornons notre ambition à bien posséder la nôtre, et à savoir la bien manier dans nos ouvrages. Pour peu que nous en fassions notre étude, nous y trouverons assez de difficultés pour nous occuper entièrement. Les Grecs avaient l'avantage de n'étudier que leur propre langue, aussi nous voyons à quel point de perfection ils l'avaient portée; combien elle était riche, flexible et abondante; en un mot combien elle avait d'avantages sur toutes les langues anciennes, et sur toutes les nôtres.

Néanmoins cette supériorité n'est pas une raison qui doive nous engager à cultiver cette langue de préférence à la française. J'ai entendu quelquefois regretter les thèses de philosophie qu'on a autrefois soutenues en grec dans quelques colléges de l'Université; j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en français. D'abord on y apprendrait à parler sa propre langue, qu'on sait pour l'ordinaire très-mal au sortir du collége; ensuite on serait obligé dans ces thèses de parler raison ou de se taire. Les spectateurs trouveraient trop ridicules en français les sottises qu'on y débite gravement en latin, et auxquelles même on a fait l'honneur de les débiter quelquefois en grec.

Mais autant il serait à souhaiter qu'on n'écrivît jamais des ouvrages *de goût* que dans sa propre langue, autant il serait utile que les ouvrages *de science*, comme de géométrie, de physique, de médecine, d'érudition même, ne fussent écrits qu'en langue latine, c'est-à-dire dans une langue qu'il n'est pas nécessaire en ces cas-là de parler élégamment, mais qui est familière à presque tous ceux qui s'appliquent à ces sciences, en quelque pays qu'ils soient placés. C'est un vœu que nous avons fait il y a long-temps, mais que nous n'espérons pas de voir réaliser. La plupart des géomètres, des physiciens, des médecins, la plupart enfin des Académies de l'Europe, écrivent aujourd'hui en langue vulgaire. Ceux même qui voudraient lutter contre le torrent sont obligés d'y céder. Nous nous contenterons donc d'exhorter les

savans et les corps littéraires qui n'ont pas encore cessé d'écrire en langue latine, à ne point perdre cet utile usage. Autrement il faudrait bientôt qu'un géomètre, un médecin, un physicien, fussent instruits de toutes les langues de l'Europe, depuis le russe jusqu'au portugais; et il me semble que le progrès des sciences exactes doit en souffrir. Le temps qu'on donne à l'étude des mots est autant de perdu pour l'étude des choses; et nous avons tant de choses utiles à apprendre, tant de vérités à chercher, et si peu de temps à perdre.

NOTES.

(1) Ce dernier raisonnement, si péremptoire, est d'un chanoine de Rouen, qui n'ayant jamais été attaqué, ni même connu de l'auteur de cet article, a jugé à propos de lui dire beaucoup d'injures dans une critique qu'il a faite de trois ou quatre des nombreux articles donnés par cet homme de lettres à l'*Encyclopédie* [1]. Ce chanoine de Rouen est auteur, par malheur pour lui, d'une élégie latine sur la mort de M. de Fontenelle, dont on n'a pas fait, dans les colléges même, tout le cas que l'auteur aurait désiré. Personne ne serait donc plus intéressé que lui à soutenir, que s'il n'a pas mieux réussi dans ses vers latins, c'est que la chose est impossible. Mais chacun entend comme il peut ses intérêts. Quoi qu'il en soit, on profitera de cette occasion pour donner à ce chanoine quelques avis utiles. On l'avertira donc, 1°. de ne pas mettre sur le compte de l'auteur qu'il attaque, des fautes de copiste ou d'impression visibles, et dont il y en a même qui ont été corrigées dans les *Errata*. 2°. De ne pas citer à deux reprises différentes (pag. 23 et 178 de sa brochure) l'article *Astronomie*, comme contenant des choses qui ne s'y trouvent nullement. 3°. De ne pas croire (page 23) qu'un livre n'existe point, parce qu'il ne lui est pas connu; par exemple, l'ouvrage imprimé au Louvre en 1693, et cité partout sous le titre de *Recueil des Voyages de l'Académie*. L'exactitude, disait un homme d'esprit, est la vertu d'un sot; cet homme d'esprit avait tort en cela; mais il est au moins certain que ce devrait être la vertu d'un critique qui reprend dans un ouvrage les points et les virgules, et qui assaisonne sa censure de beaucoup d'invectives. On l'avertira 4°. de plaisanter le moins qu'il pourra; de ne pas dire par exemple (page 167) en parlant d'un journaliste qu'il veut décrier, que *c'est tout au plus un homme propre à panser la mule de Photius*. 5°. De ne pas appeler (page 171) l'Imitation de J.-C. *un ouvrage de goût;* de ne pas croire (page 173) qu'il faille *du goût* pour être érudit; et de ne pas conclure (page 169) qu'on fait bien d'écrire en latin

[1] Cette critique se trouve dans une brochure publiée par le chanoine contre le Dictionnaire encyclopédique.

des ouvrages de *goût*, parce que de grands hommes, tels que Bayle, Newton, et beaucoup d'autres, ont écrit dans cette langue des ouvrages de *science*. 6°. De se borner, dans ses critiques, à relever les erreurs de dates, de noms propres, d'une lettre mise pour une autre, d'une virgule de trop ou de moins, et autres méprises de cette espèce, à condition cependant qu'il y sera fort exact, ce qui ne lui arrive pas toujours; mais de ne pas toucher aux raisonnemens bons ou mauvais, et de s'abstenir de raisonner lui-même le plus qu'il lui sera possible. On vient de voir un échantillon de sa dialectique, en faveur de la latinité des modernes. En voici un autre de cette dialectique, en faveur des moines, qu'il paraît chérir beaucoup. Il prétend (page 172) que des religieux, voués par état à la prière, doivent être plus propres par cette raison même à faire des progrès dans la physique, la géométrie et les autres sciences profanes, parce que S. Thomas nous asssure qu'il avait plus appris de théologie dans la prière que dans l'étude. 7°. Enfin, on conseille à ce critique de ne point attaquer grossièrement des hommes tels que M. de Voltaire, dont toutes les satires du chanoine, latines et françaises, ne pourraient effleurer la réputation. De plus forts que cet adversaire y ont échoué, et même s'en sont repentis.

(2) Voici le commencement d'une harangue de ce professeur, prononcée à la rentrée des classes, et qui a pour sujet : *De hilaritate magistris in docendo necessaria.*

Meditanti mihi justam orationem apud vos plenamque gravitatis, auditores, suspicio incidit, quæ me cum initio movisset parum, confidentiùs tamen existimata fecit, ut omissis gravibus et seriis, maluerim ad jucunda mentem stylumque traducere. Sic cogitabam ipse mecum, animos vestros, longa studiorum intermissione laxatos, paulatim et quibusdam quasi gradibus revocandos esse ad seria, nec protinus gravitate sermonis alienandos. Nimirùm fastidit animus vel optima quæque, nisi tempestive se offerant; nec facile admittit severitatem, cum semel occupavit hilaritas.

On peut s'assurer que tout le reste du discours, et même les autres harangues prononcées par ce professeur, sont dans ce goût de latinité. Voyez le recueil intitulé : *Selectæ Orationes quorumdam celeberrimorum ex Universitate Parisiensi professorum.* Paris, 1728. Il me semble qu'aucun moderne, autant encore une fois qu'il nous est permis d'en juger, n'a approché de si près de la manière de Cicéron. Quand on est condamné à écrire en latin, il y a certainement quelque mérite à imiter de la sorte les bons modèles. J'ignore pourquoi ce professeur n'a pas dans l'Université une réputation du moins égale à celle des Hersan, des Rollin, des Coffin et des Grenan. J'ose même le croire supérieur aux Jouvency, aux Commire et aux autres jésuites tant célébrés sur le Parnasse latin moderne. Je remarquerai à cette occasion, qu'un professeur de l'école militaire, très-versé, à ce qu'on assure, dans la langue latine, a prétendu récemment, et

même entrepris de prouver, qu'il y avait un grand nombre de fautes dans quelques pages du père Jouvency. Que ce professeur ait tort ou raison, voilà deux habiles latinistes modernes dont l'un reproche à l'autre des erreurs grossières; en faut-il davantage pour prouver que les modernes savent très-imparfaitement le latin?

Quoi qu'il en soit, voici encore quelques vers d'une épître du professeur Marin, adressée à feu M. Boivin, de l'Académie Française, et qui a pour sujet : *De Festivo*. On jugera s'il n'y a pas autant approché, en apparence, de la manière d'Horace, qu'il a approché de celle de Cicéron dans sa prose latine.

Sæpè mihi risum, bilem propè, movit ineptus
Vatum error, qui se festivos posse videri
Quandocumque volent, sperant; imò fore, ut ipsis
Accurrant jussi condendo in carmine risus.
« *Jam sordent mihi magna poemata, Flaccius inquit,*
» *Nescio quæ major lepidis est gratia nugis;*
» *Has curo solas deinceps, et totus in his sum.* »
Si recte possis, laudo, et non est melius quid.
Verum age, dum calamos et scrinia in versibus aptas
Digna tuis, Flacci, bonus accipe, pauca loquamur.

Nous dirons aussi à cette occasion que le P. de La Rue nous paraît avoir assez bien imité, en apparence, la versification de Virgile. En voici un exemple tiré des poésies de ce jésuite.

Belgicus hos animos, et inexsuperabile robur
Nequicquam infrendens sensit leo : quique priores
Luserat ante minas, vestrisque interritus armis
Obluctari ultrò gaudebat, et obvius ire,
Ille ducum seriem egregiam, collectaque cernens
Agmina, et immensam Lodoici in pectore gentem,
Horret ad aspectum, nec jam ausus sistere contrà,
Indociles iras et colla ferocia subdit.

Et dans une autre pièce :

Ultrà sidereos axes et lucida cœli
Convexa, innumeris ædes suffulta columnis,
Latior et terris et latior æquore surgit.
Illic porticibus tercentum impressa superbis
Fata hominum, variique suo stant ordine casus,
Quæ lux quemque solo inducet, quæ tradita cuique
Sint vitæ spatia, et quæ meta novissima vitæ.
Ast animæ illustres, et clarum in nomen ituræ,
Seu quas imperii decus olìm, orbisque regendi
Cura manet, seu quas factorum gloria, et ardens
Evehet ad superos per mille pericula virtus,
Semotæ turbâ et satis popularibus, omnes
Distinctas habuere paresque laboribus aulas.

Cette versification tient, ce me semble, à la fois de Virgile et d'Ovide, et paraît tenir plus du premier; en tout l'imitation y semble moins exacte que dans les deux morceaux du professeur Marin, rapportés ci-dessus. Mais, encore une fois, que nous sommes peu en état d'apprécier cette sorte d'imitation!

MORCEAUX CHOISIS
DE TACITE,

AVEC DES NOTES ET DES OBSERVATIONS

SUR L'ART DE TRADUIRE;

SUIVIS DE LA TRADUCTION

DE QUELQUES AUTRES MORCEAUX

DE DIFFÉRENS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES.

OBSERVATIONS

SUR

L'ART DE TRADUIRE EN GÉNÉRAL,

ET SUR CET ESSAI DE TRADUCTION EN PARTICULIER.

Ce ne sont point ici des lois que je viens dicter. Ceux de nos bons écrivains qui se sont exercés avec succès dans l'art de traduire, auraient plus de droit de s'ériger en législateurs; mais ils ont mieux fait que de transcrire des règles, ils ont donné des exemples. Etudions l'art dans leurs ouvrages, et non dans quelques décisions mal assurées, sur lesquelles on dispute. Quels préceptes en effet sont préférables à l'étude des grands modèles? Celle-ci éclaire toujours, ceux-là nuisent quelquefois. Dans tous les genres de littérature, la raison a fait un petit nombre de règles, le caprice les a étendues, et le pédantisme en a forgé des fers que le préjugé respecte, et que le talent n'ose briser. De quelque côté qu'on se tourne dans les beaux-arts, on voit partout la médiocrité dictant les lois, et le génie s'abaissant à lui obéir. C'est un souverain emprisonné par des esclaves. Cependant, s'il ne doit pas se laisser subjuguer, il ne doit pas non plus tout se permettre. Cette règle, si utile, au progrès de la littérature, doit s'étendre, ce me semble, non-seulement aux ouvrages originaux, mais aux ouvrages d'imitation même, tels que sont les traductions. Essayons, dans cet écrit, d'éviter les deux excès d'une rigueur et d'une indulgence également dangereuses. Nous examinerons d'abord les lois de la traduction, eu égard au génie des langues, ensuite relativement au génie des auteurs, enfin par rapport aux principes qu'on peut se faire dans ce genre d'écrire.

On croit communément que l'art de traduire serait le plus facile de tous, si les langues étaient exactement formées les unes sur les autres. J'ose croire que dans ce cas on aurait plus de traducteurs médiocres et moins d'excellens. Les premiers se borneraient à une traduction servilement littérale, et ne verraient rien au-delà. Les autres y voudraient de plus l'harmonie et la facilité du style, deux qualités que les bons écrivains n'ont jamais négligées, et qui font même le caractère de quelques uns. Ainsi le traducteur aurait besoin d'une extrême finesse pour distinguer dans quel cas la perfection exacte de la ressemblance

pourrait céder aux grâces de la diction sans trop s'affaiblir. Une des grandes difficultés de l'art d'écrire, et principalement des traductions, est de savoir jusqu'à quel point on peut sacrifier l'énergie à la noblesse, la correction à la facilité, la justesse rigoureuse à la mécanique du style. La raison est un juge sévère qu'il faut craindre, l'oreille un juge orgueilleux qu'il faut ménager. On ne doit donc pas se faire une règle de traduire littéralement, dans les endroits même où le génie des langues ne paraît pas s'y opposer, quand la traduction sera d'ailleurs sèche, dure et sans harmonie.

Quoi qu'il en soit, la différence de caractère des langues ne permet presque jamais les traductions littérales, délivre le traducteur de l'espèce d'écueil dont nous venons de parler, de la nécessité où il se trouverait quelquefois de sacrifier l'agrément à la précision, ou la précision à l'agrément. Mais l'impossibilité où il se trouve de rendre son original trait pour trait, lui laisse une liberté dangereuse. Ne pouvant donner à la copie une parfaite ressemblance, il doit craindre de ne lui pas donner tout ce qu'elle peut avoir. D'ailleurs, si les finesses de notre propre langue exigent de nous tant d'étude pour être bien connues, combien n'en faut-il pas pour démêler encore les finesses d'une langue étrangère? et qu'est-ce qu'un traducteur sans cette double connaissance ?

Il en est quelques uns qu'on croirait devoir être moins gênés sur cet article ; ce sont les traducteurs des anciens. Si les finesses de la diction leur échappent dans l'original, elles n'échappent pas moins à leurs juges. Cependant, par une destinée bizarre, ces traducteurs sont traités plus sévèrement que les autres. La superstition en faveur de l'antiquité nous fait supposer que les anciens se sont toujours exprimés de la manière la plus heureuse; notre ignorance tourne au profit du modèle et au détriment de la copie : le traducteur nous paraît toujours, non au-dessous de l'idée que l'original nous donne de lui-même, mais au-dessous de celle que nous en avons : et pour rendre la contradiction entière, nous admirons en même temps cette foule de latinistes modernes, dont la plupart, insipides dans leur propre langue, nous en imposent dans une langue qui n'est plus ; tant il est vrai qu'en fait de langues, comme en fait d'auteurs, tout ce qui est mort a grand droit à nos hommages.

Mais est-il bien vrai, dira-t-on, que les langues aient un caractère différent? Nous n'ignorons pas que des littérateurs modernes qui se piquaient d'esprit philosophique, et qui en ont montré quelquefois, ont soutenu l'opinion contraire ; absurdité qu'on a, suivant l'usage, très-injustement reprochée à l'esprit

philosophique, qui était bien éloigné de la dicter. Entre les mains d'un homme de génie, chaque langue se prête sans doute à tous les styles ; elle sera, selon le sujet et l'écrivain, légère ou pathétique, naïve ou sublime ; en ce sens, les langues n'ont point de caractère qui les distingue : mais si toutes sont également propres à chaque genre d'ouvrage, elles ne le sont pas également à exprimer une même idée : c'est en quoi consiste la diversité de leur génie.

Les langues, en conséquence de cette diversité, doivent avoir les unes sur les autres des avantages réciproques ; mais leurs avantages seront en général d'autant plus grands, qu'elles auront plus de variété dans les tours, de brièveté dans la construction, de licences et de richesse : cette richesse ne consiste pas à pouvoir exprimer une même idée par une abondance stérile de synonymes, mais chaque nuance d'idées par des termes différens.

De toutes les langues modernes cultivées par les gens de lettres, l'italienne est la plus variée, la plus flexible, la plus susceptible des formes qu'on veut lui donner ; aussi n'est-elle pas moins riche en bonnes traductions qu'en excellente musique vocale, qui n'est elle-même qu'une espèce de traduction. Notre langue, au contraire, est la plus sévère de toutes dans ses lois, la plus uniforme dans sa construction, la plus gênée dans sa marche. Faut-il s'étonner qu'elle soit l'écueil des traducteurs, comme elle est celui des poëtes? Mais quel doit être l'effet de ces difficultés? de nous faire estimer davantage nos bons auteurs, puisqu'elles n'ont pas le pouvoir de nous délivrer des médiocres.

Si les langues ont leur génie, les écrivains ont aussi le leur. Le caractère de l'original doit donc passer aussi dans la copie. C'est la règle qu'on recommande le plus, mais qu'on pratique le moins, et sur l'observation de laquelle les lecteurs même ont le plus d'indulgence. Combien de traductions, semblables à des beautés régulières sans âme et sans physionomie, représentent de la même manière les ouvrages les plus disparates? C'est là, si on ose le dire, l'espèce de contre-sens qui fait le plus de tort à une traduction ; les autres sont passagers et se corrigent, celui-ci est continu et sans remède. Les taches qu'on peut faire disparaître en les effaçant, ne méritent presque pas ce nom ; ce ne sont point les fautes, c'est le froid qui tue les ouvrages ; ils sont presque toujours plus défectueux par les choses qui n'y sont pas, que par celles que l'auteur y a mises.

Il est d'autant plus difficile de représenter l'original dans une traduction, qu'il est souvent aisé de se méprendre à ses traits, et de ne le voir que par une face. Un écrivain, par exemple,

aura dans son style un double caractère, la concision et la vivacité; car il ne faut pas croire que ces deux qualités soient nécessairement unies, la brièveté peut se trouver avec le froid et la sécheresse. Cependant un traducteur, pour ressembler à l'auteur dont nous parlons, se contentera d'être concis; mais il sera concis sans être vif, et dès lors la partie la plus précieuse de la ressemblance est manquée.

Mais comment se revêtir d'un caractère étranger, si l'on n'y est pas disposé par la nature? Les hommes de génie ne devraient donc être traduits que par ceux qui leur ressemblent, et qui se rendent leurs imitateurs, pouvant être leurs rivaux. On dira qu'un peintre, médiocre dans ses tableaux, peut exceller dans les copies; mais il n'a besoin pour cela que d'une imitation servile; le traducteur copie avec des couleurs qui lui sont propres.

Le caractère des écrivains est ou dans la pensée, ou dans le style, ou dans l'un et dans l'autre. Les écrivains dont le caractère est dans la pensée, sont ceux qui perdent le moins en passant dans une langue étrangère. Corneille doit donc être plus facile à traduire que Racine, et, ce qui peut-être semblera paradoxe, Tacite doit l'être plus que Salluste : Salluste dit tout, mais en peu de mots, mérite qu'une traduction a peine à conserver; Tacite sous-entend beaucoup et fait penser son lecteur, mérite qu'une traduction ne peut faire perdre.

Les écrivains qui joignent la finesse des idées à celle du style, offrent plus de ressources au traducteur que ceux dont l'agrément est dans le style seul. Dans le premier cas, il peut se flatter de faire passer dans la copie le caractère de la pensée, et par conséquent au moins la moitié de l'esprit de l'auteur; dans le second cas, s'il ne rend pas la diction, il ne rend rien.

Dans cette dernière classe d'auteurs, plus ingrats pour la traduction que toutes les autres, les moins rebelles sont ceux dont la principale qualité est de manier élégamment leur langue; les plus intraitables, ceux dont la manière d'écrire est à eux. Les Anglais ont assez bien traduit quelques tragédies de Racine; je doute qu'ils traduisissent avec le même succès les fables de La Fontaine, l'ouvrage peut-être le plus original que la langue française ait produit; l'*Aminte*, pastorale pleine de ces détails de galanterie, et de ces riens agréables que la langue italienne est si propre à rendre, et qu'il faut lui laisser; enfin les *Lettres de madame de Sévigné*, si frivoles pour le fond, et si séduisantes par la négligence même du style. Quelques étrangers les ont méprisées, n'ayant pu les traduire : en effet, rien n'abrège tant les difficultés que le mépris.

On a demandé si les poëtes pouvaient être traduits en vers,

surtout dans notre langue, qui n'admet point, comme l'italien et l'anglais, les vers non rimés, et qui ne permet rien ni au traducteur ni au poëte? Plusieurs de nos écrivains, par amour pour les difficultés, ou pour la poésie, ont prétendu qu'on ne pouvait rendre les poëtes en prose, que c'était les défigurer, les dépouiller de leur principal charme, la mesure et l'harmonie. Il reste à demander si l'on n'est pas réduit, en vers, à les imiter plutôt qu'à les traduire? La différence seule d'harmonie dans les deux langues, oppose une difficulté insurmontable aux traductions en vers. Croit-on que notre poésie, avec ses rimes, ses hémistiches toujours semblables, l'uniformité de sa marche, et, si on l'ose dire, sa monotonie, puisse représenter la cadence variée de la poésie grecque et latine? mais la différence d'harmonie est encore le moindre obstacle. Qu'on interroge ceux de nos grands poëtes qui ont fait passer avec succès en notre langue quelques beaux endroits de Virgile ou d'Homère: combien de fois ont-ils été forcés de substituer aux idées qu'ils ne pouvaient rendre, des idées également heureuses et prises dans leur propre fonds, de suppléer aux vers d'image par des vers de sentiment, à l'énergie de l'expression par la vivacité des tours, à la pompe de l'harmonie par des vers pensés? Je n'en citerai qu'un exemple. On connaît ces beaux vers de Virgile sur les malheureux qui se sont donnés la mort:

> .... *Qui sibi lethum*
> *Insontes peperêre manu, lucemque perosi*
> *Projecêre animas.*

Détestant la lumière, ils ont, dit le poëte, *jeté la vie loin d'eux.* Le génie timide de notre langue ne permettait pas d'employer cette image, toute animée et toute noble qu'elle est; un de nos grands poëtes y a substitué ces deux beaux vers:

> Ils n'ont pu supporter, faibles et furieux,
> Le fardeau de la vie imposé par les dieux.

Peut-être est-il difficile de décider auquel des deux poëtes on doit donner la préférence; mais il est aisé de voir que les vers français ne sont nullement la traduction des vers latins. Traduire un poëte en prose, c'est mettre en récitatif un air mesuré; le traduire en vers, c'est changer un air mesuré en un autre qui peut ne lui céder en rien, mais qui n'est pas le même. D'un côté, c'est une copie ressemblante, mais faible; de l'autre, c'est un ouvrage sur le même sujet, plutôt qu'une copie. Mais que faut-il donc faire pour bien connaître les poëtes qui ont écrit dans une langue étrangère? Il faut l'apprendre.

Que conclure de ces réflexions? Si l'on mesurait uniquement

le mérite à la difficulté vaincue, souvent il y en aurait moins à créer qu'à traduire. Dans les hommes de génie, les idées naissent sans efforts, et l'expression propre à les rendre naît avec elles; exprimer d'une manière qui nous soit propre des idées qui ne sont pas à nous, c'est presque uniquement l'ouvrage de l'art, et cet art est d'autant plus grand qu'il ne doit point se laisser voir. Mais quelque caché qu'il soit, nous savons toujours qu'il y en a eu, et c'est pour cela que nous préférons les ouvrages originaux aux ouvrages d'imitation. La nature ne perd jamais ses droits sur nous; les productions auxquelles elle a présidé seule, sont toujours celles qui nous touchent davantage. Ainsi les fruits nés dans leur sol naturel par une culture ordinaire et des soins médiocres, sont préférés aux fruits étrangers qu'on a fait naître dans ce même sol avec beaucoup de peine et d'industrie; on goûte les derniers, et l'on revient toujours aux autres.

Cependant, en accordant aux écrivains créateurs le premier rang qu'ils méritent, il semble qu'un excellent traducteur doit être placé immédiatement après, au-dessus des écrivains qui ont aussi bien écrit qu'on le peut faire sans génie. Mais il y a parmi nous une espèce de fatalité attachée à tous les arts qui consistent à se revêtir d'un personnage étranger. Il en est que nous avons avilis par le préjugé le plus injuste; il en est que nous ne considérons pas assez, et le métier de traducteur est de ce nombre.

Ce n'est pas seulement cette injustice qui rend leur travail si ingrat, et le nombre de bons traducteurs si petit. Quoiqu'ils trouvent dans l'exercice de leur art assez d'entraves qu'ils ne peuvent rompre, nous avons pris plaisir à resserrer gratuitement leurs liens, comme pour nuire à leur encouragement et à nos intérêts.

Le premier joug qu'ils souffrent qu'on leur impose, ou plutôt qu'ils s'imposent eux-mêmes, c'est de se borner à être les copistes plutôt que les rivaux des auteurs qu'ils traduisent. Superstitieusement attachés à leur original, ils se croiraient coupables de sacrilége s'ils l'embellissaient, même dans les endroits faibles; ils ne se permettent que de lui être inférieurs, et n'ont pas de peine à réussir. C'est à peu près comme si un graveur habile, qui copie le tableau d'un grand maître, s'interdisait quelques touches fines et légères pour en relever les beautés, ou pour en masquer les défauts. Le traducteur, trop souvent forcé de rester au-dessous de son auteur, ne doit-il pas se mettre au-dessus quand il le peut? Objectera-t-on qu'il est à craindre que cette liberté ne dégénère en licence? Quand l'original sera bien choisi, les occasions de le corriger ou de l'embellir seront rares; si elles sont fréquentes, il ne vaut pas la peine qu'on le traduise.

Un second obstacle que les traducteurs se sont donné, c'est la timidité qui les arrête, lorsqu'avec un peu de courage ils pourraient se mettre à côté de leurs modèles. Ce courage consiste à savoir risquer des expressions nouvelles, pour rendre certaines expressions vives et énergiques de l'original. On doit sans doute user de pareilles licences avec sobriété ; elles doivent de plus être nécessaires. Et quand le seront-elles ? sera-ce dans les occasions où la difficulté de traduire ne viendra que du génie des langues? chacune a ses lois, qu'il n'est pas permis de changer ; parler latin en français, serait plutôt une entreprise bizarre qu'une hardiesse heureuse. Mais quand on aura lieu de juger que l'auteur aura hasardé dans sa langue une expression de génie, c'est alors qu'on pourra en chercher de pareilles. Or qu'est-ce qu'une expression de génie? ce n'est pas un mot nouveau, dicté par la singularité ou par la paresse ; c'est la réunion nécessaire et adroite de quelques termes connus, pour rendre avec énergie une idée nouvelle. C'est presque la seule manière d'innover qui soit permise en écrivant.

La condition la plus indispensable dans les expressions nouvelles, c'est qu'elles ne présentent au lecteur aucune idée de contrainte, quoique la contrainte les ait occasionées. On se trouve quelquefois avec des étrangers de beaucoup d'esprit, qui parlent facilement et hardiment notre langue ; en conversant, ils pensent dans leur langue et traduisent dans la nôtre, et nous regrettons souvent que les termes énergiques et singuliers qu'ils emploient, ne soient point autorisés par l'usage. La conversation de ces étrangers, en la supposant correcte, est l'image d'une bonne traduction. L'original doit y parler notre langue, non avec cette timidité superstitieuse qu'on a pour sa langue naturelle, mais avec cette noble liberté qui sait emprunter quelques traits d'une langue pour en embellir légèrement une autre. Alors la traduction aura toutes les qualités qui doivent la rendre estimable ; l'air facile et naturel, l'empreinte du génie de l'original, et en même temps ce goût de terroir que la teinture étrangère doit lui donner.

Des traductions bien faites seraient donc le moyen le plus sûr et le plus prompt d'enrichir les langues. Cet avantage serait, ce me semble, plus réel que celui que leur attribuait le fameux satirique du dernier siècle, admirateur aussi passionné des anciens, que juge sévère et quelquefois injuste des modernes[1]. « Les Fran-
» çais, disait-il, manquent de goût; il n'y a que le goût ancien
» qui puisse former parmi nous des auteurs et des connaisseurs ;
» et de bonnes traductions donneraient ce goût précieux à ceux

[1] *Voyez* l'Histoire de l'Académie Française, t. 2.

» qui ne seraient pas en état de lire les originaux. » Si nous manquons de goût, j'ignore où il s'est réfugié; ce n'est pas au moins faute de modèles dans notre propre langue, qui ne cèdent en rien aux anciens. Pour ne comparer que des morts, qui osera mettre Sophocle au-dessus de Corneille, Euripide au-dessus de Racine, Théophraste au-dessus de La Bruyère, Phèdre au-dessus de La Fontaine ? Ne bornons donc point notre bibliothèque classique aux traductions, mais ne les en excluons pas. Elles multiplieront les bons modèles; elles aideront à connaître le caractère des écrivains, des siècles et des peuples ; elles feront apercevoir les nuances qui distinguent le goût universel et absolu du goût national.

La troisième loi arbitraire que les traducteurs ont subie, c'est la contrainte ridicule de traduire un auteur d'un bout à l'autre. Par là le traducteur, usé et refroidi dans les endroits faibles, languit ensuite dans les morceaux éminens. Pourquoi d'ailleurs se mettre à la torture pour rendre avec élégance une pensée fausse, avec finesse une idée commune? Ce n'est pas pour nous faire connaître les défauts des anciens qu'on les met en notre langue, c'est pour enrichir notre littérature de ce qu'ils ont fait d'excellent. Les traduire par morceaux, ce n'est pas les mutiler, c'est les peindre de profil et à leur avantage. Quel plaisir peut faire dans une traduction de l'*Énéide*, l'endroit où les Harpies enlèvent le dîner des Troyens ; dans une traduction de Cicéron, les plaisanteries froides et quelquefois grossières qui déparent ses harangues ; dans la traduction d'un historien, les endroits où sa narration n'offre rien d'intéressant, ni par les choses, ni par le style? Pourquoi enfin transplanter dans une langue ce qui n'a de grâces que dans une autre, comme les détails de l'agriculture et de la vie pastorale, si agréables dans Virgile et si insipides dans toutes les traductions en prose qu'on en a faites? Le précepte si sage d'Horace, d'abandonner ce qu'on ne peut traiter avec succès, n'est-il donc pas pour les traductions comme pour les autres genres d'écrire?

Nos littérateurs trouveraient surtout un avantage considérable à traduire ainsi par morceaux détachés certains ouvrages qui renferment assez de beautés pour faire la fortune de plusieurs écrivains, et dont les auteurs, s'ils avaient eu autant de goût que d'esprit, effaceraient ceux du premier rang. Quel plaisir, par exemple, ne feraient pas Sénèque et Lucain, resserrés et réduits ainsi par un traducteur habile? Sénèque, si excellent à citer et si fatigant à lire de suite, qui tourne sans cesse avec une rapidité brillante autour du même objet, différent en cela de Cicéron, qui avance toujours vers son but, mais avec lenteur ;

Lucain, le Sénèque des poëtes, si plein de beautés mâles et vraies, mais trop déclamateur, trop monotone, trop plein de maximes et trop dénué d'images? Les seuls écrivains qui demanderaient à être traduits en entier, sont ceux dont l'agrément est dans leur négligence même, tels que Plutarque dans ses *Vies des Hommes illustres*, où, quittant et reprenant à chaque instant son sujet, il converse avec son lecteur sans l'ennuyer jamais.

Ce qu'on propose ici, de ne traduire les anciens que par morceaux détachés, conduit à une autre réflexion qui, à la vérité, n'a qu'un rapport indirect à la matière présente, mais qui peut être utile. On se borne, dans le cours des études, à mettre entre les mains des enfans un petit nombre d'auteurs, et même à ne leur en montrer pour l'ordinaire qu'une assez petite partie qu'on leur fait expliquer et apprendre : on charge indifféremment leur mémoire de ce que cette partie contient de bon, de médiocre et même de mauvais; et grâces au peu de goût de la plupart des maîtres, les vraies beautés sont pour l'ordinaire celles qu'on leur fait remarquer le moins. Ne serait-il pas infiniment plus avantageux de choisir dans les différens ouvrages de chaque auteur ce qu'ils contiennent de plus excellent, et de ne présenter aux enfans, dans la lecture des anciens, que ce qui mérite davantage d'être retenu? Par ce moyen ils se rendraient propre, non tout ce que les anciens ont pensé, mais ce qu'ils ont pensé de mieux; ils connaîtraient le génie et le style d'un plus grand nombre d'écrivains; ils auraient enfin l'avantage d'orner leur esprit en formant leur goût. Un tel recueil, s'il était fait avec choix, pourrait n'être pas immense, et le temps ordinaire des études suffirait pour se le rendre familier. Nous ne saurions trop exhorter quelque littérateur habile à l'entreprendre; mais ce littérateur devrait posséder deux qualités dont la réunion est assez rare, être profondément versé dans la lecture des anciens, et en même temps être dégagé de toute superstition en leur faveur. Il ne faudrait pas qu'il ressemblât à ce ridicule enthousiaste d'Homère, qui, ayant entrepris de souligner, dans les ouvrages de ce grand poëte, tout ce qu'il y trouverait d'admirable, eut, au bout de trois lectures, souligné son livre d'un bout à l'autre. Un tel homme pouvait-il se flatter de connaître les vraies beautés d'Homère, et Homère lui-même eût-il été flatté d'avoir un pareil admirateur?

Je reviens à mon sujet. Les principes de l'art de traduire, exposés dans ce discours, sont ceux que j'ai cru devoir suivre dans la traduction que je donne de différens morceaux de Tacite : quelques uns de ces morceaux avaient déjà vu le jour; le public

m'a paru les avoir goûtés et en désirer davantage; c'est pour le satisfaire que j'en ajoute ici un beaucoup plus grand nombre; c'est le fruit de quelques momens de loisir que m'ont laissé des travaux très-pénibles et d'un genre tout différent. Cependant je ne prétends pas avoir extrait, à beaucoup près, des ouvrages de Tacite, tout ce qui est digne d'être remarqué. Préjugé de traducteur à part, comme il est sans comparaison le plus grand historien de l'antiquité, il est aussi celui dont il y a le plus à recueillir; mais ce que j'offre aujourd'hui suffira, ce me semble, pour faire connaître les différens genres de beautés dont on trouve le modèle dans cet auteur incomparable, qui a peint les hommes avec tant d'énergie, de finesse et de vérité, les événemens touchans d'une manière si pathétique, la vertu avec tant de sentiment; qui posséda dans un si haut degré la véritable éloquence, le talent de dire simplement de grandes choses, et qu'on doit regarder comme un des meilleurs maîtres de morale, par la triste, mais utile connaissance des hommes, qu'on peut acquérir par la lecture de ses ouvrages. On l'accuse, je le sais, d'avoir peint trop en mal la nature humaine, c'est-à-dire, de l'avoir peut-être trop bien étudiée; d'être obscur, ce qui signifie seulement qu'il n'a pas écrit pour la multitude; d'avoir enfin le style trop rapide et trop concis, comme si le plus grand mérite d'un écrivain n'était pas de dire beaucoup en peu de mots.

On ne peut traduire un homme de génie, si on ne le traduit pas vivement et d'enthousiasme; mais si cet homme de génie est en même temps un écrivain profond, il faut du temps pour l'étudier et pour le rendre; il me semble d'ailleurs en général, que pour éviter tout à la fois la froideur et la négligence du style dans quelque ouvrage de goût que ce puisse être, il est nécessaire et d'écrire vite et de corriger long-temps. Persuadé de ces principes, j'ai fait d'abord cet essai de traduction avec beaucoup de rapidité, et je l'ai revu ensuite avec toute l'exactitude et la rigueur dont je suis capable.

La principale chose à laquelle je me suis appliqué, a été de conserver la précision, la noblesse et la brièveté de l'original, autant que me l'a permis mon peu de talent pour lutter contre un écrivain tel que Tacite, et le faible secours d'une langue aussi difficile à manier que la nôtre, aussi ingrate, aussi traînante et aussi sujette aux équivoques. Dans les endroits où il ne m'a pas été possible d'être aussi serré que l'auteur, j'ai coupé le style pour le rendre plus vif, et pour suppléer par ce moyen, quoique imparfaitement, à la concision où je ne pouvais atteindre. J'ai tâché enfin de rendre l'esprit, lorsque je n'ai pu rendre les mots. Les morceaux que j'avais déjà publiés sont re-

touchés en plusieurs endroits, et la plupart des changemens ont pour but de rendre la traduction encore plus énergique et plus concise, sans rien perdre du sens de l'original, et sans donner au style de la dureté et de la sécheresse. J'ai aussi rétabli dans deux ou trois passages le véritable sens sur lequel je m'étais trompé. Si quelquefois je me suis écarté ailleurs du sens qui pourrait être adopté par d'autres, quelquefois même de celui qui a été suivi par la foule des commentateurs et des traducteurs, je crois avoir eu pour cela de bonnes raisons. En général, lorsque le sens m'a paru disputé ou douteux, j'ai choisi le plus beau, parce qu'il y a toujours lieu de croire que c'est celui de Tacite. Quelquefois, ne pouvant faire entendre sans beaucoup de paroles, à des lecteurs ordinaires, toute l'étendue du sens de l'auteur, j'ai mieux aimé en laisser entrevoir la finesse aux seuls lecteurs intelligens, que de l'anéantir dans une périphrase. Quelquefois enfin j'ai pris la liberté d'altérer un peu le sens, quand il m'a paru présenter une image ou une idée puérile; car ma juste admiration pour Tacite ne m'aveugle pas jusqu'au point de me fermer les yeux sur un petit nombre d'endroits où il me paraît au-dessous de lui-même. Tel est, par exemple, à mon avis, ce passage de la vie d'Agricola, où Tacite oppose la rougeur du visage de Domitien à la pâleur des malheureux qu'il faisait exécuter en sa présence, et où il remarque que cette rougeur étant naturelle, préservait le visage du tyran de l'impression de la honte; circonstance petite et frivole, qui ne me paraît digne ni du génie de l'historien, ni du tableau odieux et touchant que présente le spectacle de tant d'innocentes victimes, et du tyran qui les voit expirer.

Quoi qu'il en soit, au reste, du plan que je me suis fait dans cette traduction, je ne dois pas m'attendre qu'il soit goûté de tout le monde. En cette matière, plus qu'en aucune autre, chaque lecteur a, pour ainsi dire, sa mesure particulière, et, si l'on veut, ses préjugés, auxquels il exige qu'un traducteur se conforme. Aussi rien n'est peut-être plus rare en littérature, qu'une traduction généralement approuvée; le fût-elle même dans son ensemble, combien les détails ne prêteraient-ils pas à la critique? Je me trouverais fort heureux, si celle-ci pouvait obtenir le suffrage du petit nombre de gens de lettres, qui, par une connaissance approfondie du génie des deux langues, de celui de Tacite et des vrais principes de l'art de traduire, sont capables d'apprécier mon travail; à l'égard de ceux qui croiront seulement l'être, je n'ai rien à attendre ni à exiger d'eux.

La seule grâce que je désire d'obtenir de ceux que je reconnais pour mes vrais juges, c'est de ne point se borner à relever

mes fautes, mais de m'offrir en même temps le moyen de les corriger quand ils les auront aperçues. De toutes les injustices dont les traducteurs ont droit de se plaindre et dont j'ai déjà marqué plusieurs, la principale est la manière dont on a coutume de les censurer. Je ne parle point des critiques vagues, ineptes, infidèles, qui ne méritent aucune attention; je parle d'une censure qui serait motivée, et même équitable en apparence, et je dis qu'en matière de traduction, elle ne suffirait pas. On peut juger un ouvrage libre, en se bornant à exposer dans une critique raisonnée les défauts qu'on y aperçoit; parce que l'auteur était le maître de son plan, de ce qu'il devait dire, et de la manière de le dire : mais le traducteur est dans un état forcé sur tous ces points, obligé de marcher sans cesse dans un chemin étroit et glissant qui n'est pas de son choix, et quelquefois de se jeter à côté pour éviter le précipice. Ainsi, pour le critiquer avec justice, il ne suffit pas de montrer qu'il est tombé dans quelque faute, il faut le convaincre qu'il pouvait faire mieux ou aussi bien sans y tomber. En vain lui reprochera-t-on que sa traduction manque d'une justesse rigoureuse, si on ne lui fait voir qu'il pouvait conserver cette justesse sans rien perdre du côté de l'agrément; en vain prétendra-t-on qu'il n'a pas rendu toute l'idée de son auteur, si on ne lui prouve qu'il le pouvait sans rendre la copie faible et languissante; en vain accusera-t-on sa traduction d'être trop hardie, si on n'y en substitue une autre plus naturelle et aussi énergique. Corriger les taches d'un auteur est un mérite dans le critique ordinaire; c'est un devoir dans le censeur d'une traduction. Il ne faut donc pas s'étonner, si dans ce genre d'écrire, comme dans tous les autres, les bonnes critiques sont encore plus rares que les bons ouvrages. Et comment ne le seraient-elles pas ? la satire est si commode ! le commun des lecteurs la dispense même d'être fine. C'est en littérature une ressource assurée, je ne dis pas pour être estimé, mais pour être lu.

MORCEAUX CHOISIS
DE TACITE.

Préface des Annales *de Tacite, et fin de l'empire d'Auguste*[1].

ROME fut d'abord soumise à des rois (1). Brutus lui donna la liberté et les consuls. On créait au besoin des dictateurs (2) passagers. Le pouvoir des décemvirs ne dura que deux ans ; les tribuns (3) consulaires cessèrent bientôt. Cinna et Sylla régnèrent peu (4) : le sort des armes fit passer rapidement l'autorité, de Pompée et de Crassus à César, de Lépide et d'Antoine à Auguste, qui sous le nom de *chef* (5) devint le maître de l'État, affaibli par les guerres civiles (6).

D'illustres écrivains ont raconté les succès et les malheurs de l'ancienne république ; l'histoire même d'Auguste a occupé de grands génies, jusqu'au moment où la nécessité de flatter les condamna au silence. La crainte loua, tant qu'ils vécurent, Tibère, Caius, Claude et Néron ; dès qu'ils ne furent plus, la haine, récente encore, les déchira. J'écrirai donc en peu de mots la fin d'Auguste, puis le règne de Tibère et les suivans, sans fiel et sans bassesse : mon caractère m'en éloigne, et les temps m'en dispensent (7).

Après la mort de Brutus et de Cassius, et la défaite de Pompée[2] en Sicile, la république resta sans armée : le parti même de César, depuis l'expulsion de Lépide et le meurtre d'Antoine (8), n'avait plus qu'Auguste pour chef. Il renonça au titre de triumvir, se bornant à celui de consul, et au droit des tribuns *défenseurs du peuple*. Bientôt ayant gagné les soldats par des largesses, le peuple par l'abondance des vivres, tous enfin par la douceur du repos, il s'éleva peu à peu, attirant à lui le pouvoir du sénat, des magistrats et des lois ; personne ne s'y opposait ; les plus courageux avaient péri dans les combats ou par les proscriptions ; le reste des nobles trouvait dans les richesses et les honneurs la récompense de l'esclavage ; ils préféraient la fortune qu'un maître leur assurait, au danger de refuser des chaînes (9). Ce changement même ne déplaisait pas aux provinces, à qui la

[1] Les *Annales* de Tacite contenaient depuis la fin du règne d'Auguste jusqu'à la fin du règne de Néron. Une partie en est perdue.

[2] Sextus Pompée, fils du grand Pompée.

dissension des grands et l'avarice des magistrats faisaient redouter l'empire du sénat et du peuple, et qui voyaient les lois sans vigueur, combattues par la force, par la brigue et par l'argent. Au dedans tout était tranquille; les charges conservaient leurs noms; la jeunesse était née depuis la victoire d'Actium, et presque tous les vieillards au milieu des guerres civiles: qu'il en restait peu qui eussent vu la république!

Rome étant donc asservie, les anciennes mœurs détruites, l'égalité anéantie, tous, les yeux sur le prince, attendaient ses ordres (10), sans crainte pour leur état présent, tant qu'Auguste, dans la force de l'âge, sut maintenir son autorité, sa maison et la paix. Mais quand la vieillesse et les maladies l'eurent affaibli, et que sa fin prochaine fit espérer un changement, quelques uns regrettaient en vain la liberté, plusieurs craignaient la guerre, d'autres la désiraient; la plupart jugeaient d'avance les maîtres dont ils étaient menacés; ils disaient (11) qu'Agrippa [1], d'un naturel féroce, et d'ailleurs ulcéré par son exil, n'avait ni l'âge, ni l'expérience qu'exigeait le fardeau de l'Empire; que Tibère [2] était d'un âge mûr et renommé dans la guerre, mais plein de l'orgueil invétéré des Claudius, et d'une cruauté qui perçait à travers ses efforts pour la cacher; qu'élevé dès sa première enfance dans la maison régnante, on l'avait accablé dès sa jeunesse de consulats et de triomphes; que dans le temps même de son exil à Rhodes, qu'il appelait sa retraite, il ne s'était occupé que de vengeance, de dissimulation et d'infâmes plaisirs; qu'à la tyrannie du fils, la mère joindrait celle de son sexe (12); qu'on allait être l'esclave d'une femme et de deux jeunes gens (13), qui d'abord fouleraient l'État et le déchireraient un jour.

Commencemens de Tibère, et jugemens sur Auguste.

Le nouveau prince se signala d'abord par le meurtre de Postumus Agrippa (14); il fut égorgé, non sans résistance, quoique surpris et sans armes, par un centurion très-déterminé. Tibère n'en dit rien au sénat; Auguste, si on l'en croyait, avait ordonné que dès qu'il aurait les yeux fermés, Agrippa fût tué par le tribun qui le gardait. Il est vrai qu'Auguste ayant porté au sénat des plaintes violentes contre ce jeune homme, l'avait fait exiler par un décret; mais il n'eut jamais la cruauté d'ôter la

[1] Petit-fils d'Auguste par Julie, fille de ce prince. Auguste, par faiblesse pour sa femme Livie, avait relégué Agrippa dans l'île de Planasie.

[2] Tibère était fils de Claudius Néro et de Livie, qui fut depuis femme d'Auguste, et qui engagea ce prince à adopter Tibère.

vie à aucun de ses proches ; et il n'était pas vaisemblable qu'il eût égorgé son petit-fils pour la sûreté du fils de sa femme ; il l'était davantage que Tibère par crainte, et Livie par une haine de marâtre, s'étaient défaits d'un prince incommode et odieux. Le centurion, suivant l'usage militaire, ayant informé Tibère de l'exécution de ses ordres, il répondit qu'il n'en avait point donné, et qu'il fallait rendre compte au sénat. Salluste, qui était dans le secret et avait envoyé l'ordre au tribun, informé de ce discours, craignit d'être accusé et de se perdre, soit par la vérité, soit par le mensonge. Il avertit donc Livie de ne pas divulguer les secrets de la cour, les conseils de ses amis, les services de ses soldats ; *que Tibère réduirait l'autorité à rien, s'il renvoyait tout au sénat ; qu'un souverain ne l'est plus, dès qu'on ne rend pas compte à lui seul.*

A Rome, les consuls, les sénateurs, les chevaliers se précipitaient sous le joug : faux et empressés à proportion de leur rang, et composant leur visage pour ne laisser voir ni gaieté après la mort d'un maître, ni chagrin d'en avoir un nouveau, ils mêlaient la joie aux larmes, et la flatterie aux regrets. Sextus Pompée et Sextus Apuleius, consuls, prêtèrent serment les premiers à Tibère ; ensuite Seius Strabon, préfet des prétoriens, et C. Turanius, intendant des vivres ; enfin le sénat, les soldats et le peuple ; car Tibère mettait toujours les consuls en avant, comme dans l'ancienne république, et comme hésitant à commander. Dans son édit même pour convoquer le sénat, il ne se donnait que la puissance tribunitienne qu'il avait reçue d'Auguste. L'édit était court et modeste ; il y demandait conseil sur les honneurs dus à son père, dont il ne voulait point quitter le corps, se réservant cette seule fonction publique. Mais à l'instant de la mort d'Auguste, il avait, comme empereur, donné l'ordre aux prétoriens, pris des gardes et tout le cortége d'une cour. Des soldats l'accompagnaient au sénat, au *forum ;* il écrivit aux armées en souverain, et ne paraissait irrésolu qu'en parlant au sénat. Son principal motif était la crainte que Germanicus, adoré du peuple, ayant sous sa main tant de légions et les secours immenses des alliés, n'aimât mieux usurper l'empire que de l'attendre. Il voulait d'ailleurs paraître appelé au gouvernement par la voix publique, et non s'y être glissé par les intrigues d'une femme et l'adoption d'un vieillard. On s'aperçut ensuite qu'il feignait aussi cette indécision pour sonder les dispositions des grands ; car il épiait leur contenance et leurs paroles, et s'en souvenait pour les perdre un jour.

Il voulut que le sénat, dans sa première assemblée, ne s'occupât que de la mémoire d'Auguste. Son testament fut apporté

par des vestales. Il nommait héritiers Tibère et Livie, et adoptait celle-ci dans la maison des Jules avec le nom d'Augusta. Au second degré, il nommait ses petits-fils et arrière-petits-fils; au troisième, les principaux de l'État, quoiqu'il les détestât pour la plupart; mais sa vanité ambitionnait les éloges de la postérité.

On délibéra ensuite sur ce qui honorerait le plus sa pompe funèbre: Gallus Asinius proposa de la faire passer par la porte triomphale; Sextus Apuleius, de porter à la tête du convoi les titres des lois d'Auguste, et les noms des peuples qu'il avait vaincus. Valerius Messala fut aussi d'avis de renouveler chaque année le serment à Tibère: l'empereur lui ayant demandé si c'était à son instigation qu'il opinait ainsi, il répondit que c'était de son propre mouvement, et que dans ce qui intéressait l'État, il ne prenait conseil de personne, au risque même de déplaire. Il ne restait plus à employer que ce genre d'adulation (15).

Les sénateurs s'écrient qu'ils porteront le corps au bûcher sur leurs épaules. Tibère (16), avec une orgueilleuse modestie, les en laissa maîtres. Il avertit le peuple par un édit, de ne point troubler les funérailles, comme celles de César, par excès de zèle, et de souffrir qu'Auguste fût brûlé, non dans le *forum*, mais au champ de Mars destiné pour cet objet. Le jour du convoi, on plaça des soldats comme en sentinelle; sujet de risée pour ceux qui avaient vu ou entendu déplorer à leurs pères ce jour où la liberté secouait en vain des chaînes récemment forgées, où le meurtre du dictateur César paraissait un acte de scélératesse aux uns, et d'héroïsme aux autres: *Mais Auguste*, disait-on, *ayant vieilli dans le despotisme, et assuré par ses successeurs l'asservissement de l'État, qu'avait-on besoin de troupes pour la tranquillité de ses obsèques?*

Ce prince fut diversement jugé. La multitude appuyait sur des remarques frivoles; qu'il était mort à Nole, dans la même chambre que son père Octave, et à pareil jour de son élévation à l'empire; qu'il avait été autant de fois consul que Valerius Corvinus et C. Marius ensemble, revêtu trente-sept ans de suite de la puissance tribunitienne, décoré vingt et une fois du nom d'*imperator* [1], et ainsi des autres honneurs multipliés ou imaginés pour lui. Mais les citoyens sensés se partageaient pour louer ou censurer sa vie. Les uns disaient que sa tendresse pour son père [2] et les besoins de l'État, où les lois étaient sans pouvoir, l'avaient forcé à la guerre civile, qui ne pouvait ni se pré-

[1] Nom que les soldats romains donnaient à leurs généraux après une victoire signalée.

[2] C'est-à-dire, pour César qui l'avait adopté.

parer ni se soutenir par des moyens honnêtes; qu'il avait tant accordé à Marc-Antoine et à Lépide, pour punir les meurtriers de son père, que l'imbécile vieillesse de l'un, et les débauches devenues funestes à l'autre, laissaient pour toute ressource à la patrie déchirée le gouvernement d'un seul; qu'Auguste l'avait accepté, non sous le titre de roi ou de dictateur, mais de chef de la république; qu'il avait étendu l'Empire jusqu'à l'Océan et aux fleuves les plus éloignés; réuni vers un même but les légions, les provinces, les flottes; rendu la justice aux citoyens; ménagé les alliés (17), enfin décoré magnifiquement la capitale; qu'il n'avait employé la force que très-rarement, et pour le bien général.

D'autres répliquaient que sa tendresse pour son père et les besoins de l'État avaient servi de masque à son ambition; qu'il avait gagné les vieux soldats par des largesses, levé des troupes, quoique jeune et particulier, corrompu les légions du consul, et feint de se déclarer pour le parti de Pompée; qu'ayant envahi, par un décret du sénat, les faisceaux et la préture, et s'étant défait d'Hirtius et de Pansa, soit par l'ennemi, soit en faisant empoisonner la blessure de Pansa, et assassiner Hirtius par des soldats gagnés, il s'était emparé de leurs troupes; qu'il avait extorqué le consulat malgré le sénat, et tourné contre la république les armes qu'elle lui mettait à la main contre Antoine; que ses proscriptions et ses distributions de terres n'étaient pas même louées de ceux qui en avaient joui (18); qu'il avait pu immoler Cassius et les Brutus [1] aux mânes de son père, quoiqu'il eût peut-être dû sacrifier sa haine au bien public; mais qu'il avait trompé Sextus Pompée par une fausse paix, Lépide par une fausse amitié; qu'Antoine, endormi et joué par les traités de Tarente et de Brindes, et par son mariage avec Octavie [2], avait payé de sa vie cette alliance perfide; qu'à la vérité la paix était venue, mais ensanglantée par la défaite de Lollius et de Varus, et à Rome par le meurtre des Varrons, des Egnatius, des Jules. On lui reprochait jusqu'à sa vie privée; Livie enlevée à son mari, et l'indécente question faite aux pontifes, *s'il était permis d'épouser une femme grosse;* le luxe scandaleux d'Atedius et de Vedius Pollion; enfin Livie, mère funeste à l'État, plus funeste à la maison des Césars; les honneurs des dieux envahis par ses temples et ses statues, et par le culte qu'il exigeait des prêtres; Tibère choisi pour successeur, non par amour pour lui ou pour l'État, mais par une connaissance réfléchie de sa cruauté et de son orgueil, et par l'espoir d'un parallèle avanta-

[1] M. Brutus, l'assassin de César, et Decimus Brutus, un des conspirateurs.
[2] Sœur d'Auguste.

geux avec ce méchant prince (19). En effet, Auguste, quelques années auparavant, redemandant au sénat la puissance tribunitienne pour Tibère, avait jeté dans un discours, d'ailleurs plein d'éloges, quelques reproches en forme d'excuses sur son extérieur, sa parure et sa conduite (20).

Les obsèques d'Auguste achevées, on lui décerna un temple et les honneurs divins. Ensuite on pria Tibère de le remplacer; il répondit par des discours généraux sur son peu de talent, et sur la grandeur de l'Empire : « que le génie seul d'Auguste avait » pu suffire à un tel fardeau; qu'appelé par ce prince au par» tage du gouvernement, l'expérience lui en avait appris le » poids, les difficultés et les risques; que dans une ville si » remplie d'hommes distingués, il ne fallait pas tout confier » à un seul; que la république serait mieux gouvernée par les » travaux réunis de plusieurs. » Il n'y avait dans ce discours qu'une fausse noblesse (21) : Tibère, soit par caractère, soit par habitude, s'exprimait toujours d'une manière vague et ambiguë, même sans projet de cacher sa pensée; mais craignant alors qu'on ne le pénétrât, il redoublait d'obscurité et d'équivoque dans ses paroles. Les sénateurs, qui redoutaient surtout de paraître le deviner, se répandirent en plaintes, en larmes, en prières, embrassant ses genoux, les statues des dieux et celle d'Auguste. Tibère fit alors apporter et lire un mémoire où l'on détaillait les revenus de l'État, ce qu'il y avait de troupes en citoyens et en alliés, les flottes, les royaumes, les provinces, les tributs, les impôts, les dépenses nécessaires ou utiles. Auguste avait tout écrit de sa main, et conseillait, soit par crainte, soit par jalousie, de ne point reculer les bornes de l'Empire.

Le sénat s'étant avili aux supplications les plus basses, il échappa à Tibère de dire, qu'incapable de gouverner le tout, il se chargerait de la partie qu'on voudrait lui confier. *Laquelle*, dit Gallus, *préférez-vous?* Déconcerté par cette question, il se tut un moment; s'étant remis, il répondit : « qu'il lui pa» raissait indécent de choisir ou de refuser une partie, lorsqu'il » désirait qu'on le dispensât du tout. » Gallus, lisant sur le visage de Tibère son mécontentement, répliqua qu'il avait fait cette question, non pour diviser des choses inséparables, mais pour le convaincre par son propre aveu, que la république n'ayant qu'un corps, ne devait avoir qu'une tête. Il fit de plus l'éloge d'Auguste; il rappela à Tibère lui-même ses victoires (22), et tant de magistratures si long-temps et si glorieusement exercées. Mais il ne put adoucir l'empereur, qui le haïssait depuis long-temps.

L. Aruntius, par un discours à peu près semblable, choqua

également Tibère, qui n'avait pourtant aucun sujet de le haïr, mais à qui il était suspect par ses richesses, son activité, ses talens et sa réputation. Car Auguste, dans ses derniers momens, parlant de ceux qui refuseraient de gouverner quoique capables, ou qui le souhaitaient sans en être dignes, ou qui le pouvaient et le désiraient, avait dit que Manius Lepidus y était propre, mais n'en voudrait point; que Gallus en était avide, mais incapable; qu'Arruntius le méritait, et l'oserait dans l'occasion. On s'accorde sur les deux premiers; quelques uns nomment Pison au lieu d'Arruntius. Tous, à l'exception de Lepidus, succombèrent peu après sous des accusations suscitées par Tibère. Haterius et Scaurus blessèrent aussi ce prince soupçonneux, Haterius pour avoir dit: *Jusques à quand*, César, *laisserez-vous la république sans chef?* Scaurus, pour avoir ajouté que Tibère n'ayant point usé de sa puissance tribunitienne pour s'opposer au rapport des consuls, le sénat espérait ne le pas trouver inexorable. Il s'emporta contre Haterius, et ne dit rien à Scaurus, contre lequel il était plus profondément ulcéré. Fatigué enfin par le cri général et les prières de chacun, il se relâcha peu à peu, non en se chargeant expressément de l'Empire, mais en paraissant céder à tant d'instances.

Livie fut aussi accablée d'adulations: les uns voulaient l'appeler (23) *mère de la patrie*, et la plupart ajouter le nom de fils de Julie[1] à celui de César. Tibère répondit qu'il ne fallait pas prodiguer les honneurs aux femmes, et qu'il userait, pour les siens propres, de la même réserve. Au fond, dévoré de jalousie, et se croyant rabaissé par l'élévation d'une femme, il ne lui laissa pas même donner un licteur.

Séditions dans les armées.

Il y avait dans le camp un certain Percennius, autrefois chef de farceurs, puis simple soldat, insolent dans ses discours et instruit dans l'art des histrions pour attrouper la populace. Profitant de la simplicité de ses camarades, inquiets de leur sort depuis la mort d'Auguste, il les échauffait peu à peu durant la nuit par ses discours; le soir, après la retraite des plus sages, il rassemblait les mutins: s'étant joint enfin d'autres chefs de sédition, il haranguait les soldats en leur demandant « pour» quoi ils obéissaient en esclaves à quelques centurions et à très» peu de tribuns; quand oseraient-ils se faire rendre justice, » s'ils n'y forçaient par les prières ou par les armes un prince

[1] Ce nom était aussi celui de Livie. *Voyez* le commencement du cinquième livre des *Annales*. D'ailleurs, Tacite a dit plus haut qu'Auguste, par son testament, avait adopté Livie dans la maison des Jules.

» encore nouveau et mal affermi ; qu'ils avaient long-temps et » lâchement souffert qu'on les forçât à trente ou quarante ans » de service, quoique vieux et estropiés pour la plupart ; que » le congé même ne mettait pas fin à leur esclavage, mais que, » rengagés, sous un autre nom, ils enduraient les mêmes » peines ; que si quelqu'un d'eux survivait à tant de maux, on » le traînait dans des pays éloignés, pour lui donner, sous le » nom de terres, des marais fangeux ou des rochers incultes ; » que le service d'ailleurs était dur et infructueux, leur vie et » leur courage taxés à dix as par jour, dont il fallait acheter » des habits, des armes, des tentes, des dispenses, et l'humanité » des centurions ; mais qu'ils avaient pour solde éternelle, les » coups, les blessures, la dureté de l'hiver, les fatigues de l'été, » une guerre cruelle ou une paix stérile ; que le seul remède » était de servir à certaines conditions, d'exiger un denier de » paie, et le congé au bout de seize ans, sans être retenus plus » long-temps sous le drapeau ; de recevoir leur retraite en ar- » gent, et dans le camp même ; que les prétoriens qui avaient » deux deniers de solde, et qui après seize ans étaient rendus à » leurs familles, couraient apparemment plus de dangers ; qu'il » se taisait sur ces troupes pacifiques, mais qu'entouré de bar- » bares, il voyait l'ennemi de sa tente. »

Vibulenus, autre soldat, s'élevant sur les épaules de ses camarades, devant le tribunal du commandant Blésus : « Hélas ! dit-il » à cette troupe mutinée, et qui avait les yeux sur lui, vous » venez de rendre le jour et la vie à des innocens [1] malheureux ; » mais qui rendra la vie à mon frère, et mon frère à moi ? » L'armée de Germanie vous l'envoyait pour nos intérêts com- » muns ; ce barbare l'a fait assassiner la nuit dernière par ses » gladiateurs, qu'il tient armés pour massacrer les soldats. Ré- » ponds, Blésus, où as-tu jeté le cadavre ? l'ennemi même ne » refuse pas la sépulture. Quand par mes embrassemens, par » mes larmes, j'aurai satisfait à ma douleur, fais-moi égorger » aussi ; permets seulement aux légions de couvrir de terre les » défenseurs de leur cause, immolés pour ce seul crime.

Autre sédition.

Drusus [2], debout, faisait signe de la main qu'on se tût. Les soldats se voyant en force, murmuraient en menaçant, puis tremblaient en regardant le prince ; à un bruit confus succédait

[1] Les séditieux avaient délivré des soldats prisonniers.

[2] Ce prince, fils de Tibère par sa première femme Vipsania Agrippina, avait été envoyé par l'empereur son père pour apaiser les soldats.

un cri séditieux, et tout à coup le silence : agités par des mouvemens contraires, ils inspiraient et ressentaient la crainte.

Drusus, renvoyant leurs demandes au sénat et à son père, est interrompu par leurs cris. « Que vient-il faire, s'il a les » mains liées, pour augmenter notre paie, pour adoucir nos » maux, en un mot pour faire le bien? les coups et la mort, » voilà ce qu'on permet de nous donner. Tibère éludait sous le » nom d'Auguste les demandes des légions; son fils use du même » artifice. Ne verrons-nous jamais que des enfans? N'est-il pas » étrange que les seuls intérêts de l'armée soient renvoyés au » sénat? qu'on le consulte donc aussi pour ordonner les sup- » plices ou les combats. Pourquoi tant de juges pour nous ré- » compenser, et un seul pour nous punir? »

Sédition dans l'armée de Germanicus.

Plusieurs soldats demandèrent l'argent qu'Auguste leur avait légué; ils faisaient des vœux pour Germanicus, tout prêts, s'il le voulait, à lui donner l'empire. Le prince, se croyant souillé de leur crime, se jette en bas de son tribunal; ils lui présentent leurs armes, menaçant de le percer s'il ne remonte. Germanicus s'écrie qu'il préfère la mort à la révolte, tire son épée, et l'allait enfoncer dans son sein, si ceux qui l'entouraient ne l'avaient retenu; mais les plus éloignés, attroupés par pelotons, et, ce qui est à peine croyable, quelques uns même s'approchant, lui criaient de se frapper. Un soldat, nommé Calusidius, lui offrit son épée nue, disant qu'elle était meilleure. Ce trait d'atrocité ayant révolté les furieux même, les amis du prince eurent le temps de l'entraîner dans sa tente.

En ce moment de crainte, tous blâmaient Germanicus de ne pas aller à l'armée du Haut-Rhin chercher de l'obéissance et du secours contre les rebelles, qu'il n'avait que trop ménagés par une conduite faible, par des congés et par de l'argent. S'il faisait trop peu de cas de sa vie, qu'il arrachât du moins à des furieux sans humanité, une épouse enceinte, un fils encore enfant, et les rendît à l'État. Il hésita long-temps; Agrippine[1] protestait que la fille d'Auguste savait braver le péril; il verse beaucoup de larmes dans son sein et sur le jeune prince, et la détermine à partir. Sa marche offrit un triste cortége; l'épouse du général, fugitive, son fils dans ses bras, traînait autour d'elle les femmes de ses amis éplorées, et ne laissait pas moins désolés ceux qu'elle quittait.

Ces plaintes, ces gémissemens, ce spectacle digne d'une ville

[1] Femme de Germanicus et mère de la fameuse Agrippine.

prise d'assaut, et non de la grandeur d'un prince à la tête de son armée, attirèrent l'attention des soldats même. Ils accourent, et demandent *d'où viennent ces cris lamentables ; quel malheur est arrivé ; pourquoi des femmes si respectables vont se réfugier à Trèves, chez des étrangers, sans avoir pour garde un centurion, un soldat même, rien enfin du cortége ordinaire de l'épouse d'un général*.... Ils conjurent, ils pressent Agrippine de retourner au camp et d'y demeurer ; les uns l'arrêtent, les autres courent à Germanicus, qui encore plein de sa douleur et de son indignation, leur tint ce discours.

Discours de Germanicus pour apaiser la sédition de ses soldats.

« Ni ma femme, ni mon fils ne me sont plus chers que mon » père ou la république ; mais mon père sera défendu par sa » propre grandeur, et l'Empire romain par les autres armées ; » pour ma femme et mon fils, dont je sacrifierais volontiers la » vie à votre gloire, je les soustrais à votre fureur, afin que ma » mort seule expie tous les crimes que vous allez commettre, » et que vous n'y ajoutiez pas l'assassinat du petit-fils d'Auguste » et de la belle-fille de Tibère [1]. En effet, que n'avez-vous pas » osé ou profané dans ces derniers temps ? Quel nom donnerai- » je à cette multitude ? Vous appellerai-je *soldats ?* vous qui » avez assiégé à main armée le fils de votre empereur. *Citoyens ?* » vous qui foulez aux pieds l'autorité du sénat, qui avez même » violé ce que l'ennemi respecte, le droit des gens et des am- » bassadeurs (24) ? César fit cesser d'un mot la sédition de son » armée, en appelant *Romains* ceux qui refusaient d'obéir. Un » seul regard d'Auguste contint les légions d'Actium. Nous- » mêmes, qui descendons de ces grands hommes sans les égaler, » nous verrions avec surprise et indignation des soldats espagnols » ou syriens nous mépriser ; et c'est vous, première et vingtième » légions, l'une créée par Tibère, l'autre, compagne de ses vic- » toires et comblée de ses grâces, qui témoignez à votre général » une reconnaissance si flatteuse ? J'apprendrai donc à mon père, » qui ne reçoit que de bonnes nouvelles de toutes les autres pro- » vinces, que ni l'argent ni les congés n'ont pu satisfaire ses » vieux et ses nouveaux soldats ; qu'en ce lieu (25) seul on mas- » sacre les centurions, on chasse les tribuns, on emprisonne les

[1] Agrippine, femme de Germanicus, était fille de Julie, fille d'Auguste, et par conséquent ses enfans étaient arrière-petits-fils de ce dernier prince. Elle était belle-fille de Tibère, par l'adoption que Tibère avait faite de Germanicus.

» députés du sénat; que le camp et les fleuves sont souillés de
» sang; et que je traîne ici ma vie à la merci des factieux (26)?

« Pourquoi, le jour de mon arrivée, m'arrachâtes-vous le fer
» que j'allais enfoncer dans mon sein? Amis imprudens! celui
» qui m'offrait son épée me témoignait plus d'intérêt; j'aurais
» péri sans partager l'opprobre de mon armée; vous auriez
» choisi un chef qui eût à la vérité laissé ma mort impunie,
» mais vengé celle de Varus et de trois légions. Ne permettez
» pas, grands dieux, que les Belges, malgré leurs offres, aient la
» gloire d'avoir défendu le nom romain, et contenu la Germanie.
» Votre âme qui habite les cieux, ô divin Auguste! votre image
» et votre mémoire, ô mon père Drusus [1]! vont, par ces mêmes
» soldats, effacer cette tache; déjà la honte et l'honneur ren-
» trent dans leurs âmes; ils rendront funeste aux ennemis leur
» révolte même. Et vous, dont je lis le repentir sur vos visages,
» si vous voulez rendre au sénat ses députés, à l'empereur l'o-
» béissance, à moi ma femme et mon fils, séparez-vous de la
» contagion, et laissez à part les séditieux; ce sera la preuve de
» votre changement et le gage de votre fidélité. »

Ce discours apaisa la sédition.

Ces nouvelles donnèrent à Tibère de la joie et de l'inquiétude; il voyait avec plaisir la sédition réprimée, mais avec chagrin la gloire militaire de Germanicus et la faveur des soldats, que l'argent et les congés lui donnaient. Cependant il rendit compte de tout au sénat, et s'étendit sur les vertus de son fils, avec trop d'étalage (27) pour paraître sincère. Il loua aussi Drusus d'avoir apaisé les mouvemens d'Illyrie, mais en moins de paroles, et d'un ton plus vrai.

Plaintes contre Tibère.

On ignorait encore à Rome que les troubles d'Illyrie étaient apaisés, lorsqu'on y apprit ceux de Germanie. La ville alarmée se plaignait que Tibère, tandis qu'il se jouait, par une indécision affectée, d'un sénat faible et d'un peuple sans armes, laissât mutiner les troupes, à qui l'autorité naissante de deux jeunes gens ne pouvait en imposer: « Qu'il fallait y aller lui-même,
» et opposer aux rebelles la majesté impériale, sa longue expé-
» rience, le pouvoir de récompenser et de punir; qu'Auguste
» ayant parcouru tant de fois la Germanie dans le déclin de
» son âge, Tibère, dans la force du sien, venait s'asseoir parmi
» les sénateurs, pour chicaner leurs discours; qu'il n'avait que

[1] Germanicus était fils de Drusus, frère de Tibère: ainsi il était neveu de Tibère par le sang, et son fils par adoption.

» trop assuré la servitude de Rome; qu'à l'armée il fallait adou-
» cir les esprits pour leur faire supporter la paix. »

Tibère, malgré ces discours, persista fermement à ne pas quitter le timon des affaires, et à ne risquer ni l'État ni lui-même: agité par des mouvemens contraires, il pensait que l'armée de Germanie était plus nombreuse et appuyée par les forces des Gaulois; celle de Pannonie plus proche et menaçant l'Italie; que s'il allait à l'une par préférence, l'autre en serait révoltée comme d'un affront: au lieu que par ses fils il les visitait toutes deux et sauvait la majesté souveraine, toujours respectée dans l'éloignement; que ces jeunes princes seraient d'ailleurs (28) excusables de renvoyer quelques demandes à leur père; et que s'ils trouvaient de la résistance, l'empereur pouvait les remplacer; mais qu'il n'y avait plus de ressource si l'on méprisait et ses représentations et ses menaces. Néanmoins, feignant d'être prêt à partir, il nomma son cortége, fit préparer ses équipages et armer des vaisseaux; prétextant ensuite tantôt l'hiver, tantôt les affaires, il trompa quelque temps les gens sensés, long-temps le peuple, et très-long-temps les provinces.

Alliance de Ségeste avec les Romains.

Peu de temps après arrivèrent des députés de Ségeste, demandant du secours contre sa nation qui l'assiégeait; Arminius conseillait la guerre et avait pris le dessus. Car chez les barbares, plus on montre d'audace, plus on est jugé citoyen, et digne chef de révolte. Sur cet avis, Germanicus fait rebrousser chemin à son armée, attaque les assiégeans, enlève Ségeste et un grand nombre de ses cliens et de ses proches; parmi eux étaient plusieurs femmes du premier rang, entre autres l'épouse d'Arminius, fille de Ségeste, plus dévouée à son mari qu'à son père; sans répandre une larme, sans prendre le ton de suppliante, elle regardait, les mains croisées, ce qu'elle portait dans son sein. Ségeste, remarquable par sa taille, et rassuré par les preuves de sa fidélité, parla de la sorte à Germanicus.

« Ce jour n'est pas le premier où je marque mon dévouement
» au peuple romain; mis au nombre de vos citoyens par Au-
» guste, votre intérêt a décidé de mes inimitiés et de mes liai-
» sons: ce n'est point haine pour ma patrie, les traîtres font
» horreur à ceux même qu'ils servent; mais le bien de la Ger-
» manie m'a paru lié à celui de Rome, et la paix meilleure que
» la guerre. J'ai donc accusé, auprès de Varus, qui comman-
» dait alors, cet Arminius, le ravisseur de ma fille et l'infracteur
» des traités. Les délais du général, sa négligence, et trop peu

» de ressources dans les lois (29), m'ont fait demander qu'on » mît aux fers Arminius, ses complices, et moi-même. J'en at- » teste cette nuit fatale; que ne fût-elle pour moi la dernière! Je » pleure, sans les justifier, les événemens qui l'ont suivie. J'ai » donné des chaînes à Arminius; j'en ai reçu ensuite de sa fac- » tion. Libre aujourd'hui d'approcher de vous, je préfère la fi- » délité au changement, et la tranquillité au trouble, voulant, » pour toute récompense, écarter le soupçon de perfidie, et fa- » ciliter la réconciliation des Germains, s'ils aiment mieux se » repentir que se perdre. Pardonnez, je vous supplie, à mon » fils [1] la faute de sa jeunesse. Ma fille, je l'avoue, est ici mal- » gré elle; voyez qui doit l'emporter auprès de vous, de la fille » de Ségeste ou de l'épouse d'Arminius. » Germanicus répondit avec bonté, lui accordant toute sûreté pour lui, ses enfans et ses proches.

La nouvelle de la soumission de Ségeste et de cette réception favorable, affligea ou rassura les Germains, selon qu'ils désiraient ou craignaient la guerre. Arminius, d'un naturel violent, furieux d'ailleurs de voir sa femme enlevée, et l'enfant qu'elle portait, esclave avant de naître, courait tout le pays, criant aux armes contre Ségeste et contre Germanicus. « Le digne père, » disait-il avec insulte, le grand général, la redoutable armée, » dont toutes les forces enlèvent une femme! Pour moi j'ai im- » molé trois légions et leurs chefs; je ne fais la guerre ni en » traître ni à des femmes enceintes, mais à force ouverte et à » des soldats: on voit encore dans les forêts de la Germanie les » enseignes romaines que j'y ai consacrées aux dieux de mon » pays... D'autres nations ignorent le joug des Romains, les » supplices et les impôts; nous qui avons secoué ces chaînes et » bravé cet Auguste devenu dieu, ce Tibère son digne héritier, » craindrions-nous un enfant sans expérience, une armée sédi- » tieuse? Si les Germains préfèrent leur patrie et leur famille à » des maîtres, leur indépendance au vil nom de colonies, qu'ils » suivent Arminius à la gloire et à la liberté, plutôt que Ségeste » à la honte et à l'esclavage. »

Conduite de Tibère.

Tibère refusa constamment, malgré les instances du peuple, le titre de *père de la patrie;* il défendit aussi, contre l'avis des sénateurs, que le serment se prêtât en son nom, disant que tout était incertain dans les choses humaines, et que plus il était

[1] Le fils de Ségeste s'était d'abord séparé de son père, qu'il avait rejoint ensuite.

élevé, plus la chute était à craindre. Il n'en parut pas plus citoyen; car il avait remis en vigueur la loi de lèse-majesté, dont le nom était ancien, mais l'objet tout différent. Elle épargnait les discours, et ne punissait que les actions, la trahison à la guerre, la sédition au dedans, les crimes contre l'État et la grandeur du nom romain. Auguste appliqua le premier cette loi aux libelles diffamatoires, pour réprimer l'audace de Cassius Severus à déchirer les personnes distinguées de l'État. Tibère, sur la demande du préteur Pompeïus Macer, si l'on ne changerait rien à cette jurisprudence, répondit qu'il fallait obéir aux lois; il était d'ailleurs aigri par des vers anonymes qui avaient couru contre sa cruauté, son orgueil et ses querelles avec sa mère.

Accusation de Marcellus par Cépio.

Peu de temps après, Granius Marcellus, préteur de Bithynie, fut accusé de lèse-majesté par Crispinus Cépio son questeur, appuyé de Romanus Hispon. Ce Crispinus (30) ouvrit une route qui, par le malheur des temps et par la méchanceté humaine, fut après lui très-fréquentée: sans biens, sans naissance, mais intrigant, flattant par des libelles secrets la cruauté du maître (31), délateur des plus illustres citoyens, il devint par-là puissant auprès d'un seul, et odieux à tous; bien d'autres, à son exemple, passèrent de l'indigence aux richesses, et du mépris à la haine, instrumens de la perte des autres, et ensuite de la leur. Il accusait Marcellus d'avoir tenu de mauvais discours contre Tibère; imputation sans réplique, le délateur ayant choisi, pour charger l'accusé, les excès les plus infâmes du prince; car la vérité des faits rendait les discours vraisemblables. Hispon ajouta, que Marcellus avait une statue plus élevée que celle des Césars, et avait ôté la tête à une statue d'Auguste pour y mettre celle de Tibère. A ce mot, l'empereur furieux, et sortant de sa taciturnité, s'écria qu'il voulait, dans cette cause, jurer et opiner à haute voix pour y obliger les autres. La liberté mourante respirait encore. *En quel rang, César, opinerez-vous,* dit Cneius Pison? le premier? *vous me dicterez mon avis:* le dernier? *je crains de vous contredire sans le vouloir.* Tibère, qui sentit l'indiscrétion de son emportement, se contint, et laissa absoudre l'accusé.

On proposa ensuite de donner au préteur le droit de faire battre de verges les histrions; Haterius Agrippa, tribun du peuple, s'y opposa, et fut vivement attaqué par Asinius Gallus. Tibère gardait le silence, laissant au sénat ce fantôme de liberté.

Politique de Tibère.

La politique de Tibère était de laisser en place jusqu'à leur mort la plupart des gouverneurs, des généraux et des magistrats. On lui attribuait différens motifs, la crainte d'un embarras nouveau, qui lui faisait perpétuer ses premiers choix ; l'envie, pour écarter des honneurs plus de citoyens ; enfin une irrésolution égale à sa finesse. Car sans aimer le mérite supérieur, il haïssait le vice, redoutant pour lui les hommes vertueux, et les scélérats pour l'honneur de l'État (32). Il poussa enfin l'indécision jusqu'à faire rester dans Rome (33) des gouverneurs qu'il avait nommés.

SOULÈVEMENT DES PARTHES.

Sous le consulat de Statilius Taurus et de L. Libon, les royaumes et les provinces d'Orient se soulevèrent. Le trouble commença par les Parthes, qui ayant demandé et reçu de Rome un roi, le méprisaient comme étranger, quoique descendu des Arsacides. C'était Vononès, que Phrahate avait donné pour otage à Auguste. Car Phrahate, quoique vainqueur de nos généraux et de nos armées, prodiguait à Auguste ses hommages ; et pour preuve de son dévouement, lui avait envoyé une partie de sa famille, moins à la vérité par crainte des Romains, que par défiance de ses sujets.

Après la mort de Phrahate et des rois ses successeurs, les grands du royaume, pour y faire cesser les massacres, demandèrent pour roi à Rome, par des ambassadeurs, Vononès, l'aîné des enfans de Phrahate. Auguste se croyant honoré de cette demande, l'envoya comblé de présens. Les barbares le reçurent avec joie, comme un nouveau maître. Bientôt ils rougirent, et crurent avoir dégénéré en appelant de si loin un prince infecté des maximes de leurs ennemis, et en souffrant ou mettant eux-mêmes (34) le royaume des Arsacides au rang des provinces romaines : « A quoi bon, disaient-ils, la gloire d'avoir tué Crassus » et chassé Antoine, s'ils avaient pour maître un esclave de » Tibère, vieilli dans la servitude ? » Vononès les ulcérait encore, vivant tout autrement que ses ancêtres, chassant peu, négligeant le soin des chevaux, allant en litière dans les villes, ridicule par son luxe, par ses festins, par les Grecs qui l'entouraient et conservant précieusement ce que sa nation dédaignait :

son abord facile, son affabilité générale; vertus inconnues aux Parthes, étaient à leurs yeux des vices nouveaux; ils haïssaient en lui le mal et le bien, également contraires à leurs mœurs.

Détails sur Germanicus.

Germanicus, à la veille d'une affaire décisive, voulut sonder les dispositions de ses troupes, mais par des moyens non suspects : il pensait que les centurions et les tribuns cherchaient moins à dire vrai qu'à plaire; que les affranchis étaient rampans, les amis flatteurs; que s'il assemblait les soldats, quelques uns parleraient, et ne seraient que répétés par les autres (35); mais qu'on voyait le fond de leur âme dans leurs repas militaires, où ils s'avouaient en liberté leurs espérances et leurs craintes.

A l'entrée de la nuit, accompagné d'un seul homme, et couvert d'une peau de bête sauvage, il sort par la porte Augurale (36), prend des sentiers inconnus aux sentinelles, traverse le camp, s'approche des tentes, et jouit de sa réputation. Les uns louaient sa naissance, les autres sa bonne mine, la plupart sa patience, sa douceur, le ton sérieux et la gaieté également aimables en lui; tous promettaient de s'acquitter dans le combat, en immolant à sa vengeance et à sa gloire les perfides qui avaient rompu la paix.

Ils tinrent parole[1]; Germanicus ayant harangué et loué les vainqueurs, éleva un trophée d'armes avec cette magnifique inscription : L'ARMÉE DE TIBÈRE CÉSAR, VICTORIEUSE DE L'ELBE AU RHIN, A CONSACRÉ CE MONUMENT A MARS, A JUPITER, A AUGUSTE (37). Il ne se nommait point, soit qu'il craignît l'envie soit qu'il suffît pour lui d'avoir servi l'État.

On ne doutait pas que l'ennnemi découragé ne songeât à demander la paix, et que la guerre ne fût terminée dans la prochaine campagne; mais Tibère écrivait sans cesse à son fils, que le triomphe l'attendait, qu'il avait assez couru de hasards, assez remporté de victoires; qu'il se souvînt des désastres que les vents et les flots seuls avaient causés, sans aucune faute du général; que lui-même, envoyé neuf fois par Auguste en Germanie, avait, plus par la prudence que par la force, soumis les Sicambres, forcé à la paix les Suèves et leur roi Maroboduus; que Rome étant vengée, on pouvait abandonner les Chérusques et les autres nations rebelles à leurs dissensions intérieures. Germanicus demandant un an pour terminer la guerre, Tibère tenta plus fortement sa modestie, lui offrant un second consulat, dont les devoirs exigeaient sa présence, et lui con-

[1] On peut voir dans Tacite le détail du combat et de la victoire de Germanicus.

seillant, s'il restait quelque chose à faire, d'en laisser l'honneur à son frère Drusus, qui ne pouvait cueillir de lauriers et mériter le nom d'*imperator*, qu'en combattant les Germains, seuls ennemis qu'on eût alors. Germanicus obéit, quoiqu'il sentît que, par artifice et par envie, on lui arrachait la gloire qu'il s'était assurée.

Discours sur le luxe.

Octavius Fronto, zélé contre le luxe, proposa de borner, pour chacun, l'argenterie, les meubles et les esclaves..... Gallus lui opposa « que l'opulence des particuliers s'était accrue avec l'Em- » pire ; que cet accroissement datait des temps les plus anciens ; » que les Scipions avaient été plus riches que les Fabrices, en » proportion avec la puissance de l'État : que Rome naissante » avait eu des citoyens pauvres, mais qu'arrivée depuis à tant » de grandeur, ses membres devaient s'en ressentir; que le » nombre des esclaves, l'argenterie, les meubles étaient excessifs » ou modiques, selon l'état du possesseur ; qu'on permettait plus » d'aisance aux sénateurs et aux chevaliers, non comme à des » êtres d'une autre nature, mais par égard pour leurs dignités, » leur ordre, et comme un soulagement nécessaire à leur corps et » à leur esprit ; qu'autrement les premiers de l'État auraient seuls » les travaux à supporter, les risques à courir, et nul adoucisse- » ment à espérer. » L'avis de Gallus, qui couvrait d'un voile honnête l'aveu de nos vices, fut aisément adopté par des auditeurs semblables à lui. Tibère ajouta, que ce n'était pas le temps d'exercer la censure, et que si les mœurs se corrompaient, elles trouveraient un réformateur.

Discours au Sénat, et réponse de Tibère.

Je ne parlerais point de l'interruption des affaires pendant cette année, s'il n'était bon de faire connaître les différens avis de Pison et de Gallus sur cet objet. Quoique l'empereur eût annoncé son absence, Pison soutint que c'était un nouveau motif de travail, afin que, pour l'honneur de l'État, les sénateurs et les chevaliers pussent s'acquitter de leurs emplois, même hors des yeux du prince. Gallus (38), prévenu dans son avis par cette liberté apparente, y opposa, qu'on ne pouvait rien faire de grand, ni de digne du peuple romain, qu'en présence de l'empereur ; qu'il fallait donc réserver pour son retour le concours des peuples de l'Italie et l'affluence des provinces. La contestation fut vive, Tibère écoutant tout en silence ; mais les affaires furent interrompues.

Gallus eut aussi une contestation avec l'empereur. Il demanda

que les magistrats fussent élus tous les cinq ans; que les lieutenans des légions, qui n'avaient pas encore obtenu la préture, y fussent désignés sur-le-champ, et que le prince nommât douze candidats pour chaque année. Ce discours décelait l'intention de sonder les secrets de l'Empire. Tibère, feignant de n'y voir que l'augmentation de sa puissance, dit qu'il était trop pénible pour sa modération, d'avoir tant de choix à faire et à différer; qu'à peine dans les élections annuelles, on évitait de désobliger, même en consolant du délai par une espérance prochaine; quels ennemis ne se ferait-on pas de tous ceux qu'on rejetterait à cinq ans? comment prévoir, dans un si long espace de temps, les dispositions, les alliances, la fortune de chacun? que la nomination faite une seule année d'avance excitait l'orgueil; que serait-ce si on l'anticipait de cinq ans? que c'était quintupler les charges et renverser les lois, qui avaient fixé aux candidats le temps convenable pour montrer leurs talens, pour mériter les honneurs, et pour en jouir.

Par ce discours, modéré en apparence, il sut maintenir son pouvoir. Il aida aussi par des largesses quelques sénateurs. On n'en fut que plus étonné de le voir rebuter durement M. Hortalus, jeune homme d'une famille noble, petit-fils de l'orateur Hortensius, et dont l'indigence était connue. Auguste, par un présent de mille grands sesterces [1], l'avait engagé à se marier, pour empêcher cette illustre maison de s'éteindre. Le sénat étant donc assemblé dans le palais, Hortalus, au lieu d'opiner, montre ses quatre fils qu'il avait placés à l'entrée; et regardant tantôt l'image d'Auguste, tantôt celle d'Hortensius parmi les orateurs, tint ce discours: « Sénateurs (39), j'ai donné » le jour, non par choix, mais par le conseil du prince à ces » infortunés, dont vous voyez le nombre et l'enfance. Mes ancêtres d'ailleurs méritaient une postérité. Pour moi, qui par » les circonstances n'ai pu acquérir ni des richesses, ni la faveur » du peuple, ni l'éloquence, ce bien de notre famille, je me » contentais d'être pauvre sans en rougir, et sans être à charge » aux autres. L'empereur m'a ordonné de me marier. Voici la » tige et les descendans de tant de consuls et de dictateurs; je » ne le dis point par reproche, mais pour vous attendrir. Un » jour, César, ces enfans obtiendront des honneurs de vos » bontés; en ce moment sauvez de l'indigence les petits-fils » d'Hortensius, nourris par Auguste. »

La bonne volonté du sénat fut pour Tibère un motif de la combattre. Il fit à peu près cette réponse: « Si tout ce qu'il y a

[1] Environ cent mille livres. D'autres évaluent cette somme au double (*Voyez* les différentes dissertations publiées sur la valeur du sesterce.)

» de pauvres vient ici demander de l'argent pour ses enfans, » l'État va s'obérer sans rassasier personne. Nos ancêtres n'ont » permis de s'écarter en opinant de l'objet des délibérations, que » pour proposer ce qu'on croit utile à l'État, non pour rétablir » ses affaires et sa fortune; demande qui, accordée ou rejetée, » rend odieux le sénat et son chef. Ce n'est point une prière, » c'est une sollicitation importune et mal placée que de tour- » menter le sénat occupé d'autres affaires, pour arracher la » compassion par le nombre et l'âge de ses enfans, pour me » faire violence à moi-même, et forcer en quelque sorte le tré- » sor public, qu'il faudra remplir par des crimes quand nous » l'aurons épuisé par des profusions. Hortalus, Auguste vous a » fait des largesses, mais sans en être sommé, et sans que l'État » s'obligeât à les perpétuer. L'industrie languira et fera place à » l'indolence, si l'on n'a rien à craindre ni à espérer de soi- » même; chacun, fainéant pour soi, onéreux pour nous, at- » tendra tranquillement des secours étrangers. » Ce discours, quoiqu'approuvé de ceux qui louent dans les princes le bien et le mal, fut reçu du plus grand nombre en silence, ou avec un secret murmure. Tibère s'en aperçut, et dit, après une petite pause, qu'il avait répondu à Hortalus; mais que si le sénat le jugeait à propos, il donnerait deux cents grands sesterces [1] à chacun de ses enfans mâles. Les sénateurs le remercièrent; Hortalus se tut, soit par crainte, soit que dans son infortune il se souvînt de la noblesse de son sang. Tibère ne fit plus rien pour cette famille, quoique réduite à une indécente pauvreté.

Projet hardi d'un esclave.

Cette année, un esclave de Postumus Agrippa [2], nommé Clemens, ayant appris la mort d'Auguste, forma un projet au-dessus de son état, d'aller dans l'île de Planasie, d'en enlever son maître par force ou par adresse, et de le montrer aux armées de Germanie. Bientôt le meurtre d'Agrippa lui inspire un dessein plus grand et plus dangereux. Comme il était à peu près de l'âge et de la figure de son maître, il se cache dans des lieux inconnus, laissant croître ses cheveux et sa barbe: des émissaires choisis par lui répandent qu'Agrippa vit encore; d'abord ils le disent à l'oreille, comme un secret de l'État; le bruit s'étend, est avidement reçu par la multitude, et surtout par les esprits remuans qui désiraient une révolution. L'esclave se mon-

[1] Environ vingt mille livres.

[2] *Voyez* ci-dessus, page 44, le meurtre d'Agrippa, exécuté par ordre de Tibère dans l'île de Planasie, où ce malheureux prince était exilé.

trait dans les villes au déclin du jour, jamais en public, jamais long-temps aux mêmes lieux. Comme la vérité se fortifie par l'attention et par le temps, et les faux bruits par la rapidité et l'incertitude, il se dérobait à la renommée (40) ou la prévenait.

Cependant le bruit se répand en Italie que la bonté des dieux a conservé Agrippa : on le croyait à Rome. Tibère inquiet ne savait s'il emploierait des troupes pour réprimer son esclave, ou s'il laisserait au temps à dissiper cette vaine rumeur; flottant entre la honte et la crainte, il voulait tantôt ne rien mépriser, tantôt ne pas s'effrayer de tout. Enfin il charge Sallustius Crispus d'arrêter Clemens. Tibère lui ayant demandé, dit-on, comment il était devenu Agrippa, il répondit, *comme tu es devenu César.* On ne put arracher de lui le nom de ses complices; et l'empereur n'osant le faire périr en public, ordonna qu'on l'égorgeât dans un lieu secret du palais.

Triomphe de Germanicus.

Le 26 de mai (41), sous le consulat de C. Cælius et L. Pomponius, Germanicus triompha des Chérusques, des Cattes, des Angrivariens, et des autres peuples qui s'étendent jusqu'à l'Elbe; on y vit les dépouilles de l'ennemi, les prisonniers, la représentation des combats, des montagnes, des fleuves : la guerre, que l'envie seule avait prolongée, semblait finie. L'intérêt des spectateurs était augmenté par la noblesse de sa figure, et par cinq enfans qui l'entouraient sur son char; mais on craignait secrètement pour lui, en se souvenant que la faveur publique avait été fatale à Drusus son père; que son oncle Marcellus, adoré de la nation, avait péri à la fleur de son âge; triste et prompte destinée de ce qui était cher à l'État.

Cependant Tibère donna au peuple trois cents sesterces par tête au nom de Germanicus, et voulut être son collègue dans le consulat; mais personne ne fut la dupe de cette fausse amitié; aussi chercha-t-il à écarter ce jeune prince, sous des prétextes honorables qu'il imaginait, ou qu'il saisissait quand ils s'offraient.

Mort de Germanicus, et ses suites.

Germanicus[1] eut une lueur d'espérance; mais bientôt sa faiblesse lui annonçant sa fin, il tint ce discours aux amis qui l'environnaient : « Si une mort naturelle m'enlevait, je pourrais » avec justice me plaindre des dieux même, qui m'arrache-

[1] Germanicus mourut en Syrie, à Épidaphné, faubourg d'Antioche. On croit que Tibère, jaloux de sa gloire, l'avait fait empoisonner par Pison, et que Plancine, femme de Pison, était complice.

» raient, dans la fleur de mon âge, à ma patrie et à ma famille; » mais immolé aujourd'hui par le crime de Pison et de Plancine, c'est dans vos cœurs que je dépose mes dernières prières. » Allez apprendre à mon père et à mon frère les peines cruelles » qu'on m'a suscitées, les perfidies dont j'ai été l'objet continuel, et la mort funeste qui termine ma vie infortunée. Ceux » que les liens du sang et mes espérances m'ont attachés, ceux » même que l'envie a pu indisposer contre moi, pleureront un » jeune prince échappé à tant de combats pour périr au milieu » de sa gloire par la méchanceté d'une femme. Réclamez la » justice du sénat, invoquez les lois. Le principal devoir de » l'amitié n'est pas d'honorer par de vains regrets celui qu'on » a perdu, mais de se souvenir de ses volontés, et de les accomplir. Les inconnus même pleureront Germanicus; vous le » vengerez, si vous l'aimiez plus que sa fortune. Montrez au » peuple romain la petite fille d'Auguste mon épouse : comptez » devant lui mes six enfans. On s'intéressera pour les accusateurs; et si les accusés supposent des ordres infâmes, on les » punira (42) quand on les croirait. » Ses amis, touchant sa main mourante, jurèrent de périr ou de le venger.

Se tournant alors vers Agrippine, il la conjura par les enfans qu'elle lui avait donnés, et par le souvenir qu'elle lui devait, d'adoucir sa fierté, de se soumettre à la rigueur de son sort, et de ne point irriter ses maîtres, en les bravant quand elle serait à Rome. A ces discours publics il joignit, dit-on, des avis secrets de se défier de Tibère. Peu de temps après il expira, laissant dans la désolation la province entière, et les nations dont elle était environnée (43). Les étrangers et leurs rois le pleurèrent : prince aimable pour les alliés, humain envers les ennemis, imprimant le respect par ses discours (44) et par sa présence seule; n'ayant de la grandeur suprême que la dignité qui en relève le prix, et non la hauteur qui la rend odieuse.

Ses funérailles, sans image et sans pompe, furent ornées par le souvenir et l'éloge de ses vertus. On le comparait à Alexandre-le-Grand pour la figure, l'âge, le genre de mort, la proximité même des lieux où ils avaient fini. On disait que l'un et l'autre, d'une figure noble, d'une naissance illustre, à peine âgés de trente ans, avaient péri dans une terre étrangère par la méchanceté des siens; que Germanicus, doux envers ses amis, modéré dans ses plaisirs, époux d'une seule femme, sans enfans naturels, aussi brave et moins téméraire, aurait, sans des ordres dictés par l'envie, asservi les Germains si souvent défaits; que, s'il eût été le souverain et le seul maître des armées, il eût égalé la gloire militaire de cet Alexandre qu'il surpassait par son humanité, sa

tempérance et ses autres vertus. Son corps, avant d'être brûlé, fut exposé nu dans la place publique d'Antioche, destinée à sa sépulture. Il est incertain si l'on y reconnut des marques de poison. On en parla diversement, selon l'intérêt qu'on prenait à Germanicus et les soupçons dont on était prévenu, ou selon l'amitié qu'on avait pour Pison.

Agrippine, quoique malade et épuisée de douleur, forçant tout ce qui retardait sa vengeance, s'embarque avec les cendres de Germanicus et ses enfans. Chacun s'attendrissait sur cette princesse, qui, un moment auparavant, partageant la gloire et le rang de son époux, recevait les hommages d'une cour nombreuse, et qui maintenant tenait embrassés les tristes restes de ce qu'elle aimait, peu sûre de le venger, inquiète pour elle, et malheureuse par sa fécondité même (45), qui multipliait les objets de sa douleur. Pison apprend dans l'île de Cos la mort de Germanicus. Transporté de cette nouvelle, il court indécemment aux temples, et sacrifie des victimes; Plancine, encore plus effrontée, quitta le deuil de sa sœur, pour marquer, même par ses habits, sa joie insolente.

Les centurions venaient en foule assurer Pison *que l'armée lui était favorable; qu'il fallait retourner dans une province sans chef, d'où il était injustement chassé.* « Il délibéra. M. Pison, » son fils, fut d'avis qu'il se rendît à Rome sans délai; qu'il » n'était pas encore perdu; qu'il ne fallait pas redouter des soupçons vagues et de vains bruits; que ses différends avec Germanicus le rendraient peut-être odieux, jamais criminel; que » la perte de sa place satisferait ses ennemis; mais que s'il retournait en Syrie, il faudrait combattre Sentius, et commencer une guerre civile; qu'il n'aurait pas long-temps pour » lui les centurions et les soldats, chez qui l'emporterait le souvenir récent de leur général, et l'amour gravé dans leurs » cœurs pour les Césars. »

Domitius Celer, son intime ami, soutint au contraire « qu'il » fallait profiter des conjonctures; que la Syrie, l'autorité du » préteur, les faisceaux, les légions étaient confiées à Pison, » non à Sentius; qu'étant lieutenant de l'empereur, et chargé » de ses ordres, il serait plus en droit de s'opposer aux mouvemens; qu'il fallait laisser aux faux bruits même le temps » de vieillir; que souvent l'innocence avait succombé sous les » premiers efforts de la haine : mais que s'il se rendait redoutable à la tête des troupes, le hasard amènerait des circonstances heureuses et imprévues. Nous presserons-nous (46) » d'arriver à Rome avec les cendres de Germanicus, afin qu'à » cette nouvelle une aveugle populace, soulevée par les pleurs

» d'Agrippine, vous traîne à la mort sans vous entendre? Livie
» vous approuve, l'empereur vous favorise, mais en secret :
» plus ils sont ravis de la mort de Germanicus, plus ils mettront
» d'ostentation dans leur douleur. »

Pison, qui aimait les partis violens, suivit aisément ce conseil. Il écrit à Tibère, accuse Germanicus de luxe et d'orgueil, et ajoute que, « chassé par ce prince, dont il eût trop éclairé
« les desseins, il vient de reprendre, avec sa fidélité ordinaire,
» le commandement des troupes. »

Dès qu'on sut à Rome la maladie de Germanicus, dont les circonstances étaient envenimées par l'éloignement, la douleur et les murmures éclatèrent. « C'était pour cela, disait-on, qu'on
» l'avait relégué au bout du monde, et donné la Syrie à Pison,
» fruit cruel des entretiens secrets de Livie et de Plancine. Les
» vieillards avaient eu raison de dire, au sujet de Drusus [1],
» qu'un fils populaire déplaisait à un roi; ces deux princes
» avaient péri pour avoir songé à rétablir la justice et la liberté. »
La nouvelle de la mort augmenta les cris : sans attendre ni édit des magistrats, ni décret du sénat, les tribunaux furent déserts, les maisons fermées; tout pleurait ou gardait le silence; la douleur se montrait sans art, et le deuil qu'on portait n'était que l'image de l'affliction profonde des cœurs. Quelques marchands partis de Syrie avant la mort de Germanicus, rapportèrent qu'il était mieux; cette nouvelle est aussitôt crue, aussitôt divulguée (47); ceux qui la reçoivent la portent sans l'approfondir aux premiers qu'ils rencontrent, ceux-là à d'autres, la joie l'exagère de bouche en bouche; on court par toute la ville, on enfonce les portes des temples; les ténèbres de la nuit hâtèrent, entretinrent et fortifièrent l'erreur publique. Tibère, sans détruire ces faux bruits, laissa le temps les dissiper. Alors on pleura Germanicus plus amèrement, comme si on l'eût perdu deux fois.

L'amitié et les talens s'empressèrent à l'envi de lui décerner et de lui rendre des honneurs. On voulut que son nom fût célébré dans les hymnes des Saliens [2]; qu'il eût parmi les prêtres d'Auguste une chaire curule avec une couronne civique; que dans les jeux du cirque sa statue d'ivoire marchât à la tête; qu'on ne choisît que dans la maison des Jules son successeur à la dignité de Flamen et d'Augure; qu'on lui élevât à Rome, sur le bord du Rhin et sur le mont Amanus en Syrie des arcs de triomphe, où l'on inscrirait ses exploits et sa mort *pour la république;* un tombeau à Antioche, où son corps avait été

[1] Père de Germanicus, frère de Tibère, et fils de Livie.
[2] Prêtres de Mars.

brûlé ; un tribunal à Épidaphné, où il avait cessé de vivre. Il serait difficile de compter ses statues et les lieux où on lui décernait un culte. On lui destinait parmi les orateurs un très-grand médaillon (48) d'or. Tibère dit « qu'il se bornerait à un » médaillon pareil aux autres ; que le rang ne décidait point » de l'éloquence, et qu'il suffisait à la gloire de Germanicus » d'être compté parmi les anciens écrivains. » L'ordre des chevaliers donna le nom de Germanicus à l'escadron *des jeunes gens*, et demanda que son image fût portée à leur tête le quinze de juillet. La plupart de ces honneurs subsistent ; quelques uns furent négligés dès lors, ou ont été abolis par le temps.

Agrippine, continuant sa route malgré la saison et la mer, arriva dans l'île de Corfou, vis-à-vis de la Calabre. Là, accablée par la violence de sa douleur, elle fut quelques jours à reprendre ses esprits. Au premier bruit de son arrivée, ses plus intimes amis et la plupart des officiers qui avaient servi sous Germanicus, accoururent à Brindes, dont le port était le plus sûr et le plus proche. Une foule d'indifférens s'y rendit des villes voisines, les uns croyant faire leur cour, les autres par curiosité. Dès qu'on découvrit la flotte (49), le port, le rivage, les toits, tous les lieux d'où l'on pouvait l'apercevoir furent chargés de spectateurs. Ils se demandaient, les larmes aux yeux, s'ils la recevraient en silence ou avec des cris. Tandis que ces mouvemens les agitaient, la flotte s'approcha, non dans l'allégresse ordinaire aux rameurs, mais plongée dans la tristesse. A peine Agrippine fut-elle débarquée avec deux de ses enfans, les yeux fixés en terre (50), et tenant l'urne fatale, qu'un cri général se fit entendre. On ne distinguait ni proches, ni étrangers, ni femmes, ni hommes ; on reconnaissait seulement les nouveaux spectateurs à une douleur plus marquée que celle du cortége d'Agrippine, épuisé et rassassié de larmes.

Tibère avait envoyé deux cohortes prétoriennes, avec ordre aux magistrats de la Calabre, de la Pouille et de la Campanie de rendre à la mémoire de son fils les derniers devoirs. Les cendres étaient portées sur les épaules des tribuns et des centurions, précédées des enseignes sans ornement, et des faisceaux renversés. Dans les colonies où elles passaient, le peuple en deuil, les chevaliers en habits de cérémonie, brûlaient des habits, des parfums, et d'autres présens funèbres, selon la richesse du lieu. Les villes les plus éloignées accouraient, et, témoignant leur douleur par des cris et des larmes, élevaient des autels pour sacrifier aux dieux mânes. Drusus [1] alla jusqu'à Terracine, ac-

[1] Fils de Tibère, et frère de Germanicus par l'adoption que Tibère avait faite du dernier.

compagné de Claude [1] et des enfans de Germanicus qui étaient restés à Rome. Aurelius et Valerius, nouveaux consuls, le sénat et une grande partie du peuple remplirent les chemins, tous dispersés au hasard, et pleurant en liberté; douleur d'autant plus vraie, que personne n'était la dupe du chagrin apparent de l'empereur.

Tibère et Livie ne se montrèrent point, soit qu'ils crussent déroger à leur grandeur en se laissant voir dans l'affliction, soit de crainte que leur visage, exposé aux yeux pénétrans du peuple, ne les trahît. Les historiens et les mémoires du temps, qui nomment Agrippine, Drusus, Claude et tous les autres parens de Germanicus, ne parlent point de sa mère Antonia [2], ni d'aucun devoir rendu par elle à son fils, soit qu'une maladie l'en empêchât, soit qu'accablée de douleur, elle ne pût voir un si cruel spectacle. Je croirais plutôt que Tibère et Livie la retinrent de force avec eux, afin qu'on supposât l'oncle et l'aïeule aussi affligés que la mère, et renfermés à son exemple.

Le jour qu'on porta les restes de Germanicus dans le tombeau d'Auguste, tour à tour un vaste silence (51) et de longs gémissemens se succédèrent. Toutes les rues de la ville se remplirent; des flambeaux funèbres éclairaient le Champ-de-Mars. Là les soldats sous les armes, les magistrats sans marque de dignité, le peuple assemblé par tribus, criaient que la république était perdue. Dans les transports de leur douleur ils semblaient avoir oublié leurs maîtres (52). Mais ce qui blessa le plus profondément Tibère, ce fut l'intérêt qu'on témoignait pour Agrippine. On l'appelait le seul sang d'Auguste [3], l'honneur de la patrie, l'unique reste de l'ancienne république; les yeux levés au ciel, on suppliait les dieux de conserver sa famille, et de la faire survivre aux méchans.

Plusieurs censuraient la modicité de la pompe funèbre (53); ils se rappelaient la magnificence de celle qu'Auguste avait faite à Drusus, père de Germanicus: « Qu'au cœur de l'hiver il avait
» été au-devant du corps jusqu'à Pavie, et l'avait accompagné
» jusqu'à Rome; qu'on voyait autour du lit les images des Jules
» et des Claudius; que ce prince avait été pleuré au Forum,
» loué dans la tribune, comblé de tous les honneurs ancienne-
» ment ou nouvellement imaginés; qu'on refusait à Germa-
» nicus ceux même qui se devaient et se rendaient à tous les
» nobles; que l'éloignement avait pu forcer de brûler son corps

[1] Frère de Germanicus; il fut empereur depuis, et succéda à Caligula.

[2] Fille de Marc-Antoine et d'Octavie, sœur d'Auguste; elle avait épousé Drusus, frère de Tibère, de qui elle eut Germanicus.

[3] Elle était fille d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste.

» sans pompe et dans une terre étrangère ; mais que le sort » l'ayant privé des premiers honneurs, on lui en devait par là » de plus grands ; que son frère n'avait pas été au-devant à plus » d'une journée ; son oncle, pas même aux portes de Rome. » Qu'était devenu l'ancien usage d'exposer l'image du mort sur » un lit, de chanter des vers en son honneur, de faire son » éloge, de le pleurer, de contrefaire au moins la douleur ? »

Tibère n'ignorait pas ces discours; pour les faire cesser, il déclara par un édit : « Que plusieurs illustres Romains étaient » morts pour l'État ; qu'aucun n'avait été célébré par des re- » grets aussi vifs ; que cette affliction était honorable pour les » citoyens et pour l'empereur, pourvu qu'elle eût des bornes ; » que la même douleur qui convenait aux Etats et aux familles » ordinaires, dégradait les princes et un peuple roi ; que » la perte récente de Germanicus avait mérité leurs larmes » et cette consolation qu'on y trouve ; mais qu'ils ranimassent » enfin leur courage, à l'exemple de César et d'Auguste, qui » avaient étouffé leur douleur, l'un après la perte de sa fille » unique, l'autre après celle de ses petits-fils ; qu'il ne rappe- » lait point de plus anciens exemples, et la fermeté avec la- » quelle le peuple romain avait tant de fois soutenu la défaite » de ses armées, la mort de ses généraux et la destruction des » plus nobles familles; que les princes mouraient, mais non pas » l'État ; qu'ils reprissent donc leurs travaux, et jusqu'à leurs » plaisirs, que la fête de Cybèle (54) allait ramener. »

Pison [1] ayant envoyé devant lui son fils avec des instructions pour adoucir Tibère, se rendit auprès de Drusus [2], espérant que ce prince, délivré d'un rival, lui pardonnerait la mort d'un frère. L'empereur, pour se montrer sans prévention, reçut avec bonté le jeune homme, et lui accorda la gratification d'usage pour les enfans des nobles. Drusus répondit à Pison, « que si les » clameurs étaient fondées, il serait son premier accusateur ; » mais qu'il désirait que ce fût un vain bruit, et que la mort » de Germanicus ne devînt funeste à personne. » Il affecta de tenir publiquement ce discours : on ne douta point qu'il ne fût dicté par Tibère à ce jeune prince, qui, léger d'ailleurs, sans finesse et sans expérience (55), n'aurait pu se plier de lui-même à tant d'artifice.

Pison, dès le lendemain, fut accusé par Fulcinius Trion devant les consuls. Mais Vitellius, Veranius, et les autres amis de Germanicus, soutinrent que Trion n'avait rien à dire ; chargés des volontés du prince, ils se présentaient, non comme ac-

[1] Il avait été défait par Sentius, et forcé de se rendre à Rome.

[2] Ce fils de Tibère venait de partir pour l'Illyrie.

cusateurs, mais comme témoins. Tibère fut prié d'évoquer l'affaire à lui (56). L'accusé le désirait : il craignait l'animosité du peuple et du sénat, se flattant, au contraire, que l'empereur, lié par la complicité de Livie, braverait le cri public; et qu'un seul juge discernerait mieux le vrai d'avec les imputations, qu'un corps entraîné par la prévention et la haine (57). Tibère n'ignorait pas sa mauvaise réputation et le danger d'un tel jugement; il reçut donc devant quelques courtisans les charges et les défenses, et renvoya le tout au sénat.

L'accusé demanda pour défenseurs T. Arruntius, T. Vinicius, Asinius Gallus, Æserninus Marcellus et Sextus Pompée, qui s'excusèrent sous divers prétextes. M. Lepidus, L. Pison et Livenius Regulus s'en chargèrent. Toute la ville se préparait à observer jusqu'où les amis de Germanicus porteraient le zèle, Pison la confiance, et si Tibère renfermerait ou laisserait voir ses sentimens. Jamais le peuple n'eut les yeux plus ouverts sur lui, et ne se permit à son égard plus de discours secrets ou un silence plus soupçonneux.

S'étant rendu au sénat, il dit avec une modération étudiée : « Que Pison, autrefois ami et lieutenant d'Auguste, avait été » nommé, de l'avis du sénat, pour aider Germanicus dans le » gouvernement de l'Orient; qu'il s'agissait de juger avec in» tégrité si, ayant aigri et bravé ce jeune prince, il s'était » réjoui de sa mort, ou s'il en était coupable. S'il a manqué » d'égards pour son général, s'il a vu sa perte et ma douleur » avec joie, je le haïrai, je l'éloignerai de ma cour, je ven» gerai Tibère, et non l'empereur. Mais s'il est convaincu d'un » crime dont les lois vengent même le dernier des hommes, » c'est à vous, sénateurs, à consoler, par une juste sévérité, » les enfans de Germanicus et son père. Examinez encore si » Pison a excité les troupes à la révolte, gagné les soldats pour » se rendre indépendant, ressaisi son gouvernement à main » armée, ou si ce bruit est faux, et l'ouvrage de ses accusa» teurs. Leur zèle indiscret m'offense avec justice. A quoi bon » exposer nu le corps de Germanicus, l'abandonner aux re» gards du peuple, et répandre chez les étrangers même qu'il » est mort de poison, si ce crime a jusqu'ici besoin d'être prouvé? » Je pleure, et je pleurerai toujours mon fils; mais je n'em» pêche point l'accusé de produire tout ce qui peut servir à sa » défense, même les torts que peut avoir eus Germanicus. » Vous m'affligeriez, si le triste intérêt que je prends à cette » cause vous faisait prendre des imputations pour des preuves. » Que les parens et les amis de l'accusé déploient en sa faveur » leur zèle et leur éloquence. J'exhorte les accusateurs aux

» mêmes efforts et à la même fermeté. Tout ce que les lois
» peuvent accorder à Germanicus, c'est qu'on porte l'affaire
» plutôt ici qu'au barreau, au sénat qu'aux juges ordinaires.
» Mais qu'elle soit jugée avec le même sang-froid (58), sans
» égard aux larmes de Drusus, à ma douleur, aux calomnies
» même qu'on peut débiter contre nous. »

Pison se justifia assez bien du poison; mais différens motifs lui aliénaient ses juges; l'empereur, irrité de la guerre allumée en Syrie; le sénat, prévenu que la mort de Germanicus était violente. D'ailleurs le peuple criait à la porte, que Pison ne lui échapperait pas, si le sénat l'épargnait. On traînait ses statues aux Gémonies [1], et on les aurait mises en pièces, si l'empereur ne les eût fait replacer. Il fut ramené chez lui en litière par un tribun des prétoriens, chargé selon les uns de le conduire à la mort, selon les autres de le défendre.

Plancine, aussi odieuse, avait plus de crédit, ce qui rendait douteuse la conduite de l'empereur à son égard (59). Elle déclara, tant que Pison eut quelque espoir, qu'elle suivrait son sort, et mourrait avec lui s'il le fallait; mais les prières secrètes de Livie ayant obtenu sa grâce, elle sépara peu à peu sa cause de celle de son mari. Pison, averti par là de son malheur, douta s'il se défendrait encore. Ranimé par ses enfans, il reparaît devant ses juges; là, ayant essuyé de nouveau l'accusation et les discours du sénat irrité, il vit qu'il était perdu. Mais ce qui l'effraya le plus, ce fut la contenance de l'empereur, sans pitié, sans colère, fermé opiniâtrément à tout ce qui aurait pu l'ébranler (60). Il retourne donc chez lui, comme pour se préparer à une nouvelle défense, écrit un billet, le cachète, et le donne à un affranchi; ensuite il fait son repas (61) ordinaire; sa femme l'ayant quitté bien avant dans la nuit, il s'enferme dans sa chambre. Le matin on le trouva égorgé, et une épée à terre auprès de lui.

Je me souviens d'avoir ouï dire à des vieillards qu'on avait vu souvent entre les mains de Pison des papiers qu'il ne montra qu'à ses amis, et qui, à les en croire, contenaient des lettres de l'empereur et des ordres contre Germanicus; que Pison avait dessein de les produire au sénat, et d'accuser Tibère; mais que Séjan l'en détourna par de vaines promesses. On ajoutait que sa mort n'était point son ouvrage, mais celui d'un assassin. Sans assurer ces deux faits, j'ai dû les rapporter; ceux de qui je les tiens ayant vécu jusqu'aux premières années de ma jeunesse.

L'empereur, d'un air affligé, dit que Pison avait cherché par sa mort à le rendre odieux, et fit beaucoup de questions à l'af-

[1] Lieux où l'on jetait les corps des malfaiteurs.

franchi sur les derniers momens de son maître : les réponses furent en général assez sages, quelques unes inconsidérées. Tibère lut alors le billet, écrit à peu près en ces termes :

« Victime de la calomnie et des complots de mes ennemis, » et ne pouvant faire connaître mon innocence, j'atteste les » dieux, César, que je vous ai toujours été fidèle, ainsi qu'à votre » mère. Je vous supplie l'un et l'autre de prendre soin de mes » enfans. Cn. Pison, qui n'a point quitté Rome, est innocent de » mes malheurs ; et M. Pison s'est opposé à mon retour en Syrie. » Plût aux dieux que la vieillesse du père eût écouté la jeunesse » du fils (62) ! mes instances en sont plus vives, pour qu'il ne » soit point puni de mes fautes. Au nom de quarante-cinq » ans de fidélité, du consulat dont je fus honoré avec Auguste » votre père, de l'amitié que vous et lui avez eue pour moi, » accordez à un fils infortuné cette grâce, la dernière qu'un » père vous demande. » Il ne dit rien de Plancine.

Tibère ajouta, pour justifier le jeune Pison de la guerre civile, qu'un fils n'avait pu désobéir à son père; il plaignit cette illustre maison et la triste fin de Pison même, fût-elle juste. Ensuite il parla pour Plancine en rougissant, et en alléguant avec indécence les prières de sa mère, qui n'en fut que plus exposée aux murmures secrets des gens de bien ; ils s'indignaient « qu'on » permît à une aïeule de voir, d'entretenir, d'arracher au sénat » la meurtrière de son petit-fils ; qu'on refusât au seul Germa- » nicus ce que les lois accordaient au moindre citoyen ; que » Vitellius et Veranius déplorant sa mort, l'empereur et sa » mère défendissent Plancine, qui bientôt exercerait contre » Agrippine et ses enfans l'art des poisons où elle avait déjà si » bien réussi, et rassasierait du sang de cette famille infortunée un » oncle et une aïeule si respectables. » On consuma deux jours à ce fantôme de procès ; Tibère pressait les fils de Pison de défendre leur mère ; et comme les accusateurs et les témoins la chargeaient sans qu'on leur répondît, la pitié remplaçait peu à peu la haine. Le consul Aurelius Cotta, premier opinant, car les magistrats opinaient, même quand l'empereur faisait le rapport, fut d'avis de rayer des fastes le nom de Pison ; de confisquer une partie de ses biens ; de laisser l'autre à Cneus Pison son fils, en l'obligeant à changer de prénom ; de priver M. Pison de son rang, en lui donnant cinq millions de sesterces [1], et de le bannir pour dix ans ; d'accorder enfin aux prières de Livie la grâce de Plancine.

Tibère mitigea cet avis en plusieurs points. Il s'opposa à ce qu'on rayât des fastes le nom de Pison, puisqu'on y laissait ceux

[1] Environ cinq cent mille livres.

de Marc-Antoine qui avait fait la guerre à la patrie, et de Jules-Antoine qui avait déshonoré la maison d'Auguste. Il épargna la flétrissure à M. Pison, et lui laissa les biens de son père; l'argent, comme je l'ai dit, le touchait peu; et la honte d'avoir sauvé Plancine le rendait plus traitable. Valerius Messalinus ayant proposé d'élever une statue d'or à Mars *vengeur*, et Cécina Severus un autel *à la vengeance*, Tibère représenta qu'il fallait réserver de tels monumens pour les succès du dehors, et le voile de la tristesse pour les malheurs domestiques.

Messalinus proposa de remercier Tibère, Livie, Antonia, Drusus et Agrippine, d'avoir vengé Germanicus; il ne parla point de Claude. L. Asprenas demanda à Messalinus en plein sénat, s'il avait omis à dessein ce nom, qui aussitôt fut joint aux autres. Plus je réfléchis sur l'histoire ancienne et moderne, plus je vois la fortune se jouer des choses humaines. Celui qu'elle réservait secrètement pour le trône, était le dernier que l'opinion, l'espérance et l'estime publique y auraient destiné.

Peu de jours après, l'empereur engagea le sénat à donner le sacerdoce à Vitellius, à Veranius et à Servæus. Il promit à Fulcinius son suffrage pour les charges, en l'avertissant de réprimer la fougue de son éloquence (63).

Ainsi fut vengée la mort de Germanicus, qui non-seulement dans le temps, mais encore depuis, a été si diversement racontée : tant les faits les plus importans sont douteux, les uns donnant pour certain le plus léger ouï dire, les autres défigurant à dessein la vérité; et la postérité croit être instruite (64).

Portrait de Tibère et mort d'Arminius.

Le peuple se plaignant de la cherté du blé, Tibère en fixa le prix, et fit donner aux vendeurs deux sesterces par boisseau. Cependant il refusa le titre de père de la patrie, qu'on lui avait déjà déféré, et reprit durement quelques courtisans qui l'appelaient Dieu (65), et ses occupations divines: tant la servitude même marchait par une route étroite et glissante (66), sous un prince qui détestait la flatterie et craignait la liberté.

Je trouve dans les historiens et les mémoires du temps, que le sénat reçut alors une lettre d'Adgandestrius, chef des Cattes, qui offrait de faire périr Arminius [1] par le poison, si on voulait lui en envoyer. Tibère répondit, que Rome se vengeait de ses ennemis à découvert, les armes à la main, et non par des noirceurs secrètes. Il croyait par là s'égaler aux anciens généraux (67), dont les avis garantirent Pyrrhus du poison.

[1] Général des Germains, qui avait combattu les Romains avec succès. (*Voyez* plus haut.)

Arminius, après la retraite des Romains et l'expulsion de Maroboduus [1], voulut se rendre souverain, et révolta des concitoyens libres. Attaqué par eux, il leur fit la guerre avec un succès disputé, et périt par la trahison de ses proches. Vrai libérateur de la Germanie, il avait combattu, non comme tant de rois et de généraux, Rome faible et naissante, mais Rome au faîte de sa gloire; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, jamais soumis. Sa vie fut de trente-sept ans; sa puissance de douze, et il est encore chanté par les barbares; mais inconnu aux historiens grecs, qui n'admirent que leur nation, et peu célébré des Romains, qui ne vantent que les vertus anciennes.

On garda Maroboduus à Ravenne; quand les Suèves remuaient, on les menaçait de ce fantôme de roi; mais pendant dix-huit ans il ne quitta point l'Italie, et y vieillit obscurément, l'amour de la vie lui ayant fait perdre sa gloire.

HISTOIRE ABRÉGÉE DES LOIS ROMAINES.

Le nombre des accusés grossissait de jour en jour; les délations perdaient toutes les familles, et on gémissait sous les lois, comme autrefois sous les crimes. Je vais, à cette occasion, développer les principes du droit, et les causes qui ont fait naître cette foule de lois si différentes.

Les premiers hommes, sans vices, sans honte et sans crimes, étaient aussi sans liens et sans châtimens. Leur penchant au bien rendait même les récompenses inutiles; la justice seule commandait, et non la crainte. Mais l'égalité étant détruite, l'ambition et la violence ayant pris la place de la modération et de l'honneur, on eut des rois, et plusieurs peuples les ont gardés. Quelques États, dès leur origine, ou bientôt las de la monarchie, préférèrent les lois. Les premières furent simples comme les hommes: on distingua celles de Crète par Minos, et de Sparte par Lycurgue; Solon en donna aux Athéniens de plus nombreuses et de plus réfléchies. Chez nous Romulus eut un pouvoir arbitraire: après lui Numa lia le peuple par la religion et les lois divines. Tullus et Ancus y ajoutèrent quelque chose. Mais Servius Tullius fit le premier des lois qui commandèrent aux rois même.

Tarquin chassé, le peuple employa différens moyens pour

[1] Roi des Suèves, ennemi d'Arminius.

défendre sa liberté, et pour se réunir contre les factions du sénat. On créa les décemvirs; et des meilleures lois connues et rassemblées, on composa celle des douze tables. Ce fut le dernier code juste. Les lois qui suivirent furent à la vérité quelquefois établies contre le crime; mais plus souvent par la violence, par la dissension des ordres de l'État, pour envahir les honneurs, pour chasser de bons citoyens, ou pour d'autres motifs odieux. De là les troubles excités dans le peuple par les Gracchus et les Saturninus; les largesses de Drusus au nom du sénat; nos alliés corrompus par des promesses, ou joués par l'opposition qu'on y mettait. Cependant, malgré la guerre d'Italie et la guerre civile, on fit encore beaucoup de lois. Le dictateur Sylla abolit ou changea les anciennes et en ajouta plusieurs. Après lui, elles cessèrent un moment; mais bientôt on vit les requêtes violentes de Lépide, et la licence rendue aux tribuns de remuer le peuple à leur gré. Alors non-seulement le besoin de l'État, mais chaque particulier fut un objet de lois, et la corruption en augmenta le nombre.

Pompée, dans son troisième consulat, choisi pour corriger les mœurs, employa des remèdes pires que les maux, fit des lois, les abolit, et perdit par les armes ce qu'il avait conservé par les armes. De là vingt ans de troubles; plus de règle, plus de justice, le crime impuni, et souvent la vertu opprimée. Enfin Auguste, consul pour la sixième fois, et affermi dans son pouvoir, anéantit les ordonnances du triumvirat, et nous donna, par ses lois, la paix et la monarchie.

Portrait de Salluste, neveu de l'historien.

Salluste, l'un de nos plus célèbres historiens, avait, en l'adoptant, donné son nom à Crispus, petit-fils de sa sœur, et issu d'une famille de chevaliers. Quoique la route des honneurs lui fût ouverte, il prit Mécène pour modèle; et sans même entrer au sénat, surpassa en crédit plusieurs consulaires ou triomphateurs. Très-éloigné des mœurs antiques par la recherche de sa parure et par une aisance opulente qui approchait du luxe, il était pourtant homme de tête, et d'autant plus propre aux grandes affaires, qu'il couvrait son activité par le sommeil et la paresse. Du vivant de Mécène, il fut le second confident du prince; devenu ensuite le premier, il eut le secret du meurtre d'Agrippa Postumus. Sa faveur, sur le déclin de l'âge, fut plus apparente que réelle; Mécène avait eu le même sort; soit fatalité, qui mine à la fin un grand crédit; soit que le maître se dégoûte de n'avoir plus à donner, ou le courtisan de n'avoir plus à désirer.

Discours prononcés dans le sénat sur les lois militaires.

Severus Cécina demanda que les gouverneurs de province n'y menassent point leurs femmes : il dit et répéta, « qu'il avait » une épouse fidèle, mère de six enfans, et qu'en la retenant » dans l'Italie, quoiqu'il eût servi quarante années en plusieurs » provinces, il avait pratiqué ce qu'il exigeait des autres ; que » l'ancienne défense de traîner des femmes chez les alliés et les » étrangers était très-sage ; qu'un tel cortége nuisait par son luxe » durant la paix, par ses frayeurs durant la guerre, et donnait » aux troupes romaines l'air d'une armée de barbares ; que ce » sexe était non-seulement faible et incapable de fatigues, mais, » dès qu'il le pouvait, avide de dominer, ambitieux et méchant ; » qu'il se mêlait parmi les soldats et disposait des centurions ; » qu'une femme avait, en dernier lieu, présidé à l'exercice des » cohortes et à la revue des légions ; que si les gouverneurs étaient » accusés de péculat, on en taxait surtout leurs femmes ; que » chères à la lie des provinces, elles entreprenaient et termi- » naient les affaires ; qu'on avait deux généraux à honorer et » deux juges à craindre, dont le plus tyrannique était la femme ; » qu'autrefois enchaînées par les lois Oppiennes et par d'autres, » elles avaient brisé leurs liens pour commander dans les fa- » milles, au forum et dans les armées. »

Cet avis eut peu de partisans ; la plupart objectaient qu'il ne s'agissait point de cette affaire, et que Cécina n'était pas un censeur assez grave d'un tel abus. Valerius Messala, dont l'éloquence retraçait celle de son père, répondit, « qu'on avait » adouci et perfectionné les mœurs anciennes ; que l'ennemi » n'était plus aux portes de la ville, ni les provinces révoltées ; » que les dépenses restreintes aux besoins des femmes n'étaient » pas onéreuses aux maris, encore moins aux alliés ; que partageant » le reste avec leurs époux, elles ne nuisaient à rien durant la » paix ; que sans doute la guerre demandait des hommes libres : » mais quel plus doux soulagement qu'une épouse après tant » de fatigues ! Quelques unes ont succombé, dit-on, à l'avarice » ou à la vanité ; n'a-t-on pas souvent reproché plus d'un vice » aux magistrats mêmes ? On ne laisse pas d'en envoyer dans nos » provinces. Mais les maris sont corrompus par leurs femmes ? » Tous ceux qui n'en ont point sont-ils donc irréprochables ? » Les lois Oppiennes ont autrefois paru nécessaires à la répu- » blique ; depuis on a cru à propos d'en mitiger la rigueur. En » vain nous rejetons notre lâcheté sur nos femmes ; leurs désor- » dres sont la faute des maris : la faiblesse d'un ou de deux » généraux doit-elle arracher aux autres les compagnes de leurs

» succès et de leurs revers? ce serait d'ailleurs abandonner à » lui-même un sexe faible, l'exposer à son propre luxe et aux » passions d'autrui. Une femme se contient à peine sous la » garde d'un époux; que sera-ce, si une espèce de divorce de » plusieurs années le fait oublier? en prévenant les fautes qui » se commettent dans les provinces, souvenons-nous des désor- » dres de la capitale. » Drusus ajouta en peu de mots, et pour lui-même, que les princes étaient souvent appelés aux extrémités de l'Empire; qu'Auguste avait parcouru l'Orient et l'Occident, toujours avec Livie; que lui-même avait été jusqu'en Illyrie, prêt, s'il le fallait, à aller plus loin, mais avec quelque peine, si on le séparait d'une femme chérie et dont il avait tant d'enfans. Ces discours firent tomber l'avis de Cécina.

Lettre de Tibère au sénat.

Tibère, sans rien exagérer ni rien affaiblir, écrivit au sénat, que la guerre des Gaules avait été terminée en naissant; que ses lieutenans avaient servi l'État de leur valeur, et lui de ses conseils; que la dignité de l'Empire avait empêché Drusus et lui de partir pour cette guerre; qu'il serait indécent aux princes, pour une ou deux villes mutinées, de quitter la capitale d'où ils tenaient les rênes de l'État; qu'à l'abri maintenant du soupçon de crainte, il irait calmer tout par sa présence. Les sénateurs ordonnèrent des vœux pour son retour, des prières publiques et les honneurs d'usage. Le seul Cornelius Dolabella, pour enchérir sur les autres, poussa le ridicule de l'adulation jusqu'à demander que Tibère entrât de la Campanie dans Rome avec l'ovation [1]. L'empereur fit réponse, par lettres, qu'après avoir dompté tant de peuples barbares, et tant obtenu ou dédaigné de triomphes dans sa jeunesse, il n'était pas assez affamé de gloire, pour désirer, dans sa vieillesse, la vaine récompense d'une promenade aux portes de Rome.

Condamnation de Lutorius Priscus.

A la fin de l'année, Lutorius Priscus, chevalier romain, récompensé par Tibère pour un beau poëme où il avait pleuré Germanicus, fut accusé d'en avoir fait un autre pendant une maladie de Drusus, dans l'espérance, si le prince mourait, d'être encore mieux payé. Lutorius, par une vanité de poëte, avait lu son ouvrage chez Petronius, en présence de Vitellia, belle-mère de celui-ci, et de plusieurs femmes distinguées.

[1] On appelait ainsi le petit triomphe.

Effrayées de la délation, toutes avouèrent le fait ; Vitellia seule le nia fortement ; mais on ajouta plus de foi à ce qui chargeait le coupable : Haterius Agrippa, consul désigné, opina pour le dernier supplice.

Manius Lepidus fut d'un avis contraire. « Sénateurs, dit-il, » si nous ne considérons que le crime par lequel Lutorius a » souillé ses talens et les oreilles des citoyens, la prison, la corde, » les supplices même des esclaves ne le puniraient pas assez ; » mais si la modération du prince, l'exemple de vos ancêtres » et le vôtre nous apprennent à être indulgens pour les forfaits » les plus honteux ; s'il faut distinguer les paroles des actions, » et la vanité de la scélératesse, nous pouvons faire justice sans » pécher ici ni par clémence ni par sévérité. Souvent le prince » a regretté devant moi, que par une mort volontaire on eût » prévenu le pardon. La vie de Lutorius est sans inconvé- » nient (68) ; elle ne peut être un mal pour l'État, ni sa mort » un exemple. Ses ouvrages, pleins d'extravagances, sont fri- » voles et sans effet ; on ne doit pas craindre sérieusement un » écrivain qui se dégrade et se trahit en cherchant à captiver » non des hommes, mais des femmes. J'opine cependant qu'on » le chasse de Rome, qu'on le prive de ses biens, qu'on lui » interdise le feu et l'eau, comme s'il était coupable de lèse- » majesté. »

Le seul consulaire Rubellius Blandus fut du même avis ; les autres de celui d'Agrippa ; Priscus fut conduit en prison, et sur-le-champ mis à mort. L'empereur, avec ses détours ordinaires, remercia les sénateurs de leur zèle pour venger le prince des plus légères injures, mais les pria de punir moins sévèrement de simples paroles. Il loua Lepidus sans blâmer Agrippa. Le sénat arrêta donc que ses décrets ne seraient portés au trésor qu'au bout de dix jours, dont la vie des condamnés serait prolongée ; mais les juges n'étaient pas les maîtres de revenir sur ces décrets, et le temps n'adoucissait point Tibère.

Lettre de Tibère au sénat, sur les lois somptuaires.

« Sénateurs, en toute autre circonstance je ferais peut-être » mieux de venir moi-même vous répondre, et vous dire ce que » je croirais utile à l'État ; dans cette affaire il est plus sage d'é- » loigner mes yeux de vos assemblées. Ceux dont le luxe honteux » est public, me seraient désignés par leur crainte et par vos » regards, et en quelque sorte accusés par les miens. Si le zèle » de vos édiles leur eût permis de me consulter, peut-être leur » aurais-je conseillé de fermer les yeux sur des vices enracinés

» depuis long-temps, plutôt que d'exposer au grand jour l'excès » de nos maux et notre impuissance de les guérir. Cependant » ils ont fait leur devoir, et je souhaite que les autres magistrats » les imitent. Pour moi, je ne puis ni me taire avec décence, » ni m'expliquer avec liberté; mon rôle n'est point celui d'un » édile, ni d'un préteur, ni d'un consul: On attend du chef de » l'Etat quelque chose de plus grand et de plus relevé; chacun » s'attribue la gloire du bien; lui seul demeure chargé du mal. » Par où commencerai-je la réforme, le rétablissement de la » simplicité ancienne? par ces maisons de campagne d'une étendue » immense? ces esclaves sans nombre, et de tant de nations? cette » masse énorme d'or et d'argent? ces bronzes, ces tableaux » d'un si grand prix? ces habits qui font ressembler les hommes à » des femmes? ces pierres enfin, pour lesquelles un sexe dissipa- » teur engloutit notre argent chez les étrangers et les ennemis?

» Je sais que dans les festins et dans les cercles tous se plai- » gnent de ces désordres, et demandent qu'on les réprime; » mais qu'on fasse une loi, qu'on parle de punitions, ils crie- » ront que l'État est renversé, qu'on cherche à perdre ceux qui » se distinguent, que personne n'est à l'abri des délations. Ce » n'est que par des remèdes cruels qu'on guérit des maladies » invétérées; il faut de même à des âmes corrompues et cor- » ruptrices, malades et brûlantes, des remèdes aussi violens » que leurs passions. Tant de lois imaginées par nos ancêtres, » tant d'autres faites par Auguste, abolies ensuite, ou par » l'oubli, ou, ce qui est plus criminel, par le mépris, n'ont » fait qu'enhardir le luxe; car la cupidité craint de voir dé- » fendu ce qui ne l'est pas encore; mais dès qu'on a violé in- » punément la loi, il n'y a plus ni honte ni crainte. Pourquoi » l'économie était-elle autrefois en honneur? c'est que chacun » se modérait; c'est que nous étions citoyens d'une seule ville. » Bornés même par l'Italie, nos passions étaient moins vives. » Les victoires du dehors nous ont appris à dévorer le bien d'au- » trui, les guerres civiles à dissiper le nôtre. Si nous envisageons » tous nos maux, que nous trouverons léger celui-ci! Personne » ne vous dit que l'Italie subsiste par des secours étrangers, que » la vie du peuple romain est tous les jours à la merci de la mer » et des tempêtes. Si l'abondance des provinces ne venait au » secours des maîtres, des esclaves, et de nos campagnes même, » nos palais et nos bosquets nous feraient-ils vivre? Tel est, » sénateurs, le soin dont le prince est chargé, il n'y peut re- » noncer sans perdre l'État; la réforme du reste est dans vos » cœurs, l'honneur la fera chez nous, la nécessité chez les » pauvres, la satiété chez les riches. Cependant, si quelque

» magistrat se croit assez sévère et assez habile pour arrêter le
» désordre, je l'en loue, et le remercie de soulager mes tra-
» vaux; mais si l'on ne veut que parler contre les vices, et
» content de cette vaine gloire, me laisser en butte à la haine,
» croyez, sénateurs que je ne suis pas plus que vous avide
» d'ennemis. Le soin de l'État m'en fait de violens et d'injustes :
» épargnez-m'en d'inutiles, et pour moi et pour vous. »

Réflexions sur le luxe des Romains.

Autrefois les maisons riches ou illustres se ruinaient par leur magnificence; il était permis alors de faire ainsi sa cour au peuple, aux alliés, aux rois; on avait un nom et des cliens à proportion de ses richesses, de son état et de son luxe. Mais la réputation devenant funeste, et les meurtres fréquens, on se montra plus sage : en même temps le sénat se remplit d'hommes nouveaux, qui apportèrent des villes municipales, des colonies ou des provinces, leur parcimonie domestique; et cet esprit subsista, quoique plusieurs fussent parvenus, par leur bonheur ou leur savoir faire, à une vieillesse opulente. Mais le vrai modèle de la vie frugale fut Vespasien, qui affectait de vivre à l'antique; le désir d'imiter le prince et de lui faire sa cour, eut plus de force que la crainte de la punition et des lois. Peut-être y a-t-il aussi pour les mœurs une révolution réglée comme pour les saisons; peut-être, à quelques égards, valons-nous mieux que nos pères, et mériterons-nous aussi d'être loués et imités par nos neveux.

Parole de Tibère.

En rapportant les avis des sénateurs, je me bornerai aux plus remarquables par le courage ou par la bassesse; car le premier devoir d'un historien est de ne pas laisser la vertu dans l'oubli, et de faire redouter au vice l'infamie et la postérité. L'adulation avilit et infecta tellement ces temps malheureux, que non-seulement les grands de l'État qui ne se maintenaient que par la flatterie, mais tous les consulaires, la plupart des anciens préteurs, de simples sénateurs même se levaient à l'envi, pour ouvrir des avis aussi ridicules que vils. On assure que Tibère, toutes les fois qu'il sortait du sénat, s'écriait en grec : *O hommes faits pour l'esclavage!* L'ennemi même de la liberté publique était fatigué d'une patience et d'une servitude si basse (69).

Mort de Junie.

Soixante-quatre ans après la bataille de Philippes, Junie,

nièce de Caton, sœur de Brutus et femme de Cassius, termina sa carrière. Son testament fit du bruit, parce qu'étant très-riche, et ayant fait des legs à presque tous les grands, elle avait omis Tibère. Il ne parut point s'en offenser, et n'empêcha ni l'éloge de Junie dans la tribune, ni sa pompe funèbre. On y porta les images de vingt familles illustres, des Manlius, des Quintius, et d'autres hommes aussi respectables; mais celles de Brutus et de Cassius effaçaient tout, par la raison même qu'on ne les y voyait pas.

PORTRAIT DE SÉJAN,

ET MORT DE DRUSUS, FILS DE TIBÈRE.

TIBÈRE voyait depuis neuf ans la république tranquille et sa maison florissante, car il regardait la mort de Germanicus comme heureuse pour lui; tout à coup, sous le consulat d'Asinius et d'Antistius, son bonheur commença à s'altérer; il devint cruel, ou favorisa ceux qui l'étaient. Ce changement eut pour auteur Élius Séjan, préfet du prétoire : j'ai déjà parlé de son crédit, je vais parler de son origine, de ses mœurs, et des crimes par lesquels il s'empara du pouvoir. Il était né à Vulsinie, de Séjus Strabon, chevalier romain. Attaché dans sa jeunesse à C. César, petit-fils d'Auguste[1], on l'accusait de s'être prostitué pour de l'argent au riche et prodigue Apicius : bientôt, par différens artifices, il sut tellement gagner Tibère, que ce prince, si caché pour tout le monde, était pour lui sans secret et sans défiance; moins par l'adresse de Séjan, qui succomba lui-même sous celle de son maître (70), que par la colère des dieux, qui rendirent sa faveur et sa chute également funestes à l'État. Endurci au travail, audacieux, habile à se déguiser et à noircir les autres, insolent et flatteur, modeste au dehors et dévoré au dedans de la fureur de régner, il employait dans cette vue tantôt le luxe et les largesses, tantôt l'application et la vigilance, non moins criminelles quand elles servent de masque à l'ambition.

Pour augmenter le crédit de sa charge, assez borné jusqu'à lui, il rassembla dans un camp les cohortes jusque-là séparées, afin que recevant l'ordre toutes à la fois, et fortifiées par leur

[1] Ce C. César était fils aîné d'Agrippa et de Julie, fille d'Auguste. Il ne faut pas le confondre avec C. César, fils de Germanicus, autrement appelé Caligula.

réunion, elles en parussent plus redoutables; il prétextait l'indiscipline des soldats dispersés; qu'en les tenant ensemble on serait plus en force contre les accidens subits, et qu'on les contiendrait mieux dans des retranchemens loin de la corruption de Rome. Ce camp établi, il s'insinue peu à peu dans l'esprit des soldats, en les abordant et les nommant; choisit lui-même les centurions et les tribuns, s'assure aussi du sénat en donnant des charges et des gouvernemens à ses créatures. Tibère l'en laissait maître, l'appelait non-seulement dans la conversation, mais devant le sénat et le peuple, *le compagnon de ses travaux*, et souffrait que les images de Séjan fussent saluées au théâtre, dans les places publiques et à la tête des légions.

Cependant le grand nombre des Césars, Drusus, dans la force de la jeunesse, ses enfans adultes, nuisaient aux vues du favori: il n'osait les faire périr tous à la fois; des crimes cachés exigeaient des intervalles; il préféra ce moyen, en commençant par Drusus qui venait d'irriter sa haine. Ce prince violent, et ne pouvant souffrir de rival, le menaça de la main dans une querelle; et Séjan s'étant avancé, reçut un soufflet. Tout bien pesé, il met en œuvre Livie, femme de ce prince, sœur de Germanicus, et d'une beauté rare, que son enfance n'avait pas annoncée. Il feint d'en être amoureux, et la séduit; engagée dans un premier crime, la perte de son honneur la rend facile sur le reste. Séjan la détermine à se défaire de Drusus, et à l'épouser pour régner avec lui. Ainsi la nièce d'Auguste, belle-fille de Tibère, ayant des enfans de Drusus, déshonorait par un vil adultère sa personne et sa naissance, sacrifiant ses avantages présens à des espérances incertaines et criminelles. Elle admit dans le secret Eudemon, son ami et son médecin, dont l'état autorisait l'assiduité; et Séjan, pour s'assurer sa maîtresse, chassa sa femme Apicata dont il avait trois enfans. Mais l'énormité du forfait les faisait craindre, différer, et varier dans leurs projets.

Séjan, pour hâter le crime, employa un poison propre, par sa lenteur, à faire croire que Drusus était mort naturellement. Il fut donné par l'eunuque Lygdus, comme on le découvrit huit ans après. Tout le temps de sa maladie, Tibère ne montra point d'inquiétude, peut-être pour se donner un air de fermeté; et le jour de la mort du prince, même avant ses funérailles, il vint au sénat. Les consuls s'étant assis, par forme de tristesse, sur les bas siéges, il les avertit de monter à leurs places; pour consoler l'assemblée qui fondait en larmes, il étouffa ses soupirs, et dit sans s'interrompre: « Qu'on le blâmerait peut-être de se pré-
» senter au sénat dans ces premiers momens de douleur où tant

» d'autres pouvaient à peine soutenir l'entretien de leurs pro-
» ches, et supporter le jour; qu'il ne les accusait pas de fai-
» blesse, mais trouvait dans le sein de la république une plus
» puissante consolation. » Déplorant ensuite l'extrême vieillesse de sa mère, l'âge encore tendre de ses petits-fils, et le déclin du sien, il demanda qu'on fît entrer les enfans de Germanicus, la seule ressource de l'État dans son malheur. Les consuls sortirent, et après avoir rassuré ces enfans, les conduisirent devant Tibère.
« Sénateurs, dit-il en les prenant par la main, j'ai remis ces
» princes à leur oncle après la mort de leur père, et l'ai prié,
» quoiqu'il eût des enfans, d'avoir soin de ceux-ci comme des
» siens, de les former pour lui-même et pour la postérité. Dru-
» sus leur est enlevé; c'est à vous que j'adresse mes prières en
» présence des dieux et de la patrie; adoptez, conduisez ces
» petits-fils d'Auguste, reste précieux de tant de grands hom-
» mes; remplissez votre devoir et le mien. Néron, Drusus, vous
» n'avez plus que le sénat pour père; dans le rang où vous êtes
» nés, votre bonheur ou votre malheur est celui de l'État. »

Ce discours fut reçu avec des pleurs abondantes et des vœux pour Tibère. S'il en fût resté là, il eût intéressé l'assemblée et mérité son estime; mais étant retombé dans ses offres vaines et ridicules, de remettre aux consuls ou à d'autres le gouvernement, on cessa même de croire ce qu'il avait dit de vrai et d'honnête.

Vers ce même temps, il courut un péril qui fortifia sa confiance dans l'amitié de Séjan. Ils étaient à table, à la campagne, dans une grotte naturelle; des pierres se détachant tout à coup de l'entrée, écrasèrent quelques domestiques; les assistans et les convives effrayés s'enfuirent. Séjan couvrant le prince de ses genoux, de son visage et de ses mains, arrêta la chute des pierres, et fut trouvé dans cette attitude par les soldats qui vinrent au secours. Son pouvoir en augmenta; quoiqu'il donnât des conseils funestes, il était cru, comme ne s'occupant point de lui.

Disgrâce de Silius.

Plusieurs croyaient que Silius, par son indiscrétion, avait ulcéré l'empereur, s'étant trop vanté que son armée seule était restée dans le devoir; et que si elle avait remué comme les autres, Tibère aurait perdu l'Empire. Par là l'empereur se croyait dégradé, et comme hors d'état de s'acquitter envers lui; car on est touché des bienfaits, tant qu'on croit pouvoir les payer : s'ils sont au dessus de la reconnaissance, elle se change en haine. Silius prévint par une mort volontaire la condamnation dont il était menacé.

Éloge de Lepidus.

Je vois dans ces temps funestes Lepidus accrédité, quoique sage. Il fit souvent adoucir les arrêts cruels dictés par la flatterie; cependant il se conduisait avec prudence, car il fut toujours aimé et considéré de Tibère : ce qui me porte à douter si la faveur ou l'aversion des princes dépend, comme tout le reste, de la destinée et du sort; ou si la conduite y contribue, et s'il est possible de marcher, sans ambition comme sans péril, entre la révolte déclarée et la basse adulation.

Réflexions sur Tibère et sur son règne.

Tant d'exécutions affligeantes firent un moment place à la joie. C. Cominius, chevalier romain, convaincu de chansons (71) contre Tibère, obtint sa grâce par les prières de son frère qui était sénateur. Aussi s'étonnait-on que l'empereur, connaissant le prix de la clémence et la gloire qui la suit, préférât d'être cruel : car ce n'était par le discernement qui lui manquait; et il est toujours aisé aux souverains de juger si on les loue sincèrement ou avec une satisfaction simulée. D'ailleurs Tibère lui-même, dont les discours étaient pour l'ordinaire étudiés et comme à la gêne (72), s'énonçait avec plus d'aisance et de promptitude quand il parlait pour quelqu'un.

La plupart des choses que j'ai rapportées ou que je rapporterai, paraîtront sans doute petites et peu dignes d'être connues; mais il ne faut pas comparer ces annales aux anciennes histoires du peuple romain. Leurs auteurs racontaient avec liberté des guerres importantes, des villes soumises, des rois vaincus et prisonniers; ils montraient de même l'intérieur de l'État, les dissensions des consuls et des tribuns, les lois pour le partage des terres et blés, les débats du peuple et des grands. Notre carrière étroite et sans gloire n'offre qu'une paix constante ou peu troublée, Rome dans un état triste, et un prince peu jaloux d'étendre l'Empire. Il n'est pourtant pas inutile d'examiner ces causes légères en apparence, qui font souvent naître les plus grands événemens.

Les États sont gouvernés ou par le peuple, ou par les grands, ou par un roi. Un gouvernement mêlé et formé de ceux-ci, est plus louable que possible, ou du moins est peu durable. Autrefois, quand le peuple ou le sénat étaient puissans, il fallait connaître le caractère de la multitude et le moyen d'en manier les esprits; ceux qui avaient étudié le génie du sénat et des grands passaient pour habiles et sages : aujourd'hui que le gouvernement est changé et dépend d'un seul (73), il est bon d'ap-

profondir et de développer ces objets ; car peu de gens discernent d'eux-mêmes ce qui est bien ou mal, nuisible ou avantageux; l'exemple seul instruit la multitude. Ces récits, il est vrai, sont plus utiles qu'agréables. L'histoire des nations, la variété des combats, le sort des grands capitaines (74), attachent et intéressent le lecteur ; nous n'avons à parler que d'ordres barbares, d'accusations continuelles, d'innocens opprimés, d'amis perfides, de causes et d'effets qui dégoûtent par leur triste uniformité. D'ailleurs les anciens historiens ont peu de censeurs; il n'importe à personne qui on loue le plus, des Carthaginois ou des Romains : mais plusieurs de ceux qui sous Tibère ont subi les supplices ou l'infamie, ont laissé des descendans; et leur postérité, fût-elle éteinte, souvent celui qui leur ressemble par les mœurs, croit qu'on lui reproche les crimes d'autrui. L'éclat même de la vertu irrite les méchans, parce qu'elle les démasque et les condamne.

Défense de Cremutius Cordus.

Sous le consulat de Cornelius Cossus et d'Asinius Agrippa, on fit à Cremutius Cordus un crime, jusqu'alors inoui, d'avoir publié une histoire où il louait Brutus, et nommait Cassius le dernier des Romains. Ses délateurs étaient Satrius Secundus, et Pinarius Natta, créatures de Séjan ; présage funeste pour l'accusé, ainsi que l'air menaçant de l'empereur. Résolu de quitter la vie, il se défendit en ces termes : « Sénateurs, on » me reproche mes discours, tant mes actions sont innocentes ; » mais ces discours même n'attaquent ni le prince, ni sa mère, » seul crime de lèse-majesté. On m'accuse d'avoir loué Brutus » et Cassius, dont tant d'auteurs ont écrit l'histoire, et qu'au- » cun n'a nommés sans éloges. Tite-Live, si éloquent et si » sage (75), a donné tant de louanges à Pompée, qu'Auguste » l'appelait le *Pompéien* : leur amitié n'en souffrit pas. Il traite » souvent d'*hommes illustres* Afranius, Scipion, ce Brutus » même et ce Cassius ; jamais, comme on le fait aujourd'hui, » de *voleurs* et de *parricides*. Asinius Pollion a célébré leur mé- » moire; Messala Corvinus appelait Cassius *son général*, et ces » deux écrivains ont été comblés de biens et d'honneurs. Cicéron, » dans un de ses livres, ayant déifié Caton, César, quoique » dictateur, n'y répondit que par écrit, comme il eût fait en » justice. Les lettres d'Antoine, les harangues de Brutus, sont » des satires d'Auguste, fausses à la vérité, mais très-amères. » On lit encore les vers de Bibaculus et de Catulle, pleins d'in- » vectives contre les empereurs. César et Auguste, soit modé-

» ration, soit sagesse, ont souffert et méprisé ces injures : car » le mépris les fait tomber, et le ressentiment avoue qu'on les » mérite.

» Je ne parlerai point des Grecs ; chez eux la liberté, la li- » cence même étaient impunies, du moins on ne s'y vengeait » d'une satire que par une autre : mais jusqu'ici il était permis » d'apprécier, sans crainte des détracteurs, ceux que la mort a » soustraits à la faveur ou à la haine. Ai-je porté les armes » avec Brutus et Cassius dans les champs de Philippes? Ai-je, » par des harangues, animé le peuple à la guerre civile? Depuis » soixante et dix ans qu'ils ne sont plus, leurs images, que le » vainqueur même n'a point détruites, nous les rappellent ; » n'ont-ils pas aussi leur place dans l'histoire ? La postérité fait » justice (76) ; et si vous me condamnez, Brutus et Cassius » feront souvenir de moi. »

Il sortit ensuite du sénat, et se laissa mourir de faim. Le sénat chargea les édiles de brûler ses livres ; mais on les cacha et on les lut (77). L'autorité est bien ridicule, quand elle prétend ordonner l'oubli à nos descendans. Au contraire, la punition donne de l'éclat aux écrivains ; et quand on a sévi contre eux, chez les étrangers ou chez nous, on n'a fait que les rendre célèbres et se déshonorer.

Discours de Tibère au sénat.

En ce même temps l'Espagne ultérieure, à l'exemple de l'Asie, demanda au sénat, par des ambassadeurs, d'élever un temple à l'empereur et à Livie. Tibère, décidé à mépriser les honneurs, et voulant répondre à ceux qui l'accusaient de vanité, tint ce discours au sénat : « On a, je le sais, blâmé ma faiblesse, de » n'avoir pas refusé, il y a peu de temps, la même demande » faite par les villes d'Asie. Je vais donc, et justifier mon si- » lence à leur égard, et déclarer ma résolution pour l'avenir. » Auguste n'empêcha point Pergame de lui élever un temple » et à la ville de Rome ; ses actions et ses paroles étant pour moi » des lois, j'ai volontiers suivi cet exemple, parce qu'on rendait » au sénat encore plus d'honneurs qu'à moi. Mais si l'on est ex- » cusable de les recevoir une fois, il y aurait de l'ambition et » de l'orgueil à remplir, comme un dieu, les provinces de ses » images ; et le culte d'Auguste est avili, si l'adulation le pros- » titue.

» Je sais, sénateurs, que je suis mortel, soumis aux lois de » l'humanité (78), et trop heureux si je remplis dignement la pre- » mière place de l'univers. Soyez-en témoins, et que la postérité

» s'en souvienne : elle m'accordera au-delà de mes desirs, si elle » juge que j'ai été digne de mes ancêtres, attentif à vos intérêts, » ferme dans les dangers, et bravant la haine pour faire le bien. » Voilà les temples que j'ambitionne dans vos cœurs; voilà les » plus belles statues et les seules durables. Des monumens de » pierre, si le jugement de la postérité les rend odieux, ne sont » que de vils tombeaux. Je supplie donc les dieux de m'accorder » jusqu'à la fin une âme tranquille, éclairée sur les lois divines » et humaines; nos citoyens et nos alliés, d'honorer, quand je » ne serai plus, mes travaux et mon nom de leur souvenir et » de leurs éloges. » Il persista depuis, même dans ses entretiens particuliers, à dédaigner un pareil culte; selon quelques uns par modestie ou par défiance, mais selon d'autres par bassesse; ils disaient qu'une âme noble aspire à ce qui est grand; qu'Hercule et Bacchus parmi les Grecs, Romulus chez nous, étaient ainsi devenus dieux; qu'Auguste, en l'espérant, avait condamné Tibère; que les princes jouissant à souhait des autres biens, n'en ont à ambitionner qu'un seul, l'hommage de la postérité; et qu'en eux le mépris de la gloire est celui des vertus (79).

Lettre de Séjan à Tibère, et réponse de l'empereur.

Séjan, ivre de sa fortune, enhardi d'ailleurs par la passion de Livie, qui le pressait d'accomplir sa promesse de mariage, écrit à l'empereur; c'était l'usage, même quand on était à sa cour : la lettre portait : « Que la bienveillance d'Auguste pour » lui, et les marques d'estime de Tibère, l'avaient accoutumé » à porter au prince ses vœux et ses espérances avant de s'a- » dresser aux dieux; qu'il n'avait jamais désiré les grandes pla- » ces, préférant de veiller, comme un simple soldat, à la garde » et à la conservation de l'empereur; qu'il était cependant par- » venu à l'honneur suprême d'être cru digne de son alliance; » que de là naissait son espoir; qu'Auguste, disait-on, lorsqu'il » voulut marier sa fille, avait même pensé à de simples cheva- » liers romains; que si Tibère cherchait un époux à Livie, il » se souvînt d'un ami, qui, sans renoncer à ses emplois, ne » voulait que s'honorer de cette union, et mettre sa famille à » l'abri de la haine injuste d'Agrippine; qu'il ne la craignait » que pour ses enfans, et aurait toujours assez vécu en se sacri- » fiant pour un si digne prince. »

Tibère loua les sentimens de Séjan, fit une mention légère de ses bienfaits, demanda du temps pour penser à cette affaire, et ajouta : « Que les autres hommes, quand ils délibèrent, écou- » tent leur intérêt seul; que les princes, au contraire, doivent

» surtout avoir en vue la renommée ; qu'ainsi il n'userait point » d'une défaite trop facile, en laissant Livie la maîtresse de » l'épouser après Drusus, de supporter le veuvage, de consulter » ses plus proches parens, sa mère et son aïeul ; qu'il serait plus » franc avec lui ; que d'abord la haine d'Agrippine deviendrait » bien plus violente, si le mariage de Livie déchirait comme » en deux factions (80) la maison des Césars ; que la jalousie » déclarée de ces deux femmes avait déjà semé la discorde entre » ses petits-fils : qu'arriverait-il si le trouble augmentait par » une telle alliance? Car vous vous trompez, mon cher Séjan, » si vous croyez que vous resterez dans votre état, et que Livie, » veuve de C. César et de Drusus, se résoudra à vieillir femme » d'un chevalier romain ! Quand j'y consentirais, pensez-vous » qu'on le souffrît, après avoir vu dans le plus haut rang le » frère de Livie, son père et nos ancêtres? Vous désirez, je le » sais, de rester à la place où vous êtes ; mais ces magistrats, » ces grands de l'État, qui forcent votre porte pour vous con- » sulter sur toutes les affaires, ne craignent point de dire que » votre état est bien au-dessus de celui d'un simple chevalier, » et que mon père a beaucoup moins fait pour ses amis ; ils » m'accusent par la jalousie qu'ils vous portent. Auguste, dites- » vous, eut dessein de marier sa fille à un chevalier romain. » Est-il surprenant qu'un prince occupé de tant de soins, et » persuadé qu'il éleverait prodigieusement celui qu'il honorerait » de cette alliance, ait parlé de Proculeius et de quelques au- » tres, remarquables par l'éloignement où ils vivaient de toutes » les affaires? Incertains un moment avec Auguste, arrêtons- » nous au choix qu'il fit d'Agrippa, et ensuite de moi ; voilà ce » que me dicte mon amitié pour vous ; je ne m'oppose pour- » tant, ni à vos projets, ni à ceux de Livie. Je me tais en ce » moment sur mes vues, et sur le dessein que j'ai de vous atta- » cher étroitement à ma personne ; soyez seulement assuré qu'il » n'est point de rang dont vos vertus et votre dévouement pour » moi ne vous rendent digne : je m'en expliquerai quand il sera » temps, soit au sénat, soit au peuple. »

Séjan, pénétré de crainte, ne parla plus de mariage, mais pria l'empereur de le mettre à l'abri des soupçons secrets, des discours publics, des traits de l'envie ; et pour ne pas diminuer son pouvoir en écartant la foule qui venait le chercher, ou fournir des armes contre lui en la recevant, il engagea Tibère à vivre loin de Rome dans quelque séjour agréable. Séjan y trouvait l'avantage d'être le maître des entrées et des lettres mêmes, qui presque toutes passaient par les soldats ; de gouverner plus facilement un prince déjà vieux et que la solitude

énerverait ; d'affaiblir la haine en diminuant son cortége, et d'écarter le fantôme du pouvoir pour en augmenter la réalité : il se plaint donc peu à peu des tracas de la ville, de l'affluence du peuple, de celle des courtisans, louant le repos et la solitude, où, à l'abri de l'ennui et de la jalousie, on se livrait tout entier aux grandes affaires.

Un procès intenté dans ce même temps à Votienus Montanus, célèbre par son esprit, décida enfin Tibère à fuir le sénat et les vérités dures qu'il y entendait souvent. Ce Votienus fut accusé de discours injurieux à l'empereur ; Emilius, un des officiers, déposait contre lui : pour fortifier sa délation, il détaille et affirme tout, sans égard aux murmures de l'assemblée ; Tibère, instruit par là des horreurs dont on le chargeait en secret, s'écria, dans sa colère, qu'il voulait se purger à l'instant même, ou en justice réglée : les prières de ses voisins et l'adulation générale le calmèrent à peine.

Commencemens de la disgrâce d'Agrippine, femme de Germanicus.

On minait à Rome la maison de l'empereur ; et pour préparer le meurtre d'Agrippine, on fit accuser Claudia Pulchra, sa parente, par Domitius Afer, qui sortant de la préture, et peu considéré, cherchait à se faire un nom, même par des crimes. Il chargea Claudia d'adultère avec Furnius, de poisons et de maléfices destinés à l'empereur. Agrippine, toujours violente, et de plus irritée par le danger de sa cousine, va droit à Tibère ; elle le trouve sacrifiant à Auguste, et commence par là ses reproches : « Qu'en immolant des victimes à son père, il » ne fallait pas en tourmenter les descendans ; que cette âme » divine n'avait pas été transmise à des statues muettes ; que sa » véritable image, née de son sang céleste, était en danger et » recevait des outrages ; qu'en vain on cherchait des crimes à » Pulchra, qui n'en avait d'autre que la sottise d'avoir fait » Agrippine l'objet de son culte, oubliant que la même cause » avait perdu Socia. » Ce discours arracha au sombre Tibère des duretés qui lui échappaient rarement. Il répondit à Agrippine par un vers grec, que *son vrai chagrin était de ne pas régner*. On condamna Pulchra et Furnius. Afer, pour cet essai de son génie, fut déclaré éloquent par l'autorité de Tibère, et mis au rang des grands orateurs. Il fit dans la suite le métier d'accusateur ou d'avocat avec plus de réputation que d'estime, et perdit enfin jusqu'à son talent, ayant l'esprit baissé par l'âge, et ne sachant pas se taire.

Agrippine, constamment ulcérée, et de plus malade, ayant reçu une visite de l'empereur, pleura long-temps sans rien dire, et finit par des reproches et des prières : « Qu'il eût pitié de » l'abandon où elle était ; qu'il lui donnât un mari ; qu'elle » était jeune encore ; que le mariage était l'unique consolation » des honnêtes femmes ; qu'il se trouverait des citoyens qui » daigneraient prendre soin de l'épouse de Germanicus et de ses » enfans. » Tibère sentit combien elle demandait de pouvoir ; cependant, pour ne laisser voir ni ressentiment, ni crainte, il la quitta sans répondre à ses instances.

Sa douleur imprudente fut bien plus aigrie par des émissaires de Séjan, qui, avec un air de zèle, l'avertirent de se méfier du poison et de ne pas manger avec son beau-père. Agrippine, ne sachant pas dissimuler, était à table auprès de l'empereur, sans lever les yeux, sans dire un mot, sans toucher à rien. Tibère en fut averti, ou s'en aperçut ; pour s'en assurer plus méchamment, il loue des fruits qu'on avait servis, et les présente à sa belle-fille. Fortifiée par là dans ses soupçons, elle rend ces fruits à ses esclaves sans les goûter. Tibère, sans lui adresser de reproche, dit, en se tournant vers sa mère, *qu'on lui passerait quelque sévérité pour une femme qui le traitait en empoisonneur.* On crut dès-lors que la perte d'Agrippine était résolue, et que l'empereur cherchait à la faire mourir en secret, ne l'osant en public.

Prédiction des devins au sujet de Tibère.

Selon les astrologues, l'état du ciel, au départ de Tibère, annonçait qu'il ne reviendrait jamais à Rome. Cette prédiction fut fatale à plusieurs, qui concluaient et répandaient que sa mort était prochaine ; car on ne pouvait prévoir qu'il se condamnerait à un exil de onze ans. Bientôt on reconnut combien l'astrologie est près du mensonge et voit confusément le vrai : sur l'absence de Tibère, elle prédisait juste, mais laissait ignorer que, jusqu'à sa dernière vieillesse, il resterait dans les lieux voisins de Rome, et souvent en toucherait les murs.

Supplice de Sabinus.

Le consulat de Silanus et de Nerva commença d'une manière horrible. On traîna en prison Titius Sabinus, illustre chevalier romain, à cause de son attachement pour Germanicus. De tous les courtisans d'Agrippine et de ses enfans, seul fidèle à les cultiver, à se montrer chez eux ou avec eux, il se fit louer des gens de bien et haïr des méchans. Ses délateurs

furent Latinius Latiaris, Porcius Caton, Petilius Rufus, et M. Opsius, qui, sortant de la préture, ambitionnaient le consulat; on n'y arrivait que par Séjan, et on ne gagnait Séjan que par des crimes. Ils convinrent entre eux que Latiaris, qui connaissait un peu Sabinus, tendrait le piége, que les autres seraient témoins, et ensuite accusateurs. Latiaris commence donc, avec Sabinus, par des discours généraux, loue ensuite son courage de n'avoir pas, comme tant d'autres, abandonné dans la disgrâce ceux qu'il avait cultivés dans la faveur, fait l'éloge de Germanicus, et gémit sur Agrippine. Sabinus cherchant, comme tous les malheureux, à épancher son cœur, verse des larmes, laisse échapper quelques plaintes (81); ose enfin attaquer Séjan, sa cruauté, son orgueil, ses projets, et n'épargne pas Tibère même. Ces entretiens, dangereux et répétés, les unirent étroitement en apparence. Bientôt Sabinus chercha Latiaris, l'alla voir, et lui confia ses chagrins.

Les trois délateurs cherchent entre eux un moyen d'entendre Sabinus, car il fallait qu'il se crût seul avec Latiaris, et ils craignaient, en restant à la porte, d'être vus, entendus, et soupçonnés. Ils se cachent donc, par une fraude aussi détestable que honteuse, entre le toit et le lambris, approchant l'oreille des trous et des fentes. Latiaris, ayant rencontré Sabinus, l'attire chez lui et dans sa chambre, comme pour lui faire part de quelques nouvelles; là, il lui détaille le passé, le présent, et un avenir plus terrible. Sabinus (car on retient difficilement des plaintes une fois échappées) tint les mêmes discours, et plus long-temps. Les accusateurs se hâtent de mander à Tibère leur complot et leur infamie. Jamais Rome ne montra plus d'inquiétude et de crainte; parens, amis, connus, inconnus, tous évitaient de se parler, de se voir, de se rencontrer; on se défiait même des lieux inanimés, des toits et des murailles.

L'empereur ayant écrit au sénat le premier janvier de cette année, après les souhaits ordinaires, tomba sur Sabinus, l'accusant d'avoir corrompu quelques uns de ses affranchis et d'en vouloir à sa vie; il demandait clairement vengeance. Sabinus est à l'instant condamné et traîné la corde au cou, la tête enveloppée dans sa robe, faisant effort pour crier, qu'on commençait ainsi l'année en immolant à Séjan de telles victimes. Partout où tombaient ses regards, où ses paroles s'adressaient, on fuyait, tout restait désert, les rues et les places; quelques uns revenaient et reparaissaient, effrayés même d'avoir eu peur. On se demandait quel jour serait exempt de supplice, si dans un temps de sacrifices et de prières où l'on s'interdisait même les paroles profanes, on voyait des cordes et des chaînes; que

Tibère n'avait pas fait sans dessein cette action odieuse ; qu'il se préparait à ne rien respecter (82), en faisant ouvrir à la fois, par les nouveaux magistrats, les temples et les prisons. L'empereur remercia par lettres les sénateurs d'avoir puni l'*ennemi de l'État*, ajoutant que les complots de la haine le faisaient craindre pour sa vie ; il ne nommait personne, mais désignait clairement Agrippine et Néron [1].

Asinius Gallus (83), dont les enfans étaient neveux d'Agrippine, fut d'avis qu'on priât l'empereur d'expliquer ses craintes, et de permettre que le sénat les fît cesser. Tibère, entre autres qualités qu'il croyait avoir, se piquait surtout de dissimulation ; il trouva donc très-mauvais qu'on soulevât le masque dont il se couvrait (84). Séjan l'adoucit, non par amour pour Gallus, mais pour laisser développer la vengeance de l'empereur. Il savait que Tibère, lent dans ses projets, joignait, dès qu'il avait éclaté, l'atrocité des actions à celle des discours.

Si mon plan n'était de placer les faits à leur année, je rapporterais d'avance la fin funeste de Latiaris, d'Opsius et de leurs infâmes complices, soit pendant le règne de C. César [2], soit du vivant même de Tibère ; il ne laissait point écraser par d'autres les ministres de ses crimes ; mais souvent rassasié d'eux jusqu'à la haine, et trouvant des scélérats nouveaux, il se défaisait des anciens.

DÉBAUCHES DE TIBÈRE.

Les consuls Domitius et Scribonianus venaient d'entrer en charge lorsque Tibère traversa le détroit qui va de Surrente à Caprée. Il côtoya la Campanie, incertain s'il rentrerait dans Rome, ou plutôt feignant de le vouloir, parce qu'il ne le voulait pas ; il s'en approcha plusieurs fois, vint même jusqu'à son jardin près du Tibre, puis revint à son île et à ses rochers, pour y cacher ses crimes et ses débauches : il s'y livrait avec tant de fureur, qu'il y faisait servir, suivant l'usage des tyrans, les jeunes gens d'honnête famille ; tout excitait sa brutalité, la beauté des traits et de la taille, l'enfance modeste des uns, le nom illustre des autres ; l'infamie des lieux et des actions fit inventer des termes nouveaux. Des esclaves choisis attiraient ces jeunes gens, ré-

[1] Fils de Germanicus.

[2] Fils de Germanicus, autrement appelé Caligula. Il succéda à Tibère.

compensaient la complaisance, et menaçaient les refus; si leur famille s'y opposait, on avait recours aux enlèvemens, et à toutes les violences qu'on exerce dans une ville prise.

Lettre remarquable de Tibère, et mort de Livie.

La lettre de l'empereur commençait par un trait remarquable: « Sénateurs, que dois-je vous écrire, ou vous taire, ou comment » vous écrire dans ces circonstances? Si je le sais, que tous les » dieux et toutes les déesses me fassent périr plus cruellement » encore que je ne me sens périr de jour en jour. » Tant il était tourmenté de ses infamies et de ses crimes! Aussi le plus sage (85) des hommes a-t-il eu raison de dire que si on découvrait l'âme des tyrans, on la verrait percée de coups, et mortellement déchirée par la cruauté, la scélératesse et la débauche; ni la grandeur, ni la solitude ne sauvaient à Tibère l'horreur et l'aveu des chagrins qui le dévoraient.

Cette même année, mourut l'impératrice Livie, très-avancée en âge. Fidèle dans son intérieur aux mœurs anciennes, et moins austère au dehors qu'elles ne le permettaient, mère impérieuse, épouse complaisante, elle était bien faite pour un mari artificieux et un fils dissimulé. Tibère, qui s'était dispensé de lui rendre les derniers devoirs pour ne point troubler sa vie voluptueuse, s'en excusa sur les affaires qui l'accablaient, et diminua, comme par modestie, les grands honneurs décernés à sa mère, disant qu'elle l'avait voulu ainsi. Dans sa lettre il blâmait les liaisons avec les femmes, désignant indirectement le consul Fufius, ami intime de Livie, mais dont la causticité avait souvent lancé sur Tibère ces railleries piquantes que les souverains n'oublient jamais.

Depuis cette mort, le despotisme fut plus violent et plus oppresseur. Du vivant de Livie, il restait un asile; Tibère avait toujours eu des égards pour sa mère, et Séjan n'osait les combattre. Libres enfin, et comme déchaînés, ils s'élancèrent sur l'État.

Défense de Térentius.

Dans le temps où les amis même de Séjan [1] se défendaient de l'avoir été, M. Terentius, chevalier romain, qu'on en accusa, eut le courage d'en convenir, et tint au sénat ce discours: « Je » risquerais peut-être moins à nier mon prétendu crime qu'à » l'avouer; mais, quoi qu'il en arrive, je déclare que j'ai été » l'ami de Séjan, empressé de l'être, et charmé de l'être de-

[1] Ce favori de Tibère avait été disgracié, et puni de mort.

» venu. Je l'avais vu commander avec son père les prétoriens, » et depuis maître de Rome et des armées. Ses proches, ses » alliés étaient comblés d'honneurs; les plus aimés de Séjan » l'étaient de César, et ceux qu'il haïssait, tremblans ou mé- » prisés. Sans nommer personne, je défendrai à mes seuls périls » ceux qui comme moi ont ignoré ses complots. Non, César, » ce n'était point Séjan de Vulsinie que nous honorions, c'était » l'allié des maisons Claudia et Julia, votre gendre, votre col- » lègue dans le consulat et dans le gouvernement. Nous ne » jugeons ni les objets, ni les motifs de vos grâces. Les dieux, » en vous donnant le pouvoir suprême, nous ont laissé le mérite » de l'obéissance. Nous ne voyons que ce qui frappe nos yeux, » ceux à qui vous donnez les richesses, les honneurs, le pou- » voir de servir ou de nuire; et l'on ne peut nier que Séjan » n'ait joui de ces avantages. Quant aux sentimens et aux » desseins secrets du prince, la prudence et le devoir obligent » de les ignorer. Sénateurs, ne pensez point au dernier jour de » Séjan, mais à seize ans de faveur. On respectait jusqu'à Sa- » trius et Pomponius. On tenait à honneur d'être connu de ses » affranchis et de ses portiers; mais cette apologie sera-t-elle » sans distinction, sans discernement et sans bornes? non. Pu- » nissez les complices de ses desseins contre l'État et contre vos » jours; ceux qui, comme vous, César, n'ont été que ses amis, » seront absous. »

La fermeté de ce discours, où chacun retrouvait ses senti- mens secrets, fit tant d'impression, que les accusateurs, déjà chargés d'autres forfaits, subirent la mort ou l'exil.

Cruautés de Tibère et caractère de C. César.

Sext. Marius, le plus riche particulier d'Espagne, fut accusé d'inceste avec sa fille, et précipité du roc Tarpéien. Mais de peur qu'on ne doutât que ses richesses eussent causé sa perte, Tibère s'empara de ses mines d'or, quoique confisquées à l'État. Sa cruauté, irritée par les supplices, ordonna le meurtre de tous les prisonniers accusés de liaisons avec Séjan. Rome fut jonchée de morts, hommes, femmes, enfans, grands et petits, entassés ou dispersés; les parens, les amis n'osaient les consoler, les pleurer, et presque les voir; partout des gardes épiaient la douleur publique, et ne quittaient les cadavres qu'aux bords du Tibre, où ils les jetaient; si le flot les ramenait, on craignait de les brûler, de les toucher. L'humanité cédait à la terreur, et la pitié à la barbarie (86).

Dans ce même temps, C. César, qui avait accompagné Tibère

à Caprée, épousa Claudia, fille de Silanus; il couvrait sa férocité d'une feinte modération, ayant vu condamner sa mère et exiler son frère sans ouvrir la bouche, étudiant chaque jour l'air et les discours de Tibère pour s'y conformer. Aussi applaudit-on beaucoup à l'orateur Passienus, qui l'appelait le meilleur des esclaves, et le pire des maîtres.

Goût de Tibère pour l'astrologie, et réflexions sur cet objet.

Je ne dois point oublier la prédiction de Tibère à Galba, pour lors consul; il le fit venir, et l'ayant sondé sur plusieurs objets, finit par lui dire en grec : *Galba, vous jouirez aussi un instant de l'Empire,* lui annonçant par l'astrologie son élévation tardive et passagère. Tibère avait étudié cet art à Rhodes sous Trasylle, dont il avait mis le talent à l'épreuve que voici.

Lorsqu'il consultait quelque astrologue, c'était toujours au haut de sa maison bâtie sur la cime d'un rocher. Un affranchi, ignorant et vigoureux, seul dans la confidence, conduisait par des sentiers escarpés celui dont Tibère voulait éprouver le savoir : si l'astrologue avait paru indiscret ou fourbe, il le précipitait dans la mer en le reconduisant, et ensevelissait le secret du prince. Trasylle, conduit par les mêmes rochers, et interrogé par Tibère, l'intéresse habilement, lui prédit l'empire et tout ce qui l'attendait. Tibère lui demande s'il saura faire aussi son propre horoscope, et dire ce qui lui reste de temps à vivre. Trasylle calcule l'aspect et la position des astres, hésite d'abord, tremble ensuite ; plus il examine, plus il marque d'étonnement et de frayeur : enfin il s'écrie qu'en cet instant même il est menacé d'une fin prochaine. Tibère l'embrasse, le félicite sur tant de sagacité, le rassure, le prend pour un oracle, et en fait son ami.

Ce fait, et d'autres semblables, me font douter si les choses humaines dépendent du hasard ou d'un destin nécessaire et inévitable. Les anciens philosophes et leurs sectateurs sont partagés là-dessus. Plusieurs pensent que les dieux ne s'intéressent ni à la naissance, ni à la vie, ni à la mort des hommes; qu'il y a par cette raison tant d'honnêtes gens malheureux, et de scélérats fortunés. D'autres croient que la destinée règle les événemens, non par le cours des astres, mais par l'enchaînement des causes naturelles; que cependant le choix de notre situation dépend de nous; mais que, le choix fait, tout ce qui doit nous arriver est fixé; que le vulgaire se trompe sur les biens et les maux; qu'on peut être heureux dans l'infortune, si on la supporte avec fermeté, et malheureux dans l'opulence, si l'on en

abuse. La plupart croient que le sort de chacun est attaché à sa naissance, mais que l'ignorance des astrologues rend souvent leurs prédictions trompeuses; ce qui décrédite un art dont la réalité paraît démontrée par des exemples anciens et modernes. En effet, le fils du même Trasylle promit aussi l'empire à Néron, comme je le raconterai dans le temps.

Mort d'Asinius Gallus, de Drusus, fils de Germanicus, et d'Agrippine.

Cette même année, on sut qu'Asinius Gallus était mort de faim; on ignora si c'était de force ou volontairement. Tibère, sollicité pour ses funérailles, ne rougit pas de les permettre, et de se plaindre du destin, qui avait enlevé le coupable avant la conviction; comme si trois années entières n'avaient pas suffi pour faire le procès à ce vieillard consulaire, père de tant de consuls. Drusus [1] périt ensuite, après s'être misérablement nourri pendant neuf jours de la bourre de son lit. On prétendit que Macron [2] avait ordre, en cas que Séjan prît les armes, de tirer Drusus du palais où il était enfermé, et de le mettre à la tête du peuple; mais le bruit ayant couru que l'empereur se réconciliait avec sa belle-fille et son petit-fils, Tibère préféra la cruauté au repentir.

Il outragea même Drusus après sa mort, l'appelant infâme débauché, ennemi des siens et de l'État, et fit lire le journal de ses actions et de ses paroles. On frémit de l'atrocité qui avait tenu, durant tant d'années, auprès du jeune prince, des espions de sa contenance, de ses pleurs, et même de ses murmures secrets. A peine croyait-on que son aïeul eût pu entendre, lire et publier ces horreurs; mais les lettres du centurion Actius et de l'affranchi Didyme nommaient les esclaves qui avaient maltraité ou menacé Drusus lorsqu'il sortait de sa chambre. Le centurion même racontait, comme pour s'en vanter, ses discours barbares, et les dernières paroles de Drusus, qui d'abord, paraissant en délire, avait maudit Tibère, et bientôt, sûr de mourir, l'avait accablé d'imprécations réfléchies, souhaitant que ce meurtrier de sa belle-fille, de son neveu, de ses petits-fils, qui avait inondé de sang toute sa maison, satisfît par son supplice au nom illustre de ses ancêtres et à la postérité. Le sénat murmurait, détestant en apparence ces discours, mais en effet pénétré d'horreur de voir que Tibère, qui, autrefois dissimulé, commettait dans l'obscurité ses crimes, eût enfin l'audace de montrer comme à

[1] Fils de Germanicus.
[2] Affranchi de Tibère, qui avait succédé à la faveur de Séjan.

découvert son petit-fils sous les coups ignominieux d'un centurion et d'une troupe d'esclaves, demandant en vain les alimens les plus nécessaires.

On pleurait encore cette mort, lorsqu'on apprit celle d'Agrippine. Après le meurtre de Séjan, l'espérance lui fit prolonger ses jours; mais ne voyant point la cruauté de Tibère s'adoucir, elle se laissa mourir de faim; peut-être la priva-t-on d'alimens en publiant qu'elle les avait refusés. L'empereur déchira sa mémoire, l'accusant d'impudicité, d'adultère avec Asinius Gallus, et de n'avoir pas osé lui survivre. Mais Agrippine avide de dominer, et ne voulant point d'égaux, avait renoncé aux vices des femmes pour les passions des hommes.

Défense de Getulicus.

On donnait pour sûre cette lettre de Gétulicus à l'empereur: « Qu'il avait cherché l'alliance de Séjan, non par goût, mais » par le conseil de Tibère; qu'il pouvait se tromper ainsi que le » prince; qu'il n'était pas juste que la même erreur fût sans » conséquence pour un seul, et fatale aux autres; que jusqu'a- » lors fidèle, il continuerait de l'être tant qu'il ne courrait point » de risque; mais qu'un successeur serait pour lui un arrêt de » mort; qu'il proposait à Tibère, comme une espèce de traité, » de le laisser dans son gouvernement, et de garder le reste. » Son audace, quoique surprenante, parut vraisemblable, quand on le vit resté seul de la famille de Séjan, et puissant même auprès de Tibère, qui se voyait détesté, affaibli par l'âge, et plus maître en apparence qu'en effet.

Mort de Fulcinius Trion.

J'ai écrit de suite l'histoire de deux campagnes, pour me soulager du spectacle de nos maux domestiques; car, quoique Séjan fût mort depuis trois ans, Tibère n'était ni rassasié de supplices, ni adouci comme les autres hommes par le temps et les prières; les fautes oubliées ou mal prouvées étaient punies comme graves et récentes. Fulcinius Trion s'étant donné la mort par la crainte des délateurs, fit un testament rempli d'invectives contre Macron et les principaux affranchis de l'empereur; il reprochait à Tibère même sa caducité, et sa longue absence comme un exil. Tibère obligea les héritiers à rendre ce testament public, soit pour se montrer favorable à la liberté et insensible à son déshonneur, soit qu'ayant long-temps ignoré les crimes de Séjan, il saisît tous les moyens de les dévoiler, et de connaître au moins par des satires la vérité que la flatterie cache toujours.

Fin de Tibère.

Peu de temps après, entrèrent en charge les derniers consuls du règne de Tibère, Acerronius et Pontius; déjà le pouvoir de Macron était énorme. N'ayant jamais négligé la faveur de Caïus César [1], il la recherchait plus ardemment de jour en jour. Après la mort de Claudia, femme de ce prince, il avait engagé Ennia, son épouse, à le séduire, et à tirer de lui une promesse de mariage, persuadé que Caïus se prêterait à tout pour devenir le maître; car, malgré son naturel violent, il avait appris dans le sein de son aïeul la dissimulation et la fausseté.

Tibère, qui le connaissait, balançait sur le choix d'un successeur, et d'abord entre ses petits-fils. Le fils de Drusus lui était plus cher et plus proche, mais encore enfant. Le fils de Germanicus, dans la force de la jeunesse, avait pour lui les vœux du peuple; raison pour Tibère de le haïr. Il eut quelques vues sur Claude, d'un âge mûr et porté au bien; mais l'esprit faible de ce prince l'arrêta. En cherchant un successeur hors de sa maison, il craignait pour la mémoire d'Auguste et la famille des Césars; car il avait moins à cœur l'avantage (89) présent des peuples que la vanité de perpétuer son nom. Dans cette incertitude, trop malade pour se décider, il s'en remit au hasard, laissant néanmoins échapper quelques mots pour se montrer prévoyant dans l'avenir. Il reprocha sans détour à Macron, *de tourner le dos au couchant et le visage au levant*, et prédit à C. César, qui dans une conversation se moquait de Sylla, *qu'il n'en aurait que les vices* (90) ; puis embrassant, les larmes aux yeux, le plus jeune de ses petits-fils : *Tu l'égorgeras*, dit-il à Caïus, qui lançait des regards féroces, *et un autre t'égorgera.* Mais, quoiqu'il empirât à vue d'œil, il ne relâchait rien de ses débauches, jouait la force en cachant ses souffrances (91), se moquait de la médecine, et de ceux qui, passé trente ans, avaient recours aux autres pour connaître ce qui était utile ou nuisible à leur santé.

Cependant Arruntius, Domitius et Marsus furent accusés d'impiété envers l'empereur. Domitius et Marsus évitèrent la mort en feignant, l'un de méditer sa défense, l'autre de se laisser mourir de faim. Les amis d'Arruntius lui conseillaient de gagner aussi du temps; il leur répondit : « Que l'honneur ne » parlait pas de même à chacun; qu'il avait assez vécu, et ne » regrettait que d'avoir traîné entre le péril et le mépris une » vieillesse agitée, haï d'abord de Séjan, ensuite de Macron, et

[1] Caligula, fils de Germanicus : il devait succéder à Tibère, et lui succéda en effet, comme nous l'avons déjà dit.

» toujours de quelque scélérat en crédit, sans autre crime que » leurs forfaits; qu'il pouvait sans doute échapper à un prince » qui dans peu de jours ne serait plus; mais comment se dérober » à la jeunesse du tyran qui allait régner (92)? Que si les écueils » du trône avaient perdu (93) Tibère malgré sa longue expé- » rience, on ne devait pas mieux attendre de Caïus César, à » peine sorti de l'enfance, ignorant ses devoirs, nourri dans le » vice, et conduit par Macron, qui, plus méchant que Séjan, et » par cette raison choisi pour le perdre, avait opprimé l'État » avec plus de scélératesse; qu'il prévoyait un redoublement » d'esclavage, et fuyait à la fois le passé et l'avenir. » Après cette espèce de prédiction, il se fit ouvrir les veines.

Tibère perdait ses forces et sa substance; sa dissimulation lui restait. Se roidissant contre ses maux, il s'efforçait en vain de cacher son dépérissement, tantôt par la fermeté de sa contenance et de ses discours, tantôt par une douceur étudiée. Il avait auprès de lui un médecin habile, nommé Chariclès, qui, sans le gouverner dans ses maladies, l'aidait de ses conseils. Cet homme, feignant de prendre congé de l'empereur pour ses affaires, et lui baisant la main comme par respect, lui tâta le pouls adroitement. Tibère s'en aperçut; mais (94), cachant d'autant plus sa colère qu'il se croyait offensé, il ordonne un grand festin, et reste à table plus qu'à l'ordinaire, comme par égard pour un ami qui le quittait. Cependant Chariclès assura à Macron que l'empereur tirait à sa fin, et ne passerait pas deux jours. On intrigue alors à la cour; on dépêche des courriers aux généraux et aux armées. Le 16 mars, il perdit tout à coup la respiration : on le crut mort; déjà C. César sortait au milieu d'une cour nombreuse pour prendre possession de l'Empire; tout à coup on apprend que Tibère avait recouvré la vue et la voix, et demandait à manger pour réparer ses forces. Tous tremblent et se dispersent; les uns jouent la douleur, les autres l'ignorance. C. César, dans un silence morne, voyait la mort au lieu du trône. Macron intrépide, étouffe le vieillard à force de couvertures, et fait sortir tout le monde. Ainsi finit Tibère dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

Ses mœurs furent différentes suivant les temps. Simple particulier ou commandant sous Auguste, il jouit d'une réputation méritée; caché et rusé pendant la vie de Germanicus et de Drusus, il feignit des vertus : jusqu'à la mort de sa mère, il fut mêlé de bien et de mal; tant qu'il aima ou craignit Séjan, il fit horreur par sa cruauté, mais cacha ses débauches; abandonné enfin à son caractère, et n'ayant plus ni honte ni crainte, il se précipita dans le crime et dans l'infamie.

MORT DE MESSALINE.

La facilité de l'adultère en dégoûtait Messaline [1], et l'entraînait à des débauches d'un genre nouveau ; Silius même [2], soit aveuglement funeste, soit qu'il crût n'échapper au danger qu'en s'y précipitant, lui persuada de lever le masque : « Que la vieillesse » de l'empereur les ferait trop attendre ; que si l'innocence dé- » libérait sagement, le crime avéré se sauvait par l'audace ; qu'ils » trouveraient des complices dans leurs compagnons de crainte ; » qu'il était sans femme, sans enfans, et prêt à l'épouser, en » adoptant Britannicus [3] ; qu'elle conserverait plus sûrement son » pouvoir s'ils prévenaient Claude, peu en garde contre les com- » plots, mais prompt à s'irriter. » Elle reçut froidement cette offre, non par amour pour son mari, mais par la crainte que Silius, devenu le maître, ne méprisât une femme adultère, et ne mît à son prix un crime que le péril lui aurait fait partager. Cependant elle désira le nom d'épouse, pour combler son infamie ; dernier plaisir, quand on n'a plus d'honneur à perdre. Elle n'attendit que le moment où Claude allait à Ostie pour un sacrifice, et elle célébra solennellement ses noces.

On regardera sans doute comme fabuleux, que dans une ville qui savait et disait tout, un citoyen, même obscur, à plus forte raison un consul désigné, ait eu l'audace d'épouser à jour marqué, devant témoins, et par contrat, la femme de l'empereur ; qu'elle ait consulté les auspices, sacrifié aux Dieux, donné un festin, reçu et rendu des baisers lascifs, enfin consommé pendant la nuit le plaisir conjugal. Mais ce n'est point ici un fait imaginé pour surprendre ; c'est ce que nos vieillards ont dit et écrit.

Toute la maison de Claude frémissait ; ceux entre autres à qui leur pouvoir faisait craindre une révolution, ne se bornant plus à des entretiens secrets, disaient hautement : « Que lorsqu'un » histrion avait souillé le lit de l'empereur, il n'y avait eu que du » déshonneur sans péril ; mais que la naissance, l'esprit, la jeu- » nesse, la beauté, l'espérance prochaine du consulat, annon- » çaient dans Silius des desseins funestes, et qu'après son mariage » il ne lui restait plus qu'un pas à faire. » Ils craignaient cepen-

[1] Première femme de l'empereur Claude, successeur de Caligula.
[2] Amant de Messaline.
[3] Fils de l'empereur Claude et de Messaline.

dant le pouvoir de Messaline sur l'imbécile Claude, et se rappelaient tous les meurtres qu'elle avait ordonnés ; mais la faiblesse même de l'empereur leur redonnait l'espérance de le subjuguer par l'énormité de l'accusation, et de faire condamner Messaline sans autre forme. Il importait surtout d'empêcher qu'elle ne se défendît, et de fermer l'oreille de Claude à l'aveu même du crime.

D'abord Calliste, dont j'ai déjà parlé à l'occasion du meurtre de C. César, Narcisse, l'auteur de la mort d'Appius, et Pallas, qui jouissait alors du plus grand crédit, pensèrent à détacher Messaline de Silius par de secrètes menaces, en dissimulant tout le reste. Mais bientôt, craignant de se perdre, Pallas abandonna tout par lâcheté ; et Calliste, parce que l'expérience de la cour lui avait appris que la prudence y assurait mieux le pouvoir que la violence. Narcisse persista, avec la précaution de ne laisser pressentir à Messaline ni l'accusation, ni l'accusateur. Saisissant donc l'occasion du long séjour de l'empereur à Ostie, il s'adresse à deux courtisanes dont Claude avait souvent joui, et les engage à la délation par présens, par promesses, et par l'espoir de la faveur que la mort de Messaline leur assurait.

Calpurnia, l'une de ces femmes, admise auprès de l'empereur, se jette à ses genoux, et s'écrie que Messaline a épousé Silius. Elle demande à Cléopâtre, sa compagne, qui se tenait là à dessein, si elle ne l'avait point ouï dire ; et sur son aveu, elle prie qu'on appelle Narcisse (95). Celui-ci demande pardon à l'empereur du passé, de lui avoir caché Vectius et Plautius [1] ; qu'il ne parlerait point des adultères de Messaline, pour ne pas lui faire perdre ses esclaves, sa maison et sa fortune ; qu'elle pouvait jouir de tout (96) ; mais qu'elle rendît à l'empereur une épouse, et rompît son nouveau mariage. « Vous seul, dit-il à
» Claude, ignorez-vous votre déshonneur ? Le peuple, le sénat,
» les soldats, ont vu les noces de Silius ; et si vous tardez d'agir,
» le nouvel époux est maître de Rome. »

Claude appelle ses principaux confidens, Turranius, intendant des vivres, Geta, chef des prétoriens, et les interroge sur ce fait. Ils le confirment ; les courtisans s'écrient qu'il faut aller au camp s'assurer des prétoriens, songer à se défendre avant de se venger. Claude fut, dit-on, si effrayé qu'il demanda plusieurs fois s'il était encore le maître ou Silius à sa place ? Cependant Messaline, plus débordée que jamais, représente, au milieu de l'automne, des vendanges dans sa maison ; les pressoirs jouaient, des ruisseaux de vin coulaient, et des femmes, couvertes de peaux, dansaient comme des Bacchantes dans le sacrifice

[1] Deux amans que Messaline avait eus avant Silius.

ou dans la fureur. Messaline, les cheveux épars, secouait un thyrse; et près d'elle Silius, couronné de lierre et chaussé de brodequins, branlait la tête (97); un chœur de musique lascive les entourait. Vectius Valens étant monté pendant cette débauche sur un arbre fort élevé, on lui demanda ce qu'il voyait : *Un orage affreux venant d'Ostie*, répondit-il; soit qu'il crût le voir, soit qu'on ait fait un présage de ce mot dit au hasard.

Bientôt la nouvelle certaine se répand que Claude sait tout, et accourt pour se venger. Messaline se sauve dans les jardins de Lucullus, et Silius, pour dissimuler sa crainte, se montre au Forum. Leurs complices se dispersent; des centurions les mettent aux fers partout où ils les trouvent, soit dans les lieux publics, soit dans leurs retraites; Messaline (98), quoique le péril lui eût troublé la tête, prit un assez bon parti, qui lui avait réussi souvent, de se montrer à son mari : elle envoya Britannicus et Octavie [1] se jeter au cou de leur père, et pria Vibidie, la plus ancienne des vestales, d'aller demander grâce au souverain pontife [2]. Alors, accompagnée seulement de trois personnes (car sa cour avait tout à coup disparu), elle traverse Rome à pied, et prend le chemin d'Ostie dans un tombereau destiné à enlever les immondices des jardins; l'horreur de ses forfaits empêchait de la plaindre.

Claude, de son côté, tremblait; il ne se fiait pas à Geta, préfet du prétoire, également prêt au bien ou au mal. Narcisse, de concert avec ceux qui partageaient sa frayeur, dit que l'unique salut de César était de mettre pour ce seul jour un de ses affranchis à la tête des soldats. Il offre de s'en charger; et pour empêcher que Claude, pendant sa route vers Rome, ne fût fléchi par Vitellius et Cecina, il demande et prend place dans la voiture du prince.

L'empereur, irrésolu, tantôt se déchaînait contre les crimes de sa femme, tantôt se rappelait son mariage et ses enfans en bas âge. Vitellius ne prononçait que ces mots : *O crime! ô forfait!* Narcisse le pressait de parler vrai et sans détour; mais ne put arracher que des réponses vagues et susceptibles du sens qu'on voudrait : Cecina en fit autant. Déjà Messaline, sous les yeux de son mari, lui criait d'écouter la mère d'Octavie et de Britannicus; mais l'accusateur murmurait les mots de Silius et de mariage; et pour détourner les yeux de l'empereur, lui faisait lire le mémoire des débauches de sa femme. Un moment après, à l'entrée de Rome, on présenta à Claude ses enfans : Narcisse les fit éloigner; mais il ne put écarter Vibidie, qui conjurait

[1] Enfans de Claude et de Messaline.

[2] L'empereur était souverain pontife.

l'empereur de ne pas se rendre odieux, en sacrifiant une épouse sans l'entendre. Narcisse répondit que Claude permettrait et écouterait les défenses de Messaline; que la vestale retournât à ses fonctions sacrées.

Claude gardait un silence étrange; Vitellius feignait d'ignorer tout; l'affranchi resta le maître : il fait ouvrir la maison de Silius, y conduit l'empereur, lui montre, dès le vestibule, l'image de Silius le père, que le sénat avait ordonné d'abattre, ensuite toutes les richesses des Drusus et des Nérons, devenues le prix de l'infamie. Claude, irrité et menaçant, est présenté par Narcisse aux soldats assemblés dans le camp : sa harangue, dictée par l'affranchi, fut courte; car la honte étouffait sa juste douleur. Les cohortes demandent à grands cris le nom et la punition des coupables. Silius, traîné devant le tribunal, ne chercha pas même à se défendre, et pria qu'on hâtât sa mort. D'illustres chevaliers Romains demandèrent la même grâce avec le même courage.

Le seul Mnester retarda son supplice, déchirant ses habits, montrant les coups qu'il avait reçus, et rappelant à l'empereur ses ordres d'obéir en tout à Messaline; « que les autres coupables » étaient gagnés par des présens ou des promesses; lui forcé de » l'être, et que Silius, devenu empereur, l'aurait fait périr le » premier. » Claude, ébranlé, penchait vers la clémence (99); mais ses affranchis lui persuadèrent de ne pas épargner un histrion, après avoir fait mourir tant de citoyens distingués; qu'il importait peu s'il avait commis de force ou de gré un si grand crime. On n'écouta pas même dans sa défense Traulus Montanus, chevalier romain, jeune homme d'ailleurs sage, mais d'une grande beauté, que Messaline avait appelé et renvoyé dans la même nuit; aussi portée au dégoût, qu'effrénée dans ses désirs. On fit grâce de la vie à Plautius Lateranus, à cause du grand mérite de son oncle; et à Suilius Cesoninus par le mépris qu'il inspirait, s'étant prostitué comme une femme dans cette fête abominable.

Cependant Messaline, dans les jardins de Lucullus, composait, pour sauver sa vie, une requête à l'empereur, espérant quelquefois, et quelquefois furieuse, tant il lui restait d'orgueil dans son malheur! Si Narcisse n'eût hâté sa mort, la délation le perdait lui-même : car Claude étant retourné chez lui, et ayant (100) avancé l'heure de son repas, ordonna dès que le vin l'eut échauffé et radouci, qu'on allât dire à cette *malheureuse* (on prétend qu'il l'appela ainsi) de venir le lendemain se justifier. Narcisse, voyant la colère s'éteindre et l'amour renaître, craignit que, s'il perdait un moment, la nuit et la chambre ne retra-

çassent une épouse. Il sort aussitôt, ordonne, de la part de l'empereur, au tribun et aux centurions de la mettre à mort, et leur joint l'affranchi Evodus pour faire exécuter cet ordre. Celui-ci part en hâte, et trouve Messaline dans le jardin, couchée par terre ; elle avait auprès d'elle sa mère Lepida, qui, brouillée avec elle dans le temps de sa fortune, partageait alors son malheur et ses larmes, et lui conseillait de ne pas attendre l'exécuteur, de ne plus songer à vivre, et de mourir avec courage. Mais cette âme flétrie par la débauche n'avait plus aucun sentiment honnête. Elle continuait en vain ses plaintes et ses gémissemens, lorsque les assassins enfoncent la porte et vont à elle, le tribun sans rien dire, l'affranchi en l'accablant d'injures grossières.

Alors, se voyant perdue, elle prit le fer qu'elle approcha en tremblant et en vain, d'abord de sa gorge, ensuite de son cœur, où le tribun l'enfonça. On laissa son corps à sa mère. Claude était encore à table lorsqu'on lui apprit que Messaline était morte, sans lui dire si c'était de sa main ou de celle d'un autre ; il ne s'en informa point, demanda à boire, et acheva à l'ordinaire son repas. Les jours suivans, ni la joie des accusateurs, ni les pleurs de ses enfans ne lui arrachèrent aucun signe de haine, de satisfaction, de colère, de tristesse, enfin de quelque sentiment que ce fût.

BEAU MOT D'UN ROI PRISONNIER.

MITHRIDATE [1], vaincu sans ressource, ne sachant de qui il implorera la pitié, va trouver Eunones, et se jetant à ses genoux : *Voilà*, dit-il, *ce Mithridate que les Romains ont cherché si long-temps par mer et par terre. Le fils du grand Achemènes, c'est le seul titre qu'ils m'aient laissé, se remet à votre merci.* Livré par les siens et conduit à Rome par Junius Cilo, intendant de Pont, il montra devant Claude une fierté au-dessus de son malheur. *Je suis*, lui dit-il publiquement (101), *revenu et non renvoyé à toi : si tu en doutes, renvoie-moi, et cherche-moi.* Il conserva même un visage intrépide, lorsqu'on le fit voir au peuple près de la tribune, environné de gardes.

[1] Ce prince régnait près du Bosphore. Il avait voulu reconquérir le royaume de Pont, où le fameux Mithridate avait régné. Eunones était un prince voisin, allié de Rome.

Commencement de la disgrâce de Britannicus.

Les cœurs les moins sensibles furent touchés du sort de Britannicus [1]. On le priva même peu à peu des esclaves qui le servaient : aussi se moquait-il des soins affectés de sa belle-mère, dont il sentait la fausseté; car on assure qu'il ne manquait pas de caractère; soit qu'en effet il en eût, soit que l'intérêt inspiré par ses malheurs lui ait valu un éloge peu mérité.

Discours de Caractacus [2] à l'empereur Claude.

Si ma modération dans les succès eût égalé mon rang et ma fortune, vous me verriez ici comme ami, non comme captif, et daigneriez peut-être traiter avec un prince illustré par ses aïeux, puissant par ses États. Mon malheur, humiliant pour moi, est glorieux pour vous. J'avais des chevaux, des soldats, des armes, des trésors, devais-je les perdre sans combattre? et si Rome veut asservir l'univers, faut-il que l'univers y consente? En me livrant volontairement à vous, ni moi, ni mes vainqueurs n'auraient eu de gloire. Mon supplice ferait oublier le coupable, ma grâce immortalisera votre clémence.

SUITES DE LA MORT DE BRITANNICUS.

NÉRON se justifia, par un édit, d'avoir hâté les funérailles de Britannicus [3] : c'était, disait-il, un ancien usage d'écarter des yeux du peuple les morts précipitées (102), sans les lui retracer par un éloge ou par une pompe funèbre; il ajoutait, qu'ayant perdu le secours de son frère il n'avait d'espoir que dans la république; que le sénat et le peuple devaient redoubler d'intérêt pour un prince, seul reste d'une famille née pour l'empire du monde.

Il combla ensuite de largesses ses plus chers courtisans. Quelques uns d'eux, qui affectaient des mœurs sévères, essuyèrent le reproche d'avoir partagé, comme un butin, les maisons d'un prince empoisonné (103); d'autres les y croyaient forcés par

[1] Agrippine, fille de Germanicus et femme de Claude, après la mort de Messaline, avait fait adopter Néron son fils par l'empereur, au préjudice de Britannicus, héritier légitime de l'Empire.

[2] Roi barbare, et prisonnier.

[3] Tout le monde sait de quelle manière Néron fit périr Britannicus. On connaît la tragédie de Racine sur ce sujet.

l'empereur, qui, sentant l'atrocité de son crime, en espérait le pardon, en s'attachant par des grâces les personnes accréditées. Pour Agrippine, aucun présent ne put l'adoucir : elle embrassait Octavie [1], et tenait de fréquens conseils avec ses confidens; naturellement avare, elle amassait de tous côtés de l'argent, comme pour s'en servir au besoin; caressait les centurions et les tribuns, accueillait les hommes de mérite qui restaient encore parmi les nobles, semblait enfin chercher un parti et un chef: Néron en étant instruit, lui ôta la garde romaine qu'elle avait eue d'abord comme épouse et ensuite comme mère du prince, et la garde germaine qu'on y avait jointe par honneur. Pour la priver de sa cour il se sépare d'elle et la fait passer dans la maison qu'avait habitée Antonia. Il n'allait l'y voir qu'environné de centurions, l'embrassait froidement et la quittait.

Rien au monde n'est moins assuré et moins durable qu'un pouvoir qui n'a qu'un appui étranger. Agrippine fut abandonnée à l'instant. Personne ne la consola, personne ne la vit, excepté quelques femmes, soit par attachement, soit par haine.

Discours d'Agrippine accusée par Silana d'avoir voulu détrôner Néron.

Néron effrayé, et pressé de faire mourir sa mère, ne différa que sur la parole de Burrhus, qu'elle périrait si elle était convaincue; mais qu'il devait à tout citoyen, encore plus à une mère, la liberté de se défendre; qu'elle n'avait point d'accusateurs, mais un délateur unique, organe d'une famille ennemie....

Ce discours calma Néron; dès qu'il fut jour, il envoie dire à Agrippine qu'elle est accusée, et doit se justifier ou être punie. Burrhus portait l'ordre; Sénèque l'accompagnait, et quelques affranchis étaient présens pour épier la réponse. Burrhus exposa l'accusation, nomma les délateurs, et prit un ton menaçant. Agrippine, toujours fière, répondit : « Je ne m'étonne point que » Silana, qui n'a jamais eu d'enfans, ignore les sentimens de » mère; on ne change pas de fils comme d'amans. Parce qu'I» turius et Calvisius, après s'être ruinés, servent, pour dernière » ressource, cette vieille débauchée par leurs délations, dois-je » être chargée d'un parricide infâme, ou Néron en subir les re» mords (105)? Je remercierais Domitia [2] de me haïr, si elle » disputait avec moi de tendresse pour mon fils; mais elle in-

[1] Sœur de Britannicus.

[2] Tante de Néron, et sœur de Domitius, premier mari d'Agrippine. Elle avait trempé dans l'accusation intentée contre Agrippine par Silana.

» vente des fables tragiques avec son amant Atimetus, et l'his-
» trion Paris. Tandis qu'elle s'occupait à Baïes de ses piscines,
» Néron par mes soins était déjà adopté, déclaré proconsul,
» désigné au consulat, mis enfin dans le chemin de l'Empire.
» Qu'on ose m'accuser d'avoir voulu gagner les troupes ou sou-
» lever les provinces, d'avoir corrompu la fidélité des esclaves
» ou des affranchis. Je pouvais conserver ma vie (106) sous l'em-
» pire de Britannicus; mais si Plautus [1] ou quelque autre devient
» le maître, manquerai-je de délateurs pour m'accuser, non de
» quelques paroles d'impatience échappées à la tendresse, mais
» de forfaits dont un fils seul peut m'absoudre? » Les assistans touchés cherchant à l'apaiser, elle demande à voir Néron. Sans lui parler, ni de son innocence, comme si elle eût craint, ni de ses bienfaits, comme pour les lui reprocher, elle obtint le supplice de ses accusateurs, et des récompenses pour ses amis. Silana fut exilée, Calvisius et Iturius éloignés de Rome (107), Atimetus mis à mort; Paris, nécessaire aux débauches du prince, évita le supplice.

Portrait de Poppée.

Cette année, commencèrent les plus grands maux de l'État, par la passion infâme de Néron pour Poppée. Rien ne manquait à cette femme, qu'une âme honnête. Sa mère, la plus belle personne de son temps, lui avait donné la beauté et la noblesse; ses richesses étaient assorties à sa naissance, sa conversation aimable, son esprit naturel; un air de modestie couvrait ses débauches; elle sortait peu, et toujours le visage à demi voilé, pour ne pas rassasier les regards, ou parce qu'elle était mieux ainsi (108). Peu jalouse de son honneur, un amant était pour elle un mari; incapable d'attachement, insensible à celui des autres, où elle voyait son intérêt, elle y transportait ses faveurs.

MEURTRE D'AGRIPPINE.

Sous le consulat de Vipsanius et de Fonteius, Néron consomma le crime qu'il méditait depuis long-temps. Enhardi aux forfaits par un long règne, il s'enflammait de plus en plus pour Poppée,

[1] On accusait Agrippine d'avoir voulu élever à l'empire Rubellius Plautus, qui par les femmes était au même degré que Néron par rapport à Auguste.

qui désespérait de faire répudier Octavie [1] et de lui succéder tant qu'Agrippine vivrait. Aux accusations fréquentes elle joignait des plaisanteries sur le prince ; l'appelant un pupille, qui, soumis aux ordres d'autrui, attendait non-seulement le trône, mais la liberté. Car « pourquoi différait-il de l'épouser ? était-ce » mépris de sa beauté, de ses ancêtres et de leurs triomphes, » ou de sa fécondité et de sa tendresse ? Craignait-il qu'une » épouse ne lui fît connaître les murmures du sénat (109), et la » fureur du peuple contre l'orgueil et l'avarice de sa mère ; » qu'on la rendît à Othon son époux, si Agrippine ne pouvait » souffrir de belle-fille qui ne détestât son fils ; qu'elle irait au » bout du monde apprendre l'avilissement de l'empereur, plutôt » que d'en être témoin et de partager ses périls ? » Ces discours artificieux, appuyés par des larmes, faisaient une impression que personne ne détruisait ; on désirait l'abaissement d'Agrippine, mais on ne pouvait prévoir que son fils portât la haine jusqu'à l'assassiner.

Cluvius assure que par le désir effréné de se maintenir, elle allait jusqu'à se présenter, au milieu du jour, à son fils échauffé par le vin et la bonne chère, l'invitant à l'inceste aux yeux des courtisans par sa parure, par des baisers lascifs, par des caresses qui préparaient le crime ; que Sénèque, pour opposer la séduction d'une femme à celle d'une autre, s'était servi de l'affranchie Acté, qui, feignant d'être inquiète pour elle-même, et sensible au déshonneur de Néron, lui apprit que sa mère se vantait d'inceste avec lui, et que les soldats ne voudraient plus d'un empereur infâme. Selon Fabius Rusticus, ce ne fut pas Agrippine qui désira l'inceste, ce fut Néron, et la même Acté l'en dégoûta. Mais les autres historiens s'accordent avec Cluvius ; et c'est l'opinion publique ; soit qu'Agrippine eût conçu cet horrible dessein, soit qu'on crût capable de ces excès une femme qui, dès l'enfance, s'était prostituée à Lepidus par l'espérance de régner, que cette passion avait rabaissée jusqu'aux désirs de Pallas, et que son mariage avec son oncle [2] avait accoutumée à tous les crimes (110).

Néron commença donc par éviter ses entretiens secrets ; quand elle se retirait dans ses jardins, ou dans sa terre de Tusculum ou d'Antium, il la louait d'aller chercher le repos. Enfin la trouvant à charge quelque part qu'elle fût, il résolut de la faire mourir. Il hésitait entre le poison, le fer, ou quelque autre moyen. D'abord il choisit le poison ; mais s'il le faisait donner

[1] Sœur de Britannicus, que Néron avait épousée.

[2] L'empereur Claude, frère de Germanicus, dont Agrippine était fille, l'avait épousée ; et les Romains regardaient un tel mariage comme incestueux.

à sa table, on ne pouvait accuser le hasard, Britannicus ayant péri de la sorte; comment s'adresser d'ailleurs aux domestiques d'une femme que l'habitude du crime avait rendue défiante, et qui s'était prémunie par des antidotes? Si on l'égorgeait, nul moyen de le cacher; et Néron craignait un refus de la part de ceux qu'il choisirait pour un tel attentat. L'affranchi Anicetus, commandant de la flotte de Misène, qui avait élevé Néron, qui haïssait Agrippine, et qu'elle détestait, fournit un expédient; il propose de construire un navire, qui s'entr'ouvrant tout à coup en mer, la ferait périr brusquement; « qu'une foule d'accidens » arrivaient en mer: et qui serait assez méchant, si Agrippine » perdait la vie dans un naufrage, pour appeler crime la faute » des vents et des flots? Que Néron lui donnerait, après sa mort, » un temple, des autels, et d'autres marques d'honneur et de » tendresse. »

Ce projet fut goûté; les circonstances même le favorisèrent, Néron étant à Baïes pendant les fêtes de Minerve. Il y attire sa mère, disant qu'il fallait souffrir et apaiser (111) l'humeur de ses parens. Par là il comptait annoncer sa réconciliation, et la persuader à Agrippine, les femmes croyant aisément ce qui les flatte. Néron va donc au devant d'elle sur le rivage, comme elle venait d'Antium, lui présente la main, l'embrasse, et la mène à Baules, maison de campagne baignée de la mer entre le promontoire de Misène et le lac de Baïes. Là, parmi plusieurs vaisseaux, il y en avait un très-orné, destiné pour Agrippine, qui avait coutume d'aller à Baïes dans une galère conduite par des rameurs de la flotte. Son fils l'avait invitée à souper, pour couvrir son crime de l'obscurité de la nuit. On assure que le secret fut trahi, et qu'Agrippine avertie, et ne sachant qu'en croire, se fit porter en chaise à Baïes. Là Néron la rassure par ses caresses et par son accueil, la plaçant au-dessus de lui. Il traîne le festin en longueur par des discours tantôt gais et familiers, tantôt sérieux sans affectation; enfin il reconduit Agrippine, baisant ses yeux et son sein; soit pour combler sa perfidie, soit que les adieux d'une mère qui allait périr, émût un moment cette âme féroce.

Les dieux, comme pour la conviction du crime, donnèrent une belle nuit et une mer calme. Le navire avait fait peu de chemin; Agrippine était accompagnée de deux personnes de sa cour, Crepereius Gallus qui se tenait près du gouvernail, et Aceronia, qui couchée aux pieds de la princesse, lui rappelait avec joie le repentir et les caresses de son fils. Tout à coup, à un signal donné, le haut du vaisseau, chargé de plomb, tombe et écrase Crepereius. Agrippine et Aceronia furent garanties

par la partie qui était au-dessus de leur tête (112), et qui se trouva trop forte pour céder au poids ; de plus le navire ne se brisait point ; et, dans ce trouble général, ceux qui ignoraient le complot y nuisaient. On ordonna donc (113) aux rameurs de peser d'un côté, et de submerger ainsi le vaisseau ; mais ils ne s'étaient point concertés pour cette manœuvre, et les autres ayant fait le contre-poids, le navire coula plus doucement à fond (114). Aceronia criant imprudemment qu'elle est Agrippine, et qu'on sauve la mère de l'empereur, est assommée à coups de rames, de crocs, et de tout ce qui s'offre aux assassins. Agrippine se tut, pour n'être point reconnue ; elle reçut néanmoins une blessure à l'épaule ; enfin ayant nagé vers des barques qui survinrent, elle gagne le lac Lucrin, et sa maison de campagne.

Là elle fait réflexion, que c'est donc pour cela qu'on l'a attirée par des lettres perfides, et comblée d'honneurs ; que le navire, à peine hors du rivage, sans être ni agité par les vents, ni poussé contre un rocher, a manqué par le haut (115) comme une machine faite pour la terre ; qu'Aceronia est assassinée, qu'elle-même est blessée, et ne peut échapper à la trahison qu'en paraissant l'ignorer : elle envoie donc Agerinus, un de ses affranchis, pour apprendre à Néron que, par la bonté des dieux, et par l'heureux destin de son fils, elle venait de se sauver d'un grand péril ; elle le priait, quelqu'effrayé qu'il pût être du danger d'une mère, de ne point venir sur-le-champ, et de lui laisser un moment de repos. Tranquille en apparence, elle fait panser sa blessure, use de remèdes, fait aussi chercher le testament d'Aceronia, et mettre le scellé chez elle ; sur ce point seul elle ne dissimula pas.

Néron, qui attendait la nouvelle du succès du crime, apprend que sa mère s'est sauvée avec une légère blessure, et n'ayant couru de danger que ce qu'il fallait pour dévoiler l'auteur. Pénétré d'effroi, il s'écrie « qu'elle va venir la vengeance en main, » ou armer les esclaves, ou soulever les soldats, ou lui reprocher devant le sénat et le peuple son naufrage, sa blessure » et le meurtre de ses amis ; et qu'il est perdu, si Burrhus et » Sénèque ne lui trouvent quelque ressource. » Il les avait fait venir ; on ne sait s'ils étaient instruits du complot. Tous deux se turent long-temps, soit pour ne pas faire de remontrances inutiles, soit qu'ils vissent par l'état des choses, que Néron périrait s'il ne prévenait sa mère. Enfin Sénèque s'enhardit jusqu'à regarder Burrhus (116) comme pour lui demander (117) si l'on ordonnerait aux soldats le meurtre d'Agrippine ? Burrhus répond « que les prétoriens sont trop attachés à la maison des

» Césars et à la mémoire de Germanicus, pour oser rien contre » sa fille ; qu'Anicetus achève ce qu'il a promis. » Celui-ci, sans balancer, demande à consommer son crime. Néron s'écrie qu'il commence de ce jour à régner, et doit un si grand bien à un affranchi ; qu'Anicetus se hâte, et prenne les gens les plus propres à lui obéir. L'affranchi apprenant qu'Agerinus venait de la part d'Agrippine, prépare un prétexte à son attentat ; tandis qu'Agerinus parle, il lui jette une épée entre les jambes, et le fait mettre aux fers comme un assassin, afin qu'il parût qu'Agrippine avait voulu faire tuer l'empereur, et voyant son forfait découvert, s'était donné la mort.

Le bruit s'étant répandu qu'Agrippine avait couru par hasard un grand danger, chacun court au rivage ; ceux-ci montent sur les jetées, ceux-là dans des barques, d'autres s'avancent le plus qu'ils peuvent, dans la mer même, quelques uns tendent les mains. Tout le rivage retentit de vœux et de gémissemens ; les uns font des questions, les autres y répondent sans en être instruits. Une foule immense accourt avec des flambeaux : dès qu'ils savent qu'Agrippine est vivante, ils se préparent à l'en féliciter. La troupe d'Anicetus, armée et menaçante, les disperse. Il investit la maison, enfonce la porte, se saisit des esclaves qu'il rencontre, arrive près de la chambre, où il ne trouve que peu de personnes, l'irruption des soldats ayant dissipé le reste. Il n'y avait dans la chambre même qu'une faible lumière et une suivante. Agrippine s'effrayait de plus en plus de ne voir arriver personne de la part de son fils, pas même Agerinus ; le changement qu'elle voyait autour d'elle, l'abandon où elle était, le bruit qui frappait ses oreilles, tout lui annonçait son malheur. La suivante s'en allait : *Vous m'abandonnez aussi*, dit-elle ; à l'instant elle aperçoit Anicetus, accompagné d'Herculeus, commandant de galère, et d'Oloaritus, centurion de la flotte. Elle lui dit « d'annoncer sa guérison à l'empereur, s'il venait de » sa part ; mais que si c'était pour un parricide, elle ne pouvait » croire que son fils l'eût ordonné. » Les assassins entourent le lit, le centurion tire son épée pour l'en percer : *Frappe mon ventre* (118), s'écria-t-elle ; alors Herculeus lui donna le premier un coup de bâton sur la tête, et plusieurs blessures l'achevèrent.

On s'accorde sur ces faits. Quelques uns ajoutent que Néron voulut voir le cadavre de sa mère, et en loua la beauté ; d'autres le nient. Elle fut brûlée la même nuit sur un lit de table, et sans pompe. Tant que Néron fut le maître, on n'éleva ni terre sur ses cendres, ni enceinte autour ; mais dans la suite ses domestiques lui érigèrent un petit mausolée sur la route de Misène,

près la maison du dictateur César, qui domine sur la mer. Le bûcher étant allumé, Mnester, un de ses affranchis, se perça de son épée, soit par amour pour sa maîtresse, soit par crainte du supplice. Agrippine, plusieurs années auparavant, avait appris sans s'émouvoir sa fin tragique; des devins qu'elle consulta sur Néron, lui répondirent qu'il régnerait et tuerait sa mère : *Qu'il me tue*, répondit-elle, *pourvu qu'il règne*.

Néron ayant consommé son crime, en sentit l'énormité. Tout le reste de la nuit, tantôt sans voix et sans mouvement, tantôt se levant avec frayeur et hors de lui-même, il attendait le jour comme devant lui apporter la mort. Les centurions et les tribuns, conseillés par Burrhus, le rassurèrent les premiers par leurs flatteries, baisant ses mains, et le félicitant d'avoir échappé à un danger imprévu, et au crime de sa mère. Bientôt ses courtisans allèrent dans les temples; et à cet exemple les villes de Campanie les plus proches témoignèrent leur joie par des sacrifices et des députations. Pour lui, par une fausseté opposée, il se plaignait de vivre, et pleurait sa mère; mais les lieux ne changent pas de face ainsi que les hommes de visage, le spectacle de la mer et de la côte le tourmentait, on croyait même entendre dans les collines voisines le bruit d'une trompette, et des plaintes sortant du tombeau d'Agrippine; il se réfugia donc à Naples, et manda en substance au sénat :

« Qu'Agerinus, le plus fidèle affranchi de sa mère, avait été » surpris avec un fer assassin, et qu'elle avait porté la peine d'un » parricide médité. Il rappelait d'anciens et nombreux griefs; » qu'elle avait voulu s'associer à l'Empire, forcer les prétoriens » d'obéir à une femme, et avilir de même le sénat et le peuple; » que frustrée de cet espoir, elle avait pris en haine les soldats, » le peuple et le sénat, détourné l'empereur de faire des libé- » ralités au peuple et aux troupes, et cherché à perdre des ci- » toyens illustres. Quelle peine n'avait-il pas eue à l'empêcher » d'entrer de force au sénat, et de répondre aux nations étran- » gères? » Il tombait aussi indirectement sur le règne de Claude, dont il attribuait à Agrippine toutes les horreurs, appelant sa mort un bien pour l'État; il racontait même son naufrage. Mais qui pouvait être assez stupide pour croire que ce fût l'effet du hasard, ou qu'une femme échappée à ce danger, eût envoyé un homme seul pour égorger l'empereur au milieu de ses gardes et de sa flotte? Aussi ce n'était pas Néron dont l'atrocité passait tous les murmures, c'était Sénèque qu'on accusait d'avoir consacré par un tel discours l'aveu du parricide (119).

Détails sur Néron.

Depuis long-temps Néron (120) brûlait de mener un char dans la lice, et montrait un désir non moins vil de chanter sur la harpe, durant ses repas, des chansons comiques; il prétendait que c'était l'usage des rois et des généraux anciens, célébré par les poëtes, et consacré à l'honneur des dieux; qu'Apollon présidait aux chants, et que ce dieu, révéré par ses oracles, était représenté avec une harpe, non-seulement dans les villes grecques, mais dans les temples des Romains. Sénèque et Burrhus, trop faibles contre ces deux passions réunies, favorisèrent la moins abjecte, pour le détourner de l'autre. On fit dans la vallée Vaticane une enceinte où il dressait des chevaux; on n'y admit d'abord que des spectateurs choisis, mais bientôt après tout le peuple qui l'accablait d'éloges; car l'empressement de la multitude pour les plaisirs devient ivresse quand c'est le prince qui les lui donne. Aussi cet avilissement public, bien loin de le dégoûter, comme on l'espérait, augmenta son ardeur. Croyant effacer son déshonneur en le partageant, il paya des jeunes gens nobles et pauvres pour monter sur le théâtre; quoique morts, je ne les nomme point par respect pour leurs ancêtres : d'ailleurs la honte du vice est à celui qui le récompense au lieu de le réprimer. Il força de même, par de grands présens, des chevaliers romains connus à s'engager pour les combats de l'arène; des présens sont un ordre, quand ils viennent de celui qui peut commander.

Cependant, pour ne pas se prostituer sur le théâtre public, il institua des *jeux de la jeunesse,* où l'on s'inscrivit en foule; ni la noblesse, ni l'âge, ni les charges qu'on avait possédées, n'empêchaient d'exercer l'art d'un histrion grec ou latin, de jouer et de chanter jusqu'aux rôles les plus indécens; des femmes de qualité se dégradèrent même. Alors la corruption et l'infamie furent au comble, et nos mœurs déjà si dépravées furent totalement perdues par ce ramas de bateleurs. La pudeur se conserve à peine dans des professions honnêtes; comment, dans cette joûte de tous les vices, pouvait-il subsister quelque honneur, quelque modestie, quelque reste de vertu? Enfin Néron monta lui-même sur la scène, s'étudiant à bien jouer de la harpe, et ayant pour spectateurs ses courtisans, une cohorte de soldats, des centurions, des tribuns, et Burrhus qui louait d'un air triste.

Jaloux de briller ailleurs qu'au théâtre, il marquait aussi beaucoup de goût pour les vers, rassemblant tous ceux qui avaient quelque talent en ce genre. Il donnait même, en sortant

de table, quelque temps aux philosophes, qu'il se plaisait à faire disputer; et plusieurs, malgré la tristesse de leurs discours et de leurs visages (121), aimaient à se montrer au milieu des plaisirs de la cour.

Assassinat de Pedanius Secundus.

Peu de temps après, un esclave de Pedanius Secundus, gouverneur de Rome, l'assassina, parce qu'il ne pouvait en obtenir la liberté après être convenu du prix, ou qu'il trouvait en son maître le rival odieux d'une passion infâme. On allait envoyer au supplice, suivant l'usage, tous les esclaves qui habitaient la maison; le peuple prenant la défense de tant d'innocens, s'attroupa; on craignit une sédition; plusieurs sénateurs même se refusaient à cet excès de rigueur, mais le plus grand nombre était pour la loi. Parmi ces derniers, C. Cassius opina en cette sorte :

« Sénateurs, j'ai souvent vu proposer ici de nouveaux décrets » contre les lois et les coutumes anciennes; je ne m'y suis point » opposé, pour n'être pas taxé d'un attachement superstitieux » à ces lois, bien persuadé néanmoins que nos pères ont en toutes » choses mieux vu que nous, et qu'en s'écartant d'eux on fera » plus mal. Je craignais aussi que trop de contradictions ne » détruisissent le peu de crédit qui me reste, et je le réservais » pour les affaires où l'État en aurait besoin. C'est ce qui ar- » rive aujourd'hui. Un consulaire est assassiné par un de ses » esclaves, sans avoir été ni averti ni défendu par aucun, » quoique le décret du sénat, qui les menaçait tous de la mort, » subsistât en son entier : faites-leur grâce; quelle personne en » place sera désormais en sûreté, puisque le gouverneur de » Rome ne l'est pas? qui se reposera sur le nombre de ses es- » claves? Pedanius a péri au milieu de quatre cents; quel maître » comptera sur leurs secours? la crainte même ne les rend pas » vigilans. L'assassin, ose-t-on dire, a vengé son injure; tenait- » il de ses pères l'argent qu'il avait promis, ou l'esclave qu'on lui » enlevait? En ce cas, prononçons que l'assassinat du maître » était juste. »

» Pourquoi chercher des raisons, après la décision de nos » sages ancêtres? Mais si l'on veut en trouver, croira-t-on qu'un » esclave qui veut assassiner son maître, ne laisse échapper au- » cune parole menaçante ou téméraire? Il a, dira-t-on, caché » son dessein et son poignard : mais comment, sans être vu, » a-t-il pu percer les gardes, ouvrir la chambre, y porter de la » lumière, enfin consommer l'assassinat? mille indices décou-

» vrent un crime aux esclaves. S'il y en a de fidèles, la crainte
» des autres est notre sauve-garde ; du moins, s'il faut périr,
» notre mort sera vengée ; nos ancêtres se sont défiés des es-
» claves, même lorsque naissant dans nos campagnes et nos
» maisons, ils recevaient avec la vie un sentiment d'affection
» pour leurs maîtres. Aujourd'hui, qu'ils sont de mille nations
» différentes, d'une religion étrangère, ou même sans religion,
» la crainte est l'unique frein pour cette lie de l'humanité.
» Mais nous ferons périr des innocens ? et quand on décime une
» armée défaite, le sort respecte-t-il la valeur ? C'est une sorte
» d'injustice nécessaire au bien général, que le sacrifice de
» quelques têtes pour un grand exemple. »

Personne n'osa contredire Cassius en face ; mais un murmure confus lui opposait le nombre, l'âge, le sexe et l'innocence de tant de malheureux ; cependant l'avis du supplice l'emporta. Le peuple attroupé, armé de torches et de pierres, arrêtait l'exécution. Néron le contint par un édit, et fit garnir de soldats le chemin par où les accusés devaient aller au supplice. Cingonius Varron avait proposé de bannir d'Italie les affranchis même qui s'étaient trouvés dans la maison. L'empereur ne voulut pas outrer la rigueur d'une loi que la pitié n'avait osé adoucir.

Mort de Burrhus ; entrevue de Sénèque et de Néron.

Les maux publics empiraient, et les remèdes diminuaient. Burrhus mourut alors, soit de maladie, soit de poison. Quelques uns le croyaient mort de maladie, parce qu'il avait été suffoqué d'une enflure à la gorge ; la plupart disaient que Néron, sous prétexte de le guérir, lui avait fait frotter le palais d'une drogue empoisonnée ; que Burrhus s'en aperçut, et que l'empereur l'étant venu voir, il détourna les yeux avec cette seule réponse, *Je suis bien* (122). Il fut très-regretté, tant pour sa vertu qu'à cause des deux successeurs que Néron lui donna dans le commandement des prétoriens ; Fenius Rufus, d'une probité sans vigueur, et Tigellinus souillé de crimes et d'adultères. Le premier, intendant des vivres, sans part dans les profits, avait pour lui la faveur publique ; le second, son impudicité et son infamie. Ils furent ce que leurs mœurs annonçaient (123). Tigellinus eut la confiance du tyran dont il servait les débauches, Rufus l'estime du peuple et des soldats, par où il déplut à Néron.

La mort de Burrhus fit perdre à Sénèque son crédit ; les gens de bien, réduits à un chef, n'eurent plus le même appui (124), et Néron leur préférait les scélérats (125). Ils chargeaient Sénèque d'accusations ; d'accumuler des richesses énormes pour un

particulier, de se faire un parti, de surpasser l'empereur même en magnificence et en recherche dans ses maisons de campagne et dans ses jardins ; « qu'il était jaloux de passer seul pour éloquent ; et faisait plus souvent des vers depuis que Néron les » aimait ; qu'ennemi déclaré des plaisirs du prince, il rabaissait » son adresse à mener un char, et se moquait de sa voix quand » il chantait ; qu'il était temps qu'on cessât de lui attribuer tout » ce qui se faisait de louable (126) ; que Néron n'était plus un » enfant, mais dans la force de la jeunesse ; qu'il secouât donc » le joug de son maître, n'ayant de leçons à prendre que de ses » aïeux (127). »

Sénèque, averti de ces accusations par des courtisans à qui il restait quelque probité, et par le refroidissement de l'empereur, demanda audience, et l'ayant obtenue, parla ainsi : « Il y a » quatorze ans, César, que je suis attaché à votre personne, et » huit que vous régnez. Dans cet intervalle, vous m'avez telle- » ment comblé d'honneurs et de biens, qu'il ne manque à mon » bonheur que d'avoir des bornes. Je vous rappellerai d'illustres » exemples, trop grands pour moi, mais faits pour vous. Au- » guste, votre bisaïeul, permit à Agrippa de se retirer à Mity- » lène, et à Mécène, de vivre seul et comme étranger dans » Rome ; l'un, compagnon de ses victoires, et l'autre, de ses » soins pénibles dans le gouvernement, avaient reçu des récom- » penses considérables sans doute, mais bien méritées. Quel a » pu être en moi l'objet de vos dons, que des talens exercés » pour ainsi dire à l'ombre ? Je leur dois l'honneur d'avoir eu » quelque part à votre éducation, récompense au-dessus de mon » mérite. Vous y avez joint la faveur la plus flatteuse et des » richesses immenses ; aussi me dis-je à moi-même : Homme » nouveau comme je le suis, sorti de l'ordre des chevaliers et » du fond d'une province [1], devrais-je être un des premiers de » Rome, et à côté des citoyens illustrés par leur noblesse ? Où » est cette philosophie qui se contente de peu ? est-ce elle qui » construit de si beaux jardins, habite de si agréables maisons, » possède de si grandes terres, et fait un si vaste commerce ?

» Un seul motif m'excuse ; je n'ai pas dû résister à vos dons. » Mais nous avons tous deux comblé la mesure, vous, de ce » qu'un prince peut donner à son ami, moi, de ce qu'un ami » peut recevoir d'un prince. L'excès irriterait l'envie ; elle ne » peut, comme tout ce qui est mortel, atteindre jusqu'à vous ; » mais elle me menace, m'avertit de songer à moi. Comme un » soldat ou un voyageur fatigué demandent du soulage- » ment (128), ainsi, dans ce voyage de la vie, incapable par

[1] Sénèque était né à Cordoue en Espagne.

» mon âge des moindres soins, et accablé de mes richesses, » j'implore votre secours. Faites gouverner mon bien par vos » intendans, et regardez-le comme à vous. Sans me réduire à » l'indigence, j'abandonnerai ce superflu qui m'importune (129), » et mon esprit profitera du temps que je donnais à des jardins » et à des maisons. Vos talens et l'expérience d'un long règne » vous suffisent; souffrez que vos vieux amis se reposent. Ce sera » pour vous une nouvelle gloire d'avoir élevé des hommes qui » sauront soutenir la médiocrité. »

Néron fit à peu près cette réponse: « Si je réplique sur le » champ à ce discours médité, c'est d'abord à vous que je le » dois; préparé ou non, j'ai appris de vous à parler facilement. » Agrippa et Mécène, après de longs travaux, obtinrent d'Au- » guste leur retraite; mais l'âge de ce prince justifiait tout ce » qu'il pouvait faire à leur égard. Cependant il n'ôta ni à l'un » ni à l'autre ce qu'il leur avait donné. Ils avaient couru avec » Auguste les dangers de la guerre durant sa jeunesse; votre » bras m'aurait servi de même, si j'avais pris les armes; mais » vous avez éclairé mon enfance et ma jeunesse de vos avis et de » vos lumières; c'est tout ce que les circonstances demandaient » de vous. Je jouirai toute ma vie de vos bienfaits; ce que vous » tenez de moi, vos jardins, vos biens, vos maisons, tout est » sujet aux coups du sort; et quelque riche que vous paraissiez, » combien d'hommes l'ont été davantage dont le mérite n'ap- » prochait pas du vôtre? J'ai honte que des affranchis vous » surpasent en opulence, et que le premier des citoyens dans » ma faveur ne le soit pas aussi par sa fortune.

» Mais vous êtes aussi dans la force de l'âge, capable de ser- » vices, digne de récompenses, et je ne fais que commencer à » régner. Me croiriez-vous inférieur à Claude (130), et vous à » ce Vitellius qu'il a fait trois fois consul? Ma libéralité même » ne peut accumuler sur vous ce que Volusius a su amasser par » une longue épargne. D'ailleurs, si la jeunesse m'égare, vous » me remettrez dans la route, et fortifierez par vos conseils les » lumières que je tiens de vous. On ne parlera ni de votre mo- » dération, si vous renoncez à vos biens, ni de votre retraite, » si vous m'abandonnez; on craindra et l'on décriera ma cruauté » et mon avarice. Et quand on louerait votre philosophie, » est-il digne d'un sage de chercher la gloire en avilissant son » ami? » A ces discours, Néron ajouta les embrassemens les plus tendres, cachant sa haine par caractère et par habitude, sous des caresses perfides. Sénèque le remercia; c'est par là qu'on finit toujours avec un maître (131). Il renonça à toutes les marques de sa faveur, écarta sa cour, son cortége, et se

montrait peu, comme retenu chez lui par la maladie ou par l'étude.

DISCOURS DE THRASEA CONTRE TIMARCHUS [1].

« L'EXPÉRIENCE nous apprend, sénateurs, que les gens de bien » savent tirer des fautes d'autrui de sages lois et de bons » exemples. La loi Cincia est née de la licence des orateurs; la » loi Julia, de la brigue des candidats; la loi Calpurnia, de » l'avarice des juges; car le délit précède la punition, et l'on ne » se corrige qu'après une faute. Opposons donc à ce nouvel » orgueil des provinces une résolution digne de la sagesse et de » la vigueur romaine; nos alliés, sans perdre notre protection, » apprendront que chacun de nous a pour juges ses seuls con- » citoyens.

» Autrefois on envoyait non-seulement un consul, un pré- » teur, mais de simples particuliers, pour visiter les provinces » et nous rendre compte de leur fidélité; elles redoutaient ce » rapport. Aujourd'hui nous les flattons, nous les caressons; » leur volonté dicte nos accusations ou nos remercîmens. Que » les accusations leur restent comme une faible marque de leur » crédit; mais réprimons les louanges fausses et bassement ex- » primées, comme nous ferions la cruauté ou l'injustice.

» On a plus souvent tort en obligeant qu'en offensant le » peuple; il déteste même quelques vertus, la sévérité inflexible, » la fermeté inexorable à la faveur. Aussi nos magistrats, » d'abord irréprochables, fléchissent à la fin, ambitionnant les » suffrages comme des candidats; qu'on anéantisse ces suffrages, » les gouverneurs seront plus justes et plus fermes; l'accusation » de péculat a mis un frein à l'avarice; la suppression de ces » actions de grâces en mettra un à l'ambition. »

Conjuration de Pison, et supplice des conjurés.

L'année des consuls Nerva et Vestinus vit naître et grossir en peu de temps une conjuration, où des sénateurs, des chevaliers, des soldats, et jusqu'à des femmes, entrèrent à l'envi, par haine pour l'empereur, et par intérêt pour Pison. Issu de la maison Calpurnia, et tenant, du côté paternel, à un grand nombre de

[1] Le Crétois Timarchus était accusé d'avoir dit qu'il dépendait de lui de faire rendre grâce par le sénat aux gouverneurs romains de l'île de Crète.

familles illustres, Pison, par des qualités réelles ou apparentes, s'était fait un nom parmi le peuple. Servant les citoyens de son éloquence, libéral envers ses amis, honnête et affable pour les indifférens même, il possédait jusqu'aux dons du hasard, une figure agréable et une taille avantageuse; mais, déréglé dans ses mœurs et dans ses plaisirs, il s'abandonnait à la mollesse, à la dépense, et quelquefois au luxe. Il n'en était que plus cher à la multitude, à qui la douceur du vice fait haïr un maître austère et rigoureux.

Ce ne fut point l'ambition du chef qui donna naissance à la conjuration; il est même difficile de démêler, parmi tant de complices, le premier instigateur. Les plus ardens, à en juger par leur mort courageuse, furent Subrius Flavius, tribun d'une cohorte prétorienne, et Sulpicius Asper, centurion; le poëte Lucain, et Plautius Latéranus, consul désigné, s'y portèrent avec une haine violente; Lucain, par ressentiment contre Néron, qui le privait de sa gloire de poëte (132), lui défendant, par jalousie, de publier ses vers; Lateranus, sans motif de vengeance, mais par amour pour l'État. Les sénateurs Flavius Scevinus et Afranius Quintianus entrèrent les premiers dans ce terrible complot, contre l'idée qu'on avait d'eux: car Scevinus, énervé par le luxe, était comme engourdi dans le sommeil. Quintianus, livré à des débauches infâmes, et déchiré par Néron dans une satire, cherchait à se venger.

Les discours qu'ils tenaient entre eux et leurs amis sur les crimes de Néron, sur la chute prochaine de l'Empire, et la nécessité de faire un choix pour le relever, attirèrent bientôt Tullius Sénécion, Cervarius Proculus, Vulcatius Araticus, Julius Tigurinus, Munatius Gratus, Antonius Natalis, Martius Festus, chevaliers romains. Sénécion s'exposait le plus, comme courtisan de l'empereur, et feignant encore de l'aimer; Natalis était le confident de Pison: l'espérance d'un changement animait les autres. Outre Subrius et Sulpicius, que j'ai nommés, d'autres hommes de guerre s'y joignirent, Granius Silvanus et Statius Proximus, tribuns des cohortes prétoriennes; Maximus Scaurus et Paulus Venetus, centurions. Mais les conjurés mettaient leur principale force dans Fenius Rufus, préfet du prétoire, qui jouissait de l'estime publique; Tigellinus, plus cher à l'empereur par sa cruauté et ses débauches, le noircissait auprès de Néron, à qui même il le faisait craindre, comme ayant été l'amant d'Agrippine, et désirant de la venger. Assurés d'un tel complice par sa propre bouche, les conjurés pensèrent au temps et au lieu de l'exécution. On assurait que Subrius Flavius s'était offert de poignarder Néron lorsqu'il chanterait sur le théâtre,

ou lorsqu'ayant mis le feu au palais, il courrait la nuit sans gardes. Ici la facilité de l'égorger sans témoins, là au contraire l'honneur d'en avoir un grand nombre, agitaient cette âme courageuse; mais le désir de l'impunité l'arrêtait; obstacle éternel des grandes entreprises.

Tandis que les conjurés flottaient de l'espérance à la crainte, une femme nommée Épicharis, jusqu'alors peu honnête, instruite, on ne sait par quel moyen, les encourage et les presse; lasse de leurs lenteurs, et se trouvant en Campanie, elle tâche d'ébranler et d'attirer les commandans de la flotte de Misène. Le chiliarque Volusius Proculus, l'un des assassins d'Agrippine, ne se trouvait pas assez payé d'un si grand forfait. Connu d'Épicharis, ou lié récemment avec elle, il se plaignit d'avoir servi Néron en pure perte, et parut disposé à s'en venger dans l'occasion. Épicharis se flatta de le gagner, et plusieurs autres avec lui; la flotte offrait des occasions fréquentes et favorables, parce que Néron aimait à se promener en mer près de Pouzzoles et de Misène. Épicharis s'ouvre donc à Proculus, lui rappelle tous les crimes de l'empereur, lui dit que le sénat pensait à délivrer l'État de ce monstre; qu'on lui demandait son secours et ses plus braves soldats, et qu'il en serait dignement récompensé. Elle lui cacha cependant les noms des conjurés; ce qui rendit inutile la délation de Proculus, quoiqu'il eût révélé à Néron tout ce qu'il savait. Épicharis arrêtée, et confrontée à un accusateur sans témoins, le confondit aisément. Néron la fit pourtant mettre en prison, soupçonnant qu'on lui disait vrai, quoique sans preuves.

Les conjurés, craignant d'être trahis, furent d'avis de se hâter, et d'aller à Baies tuer l'empereur, qui, attiré par la beauté du lieu, y venait souvent, chez Pison, manger et se baigner, sans gardes et débarrassé de sa grandeur. Pison s'y opposa, sous prétexte qu'il serait odieux de violer l'hospitalité par le meurtre même d'un tyran; qu'il était plus honorable de rendre ce service à l'État au milieu de Rome, soit en public, soit dans cet infâme palais bâti des dépouilles des citoyens. Mais sa vraie raison était la crainte que Lucius Silanus, d'une naissance illustre, élevé par C. Cassius dans les plus hautes prétentions, ne s'emparât de l'Empire, porté par tous ceux qui n'auraient point trempé dans la conjuration, ou à qui l'assassinat de Néron inspirerait de l'horreur. Pison appréhendait aussi, disait-on, que le consul Vestinus, homme ardent, ne criât à la liberté, ou ne choisît quelque autre pour lui donner l'Empire; aussi n'était-il instruit de rien; mais Néron, qui le haïssait, saisit ce prétexte pour le perdre.

On choisit enfin pour l'exécution le jour des jeux du cirque, consacré à Cérès. L'empereur ne sortait de son palais ou de ses jardins que pour voir ces jeux; et dans la gaieté du spectacle il était plus facile de l'approcher. Ils convinrent que Lateranus, grand et vigoureux, se jeterait aux genoux de Néron comme pour lui représenter ses besoins, le renverserait brusquement, se jetterait sur lui, et que les centurions, les tribuns, les plus hardis conspirateurs l'égorgeraient avant qu'il pût se relever. Scevinus demandait à porter le premier coup; il avait pris un poignard dans le temple de la déesse *Salus*, en Étrurie, ou, selon d'autres, dans celui de la Fortune, à Ferentum, et le portait comme destiné à un grand sacrifice; Pison devait attendre le succès au temple de Cérès, d'où le préfet Fenius et les autres le porteraient au camp, accompagné, pour se concilier le peuple, d'Antonia, fille de l'empereur Claude. L'historien Pline m'apprend ce fait, que je ne veux ni taire ni garantir; car il est peu vraisemblable, ou qu'Antonia ait risqué de prêter son nom sur un vain espoir, ou que Pison, amoureux de sa femme, ait voulu s'unir à une autre, à moins que la soif de régner n'étouffe toutes les passions.

Ce qui doit surprendre, c'est que le secret ait été si long-temps gardé entre tant de personnes d'âge et de sexe différens, grands et petits, riches et pauvres; enfin il se trouva un traître chez Scevinus. Celui-ci, la veille de l'exécution, ayant conféré long-temps avec Natalis, de retour chez lui, cachète son testament, tire du fourreau le poignard dont j'ai parlé, le trouve hors d'état de servir, charge Milicus, son affranchi, d'en aiguiser la pointe; donne à ses amis un festin somptueux, la liberté aux esclaves qu'il aimait le plus, et de l'argent aux autres: cependant il paraissait triste et occupé d'un grand dessein, quoique par des discours vagues il affectât de la gaieté. Il ordonne enfin au même Milicus de préparer des bandages et tout ce qui étanche le sang; peut-être lui avait-il tout dit, comptant sur sa fidélité; peut-être cet ordre, comme la suite le fit croire (133), éclaira-t-il Milicus sur ce qu'il ignorait: car dès que ce cœur lâche eut songé au prix de sa perfidie, l'espoir d'un argent et d'un crédit immense lui fit oublier l'honneur, le salut de son patron, et la liberté qu'il lui devait. Tel fut aussi le conseil que sa femme lui donna; conseil de femme, et d'une âme vile. Elle l'intimida en lui représentant que plusieurs esclaves et affranchis avaient vu les mêmes choses; que le silence d'un seul serait en pure perte, et toutes les récompenses pour le premier dénonciateur.

Milicus va donc dès le point du jour aux jardins de Servilius; on lui refuse l'entrée: il annonce une grande et terrible nouvelle;

les gardes de la porte le conduisent à Epaphrodite, affranchi de Néron, et celui-ci à Néron même, à qui il apprend la conjuration qui menaçait sa tête, et tout ce qu'il avait pu savoir et conjecturer. Il lui montre même le poignard destiné pour lui, et demande d'être confronté à l'accusé. Scevinus, enlevé par des soldats, osa se défendre. « Le poignard qu'on lui représente, » dit-il, est un héritage de ses pères qu'il conservait avec soin, » et que son affranchi lui a volé; il a souvent travaillé à son » testament sans distinction de jours; plus d'une fois il a donné » la liberté et de l'argent à ses esclaves; mais en ce moment » plus qu'à l'ordinaire, parce que son bien étant fort diminué, » et ses créanciers en grand nombre, il n'ose compter sur son » testament; sa table a toujours été délicate, sa vie voluptueuse, » et peu approuvée des juges sévères; il n'a point demandé de » bandages; mais à des calomnies évidentes, le délateur ajoutait » ce mensonge pour les attester. » A ce discours il joignit tant d'assurance, et traita d'un air et d'un ton si ferme son affranchi de scélérat et d'infâme, que l'accusateur était confondu, si sa femme ne lui eût rappelé que Natalis avait eu avec Scevinus un entretien long et secret, et que tous deux étaient amis de Pison.

On fait donc venir Natalis; on les interroge à part sur l'objet de cet entretien; le peu d'accord de leurs réponses fait naître des soupçons; on les met aux fers. L'appareil de la torture les effraie. Natalis, plus au fait de la conjuration et des moyens de charger ses complices, nomme d'abord Pison; il y joint Sénèque, soit qu'il eût été négociateur entre l'un et l'autre, soit pour obtenir sa grâce de Néron, qui, haïssant Sénèque, cherchait tous les moyens de le perdre. Scevinus, instruit des aveux de Natalis, et soit par faiblesse comme lui, soit dans l'idée que tout est su, et le silence inutile, dénonce les autres; Lucain, Quintianius et Sénécion nièrent long-temps. Séduits enfin par l'impunité qu'on leur promit, et voulant comme excuser leur long désaveu, Lucain nomma Acilia sa mère, Quintianus et Sénécion, leurs amis intimes, Glicius Gallus et Asinius Pollion.

Cependant Néron se rappelle qu'Epicharis est arrêtée sur la déposition de Proculus; et croyant qu'une femme ne résisterait pas à la torture, la lui fait donner cruellement. Mais ni le feu, ni les fouets, ni l'acharnement de ses bourreaux, irrités de se voir bravés par une femme, ne lui arrachèrent un aveu. C'est ainsi qu'elle résista le premier jour; traînée le lendemain au même supplice, et portée sur une chaise (car ses membres disloqués ne pouvaient la soutenir), elle ôta sa ceinture (134), l'attacha en forme de corde au haut de la chaise, y passa le cou, et s'étranglant par le poids de son corps, rendit le peu de

vie qui lui restait; bel et inutile exemple donné par une affranchie, à qui d'affreux tourmens ne pouvaient faire trahir des complices qu'elle connaissait à peine, tandis que des hommes distingués, sénateurs, chevaliers, chargeaient, sans attendre la question, ce qu'ils avaient de plus chers; car Lucain, Sénécion et Quintianus révélaient tout à Néron qui tremblait de plus en plus, quoiqu'il eût doublé sa garde.

Il mit, pour ainsi dire, Rome entière en prison, remplissant de troupes les remparts, le Tibre, et jusqu'à la mer. Des soldats à pied et à cheval, mêlés de Germains, qu'il croyait plus sûrs comme étrangers, parcouraient les places, les maisons, les campagnes, les villes municipales voisines; ils traînaient sans cesse aux portes des jardins de Servilius, des troupes d'accusés chargés de chaînes, qui entraient pour être interrogés; on les déclarait coupables s'ils paraissaient amis des conjurés, leur avoir dit un mot, s'être trouvés au spectacle ou à table avec eux. Questionnés avec rigueur par Tigellinus et Néron, ils étaient encore vexés par Fenius Rufus, qui, craignant la dénonciation, se préparait, par cette atrocité, à la démentir. Il contint même Subrius Flavius, qui, témoin de l'interrogatoire, lui faisait signe qu'il allait poignarder Néron, et avait déjà la main sur la garde de son épée.

Plusieurs se voyant découverts, exhortèrent Pison, tandis que Milicus parle et que Scevinus hésite, à marcher droit au camp, ou à la tribune, et à tâter le peuple et les soldats: « Que » s'il était secondé par ses complices, il s'y en joindrait de nou- » veaux, animés par l'idée seule d'une grande entreprise, si » propre à faciliter des révolutions; que Néron n'avait point » prévu ce coup d'éclat, capable de déconcerter même une âme » ferme, à plus forte raison un vil comédien, qui, entouré de » Tigellinus et d'infâmes prostituées, n'oserait recourir aux » armes; qu'un peu d'audace faisait réussir ce qui paraissait » impossible aux lâches; qu'en vain on comptait sur la fidélité, » le silence, le courage de tant de complices; que les récom- » penses ou les tourmens découvraient tout; que lui-même à la » fin serait chargé de fers, et périrait d'un supplice honteux; » qu'il mourrait plus honorablement en plaidant la cause de » l'État et de la liberté, dût-il se voir abandonné du peuple et » des soldats; qu'il ferait du moins une fin mémorable, et » digne de ses ancêtres. » Peu touché de ces conseils, Pison s'étant montré un moment, se renferma chez lui pour se préparer à mourir; bientôt arrive une troupe de soldats: Néron les avait choisis jeunes et nouveaux, craignant l'attachement des autres pour Pison. Il se fit ouvrir les veines, et, par faiblesse

pour son épouse Arria Galla, laissa un testament plein de basses flatteries pour Néron; cette femme sans honneur n'avait de louable que la beauté; il l'avait enlevée à son ami Domitius Silius: la lâcheté du premier mari, et l'infamie de sa femme, mirent le comble au déshonneur de Pison.

Néron, pressé de se défaire de Plautius Lateranus, consul désigné, ne lui permit ni d'embrasser ses enfans, ni de choisir son genre de mort. Traîné dans le lieu destiné au châtiment des esclaves, et là égorgé par le tribun Statius, il garda courageusement le silence et ne lui reprocha pas même d'être son complice.

Ce meurtre fut suivi de celui de Sénèque, sans aucune preuve qu'il eût conspiré; mais le tyran fut ravi de s'en délivrer par le fer, le poison n'ayant pas réussi. Natalis seul avait fait cette déposition légère: « Que Pison l'avait envoyé à Sénèque malade, » pour se plaindre de ce qu'il lui refusait l'entrée de sa maison, » et l'engager à entretenir leur amitié par un commerce intime; » à quoi Sénèque avait répondu, que des entretiens fréquens et » secrets nuiraient à l'un et à l'autre; qu'au reste sa conservation » dépendait de celle de Pison. » Granius Silvanus, tribun d'une cohorte, est chargé d'aller demander au philosophe s'il convenait du discours de Natalis et de sa réponse. Sénèque, soit à dessein, soit par hasard, était revenu ce jour-là de Campanie, et se reposait dans une de ses maisons à quatre milles de Rome; il y était à table sur le soir avec Pauline son épouse, et deux amis, lorsque le tribun arriva, fit investir sa maison, et lui porta les ordres de l'empereur.

Sénèque répondit: « Que Pison lui avait envoyé Natalis pour » se plaindre de ce qu'il refusait de le voir; qu'il s'en était » excusé sur sa santé et son amour pour le repos; qu'il n'avait » aucun sujet d'attacher sa conservation à celle d'un particulier, » et que Néron, à qui il avait plus souvent parlé en homme » libre qu'en esclave, savait mieux que personne qu'il n'était » point flatteur. » Le tribun ayant rapporté ce discours au prince devant Poppée et Tigellinus, son conseil de cruauté, il demande si Sénèque songe à se donner la mort. Le tribun répond qu'il n'a remarqué ni crainte ni tristesse sur son visage ni dans ses paroles. On lui ordonne de repartir et d'annoncer la mort à Sénèque. Fabius Rusticus dit qu'il alla par un autre chemin trouver le préfet Fenius, lui fit part des ordres de l'empereur, lui demanda s'il obéirait, et que Fenius le lui conseilla; tant une lâcheté fatale glaçait tous les cœurs! car Silvanus était un des conjurés, et contribuait à grossir les crimes qu'il avait promis de punir. Cependant il n'eut pas la force de voir Sénèque, et lui fit annoncer par un centurion qu'il fallait mourir.

Sénèque, sans se troubler, demande à finir son testament (135); le centurion l'ayant refusé, il se tourne vers ses amis et leur dit : « Que puisqu'on l'empêchait de leur témoigner sa reconnaissance, » il leur laissait le seul bien, mais le plus précieux qui lui restât, » l'image de sa vie ; que le souvenir qu'ils en conserveraient ho- » norerait leurs sentimens et rendrait leur amitié mémorable. » Ils fondent en larmes : Sénèque tantôt les console, tantôt leur reproche leur faiblesse, en leur demandant avec fermeté : « Qu'é- » taient devenus les préceptes de la sagesse, et les réflexions » qui depuis tant d'années avaient dû les prémunir contre ce » qui les menaçait ? Si la cruauté de Néron n'était pas trop » connue, et si, après avoir tué sa mère et son frère, il ne lui » restait pas à y joindre le meurtre de son gouverneur et de » son maître ? »

Après ces discours généraux, il embrasse son épouse, et son courage faisant place à la tendresse, il la conjure de modérer sa douleur, d'y mettre des bornes, et de chercher dans le souvenir de la vie et des vertus de son époux un soulagement honorable au malheur de le perdre. Pauline répond qu'elle veut aussi mourir, et demande l'exécuteur. Sénèque ne voulant pas lui ravir cette gloire, et craignant d'ailleurs de laisser ce qu'il aimait en butte aux outrages : « Je vous montre, lui dit-il, ce qui » peut vous adoucir la vie ; vous préférez l'honneur et l'exemple » de mourir; je ne vous l'envierai point : périssons tous deux » avec un égal courage, et vous avec plus de gloire que moi. » Aussitôt ils se font ouvrir les veines des bras. Sénèque, qui, affaibli par la vieillesse et par un régime austère, ne perdait son sang qu'avec lenteur, se fait aussi couper les veines des jarrets et des jambes. Souffrant alors des douleurs cruelles, et craignant d'accabler son épouse par le spectacle de ses maux, ou d'être accablé lui-même par la vue de son épouse mourante, il l'engage à passer dans une autre chambre ; et toujours éloquent jusqu'au dernier soupir, il fit appeler des secrétaires à qui il dicta ces paroles si connues, auxquelles je m'abstiens de toucher.

Néron n'ayant aucun sujet de haïr Pauline, voulut empêcher une mort qui rendait sa cruauté trop odieuse. Des soldats pressent les esclaves et les affranchis d'arrêter son sang et de bander ses plaies ; on ne sait si elle s'en aperçut : car, comme on croit aisément le mal, on prétendit que tant qu'elle avait cru Néron implacable, elle avait cherché l'honneur de mourir avec son mari ; mais que des espérances plus favorables lui étant offertes, elle avait cédé à la douceur de vivre. Elle vécut encore quelques années, conservant avec honneur le souvenir de son époux, et

montrant par la pâleur de ses membres et de son visage, combien elle avait perdu de vie par ses blessures.

Cependant les douleurs de Sénèque amenant lentement la mort, il pria Statius Annæus, habile médecin et son ami, de lui faire apporter un poison qu'il gardait depuis long-temps, et qu'Athènes donnait aux criminels. Il le but, mais en vain, ses membres étant déjà froids, et le poison n'ayant plus d'effet sur lui; enfin il entra dans un bain chaud, et jetant de l'eau sur les esclaves les plus proches: *Je fais*, dit-il, *cette libation à Jupiter Libérateur* (136). De là il fut porté dans une étuve dont la vapeur l'étouffa: on le brûla sans aucune pompe; il l'avait demandé par un codicile, s'occupant de sa fin dans le temps même de son crédit et de son opulence.

On assure que Subrius Flavius, dans un conseil secret tenu avec les centurions (ce que Sénèque n'ignorait pas), avait décidé qu'après s'être défait de Néron par les mains de Pison, ils se déferaient de Pison même, et donneraient l'Empire à ce philosophe, appelé au trône par l'éclat seul de ses vertus: et comme Néron jouait de la harpe et Pison la tragédie, Flavius disait hautement: « Que l'Etat restait déshonoré en chassant un joueur » de harpe pour prendre un comédien. »

Flavius répondit d'abord à ses accusateurs, qu'un homme de guerre comme lui n'aurait pas tramé un tel complot avec des hommes sans armes, efféminés, et de mœurs trop contraires aux siennes; se voyant pressé, il prit le parti honorable de l'aveu. Néron lui demanda pourquoi il avait trahi ses sermens: « Je te » haïssais, dit-il; aucun soldat ne t'a été plus fidèle tant que tu » as mérité d'être aimé: ma haine pour toi a commencé quand » je t'ai vu parricide de ta mère et de ta femme, cocher, ba- » teleur et incendiaire. » Je rapporte ces paroles parce qu'elles ne sont pas aussi connues que celles de Sénèque, et que le discours sans art, mais vigoureux, de cet homme de guerre, mérite aussi d'être conservé. Rien, dans cette conjuration, ne choqua davantage les oreilles du prince, aussi déterminé au crime, que peu fait à se l'entendre reprocher. Le tribun Veianus Niger, chargé du supplice de Flavius, fit creuser dans un champ voisin une fosse, dont Flavius se moqua, comme trop petite et trop étroite: *On ne fait plus même une fosse dans les règles*, dit-il aux soldats qui l'entouraient; et l'exécuteur lui ayant dit de présenter sa tête avec courage (137), il répondit: *Frappe de même.*

Le centurion Sulpicius Asper imita sa fermeté. Néron lui demandant pourquoi il avait conspiré, il répondit que c'était le seul moyen de mettre fin à tant de crimes, et alla au supplice.

L'empereur, sachant combien le consul Vestinus le détestait, s'attendait qu'il serait accusé ; mais les conjurés avaient tout caché à Vestinus : les uns étaient depuis long-temps mal avec lui, les autres le croyaient trop violent pour se l'associer. La haine de Néron pour lui avait commencé par un commerce intime ; Vestinus, d'un caractère dur et connaissant à fond la bassesse du prince, lui laissait voir son mépris ; Néron en avait souvent essuyé ces railleries amères qui laissent un ressentiment profond lorsqu'on y sent la vérité. Il le haïssait encore comme venant d'épouser Statilia Messalina, et n'ignorant pas que l'empereur était un de ses amans.

Ne pouvant donc, comme juge, condamner sans accusation, il usa de violence comme prince. Vestinus avait une maison qui dominait sur le *Forum* et des esclaves jeunes et bien faits ; l'empereur envoie le tribun Gerelanus, à la tête d'une cohorte, prévenir la révolte du consul, s'emparer de la citadelle qu'il appelait sa maison, et s'assurer de la jeunesse qui l'environnait. Ce jour même Vestinus avait vaqué à toutes ses fonctions ; il était à table avec ses amis, tranquille ou feignant de l'être ; les soldats entrent et lui annoncent le tribun. Il se lève aussitôt, s'enferme, appelle le médecin, se fait ouvrir les veines, est plongé tout vivant encore dans un bain chaud, et expire sans un mot de plainte Ses convives furent enveloppés, et relâchés enfin bien avant dans la nuit. Néron se représentant la frayeur qu'ils avaient eue de voir succéder la mort au festin, dit, en plaisantant, qu'ils étaient assez punis de leur repas consulaire.

Il ordonne ensuite le meurtre de Lucain. Ce poëte voyant couler son sang et conservant encore la force et la chaleur de l'imagination lorsque la vie abandonnait successivement tous ses membres, répéta la description qu'il avait faite en vers d'un soldat blessé et périssant du même genre de mort : ce furent ses dernières paroles.

SUPPLICE

DE VETUS, DE PÉTRONE ET DE THRASEA.

L. Vetus périt aussi très-courageusement avec Sextia sa belle-mère et Pollutia sa fille. Néron les haïssait parce que leur vie semblait lui reprocher la mort de Rubellius Plautus, gendre de Vetus. Ils furent dénoncés par Fortunatus, affranchi, qui, après

avoir ruiné son maître, fournit les moyens de le perdre. Il se joignit Claudius Demianus, que Vetus, étant proconsul d'Asie, avait fait arrêter pour ses crimes, et que Néron relâcha pour prix de la délation. Vetus apprenant qu'on le mettait aux prises avec un affranchi, se retire à sa terre de Formies; des soldats l'y assiégent secrètement. Avec lui était sa fille, tourmentée par le danger présent et par le souvenir cruel de Plautus son époux; elle croyait voir encore ses assassins et embrasser sa tête sanglante, conservait les habits teints de son sang, et, toujours dans le deuil et les larmes (138), ne prenait d'alimens que pour se conserver à son père (139). Il l'engage à se rendre à Naples. Elle ne put pénétrer jusqu'à Néron, mais l'assiégeait dès qu'il sortait et lui criait, tantôt en gémissant, tantôt avec une force au-dessus de son sexe, d'écouter l'innocence et de ne pas sacrifier à un affranchi son ancien collègue dans le consulat. Néron fut également sourd aux prières et aux reproches.

Elle déclare donc à son père qu'il faut renoncer à l'espérance et mourir. Vetus apprend en même temps que le sénat se dispose à le juger sévèrement. On lui conseillait de laisser à l'empereur une grande partie de ses biens, pour conserver le reste à ses petits-fils : il se refusa à cette bassesse pour ne point déshonorer, en mourant, une vie glorieuse et libre; donna à ses esclaves ce qu'il avait d'argent, leur dit de partager entre eux tout ce qu'ils pourraient emporter, et de ne lui laisser que trois lits de mort. Alors tous trois, dans la même chambre et avec le même fer, se font ouvrir les veines, et, couverts d'une manière décente, sont portés ensemble dans le bain; le père regardait sa fille, l'aïeule sa petite-fille, et celle-là l'un et l'autre, chacun priant les dieux de hâter son dernier soupir pour ne pas voir expirer ce qu'il aimait. L'ordre de la nature fut conservé; les plus âgés s'éteignirent d'abord. Ils furent accusés après leur sépulture et condamnés au supplice. Néron s'y opposa et leur laissa le choix de leur mort. C'est ainsi qu'après le meurtre il insultait ses victimes.

Pétrone mérite qu'on dise un mot de lui. Il donnait le jour au sommeil, la nuit aux devoirs et aux plaisirs. Sa paresse lui avait fait un nom, comme l'adresse ou le mérite en fait un (140) aux autres. Ce n'était point un de ces dissipateurs qui se ruinent en viles débauches, mais un voluptueux raffiné. Une aisance naturelle et une sorte de négligence dans ses discours et dans ses actions lui donnait l'air et les grâces de la simplicité. Devenu cependant proconsul de Bithynie et ensuite consul, il se montra homme de tête et capable d'affaires; revenu par goût au vice ou à ce qui ressemblait au vice (141), il fut admis dans la petite

cour de Néron, et devint l'arbitre de ses fêtes. Rien n'était galant, délicieux et magnifique sans l'approbation de Pétrone. Tigellinus, jaloux d'un rival qui le surpassait dans la science des voluptés, eut recours, pour le perdre, à la cruauté de l'empereur, sa plus violente passion : il accusa Pétrone de liaison avec Scevinus, corrompit un esclave pour le dénoncer, et fit emprisonner les autres pour lui ôter les moyens de se défendre.

Néron partit alors pour la Campanie, et Pétrone l'ayant suivi jusqu'à Cumes y fut arrêté. Aussitôt, sans prolonger l'espérance ou la crainte, il se fit ouvrir les veines; mais pour ne pas quitter brusquement la vie, il les fit refermer et rouvrir à plusieurs reprises, entretenant ses amis de bagatelles et ne cherchant pas même à braver la mort. On lui parlait, non de l'immortalité de l'âme et des maximes des philosophes, mais de chansons et de petits vers. Il récompensa quelques esclaves, en fit châtier d'autres, se promena, se laissa même aller au sommeil, afin que sa mort, quoique forcée, eût l'air naturel. Il ne flatta pas, comme tant d'autres, dans son testament de mort, Néron, ou Tigellinus, ou quelqu'un des courtisans; mais ayant écrit, sous des noms empruntés, l'histoire des débauches du prince les plus recherchées et les plus infâmes, il l'envoya cachetée à Néron, et brisa son cachet de crainte qu'il ne servît à perdre quelqu'un.

L'empereur, après le massacre de tant d'hommes illustres, souhaita enfin de faire périr la vertu même dans la personne de Pœtus Thrasea et de Barea Soranus. Depuis long-temps il les haïssait, et surtout Thrasea, parce qu'il était sorti du sénat dans l'affaire d'Agrippine, comme je l'ai rapporté, et qu'il ne s'était point prêté aux spectacles de la cour; crime d'autant plus grand qu'il avait joué la tragédie dans les jeux du Ceste, établis à Padoue sa patrie, par le troyen Antenor : de plus, le jour que le préteur Antistius allait être condamné à mort pour des satires contre Néron, Thrasea avait ouvert et fait passer un avis plus doux; et lorsqu'on décernait à Poppée les honneurs divins, il s'était absenté pour ne point paraître aux funérailles. Cossutianus insistait sur tous ces griefs; scélérat de profession et de plus ennemi personnel de Thrasea, dont le crédit l'avait fait succomber dans une accusation de péculat intentée par les Ciliciens.

Il reprochait à Thrasea : « Qu'au commencement de l'année » il évitait de prêter serment; qu'il ne se trouvait jamais, quoi- » que du collége des Quindécemvirs, aux prières pour l'em- » pereur; qu'il n'avait jamais fait de sacrifices pour la conser- » vation du prince et de sa voix divine; que cet homme, autrefois » si infatigable et si assidu, qui prenait parti avec chaleur dans

» les moindres affaires, n'avait point paru au sénat depuis trois » ans; qu'en dernier lieu chacun accourant à l'envi pour con- » damner Silanus et Vetus, il avait préféré de vaquer aux » affaires de ses cliens; qu'un esprit si marqué de révolte n'at- » tendait que des complices pour faire la guerre. Autrefois on » comparait César et Caton; aujourd'hui, Néron, c'est vous et » Thrasea. Dans cette ville avide de troubles, il a des partisans, » ou plutôt des satellites, qui, n'osant encore imiter l'insolence » de ses discours, l'imitent au moins dans son extérieur, tristes » et rigides comme lui, pour vous reprocher vos plaisirs. Lui » seul ne prend aucun intérêt à votre conservation et à vos ta- » lens; insensible au bonheur du prince (142), peut-être même » n'est-il pas rassasié de vos chagrins et de vos larmes? C'est par » le même principe qu'il nie la divinité de Poppée, et refuse de » jurer sur les actes de César et d'Auguste. Il méprise le culte » public (143), se met au-dessus des lois (144) : les annales du » peuple Romain ne sont tant lues dans les provinces et dans » les armées, que pour apprendre ce que Thrasea n'a point fait. » Ou imitons-le, s'il le mérite, ou enlevons aux esprits remuans » leur chef et leur modèle. Cette secte a déjà produit des Tu- » bérons et des Favonius, noms odieux aux anciens Romains. » Pour renverser l'Empire, ils vantent la liberté; s'ils réussissent, » ils attaqueront la liberté même. En vain Cassius est banni (145), » si vous laissez vivre et se multiplier les imitateurs de Brutus. » Au reste, n'écrivez rien vous-même sur Thrasea; laissez-nous » le sénat pour juge. » Néron anima par ses éloges la fureur de Cossutianus, et lui associa Marcellus Eprius, orateur violent.

Ostorius Sabinus, chevalier romain, avait déjà accusé Barea Soranus, revenu de son proconsulat d'Asie, où il avait offensé l'empereur par sa justice et son mérite, ayant fait ouvrir le port d'Ephèse, et laissé impunis les habitans de Pergame, qui avaient empêché Acratus, affranchi de l'empereur, d'enlever leurs tableaux et leurs statues. On lui faisait surtout un crime de sa liaison avec Plautus, et d'avoir cherché, dans l'affection de la province, un appui à ses desseins.

Le temps où Tiridate vint recevoir la couronne d'Arménie fut destiné par Néron à ces exécutions, soit pour couvrir, par un spectacle étranger, l'assassinat de ces illustres citoyens, soit pour montrer sa grandeur par ce crime de prince.

Toute la ville étant donc sortie pour aller au devant de l'empereur et voir le roi, Thrasea reçut ordre de rester chez lui : sans perdre courage il écrit à Néron, demande quel est son crime, et la permission de s'en justifier. Néron ouvrit la lettre avec empressement, se flattant que Thrasea, dans un moment de

crainte, y aurait glissé quelques flatteries, et fait une tache à sa gloire ; mais n'y trouvant rien, et craignant la fierté et la liberté qu'inspirerait à Thrasea son innocence, il fit assembler le sénat. Alors Thrasea délibéra avec ses proches, s'il tenterait ou dédaignerait de se justifier : les avis furent partagés.

Ceux qui lui conseillaient d'aller au sénat, disaient : « Qu'ils » étaient sûrs de son courage ; que sa défense ajouterait à sa » gloire; que c'était aux hommes faibles et timides à cacher » leurs derniers momens ; que le peuple verrait (146) un grand » homme s'offrant à la mort ; que le sénat entendrait ses discours » plus qu'humains, et comme inspirés ; que ce prodige pourrait » ébranler Néron même ; et que si la cruauté l'emportait, la » postérité distinguerait au moins sa fin glorieuse, de celle de » tant de lâches qui périssaient en silence. »

Ceux qui lui conseillaient de rester chez lui convenaient de son courage, mais lui représentaient qu'il serait le jouet et la fable de l'assemblée : « Qu'il devait détourner ses oreilles des » clameurs et des injures; que Cossutianus et Eprius n'étaient » pas les seuls méchans ; qu'on oserait peut-être porter les mains » sur lui ; que la crainte entraînerait jusqu'aux gens de bien ; » qu'il épargnât tant d'infamie à un corps dont il avait été l'or- » nement, et laissât douter du parti que le sénat aurait pris en » voyant Thrasea vis-à-vis de ses délateurs ; qu'en vain on » comptait sur les remords de Néron ; qu'il fallait craindre plutôt » que sa fureur ne s'étendît sur l'épouse de Thrasea, sur ses » enfans, sur ce qu'il avait de plus cher ; qu'ainsi, jusqu'alors » sans bassesse et sans tache, il imitât, par une mort glorieuse, » ceux qui avaient été les modèles de sa vie. » Rusticus Arulenus, jeune homme impétueux, présent à ce discours, offrait, par un vain désir de gloire (147), de s'opposer, comme tribun du peuple, au décret du sénat. Thrasea réprima son zèle inutile pour l'accusé, funeste pour le défenseur. Il ajouta : « Qu'il avait vécu, et » ne devait point renoncer au plan qu'il s'était fait depuis tant » d'années; que Rusticus, nouveau magistrat, était encore à » temps de prendre un parti, et fît réflexion aux tristes cir- » constances où il entrait dans le gouvernement (148). » Quant au sénat, il se chargea de décider s'il lui convenait de s'y rendre (149).

Le lendemain, deux cohortes prétoriennes, sous les armes, assiégèrent le temple de Vénus. L'entrée du sénat fut entourée d'un gros de soldats, qui laissaient voir des épées sous leurs robes, on en dispersa d'autres dans les places et les lieux publics : les sénateurs entrèrent au milieu de ces visages menaçans.

Néron, dans un discours qu'il fit prononcer par son questeur,

se plaignit, sans nommer personne, que d'autres sénateurs abandonnassent les affaires publiques, et donnassent aux chevaliers romains l'exemple de l'oisiveté ; qu'il n'était point étonnant qu'on ne vînt plus des provinces éloignées, puisque la plupart des consulaires et des prêtres se livraient à la mollesse dans leurs jardins. Ce fut comme un trait que les accusateurs saisirent.

Cossutianus commença ; Marcellus s'écria plus violemment : « Que la république était à deux doigts de sa perte ; que l'in- » solence des sujets avait lassé la clémence du maître ; que les » sénateurs, jusqu'alors trop indulgens, se laissaient impuné- » ment braver par le rebelle Thrasea, par son gendre Helvidius, » complice de ses fureurs ; par un Agrippinus, héritier de la » haine de son père pour les Césars ; par un Curtius Montanus, » auteur de chansons infâmes ; que Thrasea reparût au sénat » comme consulaire, aux prières comme prêtre, au serment » comme citoyen, si, par un mépris public des lois et des cé- » rémonies anciennes, il ne voulait pas se déclarer traître ; » qu'accoutumé à jouer le sénateur et à protéger les calomnia- » teurs du prince, il vînt dire ce qu'il trouvait à corriger ou à » reprendre ; moins odieux s'il blâmait en détail, que s'il con- » damnait tout par son silence. Est-ce la paix dont jouit toute » la terre qui lui déplaît ? Sont-ce tant de victoires sans aucune » perte ? Sénateurs, cessez de favoriser l'orgueil d'un homme » que le bien public afflige, qui déserte les tribunaux, les théâ- » tres, les temples, et menace de s'exiler d'une ville où il ne » trouve plus ni sénat, ni magistrats, ni Rome. Qu'il se délivre » pour toujours de cette patrie, depuis long-temps éloignée de » son cœur, et aujourd'hui même de ses yeux. »

Ce discours, qu'il prononçait avec fureur, d'un air menaçant, les yeux égarés, le visage en feu, ne produisit point dans les sénateurs cette tristesse à laquelle l'oppression les avait accoutumés, mais une terreur nouvelle et plus profonde, augmentée par les soldats qu'ils voyaient en armes. En même temps ils se représentaient le visage vénérable de Thrasea ; leur compassion s'étendait sur Helvidius, qu'on punissait injustement de lui être allié ; sur Agrippinus, à qui l'on imputait les malheurs d'un père innocent, et victime de Tibère ; sur Montanus enfin, jeune homme vertueux et sage dans ses écrits, menacé de l'exil pour ses talens.

Cependant Ostorius Sabinus, délateur de Soranus, entra, et commença par l'accuser de liaison avec Rubellius Plautus, et d'avoir songé, dans son proconsulat d'Asie, à se faire un nom aux dépens de l'État, en fomentant les séditions des peuples. A ces anciens griefs il ajoutait, que la fille de Soranus avait partagé

les crimes de son père en donnant de l'argent à des devins. Servilia (c'était son nom), par tendresse filiale, et par l'imprudence de son âge, avait en effet consulté les devins, mais seulement pour savoir si sa famille trouverait Néron inexorable, et le sénat résolu de la perdre. Elle fut donc appelée au sénat; et l'on vit devant le tribunal des consuls, d'un côté le père avancé en âge, de l'autre la fille dans sa vingtième année, pleurant Annius Pollion, son mari, que l'exil venait de lui ravir, et n'osant même jeter les yeux sur son père, dont elle semblait aggraver le péril.

L'accusateur lui ayant demandé si elle avait vendu son collier et ses présens de noces pour payer des sacrifices magiques, elle se jeta par terre, et versa long-temps des larmes sans répondre; puis embrassant les autels (150): « Je n'ai invoqué, dit-elle, » aucune divinité funeste; le seul motif de mes prières malheureuses était que vous, César, et vous sénateurs, vous me » rendissiez ce père si chéri. J'ai donné mes habits, mes pierreries, mes bijoux, comme s'il m'eût fallu racheter mon sang » et ma vie (151). Ces hommes, jusqu'alors inconnus pour moi, » savent quel nom ils invoquent (152), quelle profession ils exercent; j'ai toujours parlé du prince avec le respect qu'on doit » aux dieux; mais si je suis coupable, je le suis seule, et ce père » infortuné l'ignore. »

Soranus l'interrompt, et s'écrie: « Qu'elle n'a point été avec » lui en Asie, qu'elle est trop jeune pour avoir connu Plautus, » n'a point été accusée avec son mari, n'est coupable que d'un » excès de tendresse; qu'on ne la confonde point avec lui, quelque sort qu'il doive attendre. » Alors le père et la fille coururent dans les bras l'un de l'autre; les licteurs, se jetant entre deux, les arrêtèrent. Les témoins parurent ensuite, et la compassion qu'avait excitée la méchanceté des accusateurs, fit place à l'indignation contre P. Egnatius. Ce client de Soranus, qui vendait la vie de son bienfaiteur, se parait de l'air imposant d'un stoïcien. Affectant, dans son extérieur, l'air de la vertu, il cachait au fond de son cœur la perfidie, la fourberie, l'avarice et la débauche. L'argent décéla tous ces vices, et apprit à se défier non-seulement des fourbes décriés et déshonorés, mais des fausses vertus et des amis perfides.

Néanmoins ce jour même offrit un bel exemple dans Cassius Asclepiodotus, l'homme le plus riche de la Bithynie. Il avait aimé et cultivé Soranus dans la prospérité, il ne l'abandonna pas dans le malheur; aussi fut-il dépouillé de ses biens et banni: tant la justice des dieux discerne la vertu (153) d'avec le crime!

Thrasea, Soranus et Servilia eurent le choix de leur mort.

Helvidius et Paconius furent bannis d'Italie. Montanus fut rendu à son père, mais déclaré incapable des charges; Eprius et Cossutianus eurent chacun cinq mille grands sesterces [1], et Ostorius douze cents [2] avec les ornemens de la questure.

On envoya sur le soir un questeur du consul à Thrasea retiré dans ses jardins. Il y avait rassemblé plusieurs personnes distinguées des deux sexes, et s'entretenait avec Demetrius, philosophe cynique : on jugeait, à leur attention et à quelques mots qu'ils laissaient entendre, qu'ils parlaient de la nature de l'âme et de sa séparation d'avec le corps. Enfin Domitius Cœcilianus, un de ses intimes amis, vint lui annoncer le décret du sénat. Les assistans s'abandonnèrent aux plaintes et aux larmes; Thrasea les pria de se retirer, et de ne point ajouter à sa mort (154) le spectacle de leur péril; Arria, son épouse, voulait, à l'exemple de sa mère, périr avec son mari; il la supplia de vivre, et de ne pas priver leur fille du seul appui qui lui restait.

Ensuite il s'avança vers son portique, y trouva le questeur, et témoigna quelque joie d'apprendre que son gendre Helvidius n'était qu'exilé d'Italie; ayant reçu le décret, il entra dans sa chambre avec Helvidius et Demetrius, et se fit ouvrir les veines des deux bras : alors priant le questeur d'approcher, et répandant à terre une partie de son sang : « *Faisons*, dit-il, *une libation à* JUPITER LIBÉRATEUR. Regarde, jeune homme, et » que les dieux détournent de toi ce présage; mais tu es né » dans un temps où le courage même a besoin de grands » exemples..... »

[Ici finissent les *Annales* de Tacite; le reste est perdu.]

PRÉFACE DE L'HISTOIRE [3].

JE commencerai cet ouvrage par le second consulat de Galba et celui de Vinius. L'histoire des sept cent vingt premières années (155) de Rome a été suffisamment écrite dans ces temps mémorables où l'éloquence et la liberté célébraient la gloire du

[1] Environ cinq cent mille livres.

[2] Environ cent vingt mille livres.

[3] L'*Histoire* de Tacite, composée avant les *Annales*, contenait depuis le règne de Galba, successeur de Néron, jusqu'à la fin du règne de Domitien. Une grande partie en est perdue.

peuple romain. Après la bataille d'Actium [1], le bien de la paix ayant demandé que le pouvoir fût transmis à un seul, les grands écrivains disparurent. La vérité fut alors étouffée par différens motifs, par indifférence pour l'État, par flatterie, par haine du gouvernement; ainsi nos historiens, ulcérés ou vendus, ont compté pour rien la postérité. Sans doute elle se défiera des éloges, mais recevra avidement les calomnies et les satires; elles ont un faux air de liberté, et les louanges une tache d'esclavage. Pour moi, ni Galba, ni Othon, ni Vitellius ne m'ont fait ni bien ni mal. Vespasien, je l'avoue, a commencé ma fortune; Tite l'a augmentée; Domitien y a mis le comble : mais qui fait vœu de dire la vérité, doit être sourd à l'amitié comme à la haine. Si je vis, je destine à l'occupation et à la consolation de ma vieillesse l'histoire intéressante et paisible de Nerva et de Trajan : temps heureux et rares, où il est permis de penser et de parler.

Je vais raconter de nombreux malheurs, des combats cruels, des troubles, des séditions, des désastres au sein même de la paix; quatre princes égorgés; trois guerres civiles, plusieurs au dehors, et souvent les unes et les autres à la fois; des succès en Orient, en Occident des revers; l'Illyrie troublée, la Gaule chancelante, la Bretagne conquise et aussitôt perdue; l'irruption des Sarmates et des Suèves; les Daces illustrés par nos défaites et par nos victoires même; les Parthes soulevés au nom d'un faux Néron; l'Italie assiégée par des fléaux inouis, ou inconnus depuis plusieurs siècles; les plus belles villes de la Campanie englouties ou renversées; Rome en proie aux incendies; les anciens temples consumés, le Capitole brûlé par les citoyens même, la religion profanée, l'adultère en honneur, la mer couverte d'exilés, les rochers souillés de sang : des cruautés plus atroces dans la capitale; la noblesse, les biens, les honneurs, le refus des honneurs même tenant lieu de crime, la mort assurée à la vertu, les récompenses des délateurs aussi odieuses que leurs personnes; le sacerdoce, le consulat, le gouvernement intérieur et extérieur devenus leurs dépouilles, et l'État leur victime; les esclaves, soit par haine, soit par crainte, accusant leurs maîtres, les affranchis leurs bienfaiteurs; et ceux qui n'avaient point d'ennemis, sacrifiés par leurs amis.

Ce temps, si stérile en vertus, en montra pourtant quelques unes; des mères qui fuirent avec leurs enfans, des femmes qui s'exilèrent avec leurs époux, des gendres et des proches pleins de fermeté, des esclaves dont la fidélité brava les tourmens, d'illustres malheureux supportant et quittant la vie avec un égal

[1] Cette bataille fut donnée l'an de Rome 722.

courage (156), et des morts pareilles aux plus belles de l'antiquité; enfin d'autres événemens plus ordinaires, des prodiges sur la terre et dans le ciel, des coups de foudre, des présages clairs, douteux, funestes, favorables. Jamais le peuple romain n'éprouva, par des malheurs plus grands et plus mérités, que les dieux ne veillent sur les hommes que pour les punir.

Portrait de Mucien.

Mucien commandait à quatre légions et à la Syrie; ses succès et ses revers l'ont rendu fameux. Jeune, il ambitionna la faveur des grands; ruiné ensuite et sans appui, ayant même, dit-on, déplu à Claude, il fut relégué en Asie, aussi semblable pour lors à un exilé qu'il le fut depuis à un prince. Mêlé de bien et mal, de mollesse et d'activité, de politesse et d'arrogance, livré aux plaisirs, dans l'oisiveté, déployant au besoin des qualités rares, louable en apparence, au fond peu estimable, mais habile à séduire, par divers artifices, ses inférieurs, ses proches, ses collègues : il lui était plus facile de faire un empereur que de l'être.

Discours de Galba à Pison, en l'adoptant et en l'associant à l'Empire.

Galba [1] ayant pris la main de Pison, lui parla en ces termes: « Quand je ne serais que particulier et que je vous adopterais » devant les pontifes suivant les lois et l'usage, il serait hono- » rable pour moi de faire entrer dans ma maison un descendant » de Crassus et de Pompée; et pour vous, d'ajouter à votre » naissance l'illustration des Sulpitius et des Lutatius. La vo- » lonté des Dieux et des hommes m'ayant appelé au gouverne- » ment, vos bonnes qualités et l'amour de la patrie m'engagent » à vous tirer du repos, en vous offrant cet Empire que la guerre » m'a donné, et que nos ancêtres se disputaient les armes à la » main : ainsi Auguste plaça près de son trône son neveu Mar- » cellus, après lui son gendre Agrippa, ensuite ses petits-fils, » enfin Tibère fils de sa femme. Mais Auguste a cherché un » successeur dans sa maison, et moi dans la république. Ce n'est » pas que je manque de parens ou des compagnons de guerre; » mais n'ayant point accepté l'Empire par ambition, c'est pour » justifier mon choix que je vous préfère à mes proches et même » aux vôtres. Vous avez un frère, votre égal en naissance, votre » aîné, et digne de l'Empire, si vous ne l'étiez davantage. Vous

[1] Galba avait succédé à Néron.

» êtes d'un âge où le feu des passions est amorti, et votre vie
» est à l'abri de la censure. Jusqu'ici vous n'avez éprouvé que
» les rigueurs de la fortune. La prospérité est pour l'âme une
» épreuve plus dangereuse; le bonheur corrompt ceux qui ont
» supporté le malheur. Votre caractère vous portera à conserver
» la probité, la liberté, l'amitié, ces biens si précieux de
» l'homme; de vils courtisans chercheront à vous les ravir; les
» flatteurs vous assiégeront, poison le plus funeste des âmes
» honnêtes; l'intérêt sera leur règle. Nous nous entretenons au-
» jourd'hui avec franchise; les autres parleront à notre rang
» plutôt qu'à nous; car il est difficile de donner à un prince de
» bons conseils; mais, quel qu'il soit, on le flatte sans l'aimer.

» Si le corps immense de l'Empire pouvait conserver son équi-
» libre sans avoir de chef, je méritais que la république recom-
» mençât à moi (157). Mais depuis long-temps les besoins de
» l'État sont tels que ma vieillesse ne peut donner rien de mieux
» au peuple romain qu'un bon successeur, ni votre jeunesse
» rien de mieux qu'un bon prince. Sous Tibère, Caïus et
» Claude, Rome a été comme l'héritage d'une seule famille;
» nous sommes les premiers qu'on ait élus; c'est déjà une sorte
» de liberté. La maison des Claudes et des Jules étant éteinte,
» l'adoption donnera l'Empire aux plus vertueux. Descendre et
» naître d'un prince est un hasard, et ne laisse point de choix
» à faire; l'adoption en donne la liberté, et la voix publique le
» désigne. Rappelez-vous le sort de Néron fier d'une longue
» suite d'empereurs ses aïeux; ce n'est ni Vindex qui gouvernait
» une province désarmée, ni moi qui commandais une seule
» légion, mais sa cruauté et ses débauches qui en ont délivré
» le genre humain. C'est le premier prince condamné à mort.
» La guerre et la voix publique nous ont appelés; l'envie ne
» nous ôtera pas cette gloire. Ne soyez pourtant pas étonné,
» après ce violent ébranlement de l'univers, de voir deux lé-
» gions remuer encore. Le trouble agitait l'Etat quand j'en ai
» pris les rênes; et ma vieillesse, le seul reproche qu'on me
» fait, disparaîtra par votre adoption. Néron sera toujours re-
» gretté par les scélérats; c'est à vous et à moi d'empêcher qu'il
» ne le soit par les gens de bien. De plus longs avis seraient
» hors de saison, et vous n'en avez pas besoin, si j'ai fait un
» bon choix. La règle de conduite la plus utile et la plus simple
» pour vous c'est de penser à ce que vous souhaiteriez ou crain-
» driez dans un autre prince; car il n'en est pas de cette nation
» comme des autres où une maison règne et le reste obéit. Vous
« allez commander à des hommes qui ne savent être ni tout-à-
fait libres, ni tout-à-fait esclaves. »

Discours de Pison aux soldats qui voulaient détrôner Galba.

Galba, ignorant son malheur, fatiguait par des sacrifices les dieux d'un Empire qui n'était plus le sien. Il apprend par le bruit public que les soldats ont mis un sénateur à leur tête, et bientôt on lui nomme Othon. Chacun accourt de toutes parts; les uns exagèrent le péril, les autres le diminuent, songeant encore à flatter. Après avoir délibéré on prit le parti de sonder la cohorte qui gardait l'empereur et d'y employer un autre que Galba, dont on ménageait l'autorité pour dernière ressource. Pison ayant donc appelé les soldats devant les degrés du palais, leur parla ainsi : « Il y a six jours, chers compagnons, que j'ai » été déclaré César, ignorant ce qui en arriverait, et si ce nom » était à désirer ou à craindre. Ma destinée et celle de l'Etat » sont entre vos mains. Ce n'est pas que je craigne pour moi les » malheurs du sort, ayant déjà éprouvé l'adversité, et regar- » dant l'élévation comme aussi dangereuse; mais je plains mon » père, le sénat et l'Empire, s'il faut, ou que nous recevions la » mort, ou, ce qui n'afflige pas moins des cœurs vertueux, » que nous la donnions. Nous étions consolés des derniers mou- » vemens, en les voyant terminés sans trouble, sans effusion de » sang; et Galba, par mon adoption, semblait avoir prévenu » tout prétexte de guerre après sa mort.

» Je ne vanterai ni ma noblesse ni ma conduite; il n'est » pas question de vertus quand on se compare à Othon. Les » vices où il met sa gloire ont fait le malheur de l'Etat, lors » même qu'il semblait ami du prince. Mériterait-il l'Empire » par son maintien, par sa démarche, par sa parure efféminée? » Sous le masque de libéralité son luxe en impose. Il saura » perdre et ne saura pas donner. Occupé de débauches, de » festins et du commerce des femmes, il regarde comme le prix » du commandement ce qui est plaisir pour lui seul, honte et » infamie pour les autres. Jamais on n'exerce avec honneur un » pouvoir acquis par le crime. Le consentement de l'univers a » donné l'Empire à Galba; Galba et vos suffrages me l'ont » donné. Si la république, le sénat et le peuple ne sont plus » que de vains noms, il vous importe au moins de ne pas laisser » faire un empereur à des scélérats. On a quelquefois vu des » légions révoltées contre leur chef; jusqu'ici votre fidélité et » votre nom ont été sans tache; Néron même n'a pas été aban- » donné par vous, mais vous par lui. L'Empire sera-t-il donné » par moins de trente déserteurs ou transfuges, qu'on ne lais- » serait pas choisir un centurion ou un tribun? Recevrez-vous » cet exemple, et partagerez-vous leur forfait en le souffrant?

» Cette licence gagnera les provinces ; nous périrons par le crime » et vous par la guerre. On vous offre autant pour faire votre » devoir que pour assassiner votre empereur ; et nous récom- » penserons votre fidélité comme d'autres votre révolte. »

Discours d'Othon aux soldats.

Je ne sais, chers compagnons, sous quel nom je me montre à vous : appelé par vous à l'Empire, mais voyant régner un autre, je ne suis ni particulier ni prince. Vous-même, quel nom prendrez-vous, ignorant si vous avez ici l'ennemi ou le chef de l'État ? N'entendez-vous pas demander votre supplice et le mien? Tant il est vrai que nous devons périr ou vivre ensemble! Peut-être ce Galba si doux a-t-il déjà promis notre mort, lui qui a, de son plein gré, immolé tant d'innocens. Je me rappelle avec horreur sa funeste entrée dans Rome, et son ordre, après une seule victoire, de décimer publiquement ceux qui s'étaient rendus à lui. Quel camp, quelle province n'a-t-il pas souillés de sang, ou, comme il le dit, châtiés et corrigés : ce que d'autres appellent crime, il le nomme remède ; sa barbarie, sévérité ; sa lésine, économie ; votre avilissement et vos supplices, règle et discipline. Vinius [1] vous eût montré moins d'avarice et d'insolence s'il avait régné lui-même ; mais il nous opprime comme ses sujets, et nous méprise comme ceux d'un autre.

Galba, pour nous faire craindre son successeur même, rappelle de l'exil l'homme qui lui ressemble le plus par sa dureté et son avarice : vous avez vu par quel affreux orage les dieux ont condamné cette funeste adoption. Le sénat, le peuple romain pensent de même ; ils comptent sur votre courage qui affermira la bonne cause, mais sans lequel elle est perdue. Je ne vous appelle ni à la guerre ni au péril ; toute l'armée est avec nous ; une seule cohorte, qui reste à Galba, le défend moins qu'elle ne l'arrête. Dès qu'elle vous verra, qu'elle recevra mon signal, elle ne disputera plus avec vous que de zèle pour moi. Hâtons-nous de porter un coup qui ne peut être loué qu'après le succès.

Portrait de Galba, successeur de Néron.

Ainsi finit Galba à l'âge de soixante-treize ans, ayant échappé à cinq empereurs, et plus heureux sujet que souverain (158). Sa noblesse était ancienne, ses biens immenses, son esprit médiocre ; plutôt sans vices que vertueux, il n'eut ni mépris ni avi-

[1] Favori de Galba.

dité pour la gloire; avare des deniers publics, et ménageant son bien sans désirer celui d'autrui; supportant sans peine (159) les vertus de ses amis et de ses affranchis, quand ils en avaient, et ignorant aussi leurs vices avec une indifférence coupable. Mais sa naissance, honneur alors très-dangereux, fit donner à cette indolence le nom de sagesse. Dans la vigueur de l'âge il se distingua en Germanie par ses talens militaires; proconsul, il gouverna l'Afrique avec modération, et l'Espagne, dans sa vieillesse, avec la même équité; supérieur en apparence à l'état privé jusqu'à ce qu'il en fût sorti, et digne de l'Empire, au jugement de tout le monde, tant qu'il ne régna pas.

Mort de Tigellinus.

Rome témoigna une grande joie en obtenant la mort de Tigellinus. Né de parens obscurs, infâme dès son enfance et jusque dans sa vieillesse, il acquit, par ses vices, le commandement des gardes et du prétoire, et les autres récompenses que la vertu obtient plus lentement; bientôt, livré à la cruauté, à l'avarice, à tous les crimes des scélérats, il corrompit profondément Néron, osa même quelques forfaits à son insu, et finit par le trahir. Aussi ceux qui détestaient ou qui regrettaient ce tyran, demandaient avec la même ardeur la perte de Tigellinus. Il fut sauvé, sous Galba, par le crédit de T. Vinius, dont il avait sauvé la fille, non par humanité (qu'il avait immolée en tant d'endroits), mais pour s'assurer un asile; car les méchans, peu sûrs de leur crédit, et toujours en crainte, se préparent contre la haine publique la faveur privée; ils sauvent, innocent ou coupable, celui qui pourra les sauver un jour. Le peuple, doublement animé par son ancienne horreur pour lui et sa haine récente pour Vinius, accourant de toutes parts au palais, au Forum, surtout au cirque et au théâtre, siége de la licence, criait avec fureur qu'on l'immolât. Tigellinus apprit, aux bains de Sinuesse, qu'il fallait périr. Il traîna lâchement sa fin dans les bras de ses concubines et s'égorgea avec un rasoir, ajoutant à l'opprobre de sa vie et la lenteur et la honte de sa mort.

Autre Discours d'Othon aux soldats.

Je ne viens, chers compagnons, ranimer ni votre zèle pour moi, ni votre courage, car l'un et l'autre sont à leur comble; mais vous prier de les modérer. Le dernier tumulte n'a pour cause ni la cupidité ni la haine qui ont troublé tant d'armées, ni même la crainte et la fuite du péril, mais votre affection plus vive que prudente; car souvent la vertu même échoue, si la

sagesse l'abandonne. Les soldats doivent savoir certaines choses, en ignorer d'autres. S'ils demandent raison de chaque ordre, le commandement et l'obéissance n'existent plus. Vitellius et les satellites vous inspireraient-ils, s'ils en avaient le choix, d'autre esprit que celui de sédition et de discorde? Une armée a bien plus de succès en se soumettant à ses chefs qu'en les interrogeant, et la plus tranquille, avant le combat, est la plus brave quand il se donne. Vitellius a pour lui quelques nations et une ombre de troupes; mais le sénat est avec nous. D'un côté est l'Etat, de l'autre ses ennemis. Croyez-vous que cette grande ville ne soit qu'un amas de maisons et de pierres? Ces corps muets et sans âme se détruisent et se réparent; l'éternité de l'Empire, la paix des nations, votre salut et le mien tiennent à la conservation du sénat. Rendons-le à nos descendans tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres. C'est de lui que nos princes sont tirés comme les sénateurs le sont d'entre vous.

MORT D'OTHON.

Othon [1], décidé sur son sort, attendait la nouvelle du combat sans la craindre. Les premiers bruits le préparent à son malheur; bientôt les fuyards le lui apprennent. L'ardeur des soldats prévint ses discours; ils l'exhortèrent à ne point perdre courage, se trouvant encore la force de tout oser et de tout souffrir. Ce n'était point flatterie; animés, comme par instinct, à défier la fortune, ils brûlaient avec fureur de combattre. Les plus proches embrassaient ses genoux; les plus éloignés lui tendaient les mains. Plotius Firmus, capitaine des gardes, se distingua. « Il supplia le » prince de ne pas abandonner une armée fidèle et qui l'avait » bien servi; il lui dit qu'il y avait plus de courage à supporter » l'adversité qu'à y succomber; que le désespoir, dans le malheur, était la fin des lâches, et l'espérance la ressource des » grandes âmes. » Pendant ce discours, Othon, attendrissant et affermissant tour à tour ses regards, excitait des cris de joie ou des gémissemens. Non-seulement les prétoriens, ses propres soldats, mais d'autres, arrivés de Mésie, l'assuraient que l'armée qui les suivait avait la même ardeur, et que ses légions étaient déjà dans Aquilée. On s'attendait à voir renou-

[1] Vitellius, qui disputait l'Empire à Othon, successeur de Galba, venait de livrer bataille aux généraux d'Othon, et les avait défaits.

veler une guerre longue, cruelle, funeste aux vaincus et aux vainqueurs ; mais Othon avait résolu de la terminer.

« Exposer plus long-temps, leur dit-il, votre zèle et votre » courage, ce serait mettre un trop grand prix à ma vie. Plus » vous me montrez d'espérance, si je veux vivre, plus ma mort » sera belle. Nous nous sommes éprouvés la fortune et moi ; et » ne croyez pas que cette épreuve ait trop peu duré ; il n'en » était que plus difficile d'user modérément d'un bien que je » m'attendais à perdre. C'est Vitellius qui a commencé la guerre » civile ; c'est la première fois que nous combattons pour l'Em- » pire ; ce sera la dernière : donnons à l'univers cet exemple ; » que la postérité juge par-là d'Othon. Vitellius jouira de son » frère, de son épouse, de ses enfans. Pour moi, je n'ai besoin » ni de consolation, ni de vengeance. D'autres princes auront » régné plus long-temps ; aucun n'aura mieux fini. Pourrais-je » voir une si brillante armée, l'élite de la jeunesse romaine, » immolée de nouveau et enlevée à la république ? J'emporte en » mourant l'espérance que vous m'auriez sacrifié vos jours (160). » Mais vivez, et ne nous opposons plus, moi à votre conserva- » tion, vous à mon courage. C'est une espèce de lâcheté que de » parler long-temps de sa mort. Jugez, puisque je ne me plains » de personne, si je suis résolu de finir ; car c'est quand on veut » vivre qu'on se plaint des dieux ou des hommes. »

Après ce discours, il entretint avec douceur ses officiers, chacun selon sa dignité et son âge, ordonna aux plus jeunes, et conjura les vieillards de le quitter promptement pour ne point aigrir le vainqueur : sa tranquillité et sa fermeté leur reprochaient des larmes inutiles ; il leur fit donner des vaisseaux et des voitures pour leur retraite ; brûla des écrits injurieux à Vitellius ou flatteurs pour lui ; distribua de l'argent, mais sans profusion, comme s'il n'eût pas résolu de mourir. Consolant ensuite Salvius Cocceianus, fils de son frère, dont l'extrême jeunesse laissait voir sa douleur et sa crainte, il loua l'une et lui reprocha l'autre. « Croyez-vous (161), lui dit-il, que Vitellius, dont j'ai conservé » toute la famille, soit assez ingrat et assez cruel pour ne pas » vous épargner ? Ma prompte mort adoucira le vainqueur. Ce » n'est point en désespéré, c'est à la tête d'une armée qui veut » combattre que j'épargne à la république le coup mortel. La » gloire de mon nom suffit à mes descendans et à moi. J'ai » porté dans une famille peu ancienne la couronne des Jules, » des Claudes et des Servius. Supportez-donc la vie avec courage » et n'oubliez jamais que vous fûtes neveu d'Othon, mais sans » trop vous en souvenir (162.) »

S'étant retiré après ce discours, il se fit apporter deux poi-

gnards, les essaya, en mit un sous son chevet. Assuré du départ de ses amis, il passa une nuit tranquille; on assure même qu'il dormit. A la pointe du jour il se perça le cœur. On hâta ses funérailles; il l'avait demandé instamment, craignant que l'ennemi ne coupât et n'insultât sa tête. Les prétoriens portèrent son corps, le louaient en pleurant, baisaient sa blessure et ses mains. Quelques soldats se tuèrent au pied du bûcher, non par repentir ou par crainte, mais pour partager la mort glorieuse d'un prince qu'ils aimaient. Plusieurs les imitèrent à Bedriaque, à Plaisance, et dans les autres armées. On lui éleva un tombeau simple et durable (163).

Discours de Mucien à Vespasien, pour l'engager à enlever l'Empire à Vitellius.

Vespasien, tremblant et irrésolu, était ranimé par ses lieutenans et ses amis; Mucien, après plusieurs entretiens particuliers, lui parla ainsi publiquement: « Quand on forme une grande » entreprise, on doit voir si elle est utile à l'État, glorieuse » pour soi, d'une exécution prompte ou du moins facile; et de » plus, si celui qui la conseille s'expose; enfin, pour qui sera » la gloire du succès. Vespasien, après les dieux, l'Empire est » entre vos mains; je vous y appelle pour le salut de l'État et » pour votre élévation. Ne craignez pas ici l'ombre de flatterie; » il y a presque du déshonneur à être élu après Vitellius [1]. » Nous n'avons à combattre ni le génie perçant d'Auguste, ni » la vieillesse rusée de Tibère, ni les maisons de Caïus, de » Claude et de Néron, affermies sur le trône; vous avez cédé » même aux images de Galba; ce serait une lâcheté de rester » endormi plus long-temps, et de laisser l'État se perdre et s'a- » vilir, quand l'esclavage serait aussi sûr que honteux. Le temps » n'est plus où vous n'étiez que suspect d'aspirer au trône (164); » sauvez-vous donc en y montant. Corbulon [2] n'a-t-il pas été » égorgé (165)? Son origine, je l'avoue, était plus illustre que » la nôtre; mais Néron était aussi fort au-dessus de Vitellius » par la naissance. On est assez grand pour ceux dont on est » craint. Vitellius, élevé par haine pour Galba, sans mérite et » sans services, sait par lui-même que l'armée peut élire un » empereur. Il a fait regretter et célébrer cet Othon que son » lâche désespoir a perdu, et non l'habileté ou les troupes de

[1] Vitellius venait de succéder à Othon, à qui il avait enlevé l'Empire, comme Othon l'avait enlevé à Galba.

[2] Fameux général romain que Néron fit mourir par la jalousie et la crainte que lui inspirait son mérite.

» son rival. En dispersant les légions, en désarmant les co-
» hortes, il jette tous les jours de nouvelles semences de guerre.
» Ce qui reste à ses troupes d'ardeur et d'audace, l'ivrognerie,
» la débauche et son exemple l'anéantissent. Vous commandez
» à neuf légions entières de Syrie, de Judée et d'Égypte,
» qu'aucun combat n'a détruites, qu'aucune dissension n'a cor-
» rompues; à des soldats bien disciplinés, et vainqueurs dans
» les guerres étrangères; vous avez des flottes, une cavalerie,
» des cohortes redoutables, des rois alliés et fidèles, et, avant
» tout, votre expérience.

» Je ne demande rien pour moi, que de n'être pas mis après
» Valens et Cécina [1]; mais, sans craindre en Mucien un rival,
» ne dédaignez pas de vous l'associer. Je vous préfère à moi,
» moi à Vitellius. Votre maison est illustrée par des triomphes;
» vous avez deux fils, dont l'un est déjà capable de régner, et
» s'est distingué en Germanie dès sa première campagne. Il
» serait absurde de ne pas céder l'Empire à celui dont j'adop-
» terais le fils, si je régnais. Au reste, nous ne partagerons pas
» également les succès et les revers; si nous sommes vainqueurs,
» j'aurai la fortune que vous me laisserez; le péril et le malheur
» seront pour vous comme pour moi. Faites plus, commandez
» ici l'armée, et laissez-moi les risques de la guerre et des com-
» bats. Supérieurs par la discipline aux vainqueurs, que la
» désobéissance et l'orgueil ont énervés, la colère, la haine et la
» vengeance animent les vaincus [2]. La guerre même rouvrira
» et envenimera les plaies mal fermées du parti victorieux. Je
» ne compte pas moins sur l'indolence, l'ineptie et la cruauté
» de Vitellius, que sur votre vigilance, votre économie et votre
» sagesse. La guerre est d'ailleurs plus sûre pour nous que la
» paix; car on est déjà rebelle quand on délibère. »

MORT DE VITELLIUS.

Vitellius, voyant Rome prise, se fait porter en chaise par les derrières du palais chez sa femme, sur le mont Aventin, dans le dessein de s'enfuir à Terracine vers son frère et ses cohortes, s'il pouvait encore se cacher un jour. Bientôt, par l'effet naturel

[1] Généraux de Vitellius.

[2] Il parle des troupes d'Othon, qui, après leur défaite, avaient passé au service de Vespasien.

de la crainte, inquiet, effrayé de tout, il se repent du parti qu'il a pris, revient au palais, et n'y voit qu'un vaste désert; les moindres esclaves avaient disparu, ou l'évitaient. La solitude et le silence l'épouvantent. Il ouvre les lieux fermés, et frissonne quand il se voit seul. Las enfin d'errer misérablement, il se cache dans un réduit sale, d'où il est arraché par Julius Placidus, tribun de cohorte. On le traîne honteusement en spectacle, les habits déchirés, les mains liées derrière le dos; plusieurs l'insultent; personne ne pleure; l'ignominie de sa mort étouffait la pitié. On le force avec la pointe des épées de lever la tête, et de l'offrir aux outrages, de voir ses statues renversées, la tribune aux harangues, le lieu du meurtre de Galba. On le pousse enfin jusqu'aux Gémonies, où il avait fait jeter le corps de Flavius Sabinus [1]. Il ne montra de courage que par ce seul mot au tribun qui l'insultait : *J'ai pourtant été ton empereur.* Enfin il tomba percé de coups, et la populace le déchira après sa mort aussi indignement qu'elle l'avait flatté pendant sa vie.

Il était dans sa cinquante-septième année. Sans mérite, et par la réputation de son père, il obtint le consulat, le sacerdoce, un rang et un nom entre les premiers citoyens. Ceux qui l'élevèrent à l'Empire ne le connaissaient pas. Il fut par son indolence plus cher aux soldats que bien d'autres par leurs vertus. Il avait pourtant de la simplicité et de la libéralité, qualités funestes pour qui les porte à l'excès. Croyant se faire des amis plutôt par des largesses que par un caractère ferme, il en mérita plus qu'il n'en eut. Sa chute importait sans doute à la république; mais ceux qui le livrèrent à Vespasien ne pouvaient se faire un mérite de cette perfidie, puisqu'ils avaient trahi Galba. Sa mort finit la guerre sans donner la paix (166).

PORTRAIT D'HELVIDIUS PRISCUS,

GENDRE DE THRASEA.

Helvidius avait dès sa première jeunesse cultivé ses rares talens par des études profondes, non pour voiler comme tant d'autres son oisiveté du titre de sage, mais pour servir courageusement l'État dans les temps malheureux. Il embrassa cette secte de philosophes qui ne voient de bon que ce qui est honnête, de

[1] Frère de Vespasien, que Vitellius avait fait mourir.

mauvais que ce qui est honteux, et pour qui le pouvoir, la naissance, tout ce qui est hors de l'homme, ne sont ni bien ni mal. A peine sorti de la questure, et choisi par Thrasea pour gendre, il puisa surtout l'esprit de liberté dans les mœurs de son beau-père (167). Citoyen, sénateur, époux, gendre, ami, fidèle à tous les devoirs, méprisant les richesses, inflexible dans le bien, et inaccessible à la crainte, on l'accusait de trop aimer la gloire; car cette passion est la dernière qui s'éteint chez les sages mêmes.

Dispute d'Helvidius et de Marcellus.

L'avis d'une députation à Vespasien excita une vive querelle entre Helvidius et Marcellus [1]. Helvidius voulait que les députés fussent élus, sous serment, par des magistrats; Marcellus, qu'on les tirât au sort; et c'était l'avis du consul désigné. Marcellus insistait vivement, craignant la honte d'être rejeté si l'on faisait une élection. La dispute s'échauffant peu à peu, finit par des harangues violentes. « Pourquoi, disait Helvidius, ce Marcellus » si éloquent et si riche redoute-t-il le jugement des magis- » trats, sinon par le remords de ses forfaits? Le sort ne pro- » nonce point sur les mœurs; c'est le suffrage et l'estime du » sénat qui apprécient la conduite et la renommée. Le bien de » l'État, l'honneur de Vespasien, exigent pour députés les plus » honnêtes sénateurs, les plus propres à lui parler de vertu. Il » fut l'ami de Thrasea, de Soranus, de Sentius : si l'on épargne » leurs accusateurs, au moins qu'on ne les lui montre pas. Le » sénat lui désignera par ce jugement ceux qu'il doit estimer ou » craindre. Des amis vertueux sont la vraie caution d'un bon » gouvernement. Que Marcellus se contente d'avoir fait égorger » par Néron tant d'hommes de bien. Impuni et même récom- » pensé, qu'il laisse Vespasien aux honnêtes gens. »

Marcellus répondit : « Qu'on attaquait l'avis du consul et non » le sien; que l'usage étant de tirer au sort les députés pour » arrêter les intrigues et les haines, rien n'obligeait de l'abolir, » ni d'outrager personne pour honorer l'empereur; que tous » étaient propres à cet hommage, excepté ceux dont la violence » pouvait irriter le nouveau prince, encore inquiet et attentif à » tous les discours, à tous les usages; qu'il se souvenait du temps » où il était né, et de la forme de gouvernement instituée par » ses ancêtres, admirait le passé, se soumettait au présent, dé- » sirait de bons princes, et tolérait les autres; que le sénat, et » non pas lui, avait condamné Thrasea; que ces sacrifices étaient

[1] Accusateur de Thrasea.

» les jeux de Néron, dont l'amitié lui était à charge comme » l'exil aux proscrits; qu'Helvidius égalât par son courage et sa » fermeté les Caton et les Brutus; que pour lui il n'était qu'un » membre de ce sénat, jadis esclave; qu'il conseillait pourtant » à Helvidius de ne pas parler trop haut et trop en maître à » Vespasien, vieux, triomphant, et père de deux jeunes princes; » que les méchans empereurs aimaient le pouvoir arbitraire, et » les meilleurs une liberté mesurée. »

Discours de Montanus au sénat pour accuser Régulus.

Curtius Montanus accusa Régulus d'avoir donné de l'argent pour assassiner Pison après Galba : « Néron, dit-il, n'a point » exigé de vous cette barbarie pour vous laisser la vie ou vos » dignités; passons cette défense à ceux qui n'ont pu se sauver » qu'en perdant les autres : un tyran mort n'avait rien à désirer » ni à craindre de vous. Les méchans, même sans réussir, trou- » vent des imitateurs; que sera-ce s'ils sont puissans et accré- » dités? Croyez-vous, sénateurs, que Néron soit le dernier de » vos maîtres? Ceux qui avaient échappé à Tibère et à Caïus se » flattaient de même; leur successeur a été plus infâme et plus » barbare. L'âge et la modération de Vespasien nous rassurent; » mais les exemples subsistent plus long-temps que les mœurs (168). » La langueur nous a énervés; nous ne sommes plus ce sénat » qui, après s'être défait de Néron, condamnait ses ministres et » les délateurs à la mort. Le meilleur jour, après la tyran- » nie (169), c'est le premier. »

Discours du général romain Vocula à ses soldats, qui voulaient se retirer en présence de l'ennemi.

Jamais, en vous parlant, je n'ai été plus inquiet sur votre sort, et plus tranquille sur le mien. J'apprends sans peine que vous me destinez la mort; elle finira mes maux : mais je suis honteux et consterné pour vous, qui n'avez pas même ici un ennemi à combattre; c'est un Classicus qui espère vous armer contre le peuple romain, et vous attacher, par un noble serment, à l'empire des Gaulois.

Si la fortune et le courage nous manquent à ce point, oublierons-nous aussi l'exemple de nos ancêtres? Combien de fois les légions romaines ont-elles préféré la mort à l'abandon de leur poste? Nos alliés mêmes, excités seulement par le zèle et par l'honneur, ont péri, eux, leurs femmes, leurs enfans, sous les ruines de leurs villes embrasées; des légions romaines, inaccessibles à la terreur et aux promesses, soutiennent ailleurs, en ce

moment, un siége et la famine. Nous avons des armes, des hommes, un camp fortement retranché, des blés et des vivres pour une longue guerre. On vous a même donné des gratifications; qu'elles viennent, à votre gré, de Vespasien ou de Vitellius, du moins vous les tenez d'un empereur romain.

Tant de fois vainqueurs de l'ennemi, tant de fois triomphans, vous seriez même des lâches en redoutant le combat; mais, fortifiés comme vous l'êtes, vous pouvez attendre que les provinces voisines envoient une armée à votre secours? Voulez-vous un autre général? choisissez-le parmi les lieutenans, les tribuns, les centurions, les soldats même; mais que l'univers ne voie point avec étonnement l'Italie menacée par un Civilis et un Classicus, quoique défendue par vous. Attaquerez-vous donc la patrie, si les Gaulois et les Germains vous mènent à Rome? Je n'envisage ce forfait qu'avec horreur. Recevrez-vous le signal d'un Batave? serez-vous la recrue des troupes germaniques? Qu'attendrez-vous de votre crime, quand vous aurez en tête des légions romaines? Deux fois déserteurs, deux fois traîtres, vous allez errer sous la foudre céleste, entre vos anciens et vos nouveaux sermens.

Bienfaisant et puissant Jupiter, que, durant huit cent vingt ans, nous avons tant honoré dans nos triomphes; et vous, Romulus, père de notre patrie, si vous voulez qu'un autre que moi maintienne cette armée dans la fidélité et dans l'honneur, au moins ne souffrez pas qu'un Tutor, un Classicus la déshonorent! Accordez aux soldats romains, ou l'innocence, ou un prompt et salutaire repentir.

Discours d'un député des Ténectères [1], aux habitans de Cologne.

Nous vous félicitons d'être enfin libres avec nous. Jusqu'ici les Romains, pour nous écarter les uns des autres, nous avaient fermé les fleuves, les terres, et, pour ainsi dire, le ciel même, ou, ce qui est plus honteux à des nations guerrières, nous ne pouvions nous voir que sans armes, presque nus, avec des gardes, et à prix d'argent. Mais pour rendre notre alliance éternelle, abattez les murs de Cologne, ces monumens d'esclavage; les bêtes féroces même perdent leur courage, si on les emprisonne; massacrez les Romains dans tout votre pays; la liberté ne souffre point de maîtres auprès d'elle. Osons, comme nos ancêtres, habiter également les deux bords du Rhin. La nature, qui a donné à tous les hommes la vie et la lumière,

[1] Nation germanique, voisine du Rhin.

offre toute la terre aux gens de cœur. Reprenez les mœurs de vos pères, et renoncez à ces plaisirs qui vous ont plus soumis aux Romains que leurs armes : rétablis ainsi, et abjurant sincèrement l'esclavage, vous serez nos égaux, et commanderez à d'autres.

Discours de Cérialis, général romain, aux ambassadeurs des ennemis.

Peu exercé dans l'éloquence, je ne vous ai fait connaître que par les armes la valeur du peuple romain; mais puisque les paroles ont tant d'effet sur vous, puisque vous jugez des biens et des maux par les seuls discours des séditieux, je vais vous dire en peu de mots ce qui vous importe plus qu'à moi, la guerre étant finie.

Les généraux romains sont entrés dans votre pays, non pour l'envahir, mais à la prière de vos ancêtres, las de leurs funestes divisions, et du secours même des Germains, qui opprimaient également leurs ennemis et leurs alliés. Croyez-vous être plus chers à Civilis et aux Bataves, que vos pères ne l'ont été aux leurs ?

Le même appât attirera toujours les Germains dans les Gaules, la cupidité, l'avarice, le désir d'une autre habitation ; ils quittent leurs marais et leurs déserts pour se rendre maîtres de votre beau pays et de vous-mêmes. Le nom spécieux de liberté n'est que leur prétexte ; c'est toujours ce mot qu'on répète quand on veut asservir et dominer.

La Gaule n'a eu que des tyrans et des guerres, jusqu'au moment où elle a reçu nos lois. Bravés tant de fois par vous, nous n'avons exigé, comme vainqueurs, que ce qu'il fallait pour vous maintenir en paix ; nulle part, en effet, il n'y a de paix sans armée, d'armée sans solde, de solde sans tribut. Tout le reste est commun entre nous. Souvent vous commandez nos légions ; vous gouvernez ces provinces et les autres. Rien n'est réservé pour nous, fermé pour vous. Quoiqu'éloignés, vous jouissez avec nous des bons princes ; les mauvais ne pèsent que sur ceux qui les approchent. D'ailleurs, le luxe et l'avarice d'un maître est un mal qu'il faut souffrir, comme la stérilité, les orages et les autres fléaux de la nature.

Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des vices; mais le vice ne dure pas toujours ; le bien succède, et le répare. Huit cents ans de travaux et de victoires ont formé la grande masse de notre Empire; elle écraserait ceux qui la renverseraient. Aimez donc Rome, et conservez la paix, ce bien commun des

vainqueurs et des vaincus : éclairés par votre destin et par le nôtre, vous préférerez à une révolte funeste une soumission tranquille.

Prétendu miracle de Vespasien.

Pendant le séjour de Vespasien à Alexandrie, un homme du peuple, connu pour aveugle, se jette, en gémissant, à ses genoux ; et, par l'inspiration, disait-il, du dieu Sérapis, le plus révéré de cette nation superstitieuse, il supplie l'empereur de lui rendre la vue, en lui frottant de salive les joues et les yeux. Un autre, inspiré de même, et perclus de la main, conjure Vespasien de marcher dessus. D'abord il ne les écoute pas, et se moque d'eux : ces malheureux insistant, d'un côté il craint de se rendre ridicule, de l'autre, leurs instances et la flatterie des courtisans l'encouragent. Enfin il demande aux médecins si cet aveugle et ce paralytique peuvent être guéris par des hommes ; ils répondent vaguement, que l'un est encore susceptible du sentiment de lumière, si l'on détruit les obstacles qui l'en privent ; qu'une force salutaire peut rendre à l'autre l'usage de sa main ; et que peut-être les dieux ont destiné l'empereur à être l'instrument de ce prodige ; que la gloire de réussir sera pour lui, et le ridicule d'échouer, pour ces misérables. Vespasien ne balance plus, et croit tout possible à sa fortune : d'un visage serein, et en présence d'une multitude attentive, il fait ce qu'on lui demande ; aussitôt la main reprend ses fonctions, et l'aveugle revoit la lumière. Les témoins de ce fait l'attestent encore, quoiqu'ils n'aient plus d'intérêt à rien déguiser.

PASSAGES TIRÉS DES MOEURS DES GERMAINS.

POURRAIT-ON quitter l'Italie, ou l'Asie, ou l'Afrique, pour la Germanie, pays sauvage, climat rigoureux, triste pour qui le voit et l'habite, si ce n'est pas sa patrie ?

Ce climat et ce pays les accoutument à endurer le froid et la faim, mais non la chaleur et la soif.

Les dieux leur ont refusé l'or et l'argent, soit par faveur, soit dans leur colère.

La naissance fait leurs rois, le courage leurs chefs. L'autorité des premiers n'est point arbitraire et sans bornes Les chefs commandent surtout par leur exemple, par l'éclat de leur va-

leur, par l'admiration qu'ils inspirent en combattant aux premiers rangs.

Ils croiraient blesser la majesté des dieux en les renfermant dans les murs d'un temple, ou en les représentant sous une forme humaine.

Les chefs jugent les affaires peu importantes; les grandes sont portées à la nation, mais discutées d'abord par les chefs.

Leur liberté a cet inconvénient, qu'ils s'assemblent avec lenteur. Personne n'en donnant l'ordre, deux et trois jours y suffisent à peine. Dès qu'ils le jugent à propos, ils prennent place tout armés; les prêtres (qui conservent même alors quelque pouvoir) font faire silence. Alors le roi, ou le chef, ou tout autre, sont écoutés selon le rang fixé par l'âge, la noblesse, la gloire des armes ou l'éloquence; l'autorité de la persuasion est plus forte que celle du commandement.

Ils pendent les traîtres et les transfuges, et jettent dans un bourbier, sous une claie, les lâches et ceux qui ont prostitué leur corps. Leur motif, dans cette diversité de supplice, est de montrer la punition des crimes, et d'ensevelir celle des actions infâmes.

Les chefs combattent pour la victoire, les soldats pour le chef. Ils aiment mieux chercher l'ennemi et des blessures, que de labourer et d'attendre la moisson, et se croiraient fainéans et lâches de recueillir, à la sueur de leur corps, ce qu'ils peuvent enlever au prix de leur sang.

On ne plaisante point chez eux sur les vices; être corrompu ou corrompre ne s'appelle point le train du siècle. Les bonnes mœurs y ont plus de force que les bonnes lois ailleurs.

Ils aiment les présens; mais ils ne croient ni lier ceux à qui ils en font, ni se lier par ceux qu'ils reçoivent.

Ils arment les jeunes gens d'une lance et d'un bouclier; c'est là leur robe virile, leur première décoration : jusqu'alors ils n'étaient qu'à leur famille, maintenant ils sont à l'État.

Ils font trembler ou tremblent, selon le caractère de leur musique guerrière. C'est moins une musique que l'accent de leur courage.

Reculer dans le combat, pour y revenir ensuite, est, chez eux, prudence, et non lâcheté. Près d'eux sont alors leurs gages les plus chers; ils entendent les hurlemens de leurs femmes, les cris de leurs enfans; ce sont leurs témoins les plus respectés, et leurs panégyristes les plus flatteurs.

Ils enlèvent à l'ennemi sa chevelure sanglante ; c'est alors qu'ils se croient dignes d'être nés, dignes de leurs parens et de leur patrie.

Puissent ces nations persister, sinon dans l'amour de Rome, au moins dans leurs haines mutuelles ; car la destinée chancelante de l'Empire ne nous laisse rien de plus heureux à souhaiter que la discorde entre nos ennemis.

Par un singulier contraste, ils aiment l'oisiveté et détestent le repos.

Ils ont appris de nous à recevoir de l'argent.

L'époux que leurs femmes reçoivent, objet unique de leurs pensées, de leurs désirs, ne fait avec elles qu'un corps et qu'une âme ; en lui elles chérissent moins le mari que le mariage.

S'ils ont à réconcilier des ennemis, à faire des alliances, à nommer des chefs, à traiter de la guerre ou de la paix, ils en délibèrent dans des repas ; moment où l'âme s'ouvre le plus aux sentimens naturels, et s'échauffe le plus pour les grandes choses. Dans la liberté du festin, ce peuple sans art n'a plus de secrets. Le lendemain ils pèsent les avis libres de la veille. Cette conduite est très-sage ; ils délibèrent lorsqu'ils ne sauraient feindre, et décident lorsqu'ils peuvent le moins se tromper (170).

Chez eux, dit-on, se voient les colonnes d'Hercule, soit qu'Hercule y ait été, soit que nous ayons l'habitude de lier ce grand nom à tout ce qui est merveilleux. Drusus Germanicus osa tenter de s'en éclaircir ; mais l'Océan ne laissa connaître ni lui ni Hercule : personne, depuis, n'a fait de tentatives, et on a trouvé plus respectueux de croire les actions des dieux que de les savoir.

Si nous favorisons leur ivrognerie, en leur donnant de quoi satisfaire leurs vices, nous les soumettons aussi aisément que nos armes.

Ignorant l'usure, ils s'en abstiennent bien mieux que si elle leur était défendue.

Ils dédaignent d'élever ces mausolées fastueux dont on écrase les morts. Les femmes s'honorent de les pleurer, les hommes de s'en souvenir. Leurs larmes finissent bientôt, leur affliction dure long-temps.

Une paix longue et engourdissante a nourri l'indolence des Rusques; état plus doux que durable : car des voisins remuans et vigoureux ne laissent qu'une fausse tranquillité ; on n'est cru modéré et vertueux que lorsqu'on est vainqueur.

Les Ariens noircissent leurs boucliers, barbouillent leur corps; l'ennemi ne peut soutenir ce spectacle nouveau et comme infernal, car, dans un combat, les yeux sont toujours vaincus les premiers.

Les Suions honorent les richesses; c'est pour celá qu'ils ont un maître.

Les Sitons, semblables aux Suions leurs voisins, n'en diffèrent qu'en ce qu'ils obéissent à une femme : tant ils dégénèrent, non-seulement de la liberté, mais de la servitude même!

Les Fenniens, très-féroces et très-pauvres, sans armes, sans chevaux, sans maisons, ont l'herbe pour nourriture, des peaux pour vêtemens, la terre pour lit. Des flèches, que, faute de fer, ils arment d'un os pointu, sont toute leur défense. La chasse nourrit les hommes et les femmes; car elles y vont avec eux, et partagent le gibier. Les enfans n'ont d'autre refuge contre la pluie ou les bêtes féroces que des cabanes faites de branches d'arbres; c'est aussi la retraite des jeunes gens, et l'asile des vieillards. Ils s'y trouvent plus heureux que de gémir dans un champ (171) ou dans une maison sous le poids du travail, de tourmenter, par la crainte et par l'espérance, sa fortune (172) et celle d'autrui. En sûreté contre les hommes et les dieux, ils sont parvenus à ce rare avantage de n'avoir pas même de vœux à faire.

PRÉFACE DE LA VIE D'AGRICOLA.

Nos pères transmettaient à la postérité les actions et le caractère des grands hommes : notre siècle, quoique peu sensible à ce qui l'honore, a conservé cet usage en faveur de quelques vertus du premier ordre, supérieures à l'ignorance et à l'envie, vices des grands et des petits États. Comme nos ancêtres avaient plus de zèle et de liberté pour les belles actions, ce n'était ni la flatterie ni la vanité, c'était le plaisir seul de célébrer la vertu qui animait le génie. Plusieurs même, non par orgueil, mais par cette confiance que la probité inspire, osèrent écrire leur propre vie : Rutilius et Scaurus n'en furent ni moins crus, ni moins estimés; car plus un siècle est fécond en vertus, plus il en connaît le prix. Pour moi, je n'ose écrire l'histoire d'Agri-

cola qu'après sa mort; le temps où il a vécu, temps cruel et funeste à tout homme de bien, servira d'excuse à cette faiblesse.

Nous lisons que l'éloge de Thrasea par Rusticus, et celui d'Helvidius par Sénécion, furent traités de crime; on immola et les auteurs et leurs immortels ouvrages (173), que les triumvirs furent chargés de faire brûler dans les lieux même où s'assemblait la nation. Nos tyrans croyaient sans doute étouffer dans ces flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat et le ressentiment de l'univers. Les philosophes furent chassés, et toutes les sciences honnêtes bannies, afin qu'il ne restât aucune trace de vertu. Que nous avons montré de patience! Les âges précédens ont vu la liberté à son comble, et nous la servitude. Toute société même était anéantie par l'espionnage; et nous eussions perdu jusqu'au souvenir de nos maux, si l'on était maître d'oublier comme de se taire.

L'espoir nous revient enfin. Nerva, dès le commencement de cet heureux siècle, a su réunir ce qu'on croyait incompatible, la souveraineté et la liberté; Trajan rend de jour en jour l'autorité plus douce : nous jouissons avec une sécurité entière de cette tranquillité publique, tant attendue et tant désirée. Mais, pour le malheur de l'humanité, les remèdes ont un effet plus lent que les maux; et comme les corps sont long-temps à croître et se détruisent en un moment, il est aussi plus facile d'étouffer la lumière et le courage que de les rendre. La douceur de l'indolence séduit d'ailleurs insensiblement; on commence par haïr cet état, on finit par l'aimer. De plus, durant l'espace de quinze ans, temps considérable dans la vie humaine, combien de citoyens ont disparu, plusieurs par des coups du hasard, les plus courageux par la cruauté du prince! Réduits à un petit nombre, nous survivons, pour ainsi dire, non-seulement aux autres, mais à nous-mêmes, ayant perdu les plus belles années de notre vie, pour arriver en silence, les jeunes gens à la vieillesse, et les vieillards au bord du tombeau.

Discours de Galgacus[1] *à ses soldats.*

Quand j'envisage nos malheurs et les causes de la guerre, j'ai une ferme confiance que votre union fera renaître aujourd'hui la liberté dans toute la Bretagne. Échappés à l'esclavage, la terre finit ici pour nous, la mer même nous est fermée par la flotte des Romains. Ainsi le parti de combattre, honorable au courage, est ici l'asile de la lâcheté même.

[1] Général des Bretons, qui allait combattre Agricola.

Nos compatriotes, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, nous regardaient comme leur ressource, nous, les plus distingués d'entre eux, habitant le centre de notre pays, ne voyant point les rivages esclaves, et n'ayant pas même les regards souillés par le voisinage de la servitude.

Placés à l'extrémité de la terre, dans le dernier rempart de la liberté, nous avons derrière nous les rochers, la mer, et les Romains dans notre pays. La modération, les égards ne fléchiront point leur orgueil. Dévastateurs du monde, si la terre leur manque, ils vont chercher les mers, avides quand l'ennemi est riche, oppresseurs quand il est pauvre. Ni l'Orient, ni l'Occident ne les rassasient. La rapine, le meurtre, ils l'osent appeler commandement, et nomment paix la solitude d'un pays dévasté.

La nature a rendu cher à tout homme ses enfans et ses proches. Rome les enlève ici, pour être esclaves ailleurs. Si vos femmes et vos sœurs ont échappé à la brutalité de l'ennemi, il les déshonore sous le nom d'ami et d'hôte; on vous accable de tributs, on enlève vos blés, on excède vos forces même dans les bois et les marais, parmi les coups et les outrages. Les esclaves nés chez un maître sont nourris ou vendus par lui chaque jour; la Bretagne achète et nourrit sa servitude : et comme les nouveaux esclaves sont le jouet des plus anciens, ainsi, dans ce vieil asservissement du monde, on veut nous anéantir comme les derniers et les plus vils.

Les tyrans haïssent la valeur et la fierté des sujets; notre éloignement, nos retraites, en nous protégeant, nous font redouter. Ainsi, n'espérant point de pardon, que le soin de votre salut et de votre gloire vous ranime. Les Brigantes, commandés par une femme, ont osé brûler une colonie, attaquer les Romains, et seraient libres, si le succès ne les avait amollis. Et nous, jusqu'ici intacts et indomptés, ne montrerons-nous pas, dès le premier combat, quels vengeurs la Calédonie se réservait?

Croyez-vous les Romains aussi braves à la guerre que débordés à la paix? Forts de nos troubles et de nos dissensions, les vices de l'ennemi font la gloire de leurs armées, ce ramas de nations si diverses, que le succès seul tient ensemble, et que les revers dissiperont. Car pensez-vous que ces Gaulois, ces Germains, et, j'ai honte de le dire, la plupart de ces Bretons qui vendent leur vie à des tyrans étrangers, mais qui ont été plus long-temps ennemis qu'esclaves, puissent leur être attachés? La crainte est un faible lien; qu'on le brise, et la haine prendra sa place.

Tout nous anime à la victoire. Les Romains n'ont point ici de femmes qui les encouragent, de parens qui leur reprocheront la fuite ; la plupart sont sans patrie, ou en ont une autre. En petit nombre, tremblans, ignorant le pays, ne voyant qu'un ciel, une terre, une mer inconnus, les dieux les ont enfermés et liés ici pour nous les livrer.

Ne craignez pas ce vain éclat d'or et d'argent, qui ne peut ni blesser ni défendre. Dans l'armée ennemie même nous retrouverons nos troupes. Les Bretons reconnaîtront leurs intérêts, les Gaulois se rappelleront leur ancienne liberté, les Germains déserteront. Dès ce moment plus de crainte ; leurs forteresses sont dégarnies, leurs colonies pleines de vieillards, leurs villes municipales toujours remuantes sous ces maîtres injustes et mal obéis. Ici seulement ils ont un général et une armée (174); ailleurs des peuples écrasés d'impôts, et des esclaves opprimés. Ce champ de bataille va décider si ces tyrans seront éternels, ou enfin punis ; ainsi, en marchant au combat, pensez à vos ancêtres et à vos descendans.

Discours d'Agricola à son armée.

Il y a huit ans, chers compagnons, que le génie invincible du peuple romain a dompté la Bretagne par votre courage et par vos armes. Tant de campagnes, tant de combats exigeaient et la vigueur contre l'ennemi, et une patience qui bravât la nature même ; le soldat et le chef ont été contens l'un de l'autre. Arrivés vous et moi beaucoup plus loin que les autres armées et les autres généraux, nous voici enfin, non sur de vaines assurances, mais réellement, aux confins de la Bretagne, dans notre camp et sous les armes ; elle est à la fois découverte et subjuguée.

Durant ces marches, que retardaient sans cesse les montagnes, les marais, les fleuves, j'entendais crier les plus braves : *Quand verrons-nous l'ennemi ? quand combattrons-nous ?* Chassé de sa tanière, il vient s'offrir à votre valeur et à vos vœux ; vainqueurs, tout vous sera facile, vaincus, tout vous sera contraire. Plus il a été glorieux pour vous d'avoir franchi tant de chemins, pénétré tant de forêts, traversé tant d'inondations, plus la fuite rendrait dangereux ces obstacles si heureusement surmontés. Nous n'avons, comme l'ennemi, ni la connaissance des lieux, ni l'abondance des vivres ; nos bras et nos armes, voilà notre espoir. Je suis convaincu depuis long-temps qu'une lâche retraite n'est sûre ni pour le général ni pour l'armée. Préférons donc une mort honorable à une vie honteuse. Ici sont attachés notre salut et notre

gloire ; il sera beau même de tomber où finissent le monde et la nature.

Si vous aviez affaire à des ennemis nouveaux et inconnus, je vous encouragerais par l'exemple des autres armées. Aujourd'hui ne pensez qu'à vos exploits ; ouvrez les yeux. Voilà ces hommes que vos seuls cris mirent en fuite l'année dernière, quoiqu'ils eussent surpris, à la faveur de la nuit, une légion. S'ils ont survécu aux autres barbares, c'est qu'ils ont fui plus vite.

Au fond des forêts, l'animal courageux défend sa vie, le faible et le timide est chassé par le bruit seul. Ainsi les plus braves des Bretons ont péri depuis long-temps ; le reste n'est qu'une troupe lâche et tremblante : vous les trouvez enfin, non parce qu'ils vous ont attendus, mais parce qu'il n'y en a plus d'autres. La terreur les a fixés en ce lieu pour vous donner une victoire complète et mémorable. Couronnez donc, par ce dernier exploit, cinquante années de gloire, et prouvez à la république que ni la durée de cette guerre, ni les révoltes des vaincus, ne peuvent vous être reprochées.

Fin de l'histoire d'Agricola.

Quoiqu'Agricola, dans ses dépêches, rendît compte de sa victoire sans ostentation, Domitien, suivant sa coutume, reçut cette nouvelle la joie sur le visage et l'amertume dans le cœur. Il savait qu'on s'était moqué d'un faux triomphe sur les Germains, où il venait de montrer comme prisonniers des esclaves achetés exprès ; tandis que la renommée célébrait la victoire réelle d'Agricola, fatale à tant de milliers d'ennemis. Il voyait avec crainte qu'un particulier était plus loué que lui ; qu'en vain il étouffait au barreau les talens paisibles, si on lui enlevait la gloire des armes ; qu'un empereur devait surtout être général, et qu'on exigeait moins sévèrement le reste (175). Tourmenté par cette inquiétude, et (ce qui annonçait un dessein funeste) se nourrissant de son fiel en silence (176), il crut devoir laisser reposer sa haine jusqu'à ce que l'enthousiasme public et l'amour des soldats fussent ralentis ; car Agricola était encore en Bretagne.

Il lui fit donc décerner par le sénat les ornemens du triomphe, l'érection d'une statue, et tout ce qui se donne au lieu du triomphe (177), en l'accablant d'éloges : il fit aussi courir le bruit qu'il lui destinait le gouvernement de Syrie.

Agricola partit, laissant à son successeur une province soumise et tranquille ; mais de crainte que l'empressement de ses amis et l'affluence des grands et du peuple à sa rencontre ne

rendissent son arrivée trop brillante, il entra, suivant l'ordre de Domitien, de nuit à Rome et au palais. L'empereur l'embrassa froidement sans rien dire, et le laissa disparaître dans la foule des esclaves. Cependant Agricola, voulant tempérer par d'autres vertus l'éclat de ses exploits, choquant pour des hommes oisifs, rendit sa retraite plus rigoureuse ; simple dans ses vêtemens, dans ses discours, sans autre cortége qu'un ou deux amis. La multitude, qui n'estime (178) que par vanité les grands hommes, cherchait sa réputation dans son extérieur; peu l'y démêlaient.

Ayant quitté la cour, il y fut souvent accusé, et le prince forcé de l'absoudre. Sans reproche et sans aucun tort avec personne, il avait contre lui sa gloire, la haine de l'empereur pour la vertu, et des ennemis d'autant plus méchans, qu'ils le louaient. Bientôt nos disgrâces firent parler de lui. Une longue suite de malheurs, et chaque année marquée par de sanglantes défaites, forçaient de demander Agricola pour général: on comparait son expérience, sa fermeté, son courage, avec la lâcheté et la négligence des autres. Ce cri vint jusqu'aux oreilles de l'empereur. Tous ses affranchis appuyant la voix publique, les plus vertueux par attachement pour lui, les plus méchans par envie et par malignité, fortifiaient également son penchant au crime. Ainsi les vertus d'Agricola et la malice de ses ennemis le menaient à la gloire par un précipice.

Il était à la veille de tirer au sort le proconsulat d'Asie ou d'Afrique ; le meurtre récent de Civica lui servait d'avis, et à Domitien d'essai. Quelques confidens du prince vinrent, comme d'eux-mêmes, demander à Agricola s'il accepterait un gouvernement. D'abord ils se bornèrent à louer son amour pour le repos : ils s'offrirent ensuite de faire agréer son refus ; enfin levant le masque, et mêlant les menaces aux conseils, ils le traînèrent devant Domitien. L'empereur, préparé à feindre, entendit avec une hauteur étudiée les raisons de son refus, les approuva, et souffrit ses remercîmens sans rougir d'une grâce si odieuse. Quoiqu'il eût donné à d'autres la gratification d'usage pour les proconsulaires, il l'en priva, choqué peut-être de ce qu'elle n'était pas demandée, ou craignant de paraître acheter ce qu'il exigeait. On hait ceux qu'on a blessés; tel est le cœur humain. Cependant la férocité de l'empereur, plus implacable lorsqu'elle se montrait moins, était adoucie par la prudence et la modération d'Agricola ; car il ne cherchait point, par une vaine ostentation de liberté et d'audace, la renommée et la mort. Il apprenait aux admirateurs de la licence que, sous un tyran, il peut y avoir de grands hommes; qu'une soumission décente, et une conduite mesurée, quoique ferme, est bien plus louable

qu'une vertu remuante, qui fait mourir avec orgueil, mais inutilement pour la patrie.

Sa perte, déplorable pour nous, triste pour ses amis, n'a pas même été indifférente aux inconnus et aux étrangers. Tous, jusqu'à cette multitude occupée d'autres objets, venaient s'informer de son état; tous en parlaient, soit en public, soit dans les cercles. Personne n'eut de joie de sa mort; personne même ne l'oublia aussitôt. Le soupçon très-répandu de poison rendait sa fin plus touchante. Je ne garantis point ce fait; mais, pendant toute sa maladie, l'empereur, soit inquiétude, soit curiosité cruelle (179), lui députa ses premiers affranchis et ses médecins de confiance plus fréquemment qu'un souverain n'envoie de pareils messages (180). Des courriers répandus sur la route rendaient compte au prince de ses derniers momens; et personne ne crut affligeant pour lui ce qu'il était si pressé d'apprendre. Cependant il feignit une sorte de douleur (181), tranquille désormais sur l'objet de sa haine, et cachant mieux sa joie que sa crainte. On assure qu'ayant lu le testament d'Agricola, qui le nommait héritier avec une digne épouse et une fille chérie, il en fut flatté comme d'une marque d'estime. Aveuglé et corrompu par des flatteries continuelles, il ne sentait pas que le prince est un tyran dès qu'un bon père le fait son héritier (182).

Agricola était né sous le troisième consulat de Caïus, le treize de juin. Il mourut dans sa cinquante-sixième année, le vingt-trois août, sous le consulat de Collega et de Priscus. Son extérieur, si la postérité s'y intéresse, était noble sans fierté; son visage (183), toujours serein, était de plus très-agréable : on le croyait aisément un homme de bien, et volontiers un grand homme. Quoiqu'enlevé au milieu de sa course, il a vécu très-long-temps pour sa gloire : il a joui des vrais avantages de la vertu, et, après les honneurs du consulat et du triomphe, que pouvait y ajouter la fortune? Son bien était honnête sans être excessif. Heureux de n'avoir point survécu à son épouse et à sa fille, il l'est encore d'avoir joui de son mérite, de sa gloire, de ses proches et de ses amis, et d'être échappé à l'avenir qui le menaçait. Car si d'un côté il désirait de voir Trajan régner, et de jouir avec nous de ce siècle heureux qu'il n'a fait que présager et qu'entrevoir; de l'autre, il se consolait d'une mort prématurée, qui le dérobait à ces temps cruels, où Domitien ne laissant plus respirer l'État par intervalles, l'engloutit comme d'un seul coup.

Agricola n'a point vu le sénat assiégé et bloqué de gens armés, tant de consulaires égorgés, tant de femmes du premier rang exilées ou fugitives. Le délateur Metius n'avait encore eu qu'un succès; les discours cruels de Messallinus étaient renfermés dans

le palais du tyran; et l'on accusait encore Massa Bebius. Bientôt nous traînâmes de nos propres mains Helvidius en prison; nous vîmes condamner Mauricus et Rusticus; Sénécion nous couvrit de son sang innocent. Néron du moins détournait les yeux, et ordonnait les crimes sans les voir: la présence de Domitien était plus cruelle que les supplices même; nos soupirs étaient comptés, et le visage du tyran, enflammé par le crime et inaccessible à la honte (184), rendait plus touchante la pâleur de tant de mourans. Heureux Agricola, et d'avoir vécu avec tant de gloire, et d'avoir fini si à propos! Ceux qui ont reçu vos dernières paroles assurent que vous avez quitté la vie avec courage et sans regret, comme pour justifier ou absoudre le prince autant qu'il était en vous (185). A la perte cruelle que nous avons faite votre fille et moi [1], se joint la douleur de n'avoir pu adoucir votre maladie par notre présence et par nos soins, jouir de vos regards et de vos embrassemens. Nous eussions recueilli vos instructions et vos dernières volontés pour en conserver profondément le souvenir; cette privation amère nous perce le cœur; une longue et malheureuse absence nous avait fait perdre depuis quatre ans le meilleur de tous les pères. Vous avez reçu sans doute, par les soins d'une tendre épouse, tous les honneurs qui vous étaient dus: mais trop peu de larmes ont coulé sur votre tombeau, et vos yeux, en se fermant, ont cherché les nôtres (186).

S'il y a pour les mânes des gens de bien un lieu de retraite; si leur âme, comme le pensent les sages, ne s'éteint pas avec le corps, jouissez du plus doux repos; calmez notre douleur, et ranimez notre faiblesse en nous offrant l'image de vos vertus: ce n'est point en les pleurant que nous les louerons comme elles le méritent, c'est en les admirant et en tâchant de les imiter. Tel est l'hommage que vous doit notre tendresse. J'exhorte votre épouse et votre fille à honorer la mémoire de leur époux et de leur père, en se rappelant toutes vos actions, toutes vos paroles, et à jouir de votre gloire et de votre âme plus encore que de votre image. Ce n'est pas que je désapprouve ces monumens d'airain ou de marbre; mais les statues des héros s'altèrent et périssent comme leurs traits; ceux de leur âme sont éternels, et peuvent être exprimés et conservés, non par un art et un modèle étranger, mais en retraçant leurs mœurs par les siennes. Tout ce que nous avons admiré d'Agricola, tout ce que nous en avons aimé, subsiste, et subsistera dans le cœur des hommes, dans l'éternité des temps, dans les annales de l'univers. Plusieurs anciens héros, inconnus et sans gloire, sont ensevelis dans l'oubli: Agricola, par son histoire, vivra dans la postérité.

[1] Agricola était beau-père de Tacite.

NOTES[1].

(1) Soumise *à des rois*. Cette expression, *soumise*, me paraît indiquée et même exigée par le texte, *reges habuêre ;* le mot *habuêre* semble marquer le despotisme, en effet très-réel, des rois de Rome, qui regardaient l'Etat comme leur bien, et traitaient leurs peuples en esclaves. *Gouvernée par des rois,* n'aurait été, si je ne me trompe, ni aussi juste, ni aussi fidèle.

(2) *On créait au besoin des dictateurs passagers. Dictaturæ ad tempus sumebantur.* Il me semble que les mots *ad tempus sumebantur* renferment les deux choses que j'ai tâché d'exprimer ; savoir que les dictateurs étaient créés *quand les circonstances l'exigeaient, et qu'ils n'avaient de pouvoir que pour un temps.*

(3) *Les tribuns consulaires cessèrent bientôt.* Le texte porte à la lettre, *les tribuns militaires, revêtus du pouvoir consulaire, cessèrent bientôt.* J'ai cru pouvoir abréger cette périphrase, d'ailleurs peu harmonieuse, en donnant à ces tribuns, avec quelques écrivains, le nom de *tribuns consulaires*. Ils furent créés à diverses reprises pendant le quatrième siècle de la fondation de Rome.

(4) *Cinna et Sylla régnèrent peu.* Le texte porte à la lettre : *la domination de Cinna et celle de Sylla ne furent pas longues.* Le tour que j'ai suivi est plus vif et plus rapide ; et il me semble que dans ce tableau raccourci de toute l'histoire romaine, la rapidité est un mérite essentiel. Il est vrai que Cinna et Sylla n'eurent point le nom de rois ; mais ils en avaient l'autorité : ainsi on peut dire proprement qu'ils *régnaient.* On peut au reste traduire, si l'on veut, *Cinna et Sylla furent peu de temps les maîtres ;* ce qui est presque aussi court, et d'une exactitude plus rigoureuse.

[1] Les notes suivantes sont destinées à rendre raison de la manière dont j'ai traduit certains endroits de Tacite. J'ai cru devoir me renfermer dans cet objet, ayant d'ailleurs mis au bas du texte les notes historiques absolument nécessaires.

Je ne dois peut-être pas laisser ignorer au public que cette traduction a été attaquée dans un ouvrage périodique par un écrivain anonyme ; mais, ce me semble, avec beaucoup plus d'aigreur et de mauvaise foi que d'équité. On en peut voir la preuve dans l'*Observateur littéraire* de M. l'abbé de La Porte, de 1758, tom. II, pag. 194, et dans le *Journal encyclopédique* de février 1760. Il me semble qu'à l'exception d'un ou de deux endroits sur lesquels la critique de l'anonyme était juste (quoique appuyée sur d'assez mauvaises raisons), j'ai été pleinement justifié par les deux Journalistes. Au reste, la plupart des notes qu'on va lire tombent sur des endroits sur lesquels personne ne m'a fait d'objection. Ces notes sont beaucoup plus nombreuses que dans les éditions précédentes ; elles serviront du moins à prouver que si je me suis écarté plus d'une fois des autres traducteurs, ce n'a pas été sans le savoir et sans y être déterminé par des motifs au moins plausibles, mais qui peut-être ne le paraîtront pas à d'autres autant qu'à moi. Les gens de lettres en jugeront.

(5) *Sous le nom de chef; nomine principis*. J'ai cru devoir traduire en cet endroit *princeps* par *chef*, et non par *prince*. Le nom de *prince*, en notre langue, désigne trop le pouvoir d'un *maître ;* et Auguste voulait être souverain sans en porter le nom, pour ne pas trop révolter des hommes accoutumés à la liberté et au nom de la république : c'est ce qu'on peut voir plus bas, *non regno, neque dictaturâ, sed* principis *nomine constitutam rempublicam ;* et plus bas encore Tibère est appelé caput *reipublicæ*. *Princeps* ne signifie proprement que *le premier, le chef* d'un certain nombre de personnes. Mille exemples en sont la preuve. Tacite, dans ses *Mœurs des Germains*, dit au chap. 11, *rex, aut princeps*, qu'on ne peut traduire que par ces mots, *le roi, ou le chef*. Le passage suivant du même ouvrage, chap. 14, est encore plus décisif. *Princeps pro victoria pugnant, comites pro principe ;* où l'on voit que *princeps* n'est ici que le *chef* de ses *compagnons*, *primus inter pares*. Dans l'endroit des Annales dont il s'agit ici, Davanzati traduit *princeps* par *principale*, ce qui revient à notre traduction ; Gordon traduit *prince ou chef du sénat*, ce qui n'est, à mon avis, qu'une assez mauvaise périphrase ; d'ailleurs, *prince du sénat* ne signifie rien, ce me semble, s'il ne veut dire *le chef, le premier du sénat*. Enfin, *du sénat* n'est point dans le texte ; et assurément Tacite n'eût pas omis le mot *senatûs*, s'il eût été nécessaire. Pour moi, je pense qu'Auguste, lorsqu'il prenait simplement le titre de *princeps*, ne voulait pas se borner à être *le chef du sénat*, ni regardé seulement comme tel, mais à être reconnu comme *chef de l'Etat*, et traité en conséquence ; et que, ne voulant pas exprimer trop clairement cette prétention, il se bornait au titre vague de *chef*, sans y ajouter rien, afin de donner à ce mot l'étendue et le sens qu'il jugerait à propos. Nous savons de plus par les livres d'antiquités romaines, que le titre de *princeps senatûs*, *chef* ou *premier du sénat*, se donnait, dans le temps de la république, à celui des sénateurs que les censeurs en jugeaient le plus digne ; simple titre d'honneur qui n'aurait pas suffi à l'ambition d'Auguste, ni même à ses vues secrètes.

On nous a objecté, malgré l'évidence des remarques précédentes sur la signification du mòt *princeps*, que les Romains avaient le terme de *dux* pour rendre l'idée de *chef ;* d'où l'on conclut que *princeps* ne signifie pas la même chose, suivant la judicieuse réflexion d'un journaliste ; «c'est comme si l'on disait : *ensis*, en latin, signifie *épée*, donc » *gladius* ne le signifie pas. Horace, dans une de ses odes, appelle » Auguste *dux bone*, ce qui prouve que le titre de *princeps*, adopté » par Auguste, signifiait à peu près la même chose ; car un courtisan » aussi fin qu'Horace, aurait-il donné à Auguste un titre au-dessous » de celui que prenait cet empereur ? Que dirait-on d'un écrivain qui » appellerait le roi de France comte ou marquis ? Le savant M. de » Boze, dans les *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, tom. 26, » pag. 521, traduit *princeps senatûs*, par le *premier du sénat*. En » vain demanderait-on si l'on peut dire *chef de Pologne*, *chef d'An-*

» *gleterre*, pour désigner les rois de ces deux nations. On ne le dit » point, parce que ce n'est pas l'usage, et que ces princes prennent en » effet, de l'aveu de leur nation même, le titre de *rois*, qu'Auguste » évitait de prendre ; mais on peut très-bien dire *chef de l'Etat*, *chef* » *de la république*, comme Tacite le dit plus bas en parlant de Tibère ; » et c'est le vrai titre que prenait Auguste. »

(6) *Par les guerres civiles*. Voici une seconde traduction du commencement des *Annales*. Elle est un peu moins serrée, mais un peu plus littérale que l'autre ; le lecteur choisira entre ces deux versions, qui ont chacune leurs avantages, ou, pour les apprécier peut-être avec plus de justice, leurs défauts réciproques.

L'autorité des décemvirs ne dura que deux ans, et la puissance consulaire resta peu de temps aux tribuns des soldats ; la tyrannie de Cinna, celle de Sylla ne furent pas longues ; le pouvoir de Crassus et de Pompée céda bientôt à César, et les armes de Lépide et d'Antoine à celles d'Auguste, qui, sous le nom de chef, prit les rênes de l'Etat, fatigué de guerres civiles.

(7) *Mon caractère m'en éloigne, et les temps m'en dispensent. Quorum causas procul habeo*. La traduction paraîtra sans doute un peu paraphrasée ; mais ce qui précède semble prouver que Tacite a voulu renfermer dans la phrase latine les deux idées que j'ai cherché à exprimer dans la phrase française, et que je n'ai pu rendre d'une manière plus courte.

(8) *Et le meurtre d'Antoine*. Le texte dit, *interfecto Antonio*, *Antoine ayant été tué*. Tacite n'ignorait pas qu'Antoine s'était donné la mort à lui-même ; mais il veut sans doute faire regarder le suicide forcé de ce triumvir, comme un meurtre de la part d'Octave son ennemi, et j'ai cru devoir me conformer à cette idée.

(9) Ils préféraient la fortune qu'un maître leur assurait, *au danger de refuser des chaînes* : le texte dit, *ac novis ex rebus aucti, tuta et præsentia, quàm vetera et periculosa mallent*.

Dans les éditions précédentes, j'avais traduit ainsi : *ils préféraient la fortune sûre que le nouveau gouvernement leur offrait, au danger de combattre pour la liberté ancienne*. Cette traduction est plus littérale, mais moins concise, et celle que j'y ai substituée me paraît exprimer tout le sens de la phrase. Il n'y a que le mot *vetera* qui peut sembler n'être pas rendu ; mais il est suppléé par l'expression *refuser des chaînes*, qui suppose une liberté *ancienne* dont on veut jouir. On pourrait exprimer encore davantage le mot *vetera*, en traduisant *au danger de se conserver libres* ; mais *refuser des chaînes* renferme la même idée, et présente une image plus animée et plus noble. J'aurais pu traduire encore, *au danger de la liberté ancienne* ; mais cette phrase n'offre pas, ce me semble, un sens assez précis, et n'exprime

pas d'une manière assez nette le danger que les citoyens couraient pour eux-mêmes, s'ils eussent voulu rester libres comme leurs pères.

(10) *Tous, les yeux sur le prince, attendaient ses ordres*. Le texte dit, *jussa principis aspectare*. Quelques uns lisent *exspectare*, et c'est d'après cette leçon que j'avais simplement traduit, dans les éditions précédentes, *tous attendaient les ordres du prince*. Mais le mot *aspectare* offrant une image très-énergique de la servitude des *Romains*, doit être préféré, comme plus digne de Tacite.

(11) *Ils disaient qu'Agrippa*, etc. J'ai mis ces discours en *style indirect*, et c'est ainsi que j'ai cru devoir rendre tous les endroits où l'historien fait parler le public. Cette forme, outre qu'elle est plus conforme à l'original, me paraît aussi plus naturelle et moins opposée à la vraisemblance. On ne reproche que trop aux anciens d'avoir multiplié, dans leurs histoires, les harangues directes : que n'aurait-on pas dit s'ils en avaient placé plusieurs dans la bouche de tout un peuple? Je n'ignore pas néanmoins que, même dans les cas où Tacite raconte les jugemens du public, plusieurs traducteurs, apparemment pour éviter la répétition des *que* (inconvénient, ce me semble, peu considérable), ont employé *le style direct ;* c'est à d'autre que moi à les juger. Je me contenterai de dire qu'il est au moins quelques uns d'eux qui me paraissent avoir usé avec excès de la liberté qu'ils ont prise à cet égard.

(12) *Qu'à la tyrannie du fils, la mère joindrait celle de son sexe ; accedere matrem muliebri impotentiâ ;* le mot *impotentiâ* désigne ici le caractère impérieux et violent de Livie, comme on le voit encore au commencement du cinquième livre des *Annales* : *mater impotens, uxor facilis ;* mère impérieuse, épouse complaisante. Cependant, comme *impotentiâ* signifie aussi *faiblesse*, *impuissance*, le sens de ce passage pourrait être encore, que *Livie voudrait régner avec son fils, malgré la faiblesse et l'incapacité de son sexe ;* mais le premier sens paraît bien préférable.

Il est assez singulier que le mot *impotentia* désigne à la fois *tyrannie* et *faiblesse ;* cependant on peut rendre raison de cette espèce de bizarrerie, en observant que ce mot, qui signifie à la lettre *impuissance,* peut désigner également et l'impuissance *d'agir*, c'est-à-dire la faiblesse, et l'impuissance *de dompter ses passions, de réprimer sa violence,* qui est un des caractères et une des sources de la tyrannie.

(13) *Et de deux jeunes gens qui d'abord fouleraient l'État et le déchireraient un jour.* Tacite veut parler ici de Drusus fils de Tibère, et de Germanicus son fils adoptif ; et de la crainte qu'on avait que ces deux jeunes princes, après avoir foulé l'État sous le règne de leur père, ne le déchirassent pour régner après sa mort. Peut-être le mot *distrahant* serait-il plus exactement traduit par le mot *démembrer*,

qui est sa signification naturelle; mais ce démembrement emporte ici une idée de violence qu'il a fallu rendre par le mot *déchirer.*

La suite fit voir que ce jugement de la multitude était très-injuste, surtout à l'égard de Germanicus.

(14) *Postumus Agrippa.* J'ai rendu ainsi les mots *Postumi Agrippæ.* Quelques uns traduisent *Agrippa Posthume,* supposant apparemment que ce jeune prince (le dernier des trois enfans de Julie, fille d'Auguste, et de Marcellus, son premier mari) était né après la mort de son père : mais d'autres traduisent simplement, comme moi, *Postumus Agrippa,* ou *Agrippa Postumus;* et j'ai cru devoir traduire ainsi, 1°. parce que *Postumus* était peut-être un simple pronom ou surnom, comme dans *Rabitius Postumus,* et dans beaucoup d'autres exemples; 2°. parce que peut-être le nom de *Postumus,* qui est une espèce de superlatif de *posterior,* avait été donné au jeune Agrippa, non pas précisément comme posthume, mais comme le dernier des enfans de son père. En effet, on trouve dans le Dictionnaire de Gesner des exemples que *Postumus* signifie quelquefois simplement *postremus.* En vain objecterait-on que *Posthumus,* par un *h,* ne peut signifier que *Posthume;* car Gesner soutient encore que *Postumus* doit s'écrire sans *h,* même dans cette dernière signification. Les enfans nés après la mort de leur père, ou simplement après son testament, s'appelaient *postumi,* c'est-à-dire, non pas seulement les derniers (*posteriores*), *mais les derniers qu'il lui fût possible d'avoir.*

(15) *Il ne restait plus à employer que ce genre d'adulation. Ea sola species adulandi supererat.* Le passage latin peut signifier, ou que c'était le seul genre d'adulation qu'on n'eût point encore imaginé, ou que c'était la seule espèce d'adulation qui pût flatter Tibère, peu touché des éloges grossiers qu'il recevait d'ailleurs. Il se peut même que Tacite ait eu les deux sens en vue, et c'est pour cela que j'ai tâché de les renfermer dans la traduction. Peut-être les exprimerait-on mieux encore en traduisant, *il ne restait plus à* essayer *que ce genre d'adulation.*

(16) *Tibère, avec une orgueilleuse modestie, les en laissa maîtres. Remisit Cæsar arroganti moderatione.* Quelques traducteurs donnent à ces mots un sens plus différent de celui-là qu'il ne le paraît d'abord, *Tibère y consentit;* plusieurs autres ont traduit d'une manière tout opposée, *Tibère le refusa,* sans doute à cause des mots qui suivent, *arroganti moderatione, avec une orgueilleuse modestie.* Car, où aurait été la *modestie,* si Tibère avait consenti que les sénateurs portassent sur leurs épaules le cadavre d'Auguste? D'un autre côté, Suétone dit expressément que les sénateurs exécutèrent en effet ce qu'ils avaient si bassement demandé; mais leur bassesse même aurait-elle osé faire ainsi sa cour à Tibère après un *refus* essuyé de sa part? Notre traduction, *Tibère les en laissa maîtres,* tient en quelque manière *le milieu*

entre les deux autres; elle s'accorde bien avec *l'orgueilleuse modestie* que Tibère fit paraître en cette rencontre, et de plus avec le récit de Suétone. La signification propre et primitive du mot *remittere*, est *renvoyer;* ainsi, dans cet endroit, *remisit* paraît signifier, ou simplement *renvoya leur demande,* c'est-à-dire, *n'y consentit pas,* ou *renvoya cette demande à la volonté des sénateurs,* c'est-à-dire *les en laissa maîtres.* Un traducteur estimable de Tacite a rendu la phrase latine par celle-ci, *Tibère eut l'arrogance d'y condescendre;* il a supprimé le *moderatione,* dont apparemment il a senti le peu d'accord avec le sens qu'il adoptait. Je sais que le mot *remittere* signifie quelquefois, même dans les bons auteurs, *accorder, consentir;* mais il a aussi d'autres sens dont je crois, dans cet endroit, avoir saisi le plus vraisemblable.

Parmi ces différens sens, il en est un qui pourrait aussi mériter quelque attention, et dont nous croyons, par ce motif, devoir faire mention dans cette note. *Remittere* peut signifier quelquefois *remettre ce qui est dû, se relâcher de ce qu'on est en droit de prétendre; dispenser de ce qu'on peut exiger :* à peu près comme la phrase *arcum remittere,* signifie *relâcher un arc.* En adoptant ici cette acception, et en supposant que l'insolent Tibère regardait comme un devoir des sénateurs de porter sur leurs épaules le cadavre de *leur maître,* on pourrait traduire, *Tibère les en dispensa; l'orgueilleuse modestie* s'accorderait très-bien avec ce sens, mais il ne s'ajusterait pas aussi parfaitement avec le fait attesté par Suétone, *que les sénateurs portèrent le corps d'Auguste sur leurs épaules.* Il faut avouer cependant qu'ils pouvaient, sans craindre d'offenser Tibère, se dévouer librement à un acte de bassesse dont il les aurait *dispensés :* il vaudrait donc mieux supposer ici une simple *dispense,* qu'un *refus* dont ces hommes vils n'auraient peut-être pas osé s'affranchir, même pour rendre un hommage servile au tyran qu'ils redoutaient et qu'ils voulaient flatter. Mais le sens que j'ai adopté, et qui concilie tout, me semble préférable aux autres. Je m'en rapporte au jugement des littérateurs instruits; et j'ajoute qu'il me paraît difficile de rendre ici le mot *remisit* (quelque acception qu'on lui donne) d'une manière qui ne laisse absolument rien à désirer, soit pour l'exactitude du sens, soit pour la justesse de l'expression. J'ai exposé les raisons pour et contre; c'est au lecteur à prononcer.

(17) *Ménagé les alliés :* il y a dans le texte *modestiam apud socios ;* et il me semble que *modestiam* se rapporte ici à Auguste qui avait traité avec douceur et *modération* les alliés de l'Empire, en même temps qu'il avait gouverné avec justice les citoyens, *jus apud cives.* D'autres traducteurs rapportent les mots *jus et modestiam* à *cives* et à *socios,* et traduisent qu'Auguste avait ramené la justice *chez* les citoyens, et *la modestie chez les alliés ;* vraisemblablement ils ont été déterminés à ce sujet par la proposition *apud.* Mais l'autre sens me paraît plus vraisemblable en sous-entendant (ce qui est très-

naturel) le mot *exercuit;* quelque autre équivalent, *il exerça la justice à l'égard des citoyens,* et *la modération à l'égard des alliés.* J'observerai de plus que, dans le cas où l'on adopterait le sens sur lequel je propose ici mes doutes, j'aimerais mieux *la modération chez les alliés,* que *la modestie;* ce dernier mot ne présente pas, ce me semble, une idée aussi nette que celui de *modération,* qui indiquerait, dans le sens dont il s'agit, que les alliés, sous le règne d'Auguste, avaient été plus modérés dans leurs demandes, qu'ils ne l'étaient auparavant.

(18) *De ceux qui en avaient joui.* Le texte porte simplement, *qui fecere, qui les avaient faites,* c'est-à-dire, sans doute, *qui en avaient été les exécuteurs* sous les ordres d'Auguste. Mais comme les exécuteurs des ordres barbares dont il s'agit, recevaient ordinairement, en tout ou en partie, les biens des proscrits pour récompense, j'ai cru pouvoir ici exprimer cette idée : en effet, il n'aurait pas été surprenant que ceux qui auraient simplement *exécuté* les proscriptions pour obéir aux ordres d'Auguste, les eussent désapprouvées; rien n'est plus naturel et plus ordinaire que de blâmer des ordres injustes donnés par un maître; mais il était surprenant (et c'est sans doute ce que Tacite veut dire) qu'ayant profité de ces proscriptions, ils n'osassent les louer; il fallait pour cela qu'elles fussent bien évidemment injustes, ou plutôt barbares.

(19) *Et par l'espoir d'un parallèle avantageux avec ce méchant prince. Comparatione teterrima sibi gloriam quæsivisse.* J'aurais pu traduire encore, à peu près comme dans les éditions précédentes, *Et par le désir de la gloire que lui assurait la comparaison avec ce monstre.* Mais la phrase aurait été un peu plus longue, et j'ai craint d'ailleurs, 1°. que *monstre* ne fût ici trop fort, malgré l'énergie du mot *teterrima,* qui désigne le plus détestable successeur; 2°. que le mot même de *gloire,* quoiqu'il réponde au latin *gloriam,* ne fût ici assez impropre, la comparaison avec l'infâme Tibère ne pouvant tout au plus que faire *regretter* Auguste, et non lui procurer de grands éloges. C'est aussi pour cela que j'ai mis ici *parallèle avantageux,* au lieu de *parallèle flatteur;* car il est peu *flatteur* d'être préféré à un méchant prince. Si, par ces raisons, on croyait que le mot *gloriam* est ici employé par Tacite avec une sorte d'ironie, ce qui n'est pas sans vraisemblance, on pourrait traduire, en conservant cette ironie; et par *l'espoir d'un glorieux parallèle avec ce méchant prince :* car *glorieux parallèle* renferme un sens ironique, que parallèle glorieux n'indiquerait pas.

(20) *Sur son extérieur, sa parure et sa conduite; de habitu cultuque et institutis ejus.* Gordon traduit par trois mots anglais qui reviennent à ceux-ci : *sur son caractère, sa conduite et ses mœurs;* mais il me semble que le vrai sens des mots latins *habitus* et *cultus*

est celui que je leur ai donné. D'ailleurs, si on adopte le sens que j'ai suivi, *habitus, cultus et instituta* expriment trois choses bien distinguées ; elles ne le font pas de même si on adopte le sens de Gordon ; et ce n'est pas l'usage de Tacite d'employer trois mots différens, pour exprimer à peu près la même idée.

(21) *Il n'y avait dans ce discours qu'une fausse noblesse ;* le texte porte à la lettre : *il y avait dans ce discours plus de noblesse que de bonne foi.* Et c'est ainsi que j'avais traduit dans les éditions précédentes ; mais comme cette *noblesse* de Tibère, dans le refus qu'il faisait de l'Empire, n'était que dissimulation et mensonge, j'ai cru que le mot de *fausse noblesse* rendrait ici avec plus de précision la vraie pensée de Tacite.

(22) *Il rappela à Tibère lui-même ses victoires.* On voit assez que ces *victoires* sont celles de Tibère, et non de Gallus : l'équivoque n'est ici que dans les mots, et nullement dans le sens ; et je n'ai pas cru devoir recourir à une périphrase. Il n'y a point d'écrivain qui ne se soit permis quelquefois ces légères amphibologies que la nature de la langue française rend presque inévitables. J'aurais pu traduire, pour éviter cette équivoque grammaticale, *il rappela les victoires même de Tibère ;* mais le texte dit qu'il s'adressait *à Tibère*, et non au *Sénat, Tiberium admonuit ;* excès grossier de flatterie, qui m'a paru ne devoir pas être supprimé.

(23) *Les uns voulaient l'appeler mère de la patrie.* Le texte dit, *alii* parentem, *alii* matrem *patriæ appellandam.* Il y a apparence que les deux mots *parentem* et *matrem* se rapportent également à *patriæ ;* mais ces deux mots, différens en latin, ne peuvent être traduits en français que par le seul mot de *mère :* j'ai donc été obligé de supprimer cette nuance. On pourrait néanmoins aussi rapporter *parentem* au mot sous-entendu *patrum* ou *senatûs,* et traduire *mère du sénat* ou *leur mère,* comme je l'avais fait dans les éditions précédentes. D'autres ont traduit simplement le mot *parentem* par celui de *la mère ;* ce qui ne présente pas, ce me semble, une idée assez nette : est-ce la mère *de l'État* ou la mère *de l'empereur,* ou était-ce un titre de distinction qu'on voulait donner à Agrippine, comme on donne, en France, le titre unique de *Monsieur* à l'aîné des frères du roi? La phrase paraît susceptible de ces divers sens ; le lecteur choisira.

(24) *Vous avez violé même ce que l'ennemi respecte, le droit des gens et des ambassadeurs. Hostium jus, et sacra legationis, et fas gentium.* Il y a dans ces mots latins, *jus, sacra* et *fas,* une nuance qu'il est difficile de bien rendre en français sans une longue et insipide périphrase. Dans les éditions précédentes nous avions mis simplement *le droit des gens, des ambassadeurs et des ennemis*, ou,

ce qui serait plus énergique et moins rapide, *le droit sacré des ambassadeurs, celui des nations, celui même des ennemis* : mais la nouvelle manière dont nous traduisons ici, nous paraît encore plus précise et plus rigoureusement conforme au sens de l'auteur. *Divus Julius. . . . . divus Augustus.* Nous ne pourrions rendre en notre langue le mot *divus* que par une périphrase. Il signifie *reçu parmi les dieux, mis au rang des dieux ;* et cette périphrase, surtout étant répétée presque deux fois de suite, énerverait entièrement la traduction. Le mot *divin* ne suffirait pas, et serait d'ailleurs équivoque, ce mot s'appliquant, en notre langue, à toutes les personnes ou à toutes les choses dont on veut louer l'excellence. Cependant j'ai traduit un peu plus bas, *tua, dive Auguste, cœlo recepta mens,* par *votre âme qui habite des cieux, ô divin Auguste !* parce qu'il me semble qu'en cet endroit le sens du mot *divin* est déterminé par les mots qui précèdent, et qui rappellent l'apothéose d'Auguste.

(25) *Qu'en ce lieu seul on massacre les centurions,* etc. ; *hîc tantum interfici centuriones,* etc. D'autres traducteurs ont donné à ce passage un sens différent : *Qu'on ne fait ici que massacrer les centurions,* etc. J'avoue que je ne puis être de leur avis. Un journaliste très-éclairé, qui d'abord n'avait pas pensé comme moi, est revenu ensuite à ma traduction : voici les raisons qui l'y ont déterminé ; raisons qu'il a pris la peine de m'écrire, et auxquelles je n'ai rien à ajouter. « Indépendamment, dit-il, de cette nuance qui est dans votre sens : » *ce n'est plus dans les combats que périssent les centurions, ce* » *n'est plus qu'ici, ce n'est plus que dans le camp même qu'on les mas-* » *sacre,* etc. ; j'y vois encore celle-ci, que vous ne désavouerez pas, » à ce que je crois : *Mon père reçoit d'heureuses nouvelles de toutes* » *les provinces, ce n'est qu'ici, ce n'est que dans l'armée commandée* » *par son fils qu'on massacre les centurions,* etc. Cela tient à tout » dans le texte ; d'abord cela tient intimement au *læta omnia aliis* » *e provinciis audienti.* De plus, cela est préparé par le trait de » Jules-César, par celui d'Auguste, par le *nos.... ex illis ortos,* par » le *si Hispaniæ Syriæve miles,* par le *illa signis a Tiberio accep-* » *tis, tu tot prœliorum socia, tot præmiis aucta ;* cela est encore » confirmé après coup par le *meque precariam animam inter infensos* » *trahere.* Toutes ces horreurs sont donc uniquement réservées à Ger- » manicus, au fils de Drusus, au fils adoptif de Tibère ? Ce sens est » beaucoup plus beau et plus juste que celui auquel vous le préférez. »

(26) *Et que je traîne ici ma vie à la merci des factieux. Neque precariam animam inter infensos trahere :* littéralement, *et que je traîne ici moi-même une vie précaire au milieu de mes ennemis.* C'est ainsi que j'avais traduit dans les éditions précédentes ; et de bons juges avaient approuvé cette phrase. La seule objection dont elle est susceptible, c'est que le mot *précaire* ayant différentes significations (voyez le *Dictionnaire de l'Académie Française*) n'est peut-être,

en cet endroit, ni assez précis, ni assez clair pour le commun des lecteurs.

Cette harangue de Germanicus à ses soldats séditieux semble imitée, en plusieurs endroits, de celle que Scipion, dans Tite-Live, fait en Espagne à son armée séditieuse. La ressemblance paraîtra surtout frappante dans ces mots de la harangue de Scipion : *Quos ne quo nomine quidem appellare debeam, scio. Cives? qui a patria vestra discistis. An militis? qui Imperium auspiciumque abnuistis, sacramenti religionem rupistis,* etc. *Je ne sais de quel nom vous appeler; Citoyens? vous qui trahissez votre patrie. Soldats? vous qui ne connaissez plus ni chefs, ni discipline, ni sermens,* etc. On peut comparer les deux harangues, toutes deux très-belles ; mais celle de Tacite est plus courte et serrée, suivant le caractère de cet historien.

(27) *S'étendit sur les vertus de son fils avec trop d'étalage, pour paraître sincère. Multaque de virtute ejus memoravit, magis in speciem verbis adornata, quam ut penitus sentire crederetur.* On pourrait traduire aussi, *débita sur les vertus de son fils un discours trop étudié pour qu'on le crût sincère;* ce qui serait un peu plus long, mais un plus littéral. Je crois pouvoir me permettre de proposer quelquefois dans ces notes différentes manières de traduire, qui m'ont paru avoir chacune leur avantage, et entre lesquelles j'ai hésité sur la préférence.

(28) *Que ces jeunes princes seraient d'ailleurs excusables de renvoyer quelques demandes à leur père. Adolescentibus excusatum, quædam apud patrem rejicere.* On peut, ce me semble, traduire aussi, *que ces jeunes princes pourraient d'ailleurs s'excuser de quelques refus sur les ordres de leur père.* Ce sens me paraît autorisé par le mot *rejicere,* et par la phrase immédiatement suivante : *resistentesque Germanico aut Druso, posse a se mitigari vel infringi.* Au reste, ces deux sens paraissent assez proches l'un de l'autre pour qu'on puisse les adopter indifféremment.

Un peu plus haut, ligne 2 de la même page, j'ai traduit, *multa quippe et diversa augebant,* par ces mots, *toujours hésitant et en suspens.* On pourrait objecter que cette phrase paraît contredire la précédente, *Tibère* persista fermement *à rester dans Rome;* mais elle s'accorde très-bien, et avec le texte, et avec ce qui suit, sur l'embarras où était Tibère par rapport à son voyage aux deux armées ; embarras qui le détermina à ne point partir. Cependant si cette contradiction prétendue n'était pas du goût des lecteurs, on pourrait traduire, et peut-être aussi bien, les mots *multa quippe et diversa augebant,* par ceux-ci, *différentes idées l'agitaient.*

(29) *Trop peu de ressources dans les lois. Quia parum subsidii in legibus erat.* Ces mots, *in legibus,* se rapportent-ils aux lois romaines ou à celles des Germains? Il me paraît assez difficile de le

décider. J'ai donc cru devoir laisser dans ma traduction l'incertitude du texte, ce qui est ici sans inconvénient, puisqu'il s'agit, en cet endroit, des lois (quelles qu'elles fussent) d'après lesquelles la querelle d'Arminius et de Ségeste devait être jugée.

(30) *Ce Crispinus ouvrit une route*, etc. Le *qui*, qui est dans le latin immédiatement après le mot *Hispone*, paraît se rapporter à Hispo; mais la suite fait voir, ce me semble, que c'est à Crispinus Cépio qu'il se rapporte : car ce *qui* se rapporte évidemment (comme le texte le démontre) à celui que Tacite va faire parler; or celui qu'il va faire parler est Cépio; Hispo ne parle qu'après, *addidit Hispo;* en effet, suivant le récit même de Tacite, Crispinus est ici le principal accusateur, Hispo ne l'est qu'en second, *subscribente romano Hispone*. Ces sortes d'amphibologies ne sont pas rares dans Tacite, mais elles ne sont pas à imiter. Je dois avouer cependant que plusieurs traducteurs, forcés sans doute par la construction grammaticale, ont rapporté à *Hispo* ce que je rapporte à *Crispinus;* chacun de ces deux sens peut, à la rigueur, être adopté, et il importe assez peu de choisir ici l'un ou l'autre.

(31) *La cruauté du maître; sævitiæ principis*. Je traduis ici *principis* par *maître,* et non par *chef;* parce qu'il ne s'agit plus ici du titre que l'empereur prenait, mais de ce qu'il était réellement. J'ai même quelquefois mis ce terme de *prince* dans la bouche de Tibère, pour abréger la périphrase *chef de l'État;* mais j'avertis ici le lecteur, que dans les lettres et les discours de Tibère, soit au sénat, soit au peuple, le mot *prince* ne doit jamais avoir que cette dernière signification, au moins apparente et littérale, quoique dans l'intention de l'empereur, et même de fait, il signifiât *souverain* et *maître*.

(32) *Pour l'honneur de l'État*. Peut-être les mots *dedecus publicum* peuvent-ils aussi s'entendre du déshonneur qu'un mauvais choix aurait fait à Tibère. C'est même ainsi que j'avais traduit dans les autres éditions. Ce qui précède m'a déterminé au sens que j'adopte ici, quoiqu'il ne me paraisse pas indubitable. Si l'on préférait l'autre sens, on pourrait traduire, *il craignait de se repentir d'un bon choix, et de se déshonorer par un choix infâme*, ou bien, *il craignait d'être éclipsé par des gens de bien, et déshonoré par des scélérats*.

(33) *Il poussa enfin l'indécision jusqu'à faire rester dans Rome des gouverneurs qu'il avait nommés*. Les mots *non erat passurus,* qui sont dans le texte, peuvent signifier, ce me semble, ou que Tibère était résolu de ne pas laisser partir ces gouverneurs, ou que, relativement à l'idée bonne ou mauvaise qu'il avait d'eux, et qui les lui faisait craindre ou mépriser, *il n'aurait pas dû* les laisser partir, quoiqu'à force d'incertitude il les eût nommés; et ces deux sens, dont j'avais adopté le second dans les éditions précédentes, peuvent, si je ne me

trompe, être appuyés l'un et l'autre par ce qui précède. Cependant, comme le premier sens me paraît le plus simple et le plus naturel, je le préfère aujourd'hui, avec d'autres traducteurs. La phrase latine et équivoque, *non erat passurus*, répond assez exactement à cette phrase française, *il ne devait pas permettre*, phrase qui renferme un double sens; car cette proposition, *je dois faire telle chose*, peut signifier (suivant les circonstances), ou simplement *je ferai telle chose*, ou *il faut que je la fasse* (soit par devoir, soit par besoin, soit par intérêt, etc.). Ainsi, en traduisant, *il poussa l'indécision jusqu'à nommer des gouverneurs qu'il devait retenir dans Rome*, on exprimerait les deux sens; mais cette amphibologie serait un défaut, à moins qu'on ne prétende, ce qui pourrait être, que Tacite, qui renferme beaucoup de choses en peu de paroles, avait en vue les deux sens à la fois. J'ai cru devoir traduire d'une manière qui renfermât implicitement les deux sens, mais sans équivoque dans l'expression.

(34) *En souffrant ou mettant eux-mêmes le royaume des Arsacides au rang des provinces romaines. Jam inter provincias romanas, solium Arsacidarum haberi darique.* J'applique ici le mot *dari* aux Parthes mêmes, qui avaient, pour ainsi dire, *fait présent* de leur pays aux Romains, en demandant pour roi Vononès. Ce sens me paraît suffisamment indiqué par ce qui précède, il est d'ailleurs plus conforme à la manière de Tacite. Cependant on peut aussi traduire simplement, *que déjà Rome regardait et donnait comme une de ses provinces le royaume des Arsacides*.

(35) *Et ne seraient que répétés par les autres*. J'avais d'abord eu dessein de traduire, *et auraient pour écho la multitude;* mais j'ai craint que cette phrase, *avoir pour écho*, ne fût ni assez noble, ni assez conforme à la manière d'écrire de Tacite; d'ailleurs la phrase, *et ne seraient que répétés par les autres*, a, ce me semble, quelque chose de plus précis.

(36) *Il sort par la porte augurale : egressus augurali*, c'est-à-dire, par la porte de l'endroit du camp où l'on prenait les augures, et qui était toujours proche de la tente du général.

(37) *A Mars, à Jupiter, à Auguste*. Le texte porte, *et Augusto et a Auguste*, ce qui dans notre langue aurait peu d'harmonie. J'avoue cependant que j'ai regret à ne pouvoir exprimer ici la conjonction *et*, qui me paraît avoir une sorte de finesse, soit pour associer *en apparence* le nom d'Auguste à ceux de Jupiter et de Mars, et par là le traiter en quelque sorte comme un dieu, soit peut-être pour le séparer *tacitement* de ces dieux, et pour faire entendre qu'il avait part à l'honneur de ce monument, *quoiqu'il ne fût qu'un homme*. Tacite, dont le style est si court et si précis, aurait vraisemblablement supprimé en cet endroit la conjonction *et*, s'il ne l'avait crue nécessaire.

J'avais dessein de traduire, pour conserver cette conjonction, *a dressé ce monument en l'honneur de Mars, de Jupiter et d'Auguste;* mais cette phrase eût été traînante, et n'eût pas rendu exactement le mot *sacrare, consacrer.* Si je n'avais pas cru que l'exactitude grammaticale exigeât la répétition de la préposition *à*, j'aurais traduit simplement *à Mars, Jupiter et Auguste;* phrase qui, après tout, est très-claire dans son sens, très-nette dans sa construction, et qui ne serait contre les règles qu'en vertu d'un usage peut-être assez arbitraire; j'ai cru pourtant devoir m'y soumettre.

J'observerai encore ici que j'ai traduit simplement les mots *debellatis inter Albim Rhenumque nationibus,* par ceux-ci, victorieuse de l'Elbe au Rhin, 1°. pour éviter la longue phrase, *ayant vaincu les nations qui habitent entre l'Elbe et le Rhin :* 2°. parce que la phrase que j'ai adoptée renferme le même sens que la phrase latine, et me paraît l'exprimer noblement.

(38) *Gallus prévenu dans son avis par une liberté apparente; quia speciem libertatis Piso præceperat.* Tacite veut dire, ce me semble, que si Gallus eût opiné le premier, il aurait ouvert le même avis que Pison; mais qu'opinant ensuite, il crut devoir ouvrir un avis contraire, soit pour en avoir un qui lui fût propre, soit pour contredire Pison; je ne sais si la traduction rend cette idée assez heureusement et assez clairement. J'aurais pu traduire ainsi : *gagné de vitesse par cette liberté apparente;* mais *gagné de vitesse* ne me paraît pas assez noble.

(39) *Sénateurs.* Je traduis toujours ainsi les mots *patres conscripti.* Je sais que la plupart des autres traducteurs se servent, pour rendre cette expression latine, des mots *pères conscripts,* et qu'ils sont même autorisés en cela par *le Dictionnaire de l'Académie Française;* mais cette phrase, *patres conscripti,* ne présentant aucune idée nette, et le terme de *conscripts* n'étant pas même français, j'ai cru devoir préférer le simple mot *sénateurs,* à une façon de parler qui me paraît à la fois obscure et barbare; d'ailleurs *le Dictionnaire* déjà cité observe que l'expression *patres conscripti,* comme tout le monde sait, désignait *le sénat de Rome.*

(40) *Il se dérobait à la renommée; relinquebat famam;* on pourrait, je crois, traduire également bien, *il échappait à la renommée.*

(41) *Le 26 de mai.* Tacite, ainsi que tous les auteurs latins, compte tous les jours du mois par *calendes, nones* et *ides.* Il y a ici dans le texte *septimo calendas junias,* c'est-à-dire le septième jour avant le premier de juin. Voici une méthode bien simple pour réduire ce calcul au nôtre, qui compte par les jours du mois. Ajoutez le nombre 2 au nombre de jours du mois précédent; c'est ici le mois de mai, qui a trente-un jours, vous aurez trente-trois jours : retran-

chez de ce nombre le nombre sept qui est dans le texte latin, vous aurez le 26 mai pour le jour cherché. Cette règle s'étend à tous les mois en général; elle est fondée sur cette raison, que le dernier de chaque mois s'appelle *pridie*, ou *secundo calendas* du mois suivant. Ainsi, le 31 de mai étant *secundo calendas junias*, et le 30, *tertio calendas junias*, il est clair que, pour réduire le calcul des Romains au nôtre, il faut ajouter 2 au nombre des jours de notre mois.

Si le mois qui précède les calendes de celui dont il s'agit, avait seulement 30 jours, ou 28 comme février, ou 29 comme ce dernier mois dans les années bissextiles, il faudrait toujours ajouter 2 au nombre des jours de ce mois.

Par la même méthode, on réduira notre calcul à celui des anciens. Pour exprimer, par exemple, le 16 mars, on ajoutera 2 au nombre des jours de mars, qui est 31, ce qui donne 33; on en ôtera 16, ce qui donne 17, et l'on aura pour le 16 mars 17°. *cal. apriles*.

On peut faire aisément un calcul semblable pour les nones et les ides, en se souvenant, 1°. que les nones ne finissaient que le *six* pour les mois de mars, mai, juillet et octobre, et le *quatre* pour les autres; 2°. que les ides étaient le *quinze* pour ces quatre mois, et le *treize* pour les autres; 3°. que le calcul par *calendes* ne s'étend par conséquent que jusqu'au 15 ou au 13 du mois exclusivement, à compter de la fin du mois, et que le reste se compte par nones et par ides.

Ainsi le 3 de mars, par exemple, est 4°. *nonas martias*; le 10 du même mois est 6°. *martias*, etc. Le 16 de mars sera 33 moins 16, ou 17°. *calendas apriles*. Le 14 de janvier, dont les ides sont le 13, sera de même 33 moins 14, ou 19°. *calendas febr.* etc.

On voit assez combien notre manière simple de compter les jours du mois, est préférable à la méthode compliquée des Romains. Cependant nous allons donner, d'après les remarques précédentes, une manière facile de compter les jours du mois romain, et de les rapporter aux nôtres, ou réciproquement.

D'abord on écrira de haut en bas, les uns sous les autres, suivant notre manière de compter, les chiffres du jour du mois, 1, 2, 3, etc., jusqu'au dernier jour inclusivement. Ensuite, remontant de bas en haut, et commençant par le dernier du mois, on écrira *pridie* (ou secundo) *calendas* (du mois suivant), et au dessus de *pridie*, en remontant, les chiffres 3°, 4°, 5°, etc., jusqu'au 14ᵉ du mois inclusivement, si les ides de ce mois sont le 13, et jusqu'au 16ᵉ du mois inclusivement, si les ides sont le 15 : au 13 ou 15, on mettra *idus* avec le nom du mois, *martias*, par exemple; au dessus on écrira, en remontant de bas en haut, *pridie idus*, 3°, 4°, 5°, etc., jusqu'au 6 inclusivement, si les nones sont le 5, et jusqu'au 8, si les nones sont le 7 : au 5 ou au 7 on écrira *nonas* (du mois); au dessus on écrira, en remontant de bas en haut, *pridie nonas*, 3°, 4°, etc., jusqu'au 2 du mois inclusivement, et au premier du mois on écrira *calendas*.

Exemple pour les mois qui ont les nones le 5 et les ides le 13.

Avril.	
1	*calendas.*
2	4°.
3	3°. *nonas*, etc.
4	*pridie nonas.*
5	*nonas apriles.*
6	8°.
7	7°.
8	6°.
9	5°.
10	4°.
11	3°. *idus*, etc.
12	*pridie idus.*
13	*idus apriles.*
14	18°.
15	17°.
16	16°.
17	15°.
18	14°.
19	13°.
20	12°.
21	11°.
22	10°.
23	9°.
24	8°.
25	7°.
26	6°.
27	5°.
28	4°.
29	3°. *calendas*, etc.
30	*pridie calendas maias.*

Exemple pour les mois qui ont les nones le 7 et les ides le 13.

Mai.	
1	*calendas maias.*
2	6°.
3	5°.
4	4°.
5	3°. *nonas*, etc.
6	*pridie nonas.*
7	*nonas maias.*
8	8°.
9	7°.
10	6°.
11	5°.
12	4°.
13	3°. *idus*, etc.
14	*pridie idus.*
15	*idus maias.*
16	17°.
17	16°.
18	15°.
19	14°.
20	13°.
21	12°.
22	11°.
23	10°
24	9°.
25	8°.
26	7°.
27	6°.
28	5°.
29	4°.
30	3°. *calendas*, etc.
31	*pridie calendas junias.*

(42) *On les punira quand on les croirait.* Le texte porte à la lettre, *ou ils ne seront pas crus, ou ils ne seront pas moins punis.* Il me semble que la manière dont j'ai traduit dit la même chose en moins de mots. C'est aussi en faveur de cette briéveté, si précieuse quand on traduit Tacite, que j'ai rendu la phrase précédente, *misericordia cum accusantibus erit,* par ces mots, *on s'intéressera pour les accusateurs.* Peut-être néanmoins y aura-t-il des lecteurs qui préféreront la manière dont j'avais traduit dans les autres éditions : *vous rendrez intéressant le personnage d'accusateur.* Enfin on pourrait traduire encore, et peut-être mieux, *vous intéresserez quoique accusateurs;* ou bien, *on vous plaindra quoique accusateurs.*

(43) *Laissant dans la désolation la province entière, et les nations dont elle était environnée.* J'ai essayé de rendre dans cette phrase l'harmonie lente et lugubre de la phrase latine, *ingenti luctu provinciæ,*

et circumjacentium populorum. J'avais mis dans les éditions précédentes, *toute la province et les nations voisines*. Cela était plus court, mais plus sec, et plus éloigné de l'original.

(44) *Inspirant le respect par ses discours et par sa présence seule: visuque et auditu juxta venerabilis*. D'autres traduisent, *aussi respectable de près que de loin*, c'est-à-dire pour ceux qui le voyaient, que pour ceux qui entendaient seulement parler de lui. J'ai préféré le premier sens, 1°. parce que *visu venerabilis* signifiant évidemment respectable pour ceux qui voyaient Germanicus, *auditu venerabilis* me paraît signifier par la même raison, *respectable pour ceux qui l'entendaient parler;* 2°. parce que la phrase suivante, qui commence par *cum*, et qui par conséquent sert *à rendre raison* de ce respect, représente Germanicus comme un prince qui n'avait que de la noblesse et de la dignité, sans hauteur et sans morgue, qualité qui devait produire son effet *le plus sensible* sur ceux qui le *voyaient* et qui l'*écoutaient*.

(45) *Et malheureuse par sa fécondité même, qui multipliait les objets de sa douleur*. Le texte porte à la lettre, *et tant de fois en butte à la fortune par sa fécondité malheureuse; et infelici fœcunditate fortunæ toties obnoxia*, ce qui désigne également les malheurs passés, présens et à venir; ceux que la fécondité d'Agrippine lui avait causés, et ceux qu'elle lui faisait alors éprouver ou craindre. J'ai tâché de renfermer toutes ces idées dans cette phrase, *qui multipliait les objets de sa douleur;* elle me paraît ne pas énerver l'original.

(46) *Nous presserons-nous*, etc. En cet endroit le discours devient direct, d'indirect qu'il était auparavant. L'exactitude, et, si je l'ose dire, la timidité de la langue française exigerait peut-être ici, *dit-il*, après les mots *nous presserons-nous;* mais j'ai cru pouvoir m'en dispenser, pour mieux imiter le style rapide et un peu brusque de l'original. J'ai fait la même chose en quelques autres endroits que le lecteur remarquera facilement.

(47) *Cette nouvelle est aussitôt crue, aussitôt divulguée*, etc. Cet endroit est un de ceux dont j'ai parlé dans les *Observations sur l'Art de traduire, page* 27; j'ai coupé le style, pour le rendre plus vif, et pour me rapprocher (autant qu'il m'a été possible) de la rapidité du texte latin.

(48) *On lui destinait, parmi les orateurs, un très-grand médaillon d'or*. Le texte porte *clypeus*, qui à la lettre signifie *bouclier;* et c'est ainsi que j'avais traduit dans les éditions précédentes, le bouclier pouvant être l'emblème non-seulement du guerrier qui défend ses concitoyens avec l'épée, mais encore de celui qui les défend par son éloquence. Cependant, comme le mot *clypeus* se dit aussi quelquefois, suivant Gesner, *d'une image faite en forme de bouclier*, j'ai cru devoir traduire

ici *clypeus* par le mot *médaillon*, qui renferme à peu près cette idée.

(49) *Dès qu'on découvrit la flotte.* Le texte dit, *ubi primum ex alto visa classis.* Quelques-uns traduisent *ex alto* par *d'un lieu élevé,* d'autres l'entendent *du lieu de la mer le plus éloigné d'où l'on pût voir la flotte.* Je préfererais ce dernier sens, *altum* signifiant proprement la haute mer. D'un autre côté cependant la préposition *ex* semble un peu plus favorable au premier sens. Ces deux raisons opposées m'ont déterminé à ne point traduire le mot *ex alto,* et à me servir du mot *découvrir,* qui renferme celui des deux sens qu'on voudra, et peut même les renfermer tous deux ensemble.

(50) *Les yeux fixés en terre.* C'est le sens que Gordon et beaucoup d'autres ont donné à *defixit oculos ;* quelques-uns l'entendent des yeux fixés sur Agrippine : mais le premier sens offre une plus belle image, et je l'ai préféré, non-seulement par cette raison, mais parce que *defigere,* dans son sens propre, veut dire *fixer en bas ;* néanmoins l'autre sens paraît aussi pouvoir être adopté.

(51) *Un vaste silence :* plusieurs personnes ont trouvé cette expression hasardée; un homme d'esprit l'a justifiée par les réflexions suivantes, qu'on peut voir dans le *Journal encyclopédique* de février 1761.

« J'entends par *vaste* une étendue sans variété, indéterminée plutôt » qu'infinie.

» Après cette définition du mot *vaste*, voyons quelles sont les idées » accessoires qu'il entraîne.

» Partout où règne trop l'uniformité, il n'y a point beauté, agré- » ment, etc. L'âme ne trouve point assez à exercer ses facultés, elle » ne fait que voir, elle n'a point à juger, à désirer ; par conséquent il » y a tristesse, ennui, sorte d'horreur, de cet étonnement qu'imprime » le grand dans tout, mais qui n'est pas toujours plaisir.

» *Dévaster* vient de *vaste.* Ce dérivé prouve, à ce que je crois, ma » définition ; le *de* dans *dévaster* n'est point privatif : au contraire, » *dévaster* veut dire *rendre vaste.* On dévaste un pays, lorsqu'on fait » disparaître les habitations, les arbres, les ornemens ; lorsqu'on en » détruit ce qui en distingue les différentes parties. Le pays était divisé en » villes, bourgs, villages, bois, prés, etc. : il n'a plus ces divisions, » ce n'est plus qu'une *vaste étendue.*

» La Fontaine a donné au mot *vaste* le même sens que dans la nou- » velle traduction, il l'a même employé comme le traducteur.

O belles, évitez
Le fond des bois, et leur vaste silence.

» Ce mot est très-noble, il ne rappelle aucune idée basse.

» *Vaste silence* est commun dans les poëtes latins, anglais, italiens ; » mais laissons ces autorités étrangères. Nous citerons des passages » pour ceux qui ne se contentent pas de bonnes raisons.

» *Vaste* exprimant étendue uniforme, et entraînant, comme accessoires, les idées de tristesse, ennui, etc., je crois qu'on a pu donner au silence général d'une ville immense l'épithète de *vaste*. La douleur n'ayant dans Rome aucune variété d'expression, cette grande ville étant dans l'accablement le plus uniforme, je crois qu'on a pu figurer comme étendu ce silence universel, pour présenter dans un mot l'image de tous ces hommes répandus dans un grand espace, que l'excès de leur tristesse empêchait de se plaindre. *Vaste* tient à toutes les idées que rappelle la situation des Romains. Le traducteur a dû préférer *vaste silence* à *profond silence*, non-seulement comme plus littéral, mais parce que *profond* n'exprimant point une étendue en surface, ne peint pas le silence régnant dans une grande ville parmi une multitude de citoyens dispersés dans plusieurs lieux : il fait entendre un silence parfait, il ne peint pas un silence répandu.

» Il règne dans une armée qui marche au combat, au milieu d'une grande plaine, un *vaste silence :* il règne dans un cercle, dans une assemblée ordinaire, un *profond silence*.

» Cette expression *vaste silence*, dans le lieu où le traducteur l'a placée, me paraît énergique, pittoresque, nécessaire; toute autre affaiblirait Tacite. »

A ces réflexions, que j'adopte dans leur entier, j'ai cru pouvoir ajouter les suivantes, qui se trouvent dans le même journal en avril 1761.

« Quelques personnes qui seraient fâchées que La Fontaine eût tort, et encore plus que j'eusse raison, diront peut-être qu'on peut appeler *vaste* le silence qui règne dans *la grande étendue* des bois; mais non pas celui qui règne dans une *grande ville* livrée à une douleur profonde et *muette*. Telle sera vraisemblablement la ressource des critiques, qui condamnaient d'abord absolument l'expression de *vaste silence*, ignorant que La Fontaine l'eût autorisée, et qui aujourd'hui n'oseront plus la condamner qu'avec la modification nécessaire pour que la phrase soit bonne chez lui et mauvaise chez moi. Je n'ai qu'un mot à leur répondre. Ils conviennent qu'on peut appeler *vaste silence* un silence qui règne dans *une grande étendue* de terrein où personne ne parle parce que personne ne l'habite; dès lors la grande difficulté qui était fondée sur la hardiesse de l'expression, sur l'union du mot *vaste* au mot *silence*, est entièrement levée. Il ne s'agit donc plus que de savoir si l'expression *vaste silence* peut s'appliquer également aux lieux *inhabités, d'une grande étendue*, où il n'y a personne pour parler, et aux lieux *habités*, aussi *d'une grande étendue*, où tout le monde se tait. Or je n'imagine pas que cela puisse faire une question; j'aimerais autant demander si on peut dire également bien le *silence d'une grande forêt* et le *silence d'une grande ville*, où la douleur étouffe la voix des habitans.

» On me permettra d'ajouter que l'expression dont Tacite s'est servi, *dies per silentium vastus*, me paraît encore plus hardie que la mienne, du moins autant qu'on en peut juger lorsqu'il est question

» d'une langue morte, qu'on ne peut jamais savoir que très-imparfaitement. Ayant donc tout lieu de croire que l'original avait employé » une expression hardie, n'étais-je pas suffisamment autorisé à en employer une qui l'est beaucoup moins, supposé même qu'elle le soit, » et qui a d'ailleurs le mérite de faire image? Il me semble, et c'est » un des principes que j'ai cru pouvoir établir dans mes *Observations* » *sur l'Art de traduire*, que les libertés prises par un auteur doivent » encourager son traducteur à l'imiter, et que cette hardiesse des traducteurs, pourvu qu'ils en usent sagement et rarement, est un des » principaux moyens d'enrichir les langues. »

(52) *Dans les transports de leur douleur, ils semblaient avoir oublié leurs maîtres;* c'est-à-dire évidemment, qu'ils ne pensaient pas combien cette douleur devait déplaire à Tibère et à Livie. Ce sens me paraît si clair, et d'ailleurs si beau, que je ne vois pas par quelle raison un autre traducteur a rendu ainsi cet endroit : *ils semblaient compter pour rien le reste de la maison impériale;* ce qui paraît signifier que les Romains, en pleurant si amèrement Germanicus, oubliaient même que, pour leur consolation, il leur restait encore des princes. Un tel sens me paraît non-seulement très-différent, mais presque absolument le contraire de ce que veut dire ici Tacite. Les Romains en effet n'auraient eu garde de se consoler en pensant encore aux maîtres qui leur restaient encore. Ils étaient trop affligés d'en avoir, et trop mécontens de ceux qu'ils avaient.

(53) *Plusieurs censuraient la modicité de la pompe funèbre;* le texte dit : *fuere qui publici funeris pompam requirerent;* et l'on sait que *requirere* a plusieurs sens, dont le plus naturel ici est *desiderare quod abest,* demander ce qu'on n'a pas. C'est pour cela que j'avais traduit littéralement, dans les éditions précédentes, *plusieurs demandaient une pompe funèbre;* mais comme Tibère avait en effet ordonné les funérailles de Germanicus, et qu'on les trouvait seulement trop peu magnifiques, j'ai cru devoir ici exprimer cette idée.

(54) *Que la fête de Cybèle allait ramener.* Le texte dit : *megalenses ludi.* Ces jeux se célébraient le 4 avril, en l'honneur de la mère des Dieux, *magnæ matris Deum;* c'était, comme l'on sait, le titre de Cybèle, et il y a apparence que le mot *megalensis* était dérivé du grec *μέγας,* qui signifie *grand;* expression relative au titre *magna mater,* qu'on changeait même quelquefois en *megalesiaca mater,* comme on le voit dans un vers d'Ausone. C'est pour cette raison que, dans les éditions précédentes, j'avais rendu les mots *megalenses ludi,* par les *grands jeux;* ces jeux étaient en effet très-solennels, et la fête de la mère des Dieux, une des principales de l'ancienne Rome. Dans cette édition, j'ai traduit, *megalenses ludi,* par *la fête de Cybèle,* afin de mettre les lecteurs plus au fait de la vraie signification de la phrase latine.

(55) *Qui, léger d'ailleurs, sans finesse et sans expérience, n'eût pu se plier de lui-même à tant d'artifice.* Le latin dit, *qui, léger d'ailleurs et sans finesse, usait en ce moment des artifices d'un vieillard; cum incallidus alioqui et facilis juventa, senilibus jam artibus uteretur.* Le tour que j'ai pris renferme le même sens, exprime, ce me semble, avec plus de noblesse que n'en aurait eu (au moins dans notre langue) une traduction plus littérale; et les mots *sans expérience* répondent au mot *senilibus*.

(56) *Tibère fut prié d'évoquer l'affaire à lui.* J'ai rendu ainsi les mots *cognitionem exciperet.* D'autres traduisent, *d'instruire le procès;* sens qui peut aussi être adopté. Ce qui m'avait déterminé au premier, ce sont les mots qu'on lit un peu plus bas, *qu'un seul juge voit mieux que la multitude;* et plus bas encore, *que Tibère renvoya l'affaire au sénat. Remittit;* ce mot *renvoyer* suppose que Tibère aurait pu juger seul le procès de Pison.

(57) *Qu'un corps entraîné par la prévention et la haine : odium et invidiam apud multos valere.* J'avais traduit, dans l'édition précédente, qu'*une multitude prévenue et soulevée.* Cette traduction est peut-être plus énergique, la nouvelle est plus rigoureusement littérale.

(58) *Mais qu'elle soit jugée avec le même sang-froid : cætera pari modestia tractentur. Modestia* signifie en cet endroit *la modération* et l'impartialité que Tibère recommande aux juges, comme il est clair par ce qui suit immédiatement, *que personne n'ait égard aux larmes de Drusus, à ma douleur, aux calomnies même qu'on peut débiter contre nous.*

(59) *Ce qui rendait douteuse la conduite de l'empereur à son égard.* Le texte porte à la lettre : *quantum Cæsari in eam liceret,* jusqu'où il serait permis à l'empereur de pousser l'indulgence ou la sévérité *à l'égard* de Plancine, *in eam;* l'indulgence, par rapport à Livie qui voulait sauver Plancine; la sévérité, par rapport au peuple qui voulait qu'elle fût punie, et que Tibère craignait de révolter. La manière dont j'ai traduit, renferme ces deux sens que Tacite me paraît avoir en vue; car il vient de dire que Plancine était à la fois très-odieuse au peuple et fort en crédit à la cour, ce qui faisait douter (*unde ambigebatur*) si la haine publique l'emporterait sur le crédit, ou le crédit sur la haine publique. Je ne crois pas qu'il faille traduire avec Gordon : *jusqu'à quel point il serait permis à l'empereur de sévir contre elle.* Tibère n'était que trop disposé à lui pardonner, comme on le voit par tout le récit de l'historien. *In eam* signifie donc ici, ce me semble, *envers elle,* et non pas *contre elle.*

(60) *Fermé opiniâtrément à tout ce qui aurait pu l'ébranler.* Le mot *perrumpere,* qui est dans le texte, peut ici également signifier ou

entrer ou *sortir* avec force ; ainsi l'on pourrait aussi traduire, *étouffant avec opiniâtreté tous les sentimens* (ou *tous les mouvemens*) *qui auraient pu lui échapper*.

(61) *Ensuite il fait son repas ordinaire : solita curando corpori exequitur*. Quelques traducteurs donnent le même sens que nous aux mots *curando corpori ;* d'autres l'entendent, sans s'expliquer davantage, des *pratiques* journalières de Pison pour entretenir sa santé, c'est à dire apparemment, des bains, frictions des membres, remèdes de précaution, etc. On peut choisir entre ces deux sens, ce qui est assez indifférent ici.

(62) *Plût aux dieux que la vieillesse du père eût écouté la jeunesse du fils ! Utinam ego potiùs filio juveni, quam ille patri seni cessisset !* On pourrait aussi traduire presque aussi briévement, et plus littéralement : *Que n'ai-je cru la jeunesse d'un fils, plutôt que lui la vieillesse d'un père !*

(63) *De réprimer la fougue de son éloquence : ne facundiam violentiâ præcipitaret*. Plusieurs traducteurs entendent ainsi ce passage. D'autres croient que Tibère avertissait Fulcinius *de ne pas se perdre par une éloquence trop emportée*. Mais le mot *præcipitaret*, qui se rapporte à *facundiam*, c'est-à-dire, à l'éloquence, et non pas à la personne de l'orateur, me paraît décider pour le premier sens. On pourrait même entendre ici par le mot *præcipitaret*, la perte, la destruction de l'éloquence par l'excès de l'emportement, et traduire en conséquence de cette sorte : *Tibère promit à Fulcinius son suffrage pour les charges, en l'avertissant de ne pas perdre, à force d'emportement, son talent pour la parole*, ou plus brièvement, sans altérer le sens de la phrase, *en l'avertissant que la fougue était la perte de l'éloquence*.

(64) *Et la postérité croit être instruite : et gliscit utrumque posteritate*. Le sens littéral est que les faits controuvés ou altérés (*utrumque*) *prennent également faveur dans la postérité*. La phrase que j'y ai substituée me paraît renfermer le même sens, et l'exprimer d'une manière plus concise et plus énergique.

(65) *Qui l'appelaient Dieu :* le mot *Dominum*, qui est dans le latin, signifie à la lettre *Maître ;* mais cette expression, eu égard à l'idée précise qu'on y attache dans notre langue, m'a paru trop faible en cet endroit, surtout par rapport à ce qui précède : *qui divinas occupationes, ipsumque Dominum dixerant : qui appelaient ses occupations divines, et qui lui donnaient à lui-même le nom de Dieu. Dominus*, en cet endroit, doit se prendre, ce me semble, pour le Souverain Maître de toutes choses. Le sens que nous donnons ici à ce mot, peut être appuyé par le vers suivant de Martial, où il appelle avec tant de bassesse un édit infâme de Domitien, *Edictum domini Deique nostri, l'édit de notre maître et de notre Dieu*. Il est clair que le mot *maître* ne désigne

pas, dans ce vers, un maître ordinaire qui ne commande qu'à quelques hommes, mais un maître semblable à la divinité, à qui tout obéit.

(66) *Tant la servitude marchait par une même route étroite et glissante !* Le texte porte : *adeò angusta et lubrica oratio.* J'ai pris la liberté d'ajouter légèrement à l'original, pour pouvoir rendre les mots *angusta et lubrica*, et je crois que le lecteur me pardonnera cette liberté, qui ne défigure point, ce me semble, la pensée de l'auteur.

Quoique je n'aie pas la prétention d'embellir Tacite (et je me flatte que cet aveu sera cru sans peine), j'ai osé dire, en faveur de ceux qui ont plus de talent que moi, dans les *observations* qui sont à la tête des morceaux choisis de Tacite (*p.* 36) : « Le traducteur, trop souvent » forcé de rester au-dessous de son auteur, ne doit-il pas se mettre au- » dessus quand il le peut ? etc. » Je renvoie le lecteur à ce qui précède et à ce qui suit ce passage, que je rappelle uniquement ici pour me féliciter d'avoir pensé sur ce sujet comme M. l'abbé Delille dans le discours préliminaire de sa belle traduction des *Géorgiques*. « Le devoir le plus » essentiel du traducteur, dit-il, celui qui les renferme tous, c'est de » chercher à produire dans chaque morceau le même effet que son au- » teur. Il faut qu'il représente, autant qu'il est possible, sinon les mêmes » beautés, au moins le même nombre de beautés. Quiconque se charge » de traduire contracte une dette ; il faut, pour l'acquitter, qu'il paye » non avec la même monnaie, mais la même somme. Quand il ne peut » rendre une image, qu'il y supplée par une pensée ; s'il ne peut pein- » dre à l'oreille, qu'il peigne à l'esprit ; s'il est moins énergique, qu'il » soit plus harmonieux ; s'il est moins précis, qu'il soit plus riche. » Prévoit-il qu'il doive affaiblir son auteur dans un endroit ? qu'il le » fortifie dans un autre ; qu'il lui restitue plus bas ce qu'il lui a dérobé » plus haut, en sorte qu'il établisse partout une juste compensation, » mais toujours en s'éloignant le moins qu'il sera possible du caractère » de l'ouvrage et de chaque morceau. C'est pour cela qu'il est injuste » de comparer chaque *phrase* du traducteur à celle du texte qui y ré- » pond. C'est sur l'ensemble et l'effet total de chaque morceau, qu'il » faut juger de son mérite. Mais, pour traduire ainsi, il faut non-seu- » lement se remplir, comme on l'a dit si souvent, de l'esprit de son » modèle, oublier ses mœurs pour prendre les siennes, quitter son » pays pour habiter le sien ; mais aller chercher ses beautés dans leur » source, je veux dire dans la nature : pour mieux imiter la manière » dont il a peint les objets, il faut voir les objets eux-mêmes, et, à » cet égard, c'est composer jusqu'à un certain point, que de tra- » duire. »

Je reviens à la traduction du passage de Tacite qui a occasioné cette remarque, et je proposerai ici, en y joignant quelques observations, différentes autres manières dont on pourrait rendre ce passage. Ces observations seront peut-être de quelque utilité aux jeunes étudians, à qui mon ouvrage est principalement destiné.

1°. Au lieu des mots *dans une route étroite et glissante*, j'aurais pu mettre dans un *sentier glissant*, le mot *sentier* indiquant une *route étroite, angusta*, la phrase eût été plus courte ; mais j'ai craint que le mot *angusta*, qui se joint dans le texte au mot *lubrica*, et qui par là augmente la difficulté de *la route*, ne fût pas assez expressément spécifié dans cette traduction, et que l'idée principale ne portât sur le mot *glissant*, ce qui ne rendrait pas suffisamment la double idée *angusta* et *lubrica* ; j'aurais pu mettre sentier étroit et glissant ; mais *sentier étroit* aurait été, ce me semble, un pléonasme, défaut qu'on doit surtout éviter dans une version de Tacite.

2°. Dans les éditions précédentes j'avais traduit ainsi : *tant la route même de la servitude était étroite et glissante sous un prince*, etc. Mais ces mots, *la route même de la servitude*, renfermaient une espèce d'équivoque, signifiant proprement *la route par laquelle on allait à la servitude*, au lieu qu'il s'agit ici *de la route que la servitude était forcée de suivre pour ne pas déplaire*.

3°. Au lieu de la phrase, *qui détestait la flatterie et craignait la liberté*, j'avais mis dans les éditions précédentes, *et craignait la vérité*, ce qui forme peut-être un contraste plus précis de *vérité* avec *la flatterie* ; mais il y a dans le texte *libertatem*, qui forme aussi un très-beau contraste, et j'ai cru mieux faire en me conformant scrupuleusement au texte.

4°. J'aurais pu traduire encore ainsi, *sous un prince qui repoussait à la fois la flatterie et la vérité* ; mais la traduction, quoiqu'elle renfermât une image, aurait été trop éloignée de l'original.

5°. J'aurais pu traduire enfin, *tant la flatterie même marchait par un chemin étroit et glissant sous un prince qui la détestait autant que la liberté*. Dans cette traduction le mot *flatterie* aurait un peu mieux répondu (quoique très-imparfaitement) au mot latin *oratio*, que le mot *servitude* ; mais la traduction eût été, ce me semble, moins énergique au commencement de la phrase, et moins précise à la fin. Le défaut de précision et d'exactitude aurait été plus grand encore, si j'avais traduit : *ainsi la flatterie même n'abordait que par un chemin étroit et glissant sous un prince qui la repoussait presque autant que la vérité* ; la traduction était plus pittoresque, mais trop peu fidèle : l'infidélité serait moindre, si l'on finissait ainsi, *qui la détestait sans aimer la vérité*.

M. l'abbé de La Bletterie traduit : *aussi rien de plus étroit et de plus glissant que l'usage de la parole sous un prince*, etc.

Un autre écrivain très-estimable traduit : *aussi ne restait-il à l'éloquence qu'un sentier étroit et bien glissant sous un prince*, etc. Le lecteur décidera entre ces traductions et la mienne.

(67) *Il croyait par là s'égaler aux anciens généraux*, etc. Le latin dit : *quâ gloriâ æquabat se* ; comme cette phrase paraît absolue et non ironique, quelques traducteurs ont supposé que Tacite parlait ici sérieusement, et croyaient en effet Tibère aussi grand dans le refus

qu'il fit d'empoisonner Arminius, que Fabricius l'avait été en avertissant Pyrrhus du poison qu'on lui préparait. Pour moi je pense, 1°. que les mots *quâ gloriâ æquabat se,* semblent indiquer que Tibère *s'égalait lui-même,* par un mouvement de *vaine gloire*, à Fabricius, et qu'il avait tort de se croire, en cette occasion, l'égal de ce vertueux Romain, qui ne s'était pas borné, comme Tibère, à *refuser* d'empoisonner son ennemi, mais qui l'avait *averti* de se tenir sur ses gardes; d'ailleurs, en supposant que Tibère eût fait en ce moment une aussi belle action que Fabricius, il n'en avait pas plus de droit de se *croire l'égal* de ce respectable Romain, si distingué d'ailleurs par son amour pour la patrie, par sa frugalité, par sa simplicité et l'austérité de ses mœurs, vertus inconnues à Tibère : Tacite aurait donc eu raison de faire sentir indirectement la vanité ridicule de ce prince, qui, pour une seule bonne action, se croyait comparable à un homme dont la vie n'était qu'une suite d'actions vertueuses. On peut ajouter que notre historien, dans tout ce qu'il rapporte de Tibère, ne le voit jamais que du mauvais côté, le seul en effet que ce méchant prince offrît toujours, n'étant jamais déterminé que par des motifs d'intérêt ou de vanité, au peu de bien même qu'il pouvait faire.

(68) *La vie de Lutorius est sans inconvénient : vita Lutorii in integro est.* Plusieurs traduisent simplement : *Lutorius vit encore;* il me semble que l'expression *in integro,* dit quelque chose de plus, et qu'elle est au moins susceptible du sens que j'y ai donné, surtout si l'on fait attention à la phrase suivante, et à la manière dont elle est liée à celle-ci : *qui neque servatus in periculum Reipublicæ, nec interfectus in exemplum ibit.*

(69) *L'ennemi même de la liberté publique était fatigué d'une patience et d'une servitude si basse : tam projectæ servientium patientiæ tædebat.* Racine a heureusement imité ce passage dans un beau vers de *Britannicus,* acte IV, scène IV.

Leur prompte servitude a fatigué Tibère.

(70) *Qui succomba lui-même sous celle de son maître.* Les mots *iisdem artibus* de l'original, étant généraux, peuvent s'entendre, ou de la finesse dont Tibère usa pour perdre Séjan, ou de l'astuce des scélérats plus adroits (comme *Macron*) qui parvinrent à le supplanter. J'avais adopté ce dernier sens dans les éditions précédentes; je préfère aujourd'hui le premier, parce qu'il me semble que, dans la disgrâce de Séjan, Tibère joua le principal rôle en adresse et en dissimulation. Cependant on peut aussi s'en tenir, si l'on veut, à l'autre sens, ou même traduire en cette sorte d'une manière générale : *qui fut lui-même victime d'une scélératesse plus raffinée.*

(71) *De chansons.* Il y a dans le latin *carminis. Carmen,* dans Tacite et ailleurs, signifie quelquefois des vers seulement, comme dans l'endroit où Tacite parle de Lucain et de son *Poëme de la Pharsale,*

quelquefois aussi *carmen* signifie des chansons, comme dans l'endroit où il est question de la mort de Pétrone; *levia carmina et faciles versus*. Il m'a semblé qu'en cet endroit *carmen* devait être traduit par *chanson*, d'autant que, chez les anciens, la plupart des vers étaient chantés, surtout les vers satiriques : au reste, je m'en rapporte là-dessus à des littérateurs plus habiles que moi.

(72) *Dont les discours étaient pour l'ordinaire étudiés et comme à la gêne : velut eluctantium verborum. Eluctari*, suivant Gesner, signifie *sortir avec peine et comme en luttant.* Je ne sais si l'expression *comme à la gêne*, rend suffisamment cette double idée; mais j'ai voulu éviter la périphrase, pour ne point trop affaiblir l'original.

(73) *Et dépend d'un seul : neque alia rerum*, *quam si unus imperitet.* Ce texte paraît corrompu, et par conséquent le sens n'est pas clair. Un traducteur moderne, qui a rendu Tacite en style bourgeois et ignoble, lit *re romanâ*, et traite ma traduction de cette phrase avec beaucoup de mépris; il aurait pu, ce me semble, m'épargner ou plutôt s'épargner à lui-même ce ton injurieux, surtout n'ayant pas raison aussi évidemment qu'il le pense.

(74) *Le sort des grands capitaines.* Le texte dit, *clari ducum exitus.* J'avais traduit, dans les éditions précédentes, *la mort des grands capitaines ;* le mot *exitus*, appliqué aux personnes, a presque toujours ce sens dans Tacite. Cependant, comme il se prend aussi pour *casus*, je le rends ici par celui de *sort*, heureux ou favorable, mais toujours intéressant dans un grand capitaine : le mot de *grand* répond ici à *clari.*

(75) *Si éloquent et si sage.* Il y a dans le latin, *eloquentiæ ac fidei præclarus imprimis*. Le mot *fidei* peut signifier ici, ou *la fidélité* et la *véracité* de l'historien, ou, ce qui n'est pas moins vraisemblable, eu égard à la circonstance dont il s'agit, la *fidélité* et l'attachement de Tite-Live pour la maison des Césars. Peut-être aussi Tacite a-t-il voulu renfermer à la fois ces deux sens dans le mot *fidei;* c'est pour cela que je l'ai traduit par les mots *si sage*, qui expriment à la fois la *sagesse* de Tite-Live, comme écrivain et comme citoyen, ou plutôt comme sujet.

(76) *La postérité fait justice; et si vous me condamnez, Brutus et Cassius feront souvenir de moi.* Cette traduction, dans sa briéveté, renferme, ce me semble, tout ce qu'exprimerait avec plus de mots une traduction littérale : *la postérité rend à chacun l'honneur qu'il mérite; et si vous me condamnez, non seulement on se souviendra de Brutus et de Cassius, on se souviendra encore de moi.*

(77) *On les cacha et on les lut: manserunt occultati et editi.* D'au-

tres traducteurs entendent par ces mots, que les livres de Cremutius *furent d'abord cachés, et publiés ensuite ;* mais il me semble que les deux mots *occultati* et *editi* se rapportant également à *manserunt*, signifient que ces livres *demeurèrent* tout à la fois *cachés et publics*, parce que chacun les lisait avec empressement, mais en secret.

(78) *Qu'on rendait au sénat encore plus d'honneurs qu'à moi. Quia cultui meo veneratio senatus adjungebatur.* Il me semble que, suivant la force des mots latins, *veneratio* dit plus que *cultus ;* mais il n'était peut-être pas facile de trouver en français des équivalens bien précis de ces deux mots. Je me suis donc contenté d'exprimer, d'une manière générale, la différence des honneurs que, selon Tibère, on rendait au sénat et à cet empereur. Dans les précédentes éditions, je n'avais pas fait sentir cette nuance, et j'avais traduit simplement, *que le sénat partageait les honneurs qui m'étaient rendus*. D'autres traducteurs ont pensé de même, et je ne prétends pas les en blâmer, la nuance dont il s'agit étant assez légère, supposé qu'elle soit réelle ; mais comme il est évident, par ce qui précède et par ce qui suit, que les mots *cultus meus*, et *veneratio senatus*, signifient ici le culte rendu à Tibère et au sénat, il faut, je crois, éviter, dans la version française, l'équivoque que présentent ces deux mots, et ne pas traduire, qu'*à mon culte se joignait celui du sénat :* car on ne saurait pas exactement s'il est ici question du culte rendu à Tibère et au sénat, ou du culte rendu par l'un et l'autre à Auguste. Si quelques traducteurs avaient fait cette faute amphibologique, elle serait bien légère, et c'est pour cela que je me permets de la remarquer.

(79) *Soumis aux lois de l'humanité :* la phrase latine, *hominum officia fungi*, me paraît signifier à la fois *soumis aux devoirs de l'humanité et à la condition humaine :* j'ai tâché d'exprimer ces deux choses dans la traduction.

(80) *Et qu'en eux le mépris de la gloire est celui des vertus*. Le texte dit en général : *car mépriser la gloire*, *c'est mépriser les vertus :* mais il me semble qu'en cet endroit l'intention de l'auteur est d'appliquer surtout cette maxime aux princes. Le mépris de la gloire dans les autres hommes, et surtout dans les simples particuliers, peut être souvent une bonne qualité plutôt qu'un défaut. D'ailleurs Tacite fait tenir ce discours à ceux qui blâmaient Tibère ; il faut donc, dans la traduction, lier cette phrase à la précédente.

J'ai traduit ici le mot *virtutes* par les *vertus*, et non *la vertu*, parce que *la vertu* proprement dite ne renferme que les vertus morales, la justice, la bienfaisance, etc., et qu'on acquiert souvent de la gloire par des vertus qui ne sont pas des vertus morales, comme la valeur, l'amour du travail, la fermeté dans le malheur, etc. Ces dernières vertus sont plutôt de bonnes qualités, que des vertus proprement dites : par cette raison on ferait peut-être bien de traduire ici *virtutes*

par *grandes qualités*, et dire que, dans les sciences, *le mépris de la gloire est celui des grandes qualités qui y conduisent;* mais j'avoue que je n'ai pas eu le courage de rendre, par cette longue phrase, la maxime si courte et si énergique de Tacite, *contemptâ famâ, contemni virtutes*.

(81) *Si le mariage de Livie déchirait comme en deux factions la maison des Césars : Si matrimonium Liviæ, velut in partes, domum Cæsarum distraxisset.* Cette phrase pourrait s'entendre encore du *démembrement violent* que causerait Julie dans la maison des Césars, en se mariant à un simple particulier; d'après ce sens, on pourrait traduire : *si la maison des Césars était violemment démembrée par le mariage de Julie*, et peut-être le mot *velut* autorise-t-il ce dernier sens. Cependant l'autre est aussi vraisemblable, quoiqu'il paraisse, par le texte même, qu'indépendamment de ce mariage, il y avait déjà une grande division entre Agrippine et Julie, et que par conséquent il existait déjà en quelque manière deux partis dans cette maison. Tibère veut dire, dans le sens adopté par nous, que ces deux partis éclateraient bien plus violemment l'un contre l'autre, *distraherent*, par le mariage de Julie. Peut-être pourrait-on traduire, en conservant à la fois les deux sens : *si la maison des Césars était démembrée et déchirée par le mariage de Julie.*

(82) *Ose enfin attaquer Séjan.* Quelques traducteurs entendent de Latiaris ce que d'autres attribuent à Sabinus. Je pense comme ces derniers; mais l'autre sens peut avoir aussi ses défenseurs, le texte, en cet endroit, étant assez équivoque; car *audentius* peut se rapporter aussi à Latiaris, qui s'étant borné d'abord à plaindre Sabinus, l'anime ensuite à se venger. J'avais même adopté ce sens dans les éditions précédentes; mais je crois que la marche de la phrase latine, et le nom de *Latiaris* qui ne s'y trouve pas, indique plus clairement Sabinus.

(83) *Qu'il se préparait à ne rien respecter, en faisant ouvrir à la fois, par les nouveaux magistrats, les temples et les prisons : quæsitum meditatumque, ne quid impedire credatur, quominus novi magistratus, quomodo delubra et altaria, sic carcerem recludant.* Gordon traduit ce passage par une périphrase qui revient à celle-ci : *que Tibère agissait ainsi par artifice, pour ne pas paraître priver les nouveaux magistrats de leur ancien priviége d'ouvrir les prisons aussi bien que les temples; qu'il faisait pour cette raison exécuter Sabinus, durant un jour de fête, sans emprisonnement.* Indépendamment de la longueur de cette périphrase, elle ne rend point le sens, puisque Tacite dit plus haut que Sabinus fut traîné en prison, *tracto in carcerem.* Le sens que j'ai suivi me paraît plus naturel, plus littéral, et plus lié avec le reste du récit; en effet, ce qui précède prouve que le premier jour de l'année était un jour respectable, durant lequel il n'était permis d'emprisonner ni de faire mourir personne. *Quem enim*

diem pœna vacuum, si inter sacra et vota, quo tempore verbis etiam profanis abstineri mos esset, vincla et laqueus inducantur?

(84) *Il trouva très-mauvais qu'on soulevât le masque dont il se couvrait.* Cette phrase paraîtra peut-être trop figurée et trop recherchée, eu égard à la simplicité de la phrase latine, *recludi quæ præmeret;* cependant, comme le mot *recludi*, relativement à ce qui précède, ne me paraît pas signifier ici *découvrir absolument*, mais *chercher à découvrir, à faire entrevoir*, j'ai cru rendre exactement cette idée par le mot *soulever*, qui ne signifie pas *lever entièrement*, mais *lever tant soit peu*. J'aurais pu substituer au mot de *masque* celui de *voile*, qui serait ici plus simple, quoique toujours figuré : mais ce mot de *voile*, qui suppose une espèce de *transparence*, ne serait peut-être pas suffisant pour rendre la phrase *quæ præmeret*, par laquelle Tacite exprime énergiquement le soin extrême que prenait Tibère de cacher et comme d'étouffer sa pensée.

(85) *Asinius Gallus*, etc. Ce qui est renfermé dans cet alinéa ne se trouve, dans le texte de Tacite, qu'à la fin de l'alinéa suivant; mais il m'a paru qu'étant la suite naturelle de ce qui précède, il me serait permis de le transposer un peu plus haut, surtout n'ayant pas entrepris de donner une traduction entière et suivie.

(86) *Le plus sage des hommes*, etc. Il y a apparence que Tacite veut parler ici de Socrate, à qui l'oracle, comme l'on sait, donna ce titre.

(87) *L'humanité cédait à la terreur, et la pitié à la barbarie.* On pourrait traduire plus littéralement, mais avec moins de concision et d'énergie : *la terreur faisait oublier les devoirs de la société, et l'excès de la barbarie étouffait la compassion : interciderat fortis humanæ commercium vi metus, quantumque sævitia glisceret, miseratio arcebatur.*

(88) *Vous jouirez un instant de l'empire : degustabis imperium.* Je n'ai osé traduire ainsi, *vous goûterez un jour de l'empire*, quoique cette traduction peu noble fût la véritable. J'ai sacrifié la force du sens à la délicatesse, peut-être excessive, de notre langue. *Vous essaierez de l'empire* serait aussi court et moins ignoble, mais moins propre et moins exact.

(89) Ce passage et le suivant montrent que la philosophie de Tacite sur l'art des devins n'était pas bien profonde. Il croyait que *l'astrologie* avait quelque fondement et quelques principes; qu'elle instruisait sur certaines choses ceux qui la cultivaient, et leur cachait le reste : tant il est difficile aux meilleurs esprits de secouer tout à la fois les préjugés de leur siècle! Tacite n'en savait guère plus en *astronomie*,

témoin l'explication bizarre et inintelligible qu'il donne, dans la vie d'*Agricola*, de la raison pour laquelle il n'y a point de nuit au solstice d'été dans les contrées fort septentrionales.

(90) *Car il avait moins à cœur l'avantage présent des peuples, que la vanité de perpétuer son nom; quippe illi non perinde curæ gratia præsentium, quam in posteros ambitio.* Quelques traducteurs entendent autrement ce passage; il signifie, selon eux, que *Tibère était moins sensible à l'opinion de son siècle, qu'à ce que la postérité dirait de lui :* cette manière de traduire peut avoir aussi ses partisans, surtout à cause des mots *gratia præsentium;* cependant j'ai préféré avec Gordon le premier sens, qui me paraît encore plus naturel et plus relatif à ce qui précède.

(91) *Qu'il n'en aurait que les vices.* Le texte porte : *omnia Sullæ vitia, et nullam ejusdem virtutem habituram;* à la lettre, *qu'il aurait tous les vices de Sylla, et pas une de ses vertus.* Le mot de *vertu*, auquel celui de *virtus* ne répond pas exactement, m'a paru trop honorable pour un monstre tel que Sylla; celui de *bonnes qualités*, ou simplement *qualités*, m'a paru traînant ou faible, et encore assez impropre. La phrase *qu'il n'en aurait que les vices*, semble renfermer le sens complet du latin, et l'exprimer d'une manière convenable à notre langue. Le mot de *talens* aurait peut-être mieux convenu que celui de *vertus* ou de *bonnes qualités;* car un scélérat peut avoir des talens sans avoir réellement des vertus ou même de bonnes qualités : mais *talent* ne rendrait pas assez bien le mot *virtutem*, et ne serait pas d'ailleurs assez opposé à *vice*.

(92) *Jouait la force en cachant ses souffrances;* le texte dit : *impatientia firmitudinem simulans*, c'est-à-dire, *montrant une patience qu'il voulait faire prendre pour de la force :* cette phrase est peut-être un peu longue; mais peut-être aussi celle que j'y ai substituée n'est-elle pas aussi énergique, quoique d'ailleurs elle présente le même sens.

(93) *A la jeunesse du tyran qui allait régner;* j'ai traduit ainsi : *imminentis juventam*, en rendant par une phrase le seul mot *imminentis;* aimerait-on mieux *à la jeunesse menaçante de son successeur?* Cette traduction, plus littérale peut-être, serait peut-être aussi moins naturelle.

(94) *Que si les écueils du trône avaient perdu Tibère.* Le texte porte, *vi dominationis convulsus et mutatus :* quoique ma traduction soit plus courte, il me semble que les mots *écueils* et *perdu*, rendent toutes les idées contenues dans ces trois mots, *vi*, *convulsus* et *mutatus*.

(95) *Cachant d'autant plus sa colère qu'il se croyait offensé.* Gor-

don traduit : *peut-être était-il offensé, et n'en mettait-il que plus de soin à cacher sa colère.* Cela paraît plus conforme au texte littéral, *incertum an offensus ;* cependant comme le mot *incertum* peut aussi absolument se rapporter à Tibère, j'ai cru devoir adopter l'autre sens, qui est à la vérité un peu plus affirmatif, mais qui se lie mieux avec ce qui précède et avec ce qui suit. 1°. Tacite a dit plus haut, que Tibère cherchait à cacher son état de défaillance. Il devait donc naturellement être offensé de ce que son médecin avait cherché à s'en assurer en lui tâtant le pouls, car il s'en aperçut, *neque fefellit ;* et Tacite nous dit ailleurs que Tibère trouvait très-mauvais qu'on soulevât le masque dont il se couvrait. 2°. Tibère reste à table plus long-temps qu'à l'ordinaire, comme par égard, dit Tacite, pour le médecin Cariclès, son ami, qui allait le quitter ; c'était donc pour cacher son ressentiment : autrement Tacite aurait dit que Tibère resta long-temps à table pour faire croire qu'il se portait bien. Voilà les raisons qui m'ont déterminé, et que je soumets au jugement du lecteur.

(96) *Elle prie qu'on appelle Narcisse ; cieri Narcissum postulat.* Gordon fait rapporter *postulat* à l'empereur même, mais sans aucune raison, ce me semble ; ce *postulat,* par la construction de la phrase, se rapporte naturellement à Calpurnia : d'ailleurs s'il s'agissait de l'empereur, Tacite aurait mis *jubet.*

(97) *Qu'elle pouvait jouir de tout ; frueretur imo iis :* je rapporte ces mots à Messaline, d'autres les rapportent à Silius ; les mots *adulteria* au pluriel, *objecturum* et *reposceret* m'ont déterminé pour le premier sens. Il me semble que, s'il n'eût été question que de Silius, Tacite aurait dit *adulterium,* et que le mot *adulteria* désigne les adultères passés et présens de l'impératrice ; adultères que Narcisse ne voulait pas, disait-il, *lui reprocher, nec nunc objecturum,* de crainte que l'empereur, son mari, ne lui redemandât tout ce qu'il lui avait donné, *ne reposceret.*

(98) *Branlait la tête, jacere caput.* D'autres traduisent *battre la mesure.* Il me semble que le mot *jacere* indique le premier sens, d'autant plus que les Bacchantes, que Messaline et Silius voulaient imiter dans cette partie de débauche, faisaient ce mouvement dans leurs orgies.

(99) *Quoique la disgrâce lui eût troublé la tête ; quamquam res adversa consilium adimerent.* Ce qui peut aussi s'entendre en général du caractère de Messaline, et signifier qu'elle *n'avait point de tête dans le malheur :* cependant il m'a paru plus naturel d'entendre ces mots de la situation présente de Messaline, et d'y restreindre le sens. On peut traduire aussi *la privât de conseil,* car ici le mot *consilium* est susceptible de ces deux acceptions.

(100) *Penchait vers la clémence ;* le texte, *pronum ad misericor-*

diam, peut s'entendre aussi en général du caractère de Claude, et signifier qu'il était naturellement compatissant : c'est le sens que j'avais suivi dans la première édition ; mais le sens que j'ai adopté dans celle-ci me paraît plus naturel.

(101) *Ayant avancé l'heure de son repas ; tempestivis epulis*. C'est le sens que le *Dictionnaire* de Novitius, fondé sur d'autres exemples, donne à ces mots, et que j'ai suivi par préférence au sens de Gordon, qui traduit *tempestivæ epulæ* par *un repas de primeurs*, *un repas des raretés de la saison*. Je ne répondrais pas au reste que *tempestivis epulis* ne signifiât ici (suivant le sens ordinaire et naturel du mot *tempestivus*) un repas que les domestiques de Claude lui firent faire *à temps* et à *propos* pour l'adoucir et le calmer.

(102) *Je suis, lui dit-il publiquement ; elata vox ejus in vulgum hisce verbis*. J'aurais pu aussi traduire : *on répandit avec éloge dans le public ce discours que Mithridate tint à l'empereur ;* cependant, comme la signification la plus naturelle d'*efferre vocem*, est *élever la voix*, j'ai préféré le premier sens.

(103) *Les morts précipitées, acerba funera*. Le mot *acerba* peut signifier ici, ou *morts prématurées*, comme d'autres l'ont traduit, ou *morts tragiques*, comme je l'avais traduit dans les éditions précédentes. Voyez le *Dictionnaire* de Gesner, au mot *acerbus*. Le mot *précipitées* renferme à peu près ces deux sens, également applicables à la mort de Britannicus.

(174) *Les maisons d'un prince empoisonné*. Tacite dit simplement, *domos villasque, id temporis, quasi prædas divisissent*. Ces mots, *id temporis*, et *quasi prædas*, me semblent ici indiquer la succession, ou plutôt la dépouille de l'infortuné Britannicus ; et ce même sens paraît appuyé par la phrase suivante, où Tacite dit que Néron cherchait à se faire pardonner son crime par ces largesses faites à des hommes accrédités.

(105) *Ou Néron en subir les remords*, *conscientia subeunda est*. Le mot *conscientia* pourrait aussi s'entendre des *soupçons* de Néron contre Agrippine, et, dans ce cas, il faudrait traduire *ou Néron m'en soupçonner;* et c'est ainsi que j'avais entendu cette phrase dans les éditions précédentes. Dans celle-ci j'ai préféré l'autre sens, parce qu'il me paraît plus indiqué par la signification ordinaire du mot *conscientia*. Peut-être pourrait-on traduire, toujours relativement au premier sens, *ou Néron en former l'horrible projet* (même sans l'exécuter) ; ce qui répondrait encore assez bien au mot *conscientia*.

(106) *Je pouvais conserver ma vie sous l'empire de Britannicus ;* quelques uns lisent *poteram* avec une interrogation, et traduisent :

aurais-je pu conserver ma vie, etc. Mais il me semble que Britannicus étant mort dans le temps où Agrippine tient ce discours, cette interrogation offrirait un sens illusoire ; d'ailleurs le mot *at, mais*, qui suit, présente, ce me semble, une opposition, entre la crainte qu'Agrippine devait avoir de la domination de Plautus, et la sûreté dont Britannicus l'aurait laissé jouir. Il est vrai que ceux qui admettent l'interrogation changent *at* en *ac ;* mais je ne sais si quelque édition ou quelque manuscrit les y autorise. Quoi qu'il en soit, voici comme j'entends cet endroit de Tacite : *en laissant régner Britannicus*, dit Agrippine, *il aurait pu me laisser vivre par reconnaissance de ne lui avoir pas préféré mon propre fils, tout adopté qu'il était par Claude ; mais si Plautus devient le maître, quel espoir me reste-t-il ?* etc.

(107) *Calvisius et Iturius sont éloignés de Rome*, *relegantur*. Ce mot, selon Gesner, qui en rapporte des exemples, dit moins qu'*exilé*. Il me semble que *relégué* dirait davantage.

(108) *Ou parce qu'elle était mieux ainsi, vel quia sic decebat*. D'autres traduisent, *ou pour avoir un air plus décent*. J'ai préféré le premier sens, d'abord parce qu'il a plus de finesse, et d'ailleurs parce que le second sens me paraît un peu forcé ; car une femme peut avoir l'air très-décent et très-modeste en se montrant à visage découvert.

(109) *Les murmures du Sénat, injurias Patrum*..... On pourrait aussi entendre le mot *injurias* de l'insulte faite au Sénat par les hauteurs d'Agrippine ; mais il me semble que les mots *injurias Patrum* se lient (avec les mots *iram populi*) au mot *adversùs* qui vient ensuite.

(110) *Que son mariage avec son oncle avait accoutumée à tous les crimes*. Tacite dit expressément dans un autre endroit, liv. 12, chap. 5, qu'un tel mariage avait été jusqu'alors sans exemple chez les Romains, qui le regardaient comme une espèce d'inceste.

(111) *Et apaiser l'humeur de ses parens*. Le texte *et placandum animum* est équivoque, et peut se rapporter ou à Néron ou à sa mère ; cependant il me paraît un peu plus vraisemblable de le rapporter à Agrippine, 1°. à cause du tour de la phrase, *ferendas parentum iracundias, et placandum animum*, dans laquelle la conjonction *et*, jointe aux deux gérondifs *ferendas* et *placandum*, paraît rapporter à la fois les mots *animum* et *iracundias* au mot *parentum*. 2°. Parce que Néron sachant que sa mère était irritée contre lui, paraît l'appeler à sa cour, afin de l'apaiser. Si l'on veut rapporter à Néron les mots *placandum animum*, on pourra laisser subsister la manière dont j'avais traduit, dans les éditions précédentes, *souffrir et oublier la mauvaise humeur de ses parens*. Je sais que la phrase *placandum animum* devrait s'entendre de Néron, si elle était seule, *placare animum* tout

court signifiant *calmer son esprit*, *son ressentiment*, *sa crainte*, etc. Mais ne peut-on pas dire aussi, comme je le crois, *placare animum alicujus*, auquel cas la phrase dont il s'agit se rapporterait plus naturellement à *parentum ?* D'ailleurs le mot *placare* ne semble-t-il pas s'employer plutôt et plus souvent, pour dire *apaiser un autre*, que s'apaiser soi-même ? (*Voyez* le Dictionnaire de Gesner, où la première de ces deux acceptions est beaucoup plus fréquente que la seconde.)

(112) *Par la partie qui était au-dessus de leur tête ; eminentibus tecti parietibus*. D'autres lisent *lecti*, ce qui signifierait *par le dais du lit.*

(113) *On ordonna donc aux rameurs ; jussum dehinc remigibus.* D'autres lisent *visum*, ce qui ne supposerait point d'ordre, et ce qui peut-être est plus vraisemblable. En ce cas il faudrait traduire, *les rameurs prennent donc le* parti de.....

(114) *Le navire coula plus doucement à fond ; dedére facultatem lenioris in mare jactûs*. D'autres traduisent, *il fut plus aisé de se sauver à la nage ;* ce sens peut aussi être adopté : la construction de la phrase latine, et ce qui précède, m'a déterminé au sens que j'adopte, sans le préférer absolument à l'autre.

(115) *Avait manqué par le haut comme une machine faite pour la terre ; veluti terrestre machinamentum*. Le sens de Tacite est, ce me semble, qu'il était naturel que le vaisseau manquât par le bas, qui est nécessairement la partie la plus exposée dans un bâtiment fait pour la mer.

(116) *S'enhardit jusqu'à regarder Burrhus*. Le texte dit *hactenus promptior, respicere Burrum.* Il me semble que c'est le sens du mot *hactenus*, qui d'ailleurs paraît signifier partout dans Tacite *jusqu'à tel point, et non au-delà*. On pourrait en citer plusieurs exemples. Le sens de la phrase *Seneca*, *hactenus promptior, respicere Burrum*, est donc, ce me semble, *Sénèque ne se montra le plus hardi des deux que jusqu'au point de regarder Burrhus*, etc.

(117) *Comme pour lui demander si l'on ordonnerait aux soldats le meurtre d'Agrippine*. L'édition que j'ai suivie porte, *ac si scitaretur*. D'autres lisent *ac sciscitari*, et traduisent *Sénèque demanda à Burrhus ;* mais cette question, ouvertement énoncée, me paraît choquante dans la bouche de Sénèque ; et d'ailleurs on dit également *scitari* et *sciscitari*. (*Voyez* le Dictionnaire de Gesner.) Ainsi je crois devoir préférer la leçon que j'ai suivie. D'un autre côté cependant la réponse de Burrhus semble supposer une question précise et articulée de la part de Sénèque ; mais on peut supposer que Burrhus lisait dans

les regards de Sénèque la question du philosophe, préparée sans doute par tout ce que Néron venait de leur dire sur ce qu'il avait à craindre de sa mère.

Ce qu'il importe, ce me semble, bien davantage de remarquer ici, c'est la réponse que fait Burrhus à cette horrible question. Il ne se récrie pas sur l'atrocité du crime, mais sur l'impossibilité qu'il y aurait d'y faire consentir les prétoriens, trop attachés à la mémoire de Germanicus pour oser rien entreprendre contre sa fille. Ce Burrhus et son ami Sénèque étaient pourtant les deux plus honnêtes gens de la cour de Néron. Qu'on juge par là de la scélératesse des autres courtisans.

(118) *Frappe mon ventre, s'écria-t-elle en le lui présentant; protendens uterum, ventrem feri, exclamavit.* Ce mot d'Agrippine est sublime. Des critiques trop délicats voudraient peut-être que j'eusse traduit, *frappe mon sein,* cette expression leur paraissant plus noble, mais l'autre est plus énergique et plus juste.

(119) La fin de ce récit, et la remarque que nous avons déjà faite un peu plus haut sur la réponse de Burrhus à la question réelle ou supposée de Sénèque, relativement au meurtre d'Agrippine, prouvent malheureusement, ce me semble, et malgré les éloges que Tacite donne ailleurs à Burrhus et à Sénèque, que ces deux hommes, et surtout le philosophe, n'étaient peut-être pas aussi irréprochables qu'on le croit communément; funeste exemple des écueils que la vertu et la philosophie trouvent à la cour. Je sais qu'un de nos plus illustres philosophes, et de nos meilleurs écrivains, a récemment publié une éloquente apologie du précepteur de Néron sur les reproches qu'on peut lui faire, non d'avoir été un lâche courtisan de ce monstre, comme le prétendent ses détracteurs, mais d'avoir eu pour son indigne élève quelques complaisances blâmables dans des circonstances où il aurait dû lui résister. Je n'ose pourtant condamner avec rigueur, ni le philosophe romain, ni son estimable apologiste; mais j'avoue qu'il me reste encore des doutes que je voudrais bien pouvoir dissiper.

(120) *Néron brûlait de conduire un char..... et montrait un désir non moins méprisable de chanter,* etc. Les mots *cura* et *studium*, qui sont dans le latin, semblent désigner non-seulement un désir, mais l'étude, et même l'habitude actuelle. Cependant ils sont aussi très-susceptibles du sens que j'ai suivi, et qui paraît déterminé par les mots suivans, *pervinceret* et *concedere*, qui expriment le consentement de Sénèque et de Burrhus à une des deux choses que Néron *désirait,* de peur qu'il ne s'obstinât à l'une et à l'autre si l'on s'opposait à toutes deux. Il y a des éditions qui, au lieu de *cura*, portent *copia;* Gesner, dans son Dictionnaire, adopte cette leçon au mot *copia,* et il explique ces mots, *vetus illi copia erat,* par *olim usu didicerat; il s'était autrefois fort exercé à conduire des chars.* Mais sans discuter si c'est là

le sens du mot *copia*, assez difficile à démêler, nous croyons devoir nous en tenir au mot *cura*, et y donner le sens que nous avons adopté. Ne pourrait-on pas traduire, pour conserver à la fois tous les sens dont le mot *cura* est ici susceptible; *depuis long-temps Néron brûlait de montrer son adresse à conduire un char ?*

(121) *Plusieurs, malgré la tristesse de leurs discours et de leurs visages, aimaient à se montrer au milieu des plaisirs de la cour; nec deerant, qui voce vultuque tristi inter oblectamenta regia spectari cuperent.* On pourrait donner à ce passage un sens tout différent, et même opposé. *Plusieurs d'entre eux désiraient qu'au milieu des plaisirs du prince, on remarquât la tristesse de leurs visages et de leurs discours.* J'ai consulté sur ce double sens plusieurs gens de lettres, et les avis ont été partagés; peut-être le premier sens est-il plus fin, et le second plus noble; tous deux sont dignes de Tacite, ce qui rend le choix plus difficile. Le mot *cuperent* m'a fait pencher pour le premier sens; mais je ne donne pas cette raison pour démonstrative; car peut-être les mots *voce tristi* indiquent-ils l'autre sens.

(122) *Je suis bien; ego me bene habeo.* J'ai cru devoir conserver dans la traduction la petite équivoque que les mots latins me semblent renfermer; Burrhus ne voulant pas dire en effet *qu'il se portait bien*, mais qu'il se trouvait heureux de mourir, et d'être délivré d'un monstre. Les mots *hactenus respondisse* me paraissent signifier ici que la réponse de Burrhus ne s'étendit point *au-delà* de ce peu de mots, suivant le vrai sens du mot *hactenus* dont il a déjà été question dans une note précédente. D'autres rapportent *hactenus* au discours de Burrhus, comme s'il y avait *hactenus ego me bene habeo*, c'est-à-dire, *je me porte bien maintenant que je ne te vois plus;* car Tacite vient de dire que Burrhus *détourna les yeux* pour ne point voir Néron. J'adopterais volontiers ce sens, qui est très-fin, et par là très-digne de Tacite, 1°. s'il me paraissait naturel de couper dans le texte la phrase supposée *hactenus ego me bene habeo* par le mot *respondisse* à *l'infinitif;* 2°. si la signification de *maintenant*, donnée au mot *hactenus*, ne me paraissait pas un peu forcée, *hactenus* ne signifiant proprement que *jusque-là.*

(123) *Ils furent ce que leurs mœurs annonçaient; acque illi pro cognitis moribus fuere.* Je crois que ce mot général *fuere*, surtout joint à la phrase qui suit, renferme à la fois deux idées, ce que Fenius Rufus et Tigellinus *furent* dans leur conduite, et ce qu'ils furent dans l'opinion du tyran et dans celle des citoyens. Je n'avais rendu, dans les éditions précédentes, que la seconde idée, en traduisant : *ils obtinrent ce que leurs mœurs méritaient.* Ici j'ai pris un tour qui exprime à la fois les deux choses. En général (et cette remarque s'applique à la manière dont j'ai rendu plusieurs autres endroits), je pense que Tacite étant un écrivain qui fait penser beaucoup, parce qu'il renferme beau-

coup de choses en peu de paroles, et quelquefois en un seul mot, la meilleure manière de le traduire est de renfermer aussi, et quelquefois de sous-entendre dans une même phrase le plus d'idées qu'il est possible, pourvu que ces idées puissent subsister ensemble, et qu'il n'en résulte dans le style rien de contraire, ni à la clarté, toujours indispensable quand on écrit, ni à la concision qu'on doit toujours chercher en traduisant Tacite.

(124) *Les gens de bien, réduits à un seul chef, n'eurent plus le même appui.* J'avais donné un autre sens à cette phrase dans les éditions précédentes. *Les conseils honnêtes n'eurent plus de crédit auprès de Néron, privé, pour ainsi dire, d'un de ses gouverneurs, et porté pour les scélérats ;* et je pense qu'on peut aussi adopter ce sens-là, parce que le mot *dux* se rapporte plus naturellement à Néron qu'à *bonis artibus*, et parce que le sens dont il s'agit peut être appuyé, ce me semble, par les mots qui précèdent ou qui suivent *subsidia minuebatur..... infregit Senecæ potentiam..... et Nero ad deteriores inclinabat.* On voit encore, et par le discours suivant de Néron, et par le récit du meurtre d'Agrippine, que l'empereur accordait à Burrhus et à Sénèque une confiance au moins apparente. Je laisse au lecteur à décider si j'ai bien ou mal fait en adoptant aujourd'hui un sens différent de celui que j'avais suivi d'abord. Au reste (et cette remarque me paraît mériter attention), le sens que j'adopte aujourd'hui renferme, ce me semble, implicitement celui auquel je m'étais arrêté dans l'édition précédente ; car Tacite dit expressément qu'après la mort de Burrhus, Sénèque étant resté seul, *les gens de bien n'eurent plus le même appui ;* ce qui suppose qu'ils avaient au moins conservé quelque crédit lorsque Burrhus et Sénèque vivaient tous deux : or, comment pouvait-il rester encore à la vertu quelque ressource, sinon dans les conseils honnêtes que ces deux hommes vertueux (autant qu'on pouvait l'être à une pareille cour) osaient quelquefois donner à Néron, qui les considérait et les craignait, soit par un reste de l'habitude que son éducation lui avait fait contracter, soit par l'estime involontaire que la vertu inspire aux méchans mêmes ?

(125) *Et Néron leur préférait les scélérats ; et Nero ad deteriores inclinabat.* Le mot *incliner* aurait, ce me semble, été trop faible pour rendre ici la véritable signification du mot *inclinabat ;* car il paraît assez, par tout ce qui précède, que les hommes pervers avaient déjà, et depuis long-temps, beaucoup d'accès et de crédit auprès de Néron.

(126) *Qu'il était temps qu'on cessât de lui attribuer tout ce qui se faisait de louable.* J'ai suivi dans cette traduction le premier sens que présentent les mots *quem ad finem, jusqu'à quel terme, jusqu'à quand ?* Cependant, comme *finis* veut dire aussi *but, motif*, et que même la phrase latine, *ad hunc finem*, signifie peut-être encore mieux *pour cette fin, pour ce motif*, que *jusqu'à ce terme, jusqu'ici*, je ne

serais point étonné que d'autres entendissent différemment cet endroit, et traduisissent : *par quel motif cherche-t-il à se faire attribuer tout ce qui est louable ?* insinuation adroite des courtisans, pour faire craindre à Néron que Sénèque, en cherchant des prôneurs et des partisans, n'aspirât secrètement à l'Empire. Dans les éditions précédentes, j'avais traduit : *comme s'il ne devait rien y avoir de louable que ce qui venait de lui,* et j'avais rapporté cette phrase à celle d'auparavant, où il est question des talens de Néron, comme cocher et comme chanteur ; talens que ses courtisans mettaient sans doute au nombre de ses belles actions, exprimées par le mot *clarus*. Ce sens pourrait encore se soutenir, grâce à la bassesse de ces courtisans, et ne manquerait pas même de finesse, si les mots *quem ad finem* pouvaient aussi bien s'y adapter qu'aux deux autres sens : mais je n'avais que faiblement et imparfaitement rendu ces mots latins par les mots *comme si ;* c'est pour cela que j'ai suivi, dans cette édition, un autre sens, qui d'ailleurs se lie très-bien avec ce qui suit.

N'ayant de leçons à prendre que de ses aïeux.

(127) Racine a imité tout cet endroit dans *Britannicus,* acte I, scène II, où Agrippine dit à Burrhus :

Néron n'est plus enfant, n'est-il pas temps qu'il règne?
Jusqu'à quand voulez-vous que l'empereur vous craigne?
Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux?
Pour se conduire enfin n'a-t-il pas ses aïeux?

(128) *Comme un soldat ou un voyageur fatigué demande du soulagement.* Le texte dit à la lettre, *quomodo in militia aut via fessus adminiculum orarem. Fatigué d'un voyage ou du service militaire, je demanderais du repos ; de même,* etc. J'ai cru devoir préférer l'autre manière de traduire, qui (en conservant le même sens) me paraît à la fois plus simple et plus noble.

(129) *Qui m'importune.* Le texte dit, *quorum fulgore perstringor ;* ce qui peut signifier, *dont l'éclat me blesse,* ou *dont l'éclat m'attire des reproches.* Le premier sens paraît plus conforme au texte ; le second l'est peut-être davantage à ce que Tacite a dit plus haut sur la jalousie que Sénèque inspirait aux courtisans. En ce cas, on pourrait traduire *ce superflu si offensant par son éclat,* ou peut-être mieux encore, *si importun par son éclat,* ce qui renfermerait les deux sens.

(130) *Me croiriez-vous inférieur à Claude ?* Je lis ici *Claudio postponis* avec plusieurs traducteurs. J'avais lu auparavant *præponis,* comme dans quelques éditions, et j'avais tâché de trouver un sens conforme à cette leçon ; mais *postponis* me paraît plus naturel, et je l'ai adopté.

(131) *C'est par où l'on finit toujours avec son maître. Qui finis omnium cum dominante sermonum.* Quoique j'eusse fait mention de ce sens dans les notes des éditions précédentes, j'en avais préféré un plus

simple, et qui me paraissait plus indiqué par ce qui suit ; mais je suis revenu à celui-ci, 1°. parce qu'il est plus beau ; 2°. parce que la phrase est en parenthèse dans le texte, ce qui indique une réflexion ; 3°. parce que le mot *dominante* paraît désigner un maître en général, et non pas Néron en particulier.

(132) *Le privait de sa gloire de poëte.* Le latin porte, *famam carminum ejus premebat ;* et *premere* peut signifier ici, ou *déprimer*, comme l'ont entendu d'autres traducteurs, ou *étouffer,* comme je l'entends, à cause de la phrase suivante : *Néron empêchait Lucain de montrer ses vers.* De plus, je n'ai rendu que vaguement la phrase *vanus adsimulatione,* qui est différemment entendue, et même différemment lue par les divers traducteurs et commentateurs. Je soupçonnerais qu'on pourrait lire *adsimilatione,* et j'entendrais que par *la comparaison* des vers de Lucain avec ceux de Néron, l'empereur ne paraissait plus qu'un poëte sans talent, et dont le *vain* mérite *disparaissait* en présence de son rival ; car il me semble que *vanus* pourrait ici avoir ce sens, c'est-à-dire, à peu près la signification d'*evanescens*. Au reste, ce n'est ici qu'une conjecture légère et hasardée, que je propose. Quelques uns lisent *æmulatione,* ce qui répondrait au sens que j'ai suivi dans ma traduction : *lui ayant défendu, par jalousie, de montrer ses vers*.

(133) *Comme la suite le fit croire ; ut plerique tradidere de consequentibus*. J'ai rapporté les mots *de consequentibus* à *tradidere,* et non, comme d'autres traducteurs, à *suspicionibus ;* il me semble que ce sens se lie mieux avec le *nam* qui suit. D'ailleurs *suspicionibus arreptis de consequentibus* peut-il signifier, comme ces traducteurs paraissent l'avoir cru, l'espoir de la récompense qui devait suivre la délation ? Si Tacite l'avait voulu dire, il n'aurait pas, ce me semble, employé le mot *suspicio*, mais celui de *spes,* ou quelque autre équivalent. On pourrait, au reste, sous un autre point de vue, rapporter *de consequentibus* à *suspicionibus,* et entendre que Milichus jugea, par les préparatifs que faisait son maître, de ce qui devait s'ensuivre de ces préparatifs. Ce sens est aussi à peu près renfermé dans la manière dont j'ai traduit : *cet ordre éclaira Milichus sur un complot qu'il ignorait.* Ainsi les deux sens qu'on peut adopter ici sont rendus à la fois dans ma traduction.

(134) *Elle ôta sa ceinture et l'attacha en forme de corde.* J'ai traduit *fascia* par *ceinture,* et *laqueus* par *corde,* suivant la signification naturelle de ces mots ; le premier veut dire à la lettre *bande,* et le texte ajoute, *quam pectori detraxerat,* ce qui semble désigner *une ceinture ;* le second désigne ce qui sert à serrer, à étrangler, etc. D'autres traducteurs rendent *fascia* par *lacet*, et *laqueus* par *nœud coulant,* traduction qui peut aussi être admise.

(135) *Demande à finir son testament.* Le texte *poscit testamenti*

tabulas pourrait signifier aussi, *demande des tablettes pour faire son testament ;* mais il paraît par ce qui suit, que Sénèque avait déjà fait un *codicille,* dans lequel il demandait que ses funérailles se fissent sans pompe, *ita codicillis præscripserat :* or, un *codicille* suppose un testament ; peut-être au reste *codicilli* signifie-t-il en cet endroit *un simple écrit,* signification dont le mot *codicilli* est quelquefois susceptible, comme lorsque Tacite dit plus bas, à l'occasion de Thrasea, *codicillos ad Neronem composuit.*

(136) *De là il fut porté dans une étuve dont la vapeur l'étouffa.* Je donne ici, avec Gordon, la signification d'étuve au mot *balneum,* parce qu'il me paraît désigner autre chose que le *bain chaud, stagnum aquæ calidæ,* où Sénèque était entré d'abord ; après quoi il fut porté dans une étuve, *balneo illatus,* et étouffé par *la vapeur,* dernier mot qui semble encore indiquer *l'étuve* plutôt que le *bain.* On lit d'ailleurs plus bas, dans le récit de la mort de Vestinus, *balneo infertur, calida aqua mersatur.* Cette phrase semble indiquer deux choses différentes, et désigner par *balneum* un lieu échauffé par la vapeur de l'eau, lieu qui, dans cette dernière phrase, paraît signifier la salle même du bain, et dans l'autre un lieu très-chaud, voisin de cette salle. Telles sont mes raisons, bonnes ou mauvaises, sur lesquelles le lecteur prononcera.

(137) *De présenter sa tête avec courage.* Le texte porte, *fortiter protendere cervicem,* qui peut signifier aussi *tendre fortement le cou,* sans doute afin que l'exécuteur portât un coup plus ferme et plus sûr ; mais le sens que j'ai adopté présente une image plus noble, et me paraît préférable.

(138) *Et toujours dans le deuil et les larmes. Vidua implexa luctu continuo. Luctus* signifie également la douleur de la perte qu'on a faite, et le deuil qu'on en porte. J'ai cru pouvoir ici réunir les deux sens, qui forment une image plus touchante, et que la force du mot *implexa* semble d'ailleurs autoriser.

(139) *Ne prenait d'alimens que pour se conserver à son père.* Le latin porte, *nullis alimentis nisi quæ mortem arcerent. Ne prenait d'alimens que ce qu'il en fallait pour ne point mourir.* Comme cette veuve désolée ne pouvait avoir d'autre motif, en ne quittant pas la vie, que celui d'être utile à son père malheureux, je me suis permis d'exprimer ce motif ; la phrase suivante, liée à celle qui précède par le mot *tum,* semble même indiquer que c'était là l'unique but de cette fille courageuse, qui, à la prière de son père, et pour lui obtenir la vie, alla chercher l'empereur à Naples.

(140) *L'adresse ou le mérite.* Il y a dans le texte, *industria* qui renferme ces deux idées ; car ce mot signifie ici en général le *savoir-*

faire qui mène à la réputation, soit par le mérite sans intrigue, soit par l'intrigue sans mérite, soit enfin par l'un et par l'autre.

(141) *Revenu..... au vice ou à ce qui ressemblait au vice.* Le texte porte à la lettre *revenu..... aux vices ou à l'imitation des vices.* Gordon entend ces paroles, comme si Tacite voulait dire que Pétrone *affecta de paraître vicieux et sensuel* pour plaire à Néron ; je ne crois pas que ce soit le sens : Tacite vient de dire un moment auparavant que Pétrone était, par caractère et non par *affectation*, sensuel et voluptueux, qu'il était ennemi de toute contrainte, et par conséquent très-éloigné, si l'on peut parler ainsi, de l'hypocrisie même du vice. Le seul mot *revolutus, revenu par son propre penchant*, prouve qu'il n'y avait aucune *affectation* dans la conduite de Pétrone. Le sens de Tacite est, ce me semble, que la vie de Pétrone était plutôt l'imitation et l'image du vice, que le vice même, ce qui est conforme d'ailleurs à la peinture que Tacite fait de Pétrone, *non ganeo et profligator..... sed erudito luxu.*

(142) *Insensible au bonheur du prince, peut-être même n'est-il pas rassasié de vos chagrins et de vos larmes? Prosperas res principis spernit; etiamne luctibus et doloribus non satiatur?* Pour justifier cette traduction, il faut supposer que la conjonction interrogative *ne*, dont le sens ordinaire exclut la négation, a dans cet endroit à peu près le sens de *nonne;* et plusieurs raisons y autorisent. 1°. Dans ce passage de Virgile, *Pallas ne exurere classem Argovum..... potuitne?* a évidemment le sens de *nonne*, et par conséquent peut être supposé l'avoir ici, pourvu que cette supposition s'accorde avec le sens et la construction naturelle de la phrase, accord qui en effet a lieu ici. Il en est de même de ce long passage de la harangue de Cicéron pour Milon, n°. 38, *potuit ne*, etc., dont le sens est évidemment *nonne potuit*, comme il est aisé de le voir par ce qui précède et par ce qui suit. 2°. La conjonction *an*, qui répond à la conjonction *ne*, et qui a le même sens, se prend souvent dans Tacite pour *nonne*, comme dans le passage du discours de *Cremutius Cordus* à Tibère : *an illi septuagesimum ante annum perempti..... partem memoriæ apud scriptores retinent?* et dans celui-ci, du discours de Mucien à Vespasien : *an excidit trucidatus Corbulo*, etc.? 3°. En donnant à *ne* la signification ordinaire, différente de *nonne*, et aux mots *non satiatur*, le sens naturel qu'ils présentent, *il n'est point rassasié*, la phrase aurait peu de sens, et se lierait très-mal avec celle qui précède, *prosperas res principis spernit.* En effet, supprimons d'abord la conjonction *ne*, et mettons : *prosperas res principis spernit; etiam luctibus et doloribus non satiatur*, tout se lie et s'accorde très-bien : *il est insensible à vos succès; il n'est pas même rassasié de vos malheurs.* Et si, au lieu de *non satiatur*, il y avait *delectatur*, dont le sens serait à peu près le même, les deux phrases s'accorderaient très-bien encore : *il est insensible à vos succès; il se réjouit même de vos malheurs.* Mettons à présent la conjonction

ne interrogative, en ne lui donnant pas le sens de *nonne*, et substituons, pour plus de facilité, à *non satiatur*, le mot *delectatur*, qui offre à peu près le même sens, on devrait traduire : *il est insensible à vos succès ; se réjouit-il aussi de vos malheurs ?* deux phrases qui ne s'adaptent nullement entre elles. C'est pour cette raison que, dans les éditions précédentes, ne croyant par alors pouvoir donner à la conjonction *ne* la signification de *nonne*, j'avais supposé qu'*etiamne.... non satiatur*, était ici pour *nonne etiam satiatur*, et que j'avais traduit en conséquence : *qui sait même s'il ne se rassasie pas en secret de vos chagrins et de vos larmes ?* Mais les raisons que je viens de dire m'ayant persuadé depuis que *ne* pouvait avoir ici la signification de *nonne*, je n'ai pas hésité à adopter le sens que je suis ici, et qui est celui de la plupart des autres traducteurs.

(143) *Il méprise le culte public.* Il y a dans le latin *spernit religiones*, et *religiones* signifie ici les honneurs qu'on rend aux dieux et aux princes traités comme des dieux. Tacite, en parlant d'Auguste, a dit qu'on lui décerna, après sa mort, un temple et des honneurs divins ; *cælestes religiones*.

(144) *Les annales du peuple romain ne sont tant lues dans les Provinces et dans les armées, que pour apprendre ce que Thrasea n'a point fait.* Cela peut avoir deux sens. *Les partisans de Thrasea, dans les provinces et dans les armées, lisent avec soin les journaux du peuple romain, afin de connaître les prétendues injustices auxquelles Thrasea n'a point de part ;* ou bien, *les journaux du peuple romain sont lus partout, afin que personne n'ignore que Thrasea ne fait rien pour la patrie.* Chacun de ces deux sens est assez beau pour pouvoir être attribué à Tacite. La phrase *ut noscatur* paraît indiquer le premier sens, surtout en la liant à la phrase suivante, où il est question des esprits remuans, qui regardaient Thrasea comme leur chef et leur modèle : mais le second sens paraît aussi pouvoir être adopté, parce qu'il est plus propre encore à charger Thrasea ; car le dessein de l'accusateur est évidemment de le faire paraître le plus coupable qu'il est possible. Dans les éditions précédentes, j'avais traduit en général *l'histoire du peuple romain, si répandue dans les provinces et dans les armées, est l'histoire de ce que Thrasea n'a point fait ;* phrase qui indique le second sens de préférence au premier : la traduction que j'y substitue aujourd'hui, sans vouloir absolument la préférer, indique davantage le premier sens. J'en laisse le choix au lecteur.

(145) *En vain Cassius est banni, si vous laissez les imitateurs de Brutus vivre et se multiplier.* Ce Cassius, dont il est parlé ici, descendait du fameux Cassius qui avait conjuré contre César. (*Voyez* le XVIe. livre des *Annales*, chap. 7.) Il fut exilé par un décret du Sénat, comme on le peut voir au chap. 9 du même livre. Tacite joue ici en

quelque manière sur les noms, et, s'il m'est permis de le dire, cette allusion me paraît un peu froide dans un discours si véhément.

(146) *Que le peuple verrait....* Il y a dans le latin *aspiceret populus*, c'est-à-dire, à la lettre, *qu'il fallait que le peuple vît.* Ces deux phrases françaises, dans l'endroit de Tacite dont il s'agit ici, présentent à peu près une même idée; et j'ai préféré la première de ces deux phrases, parce qu'elle m'a paru plus concise et d'un tour plus vif.

(147) *Par un vain désir de gloire.* J'ai traduit ici littéralement les mots *cupidine laudis;* dans les éditions précédentes j'avais mis, *par un mouvement de vanité;* traduction moins littérale, mais qui peut aussi avoir des partisans.

(148) *Aux tristes circonstances où il entrait dans le gouvernement.* Je lis *quod iter;* d'autres lisent *quod*, ce qui donnerait un sens différent : il faudrait traduire alors, *et qu'il songeât à la conduite que l'État exigeait de lui dans ces temps malheureux.* Ce second sens ne demanderait-il pas *quodnam?* c'est un simple doute que je propose.

(149) *Il se chargea de décider s'il lui convenait de s'y rendre.* Pour plus d'exactitude et de clarté dans la narration, Tacite aurait dû ajouter, ce me semble, que Thrasea prit le parti de rester chez lui; car il ne le dit pas expressément, quoique, par le reste de la narration, il paraisse que Thrasea prit ce parti. Les sénateurs, dit Tacite, *se représentaient* (pendant le discours de l'accusateur) *le visage vénérable de Thrasea. Thraseæ venerabilis species obversabatur.* Thrasea était donc absent. D'ailleurs, si on lit avec attention le discours de l'accusateur, on verra clairement que Thrasea n'était pas présent à ce discours. Enfin Tacite dit plus bas, pag. 345, qu'on envoya un questeur à Thrasea, *retiré dans ses jardins*, pour lui porter l'arrêt de sa mort. Tacite, accoutumé à des sous-entendus fréquens et profond dans ses pensées, s'en permet quelquefois dans sa narration même; mais ce qui est un mérite dans les réflexions, est un défaut dans les récits, dont la première loi est de ne rien omettre d'essentiel.

(150) *Embrassant les autels.* Il y a dans le texte *altaria et aram complexa. Ara*, selon l'auteur des synonymes latins, était l'autel où l'on faisait les prières et les libations; *altare* (*quasi alta ara*), un autel plus élevé où l'on faisait brûler les victimes. Je n'ai pas cru nécessaire d'indiquer cette différence dans la traduction, et j'ai rendu simplement les deux mots *altaria* et *aram* par *les autels*.

(151) *Comme s'il m'eût fallu racheter mon sang et ma vie.* Gordon traduit, *comme j'aurais donné mon sang et ma vie s'ils me l'eussent demandé.* Mais, suivant la judicieuse observation d'un critique, si c'était là le sens, la phrase latine serait *quomodo sanguinem et vitam*,

si poposcissent, et non pas, *quomodo si sanguinem et vitam poposcissent*, phrase qui équivaut évidemment à celle-ci, *quomodo dedissem, si sanguinem et vitam poposcissent.* D'ailleurs le sens que j'ai suivi est très-clair et très-beau. On accusait Servilia d'avoir vendu ses pierreries pour en employer l'argent à des opérations magiques; elle répond qu'elle les a données aux dieux pour conserver la vie à son père, comme elles les eût données pour racheter sa propre vie, si ces mêmes dieux l'eussent demandée.

(152) *Savent quel nom ils invoquent.* Il y a dans le texte, *quo nomine sint*, ce qui peut signifier, ou *quel nom ils portent*, ou au nom de qui *ils font leurs prédictions*, car il est ici question des devins. Je me suis déterminé au dernier sens, 1°. parce que je le crois plus conforme à la phrase latine; 2°. parce que les deux membres de la phrase me paraissent plus distingués l'un de l'autre, si on adopte ce sens-là; car les deux membres, *quel nom ils portent, quelle profession ils exercent*, semblent dire à peu près la même chose; 3°. parce qu'il est plus naturel de supposer que Servilia ignorait le nom *invoqué* par les *devins*, que le nom qu'ils *portaient*.

(153) *Tant la justice des dieux discerne la vertu d'avec le crime.* Cette pensée est ironique et épicurienne. Tacite, comme on le voit plus bas, ne croyait pas à la Providence, ou plutôt il ne croyait qu'à la justice divine qui punit les crimes, et non à celle qui récompense les vertus. Des gens de lettres très-estimables sont là-dessus d'un autre avis, et ont tâché de justifier la croyance de Tacite sur ce sujet important; mais, quelque déférence que j'aie pour leurs lumières, j'avoue que leurs raisons ne m'ont point convaincu. Dans le fond, il est assez indifférent à notre religion que Tacite, qui ne la connaissait pas, crût ou ne crût point à la Providence. On sait avait quelle indécence il a parlé du peuple juif (c'est-à-dire du peuple chéri de Dieu) dans le cinquième livre de son histoire. J'ajoute que Tacite, dans l'endroit où il parle de l'astrologie, à l'occasion de la prédiction faite à Galba par Tibère, paraît regarder le dogme de la Providence comme une opinion rejetée par *plusieurs sages de l'antiquité*, et qu'il expose sans la combattre. En effet, combien d'hommes célèbres, dans le sein du paganisme, ont eu le malheur de croire que la Divinité ne prenait aucune part au gouvernement de ce monde? Combien d'autres ont eu le malheur plus grand de nier et de combattre cette vérité au sein du christianisme même? Enfin, n'était-il pas assez naturel qu'un homme aussi éclairé que Tacite, et privé des lumières de la foi, voyant, dans ce triste univers, beaucoup plus de mal que de bien, regardât le mal comme l'ouvrage des dieux, et le bien comme l'effet du hasard. Les seuls dogmes de notre religion expliquent le malheur de l'homme en ce monde, et le concilient avec la Providence.

(154) *De ne point ajouter à sa mort le spectacle de leur péril.* Le

latin dit, *neu pericula sua miscere cum sorte damnati*, c'est-à-dire littéralement, *de ne point s'exposer à partager son sort;* mais il me semble que le mot *miscere* enferme l'idée que j'ai tâché d'exprimer, et qu'elle indique la douleur qu'aurait eue Thrasea de voir ses amis partager son sort.

(155) *Des sept cent vingt premières années de Rome.* Plusieurs éditeurs lisent *octingentos et viginti, huit cent vingt*, et en apportent de très-fortes raisons; mais, d'un autre côté, il me paraît que dans le temps qui s'écoula entre Romulus et Galba (et qui est en effet de 820 ans, à très-peu près), Tacite distingue ici l'espace de 720 ans (ou environ) qui *précéda la bataille d'Actium*, et où l'on *écrivait avec liberté*, d'avec le temps qui s'écoula depuis cette bataille jusqu'à Galba, et pendant lequel la vérité fut *altérée par les historiens*.

(156) *D'illustres malheureux supportant et quittant la vie avec un égal courage.* Il me semble que le mot *supremæ necessitates* signifie ici les malheurs de la vie, et que le mot *ipsa necessitas* signifie *la mort.* Tacite, dans un autre endroit, l'appelle *necessitas ultima;* et ailleurs, il se sert des mots *uti necessitate*, pour dire *subir la mort.*

(157) *Je méritais que la république recommençât à moi.* J'ai traduit presque littéralement le latin *dignus eram à quo republica inciperet;* ce tour me paraît plus énergique et plus noble que si j'avais simplement traduit, *je méritais de faire renaître la république : à quo*, dans cette phrase, peut, à la vérité, signifier à peu près également *par moi* et *à moi;* mais *à moi* renferme, ce me semble, un sens plus républicain, plus digne d'un empereur vraiment romain et patriote.

(158) *Et plus heureux sujet que souverain.* Cette traduction est de feu M. Rousseau; je l'ai adoptée, comme étant d'un tour plus vif et plus serré que la traduction littérale dont je m'étais contenté dans les précédentes éditions : *et plus heureux sous le règne d'autrui que pendant le sien; et alieno imperio felicior quam suo.*

(159) *Supportant sans peine.* C'est ainsi que je traduis les mots *sine reprehensione patiens*, entendant par l'expression *sine reprehensione*, que *Galba ne reprochait pas à ses amis leurs vertus;* ce qui me paraît plus naturel que de rapporter, avec d'autres traducteurs, ces mots à Galba, et d'entendre *qu'il ne méritait point de reproche en supportant ses amis et ses affranchis, lorsqu'ils étaient vertueux.*

J'ai fait plusieurs retranchemens dans ce discours d'Othon, ainsi que dans un autre qui précède; ce n'est pas qu'ils ne soient très-beaux tous deux d'un bout à l'autre, mais ne traduisant que des fragmens de Tacite, j'ai cru pouvoir me permettre de laisser même des lacunes dans les fragmens que je traduis, et de n'en conserver que les traits qui me paraissent les plus remarquables : c'est pour cette raison que

j'ai cru pouvoir prendre la même liberté dans plusieurs autres discours et dans divers morceaux de cet incomparable écrivain.

(160) *J'emporte, en mourant, l'espérance que vous m'auriez sacrifié vos jours.* C'est le sens que j'ai cru devoir donner à ce passage : *eat hic mecum animus, tanquam perituri pro me fueritis.* J'entends ici par *animus* l'âme d'Othon, et ce sens me paraît désigné par les mots *hic* et *mecum*, surtout par le dernier. Cependant d'autres traducteurs entendent par *animus* le zèle des soldats d'Othon, et traduisent : *que ce zèle qui vous porte à mourir pour moi, me suive dans le tombeau.* Sans prétendre les condamner, il me semble que ce dernier sens est moins clair et moins précis que celui auquel j'ai cru devoir donner la préférence.

(161) *Croyez-vous, lui dit-il*, etc. J'ai mis ici en style direct ce qui est en style indirect dans le texte : cette licence, très-légère en elle-même, m'a paru nécessaire pour rendre le discours non-seulement plus vif, mais aussi plus clair ; l'équivoque grammaticale des *il* et des *son, sa, ses,* eût produit dans ce discours un effet désagréable.

(162) *Évitez également ou d'oublier Othon, ou de trop vous en souvenir.* Racine, dans son *Andromaque*, a rendu d'une manière très-heureuse le sens de cette pensée de Tacite ; Andromaque dit de son fils Astyanax :

> Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste.

(163) *On lui éleva un tombeau simple et durable.* J'ai hésité longtemps si je ne traduirais pas en cette sorte : *on lui éleva un tombeau dont la simplicité assurait la durée.* Traduction qui, depuis l'impression de cette note, a été adoptée par d'autres ; mais j'ai préféré l'autre façon de traduire, comme plus conforme au style et à la manière de Tacite, *modicum et mansurum.* On pourrait traduire encore, mais, ce me semble, moins bien que de l'une ou l'autre des deux manières précédentes : on lui éleva un tombeau *durable par sa simplicité*, ou autrement, *durable parce qu'il était simple.*

(164) *Le temps n'est plus où vous n'étiez que suspect d'aspirer au trône ; sauvez-vous donc en y montant : jam abiit et transvectum est tempus, quo posses videri concupisse ; confugiendum est ad imperium.* On pourrait encore traduire ainsi le premier membre de cette phrase : *le temps n'est plus où vous ne paraissiez que désirer le trône*, ce qui fait un sens un peu différent. Dans le premier sens, Mucien dit : autrefois vous n'étiez *que suspect de vouloir régner*, aujourd'hui vous avez *levé le masque*, etc. Dans le second sens, il dit : autrefois vous paraissiez seulement *désirer* l'empire, aujourd'hui vous songez ouvertement à *l'envahir*, etc., le second membre de la phrase, *le trône est donc votre seul asile*, s'applique à peu près également bien à ces

deux sens, mais, ce me semble, un peu mieux au premier; c'est par cette raison que je l'ai préféré, mais je ne serais pas surpris qu'on pensât autrement que moi.

(165) *Corbulon n'a-t-il pas été égorgé?* Le latin porte : *an excidit trucidatus Corbulo?* Il semble que, pour répondre à notre traduction, la phrase devrait être *nonne excidit;* cependant le sens que nous avons adopté paraît décidé par ce qui suit. *Corbulon n'a-t-il pas perdu la vie? Vous me direz qu'il était plus redoutable que nous par sa naissance; mais Néron était aussi fort au-dessus de Vitellius; et celui qui se fait craindre est toujours assez grand pour celui qui craint.* Sans cette dernière phrase (qui se lie très-bien à ce qui précède), la difficulté de donner au mot *an* le sens de *nonne*, m'aurait fait adopter un autre sens que voici : *Corbulon, direz-vous, quoique supérieur à nous par sa naissance, a perdu la vie? mais Néron était aussi, par sa naissance, fort au-dessus de Vitellius.* Je ne serais pas même étonné qu'on traduisît de la sorte, et qu'on supposât entre cette phrase et la suivante la liaison que voici : *Vous n'êtes pas plus en sûreté que Corbulon; car celui qui se fait craindre est toujours assez grand pour celui qui craint.*

Au reste, Tacite a employé ailleurs *an* pour *nonne,* par exemple, dans le discours de Cremutius Cordus; nous l'avons déjà observé dans une note précédente. En donnant au mot *an* le sens de *nonne* dans la phrase dont il s'agit ici, il faudrait entendre cet *an* avec une ellipse à peu près équivalente à celle-ci : *Vous rappellerai-je* ou *vous souvient-il* que Corbulon a perdu la vie? J'observerai de plus, qu'en admettant cette ellipse, on peut alors en admettre une pareille pour la phrase interrogative dont il a été question dans la note déjà citée, *etiamne luctibus tuis non satiatur?* La phrase aura pour lors le sens que voici, et que nous lui avons donné : *Ajouterai-je même* qu'il n'est pas rassasié de vos chagrins? C'est aux gens de lettres les plus versés dans la langue latine à juger de la solidité de ces différentes observations.

(166) *Sa mort finit la guerre sans donner la paix.* Le texte porte à la lettre : *sa mort fit plutôt cesser la guerre que commencer la paix. Interfecto Vitellio, bellum magis desierat, quam pax cœperat.* Ma traduction est plus concise, et dit la même chose. Forcé souvent d'être plus long que l'original, je tâche d'être plus serré quand le sens et notre langue me le permettent : fais-je bien ou mal de ne pas traduire littéralement quand je le puis? c'est ce que je n'ose décider. J'ai dit, il est vrai, dans les réflexions qui sont à la tête de cette traduction, que la version littérale doit, pour l'ordinaire, être préférée, quand on le peut, sans s'écarter du génie de la langue française; mais Tacite presse et condense, pour ainsi dire, tellement ses paroles, qu'il me semble que son traducteur doit, pour se rapprocher de lui, aspirer au même but, et, aux dépens même de la lettre, se rendre le plus concis qu'il est possible, pourvu que la force du sens n'y

perde pas. Cette observation peut s'appliquer à tous les endroits où je me suis écarté, sans nécessité absolue, de la traduction littérale.

(167) *Il puisa surtout l'esprit de liberté dans les mœurs de son beau-père.* Cette phrase, qui traduit assez exactement la phrase latine *è moribus soceri nihil æque ac libertatem hausit,* ne paraîtra peut-être pas assez conforme au génie, ou, si l'on veut, à la timidité de la langue française, par l'expression peu usitée, *puiser dans les mœurs*. Aimerait-on mieux cette traduction, moins hasardée, mais plus faible : *Les mœurs de son beau-père lui inspirèrent surtout l'esprit de liberté;* ou celle-ci : *il prit surtout de son beau-père l'esprit de liberté;* ou, si l'on veut, *l'exemple de son beau-père lui apprit surtout à être libre ?*

(168) *Les exemples subsistent plus long-temps que les mœurs*. C'est la traduction littérale du latin, *diutius durant exempla quam mores;* mais le sens ne m'en paraît pas facile à saisir. Tacite veut dire, je crois, que les exemples de sévérité faits sur les méchans, durant le règne d'un prince vertueux et juste, continuent d'avoir leur effet, même sous un successeur vicieux. C'est pour cette raison, et pour éclaircir la pensée de l'auteur, que j'avais traduit dans les éditions précédentes, par une espèce de paraphrase : *Les exemples de sévérité ont plus d'effet que les mœurs du prince;* mais, tout considéré, j'ai cru devoir rendre littéralement le texte de Tacite, auquel on attachera tel sens qu'on voudra. Peut-être même n'est-ce pas sans dessein que Tacite s'est exprimé ici d'une manière susceptible de différens sens; peut-être voulait-il les renfermer tous dans cette même phrase; et tous en effet peuvent être relatifs, soit à ce qui précède, soit à ce qui suit. 1°. *L'exemple qu'on fait des méchans, sous un bon ou sous un méchant prince, conserve son effet, même après lui.* 2°. *L'exemple donné par un bon prince subsiste inutilement dans la mémoire des hommes, quand son successeur ne lui ressemble pas*. 3°. *L'exemple que donne, par ses mœurs, un méchant prince, lui survit, et peut enhardir ses successeurs à l'imiter.* Si notre conjecture, sur le dessein de Tacite, n'est pas sans fondement, elle justifie ce qu'il peut y avoir de vague et d'indécis dans notre traduction.

(169) *Le meilleur jour, après la tyrannie, c'est le premier.* Le texte porte à la lettre : *après un méchant prince, le meilleur jour est le premier;* et cette traduction littérale, qui se trouve dans les éditions précédentes, est aussi très-bonne; mais l'autre m'a paru avoir quelque chose d'un peu plus vif; c'est pour cela que je l'ai préférée.

(170) *Lorsqu'ils peuvent le moins se tromper.* Il y a dans le texte : *lorsqu'ils ne peuvent se tromper; dum errare non possunt.* Cela ne m'a pas paru tout-à-fait juste, et j'ai cru pouvoir prendre la liberté de rectifier légèrement cette pensée.

(171) *De gémir dans un champ ou dans une maison sous le poids*

du travail : ingemere agris, illaborare domibus. C'est là, je crois, le vrai sens de ce passage ; et l'on pourrait en citer des garans, par exemple, *le Dictionnaire de Novitius*, qui traduit *illaborare domibus* par *travailler dans des maisons ;* en effet, *illaborare domibus* paraît la même chose que *laborare in domibus*. Il y a pourtant des traducteurs qui entendent *illaborare domibus*, du travail et de la peine de construire des maisons. J'ai adopté le premier sens, non-seulement par les raisons que j'en ai déjà dites, mais encore parce qu'il me semble qu'*illaborare domibus* est ici analogue à *ingemere agris*, et qu'*ingemere agris* marque évidemment le travail pénible des champs. Cependant le second sens est aussi fondé en raison, et peut se développer ainsi : Tacite vient de dire que les peuples dont il s'agit ne vivent que de chasse, et n'habitent que des cabanes faites de branches d'arbres ; et il ajoute que ces peuples préfèrent cette manière de vivre et de se loger, à la peine de moissonner et à celle de bâtir.

(172) *De tourmenter par la crainte et par l'espérance sa fortune et celle d'autrui.* Cette expression, *tourmenter sa fortune*, paraîtra sans doute un peu hardie ; mais je n'ai pu rendre autrement l'énergie du latin, *suas alienasque fortunas spe metuque versare*.

(173) *On immola et les auteurs et leurs immortels ouvrages*. Le texte porte à la lettre : *on sévit* non-seulement *contre eux*, mais aussi *contre leurs ouvrages*. Cette phrase aurait paru trop extraordinaire dans nos mœurs ; la condamnation d'un ouvrage au feu ne nous paraît pas, comme aux anciens Romains, une flétrissure atroce et un excès de barbarie. On peut voir ce que Sénèque, père du philosophe, dit à ce sujet dans les Déclamations qui nous restent de lui. Tacite semble, en quelque manière, plus indigné de ce qu'on avait brûlé les livres de Rusticus et de Sénécius, que de la mort même à laquelle avaient été condamnés ces deux écrivains illustres : c'est que les Romains étaient élevés dans le mépris de la mort et l'amour de la gloire ; et dans un temps où l'on ne savait pas encore multiplier facilement par l'impression les exemplaires d'un ouvrage, la condamnation de cet ouvrage au feu était regardée comme un acte tyrannique, qui privait à la fois l'auteur de la gloire qu'il aurait pu acquérir de son vivant, et de l'estime de la postérité.

(174) *Ici seulement ils ont un général et une armée ; ailleurs, des peuples écrasés d'impôts*, etc. *Hic dux, hic exercitus ibi tributa,* etc. J'ai rapporté les premiers mots, avec d'autres traducteurs, au général et à l'armée des Romains ; ce sens me paraît lié avec ce qui précède ; cependant je ne serais point étonné que d'autres rapportassent ces mêmes mots au général et à l'armée des Bretons, et traduisissent de cette sorte : *Ici vous avez un général et une armée ; là* (en montrant les Romains) *vous attendent les tributs et le sort destiné aux esclaves*.

(175) *Et qu'on exigeait moins sévèrement le reste ; et cætera ut-*

cumque facilius dissimulari; Gordon traduit : *qu'en tout autre genre il pouvait souffrir des dégoûts* (c'est-à-dire des rivaux ou même des supérieurs). Ce sens peut aussi être admis ; mais ce qui m'a déterminé au premier , qui n'en diffère pas beaucoup , c'est qu'il m'a paru plus beau et plus noble.

(176) *Se nourrissant de son fiel en silence. Secreto suo satiatus. Secretum* au substantif signifie également en latin un *secret* et un *lieu de retraite.* Je l'entends ici de la première manière ; d'autres traducteurs l'entendent de la seconde. Dans ce dernier cas , on pourrait traduire , *se nourrissant de son fiel dans la solitude ,* traduction qui diffère peu de la nôtre.

(177) *Tout ce qui se donne au lieu du triomphe.* Tacite veut dire , ce me semble , que Domitien , qui , d'une part , voulait refuser le triomphe à Agricola , et qui de l'autre ne voulait pas paraître trop injuste , lui accorda des honneurs qui étaient censés équivalens au triomphe , mais qui n'étaient pas aussi brillans , ni par conséquent aussi flatteurs.

(178) *La multitude, qui n'estime que par vanité les grands hommes.* Selon la plupart des traducteurs , *per ambitionem æstimare ,* signifie *juger des hommes par l'extérieur ;* mais *ambitio ,* dans Tacite , veut dire souvent la vanité ; et d'ailleurs le sens que j'ai suivi est plus fin et plus noble : les sots n'affectent , pour l'ordinaire , de louer le mérite que par vanité , et pour faire croire qu'ils en sentent le prix. Il me semble de plus (mais c'est ici une légère conjecture) que l'autre sens demanderait *ex ambitione* au lieu de *per ambitionem.* Je sais qu'*æstimare* ne signifie , en bon latin , que *juger* , *apprécier* quelqu'un ou quelque chose ; mais souvent , dans Tacite , ce mot indique le jugement qui produit l'estime , comme dans le discours d'Othon : *hinc Othonem posteritas æstimet;* et dans la préface de la vie d'Agricola , *virtutes optimè æstimantur.*

(179) *Soit inquiétude , soit curiosité cruelle.* J'ai traduit ainsi les deux mots *cura* et *inquisitio ;* le premier se rapporte , ce me semble , relativement à ce qui précède , au sentiment dont l'empereur devait être occupé dans le cas où il aurait en effet empoisonné Agricola , c'est-à-dire , au désir secret et inquiet qu'il devait avoir du succès de son crime ; et le second , au simple désir qu'il devait avoir , dans le cas où la mort d'Agricola eût été naturelle , de se voir délivré de cet homme vertueux. Tacite , laissant en doute si Agricola périssait ou non par le crime de Domitien , paraît exprimer ici les deux sentimens que le tyran devait éprouver , dans l'une et dans l'autre supposition , sur le sort de ce respectable citoyen : dans tous les cas , la mort d'Agricola ne pouvait qu'être agréable à ce méchant prince , en conséquence de la haine cachée qu'il *nourrissait* au fond de son cœur contre tant de vertus et de

succès. Peut-être la traduction suivante, qui renferme à peu près les deux sens à la fois, satisferait-elle un plus grand nombre de lecteurs : *Aussi cette multitude, qui n'apprécie les grands hommes qu'au gré de sa vanité, cherchait en vain l'illustre Agricola dans son extérieur : peu le démêlaient.*

(180) *Plus fréquemment qu'un souverain n'envoie de pareils messages.* Le texte porte : *Crebriùs quam ex more principatus per nuncios visentis ;* mot à mot, *plus fréquemment que les princes n'ont coutume de visiter par des messages.* Ce passage a été différemment entendu et différemment rendu par les traducteurs ; un d'eux, entre autres, traduit simplement, *trop souvent pour un prince ;* ce qui ne rend, ce me semble, ni les expressions ni la pensée de Tacite. J'ai suivi le sens qui m'a paru le plus naturel et le plus indiqué par la phrase latine ; la seule difficulté qui me reste, est de savoir si, par le mot *principatus ,* Tacite veut parler des princes en général, ou des empereurs romains en particulier, ou même, ce qui est possible, de Domitien seulement. Comme la phrase latine semble n'indiquer aucune restriction, j'ai adopté le premier de ces trois sens. Dans les éditions précédentes, j'avais traduit : *Domitien lui envoya fréquemment, non de simples courriers, suivant la coutume des princes, mais ses premiers affranchis ,* etc. et peut-être ce sens pourrait-il aussi être adopté, en donnant au mot *nuncius* sa signification la plus ordinaire, d'un simple exprès, d'un simple porteur de messages ou de nouvelles.

(181) *Cependant il feignit une sorte de douleur ; speciem tamen doloris animo vultuque præ se tulit.* Un traducteur croit que *speciem doloris animo præ se tulit* signifie, *joua la douleur à s'y méprendre peut-être lui-même.* Je ne puis être de son avis ; ma raison est que Tacite dit, une ligne après, que Domitien *dissimulait sa joie :* or cela ne se peut dire de quelqu'un qui joue la douleur *à s'y méprendre lui-même.* Le sens me paraît plus simple ; *il feignit* (par ses discours) *d'avoir* l'ame triste, *et prit un air affligé.*

(182) *Il ne sentait pas que le prince est un tyran, dès qu'un bon père le fait son héritier.* Le texte dit à la lettre : *qu'un bon père ne choisit pour héritier qu'un méchant prince.* J'aurais traduit ainsi, si je n'avais craint que ce tour ne parût équivoque, sinon quant au sens, au moins quant à la phrase grammaticale ; mais peut-être y a-t-il aussi une légère équivoque grammaticale dans la phrase que j'y ai substituée. Aimerait-on mieux traduire : *qu'un prince, nommé héritier par un bon père, est un tyran ?* J'en laisse le choix au lecteur.

(183) *Son visage, toujours serein, était de plus très-agréable.* C'est ainsi que j'ai rendu la phrase, *nihil metus in vultu, gratia oris supererat,* entendant, par le premier membre, que *la crainte ne paraissait jamais sur le visage d'Agricola ;* ce que j'ai cru exprimer

suffisamment par le mot *serein*. D'autres entendent que la physionomie d'Agricola n'intimidait personne ; mais l'expression latine, *nihil metus in vultu*, ne peut signifier, ce me semble, que *nihil metus erat in ejus vultu ;* et je crois que si Tacite avait voulu exprimer l'autre sens, il ne se serait pas servi de la préposition *in*, mais de la préposition *ex*, ou de quelque autre équivalente. Au reste, la phrase, *toujours serein*, dont je me suis servi, peut renfermer à la fois les deux sens, c'est-à-dire, que le visage d'Agricola annonçait le calme de son ame, et communiquait ce calme aux autres.

(184) *Et le visage du tyran, enflammé par le crime et inaccessible à la honte.* En cet endroit, je n'ai pas suivi exactement le texte ; j'en ai dit la raison dans les observations sur l'art de traduire.

(185) *Comme pour justifier ou absoudre le prince, autant qu'il était en vous.* Le texte porte : *tanquam pro virili portione innocentiam principi donares ;* mot à mot, *comme pour accorder, autant qu'il était en vous, l'innocence à l'empereur.* Tacite vient de dire qu'on croyait, mais sans en être sûr, Agricola empoisonné ; il ajoute que cet homme de bien parut quitter la vie sans peine, soit pour écarter le soupçon que sa mort était violente, soit pour pardonner au prince, s'il était coupable. C'est au moins le double sens qui me paraît résulter de ce qui précède, et renfermé dans l'expression *innocentiam donare*. Dans les éditions précédentes, je n'avais adopté que le premier sens, celui qui suppose qu'Agricola croyait sa mort naturelle ; mais Tacite présentant ce fait comme incertain, Agricola pouvait aussi avoir des soupçons à ce sujet sans les faire paraître : j'ai donc cru qu'il était bon de présenter à la fois les deux idées pour rendre toute la pensée de l'historien.

(186) *Et vos yeux, en se fermant, ont cherché les nôtres ; et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.* J'avais traduit, dans les éditions précédentes : *et vos yeux, en se fermant, ont désiré quelque chose ;* traduction littéralement conforme au texte, et qui, par cette raison, pourrait bien valoir ce que j'y ai substitué, quoique peut-être plus tendre et plus touchant.

AVERTISSEMENT

SUR LES MORCEAUX QUI SUIVENT.

AYANT traduit, dans les morceaux que j'ai donnés de Tacite, les portraits que cet écrivain philosophe et vertueux a tracés avec tant de force et d'éloquence de l'infâme Séjan et de l'exécrable Tibère, j'ai cru qu'on ne serait pas fâché de voir ces mêmes portraits défigurés avec impudence et bassesse par le vil adulateur, mais élégant historien Velléius Paterculus. Il peut être intéressant pour un lecteur éclairé de rapprocher les uns des autres des tableaux sortis de deux mains si différentes, d'examiner les traits qui peuvent être communs aux deux peintures, quoique vrais dans l'une et altérés dans l'autre, et de voir, par ce rapprochement, à quel point la flatterie peut embellir le vice.

A ces traductions de Paterculus et de Cicéron, j'en ai joint deux autres qui pourront encore intéresser les gens de lettres et les penseurs.

La première est la traduction en prose des plus belles scènes du *Caton* d'Addisson. Je sais qu'un poëte ne peut être bien traduit qu'en vers; je sais tout ce qu'on a écrit avec raison contre les tragédies en prose; mais outre que la tragédie d'Addisson est en vers non rimés, et par conséquent n'est guère qu'une prose harmonieuse, j'ai voulu seulement ici rassembler sous un même point de vue les plus beaux endroits de cette pièce, afin qu'on puisse comparer le ton et la manière de l'auteur à celle de nos grands tragiques, et surtout de Corneille et de Voltaire, lorsqu'ils ont parlé si éloquemment de tyrannie et de liberté.

Cette traduction est suivie de quelques pensées morales et philosophiques, tirées des ouvrages du chancelier Bacon. On a publié, il y a plusieurs années, une analyse très-estimable des écrits de ce philosophe; mais, dans cette analyse, on s'est donné, peut-être avec raison, une liberté que je ne me suis pas permise. Mon but a été de montrer Bacon tel qu'il est, et de nous faire connaître, par une version plus rapprochée de l'original, sa manière de voir, de penser et d'écrire. En traduisant les morceaux que je donne ici, je ne prétends ni adopter ni approuver tout ce qu'ils renferment, soit pour le fonds des

choses, soit pour la façon de les exprimer; mais je crois que ces morceaux feront connaître Bacon pour un esprit étendu et profond, dont les idées étaient celles d'un grand génie, et les défauts ceux de son siècle.

Ainsi, par les différens essais de traduction que j'ai soumis au jugement du public, j'ai voulu le mettre à portée, autant qu'il est en moi, de connaître et d'apprécier la manière de penser et d'écrire d'un historien philosophe, d'un historien courtisan, d'un orateur illustre, d'un célèbre poëte tragique étranger et moderne, enfin d'un des premiers restaurateurs des sciences, qui a fait parler la raison dans ses ouvrages avec autant d'éloquence que d'énergie. La différence de leur ton, de leurs idées et de leur style marquera non-seulement celle de leur génie, mais aussi celle de leur nation, et du temps où ils ont vécu, objet digne d'intéresser les lecteurs qui attachent quelque prix à la connaissance des hommes, des siècles et des peuples.

TRADUCTION DES PORTRAITS DE TIBÈRE ET DE SÉJAN,

PAR VELLÉIUS PATERCULUS.

Les grandes actions de l'empereur, pendant ces seize années, sont encore présentes à tous les esprits et à tous les yeux. Qui pourrait les montrer en détail? La bonne foi rappelée dans le Forum, la sédition bannie du peuple, la brigue du champ de Mars, la discorde du sénat, la justice, le mérite tirés du mépris et remis en honneur, l'autorité rendue aux magistrats, la grandeur au sénat, la dignité aux jugemens, les factions théâtrales anéanties; la probité inspirée aux uns, commandée aux autres; la vertu honorée, le vice puni; les petits respectant les grands sans les craindre; les grands supérieurs aux petits sans les mépriser. Quand la cherté des vivres a-t-elle été moindre? la paix plus heureuse? Respectable paix, qui, s'étendant jusqu'aux bornes de l'Empire, de l'orient à l'occident, et du nord au midi, ne laisse plus aux brigands un seul coin de la terre à dévaster. L'empereur, par sa libéralité, répare les malheurs des citoyens, ceux même des villes; celles de l'Asie sont relevées; les provinces vengées de l'oppression des magistrats, les honneurs assurés aux plus dignes; les forfaits punis tôt ou tard, la faveur cédant à la justice, et l'ambition à la vertu. C'est en faisant le bien, que ce grand prince en donne des leçons; supérieur à tous comme maître, et encore plus comme modèle.

Il est rare que les hommes supérieurs n'aient pas eu des coopérateurs illustres pour remplir leurs hautes destinées; car les grandes affaires exigent de grands ministres..... Il importe à l'État que les hommes nécessaires soient élevés, et l'utilité appuyée du pouvoir.

C'est par ce principe, que Tibère César a choisi, pour l'aider dans ses travaux, Ælius Séjan, dont le père était chef de l'ordre des chevaliers, et qui tient, par sa mère, aux familles les plus anciennes, les plus décorées et les plus illustres, dont le frère, les cousins, l'oncle ont été consuls; homme d'une fidélité à toute épreuve, d'un travail infatigable, d'une force de corps égale à celle de son âme, joignant à une douce gravité la gaieté de nos pères, d'une activité oisive en apparence, n'aspirant à rien et obtenant tout, se croyant toujours au-dessous de l'opinion publique, tranquille à l'extérieur, et dont l'esprit veille sans cesse.

Depuis long-temps la nation partage l'estime du prince pour ses vertus.

Le sénat et le peuple romain ont toujours pensé que les grands honneurs sont le prix du mérite éminent, et que plus un citoyen montre de vertus, plus on doit le récompenser. C'est donc l'exemple de nos pères qui a porté le prince à mettre en œuvre les talens de Séjan, et Séjan à partager avec le prince le fardeau de l'Empire; c'est cet exemple qui a persuadé au sénat et au peuple romain de choisir, pour veiller à sa sûreté, les hommes qui en sont les plus capables.

Mais après avoir présenté le tableau général du gouvernement de Tibère César, montrons-en les diverses parties.

Avec quelle prudence a-t-il su attirer à Rome Rhescuporis, assassin de Cotys, son neveu, et régnant avec lui? Quel usage n'a-t-il pas su faire, en cette occasion, des talens de Flaccus Pomponius, homme consulaire, né pour les belles actions, et dont la vertu simple mérite la gloire sans la chercher? Avec quelle gravité il assiste fréquemment au barreau, non comme prince, mais comme sénateur et comme juge? Avec quelle promptitude a-t-il étouffé les complots pernicieux de l'ingrat Libon? Quelles sages instructions il a données à son fils Germanicus, son élève dans l'art de la guerre? De combien d'honneurs il a comblé ce jeune prince, vainqueur de la Germanie, en lui accordant un triomphe dont l'éclat a répondu à la grandeur de ses exploits? Combien a-t-il fait de largesses au peuple? Avec quel empressement a-t-il suppléé, quand le sénat l'a permis, à la fortune des sénateurs indigens, sans jamais encourager le luxe, mais pour ne pas fermer à la pauvreté vertueuse la porte des dignités? Avec quelle activité et quel courage a-t-il arrêté la guerre dont nous menaçaient Sacrovir, chef des Gaulois, et Julius Florus? Le peuple romain a su la victoire avant la guerre, et le succès avant le péril. La guerre d'Afrique, plus redoutable encore, et qui chaque jour le devenait davantage, n'a-t-elle pas cessé bientôt par ses talens et par sa prudence?

Qui n'admirera [1] l'exemple de modération qu'il a donné, entre tant d'autres, en se contentant de trois triomphes, quoiqu'il en eût mérité sept de l'aveu public? Mais on ne sait ce qui doit le plus étonner dans ce prince, ou l'excès de ses travaux et de son courage, ou son peu d'empressement pour en obtenir le prix.

Combien d'ouvrages publics construits en son nom et au nom des siens! Avec quelle piété il fait élever à son père un temple dont la magnificence surpasse la renommée! Avec quelle noblesse il a rétabli les monumens même de Pompée, détruits par

[1] Ceci est tiré du chap. 58.

le feu, persuadé que tout ce qui a jamais été illustre a droit à ses sentimens et à sa protection! Combien de fois a-t-il soulagé de son patrimoine les pertes d'une infinité de citoyens, et, en dernier lieu, après l'incendie du Mont Célius? Avec quelle tranquillité se font aujourd'hui les recrues des troupes, autrefois l'objet contiuuel de la frayeur du peuple, qui n'en craint plus la violence?

Mais si la nature ou le malheur de l'humanité permettent de se plaindre secrètement des dieux à eux-mêmes, Tibère méritait-il les complots atroces formés contre lui par Libon, et ensuite par Pison et Silius, dont il avait créé l'un et fort élevé l'autre? Pour en venir à de plus grands chagrins, quoique ces derniers aient été très-grands pour lui, qu'avait-il fait pour voir périr ses enfans encore jeunes, pour perdre celui même qu'il avait de son cher Drusus?

Ce ne sont encore ici que des malheurs; que dirons-nous de la honte de sa famille? O Vinicius! combien son cœur a-t-il été déchiré depuis trois ans? Combien a-t-il dévoré de chagrins secrets, et par là plus cuisans? Quels sujets de douleur, d'indignation, de honte, ne lui ont pas donnés sa belle-fille et son petit-fils? A tant d'infortunes s'est jointe encore la perte de son auguste mère, plus semblable en tout aux dieux qu'aux hommes, qui n'a fait sentir sa puissance qu'en soulageant le malheur des uns, ou ajoutant au bonheur des autres.

Finissons par des vœux pour ce prince. O vous, Jupiter, qu'on adore au Capitole! Mars, créateur et protecteur du nom romain! Vesta, garde du feu éternel et sacré! Vous enfin, dieux immortels, qui avez soumis l'univers à ce grand Empire; c'est par ma voix que la nation vous supplie de conserver l'État et la paix; de faire jouir notre digne empereur de la plus longue vie, de lui donner, mais fort tard, des successeurs qui soutiennent le poids de ce grand Empire, avec la même supériorité que nous admirons en lui[1].

[1] « On prétend, dit M. Thomas dans son *Essai sur les Eloges*, que ce Velléius Paterculus fut enveloppé dans la disgrâce de Séjan, et périt avec lui. » Ainsi, pour salaire de ses mensonges, il eut l'ingratitude d'un tyran, une » vie honteuse, une mort sanglante et le déshonneur chez la postérité. C'était » bien la peine d'être vil. » Nous n'ajouterons rien à cette éloquente et terrible leçon, qui, malheureusement, sera toujours en pure perte pour les flatteurs des princes.

TRADUCTION DE LA PÉRORAISON DE CICÉRON POUR MILON [1].

Voila, messieurs, assez de raisons pour la défense de Milon ; peut-être même trop de discours inutiles à sa défense. Que me reste-t-il à dire, qu'à vous supplier instamment d'accorder à ce généreux citoyen une grâce, qu'il ne sollicite pas, je l'avoue, mais que, malgré sa répugnance, je réclame et j'implore pour lui ? Quoique, parmi ces larmes que nous versons tous, vous n'ayez pas vu Milon en répandre une seule, quoique vous remarquiez toujours la même fermeté sur son visage, dans sa voix, dans ses discours, ne lui en soyez pas moins favorables ; peut-être même en est-il plus digne de vous intéresser ? En effet, si dans les combats des gladiateurs, ces hommes de la condition la plus vile, nous sentons une espèce de haine pour les lâches qui demandent la vie en supplians, tandis que nous voudrions arracher à la mort ceux qui s'y présentent avec courage ; si notre compassion tombe plutôt sur ceux qui ne cherchent pas à l'exciter, que sur ceux qui la sollicitent avec faiblesse, combien la fermeté d'un citoyen respectable doit-elle nous toucher davantage ?

Pour moi, messieurs, je meurs tous les jours de douleur en voyant Milon, et entendant ces paroles de sa bouche : « Adieu, » dit-il, mes chers concitoyens, adieu pour jamais ; soyez tran- » quilles, soyez contens, soyez heureux ; puisse long-temps sub- » sister la gloire de cette grande ville, et une patrie qui me sera » toujours chère, de quelque manière que j'en sois traité. Que » l'État et mes concitoyens jouissent sans moi de cette paix dont » je ne puis jouir avec eux, quoiqu'ils me la doivent ; je vais » me séparer d'eux pour toujours. Si je ne puis éprouver la » reconnaissance de ma patrie, j'échapperai du moins à son in- » justice, et dès que j'aurai trouvé des peuples vertueux et » libres, je mourrai en repos au milieu d'eux.

» O ciel ! que de travaux inutiles, de projets vains, d'espé- » rances trompeuses ! Tribun du peuple, voyant l'État opprimé, » je me suis sacrifié pour le sénat qui n'existait presque plus ; » pour les chevaliers romains qui étaient restés sans force ; pour

[1] Je me suis permis (et c'est peut-être un reproche à me faire) de retrancher de cette éloquente péroraison un petit nombre de phrases qui m'ont paru renfermer des détails plus intéressans pour les Romains que pour nous.

» les gens de bien à qui les armes de Clodius avaient fait » perdre tout leur crédit et tout leur courage ; pouvais-je penser » que les gens de bien me refuseraient leur appui ? Et vous » (car il m'adresse souvent la parole), après vous avoir rendu à » votre patrie, devais-je m'attendre à ne plus trouver de place » dans cette patrie même ? Qu'est devenu ce sénat à qui nous » avons été si fidèles ? ces chevaliers romains qui vous étaient » dévoués, ce zèle des villes municipales, ce cri de l'Italie en- » tière ? Qu'avez-vous fait vous-même, mon cher ami, de cette » voix secourable qui en a sauvé tant d'autres ? Serai-je le seul » qu'elle ne pourra défendre, moi qui tant de fois ai bravé la » mort pour vous ? »

Et ce n'est point, messieurs, en versant, comme moi, des pleurs, qu'il tient ce discours, c'est avec ce visage tranquille que vous lui voyez. Il n'accuse point ses concitoyens d'ingratitude, il avoue seulement qu'ils envisagent les dangers avec une circonspection trop timide. Pour mettre notre vie en sûreté, il a su gagner cette vile populace qui, animée par Clodius, menaçait vos biens ; craindrait-il, après avoir apaisé le peuple par ses largesses, de vous voir oublier ce qu'il a fait de grand pour la patrie ? Dans ces temps malheureux, il a souvent éprouvé la bienveillance du sénat, le zèle que vous avez tous montré pour lui, dans votre accueil et dans vos discours ; et il en portera le souvenir partout où le conduira sa destinée. . . . Il ajoute que, pour un homme sage et courageux, la récompense des belles actions est dans ces actions même ; que, dans toute sa vie, il n'a rien fait que de grand, puisqu'il n'y a rien de plus grand que de sauver sa patrie ; qu'on est heureux, sans doute, quand on en reçoit le prix de ses concitoyens ; mais qu'on n'est point à plaindre quand ils demeurent redevables d'un bienfait si grand ; que cependant, si l'on doit mettre quelque prix aux récompenses, on est toujours assuré de la plus grande de toutes, de la gloire, qu'elle seule nous console de la brièveté de la vie par le souvenir que nous laissons ; qu'elle nous fait exister où nous ne sommes pas, et vivre même après notre mort ; qu'elle est enfin comme le degré qui nous élève jusqu'au séjour des dieux.

» Le peuple romain, dit-il, toutes les nations parleront éter- » nellement de moi, la postérité ne m'oubliera jamais ; en ce » moment même où la haine et l'envie cherchent à m'anéantir, » je me vois célébré dans toutes les assemblées de la nation, et » l'objet de tous les discours ; tous s'empressent de me féliciter » et de me rendre grâce. . . . Il n'y a que cent jours que Clodius » a péri, et déjà la nouvelle et la joie même de cette mort ont » franchi les bornes de l'Empire. Que m'importe donc le lieu

» où ce corps doit habiter, puisque la gloire de mon nom doit » subsiter à jamais dans l'univers? »

Tels sont, mon cher Milon, les discours que vous me tenez souvent en particulier; voici ce que je vous réponds devant cette assemblée respectable. Je ne puis assez louer votre courage; mais plus il me semble au-dessus de l'humanité, plus il m'est cruel d'être arraché à vous. Cependant, si j'ai le malheur de vous perdre, je n'aurai pas même la consolation de pouvoir haïr ceux qui m'auront fait tant de mal; car ce ne seront point mes ennemis qui vous enleveront à moi, ce seront mes amis les plus chers; ce ne seront point des hommes dont j'ai eu quelquefois à me plaindre, mais des hommes dont j'ai toujours éprouvé la bienveillance. Non, messieurs, vous ne me causerez point une si amère douleur; vous ne m'en donnerez pas une plus grande encore, s'il est possible, celle d'oublier tant de marques que j'ai reçues de votre estime; mais si vous les oubliez vous-mêmes, ou si j'ai eu le malheur de vous déplaire, pourquoi en punir Milon plutôt que moi? Que j'éprouve toute autre disgrâce à la place d'une infortune si cruelle, et je me croirai trop heureux.

Une seule pensée me console en ce moment, mon cher Milon, c'est de vous avoir donné toutes les preuves de sensibilité, d'attachement et de zèle qui dépendaient de moi. J'ai bravé pour vous la haine des hommes puissans; j'ai souvent exposé ma vie aux armes de vos ennemis; on m'a vu plus d'une fois pour vous dans la posture d'un suppliant; j'ai sacrifié, pour vos intérêts, mon état, ma fortune et celle de mes enfans; aujourd'hui même, si quelque malheur vous menace, si vos jours sont en péril, je demande à le partager. Que me reste-t-il à dire et à faire pour vous? Puis-je autrement vous témoigner ma reconnaissance qu'en désirant pour moi-même la situation que le sort vous destine? Oui, je l'accepte, je m'y soumets, et je vous conjure, messieurs, ou de mettre le comble à vos bienfaits en me conservant mon ami, ou de souffrir qu'ils soient anéantis pour moi, si vous me le faites perdre.

Milon n'est point touché de tant de larmes; son âme est comme environnée d'un rempart invincible: il croit qu'on n'est point en exil partout où la vertu peut respirer; que la mort est la fin de nos maux, et non pas un mal. Qu'il conserve ce courage que lui a donné la nature: mais vous, messieurs, quels seront vos sentimens? Bannirez-vous Milon en honorant sa mémoire? Y a-t-il sur la terre un lieu plus digne d'être le séjour de tant de vertus, que le pays qui les a vues naître? C'est vous que j'en atteste, généreux Romains, qui avez tant versé de sang pour la république; c'est vous, braves centurions et braves sol-

dats, que j'appelle au secours de ce héros. Quoi, non-seulement vous *assistez*, mais vous *présidez* sous les armes au jugement de cette cause? ce sera sous vos yeux qu'on exilera, qu'on proscrira, qu'on anéantira tant de vertus?

Malheureux que je suis! Vous avez pu, Milon, me rappeler dans ma patrie par le secours de ces vaillans hommes, et je ne pourrai, par leur secours, vous y retenir? Que répondrai-je à mes enfans, qui vous regardent comme un second père? Que vous répondrai-je, ô mon frère Quintus! aujourd'hui absent, et autrefois compagnon de mes malheurs? Croirez-vous que je n'ai pu conserver Milon par les mêmes mains qui l'ont aidé à nous conserver l'un et l'autre? Et dans quelle cause ne l'aurai-je pu? dans une cause où toutes les nations sont pour nous. Qui me l'aura refusé? ceux à qui la mort de Clodius a rendu le repos. A qui le refuseront-ils? à moi.

Quel complot ai-je donc formé contre vous, messieurs; quel si grand crime ai-je commis, lorsque j'ai cherché, découvert, publié, dissipé les dangers qui menaçaient l'État? Hélas! c'est la source funeste de la douleur qui m'accable aujourd'hui moi et les miens. Pourquoi avez-vous ordonné mon retour? est-ce pour bannir à mes yeux ceux à qui j'en suis redevable? Ne souffrez pas, je vous en conjure, que ce retour soit pour moi plus cruel que l'exil; car comment pourrai-je me croire dans Rome, si l'on me sépare de ceux qui m'ont rendu à elle?

Plût aux dieux (pardonnez-moi ce souhait, ô ma patrie! car, en m'attendrissant pour Milon, je crains de vous outrager), plût aux dieux que Clodius fût non-seulement vivant, mais préteur, consul, dictateur, si sa mort nous a réservés à de si grands maux.

O Dieux immortels! quel modèle de force et d'héroïsme! qu'il est digne, messieurs, d'être conservé par vous à l'État! Non, s'écrie Milon, ce scélérat a subi la peine qui lui est due; subissons, s'il le faut, celle que nous n'avons point méritée. Quoi, cet homme né pour la patrie mourra donc partout ailleurs que dans sa patrie même, et pour sa patrie? Vous aurez sous les yeux les monumens de son courage, et vous ne permettrez pas que dans toute l'Italie il lui reste un tombeau? Qui de vous pourra condamner à l'exil un citoyen que toutes les autres villes appelleront quand vous l'aurez proscrit?

O trop heureuse la nation qui va recueillir un tel homme! qu'elle sera ingrate si elle le bannit, et infortunée si elle vient à le perdre! Mais finissons, car l'abondance de mes larmes étouffe ma voix, et Milon ne veut point être défendu par des larmes. Je vous conjure instamment, messieurs, d'oser, en allant aux opinions, dire librement vos avis; personne, croyez-moi, ne

rendra plus de justice à votre courage, à votre sagesse, à votre équité, que celui même [1] qui, en vous nommant pour nos juges, a su choisir en vous les citoyens les plus éclairés, les plus fermes et les plus vertueux.

TRADUCTION DE QUELQUES SCÈNES DE LA TRAGÉDIE ANGLAISE DE CATON D'UTIQUE, PAR M. ADDISSON.

SCÈNE II DU SECOND ACTE.

DECIUS, *ambassadeur de César;* CATON D'UTIQUE.

DÉCIUS.

CÉSAR fait des vœux pour Caton.

CATON.

Je recevrais les vœux de César s'ils s'adressaient aux amis de Caton qu'il a égorgés. N'est-ce pas au sénat que son ordre vous envoie?

DÉCIUS.

C'est avec Caton seul que je dois traiter. César voit le péril où vous êtes, et, connaissant vos sublimes vertus, il est inquiet pour votre vie.

CATON.

Ma vie est entée sur le destin de Rome. César veut-il sauver Caton? qu'il cesse d'opprimer sa patrie. Portez cette réponse à votre dictateur : Caton dédaigne une vie que César a le pouvoir de lui offrir.

DÉCIUS.

Rome et ses sénateurs sont soumis à César. Elle n'a plus de généraux et de consuls qui le retardent dans ses conquêtes, et qui s'opposent à ses triomphes. Pourquoi Caton refuserait-il d'être l'ami de César?

CATON.

Les raisons que j'ai dites me le défendent.

DÉCIUS.

Caton, j'ai ordre de vous presser et de vous parler en ami

[1] Pompée, alors tout-puissant dans Rome.

Pensez à la tempête qui gronde autour de vous, et qui à chaque instant est près d'éclater. Vous pouvez jouir dans votre patrie des plus grands honneurs. Il ne vous en coûtera que de faire la paix avec César, et de chercher à lui plaire. Rome bénira les dieux d'une union si désirée, et verra dans Caton le second du genre humain.

CATON.

Est-ce tout? Je ne veux point de la vie à ces conditions.

DÉCIUS.

César connaît depuis long-temps vos vertus, et voudrait conserver une vie aussi précieuse que la vôtre. Qu'il connaisse aussi tout le prix de l'amitié de Caton. A quelles conditions la lui accordez-vous?

CATON.

Qu'il congédie ses légions; qu'il rétablisse dans Rome la liberté publique; qu'il se soumette aux lois et au jugement de ses concitoyens; qu'il se présente au sénat comme un coupable; qu'il fasse tout cela, et Caton sera son ami.

DÉCIUS.

Caton, tout l'univers parle avec admiration de votre sagesse. . . . . .

CATON.

Je dirai plus: quoique Caton n'ait jamais employé sa voix pour justifier le crime ou pour en affaiblir l'énormité, je monterai moi-même à la tribune en faveur de César, et j'espère obtenir sa grâce du peuple romain.

DÉCIUS.

Caton, ce discours est d'un conquérant.

CATON.

Décius, ce discours est d'un Romain.

DÉCIUS.

Quel ennemi de César peut s'appeler Romain?

CATON.

Un plus grand que César: l'ami de la vertu.

DÉCIUS.

Considérez, Caton, que vous êtes dans Utique, à la tête d'un sénat faible et peu nombreux; vous n'êtes plus au Capitole; vous n'y faites plus entendre cette voix respectable et terrible que tant d'autres voix aimaient à seconder.

CATON.

Ah! que César considère lui-même ce qui nous a mis dans

l'état où nous sommes. C'est son épée qui a réduit le sénat à ce petit nombre, et qui a éclairci ses rangs. Hélas! sous quel faux jour tes yeux éblouis voient cet usurpateur! Ils sont troublés par l'éclat trompeur que répandent sur lui ses conquêtes. Si tu l'apercevais tel qu'il est, tu le verrais noirci de meurtres, de trahisons, de sacriléges et de crimes qui me font frissonner d'horreur à son seul nom. Tu me regardes sans doute comme un malheureux accablé par les revers, et en proie à la plus cruelle infortune; mais j'en jure par les dieux, je ne voudrais pas, pour l'empire d'un million de mondes, être à la place de César, et lui ressembler.

DÉCIUS.

Est-ce là toute la réponse que Caton veut faire à César, en reconnaissance de ses généreux soins et de l'offre qu'il lui fait de son amitié?

CATON.

Ses soins à mon égard sont inutiles, et l'effet de son orgueil. Les dieux prennent soin de Caton; ce n'est point à ce présomptueux tyran à s'en charger. Veut-il montrer sa grandeur d'âme? qu'il traite les amis qui m'environnent comme il offre de me traiter; qu'il fasse un bon usage de son pouvoir mal acquis, en conservant des citoyens plus précieux que lui à la république.

DÉCIUS.

Caton, votre cœur fier et indomptable vous fait oublier que vous êtes homme. Vous courez à votre perte; mais je n'ai plus rien à vous dire. Je vais rendre compte à César du malheureux succès de mon ambassade. Que Rome va verser de pleurs!

FIN DE LA DERNIÈRE SCÈNE DU QUATRIÈME ACTE.

(On apporte à Caton le corps mort de son fils Marcus, qui a été tué dans le combat.)

CATON.

Que je te revois avec joie, ô mon fils! Permettez, mes chers amis, que je contemple à loisir ce corps sanglant, et que je compte ses glorieuses blessures. O mort pleine de gloire, qui est le prix de la vertu! Qui d'entre vous n'envie pas le sort de ce jeune héros? Qui pourrait le plaindre d'avoir sacrifié ses jours à son pays? Pourquoi, mes chers amis, cette tristesse peinte sur vos visages? Si la famille de Caton avait joui en paix des fruits de la guerre civile, c'est alors que j'aurais rougi et pleuré.

Portius [1], regarde ton frère, et souviens-toi que notre vie n'est point à nous quand Rome la demande.

JUBA [2].

Ah! grand homme!....

CATON.

Hélas! mes amis, pourquoi vous affligez-vous? Ce n'est point à mon malheur et à la perte de mon fils que vous devez des larmes; c'est Rome seule qui mérite vos regrets. La maîtresse du monde, le siége de l'Empire, la mère des héros, l'admiration des dieux, qui humiliait les fiers tyrans de la terre, et brisait le joug des nations, Rome n'est plus; ô liberté! ô vertu! ô ma patrie!

JUBA.

O courage héroïque d'un citoyen vertueux! Rome fait couler de ses yeux des pleurs que la mort de son fils ne peut en arracher.

CATON.

Tout ce que la valeur des Romains a soumis, tous les lieux que le soleil éclaire, le jour, l'année, tout est à César. C'est pour lui que les Décius se sont dévoués à la mort, que les Fabius ont péri, que les grands Scipions ont dompté l'univers. Pompée même a combattu pour lui. O mes amis! l'ouvrage du destin, le travail de tant de siècles, l'Empire romain est tombé. . . . Détestable ambition! Il est tombé dans les mains de César. Nos illustres ancêtres ne lui ont rien laissé à conquérir que sa patrie.

JUBA.

Tant que Caton vivra, César rougira d'avoir mis le genre humain aux fers, et sera honteux de sa puissance même.

CATON.

César honteux! n'a-t-il pas vu sans rougir les champs de Pharsale?

LUCIUS [3].

Caton, il est temps de songer à ta sûreté et à la nôtre.

CATON.

Ne pensez point à moi; je ne suis point en danger. Les Dieux ne me laisseront point au pouvoir du vainqueur. César ne pourra jamais dire : *J'ai conquis Caton.* Mais, hélas! mes chers amis,

[1] Second fils de Caton, frère de Marcus.
[2] Prince de Numidie, ami de Caton.
[3] Sénateur romain, ami de Caton.

c'est votre conservation et votre sûreté qui remplissent mon âme d'inquiétude. Mille terreurs secrètes me troublent. Comment pourrai-je sauver des amis si fidèles? D'aujourd'hui, César, je commence à te craindre.

LUCIUS.

César nous pardonnera si nous lui demandons grâce.

CATON.

Demandez-la-lui donc, je vous en conjure. Dites-lui que c'est Caton seul qui a tout fait : ajoutez-y même, si vous le voulez, que je l'implore pour vous, que je le supplie, les larmes aux yeux, de ne point punir mes amis de leur vertu. Juba, je suis inquiet pour toi. Te conseillerai-je de regagner la Numidie, ou d'aller trouver le vainqueur?

JUBA.

Puissent les Dieux abandonner Juba, s'il t'oublie jamais tant que le ciel lui conservera la vie.

CATON.

Tes vertus, cher prince, je te le prédis, rendront un jour ton nom respectable et célèbre. Ce ne sera pas toujours un crime à Rome d'avoir été l'ami de Caton. Portius, approche-toi; tu as vu mon fils dans un état corrompu, ton père en butte aux méchans, lutter contre le vice et les factions. Tu me vois aujourd'hui accablé, sans force, et désespérant du succès. Retire-toi, si tu m'en crois, dans les campagnes que tes pères ont habitées et cultivées, où l'illustre Caton le Censeur travaillait de ses mains, où nos respectables ancêtres, bénis des Dieux et des hommes, ont mené une vie champêtre, frugale et heureuse. Mène, à leur exemple, dans cette solitude, une vie obscure et retirée; prie pour la paix de Rome; borne-toi à être obscurément vertueux. Quand le crime l'emporte, et que le méchant a le pouvoir en main, le poste d'honneur est l'état privé.

PORTIUS.

Pourquoi, mon père, ordonnez-vous à Portius de prendre soin d'une vie que vous dédaignez vous-même?

CATON.

Adieu, mes amis : s'il est quelqu'un parmi vous qui n'ose se fier à la clémence du vainqueur, sachez que j'ai fait préparer des vaisseaux dont les voiles sont déjà enflées par un vent favorable, et qui vous conduiront aux ports les plus éloignés et les plus sûrs. Puis-je faire encore quelque chose pour vous? Le conquérant approche. Adieu pour la dernière fois. Si jamais nous nous re-

voyons, ce sera dans des climats plus heureux, et sur un rivage plus salutaire, où César ne pourra plus nous atteindre.

(Montrant le corps de son fils.)

C'est là que ce jeune héros, enflammé de l'amour de la vertu, qui a répandu son sang avec tant de gloire pour la défense de son pays, jouira d'un sort digne de son courage. C'est là que le citoyen intrépide, qui a fait du salut de sa patrie le plus cher de ses soins, ne sera plus la victime du vice, des factions et du sort, et verra que ses généreux travaux ne sont pas sans récompense.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE V.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Caton seul est assis près d'une table, dans l'attitude d'un homme qui médite profondément; il tient le livre de Platon, de l'*Immortalité de l'Ame*. Auprès de lui, sur la table, est une épée nue.)

MONOLOGUE DE CATON.

Tu as raison, Platon.... cela doit être comme tu le dis..... En effet, d'où pourrait venir en nous cette espérance flatteuse, ce désir ardent, cet élancement de notre âme vers l'immortalité? D'où pourrait venir cette horreur secrète, cette frayeur que nous ressentons de tomber dans le néant? Pourquoi notre âme, en envisageant sa destruction, se retire-t-elle avec frémissement au dedans d'elle-même? C'est la divinité qui agit au dedans de nous; c'est le ciel lui-même qui nous montre de loin l'avenir, et qui annonce l'éternité à l'homme. Éternité! douce et terrible pensée! par combien de changemens inconnus et d'états nouveaux doit passer notre fragile existence? Je vois devant mes yeux une immense perspective dont le fonds n'est que nuages et que ténèbres. Arrêtons-nous à cette réflexion consolante; s'il y a au-dessus de nous quelque puissance suprême (et toute la nature, pleine de ses ouvrages, nous crie qu'il y en a une), elle doit aimer la vertu, et rendre heureux ce qu'elle aime. Mais quand! mais où! tout ce monde a été fait pour César. Je me perds dans mes conjectures : voici de quoi les terminer.

(Il prend l'épée, en tenant toujours le livre.)

Me voici doublement armé; je tiens la vie d'une main et la mort de l'autre; je vois en même temps le poison et le remède. L'un, dans un moment, va terminer mes jours; l'autre m'apprend que je ne dois jamais mourir. Mon âme, sûre de son existence, défie la pointe de ce fer, et brave les coups qu'il me va

porter. Oui, les étoiles disparaîtront, le soleil lui-même s'obscurcira dans les âges à venir, et la nature s'affaissera à la fin des siècles. Pour toi, tu jouiras d'une jeunesse immortelle et florissante, tranquille et inaltérable au milieu du choc des élémens, du naufrage de la matière et de l'écroulement des mondes. Mais quelle pesanteur m'accable! quelle léthargie se glisse dans tous mes sens! La nature épuisée, et succombant à la fatigue, me demande encore un moment de repos. Accordons-lui pour la dernière fois cette faveur; mon âme, à son réveil, renouvelée dans toute sa force, prendra un plus noble essor, et, jouissant d'une vie nouvelle, ira se présenter aux dieux comme une offrande digne de leur grandeur. Que la frayeur ou le crime troublent le reste des hommes, Caton ne connaît ni l'un ni l'autre; le choix du sommeil ou de la mort lui est indifférent.

FIN DE LA DERNIÈRE SCÈNE DU CINQUIÈME ACTE.

(Caton, après s'être percé de son épée, est apporté mourant sur le devant du théâtre.)

CATON.

Portius, mon fils, approche-toi..... Mes amis sont-ils embarqués? Puis-je faire pour eux quelque chose de plus? Tandis que je vis encore, ne me laissez pas vivre en vain... Lucius, souffrez que notre amitié se perpétue dans nos enfans... Faites le bonheur de Portius, mon fils, en lui accordant votre fille.... Pourquoi versez-vous des larmes?... Marcia, ma fille, Juba brûle d'amour pour toi. Un sénateur romain, tandis que Rome subsistait encore, eût refusé sa fille à un roi; mais les armes de César ont détruit toute distinction. C'est être Romain aujourd'hui, que d'être brave et vertueux.... Un froid mortel s'empare de mes sens... Hélas! quand verrai-je disparaître ce monde coupable, le séjour du malheur ou du crime! Déjà il me semble qu'un rayon de lumière vient éclairer et remplir mon âme prête à s'envoler vers sa dernière demeure.... Hélas! je crains d'avoir trop librement disposé de ma vie.... Puissances suprêmes, qui sondez le cœur des hommes, et qui pénétrez leurs pensées les plus secrètes, ne m'imputez point cette faute, si c'en est une; la vertu même peut en faire: mais votre bonté me rassure.....

(Il expire.)

LUCIUS.

Ainsi disparaît du milieu de nous cette grande âme que l'amour de Rome et de la vertu embrasa toujours. O Caton! ô mon ami!..... tes dernières volontés seront religieusement observées; mais allons, portons à César ce corps respectable, exposons à ses

yeux les restes de Caton ; qu'ils nous servent de rempart contre la colère du vainqueur. Caton, même après sa mort, protégera encore ses amis.

Que les nations, si cruellement divisées, apprennent par cet exemple les funestes effets de la guerre civile ; c'est elle qui ébranle les États, qui les remplit d'alarmes et de troubles, qui livre Rome en proie même aux armes romaines, qui enfante la trahison, la cruauté, les meurtres, et qui prive de la vie de Caton ce coupable univers.

PENSÉE DE SÉNÈQUE SUR CATON.

---

[1] Voici un spectacle digne de Dieu, digne d'être contemplé par l'Éternel, s'applaudissant de son ouvrage ; la vertu qui lutte contre le malheur. Certes, si Jupiter descendait parmi nous, il n'y verrait rien de plus grand que Caton abandonné de l'univers, debout et tranquille au milieu des ruines de sa patrie.

TRADUCTION DE QUELQUES PENSÉES

DU CHANCELIER BACON SUR DIFFÉRENS SUJETS.

CHAPITRE PREMIER.

De la Vérité.

Qu'est-ce que la vérité, dit Pilate en se moquant ? Et il n'attendit pas la réponse.

Les hommes aiment le faux, à cause de l'alliage qui s'y joint. Si on leur ôtoit les espérances flatteuses, la vaine estimation des choses, les idées chimériques, combien d'âmes resteraient abattues et flétries, pleines de tristesse et de langueur, à charge et déplaisantes à elles-mêmes ?

[1] *Ecce spectaculum Deo dignum, ad quod respiciat, intentus operi suo Deus ! Ecce par Deo dignum, vir fortis cum mala fortuna compositus. Non video, inquam, quid habeat in terris Jupiter pulchrius, si convertere animum velit, quàm ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis, nihilominùs inter ruinas publicas erectum.*

« Cependant, quoi qu'en disent les passions et la corruption
» du cœur, le vrai bonheur de la nature humaine consistera
» toujours dans la recherche de la vérité, qui nous rend dignes
» de la connaître, dans la connaissance de la vérité, qui l'ar-
» rête et la fixe à nos yeux, dans l'acquiescement à la vérité,
» qui en est la possession et la jouissance.

» Le poëte [1] qui a orné par ses vers les dogmes d'une secte
» dangereuse [2], a dit avec son éloquence ordinaire : *Heureux*
» *qui voit du rivage un navire agité par les vents! Heureux*
» *qui, du haut d'une citadelle, voit dans la plaine un combat*
» *sanglant et opiniâtre; mais, plus heureux mille fois celui*
» *qui, placé sur la montagne de la vérité* (montagne inacces-
» sible, où l'air est toujours pur et serein), *voit au-dessous de*
» *lui, dans la vallée du monde, le désordre et les erreurs des*
» *hommes*, pourvu que ce spectacle lui inspire la compassion et
» non l'orgueil !

» Passons maintenant de la *vérité philosophique* à la *vérité*
» *civile*, qu'on appelle *véracité*. Ceux même à qui elle est le
» plus étrangère avouent que la bonne foi et la franchise sont la
» première vertu de l'homme, et que l'alliage du faux avec le
» vrai est comme celui du plomb avec les métaux précieux ;
» alliage qui rend ces métaux plus faciles à forger, mais en di-
» minue le prix. Tous ces détours obliques et tortueux font res-
» sembler l'homme aux serpens, qui, faute de pieds, rampent
» sur le ventre. Aussi n'y a-t-il point de vice qui couvre plus
» l'homme de honte que la fausseté et la perfidie. Montaigne se
» demande pourquoi le nom de *menteur* est une si grande in-
» jure : reprocher le mensonge à quelqu'un, dit-il, avec beau-
» coup de finesse, c'est l'accuser d'audace envers Dieu et de
» lâcheté envers les hommes; car le menteur insulte son maître,
» et tremble devant son semblable. »

CHAPITRE II.

De la Mort.

» Les hommes craignent la mort comme un enfant les té-
» nèbres; cette dernière frayeur est grossie dans les enfans par
» des contes qui les épouvantent : il en est de même de l'autre.
» Penser à la mort, comme peine du péché, et comme pas-
» sage à une vie nouvelle, est un sentiment religieux et salu-
» taire; la redouter, comme une dette de la nature, est une
» vaine et honteuse faiblesse. Il se glisse, même dans les plus

[1] Lucrèce, liv. 2.
[2] La secte d'Épicure.

» pieuses méditations sur la mort, quelque levain de supersti-
» tion et de sottise. *Songez*, disent quelques livres de dévotion,
» *à la douleur que vous ressentez quand la moindre articulation*
» *souffre*, *et jugez quel supplice doit être la mort quand tout le*
» *corps se corrompt et se dissout*. La mort néanmoins passe
» souvent avec moins de douleur qu'on n'en éprouve dans la
» souffrance d'un membre; car les parties les plus vitales ne
» sont pas les plus sensibles. *L'appareil de la mort*, dit avec
» raison un ancien philosophe, *effraie plus que la mort même;*
» les gémissemens et les sanglots, les convulsions des membres,
» la pâleur du visage, les pleurs des amis, le spectacle des fu-
» nérailles, et le reste, voilà ce qui rend la mort terrible. C'est
» une chose bien remarquable, qu'il n'y a aucune passion,
» parmi celles même qu'on croit les plus faibles, qui ne sur-
» monte et *ne mette à la raison* cette crainte. La mort n'est donc
» pas un ennemi si formidable, puisque l'homme est entouré
» d'athlètes qui la combattent avec succès. La vengeance en
» triomphe, l'amour la méprise, l'honneur la cherche, la
» crainte du déshonneur la choisit, la douleur l'implore, la
» frayeur la prévient : nous lisons même que l'empereur Othon
» s'étant donné la mort, la compassion (c'est-à-dire, le plus
» tendre de tous les sentimens) engagea ses plus fidèles servi-
» teurs à mourir comme lui par pur intérêt pour leur maître. »

Sénèque ajoute à ces réflexions le dégoût et la satiété de vivre. *Pensez*, dit-il, *au temps qu'il y a que vous faites toujours la même chose*. Non-seulement le courage ou la misère, l'ennui même appelle la mort.

Le peu de changement que produit l'approche de la mort dans les âmes fortes et généreuses n'est pas moins remarquable. Jusqu'au dernier moment elles conservent leur caractère; Auguste mourut avec *urbanité : Adieu,* dit-il à Livie, *souvenez-vous de notre amour, et vivez ;* Tibère en dissimulant : *Déjà*, dit Tacite, *il perdait ses forces et sa substance, sa dissimulation lui restait;* Vespasien en plaisantant : *Je commence à devenir Dieu ;* Galba avec grandeur d'âme : *Frappe,* dit-il en présentant sa tête, *si le bien du peuple romain l'exige*; Septime Sévère en travaillant : *Hâtez-vous , s'il me reste encore quelque chose à faire*.

Certes les stoïciens ont mis trop de peine à se roidir contre la mort. Tout ce grand appareil, pour se rassurer à son approche, ne sert qu'à la rendre plus terrible. Celui-là était plus sage, qui a mis la fin de la vie au nombre des charges de la nature : en effet, il est aussi naturel de mourir que de naître; et un enfant qui vient au monde, souffre peut-être plus qu'un mourant.

Celui qui meurt profondément occupé de quelque grand désir, est comme un blessé que l'ardeur du sang empêche de sentir sa plaie.

La mort enfin a cet avantage d'ouvrir la porte à la renommée et d'éteindre l'envie : on est aimé quand on n'est plus.

CHAPITRE III.

De l'Adversité.

Sénèque, parlant en stoïcien, a dit une grande vérité : *Les vertus de la prospérité sont dignes d'envie, et celles de l'adversité, d'admiration.* En effet, si l'on regarde comme un prodige ce qui surpasse les forces de la nature, le courage dans l'adversité est le prodige le plus grand. Quel plus beau spectacle, a dit le même philosophe avec une élévation digne de lui, que la tranquillité d'un Dieu unie à la fragilité humaine ?

La vertu a quelque chose de semblable aux corps odoriférans, qui ne rendent jamais plus de parfum que lorsqu'on les broie ou qu'on les brûle ; car la prospérité met les vices dans leur jour, et le malheur y met les vertus.

CHAPITRE IV.

Du Mariage et du Célibat.

Les plaisirs des pères et mères sont secrets, ainsi que leurs peines et leurs craintes; ils ne peuvent peindre ceux-là et n'osent parler de celles-ci. Les enfans rendent le travail plus doux et l'infortune plus amère; ils multiplient les soins de la vie, mais ils affaiblissent l'idée de la mort.

S'éterniser dans sa race est un avantage commun à tous les animaux ; s'immortaliser par ses actions, est le propre de l'homme : aussi voyons-nous que les plus belles entreprises et les plus utiles ont été faites, pour l'ordinaire, par des hommes qui n'avaient point d'enfans. Ils ont épousé et doté l'État; ne pouvant laisser après eux l'image de leur corps, ils étaient jaloux de laisser celle de leur âme : on peut donc dire que les hommes les plus occupés de la postérité, sont ceux qui n'en ont point.

Avoir une femme et des enfans, c'est donner des otages à la fortune; car une famille est un obstacle aux grands efforts, soit en bien, soit en mal.

Dans le célibat, on est bon ami, bon maître, bon serviteur même, rarement sujet fidèle.

Le célibat est convenable aux ecclésiastiques, que les soins du

mariage empêcheraient d'élever assidûment et solidement l'édifice céleste ; indifférent aux magistrats, qu'il ne rend pas plus difficiles à corrompre ; nuisible aux gens de guerre, que le souvenir de leur famille peut animer au combat.

Une épouse est la maîtresse d'un jeune homme, la compagne d'un homme fait, la nourrice d'un vieillard. Chaque âge peut donc trouver des raisons pour le mariage. On a cependant mis au nombre des sages ce philosophe qui, interrogé sur le temps de la vie le plus propre à se marier, répondit : *Jeune, c'est trop tôt, et vieux, c'est trop tard.*

Souvent il arrive à un mari méchant d'avoir une femme douce, soit parce que cette douceur peut donner au mari des momens de tendresse, soit plutôt parce que la femme se fait honneur de sa patience. C'est ce qui arrive surtout quand elle a désiré et choisi son époux contre le conseil de ses amis ; car alors elle n'est occupée que de leur cacher son repentir.

CHAPITRE V.

De la Vengeance.

La vengeance est une espèce de justice sauvage : plus la nature humaine y est portée d'elle-même, plus la sévérité des lois doit la réprimer. L'injure ne fait que violer la loi, la vengeance la rend inutile; elle nous met au niveau de nos ennemis, l'indulgence nous éleve au-dessus d'eux.

Il est rare qu'on fasse du mal pour le plaisir d'en faire ; c'est toujours par quelque vue d'ambition ou d'intérêt. Pourquoi donc punirais-je mon semblable de s'aimer plus que moi ? Pourquoi même trouverais-je étrange que la malice seule le portât à m'outrager ? L'épine et le chardon piquent et déchirent aussi, parce que c'est leur nature.

La vengeance est pourtant excusable, quand la loi n'a point pourvu à la réparation ; mais il faut examiner alors si la vengeance elle-même ne donne point de prise à la loi, autrement ce serait doubler son mal et le plaisir de son ennemi.

Il y a des personnes qui, en se vengeant, désirent que leur ennemi connaisse de quelle part vient le coup. Cette manière de penser est noble et généreuse, lorsqu'elle a moins pour objet le plaisir de la vengeance, que le repentir de celui qui nous a fait du mal ; mais les âmes viles et timides qui cherchent à se venger en secret, ressemblent à des flèches qui volent dans les ténèbres.

Le grand duc de Florence, Côme de Médicis, a lancé un trait plein de finesse contre les amis perfides. *L'Écriture*, dit-il, *nous oblige de pardonner à nos ennemis ; elle ne nous ordonne*

rien de semblable pour nos amis. J'aimerais mieux dire d'un ami traître ce que dit Job de la Divinité : *Nous avons reçu les biens des mains de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas aussi les maux ?*

Se venger, c'est entretenir une blessure que l'oubli et le temps auraient guérie.

La vengeance publique est toujours juste et souvent utile ; c'est tout le contraire de la vengeance privée ; le vindicatif ressemble aux empoisonneurs, qui, après avoir été funestes aux autres, finissent par l'être à eux-mêmes, et par se perdre.

CHAPITRE VI.

De l'Amour.

L'amour a plus fait de bien au théâtre qu'aux hommes. Il a fourni des sujets intéressans à la scène tragique, et beaucoup nui à la scène du monde. C'est tantôt une sirène, tantôt une furie. Presque aucun des hommes illustres, anciens et modernes, n'a été tyrannisé par cette ardeur insensée. Les grandes âmes et les grandes affaires l'excluent. Il faut pourtant excepter Marc Antoine, qui sut allier le courage et les talens au goût des plaisirs; et Appius Clodius le décemvir, dont l'âme austère ne put échapper à l'amour. Ce qui prouve que l'amour entre non-seulement dans un cœur ouvert, mais quelquefois même dans un cœur bien fortifié qu'on ne garde pas avec soin.

Cette passion, toujours excessive, insulte à la nature et à la vraie valeur des choses, par l'usage perpétuel qu'elle fait de l'exagération et de l'hyperbole. On a remarqué que chacun est pour soi-même un premier flatteur entouré d'adulateurs subalternes; l'amant est quelque chose de plus. Jamais l'homme le plus vain n'a parlé de lui-même, comme l'amant de ce qu'il aime. Aussi a-t-on dit avec raison, qu'amour et sagesse sont à peine le privilége d'un Dieu. Cette frénésie est aperçue non-seulement par les indifférens, mais même par la personne aimée, à moins que l'amour ne soit réciproque ; car l'amour se paie toujours, ou par un amour mutuel, ou par un mépris intérieur et secret.

Les hommes ne sauraient donc être trop en garde contre cette passion, qui perd tout, à commencer par celui qui l'éprouve. Les maux qu'elle fait sont renfermés dans la fable de Pâris, qui, en préférant Hélène à tout, se priva des dons de Junon et de Minerve; car s'abandonner à l'amour, c'est renoncer à la sagesse et à la fortune.

Cette fièvre a ses plus violens accès dans les temps où l'âme

est plus tendre et plus faible, c'est-à-dire, dans la prospérité et dans l'adversité; le trouble que l'une et l'autre produisent, réveille et ranime l'amour : on a donc raison de dire qu'il est fils de la Folie.

Ceux qui ne peuvent bannir entièrement l'amour, font sagement au moins de le contenir dans des bornes étroites, et de le séparer des affaires et des occupations sérieuses ; car quand l'amour s'y mêle il trouble tout, et écarte les hommes du but où ils tendent.

Les gens de guerre sont plus sujets à l'amour que les autres, soit parce qu'ils cherchent à compenser le péril par les plaisirs, soit parce que l'oisiveté leur rend ce sentiment nécessaire.

L'homme a dans son cœur un mouvement secret et une pente cachée qui le porte à l'amour des autres; quand ce sentiment n'est pas borné à un seul, il s'étend comme de lui-même, et se répand sur plusieurs : ainsi il ne cesse d'être exclusif et personnel que pour devenir général. Son effet alors est de nous rendre humains et compatissans.

L'amour conjugal perpétue le genre humain, l'amour social le perfectionne, l'amour sensuel le corrompt et le déshonore.

CHAPITRE VII.

De l'Audace.

Démosthène a dit un mot fort connu, mais digne d'être remarqué par les sages. On lui demandait quelle était la première qualité de l'orateur? *L'action,* répondit-il. Quelle est la seconde? *L'action.* Quelle est la troisième? *L'action.* Il parlait en connaisseur, et en connaisseur d'autant moins suspect, que la nature avait d'abord été avare à son égard, d'un avantage qu'il élevait si haut. C'est une chose surprenante qu'un talent qui ne passe pas l'écorce, et qui est encore plus celui d'un comédien que d'un orateur, ait été mis par Démosthène au-dessus des plus belles parties de l'éloquence, de l'invention, de l'élocution, et des autres; enfin, qu'il l'ait presque regardé comme la seule partie nécessaire; la raison en est évidente : les hommes ont beaucoup plus de sottise que de sagesse, et les qualités qui en imposent à la sottise sont les plus puissantes.

On peut comparer à l'*action* dans l'éloquence, l'*audace* dans les affaires civiles. Quelle doit être dans les affaires la première qualité? *L'audace.* Quelle est la seconde? *L'audace.* Quelle est la troisième? *L'audace.* Elle est pourtant fille de l'ignorance et de la faiblesse, et fort au-dessus des autres parties de la science civile; mais elle éblouit et captive les petits esprits et les âmes

timides, c'est-à-dire, presque tous les hommes. Elle ébranle même quelquefois le sage, quand il ne se tient pas ferme et sur ses gardes; c'est pour cela que l'audace a tant de pouvoir dans les démocraties, et qu'elle réussit moins dans l'aristocratie et la monarchie.

L'audacieux peut davantage, quand il entame les affaires, qu'il ne peut ensuite; car l'audace, pour l'ordinaire, ne tient point parole.

Comme il y a des charlatans qui promettent de guérir, il y a aussi dans le corps politique des hommes qui répondent des guérisons les plus difficiles. Le hasard les fait réussir quelquefois; mais ils se trompent encore plus souvent, parce qu'ils n'ont pas étudié la science qu'ils professent. Il n'est pas rare même de leur voir faire le miracle de Mahomet. Cet imposteur persuada au peuple qu'il ferait venir à lui une montagne, et que, placé sur son sommet, il y adresserait des prières au ciel pour les fidèles sectateurs de sa loi. Le peuple s'assemble en foule; Mahomet appelle la montagne à plusieurs reprises, mais elle demeure immobile: *Puisque la montagne ne vient point à Mahomet,* dit-il sans se troubler, *Mahomet ira donc à elle.* De même les hommes dont je parle, quand ils ont honteusement échoué dans quelque grande entreprise, en plaisantent les premiers, retournent sur leurs pas, et en restent là.

L'audace est ridicule non-seulement aux yeux des hommes sensés, mais à ceux du vulgaire même, du moins jusqu'à un certain point; car une grande audace a presque toujours l'absurdité pour compagne. Aussi, pour l'ordinaire, est-elle aveugle: elle n'aperçoit ni les dangers ni les obstacles; c'est ce qui la rend nuisible dans les conseils et propre à l'exécution. Ainsi, pour employer les audacieux avec avantage et avec sûreté, il ne faut pas leur confier le pouvoir suprême, il faut les placer dans une classe inférieure, où ils soient guidés et commandés par d'autres; car, quand on délibère, il faut voir le danger; mais il faut fermer les yeux quand on agit, à moins que le péril ne soit très-grand.

CHAPITRE VIII.

De la Superstition.

Il vaut mieux ignorer Dieu, ou en douter, que d'en avoir une idée basse et indigne de lui. L'un n'est qu'une erreur, l'autre un outrage; car la superstition déshonore l'Être suprême. *J'aimerais mieux*, dit Plutarque, *qu'on soutînt qu'il n'y a jamais eu de Plutarque au monde, que de dire qu'il y a eu un Plu-*

tarque qui dévorait ses enfans à leur naissance, comme les poëtes le racontent de Saturne. Non-seulement la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme, elle est encore plus dangereuse pour les hommes.

L'athéisme ne détruit pas de fond en comble la raison, la philosophie, les lois, l'amour de l'estime publique; les vertus morales suffisent, même sans la religion, pour conserver ces sentimens dans l'homme; mais la superstition les renverse tous par la tyrannie absolue qu'elle exerce sur les esprits.

L'athéisme trouble rarement les États; car il rend les hommes circonspects et attentifs à leur conservation: nous voyons même que les siècles les plus portés à l'athéisme, tels que celui d'Auguste, ont été les plus tranquilles; mais la superstition a ruiné plusieurs républiques et plusieurs royaumes.

Le peuple est le roi ou plutôt le tyran de la superstition, après en avoir été l'esclave; elle soumet les sages aux sots et aux insensés. Dans le concile de Trente [1], où la doctrine des scholastiques joua un si grand rôle, on trouva mauvais que quelques prélats les comparassent aux anciens astronomes, qui, pour expliquer les phénomènes célestes, imaginaient des excentriques et des épicycles sans fin, quoique bien persuadés qu'il n'existait rien de pareil. De même les scholastiques, pour sauver de prétendus dogmes, ont inventé des subtilités auxquelles ils ne croyaient pas, mais avec lesquelles ils ont fait des dupes.

La superstition a plusieurs causes: l'envie de frapper et de flatter les sens par des cérémonies auxquelles on réduit la religion; l'excès de la sainteté extérieure et pharisaïque; un respect sans bornes pour de prétendues traditions, qui ne font que charger la foi sans la nourrir; les intrigues des prêtres pour satisfaire leur ambition ou leur avidité; trop de faveurs accordées aux bonnes intentions, ce qui ouvre la porte aux nouveautés; un parallèle déplacé, et un transport inepte des choses humaines aux choses divines; enfin un siècle barbare, et dans ce siècle, des temps de calamité et de trouble.

La superstition sans voile est un monstre hideux: la ressemblance du singe avec l'homme sert à rendre le singe plus laid. Il en est de même de celle de la superstition avec la religion; et comme les viandes les plus salutaires se corrompent dans un estomac malsain, ainsi des pratiques bonnes en elles-mêmes dégénèrent en observances puériles et pusillanimes.

La superstition se glisse même quelquefois jusque dans l'aversion qu'on a pour elle: certains hommes se croient d'autant plus purs et d'autant plus sains, qu'ils s'éloignent davantage des

[1] Il faut se souvenir ici que c'est un *Anglican* qui parle.

superstitions reçues. Il faut donc prendre garde, en réformant la religion, comme en guérissant le corps, de ne pas évacuer les liqueurs saines avec les humeurs. Ce qui arrive quand le peuple est le chef de la réformation.

CHAPITRE IX.

De l'Occasion.

La fortune est semblable à un marché public, où le prix des denrées diminue lorsqu'on attend.

On peut aussi la comparer à certaines ventes, où les marchandises deviennent plus chères à mesure que le nombre des acheteurs les rend plus rares.

Il faut donc savoir tout à la fois attendre la fortune et la saisir ; et ce n'est pas sans raison qu'on représente l'occasion avec des cheveux par devant, qu'elle offre à ceux qui savent l'atteindre, et avec une tête chauve par derrière pour ceux qui la laissent passer.

La prudence ne paraît jamais tant qu'à savoir commencer et entamer une affaire à propos.

Il est arrivé plus souvent de ne pas voir le péril, que d'en être troublé après l'avoir vu. Il est même certains périls qu'il vaut mieux aller chercher à moitié chemin, que d'en épier et d'en observer sans cesse les mouvemens et l'approche ; car qui veille trop, s'endort à la fin très-profondément.

C'est tomber dans une autre extrémité, que d'aller trop tôt au-devant du péril, et de l'appeler, pour ainsi dire ; c'est ressembler à ce général d'armée, qui, trompé par la longueur des ombres au lever de la lune, crut les ennemis fort proches de lui, et fit lancer contre eux, avant le temps, des traits inutiles.

En général, le parti le plus sûr et le plus avantageux, est de confier aux cent yeux d'Argus le commencement de toutes les grandes affaires, et la fin aux cent mains de Briarée, c'est-à-dire, de veiller d'abord et de se hâter ensuite ; car le vrai casque magique, qui rend le politique invisible, est le secret dans les conseils et la célérité dans l'exécution. En effet, lorsqu'il est question d'agir, le secret n'est pas comparable à la célérité ; elle ressemble à un boulet de canon qui, par sa rapidité, se dérobe à la vue même la plus subtile, et n'en fait que mieux son effet.

CHAPITRE X.

De l'Art de gouverner sa santé.

Il est, pour gouverner sa santé, un art supérieur à toutes les règles de la médecine. L'observation que chacun doit faire de ce qui lui nuit ou de ce qui lui est utile est la médecine la plus salutaire et la plus sûre. Il est cependant encore plus sûr de dire : *Telle chose m'a nui, j'y renoncerai donc,* que de dire : *Telle chose m'a fait plaisir, je continuerai donc à en faire usage ;* car la force de la jeunesse couvre bien des excès que l'on paye dans un âge avancé.

Considérez donc l'âge qui vous menace sans cesse, et ne croyez pas pouvoir continuer toujours la même façon de vivre ; car il ne faut point déclarer la guerre à la vieillesse.

Gardez-vous de faire un changement subit dans quelque partie principale de votre régime ; et si la nécessité vous y force, accommodez le reste à ce changement ; car c'est un principe de santé et de politique, *qu'il vaut mieux tout changer à la fois, qu'un seul article considérable.*

Examinez avec soin vos habitudes, votre diète, votre sommeil, vos exercices, et si vous vous apercevez que quelque chose vous nuise, essayez peu à peu de vous en défaire, de manière pourtant que si cette privation vous est nuisible, vous puissiez revenir sur vos pas ; car il est difficile de distinguer entre les choses qui, en général, sont salutaires, et celles qui conviennent uniquement à la constitution de votre corps.

Un des meilleurs préceptes, pour prolonger et conserver sa vie, est d'avoir l'esprit libre et gai aux heures du sommeil, des repas et de l'exercice. Pour cela, évitez l'envie, l'inquiétude, la crainte, la colère étouffée et retenue, la joie immodérée, la douleur renfermée au dedans d'elle-même et qui ne s'exhale point au dehors. Livrez-vous au contraire à l'espérance, à la gaieté plutôt qu'à la joie, à la variété plutôt qu'à l'excès des plaisirs, à la nouveauté qui amuse et qui dissipe ; aux études enfin qui remplissent l'âme d'objets agréables, telles que la fable, l'histoire, le spectacle de la nature.

Si l'on fuit toutes sortes de médicamens lorsqu'on est en santé, l'usage des médicamens sera plus désagréable et plus pénible dans la maladie. D'un autre côté, si l'on s'accoutume trop aux remèdes, ils perdront de leur force et de leur efficace quand on en aura un besoin réel.

La diète, observée dans certains temps, est bien préférable

au fréquent usage des remèdes ; elle ne cesse d'être utile que quand elle est tournée en habitude.

Ne négligez pas les accidens inconnus qui peuvent arriver à votre individu ; mais ayez recours, en ces occasions, au conseil des médecins.

Êtes-vous malade ? veillez avec soin sur votre santé ; vous portez-vous bien ? usez de votre corps, et ne l'amollissez pas par une délicatesse excessive ; car celui qui, dans l'état de santé, traite son corps avec une espèce de tolérance, pourra souvent, dans les maladies non aiguës, se guérir de lui-même sans aucun autre remède qu'un peu de diète et de régime. Celse a moins parlé en médecin qu'en homme sage, lorsqu'il a donné comme un des plus utiles secrets de prolonger la vie et de conserver sa santé, l'usage alternatif des choses contraires, mais cependant l'usage plus fréquent des choses qui nous sont plus analogues. « Soyez, dit-il, alternativement sobre et peu retenu dans le » manger, mais plus souvent sobre. Entremêlez les veilles et » un sommeil long, mais plus souvent le sommeil ; livrez-vous » au repos et au mouvement, mais plus souvent au dernier : » c'est le moyen de conserver et de fortifier tout à la fois la » nature. »

Quelques médecins sont si indulgens envers le malade et ses désirs, qu'ils semblent oublier le soin de sa guérison ; d'autres, au contraire, sont si rigoureux et si réguliers à procéder *selon l'art* dans le traitement des malades, qu'ils ne sont pas assez attentifs à l'état et au tempérament du malade. Prenez un médecin qui évite également ces deux excès.

CHAPITRE XI.

Des Soupçons.

Les soupçons sont aux autres sentimens ce que les chauve-souris sont aux oiseaux : ils ne paraissent jamais que dans l'obscurité. On ne saurait les réprimer avec trop de soin ; car ils troublent l'âme, aliènent les amis, et interrompent les affaires, sont ennemis de la constance et de la gaieté, rendent les princes tyrans, les maris jaloux, les sages même incertains et mélancoliques.

Ils sont un vice de l'esprit plutôt que du cœur ; car ils trouvent entrée dans les âmes les plus nobles et les plus grandes. Témoin Henri VII, roi d'Angleterre, que l'élévation de son âme n'empêcha pas d'être soupçonneux à l'excès.

Cependant il faut avouer que, pour l'ordinaire, les soupçons font moins de ravage dans les grandes âmes ; car elles ne les admet-

tent guère qu'après s'être assurées s'ils ont un fondement vraisemblable : mais, dans les âmes faibles et timides, la force des soupçons est prodigieuse. En effet, rien ne nous rend si soupçonneux que l'ignorance. C'est pourquoi l'attention et l'examen sont un excellent remède contre les soupçons; car ils se nourrissent de fumée et de ténèbres.

Que prétendent les hommes? Croient-ils que tous ceux avec qui ils vivent, ou dont ils se servent, soient des anges ou des Saints? Ne savent-ils pas que chacun tend toujours à son but, et qu'il n'y a personne à qui l'on soit plus proche et plus cher qu'à soi-même? Il n'y a donc pas de voie plus sûre, pour se délivrer des soupçons, que de chercher à s'en guérir, comme s'ils étaient vrais, et de les réprimer, comme s'ils étaient faux.

Les soupçons peuvent être utiles, s'ils servent à nous mettre sur nos gardes, pour empêcher qu'on ne nous nuise; mais ceux que l'âme va chercher au dedans d'elle-même, ne sont qu'un vain bruit; ceux qu'un artifice extérieur nourrit, et que des flatteurs entretiennent, portent quelquefois des atteintes dangereuses.

Le meilleur moyen de nous délivrer des soupçons, c'est de nous ouvrir avec liberté à celui qui nous est suspect; il est presque impossible que nous ne reconnaissions promptement ou la vérité ou la fausseté de nos conjectures. Cette démarche servira de plus à rendre circonspect celui que nous soupçonnons : il se tiendra sur ses gardes, pour ne pas donner lieu à des soupçons nouveaux; mais une telle conduite ne peut réussir avec des hommes d'un caractère bas et méchant; dès qu'une fois ils s'aperçoivent qu'ils sont suspects, ils cessent pour toujours d'être fidèles; car c'est un proverbe italien, que *les soupçons congédient la fidélité.* Il semble au contraire qu'ils devraient la recueillir et la porter à se justifier de l'injure qu'on lui fait.

CHAPITRE XII.

Du Caractère et de l'Habitude.

On cache quelquefois le naturel, on le surmonte aussi quelquefois, rarement on le détruit. La violence qu'on lui fait ne sert qu'à le rendre plus impétueux lorsqu'il revient; les lumières et les préceptes peuvent rendre les affections naturelles moins importunes, mais ne les détruisent pas; l'habitude seule est capable de changer et de dompter la nature.

Celui qui veut remporter la victoire sur son naturel ne doit s'imposer ni une tâche trop forte ni une tâche trop faible; car, dans le premier cas, l'âme, souvent frustrée de son attente,

perdrait courage ; dans le second elle ne serait guère plus avancée, malgré ses victoires.

Il faut, dans les commencemens d'un exercice si pénible, s'aider de quelques soutiens et de quelques secours, comme un nageur novice se sert de joncs ou de vessies. Quand on se sentira plus fort, on se fera des obstacles à soi-même, comme les sauteurs se font une chaussure plus pesante.

Si le naturel a beaucoup de force, et qu'il soit par conséquent fort difficile à dompter, il sera bon de procéder par degré à peu près en cette manière. Premièrement, on arrêtera pour quelque temps le naturel, à l'exemple de celui qui, lorsqu'il était en colère, répétait toutes les lettres de l'alphabet avant de rien faire. En second lieu, on modérera le naturel, et on fera de jour en jour sa part plus petite ; par exemple, si l'on veut s'abstenir de vin, on commencera par en diminuer peu à peu l'usage, enfin on domptera tout-à-fait le naturel, et *on le passera sous le joug*.

Cependant, si l'on avait assez de constance et de force pour le rompre et s'en délivrer tout d'un coup, ce serait sans doute le meilleur parti. *Heureux*, a dit un poëte, *celui qui, maître de son âme, a brisé avec force les liens qui la blessaient, et n'a eu qu'un accès de douleur à soutenir.*

N'oubliez pas non plus cette ancienne règle, de courber le naturel en sens contraire, comme un bâton qu'on veut redresser, en prenant garde pourtant que cette flexion ne dégénère enfin dans le vice opposé.

Il faut aussi introduire l'habitude, non par un effort continu, mais par un effort interrompu ; car l'interruption et le relâche augmentent et renouvellent l'effort ; et celui qui s'exerce trop continûment durant son apprentissage, s'exerce quelquefois aux erreurs.

Qu'on se garde bien surtout de se croire trop tôt vainqueur du naturel ; quelquefois il demeure long-temps enseveli pour revivre et reparaître à la première occasion : c'est la fable de la chatte métamorphosée en femme, qui parut fort raisonnable jusqu'au moment où elle aperçut une souris.

Le naturel se montre surtout infailliblement dans le commerce ordinaire et familier, car toute affectation en est bannie ; dans le trouble de l'âme, car cet état ignore les règles et les préceptes ; enfin dans quelque accident nouveau et imprévu, car alors l'habitude nous abandonne.

On peut appeler heureux ceux dont le caractère convient à leur genre de vie ; les autres doivent dire : *Mon âme est en pays étranger.*

Dans l'étude, fixez-vous un temps pour méditer et pour vous

exercer sur les choses qui vous plaisent le moins : à l'égard de celles qui vous plaisent, n'ayez point d'heure fixe pour vous y livrer, votre esprit y volera assez de lui-même dès que les affaires et les études nécessaires le lui permettront.

Le naturel produit constamment de bonnes et mauvaises herbes; il faut donc constamment arracher les unes et arroser les autres.

CHAPITRE XIII.

De la Coutume et de l'Éducation.

Les pensées des hommes suivent ordinairement leurs inclinations, et leurs discours suivent les doctrines et les opinions dont ils sont imbus; mais leurs actions suivent l'habitude : c'est pourquoi (comme le remarque Machiavel, quoique sur un exemple criminel et odieux) il ne faut se fier ni à la violence du naturel, ni à celle des discours, à moins qu'elle ne soit affermie par l'habitude.

L'exemple que Machiavel donne est celui-ci : que, pour quelque action hardie et cruelle, il ne faut se reposer ni sur la férocité du naturel, ni sur les promesses les plus constantes, ni même sur les sermens; mais qu'il faut charger de l'exécution du crime, des hommes sanguinaires, et exercés depuis long-temps aux meurtres. Quand Machiavel parlait ainsi, il ne connaissait ni Jacques Clément, ni Ravaillac, ni Balthasard Gérard, qui n'étaient pas des assassins de profession, quoique l'assassinat des rois et des princes les ait rendus trop fameux; c'est que la règle de Machiavel a une exception, et c'est dans la superstition que cette exception se trouve. La superstition a fait, de nos jours, de si grands progrès, que les assassins de profession ne sont pas plus redoutables que les superstitieux, et qu'un vœu, même de répandre le sang, a autant de pouvoir que l'habitude.

Dans tout le reste, la force de l'habitude se manifeste à chaque instant. C'est une chose singulière que de voir un grand nombre de personnes se répandre en protestations, en promesses, en paroles, et oublier ensuite tout cela pour agir à leur ordinaire, comme s'ils étaient des statues et des machines inanimées, mues et poussées par le seul *rouage* de l'habitude.

On peut voir encore la tyrannie de la coutume dans plusieurs autres occasions. Les Gymnosophistes indiens, anciens et modernes, se mettent tranquillement sur le bûcher, et se sacrifient au feu qu'ils adorent. Les femmes même s'empressent d'être jetées dans le bûcher de leurs maris. Les enfans de Sparte se laissaient autrefois fustiger patiemment devant l'autel de Diane,

sans pousser une plainte ni un soupir. On trouve en Russie des moines qui, pour faire pénitence, se plongent, au cœur de l'hiver, dans l'eau, et attendent que le froid et la glace les y fassent périr.

Les mœurs étant donc le souverain maître de la vie humaine, appliquons-nous à acquérir des mœurs honnêtes et vertueuses.

L'habitude qui commence dès l'enfance s'appelle éducation. Dans un âge plus avancé, on prend difficilement un nouveau pli, si l'on en excepte quelques hommes qui ont eu soin de tenir leur âme ouverte à toutes sortes de préceptes, et d'être, pour ainsi dire, toujours prêts à une éducation nouvelle ; mais ce cas est fort rare.

Si l'habitude a tant de force, lors même qu'elle est simple et isolée, combien ne doit-elle pas en avoir lorsqu'elle est appuyée par la liaison et par le commerce ? car alors l'exemple instruit, la société persuade, l'émulation aiguillonne, la gloire anime.

La nature s'agrandit en nous, et se multiplie en quelque sorte par une société honnête et par une éducation salutaire. Un bon gouvernement et de bonnes lois nourrissent la vertu *en herbes*, mais ne la font pas si promptement venir en maturité ; mais tel est le malheur de la condition humaine, que la force de l'habitude, de l'éducation, de la société, du gouvernement et des lois, est employée souvent aux fins les moins honnêtes.

CHAPITRE XIV.

De la Fortune.

On ne peut nier que les hasards et les événemens extérieurs n'aient beaucoup de pouvoir pour avancer ou reculer la fortune. La faveur des grands, la mort de quelqu'un, l'occasion aident les talens et le travail.

Il est pourtant vrai, en général, que chacun est le premier et le principal artisan de sa fortune ; mais, parmi les causes extérieures qui y contribuent, il n'y en a point de plus efficace et de plus prompte que les fautes des concurrens ou des ennemis ; la sottise de l'un est toujours l'avancement de l'autre. On a raison de dire qu'un serpent ne devient dragon qu'après avoir dévoré un autre serpent comme lui.

Si l'on cherche la fortune avec des yeux perçans et attentifs, on la trouvera ; car si elle est aveugle, elle n'est pas invisible : le chemin qui conduit à elle est semblable à la voie lactée, qui est un amas immense de petites étoiles, chacune imperceptible en particulier, mais lumineuses toutes ensemble. De même il y a plusieurs vertus (ou, pour mieux dire, plusieurs qualités) peu

sensibles et peu remarquables en elles-mêmes, qui conduisent à la fortune.

Parmi ces qualités, les nations en comptent quelques-unes dont on ne se douterait pas. Lorsqu'ils parlent d'un homme à qui ils promettent une grande fortune, ils mettent au nombre de ses moyens d'avoir *un poco di matto* (*un peu de folie*). En effet, il n'y a peut-être point de qualités plus propres à la fortune, que d'avoir peu de raison et peu d'honnêteté : ceux aussi qui ont plus aimé leur patrie ou leur prince qu'eux-mêmes n'ont jamais fait fortune, et ne le pouvaient; car quand on a transporté ses pensées hors de soi, on ne peut plus retrouver son chemin.

Une fortune rapide et inattendue rend les hommes turbulens et téméraires, une fortune lente et achetée les rend tout à la fois prudens et courageux.

Les hommes sages, pour écarter ou pour consoler l'envie, imputent tous leurs succès à la Providence et à la fortune; par ce moyen, ils peuvent parler de ces succès avec plus de décence et de liberté ; l'orgueil est d'ailleurs flatté, quand on peut se faire regarder par les autres comme l'objet particulier du soin de la Providence : cette idée jette un air de majesté sur l'homme. C'est ainsi que César, ranimant son pilote durant une tempête, lui disait : *Tu portes César et sa fortune*. C'est par la même raison que Sylla s'est fait appeler *l'Heureux*, et non *le Grand;* et l'on a souvent remarqué que ceux qui, dans les affaires, ont voulu donner tout à l'industrie et rien à la fortune, ont fini par échouer. On dit que Timothée l'Athénien, après avoir rendu compte de ses succès au peuple d'Athènes, ayant ajouté que la fortune n'y avait eu aucune part, cessa dès ce moment de réussir dans aucune de ses entreprises.

CHAPITRE XV.

De la Louange.

La louange est le renvoi et comme la réflexion de la vertu ; elle participe, ainsi que la lumière, de la nature des miroirs qui la réfléchissent. Si la louange vient du peuple, la réflexion est trouble et fausse ; elle accompagne plus souvent la vanité et l'orgueil, que la véritable vertu. En effet, il y a bien des vertus du premier ordre, qui ne sont pas faites pour être aperçues par le peuple. Les petites vertus obtiennent ses louanges, les vertus médiocres l'étonnent, les grandes lui échappent; mais ce qui le frappe surtout, c'est l'apparence de la vertu et son image. La réputation est trop souvent semblable à un fleuve qui porte les

corps enflés et pleins de vent, et qui engloutit les corps solides; mais si le jugement des hommes sages se joint à celui du peuple, alors la réputation s'étend, se fortifie, et devient difficile à détruire; elle ressemble à ces parfums bien composés, dont l'odeur est beaucoup plus durable que celle des fleurs qui les composent.

La louange a fréquemment une compagne trompeuse, qui la rend suspecte; trop souvent elle n'est dictée que par l'adulation.

Si le flatteur est un homme ordinaire, il ne louera en vous que des qualités communes et que vous partagez avec d'autres, et non des qualités particulières et recherchées. Un adulateur plus fin marchera sur les traces de l'adulateur principal, c'est-à-dire, de vous-même; il louera principalement en vous les qualités dans lesquelles vous croyez exceller, et qui sont l'objet de votre complaisance. Un adulateur impudent et sans honte, s'attachera surtout à louer les défauts que vous reconnaissez en vous, et dont vous rougissez, et parviendra à vous étourdir sur le témoignage intérieur de votre conscience.

Certaines louanges non méritées sont dictées quelquefois par le respect et même par la vertu; ce sont celles qui conviennent principalement aux princes: les louanges, quand ils n'en sont pas dignes, doivent être pour eux des leçons; en les louant de ce qu'ils ne sont pas, on les avertit respectueusement de ce qu'ils doivent être.

Il y a des gens qui affectent quelquefois par malice de louer leurs ennemis, pour exciter plus sûrement contre eux l'envie et la haine. *Agricola,* dit Tacite, *avait des ennemis d'autant plus méchans, qu'ils le louaient.*

Les louanges modérées, données à propos, et peu communes, sont les plus agréables et les plus avantageuses; car rien ne révolte davantage, et n'est plus sujet à la contradiction et au ridicule, que d'élever jusqu'aux nues quelqu'un ou quelque chose: mais s'il n'est pas décent de se louer soi-même, excepté dans quelques cas extrêmement rares, on peut au moins louer décemment, et même avec une sorte de grandeur, l'état qu'on professe et les emplois qu'on exerce. S. Paul se glorifiant lui-même, ajoute quelquefois ces mots: *Je parle en insensé;* mais quand il parle de sa mission, il ne craint point de dire: *Je me glorifierai de mon apostolat.*

CHAPITRE XVI.

De la vaine Gloire.

Ésope a dit également: Une mouche assise sur le timon d'un chariot, se disait à elle-même: *Que je fais de poussière!* il y a

de même des hommes vains et ridicules, qui, lorsqu'une entreprise a réussi, soit par hasard, soit par l'industrie d'un autre, s'imaginent, pour peu qu'ils y aient eu la moindre part, que leurs soins ont fait aller toute la machine.

Les glorieux sont ordinairement grands parleurs et peu agissans ; c'est le proverbe français : *Beaucoup de bruit, peu de besogne.*

Ces sortes d'esprits sont néanmoins utiles dans certaines affaires. S'il faut mettre en action la renommée, ou répandre promptement quelque opinion, cette espèce d'hommes est une excellente trompette.

Tite-Live remarque à ce sujet, et à l'occasion du traité d'Antiochus et des Étoliens, que *des mensonges réciproques de part et d'autre sont quelquefois d'un grand secours*. Par exemple, si quelqu'un négocie avec deux princes pour les engager à déclarer la guerre à un troisième, il sera bon, pour y réussir, qu'il grossisse réciproquement à chacun de ces deux princes, le pouvoir et les forces de l'ennemi et de l'allié qu'il veut lui donner.

Il arrive même souvent qu'un homme qui traite avec des particuliers augmente la bonne opinion que chacun d'eux a de lui, en leur insinuant avec artifice, qu'il a plus de pouvoir et de crédit qu'il n'en a réellement.

Dans ces occasions, il n'est pas rare de voir naître de rien quelque chose, car le mensonge produit l'opinion, et l'opinion produit la réalité.

Il n'est pas inutile aux généraux d'être un peu glorieux ; car comme le fer aiguise le fer, de même la gloire aiguise les esprits pour la gloire même.

Dans les grandes et périlleuses actions, les hommes pleins de jactance mettent plus de vivacité et d'activité ; les esprits modérés et solides font plus d'usage du gouvernail que des voiles.

La renommée, en prônant les talens de quelqu'un, ne vole point de bouche en bouche sans avoir au moins quelques *plumes d'ostentation*. Ceux qui écrivent sur le mépris de la gloire, dit Cicéron, mettent leur nom à la tête de leurs ouvrages. Socrate, Aristote, Galien, quels noms étaient sujets à la vaine gloire! Ce sentiment est utile pour étendre et perpétuer son nom. Quand la vertu est célébrée, elle est souvent moins redevable de cet avantage à l'opinion publique, qu'au soin qu'elle a de se montrer. La réputation de Cicéron, de Sénèque, de Pline le jeune, n'aurait pas subsisté jusqu'à ce jour, du moins avec tant de force, si elle n'avait été aidée par un peu de vanité et de jactance de leur part. En ce cas, la jactance est semblable au vernis qui rend le bois tout à la fois plus brillant et plus durable.

Quand je parle, au reste, de la vaine gloire, je n'entends point par là cette qualité que Tacite attribue à Mucien ; cet art qu'il avait de se faire valoir dans ses paroles et ses actions ; un tel art n'est point l'effet de la vanité, mais le fruit d'une sorte de sagesse et de grandeur d'âme ; cette qualité va même jusqu'à se faire aimer dans ceux à qui la nature l'accorde : les excuses faites avec grâce, les services rendus à propos, la modestie même adroitement placée, sont rarement autre chose que des artifices de l'ostentation.

CHAPITRE XVII.

De la Colère.

Vouloir éteindre entièrement la colère est une vaine ostentation des stoïciens ; l'oracle du sage est plus vrai : *Que le soleil ne se couche point sur votre colère.*

Sénèque compare l'homme colère à un bâtiment ruiné, qui se brise et s'anéantit en tombant sur un autre corps.

L'homme ne doit point imiter l'abeille, qui laisse sa vie dans la blessure qu'elle fait.

La colère est une passion basse, et qui montre notre faiblesse ; c'est de quoi l'on peut se convaincre, en considérant ceux qui y sont le plus sujets ; les femmes, les enfans, les vieillards et les malades.

CHAPITRE XVIII.

De la Vicissitude des choses.

Salomon a dit : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.* Platon a dit la même chose d'une autre manière : *La science n'est qu'un souvenir.* Salomon a dit encore dans le même sens : *Le sentiment de la nouveauté n'est qu'un oubli.* On peut conclure de là, que le fleuve Léthé ne coule pas moins sur la terre qu'aux enfers.

CHAPITRE XIX.

Des Dignités et des Places.

Les hommes en place sont trois fois esclaves, esclaves du prince ou de l'État, esclaves de la voix publique, esclaves des affaires ; de sorte qu'ils ne jouissent de leur liberté, ni dans leurs personnes, ni dans leurs actions, ni dans leur temps.

C'est une frénésie bien singulière de la cupidité humaine, que de perdre sa liberté pour être plus puissant, et de cesser d'être son maître pour vouloir l'être des autres ; aussi les hommes en

place ne peuvent-ils s'accoutumer à leur disgrâce ou à leur retraite. La vieillesse même et les infirmités n'empêchent pas que la vie privée ne leur soit odieuse ; ils ressemblent à ces vieillards décrépits, qui, plutôt que de rester au dedans de leur maison, se font asseoir à leur porte, quoique, dans cette posture, ils ne soient qu'un objet de compassion ou de mépris.

CHAPITRE XX.

Des Séditions et des Troubles.

Il est très-important, pour les chefs du peuple, de savoir prévenir et prévoir les tempêtes politiques : elles arrivent principalement lorsque les différens ordres de l'État tendent à l'égalité, à peu près comme les grands ouragans arrivent vers le temps des équinoxes.

CHAPITRE XXI.

Des Voyages.

Les voyages font partie de l'éducation dans les jeunes gens, et de l'expérience dans les vieillards. Celui qui voyage dans les pays étrangers, sans être suffisamment instruit de la langue qu'on y parle, ne va pas proprement en voyage, mais à l'école.

Il est nécessaire qu'un jeune homme qui voyage ait un guide éclairé pour lui faire observer ce qui le mérite ; autrement il voyagera les yeux bandés et sans fruit.

Les journaux sont aussi très-utiles dans les voyages, et je suis étonné qu'on les néglige. C'est une chose singulière que les navigateurs fassent presque tous un journal, eux qui ne voient que le ciel et la terre, et qu'on se passe de journal dans les voyages du continent, où il se présente sans cesse tant de choses à remarquer ; comme si les observations dues au hasard méritaient plus d'être écrites que les remarques dues à l'attention et à la sagacité !

Faites voir que vous avez voyagé, plus par vos discours que par votre extérieur ; soyez même plus occupé de répondre à propos aux questions qu'on pourra vous faire, qu'empressé de les prévenir : surtout ne changez point les mœurs de votre pays pour des mœurs étrangères ; cherchez seulement à tempérer, et, pour ainsi dire, à orner les unes par les autres.

CHAPITRE XXII.

De la Royauté.

C'est un état bien triste pour l'âme, d'avoir peu à désirer et beaucoup à craindre ; telle est cependant la condition des rois. Placés dans le rang suprême, il n'y a rien au-dessus d'eux à quoi ils puissent aspirer, ce qui jette de la langueur dans leur âme ; au contraire, le danger et la crainte voltigent sans cesse autour d'eux comme un fantôme ou comme une ombre, ce qui bannit de leur âme la sérénité.

De là résulte encore cet autre effet, que le cœur des rois, comme dit l'Écriture, est souvent impénétrable ; car la multitude des soupçons, et l'absence d'un sentiment dominant qui commande aux autres, rend l'âme plus difficile à connaître.

Un autre malheur des rois, c'est qu'ils se créent des désirs et s'occupent profondément de bagatelles. Cela ne paraîtra point surprenant à ceux qui savent que l'homme se trouve plus heureux par le progrès dans les petites choses, que par la lenteur dans les grandes.

Les rois dépendent de leurs voisins, de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs maîtresses, de leur maison, des grands de leur cour, de la noblesse, des magistrats, des marchands, du peuple et des soldats. Que d'entraves pour un seul homme !

CHAPITRE XXIII.

De l'Amour de soi-même.

L'amour de soi-même ressemble à la fourmi, qui est un insecte très-utile pour soi et très-nuisible dans un jardin.

CHAPITRE XXIV.

Des Innovations.

Comme les enfans nouveau-nés sont difformes, il en est de même des établissemens nouveaux qui sont les enfans du temps ; car le temps est le plus grand de tous les novateurs.

CHAPITRE XXV.

De l'Amitié.

Quiconque aime la solitude, a dit un ancien, est un dieu ou une bête sauvage : j'ajoute qu'il est presque toujours le dernier, car les dieux sont rares.

Souvent on se trouve dans la solitude sans la chercher, et c'est lorsqu'on est privé d'amis ; car il ne faut pas croire qu'une compagnie fort nombreuse soit une société ; les hommes qu'on y voit ne sont guère pour nous que comme des statues dans des portiques. Le commerce sans liaison et sans confiance n'est qu'un vain bruit.

On a dit avec raison : *Une grande ville est quelquefois une grande solitude ;* le monde même sans amis serait un désert. Le meilleur remède aux *obstructions* du cœur est un ami fidèle, à qui l'on puisse confier ses chagrins, ses plaisirs, ses craintes, ses espérances, ses soupçons, ses inquiétudes, ses desseins, ses faiblesses même.

L'amitié est un bien si nécessaire aux hommes, que les rois même, à qui rien ne paraît manquer, la cherchent et ne la trouvent presque jamais ; c'est que l'égalité et la sûreté en sont l'âme : il semble que la nature l'ait accordée aux états inférieurs pour les dédommager.

CHAPITRE XXVI.

Des Richesses.

On ne peut donner aux richesses un nom plus convenable que celui de *bagages de la vertu ;* car elles sont à la vertu ce que les bagages sont à une armée ; nécessaires, mais incommodes, et capables quelquefois de retarder ou de diminuer la victoire.

SYNONYMES.

AFFLIGÉ, FACHÉ.

On est *affligé* de ce qui est triste, on est *fâché* de ce qui déplaît. Quoique *fâché*, avec juste raison, de vos procédés à mon égard, je suis *affligé* du malheur qui vous est arrivé. *Fâché* dit moins qu'*affligé*. Je suis *fâché* d'avoir perdu mon chien, et *affligé* de la mort de mon ami.

AMUSER, DIVERTIR.

Divertir, dans sa signification propre, tirée du latin, ne signifie autre chose que détourner son attention d'un objet en la portant sur un autre ; mais l'usage présent a de plus attaché à ce mot une idée du plaisir que nous prenons à l'objet qui nous occupe. *Amuser*, au contraire, n'emporte pas toujours l'idée du plaisir ; et quand cette idée s'y trouve jointe, elle exprime un plaisir plus faible que le mot *divertir* : celui qui s'*amuse* peut n'avoir d'autre sentiment que l'absence de l'ennui ; c'est là même tout ce qu'emporte le mot *amuser*, pris dans sa signification rigoureuse. On va à la promenade pour s'*amuser* ; à la comédie pour se *divertir*. On dira d'une chose que l'on fait pour tuer le temps, *Cela n'est pas fort divertissant*, mais cela m'*amuse* ; on dira aussi, cette pièce m'a assez *amusé*, mais cette autre m'a fort *diverti*.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au participe, *amusant*, dit plus qu'*amuser* : le participe emporte toujours une idée de plaisir que le verbe n'emporte pas nécessairement. Quand on dit d'un homme, d'un livre, d'un spectacle, qu'il est *amusant*, cela signifie qu'on a du moins un certain degré de plaisir à le lire ou à le voir ; mais quand on dira : *Je me suis mis à ma fenêtre pour m'amuser*, cela signifie seulement pour me *désennuyer*, pour m'occuper à quelque chose.

On ne peut pas dire d'une tragédie, qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux et pénétrant ; et qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, et d'impression légère dans l'effet qu'il produit. On peut dire *que le jeu amuse*, *que la tragédie occupe*, *et que la comédie divertit*.

Amuser, dans un autre sens, signifie aussi *tromper*. Cet homme m'a long-temps *amusé* par ses promesses. Philippe, roi de Macédoine, disait *qu'on amusait les hommes avec des sermens*.

COLÈRE, COURROUX, EMPORTEMENT.

Le *courroux* est la marque extérieure de la *colère*, l'*emportement* en est l'excès.

CONSEIL, AVIS, AVERTISSEMENT.

Ces mots désignent en général l'action d'instruire quelqu'un d'une chose qu'il lui importe de faire ou de savoir actuellement, eu égard aux circonstances.

On donne le *conseil* de faire une chose, on donne *avis* qu'on l'a faite, on *avertit* qu'on la fera.

L'ami donne des *conseils* à son ami; le supérieur des *avis* à son inférieur; la punition d'une faute est un *avertissement* de n'y plus retomber.

On prend *conseil* de soi-même; on reçoit une lettre d'*avis*; on obéit à un *avertissement* de payer quelque impôt. On vous *conseille* de tendre un piége à quelqu'un; on vous donne *avis* que d'autres en ont tendu; ce qui est un *avertissement* de vous tenir sur vos gardes.

On dit: un *conseil* d'ami, un homme de bon *conseil*, un *avis* de parens, un *avis* au public, l'*avertissement* d'un ouvrage.

L'*avis* et l'*avertissement* intéressent quelquefois celui qui le donne; le *conseil* intéresse toujours celui qui le reçoit.

CONSÉQUENCE, CONCLUSION.

Termes qui désignent en général une dépendance d'idées dont l'une est dépendante de l'autre.

On dit la *conclusion* d'un syllogisme, la *conséquence* d'une proposition, la *conclusion* d'un ouvrage, la *conséquence* qu'on doit tirer d'une lecture.

Ces deux mots désignent, en général, l'attention que mérite une chose par sa quantité ou par sa qualité.

CONSIDÉRABLE, GRAND.

La *Collection des Arrêts* est un ouvrage *considérable*; l'*Esprit des Lois* est un *grand* ouvrage. Un courtisan accrédité est un homme *considérable*; Corneille était un *grand* homme. On dit, de *grands* talens, et un rang *considérable*.

CONSIDÉRATION, ÉGARD, RESPECT, DÉFÉRENCE.

Termes qui distinguent en général l'attention et la retenue dont on doit user dans les procédés à l'égard de quelqu'un.

On a du *respect* pour l'autorité, des *égards* pour la faiblesse, de la *considération* pour la personne, de la *déférence* pour un avis.

On doit du *respect* à ses supérieurs, des *égards* à ses égaux, de la *considération* aux hommes célèbres, de la *déférence* à ses amis.

Le malheur mérite du *respect*, le repentir des *égards*, les grandes places de la *considération*, les prières de la *déférence*. On dit : J'ai des *égards*, du *respect*, de la *déférence* pour monsieur un tel, et monsieur un tel a beaucoup de *considération*, jouit d'une grande *considération*.

CONSPIRATION, CONJURATION.

Union de plusieurs personnes dans le dessein de nuire à quelqu'un ou à quelque chose.

On dit, la *conjuration* de plusieurs particuliers, et une *conspiration* de tous les ordres de l'État ; la *conjuration* de Catilina contre la république romaine, la *conspiration* d'une famille contre un de ses membres ; *conjuration* pour en faire régner un autre ; une *conjuration* contre l'État, une *conspiration* contre un courtisan. Tout *conspire* à mon bonheur ; tout semble *conjurer* ma perte.

CONSTANT, FERME, INÉBRANLABLE, INFLEXIBLE.

Ces mots désignent en général la disposition et la situation d'une âme que les circonstances ne font point changer. Les trois derniers ajoutent au premier une idée de courage, avec ces nuances différentes, que *ferme* désigne un courage qui ne s'abat point, *inébranlable* un courage qui ne s'effraie point, et *inflexible* un courage qui ne s'amollit point. Un homme de bien est *constant* dans l'amitié, *ferme* dans le malheur ; et quand il s'agit de son devoir, *inébranlable* aux menaces, et *inflexible* aux prières.

CONSUMER, CONSOMMER.

On dit : la victime est *consumée* et le sacrifice est *consommé* ; ma maison est *consumée*, et mon malheur est *consommé*.

CONTE, FABLE, ROMAN.

Ces trois mots désignent des récits qui ne sont pas vrais : avec cette différence, que *fable* est un récit dont le but est moral, et dont la fausseté est souvent sensible, comme lorsqu'on fait parler des animaux ou les arbres ; que *conte* est une histoire fausse et courte qui n'a rien d'impossible, ou une *fable* sans but moral ; et *roman*, un long *conte*. On dit, les *fables* de La Fontaine, les *contes* du même auteur, les *contes* de madame d'Aulnoi, le *roman* de la princesse de Clèves.

Conte se dit aussi des histoires plaisantes, vraies ou fausses, que l'on fait dans la conversation; *fable*, d'un fait historique donné pour vrai, et reconnu pour faux; et *roman*, d'une suite d'aventures singulières réellement arrivées à quelqu'un.

CONTENT, SATISFAIT, CONTENTEMENT, SATISFACTION.

Ces mots désignent en général le plaisir qu'on sent à jouir de quelque chose. Voici leurs différences: on dit une passion *satisfaite*, *content* de peu, *content* de quelqu'un. On demande *satisfaction* d'une injure; *contentement* passe richesse. Pour être *satisfait*, il faut avoir désiré; on peut être *content* sans avoir désiré rien.

CONTESTATION, DISPUTE, DÉBAT, ALTERCATION.

Dispute se dit ordinairement d'une conversation entre deux personnes qui diffèrent d'avis sur une même matière, et se nomme *altercation* lorsqu'il s'y mêle de l'aigreur.

Contestation se dit d'une dispute entre plusieurs personnes, ou entre deux personnes considérables, sur un objet important, ou entre deux particuliers pour une affaire judiciaire. *Débat* est une contestation tumultueuse entre plusieurs personnes. La *dispute* ne doit jamais dégénérer en *altercation*. Les rois de France et d'Angleterre sont en *contestation* sur tel article d'un traité. Il y a eu, au concile de Trente, de grandes *contestations* sur la résidence. Le parlement d'Angleterre est sujet à de grands *débats*.

CONTIGU, PROCHE.

Ces mots désignent en général le voisinage; mais le premier s'applique principalement au voisinage d'objets considérables, et désigne de plus un voisinage immédiat.

Ces deux terres sont *contiguës*. Ces deux arbres sont *proches* l'un de l'autre.

CONTINUATION, SUITE.

Termes qui désignent la liaison et le rapport d'une chose avec ce qui la précède.

On donne la *continuation* de l'ouvrage d'un autre, et la *suite* du sien.

On dit, la *continuation* d'une vente, et la *suite* d'un procès.

On *continue* ce qui n'est pas achevé; on peut donner une *suite* à ce qui l'est.

CONTRAINDRE, OBLIGER, FORCER.

Termes qui désignent en général quelque chose que l'on fait

contre son gré. On dit : le respect me *force* à me taire, la reconnaissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint ;* le mérite *oblige* les indifférens à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit, une fête d'*obligation*, un *consentement forcé*, une attitude *contrainte*, en parlant d'une attitude naturellement et habituellement gênée, et une attitude *forcée*, en parlant d'une attitude gênée par quelque cause particulière et passagère. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste, et on *oblige* l'ennemi d'en décamper.

CONTRAIRE, OPPOSÉ.

Le nord est *opposé* au midi, les navigateurs ont souvent le vent *contraire*.

CONTRAVENTION, DÉSOBÉISSANCE.

Ces termes désignent en général l'action de s'écarter d'une chose qui nous est commandée.

La *contravention* est aux choses, la *désobéissance* aux personnes. La *contravention* à un réglement est une *désobéissance* au souverain. La *contravention* suppose une loi juste ; la *désobéissance* est quelquefois légitime.

CONVERSATION, ENTRETIEN.

Ces deux mots désignent en général un discours mutuel entre deux ou plusieurs personnes, avec cette différence que *conversation* se dit en général de quelque discours mutuel que ce puisse être ; au lieu qu'*entretien* se dit d'un discours qui roule sur quelque objet déterminé. Ainsi on dit qu'un homme est de bonne *conversation*, pour dire qu'il parle bien des différens objets sur lesquels on lui donne lieu de parler ; on ne dit point qu'il est de bon *entretien*. On se sert du mot *entretien*, quand le discours roule sur une matière importante ; on dit, par exemple : ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur les moyens de faire la paix entre eux. *Entretien* se dit pour l'ordinaire des *conversations* imprimées, à moins que le sujet de la conversation ne soit pas sérieux ; on dit les *entretiens* de Cicéron sur la nature des dieux, et la *conversation* du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt : *dialogue* est propre aux *conversations* dramatiques, et *colloque*, aux *conversations* polémiques et publiques, qui ont pour objet des matières de doctrine, comme le *colloque* de Poissy. Lorsque plusieurs personnes, surtout au nombre de deux, sont rassemblées et parlent entre elles, on dit qu'elles sont en *conversation* et non pas en *entretien*.

CONVICTION, PERSUASION.

Quoique ces deux mots s'emploient souvent l'un pour l'autre, ils ont pourtant des nuances qui les distinguent. La *conviction* tient plus à l'esprit, la *persuasion* au cœur ; ainsi l'on dit : l'orateur doit non-seulement *convaincre*, c'est-à-dire, prouver ce qu'il avance, mais encore *persuader*, c'est-à-dire, *toucher* et émouvoir. La *conviction* suppose des preuves : *je ne pouvais croire telle chose ;* il m'en a donné *tant de preuves* qu'il m'en a *convaincu*. La *persuasion* n'en suppose pas toujours : la bonne opinion que j'ai de vous, suffit pour me *persuader* que vous ne me trompez pas. On se *persuade* aisément ce qui fait plaisir ; on est quelquefois très-fâché d'être *convaincu* de ce que l'on ne voulait pas croire. On dit : je suis *persuadé* de votre amitié, et bien *convaincu* de sa haine.

On *persuade* à quelqu'un de faire une chose, on le *convainc* de l'avoir faite ; mais, dans ce dernier cas, *convaincre* ne se prend jamais qu'en mauvaise part : cet assassin a été *convaincu* de son crime ; les scélérats avec qui il vivait, lui avaient *persuadé* de le commettre.

COUTUME, USAGE.

Ces mots désignent en général l'habitude de faire ; on dit les *usages* d'un corps et la *coutume* d'un pays ; on dit encore avoir *coutume* de faire une chose et être dans l'*usage* de la faire. Telle personne a de l'*usage ;* tel mot n'est pas du bel *usage*.

CRI, CLAMEUR.

Le dernier de ces mots ajoute à l'autre une idée de ridicule par son objet ou par son excès. Le sage respecte le *cri* public et méprise les *clameurs* des sots.

CRIME, FAUTE, PÉCHÉ, DÉLIT, FORFAIT.

Faute est le mot générique ; avec cette restriction cependant qu'il signifie moins que les autres, quand on n'y joint point d'épithète aggravante. *Péché* est une faute contre la loi divine, *délit* est une faute contre la loi humaine ; *crime* est une faute humaine ; *forfait* ajoute encore l'idée du *crime*, soit par la qualité, soit par la quantité, car *forfait* se prend encore plus souvent au pluriel qu'au singulier. *J'ai puni ses forfaits.*

CRITIQUE, CENSURE.

Critique s'applique aux ouvrages littéraires ; *censure* aux ouvrages théologiques, ou aux propositions de doctrine, ou aux mœurs.

D'AILLEURS, DE PLUS, OUTRE CELA.

Ces mots désignent en général le surcroît ou l'augmentation. Voici une phrase où l'on verra leurs différens emplois : monsieur un tel vient d'acquérir, par la succession d'un de ses parens, dix mille écus *de plus* qu'il n'avait ; *outre cela* il a encore hérité *d'ailleurs* d'une très-belle terre.

DAM, DOMMAGE, PERTE.

Le premier de ces mots n'est plus guère en usage que parmi les théologiens, pour signifier la peine que les damnés souffriront, *disent-ils*, par la privation de la vue de Dieu, ce qu'ils appellent la peine du *dam ;* et *dommage* diffère de *perte,* en ce que le premier désigne une privation qui n'est pas totale. Exemple : la *perte de la moitié* de mon revenu me causerait un *dommage* considérable.

DANGER, PÉRIL, RISQUE.

Ces trois mots désignent la situation de quelqu'un qui est menacé de quelque malheur, avec cette différence que *péril* s'applique principalement au cas où la vie est intéressée, et *risque*, au cas où l'on a lieu de craindre un mal comme d'espérer un bien. Exemple : un général court le *risque* d'une bataille pour se tirer d'un mauvais pas, et il est en grand *danger* de la perdre, si ses soldats sont effrayés à la vue du *péril.*

DANS, EN.

Ces deux mots diffèrent en ce que le second n'est jamais suivi des articles *le*, *la*, et que le premier ne se met jamais devant un mot dont l'article est retranché, quoiqu'il puisse se mettre devant un mot qui ne comporte point d'article ; on dit : je suis *en peine*, je suis *dans* la peine ; je suis *dans* Paris, je suis *en* France ; je suis *dans* les charges, je suis *en* charge.

DÉBRIS, DÉCOMBRES, RUINES.

Ces trois mots signifient en général les restes dispersés d'une chose détruite ; avec cette différence que les deux derniers ne s'appliquent qu'aux édifices, et que le troisième suppose même que l'édifice ou les édifices détruits soient considérables ; on dit, les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais ou d'une ville ; *décombres* ne se dit jamais qu'au propre, *débris* et *ruine* se disent souvent au figuré ; les *débris* d'une fortune brillante, la *ruine* d'un particulier, de l'Etat, etc. ; s'élever sur les *ruines* de quelqu'un, etc.

DÉCADENCE, RUINE.

Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet.

La *décadence* de l'Empire romain, depuis Théodose, annonçait sa *ruine* totale. On dit aussi des arts, qu'ils tombent en *décadence;* et d'une maison, qu'elle tombe en *ruine*.

DÉCELER, DÉCOUVRIR, MANIFESTER, RÉVÉLER.

Ces mots désignent, en général, l'action de faire connaître ce qui est caché. Voici les nuances qui les distinguent : On *découvre* son secret, on *révèle* celui des autres; on *manifeste* ses vertus, on *décèle* ses vices.

DÉCENCE, DIGNITÉ, GRAVITÉ.

Ils diffèrent entre eux en ce que la *décence* renferme les égards que l'on doit au public ; la *dignité,* ceux qu'on doit à sa place ; et la *gravité*, ceux qu'on se doit à soi-même.

DÉCIDER, JUGER.

Ces mots désignent, en général, l'action de prendre son parti sur une opinion douteuse ou réputée telle. Voici les nuances qui la distinguent.

On *décide* une contestation et une question ; on *juge* une personne et un ouvrage. Les particuliers et les arbitres *décident ;* le corps et les magistrats *jugent.* On *décide* quelqu'un à prendre un parti ; on *juge* qu'il en prendra un.

Décider diffère aussi de *juger,* en ce que ce dernier désigne simplement l'action de l'esprit, qui prend son parti sur une chose après l'avoir examinée, et qui prend ce parti pour lui seul, souvent même sans le communiquer aux autres ; au lieu que *décider* suppose un avis prononcé, souvent même sans examen. On peut dire en ce sens que les journalistes *décident*, et que les connaisseurs *jugent.*

DÉCOUVERTE, INVENTION.

On peut nommer ainsi, en général, tout ce qui se trouve de nouveau dans les arts et dans les sciences. Cependant on n'applique guère le nom de *découverte* et on ne doit même l'appliquer qu'à ce qui est non-seulement nouveau, mais en même temps curieux, utile, ou difficile à trouver, et qui, par conséquent, a un certain degré d'importance. On appelle seulement *invention*, ce que l'on trouve de nouveau, et qui n'a pas l'un de ces trois caractères d'importance.

DÉFAITE, DÉROUTE.

Ces mots désignent la perte d'une bataille, faite par une armée, avec cette différence que *déroute* ajoute à *défaite*, et désigne une armée qui fuit en désordre et qui est totalement dispersée.

DÉFENDRE, SOUTENIR, PROTÉGER.

Ces trois mots signifient en général l'action de mettre quelqu'un ou quelque chose à couvert du mal qu'on lui fait ou qui peut lui arriver.

On *défend* ce qui est attaqué ; on *soutient* ce qui peut l'être ; on *protége* ce qui a besoin d'être encouragé.

Un roi sage et puissant doit *protéger* le commerce dans ses États, le *soutenir* contre les étrangers, et le *défendre* contre ses ennemis. On dit, *défendre* une cause, *soutenir* une entreprise, *protéger* les sciences et les arts. On est *protégé* par ses supérieurs; on peut être *défendu* et *soutenu* par ses égaux. On est *protégé* par les autres ; on peut se *défendre* et se *soutenir* par soi-même.

Protéger suppose de la puissance, et ne demande point d'action ; *défendre* et *soutenir* en demandent, mais le premier suppose une action plus marquée.

Un petit État, en temps de guerre, est ou *défendu* ouvertement, ou secrètement *soutenu*, par un plus grand, qui se contente de le *protéger* en temps de paix.

DÉFENDU, PROHIBÉ.

Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit guère que des choses qui sont *défendues* par une loi humaine et de police.

La fornication est *défendue ;* et la contrebande, *prohibée.*

DÉGUISEMENT, TRAVESTISSEMENT.

Ces deux mots désignent en général un habillement extraordinaire, différent de celui qu'on a coutume de porter : voici les nuances qui les distinguent.

Il me semble que *déguisement* suppose une difficulté d'être reconnu, et que *travestissement* suppose seulement l'intention de ne pas l'être, ou même seulement l'intention de s'habiller autrement qu'on n'a coutume.

On dit d'une personne qui est au bal, qu'elle est *déguisée ;* et d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est *travesti.*

D'ailleurs *déguisement* s'emploie quelquefois au figuré, et jamais *travestissement.*

DEMANDE, QUESTION.

Ces deux mots signifient en général une proposition par laquelle on interroge : voici les nuances qui les distinguent. *Question* se dit principalement en matière de doctrine ; une *question* de physique, de théologie : *demande,* lorsqu'il signifie *interrogation,* ne s'emploie guère que quand le mot de *réponse* y est joint. Ainsi on dit, tel livre est par *demandes* et par *réponses.* Remarquez que nous ne prenons ici *demande* que dans le sens d'*interrogation*; car, dans tout autre cas, sa différence avec *question* est trop aisée à voir.

DÉMANTELER, RASER, DÉMOLIR.

Ces mots désignent en général la destruction d'un ou de plusieurs édifices : voici les nuances qui les distinguent. *Démolir* signifie simplement détruire ; *raser* et *démanteler* signifient détruire par punition ; et *démanteler* ajoute une idée de force à ce qu'on a détruit. Un particulier fait *démolir* sa maison ; le parlement fit *raser* la maison de *Jean Châtel ;* ce général a fait *démanteler* cette place, après l'avoir prise.

DÉMETTRE (SE), ABDIQUER.

Ces mots signifient en général quitter un emploi, une charge ; avec cette différence qu'*abdiquer* ne se dit guère que des postes considérables, et suppose de plus un abandon volontaire ; au lieu que *se démettre* peut être forcé, et peut aussi s'appliquer aux petites places. Exemples : Christine, reine de Suède, a *abdiqué* la couronne ; on a forcé ce prince à *se démettre* de la royauté ; monsieur un tel *s'est démis* de son emploi en faveur de son fils.

DÉSIR, SOUHAIT.

Ces mots désignent en général le sentiment par lequel nous aspirons à quelque chose ; avec cette différence que *désir* ajoute un degré de vivacité à l'idée de *souhait*, et que *souhait* est quelquefois uniquement de compliment et de politesse : ainsi on dit les *désirs* d'une âme chrétienne, les *souhaits* de la nouvelle année, etc.

DICTONNAIRE, VOCABULAIRE, GLOSSAIRE.

Ces mots signifient en général tout ouvrage où un grand nombre de mots sont rangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilement lorsqu'on en a besoin. Mais il y a cette différence,

1°. Que *vocabulaire* et *glossaire* ne s'appliquent guère qu'à de purs *dictionnaires* de mots, au lieu que *dictionnaire* en général comprend, non-seulement les *dictionnaires* de langues, mais encore les *dictionnaires* historiques, et ceux de sciences et d'arts;

2°. Que dans un *vocabulaire* les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, et peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on voulait faire un ouvrage qui contînt tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différens titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, et dans la vue de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce serait un *vocabulaire*. C'en serait même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage était par ordre alphabétique, et avec explication des termes, pourvu que l'explication fût très-courte, presque toujours en un seul mot, et non raisonnée.

3°. A l'égard du mot *glossaire*, il ne s'applique guère qu'aux *dictionnaires* de mots peu connus, barbares ou surannés: tel est le *glossaire* du savant Ducange, *ad scriptores mediæ et infinæ latinitatis*, et le *glossaire* du même auteur pour la langue grecque.

DOCTE, SAVANT.

Docte se dit lorsqu'il est question des matières d'érudition, et se dit des personnes plutôt que des ouvrages. *Savant* s'applique également aux matières d'érudition, et aux matières de science proprement dite, et se dit également des personnes et des ouvrages. Ainsi on dit un *docte* antiquaire, un *savant* géomètre, une *savante* dissertation sur quelque point de physique, de littérature, etc. *Savant* s'étend encore à d'autres objets, auxquels le mot *docte* ne peut s'appliquer: ainsi on dit d'un grand prince, qu'il est *savant* et non qu'il est *docte* en l'art de régner.

DON, PRÉSENT.

Ces deux mots signifient ce qu'on donne à quelqu'un sans y être obligé. Le *présent* est moins considérable que le *don*, et se fait à des personnes moins considérables, excepté dans un cas dont nous parlerons tout à l'heure.

Ainsi on dira d'un prince, qu'il a fait *don* de ses États à un autre, et non qu'il lui en a fait *présent*. Par la même raison, un prince fait à ses sujets des *présens;* et les sujets font quelquefois des *dons* au prince, comme les *dons gratuits* du clergé et des États. Les princes se font des *présens* les uns aux autres par leurs ambassadeurs. Deux personnes se font par contrat un *don* mutuel de leurs biens.

On dira au figuré, le *don* des langues et le *don* des larmes, etc. ; et, en général, tout ce qui vient de Dieu s'appelle *don* de Dieu : c'est une exception à la règle générale.

On dit des talens de l'esprit et du corps, qu'ils sont un *don* de la nature; et des biens de la terre, qu'ils en sont des *présens*. On dit, les *dons* de Cérès et de Pomone, et les *présens* de Flore ; parce que les premiers sont de nécessité plus absolue, et les autres de pur agrément.

DOULEUR, CHAGRIN, TRISTESSE, AFFLICTION, DÉSOLATION.

Ces mots désignent en général la situation d'une âme qui souffre. *Douleur* se dit également des sensations désagréables du corps, et des peines de l'esprit ou du cœur : les quatre autres ne se disent que de ces dernières. De plus, *tristesse* diffère de *chagrin*, en ce que le *chagrin* peut être intérieur, et que la *tristesse* se laisse voir au dehors. La *tristesse* d'ailleurs peut être dans le caractère ou dans la disposition habituelle, sans aucun objet ; et le *chagrin* a toujours un sujet particulier.

L'idée d'*affliction* ajoute à celle de *tristesse;* celle de *douleur*, à celle d'*affliction ;* et celle de *désolation*, à celle de *douleur*.

Chagrin, *tristesse* et *affliction* ne se disent guère en parlant de la *douleur* d'un peuple entier, surtout le premier de ces mots. *Affliction* et *désolation* ne se disent guère en poésie, quoique *affligé* et *désolé* s'y disent très-bien. *Chagrin*, en poésie, surtout lorsqu'il est au pluriel, signifie plutôt *inquiétude* et *souci*, que *tristesse* apparente ou cachée.

Je ne puis m'empêcher, à cette occasion, de rapporter ici un beau passage du quatrième livre des *Tusculanes*, dont l'objet est à peu près le même que celui de cet article.

Ægritudo (dit Cicéron, *chapitre* 7) *est opinio recens mali præsentis, in quo demitti contrahique animo rectum esse videatur. . . . Ægritudini subjiciuntur. . . . angor, mœror, luctus, ærumna, dolor, lamentatio, sollicitudo, molestia, afflictatio, desperatio, et si qua sunt sub genere eodem. . .* Angor *est ægritudo premens ;* luctus, *ægritudo ex ejus qui carus fuerit interitu acerbor ;* mœror, *ægritudo flebilis ;* ærumna, *ægritudo laboriosa ;* dolor, *ægritudo crucians ;* lamentatio, *ægritudo cum ejulatu ;* sollicitudo, *ægritudo cum cogitatione ;* molestia, *ægritudo permanens ;* afflictatio, *ægritudo cum vexatione corporis ;* desperatio, *ægritudo sine ullâ rerum expectatione meliorum.* Nous invitons le lecteur à lire tout cet endroit, ce qui le suit, et ce qui le précède; il y verra avec quel soin et quelle précision les anciens ont su définir, quand ils en ont voulu prendre la peine. Il se convaincra de plus que, si les anciens avaient pris soin

de définir ainsi tous les mots, nous verrions entre ces mots une infinité de nuances qui nous échappent dans une langue morte, et qui doivent nous faire sentir combien le premier des humanistes modernes, morts ou vivans, est éloigné de savoir le latin.

DOUTEUX, INCERTAIN, IRRÉSOLU.

Douteux ne se dit que des choses ; *incertain* se dit des choses et des personnes ; *irrésolu* ne se dit que des personnes ; il marque de plus une disposition habituelle, et tient au caractère.

Le sage doit être *incertain* à l'égard des opinions *douteuses*, et ne jamais être *irrésolu* dans sa conduite. On dit d'un fait légèrement avancé, qu'il est *douteux ;* et d'un bonheur légèrement espéré, qu'il est *incertain* : ainsi *incertain* se rapporte à l'avenir ; et *douteux*, au passé ou au présent.

DURÉE, TEMPS.

Ces mots diffèrent en ce que la *durée* se rapporte aux choses, et le *temps* aux personnes. On dit, la *durée* d'une action, et le *temps* qu'on met à la faire.

La *durée* a aussi rapport au commencement et à la fin de quelque chose, et désigne l'espace écoulé entre le commencement et cette fin ; et le *temps* désigne seulement quelque partie de cet espace d'une manière vague. Ainsi on dit, en parlant d'un prince, que la *durée* de son règne a été de tant d'années, et qu'il est arrivé tel événement pendant le *temps* de son règne ; que la *durée* de son règne a été courte, que le *temps* en a été heureux pour ses sujets.

ÉCARTER, METTRE A L'ÉCART, ÉLOIGNER.

Ces trois verbes ont rapport à l'action par laquelle on cherche à faire disparaître quelque chose de sa vue, ou à en détourner son attention. *Eloigner* est plus fort qu'*écarter*, et *écarter* que *mettre à l'écart*. Un prince doit *éloigner* de lui les malhonnêtes gens, et en *écarter* les flatteurs. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours ; on met *à l'écart* ce qu'on veut rejeter, ou ce que l'on veut reprendre ensuite. Un juge doit *écarter* toute prévention, et *mettre* tout sentiment personnel *à l'écart*.

ÉCHANGER, TROQUER, PERMUTER.

Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des deux choses données ne soit pas de l'argent ; car, en ce cas, il y a vente ou achat.

On *échange* les ratifications d'un traité ; on *troque* des marchandises ; on *permute* des bénéfices.

Échanger est du style noble; *troquer* du style ordinaire et familier; *permuter* du style du Palais.

ÉCHAPPÉ.

Ces mots, *est échappé*, *a échappé*, ne sont nullement synonymes. Le premier désigne une chose faite par inadvertance; le second une chose non faite par inadvertance ou par oubli. Ce mot m'*est échappé*, c'est-à-dire, j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde; ce que je voulais vous dire m'*a échappé*, c'est-à-dire, j'ai oublié de vous dire, ou, dans un autre sens, j'ai oublié ce que je voulais vous dire.

ÉCLAIRCIR, EXPLIQUER, DÉVELOPPER.

On *éclaircit* ce qui est obscur, parce que les idées y sont mal présentées. On *explique* ce qui est difficile à entendre, parce que les idées n'y sont pas assez immédiatement déduites les unes des autres. On *développe* ce qui renferme plusieurs idées réellement exprimées, mais d'une manière si serrée, qu'elles ne peuvent être saisies d'un coup d'œil.

ÉCLAT, LUEUR, CLARTÉ, SPLENDEUR.

Éclat est une lumière vive et passagère; *lueur*, une lumière faible et durable; *clarté*, une lumière durable et vive: ces trois mots se prennent au figuré et au propre: *splendeur* ne se dit qu'au figuré; la *splendeur* d'un Empire.

ÉCLIPSER, OBSCURCIR.

Ces deux mots ne sont synonymes qu'au sens figuré: ils diffèrent alors en ce que le premier dit plus que le second. Le faux mérite est *obscurci* par le mérite réel, et *éclipsé* par le mérite éminent.

On doit encore observer que le mot *éclipse* signifie un *obscurcissement* passager, au lieu que le mot *éclipser*, qui en est dérivé, désigne un *obscurcissement* total et durable, comme dans ce vers:

Tel brille au second rang, qui s'*éclipse* au premier.

ÉCRIVAIN, AUTEUR.

Ces deux mots s'appliquent aux gens de lettres qui donnent au public des ouvrages de leur composition. Le premier ne se dit que de ceux qui ont donné des ouvrages de belles-lettres, ou du moins il ne se dit que par rapport au style. Le second s'applique à tout genre d'écrire indifféremment; il a plus de rapport au

fond de l'ouvrage qu'à la forme ; de plus il peut se joindre par la particule *de* aux noms des ouvrages.

Racine et Voltaire sont d'excellens *écrivains ;* Corneille est un excellent *auteur*. Descartes et Newton sont des *auteurs* célèbres : l'*auteur* de la *Recherche de la vérité* est un *écrivain* du premier ordre.

EFFACER, RATURER, RAYER, BIFFER.

Ces mots signifient l'action de faire disparaître de dessus un papier ce qui est adhérent à sa surface. Les trois derniers ne s'appliquent qu'à ce qui est écrit ou imprimé ; le premier peut se dire d'autre chose, comme des taches d'encre, etc. *Rayer* est moins fort qu'*effacer*, et *effacer* que *raturer*.

On *raie* un mot, en passant simplement une ligne dessus ; on l'*efface*, lorsque la ligne passée dessus est assez forte pour empêcher qu'on ne lise ce mot aisément ; on le *rature*, lorsqu'on l'efface si absolument qu'on ne peut plus le lire, ou même lorsqu'on se sert d'un autre moyen que la plume, comme d'un canif, grattoir, etc.

On se sert plus souvent du mot *rayer* que du mot *effacer*, lorsqu'il est question de plusieurs lignes : on dit aussi qu'un écrit est fort *raturé*, pour dire qu'il est plein de *ratures*, c'est-à-dire de mots *effacés*.

Le mot *rayer* s'emploie en parlant des mots supprimés dans un acte, ou d'un nom qu'on a ôté d'une liste, d'un tableau, etc. Le mot *biffer* est absolument du style d'arrêt ; on ordonne, en parlant d'un accusé, que son écrou soit *biffé*. Enfin *effacer* est du style noble, et s'emploie dans ce cas au figuré : *effacer* le souvenir, etc.

EFFECTIVEMENT, EN EFFET.

1°. *En effet* est plus d'usage dans le style noble, qu'*effectivement* dans la conversation.

2°. *Effectivement* sert seulement à appuyer une proposition par quelque preuve, et *en effet* sert de plus à opposer la réalité à l'apparence. On dit, il est vertueux *en apparence* et vicieux *en effet*.

EFFECTUER, EXÉCUTER.

Le premier de ces mots ne se dit guère que dans la conversation, et en parlant d'une parole qu'on a donnée. *Effectuer* sa promesse et *exécuter* une entreprise.

EFFRAYANT, ÉPOUVANTABLE, EFFROYABLE, TERRIBLE.

Ces mots désignent en général tout ce qui excite la crainte :

effrayant est moins fort qu'*épouvantable*, et celui-ci moins fort qu'*effroyable*, par une bizarrerie de la langue, *épouvanté* étant encore plus fort qu'*effrayé*. De plus, ces trois mots se prennent toujours en mauvaise part, et *terrible* peut se prendre en bonne part, et supposer une crainte mêlée de respect.

Ainsi on dit un cri *effrayant*, un bruit *épouvantable*, un monstre *effroyable*, un *Dieu terrible*.

Il y a encore cette différence entre ces mots, qu'*effrayant* et *épouvantable* supposent un objet présent qui inspire de l'horreur, soit par la crainte, soit par un autre motif, et que *terrible* peut s'appliquer à un objet non présent.

La pierre est une maladie *terrible*; les douleurs qu'elle cause sont *effroyables*; l'opération en est *épouvantable* à voir; les préparatifs seuls en sont *effrayans*.

EFFRAYÉ, ÉPOUVANTÉ, ALARMÉ.

Ces mots désignent en général l'état d'une personne qui craint et qui témoigne sa crainte par des signes extérieurs.

Épouvanté est plus fort qu'*effrayé*, et celui-ci qu'*alarmé*. On est *alarmé* d'un danger qu'on craint, *épouvanté* d'un danger présent, *effrayé* d'un danger passé qu'on a couru sans s'en apercevoir. L'*alarme* produit des efforts pour éviter le mal dont on est menacé; l'*effroi* se borne à un sentiment vif et passager; l'*épouvante* est plus durable et ôte presque toujours la réflexion.

EFFRONTÉ, AUDACIEUX, HARDI.

Ces trois mots désignent en général la disposition d'une âme qui brave ce que les autres craignent. Le premier dit plus que le second, et se prend toujours en mauvaise part; et le second dit plus que le troisième, et se prend aussi presque toujours en mauvaise part.

L'homme *effronté* est sans pudeur; l'homme *audacieux*, sans respect ou sans réflexion; l'homme *hardi*, sans crainte.

La *hardiesse* avec laquelle on doit toujours dire la vérité, ne doit jamais dégénérer en *audace*, et encore moins en *effronterie*.

Hardi se prend aussi au figuré, une voûte *hardie*. *Effronté* ne se dit que des personnes; *hardi* et *audacieux* se disent des personnes, des actions et des discours.

ÉGARDS, MÉNAGEMENS, ATTENTIONS, CIRCONSPECTION.

Ces mots désignent en général la retenue qu'on doit avoir dans ses procédés. Les *égards* sont l'effet de la justice; les *ménage-*

mens, de l'intérêt ; les *attentions*, de la reconnaissance ou de l'amitié ; la *circonspection*, de la prudence.

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens, des *ménagemens* pour ceux qui en ont besoin, des *attentions* pour ses parens et ses amis, de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

Les *égards* supposent, dans ceux pour qui on les a, des qualités réelles ; les *ménagemens*, de la puissance ou de la faiblesse ; les *attentions*, des liens qui les attachent à nous ; la *circonspection*, des motifs particuliers ou généraux de s'en défier.

ÉLÈVE, DISCIPLE, ÉCOLIER.

Ces trois mots s'appliquent en général à celui qui prend des leçons de quelqu'un : voici les nuances qui les distinguent.

Un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche même du maître. Un *disciple* est celui qui en prend des leçons en lisant ses ouvrages, ou qui s'attache à ses sentimens. *Écolier* ne se dit, lorsqu'il est seul, que des enfans qui étudient dans des colléges : il se dit aussi de ceux qui étudient sous un maître un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux, comme la danse, l'escrime, etc. ; mais alors il doit être joint à quelque autre mot qui désigne l'art ou le maître.

Un maître d'armes a des *écoliers* ; un peintre a des *élèves* ; Newton et Descartes ont eu des *disciples*, même après leur mort.

Élève est du style noble ; *disciple* l'est moins, surtout en poésie ; *écolier* ne l'est jamais.

ÉLOCUTION, DICTION, STYLE.

Diction ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours ; et ces qualités sont au nombre de deux, *la correction* et *la clarté*. Elles sont indispensables dans quelque ouvrage que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre : l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir.

Style au contraire se dit de qualités du discours plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc.

Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigou-

reuse : mais la distinction que nous venons d'établir ne nous paraît pas moins réelle.

ÉLOGE, LOUANGE.

Ils diffèrent à plusieurs égards l'un de l'autre. *Louange*, au singulier et précédé de l'article *la*, se prend dans un sens absolu ; *éloge* au singulier et précédé de l'article *le*, se prend dans un sens relatif. Ainsi l'on dit la *louange* est quelquefois dangereuse ; l'*éloge* de telle personne est juste, est outré, etc.

Louange, au singulier, ne s'emploie guère, ce me semble, avec le mot *une ;* on dit un *éloge* plutôt qu'une *louange* : du moins *louange*, en ce cas, ne se dit guère que lorsqu'on *loue* quelqu'un d'une manière détournée et indirecte. Exemple : tel auteur a donné une *louange* bien fine à son ami.

Il semble aussi que lorsqu'il est question des hommes, *éloge* dise plus que *louange*, du moins en ce qu'il suppose plus de titres et de droits pour être *loué :* on dit de quelqu'un, qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été *loué* beaucoup et avec justice ; et d'un autre, qu'il a été accablé de *louanges*, lorsqu'on l'a *loué* à l'excès ou sans raison.

Au contraire, en parlant de Dieu, *louange* signifie plus qu'*éloge ;* car on dit, les *louanges* de Dieu.

Eloge se dit encore des harangues prononcées ou des ouvrages imprimés à la *louange* de quelqu'un ; *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique.

Enfin ces mots diffèrent aussi par ceux auxquels on les joint : on dit, *faire l'*éloge *de quelqu'un ,* et *chanter les* louanges *de Dieu.*

ÉNERGIE, FORCE.

Nous ne considérons ici ces mots qu'en tant qu'ils s'appliquent au discours ; car, dans d'autres cas, leur différence saute aux yeux.

Il semble qu'*énergie* dit encore plus que *force ;* et qu'*énergie* s'applique principalement aux discours qui peignent et au caractère du style. On peut dire d'un orateur, qu'il joint la *force* du raisonnement à l'*énergie* des expressions. On dit aussi, une peinture *énergique*, et des images fortes.

ENVIE, JALOUSIE.

Voici les nuances par lesquelles ces mots diffèrent.

1°. On est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres : c'est ainsi qu'un amant est *jaloux* de sa maîtresse ; un prince, *jaloux* de son autorité.

2°. Quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les

autres, *envieux* dit plus que *jaloux*. Le premier marque une disposition habituelle et de caractère ; l'autre peut désigner un sentiment passager : le premier désigne un sentiment actuel plus fort que le second. On peut être quelquefois *jaloux*, sans être naturellement *envieux* : la *jalousie*, surtout au premier mouvement, est un sentiment dont on a quelquefois peine à se défendre ; l'*envie* est un sentiment bas, qui ronge et tourmente celui qui en est pénétré.

ÉVADER (S'), ÉCHAPPER (S'), ENFUIR (S').

Ces mots diffèrent, en ce que s'*évader* se fait en secret, s'*échapper* suppose qu'on a déjà été pris ou qu'on est près de l'être, s'*enfuir* ne suppose aucune de ces conditions.

On s'*évade* d'une prison, on s'*échappe* des mains de quelqu'un, on s'*enfuit* après une bataille perdue.

FIDÉLITÉ, CONSTANCE.

La *fidélité* suppose un engagement ; la *constance* n'en suppose point : on est *fidèle* à sa parole, et *constant* dans ses goûts.

Par la même raison, on dit *fidèle* en amour et *constant* en amitié ; parce que l'amour semble un engagement plus vif que l'amitié pure et simple.

Par la même raison encore, on dit, un amant malheureux et *fidèle*, un amant malheureux et *constant* ; parce que le premier est engagé, et que l'autre ne l'est pas.

Il semble que la *fidélité* tienne plus aux procédés, et la *constance* au sentiment. Un amant peut être *constant* sans être *fidèle*, si en aimant toujours sa maîtresse, il ne laisse pas d'avoir des passades ; et il peut être *fidèle* sans être *constant*, s'il cesse d'aimer sa maîtresse, sans néanmoins en prendre une autre : la *fidélité* suppose une espèce de dépendance ; un sujet *fidèle*, un domestique *fidèle*, un chien *fidèle*.

La *constance* suppose une sorte d'opiniâtreté et de courage. *Constant* dans le travail, dans les malheurs. La *fidélité* des martyrs à la religion a produit leur *constance* dans les tourmens.

HUMEUR, FANTAISIE, CAPRICE.

Ces trois mots désignent en général un sentiment vif et passager dont nous sommes affectés sans sujet ; avec cette différence, que *caprice* et *humeur* tiennent plus au caractère, et *fantaisie* aux circonstances, ou à un état qui ne dure pas, et qu'*humeur* emporte outre cela avec lui une idée de tristesse. Une coquette a des *caprices* ; un hypocondre, un misanthrope, ont de l'*hu-*

meur ; une femme grosse, un enfant, ont des *fantaisies. Fantaisie* a rapport à ce qu'on désire ; *caprice* à ce qu'on dédaigne ; *humeur* à ce qu'on entend ou qu'on voit. De ces trois mots, *fantaisie* est le seul qui s'applique aux animaux ; *humeur*, le seul qui s'applique aux hommes ; *caprice*, le seul qui s'applique aux êtres moraux : on dit les *caprices* du sort.

IMITER, COPIER, CONTREFAIRE.

Termes qui désignent en général l'action de faire ressembler.

On *imite* par estime, on *copie* par stérilité, on *contrefait* par amusement.

On *imite* un ouvrage, on *copie* un tableau, on *contrefait* une personne.

On *imite* en embellissant ou en gâtant, on *copie* servilement, on *contrefait* en chargeant.

JUSTIFIER, DÉFENDRE.

L'un et l'autre veut dire, travailler à établir l'innocence ou le droit de quelqu'un. En voici les différences.

Justifier suppose le bon droit, ou au moins le succès. *Défendre* suppose seulement le désir de réussir.

Cicéron *défendit* Milon, mais il ne put parvenir à le *justifier*. L'innocence a rarement besoin de se *défendre* ; le temps la *justifie* presque toujours.

LACONIQUE, CONCIS.

L'idée commune attachée à ces deux mots est celle de *brièveté*. Voici les nuances qui les distinguent.

Laconique se dit des choses et des personnes ; *concis* ne se dit guère que des choses, et principalement des ouvrages et du style ; au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation, ou de ce qui y a rapport.

Un *homme très-laconique, une réponse laconique, une lettre laconique ; un ouvrage concis, un style concis.*

Laconique suppose nécessairement peu de paroles ; *concis* ne suppose que les paroles nécessaires. Un ouvrage peut être long et *concis*, lorsqu'il embrasse un grand sujet. Une réponse, une lettre, ne peuvent être à la fois longues et *laconiques*.

Laconique suppose une sorte d'affectation et une espèce de défaut ; *concis* emporte pour l'ordinaire une idée de perfection : voilà un compliment bien *laconique ;* voilà un discours bien *concis* et bien énergique.

MÉFIER (SE), DÉFIER (SE).

Ces deux mots marquent en général le défaut de confiance en quelqu'un ou en quelque chose, avec les différences suivantes.

1°. Se *méfier* exprime un sentiment plus faible que se *défier*. Exemple : cet homme ne me paraît pas franc, je m'en *méfie*; cet autre est un fourbe avéré, je m'en *défie*.

2°. Se *méfier* marque une disposition passagère et qui pourra cesser; se *défier* est une disposition habituelle et constante. Exemple : Il faut se *méfier* de ceux qu'on ne connaît pas encore, et se *défier* de ceux dont on a été une fois trompé.

3°. Se *méfier* appartient plus au sentiment dont on est affecté actuellement ; se *défier* tient plus au caractère. Exemple : Il est presque également dangereux dans la société de n'être jamais *méfiant*, et d'avoir le caractère *défiant ;* de ne se *méfier* de personne, et de se *défier* de tout le monde.

4°. On se *méfie* des choses qu'on croit ; on se *défie* des choses qu'on ne croit pas. Je me *méfie* que cet homme est un fripon, et je me *défie* de la vertu qu'il affecte. Je me *méfie* qu'un tel dit du mal de moi ; mais quand il en dirait du bien, je me *défierais* de ses louanges.

5°. On se *méfie* des défauts, on se *défie* des vices. Exemple : Il faut se *méfier* de la légèreté des hommes, et se *défier* de leur perfidie.

6°. On se *méfie* des qualités de l'esprit, on se *défie* de celles du cœur. Exemple : Je me *méfie* de la capacité de mon intendant, et je me *défie* de sa probité.

7°. On se *méfie* dans les autres d'une bonne qualité qui est réellement en eux, mais dont on n'attend pas l'effet qu'elle semble promettre ; on se *défie* d'une bonne qualité qui n'est qu'apparente. Exemple : Un général d'armée dira : je n'ai point donné de bataille cette campagne, parce que je me *méfiais* de l'ardeur que mes troupes témoignaient, et qui n'aurait pas duré long-temps, et que je me *défiais* de la bonne volonté apparente de ceux qui devaient exécuter mes ordres.

8°. Au contraire, quand il s'agit de soi-même, on se *méfie* d'une mauvaise qualité qu'on a, on se *défie* d'une bonne qualité dont on n'attend pas tout l'effet qu'elle semble promettre. Exemple : Il faut se *méfier* de sa faiblesse, et se *défier* quelquefois de ses forces même.

9°. La *méfiance* suppose qu'on fait peu de cas de celui qui en est l'objet; la *défiance* suppose quelquefois de l'estime. Exemple : Un général habile doit quelquefois se *méfier* de l'habileté de ses

lieutenans, et se *défier* toujours des mouvemens qu'un ennemi actif et rusé fait en sa présence.

ORGUEIL, VANITÉ, FIERTÉ, HAUTEUR.

L'*orgueil* est l'opinion avantageuse qu'on a de soi ; la *vanité*, le désir d'inspirer cette opinion aux autres ; la *fierté*, l'éloignement de toute bassesse ; la *hauteur*, l'expression du mépris pour ce que nous croyons au-dessous de nous.

L'*orgueil* est toujours révoltant ; la *vanité*, toujours ridicule : la *fierté*, souvent estimable ; la *hauteur*, quelquefois bien, quelquefois mal placée.

La *vanité* et la *hauteur* se laissent toujours voir au dehors ; l'*orgueil*, presque toujours; la *fierté* peut être intérieure, et ne se décèle souvent que par une conduite noble et sans ostentation.

La *hauteur*, dans les grands, est sottise ; la *fierté*, dans les petits, est courage : et dans tous les états, l'*orgueil* est vice, et la *vanité*, petitesse.

La *fierté* convient au mérite supérieur ; la *hauteur*, au mérite opprimé ; l'*orgueil* n'appartient qu'à l'élévation sans mérite ; la *vanité*, qu'au mérite médiocre.

La *vanité* court après les honneurs ; la *fierté* ne les recherche ni ne les refuse ; *l'orgueil* affecte de les dédaigner, ou les demande avec insolence ; la *hauteur* en abuse quand ils sont acquis.

SIMPLICITÉ, MODESTIE.

La *simplicité* consiste à montrer ce que l'on est; la *modestie*, à le cacher.

La *simplicité* tient plus au caractère ; la *modestie*, à la réflexion.

La *simplicité* plaît sans y penser ; la *modestie* cherche à plaire.

La *simplicité* n'est jamais fausse ; la *modestie* le peut être.

Une vanité connue déplaît moins quand elle se montre avec *simplicité*, que quand elle cherche à se couvrir du voile de la *modestie*.

SÛR, CERTAIN.

Sûr se dit des choses ou des personnes sur lesquelles on peut compter, auxquelles on peut se fier ; *certain*, des choses qu'on peut assurer. Exemple : Cette nouvelle est *certaine*, car elle me vient d'une source très-*sûre*. On dit, un ami *sûr*, un espion *sûr* ; et non pas un ami *certain*, un espion *certain*.

Certain ne se dit que des choses, à moins qu'il ne soit ques-

tion de la personne même qui a la *certitude*. Je suis *certain* de ce fait ; ce fait est très-*certain :* cet historien est un témoin très-*sûr* dans les choses qu'il raconte , parce qu'il ne dit rien dont il ne soit bien *certain*. Mais on ne dit point , un historien *certain* , pour dire , un historien qui ne dit que des choses *certaines*.

Sûr se construit avec *de* et avec *dans ; certain* se construit avec *de* seulement. Je suis *sûr* de ce fait ; il est *sûr* dans le commerce : je suis *certain* de son arrivée.

En matières de sciences , *certain* se dit plutôt que *sûr*. Les propositions de géométrie sont *certaines*.

TENDRESSE, SENSIBILITÉ.

La *tendresse* a sa source dans le cœur ; la *sensibilité* tient aux sens et à l'imagination. La *tendresse* se borne au sentiment qui fait aimer ; la *sensibilité* a pour objet tout ce qui peut affecter l'âme en bien ou en mal. La *tendresse* est un sentiment profond et durable ; la *sensibilité* n'est souvent qu'une impression passagère , quoique vive. *La tendresse* ne se manifeste pas toujours au dehors ; la *sensibilité* se déclare par des signes extérieurs. La *tendresse* est concentrée dans un seul objet ; la *sensibilité* est plus générale. On peut être *sensible* aux bienfaits , aux injures , à la reconnaissance , à la compassion , aux louanges , à l'amitié même , sans avoir le cœur *tendre* , c'est-à-dire , capable d'un attachement vif et durable pour quelqu'un : au contraire , on peut avoir le cœur *tendre* sans être *sensible* à tout ce qui vient d'autre part que de ce qu'on aime ; on peut aimer *tendrement* , sans manifester à ce qu'on aime beaucoup de *sensibilité* extérieure. Mais le plus aimable de tous hommes est celui qui est tout à la fois *tendre* et *sensible* pour ce qu'il aime.

TIMIDITÉ, EMBARRAS.

La *timidité* est la crainte de dire ou de faire quelque chose de mal. L'*embarras* est l'incertitude de ce qu'on doit dire ou faire.

La *timidité* ne se montre pas toujours au dehors ; l'*embarras* est toujours extérieur.

La *timidité* tient au caractère ; l'*embarras* , aux circonstances.

On peut être *timide* sans être *embarrassé* , et *embarrassé* sans être *timide*. Exemple : Cette personne est naturellement *timide* , par considération et par réserve ; mais l'usage qu'elle a du monde fait qu'elle n'a jamais l'air *embarrassé :* au contraire , cette autre personne n'est point *timide* , elle dit tout ce

qui lui vient à la bouche ; mais elle devient *embarrassée* quand elle a dit une sottise.

TRÉPAS, MORT, DÉCÈS.

Mort s'emploie au style simple et au style figuré ; *décès* et *trépas* ne s'emploient qu'au style simple ; *trépas*, qui est noble dans le style poétique, a fait *trépassé*, qui ne s'emploie point dans le style noble. Ce n'est pas la seule bizarrerie de notre langue.

VAINCU, BATTU, DÉFAIT.

Ces termes s'appliquent en général à une armée qui a eu du dessous dans une action. Voici les nuances qui les distinguent.

Une armée est *vaincue*, quand elle perd le champ de bataille ; elle est *battue*, quand elle le perd avec un échec considérable, c'est-à-dire, en laissant beaucoup de morts et de prisonniers ; elle est *défaite*, lorsque cet échec va au point que l'armée est dispersée, ou tellement affaiblie qu'elle ne puisse plus tenir la campagne.

On dit de plusieurs généraux, qu'ils avaient été *vaincus* sans avoir été *défaits* ; parce que le lendemain de la perte d'une bataille, ils étaient en état d'en donner une nouvelle.

On peut aussi observer que les mots *vaincu* et *défait* ne s'appliquent qu'à des armées ou à de grands corps : ainsi, on ne dit point d'un détachement, qu'il a été *défait* ou *vaincu* ; on dit qu'il a été *battu*.

VÉRITÉ, CANDEUR, FRANCHISE, NAÏVETÉ.

La *vérité* est ferme et sans déguisement ; la *candeur*, douce et sans effort ; la *franchise*, simple et sans art ; la *naïveté*, naturelle et sans affectation.

La *candeur* est dans les personnes seulement ; la *vérité* est dans les choses et dans les personnes ; la *franchise* et la *naïveté*, dans les discours.

La *candeur* tient à l'âme ; la *naïveté*, au caractère d'esprit ; la *candeur* marque ce qu'on sent ; la *naïveté*, ce qu'on pense : la *candeur* se laisse voir ; la *naïveté* s'exprime.

La *candeur* ne marque que des vertus agréables ; la *vérité* peut en marquer de rudes et de sauvages ; la *naïveté* peut montrer des défauts, mais jamais des vices ; et c'est pour cela qu'on dit, une grossièreté *naïve*, et qu'on ne dit point, une méchanceté *naïve*.

VICE, DÉFAUT, IMPERFECTION.

Ces trois mots désignent en général une qualité répréhensible,

avec cette différence que *vice* marque une mauvaise qualité morale, qui procède de la dépravation ou de la bassesse du cœur; que *défaut* marque une mauvaise qualité de l'esprit, ou une mauvaise qualité purement extérieure, et qu'*imperfection* est le diminutif de *défaut*.

La négligence dans le maintien est une *imperfection ;* la difformité et la timidité sont des *défauts ;* la cruauté et la lâcheté sont des *vices*.

Ces termes diffèrent aussi par les différens mots auxquels on les joint, surtout dans le sens physique ou figuré. Exemples : Souvent une guérison reste dans son état d'*imperfection*, lorsqu'on n'a pas corrigé le *vice* des humeurs ou le *défaut* de fluidité du sang. Le commerce d'un Etat s'affaiblit par l'*imperfection* des manufactures, par le *défaut* d'industrie, et par le *vice* de la constitution.

RÉFLEXIONS

SUR L'ÉLOCUTION ORATOIRE,

ET SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

Ces réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'éloquence dans le discours précédent; les éloges de justice et de devoir, auxquels on a été obligé dans ce discours, et les bornes qui lui étaient d'abord prescrites, n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matière importante.

L'éloquence, fille du génie et de la liberté, est née dans les républiques. Les orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du gouvernement le talent de la parole; et comme dans ces occasions il fallait en même temps convaincre et remuer le peuple, ils appelèrent l'éloquence l'*art de persuader*, c'est-à-dire de prouver et d'émouvoir tout ensemble.

Nos écrivains modernes, pour la plupart copistes superstitieux et serviles de l'antiquité, ont adopté cette définition, sans faire attention que les anciens qui nous l'ont laissée, y bornaient l'éloquence à sa partie la plus noble et la plus étendue, et que par conséquent la définition était incomplète. En effet, combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir, et nullement de convaincre? Penser autrement, ce serait res-

sembler à ce mathématicien sévère, qui après avoir lu la scène admirable du délire de Phèdre, demandait froidement, *qu'est-ce que cela prouve?*

La définition que nous avons donnée de l'éloquence renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est, avons-nous dit, le talent de faire passer avec rapidité et d'imprimer avec force dans l'âme des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du silence, langage énergique et quelquefois sublime des grandes passions ; à l'éloquence du geste, qu'on peut appeler l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour subjuguer la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend ; enfin, à cette éloquence adroite et tranquille, qui se borne à convaincre sans émouvoir, et qui ne cherche point à arracher le consentement, mais à l'obtenir. Cette dernière espèce d'éloquence n'est peut-être pas la moins puissante ; on est moins en garde contre l'insinuation que contre la force. Néanmoins comme le talent d'émouvoir est le caractère principal de l'*éloquence*, c'est aussi sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer.

Le propre de l'éloquence est non-seulement de remuer, mais d'élever l'âme ; c'est l'effet même de celle qui ne paraît destinée qu'à nous arracher des larmes ; le pathétique et le sublime se tiennent ; en se sentant attendri, on se trouve en même temps plus grand, parce qu'on se trouve meilleur ; la tristesse délicieuse et douce, que produisent en nous un discours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous-mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la sensibilité de notre âme ; ce témoignage est une des principales sources du plaisir qu'on goûte en aimant, et en général de celui que les sentimens tendres et profonds nous font éprouver.

Nous appelons l'éloquence *un talent, un art,* comme l'ont appelée la plupart des rhéteurs ; car tout art s'acquiert par l'étude et par l'exercice, et l'éloquence est un don de la nature. Les règles ne sont destinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, et non le flambeau du génie qui prend l'essor ; leur unique usage est d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne soient défigurés par d'autres, ouvrages de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne sont point les règles qui ont inspiré à Shakespeare le monologue admirable d'Hamlet ; mais elles nous auraient épargné la scène barbare et dégoûtante des fossoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien ; de même on énonce avec chaleur ce que l'on sent avec enthousiasme, et les mots viennent aussi aisément pour exprimer une émotion vive qu'une idée claire. Le sentiment s'affaiblirait, s'éteindrait même

dans l'orateur, par le soin froid et étudié qu'il se donnerait pour le rendre ; et tout le fruit de ses efforts serait de persuader à ses auditeurs qu'il ne ressentait pas ce qu'il a voulu leur inspirer. *Aimez, et faites tout ce qu'il vous plaira*, dit un père de l'Eglise aux chrétiens, *sentez vivement*, *et dites tout ce que vous voudrez*, voilà la devise des orateurs. Qu'on interroge les écrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs ouvrages, ils avoueront presque toujours que ces endroits sont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Débarrassée de toute contrainte, et bravant quelquefois les règles mêmes, la nature produit alors ses plus grands miracles ; on éprouve alors la vérité de ce passage de Quintilien : *C'est l'âme seule qui nous rend éloquens, et les ignorans même, quand une violente passion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire.* Tel était l'enthousiasme qui animait autrefois le paysan du Danube, et qui le fit admirer dans le sanctuaire de l'éloquence par le sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme, prompt à se communiquer à l'auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, et l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, et sans vie ; elle y perd du moins sa plus grande force ; et elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les péroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius et pour Sylla, les plus admirables modèles d'éloquence que l'antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique : qu'on imagine l'effet qu'elles devaient produire dans la bouche de ce grand homme ; qu'on se représente Cicéron au milieu du barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de Flaccus entre ses bras, le présentant aux juges, et implorant pour lui l'humanité et les lois ; sera-t-on surpris de ce qu'il nous apprend lui-même, qu'il fut interrompu par les gémissemens et les sanglots de l'auditoire ? sera-t-on surpris que ce tableau ait séduit et entraîné les juges ? sera-t-on surpris enfin, que l'éloquence de Cicéron lui ait servi tant de fois à sauver des cliens coupables ? Aussi l'Aréopage, qui ne voulait qu'être juste, avait interdit sévèrement l'éloquence aux avocats. On y demandait, comme dans nos tribunaux, plus de raisons que de pathétique ; et les juges d'Athènes, ainsi que les nôtres, eussent fait perdre à Cicéron la plupart des causes qu'il avait gagnées à Rome.

Non-seulement il faut sentir pour être éloquent, mais il ne faut pas sentir à demi, comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté. *Pleurez, si vous voulez me tirer des*

pleurs, dit Horace dans cet admirable *Art poétique*, qu'on doit appeler *le code du bon goût ;* on peut ajouter à ce précepte, *tremblez et frémissez*, si vous voulez me faire trembler et frémir : il faut avouer cependant, que si l'agitation qui anime l'orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'est pas nécessaire qu'elle soit semblable par sa nature à celle qu'il se propose d'exciter. Notre âme a deux ressorts par lesquels on la met en mouvement, *le sentiment* et *l'imagination*. Le premier de ces deux ressorts a sans doute le plus de force ; mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle et en tenir la place. C'est par là qu'un orateur, sans être réellement affligé, fera verser des pleurs à son auditoire et en répandra lui-même ; c'est par là qu'un comédien, en se mettant à la place du personnage qu'il représente, agite et trouble les spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas ressentis ; c'est enfin par là que des hommes nés avec une imagination sensible, peuvent inspirer dans leurs écrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne supplée jamais au sentiment par l'impression qu'elle fait sur nous-mêmes ; mais elle peut y suppléer par l'impulsion qu'elle donne aux autres. L'effet du sentiment en nous est plus concentré ; celui de l'imagination est plus fait pour se répandre au dehors ; l'action de celle-ci est plus violente et plus courte, celle du sentiment est plus forte et plus constante.

Ainsi l'émotion qui doit animer l'orateur, doit réparer par sa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée ; elle ne ressemblera pas à cette agitation superficielle que l'éloquence excite dans les âmes froides ; impression purement mécanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude : plus l'auditeur aura de génie, plus aussi son impression ressemblera à celle de l'orateur ; plus il sera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'âme des autres le mouvement qui nous anime, il s'ensuit que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. Je ne sais par quelle raison tant d'écrivains modernes nous parlent de l'éloquence *des choses*, comme s'il y avait une éloquence *des mots*. L'éloquence, on ne saurait trop le redire, n'est jamais que dans le sujet ; et le caractère du sujet, ou plutôt du sentiment qu'il produit, passe de lui-même au discours. L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques anciens l'ont dit, et comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affaiblir une grande

idée que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le psalmiste a dit : *Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains :* voyez comment un de nos plus grands poëtes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre et l'orner.

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur;
Tout ce que *leur globe enserre*
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps?
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi ; cette strophe presque toute entière est mauvaise en elle-même, et indigne d'être comparée à son modèle. Prenons-en donc une autre dont on ne puisse contester la beauté, la première du cantique d'Ézéchias traduite par le même poëte, et rapprochons-la de l'original.

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant ;
Au *midi* de mes années
Je touchais à mon *couchant ;*
La mort *déployant ses ailes*,
Couvrait d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis ;
Et dans cette nuit funeste
Je cherchais en vain le reste
De mes jours évanouis.

Quelque admirables que soient ces vers, on y reconnaît encore le poëte. *Le midi et le couchant des années, les journées qui déclinent vers leur penchant, les ailes de la mort déployées,* Ces images, belles à la vérité, mais l'ouvrage de l'esprit qui cherche à peindre, et non du sentiment qui ne veut qu'exprimer, peuvent-elles être comparées à la simplicité touchante de l'Écriture, à la tristesse profonde et vraie avec laquelle le prince jeune et mourant se présente aux portes de la mort? *J'ai dit au milieu de mes jours,* je vais mourir ; *et j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin ; comparons le poëte à lui-même dans le même ouvrage ; et quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer, nous ne balancerons point à lui préférer la suivante, par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle et moins étudiée :

Ainsi de cris et d'alarmes
Mon mal semblait se nourrir;
Et mes yeux noyés de larmes
Etaient lassés de s'ouvrir.
Je disais à la nuit sombre,
O nuit! tu vas dans ton ombre
M'ensevelir pour toujours;
Je redisais à l'aurore,
Le jour que tu fais éclore
Est le dernier de mes jours.

Rien ne serait plus beau que cette strophe, si l'original ne l'était davantage, parce qu'il est plus simple : *J'ai dit,* je ne verrai plus mon peuple ; *et mes yeux las de se tourner vers le ciel se sont fermés.*

On connaît les éloges justement donnés par Longin à ce passage sublime de la Genèse : *Dieu dit, que la lumière se fasse ; et la lumière se fit.* Quelques écrivains modernes ont prétendu que ce passage, bien loin d'être un exemple sublime, en était un *au contraire* de simplicité ; ils prenaient pour l'opposé du sublime ce qui en fait le véritable caractère, l'expression simple d'une grande idée.

Mais passons un moment du sacré au profane, et donnons encore un exemple des avantages de la simplicité d'expression, pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques; rappelons-nous de quelle manière Virgile dépeint Orphée, seul avec sa douleur sur le rivage de la mer, pleurant sa chère Euridice depuis la naissance jusqu'au déclin du jour. Un poëte médiocre, un grand poëte même qui aurait eu moins de goût, aurait décrit dans une phrase poétique le lever et le coucher du soleil; Ovide n'y eût pas manqué ; mais écoutons Virgile.

Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Si quelque chose est au-dessus de ces vers admirables, c'est peut-être le commencement du psaume qui peint d'une manière si touchante et si vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous sommes assis et nous avons pleuré, en nous ressouvenant de Sion.*

Le style naturel et simple, dit Pascal, nous enchante avec raison ; car on s'attendait à un auteur, et on trouve un homme. L'expression même la plus brillante perd de son mérite dès que la recherche s'y laisse apercevoir. Cette recherche nous fait sentir que l'auteur s'est occupé de lui, et a voulu nous en occuper ; et dès-lors il a d'autant moins de droit à notre suffrage,

que nous l'accordons toujours le plus tard et le moins qu'il nous est possible. L'affectation du style nuit d'ailleurs à l'expression du sentiment, et par conséquent à la vérité. Un écrivain justement célèbre par ses ouvrages, mais modèle quelquefois dangereux et juge quelquefois suspect en matière de goût, donne des éloges à cette phrage de La Rochefoucault, *l'esprit a été en moi la dupe du cœur,* pour dire, *j'ai cru ma maîtresse fidèle, parce que je le souhaitais.* Cette dernière expression est pourtant celle de la nature ; c'est la seule qui se présente à un amant affligé : la première est d'un bel esprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger si le style a cette simplicité si précieuse et si rare, c'est de se mettre à la place de l'auteur, de supposer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, et de voir si, sans effort et sans apprêt, on l'aurait rendue de même :

> O malheureux Phocas! O trop heureux Maurice!
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce sentiment à exprimer, l'aurait-il énoncé en d'autres termes que Corneille? La seule différence entre l'homme ordinaire et le grand homme, c'est que le dernier a trouvé ce sentiment dans son âme, et que l'autre aurait eu besoin qu'on le lui suggérât.

Aussi les traits vraiment éloquens sont ceux qui se traduisent avec le moins de peine, parce que la grandeur de l'idée subsiste toujours sous quelque forme qu'on la présente, et qu'il n'est point de langue qui se refuse à l'expression naturelle et simple d'un sentiment sublime.

Les hommes, dit un philosophe moderne, ont tous à peu près le même fond de pensées; ils ne diffèrent guère que par la manière dont ils les rendent. Il y a, ce me semble, du vrai et du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fond de pensées communes, que l'homme ordinaire exprime sans agrément, et l'homme d'esprit avec grâce; une grande idée n'apppartient qu'aux grands génies; les esprits médiocres ne l'ont que par emprunt; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'était point chez eux dans son terroir naturel, et s'y trouvait dénaturée et transplantée.

Mais, dira-t-on, si l'éloquence proprement dite, celle qui se propose de nous remuer par de grands objets, a si peu besoin des règles de l'élocution, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature; pourquoi donc les anciens,

dans leurs écrits sur l'éloquence, ont-ils donné tant de règles de l'élocution oratoire? cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs et rapides; son effet est d'émouvoir vivement, et toute émotion s'affaiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles, dans un discours de quelque étendue, l'éclair part et la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes; il faut sans doute à l'orateur et à l'auditeur des endroits de repos, mais dans ces endroits l'auditeur doit respirer, et non s'endormir; et c'est aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette situation douce et agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe, sans en être moins vrai) les règles de l'élocution ne sont nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, et où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style faible et négligé, que lorsqu'il n'est point soutenu par sa matière; c'est alors qu'il doit songer à l'élocution et s'en occuper; dès qu'il aura de grandes choses à dire, son élocution sera telle qu'elle doit être sans qu'il y pense. Les anciens, si je ne me trompe, ont senti cette vérité, et c'est pour cette raison qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail; c'est aussi dans la même idée que nous allons en tracer légèrement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il est nécessaire de distinguer, quoique souvent on les confonde, *la diction* et *le style*. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du discours, la correction et la clarté : le style au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle; telles sont la propriété des termes, la noblesse, l'harmonie et la facilité. Parcourons successivement ces différens objets.

Quoique la correction soit une qualité si essentielle qu'il est inutile de la recommander, l'orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement esclave qu'elle nuise à la vivacité nécessaire du discours; de légères fautes sont alors une licence heureuse; c'est un défaut d'être incorrect; mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit,

> Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle?

il a mieux aimé être inexact que languissant, et manquer à la grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'écrivains, qui croient être profonds et qui ne sont qu'obs-

curs, consiste à éviter non-seulement les constructions louches, et les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse ; car l'orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant si l'orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puéril et méprisable de faire paraître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espèce de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, et qu'il ne faut pas confondre avec l'obscurité. L'obscurité consiste à ne point offrir de sens net à l'esprit, la finesse à en présenter deux, un clair et simple pour le vulgaire, un plus adroit et plus détourné que les gens d'esprit aperçoivent et saisissent ; et pourquoi n'y aurait-il pas dans un discours d'éloquence des traits uniquement réservés aux seuls hommes dont l'orateur doit réellement ambitionner l'estime ? c'est aux gens d'esprit à le juger, et à la multitude à lui obéir. Qu'il soit néanmoins sobre et circonspect dans l'usage de cette finesse même ; surtout qu'il se l'interdise sévèrement dans les sujets susceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle et des traits forts et marqués ; la finesse d'expression dans ces sortes de sujets en bannirait la noblesse, et ne servirait qu'à les énerver sans les embellir. Il en est du style comme du caractère ; la grandeur et la finesse y sont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui se dit communément, *que le caractère de notre langue est la clarté*, on croira qu'il n'en est aucune plus favorable à l'orateur ; il ne faut pour se détromper qu'avoir écrit en français, ou interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, et ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'apanage de notre langue, en ce seul sens qu'un écrivain français ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une langue sujette à ce défaut importun, timide d'ailleurs, sourde et peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune ? plusieurs raisons y ont contribué ; la grandeur où la France est parvenue sous le règne de Louis XIV ; la supériorité de nos bons écrivains en matière de goût sur ceux des autres nations ; et peut-être aussi cette destinée quelquefois bizarre, qui décide apparemment de la fortune des langues comme de celle des hommes.

Outre la clarté et la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté et de correction non moins essentielles, qui appartiennent au style ; elles consistent dans la propriété des termes. Chez les auteurs médiocres, l'expression est, pour ainsi dire, toujours à côté de l'idée ; leur lecture fait aux bons esprits le même genre de peine que ferait à des oreilles délicates un chanteur dont la voix serait entre le faux et le juste. La propriété des termes est au contraire le caractère distinctif des grands écrivains ; c'est par là que leur style est toujours au niveau de leur sujet ; c'est à cette qualité qu'on reconnaît le vrai talent d'écrire et non à l'art futile de déguiser par un vain coloris des idées communes.

C'est aussi la nécessité d'employer partout le terme propre, qui rend les bons vers si rares, par la contrainte que la poésie impose, et qui oblige à tout moment les versificateurs médiocres à ne rendre que faiblement ou imparfaitement leur pensée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la poésie, cette contrainte même devient une source de beautés. L'obligation où se trouve le poëte de chercher l'expression, lui fait souvent rencontrer la plus énergique et la plus propre, qu'il n'eût peut-être pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se serait offert à sa plume. Cette contrainte et les avantages qui en naissent, sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les tragédies soient en vers ; mais il resterait à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons, et si elle n'a pas été nuisible à d'excellens esprits, qui, sans avoir le talent de la poésie, possédaient supérieurement celui du théâtre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance et l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre ; la précision dans les matières de discussion, l'élégance dans les sujets agréables, l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendant le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'orateur doit écarter avec soin les idées populaires et les sujets bas. Il est vrai que la bassesse des idées et des sujets est trop souvent arbitraire. Les anciens se donnaient là-dessus beaucoup plus de liberté que nous, qui, en banissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée jusqu'à l'excès dans nos écrits et dans nos discours. Mais, quelque peu philosophe qu'une nation puisse être sur ce point, l'orateur qui veut réussir auprès d'elle, doit se conformer

aux préjugés qui la dominent, et qu'on peut appeler *la philosophie du vulgaire;* le génie même les braverait en vain, surtout chez un peuple léger et frivole, plus frappé du ridicule que sensible au grand, sur qui une expression sublime peut manquer son effet, mais à qui une expression populaire ou triviale n'échappe jamais, et qui à la suite de plusieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indispensables du discours oratoire. Demander s'il y a une harmonie du style, c'est à peu près la même chose que de demander s'il y a une musique; et vouloir le prouver, est presque aussi ridicule que de le mettre en question. Il y a sans doute des oreilles qui ne sont pas faites pour l'harmonie oratoire, comme il en est d'insensibles à l'harmonie musicale; mais c'est à la nature à les refaire, et non au raisonnement à les corriger. Les anciens étaient extrêmement délicats sur cette qualité du discours; on le voit surtout par un passage de Cicéron [1], où en rapportant le trait éloquent d'un tribun du peuple, qui invoquait les mânes d'un citoyen contre un fils séditieux, il paraît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes et grandes dispensent du soin de chercher les termes: il s'agit ici, non de l'expression en elle-même, mais de la disposition mécanique des mots. La première est dictée par la nature; c'est ensuite à l'oreille et à l'art d'arranger les termes de la manière la plus harmonieuse. Il en est de l'orateur comme du musicien, à qui le génie seul inspire le chant, mais que l'oreille et l'art conduisent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre poésie et notre prose soient moins susceptibles d'harmonie que ne l'étaient la prose ou la poésie des anciens, elles ont cependant chacune une sorte de mélodie qui leur est propre. Peut-être même celle de la prose a-t-elle un avantage, en ce qu'elle est moins monotone, et par conséquent moins fa-

[1] J'étais présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au peuple: « *O Marce Druse* (*patrem appello*) *tu dicere solebas sacram esse* » *Rempublicam; quicumque eam violavisset, ab omnibus esse ei pœnas* » *persolutas; patris dictum sapiens, temeritas filii comprobavit.* Cette chute » *comprobavit,* ajoute Cicéron, excita par son harmonie un cri d'admiration » dans toute l'assemblée. Qu'on change l'ordre des mots, et qu'on mette *com-* » *probavit filii temeritas*, il n'y aura plus rien, *jam nihil erit.* » Voilà, pour le dire en passant, de quoi ne se seraient pas doutés nos latinistes modernes, qui prononcent le latin aussi mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple suffit pour prouver combien les anciens étaient sensibles à l'harmonie.

tigante. La difficulté vaincue est le grand mérite de la poésie, et la principale source du plaisir qu'elle nous cause. Ne serait-ce point par cette raison qu'il est rare de lire de suite et sans dégoût un long ouvrage en vers, et que les charmes de la versification nous touchent moins à mesure que nous avançons en âge?

Quoi qu'il en soit, comme ce sont les poëtes qui ont formé les langues, c'est aussi l'harmonie de la poésie qui a fait naître celle de la prose. Malherbe faisait parmi nous des odes harmonieuses, lorsque notre prose était encore barbare et grossière; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'éloquence, dit très-bien M. de » Voltaire, a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira » Balzac de son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de » l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir souvent employée » hors de sa place. » Le style de Thucydide, auquel il ne manque que l'harmonie, ressemble, selon Cicéron, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on aurait mis en pièces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours; *le son*, et *le nombre:* le son par la qualité des mots, le nombre par leur arrangement. Il est difficile à l'orateur, pour peu qu'il ait d'oreille et d'organe, de se méprendre sur ces deux points. La prononciation seule lui fera aisément distinguer les mots doux et sonores, de ceux qui sont rudes et sourds, et par la même raison les mots dont la liaison est harmonieuse et facile, de ceux dont l'union est dure et raboteuse. Mais il est dans l'harmonie une autre condition, non moins nécessaire que le choix et la succession des mots, et qui demande une oreille plus délicate et plus exercée. Comme dans la musique l'agrément de la mélodie vient non-seulement du rapport des sons, mais de celui que les phrases de chant doivent avoir entre elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne pense à l'harmonie musicale) consiste à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phrase, et surtout à ne pas faire ses derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues, et les phrases trop étranglées et pour ainsi dire à demi closes; le style qui fait perdre haleine, et celui qui oblige à chaque instant de la reprendre, et qui ressemble à une sorte de marqueterie; à savoir enfin entremêler les périodes arrondies et soutenues, avec d'autres qui le soient moins, et qui servent comme de repos à l'oreille. On ne saurait croire, et je ne crains point là-dessus d'être démenti par les bons juges, combien un mot plus ou moins long à la fin d'une phrase, une chute

masculine ou féminine, et quelquefois une syllabe de plus ou de moins dans le corps de la phrase, produisent de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands maîtres, et surtout un organe sensible et sonore, en apprendront plus sur cela que toutes les règles.

Au reste, l'affectation et la contrainte, ennemies des beautés en tout genre, ne le sont pas moins dans celui-ci. Cicéron, si difficile d'ailleurs sur tout ce qui avait rapport à l'harmonie du style, condamne avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles [1]. C'est à l'usage et à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue. L'orateur exercé aperçoit par une espèce d'instinct la sucession harmonieuse des mots, comme un bon lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précèdent et celles qui suivent.

A l'exemple des anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre prose; mais on a remarqué que la prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlés et sans rime, donnent à la prose un des agrémens de la poésie sans lui communiquer la monotonie et l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La prose de Molière est toute pleine de vers de cette espèce : en voici un exemple tiré de la première scène du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four;
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître, etc.

Le reste de la pièce est à peu près semblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois se concilier avec leur arrangement logique; quel parti faut-il prendre alors? un philosophe rigide ne balancerait pas; la raison est son maître, je dirais presque son tyran. L'orateur soumis

[1] Je remarquerai à cette occasion une bizarrerie de notre poésie; c'est de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles est certainement plus sensible, et par conséquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un est permis en poésie, et l'autre ne l'est pas. De même le concours des voyelles est permis en poésie devant l'*h* aspirée, quoique cette aspiration rende le concours plus marqué.

à l'oreille autant que le philosophe l'est à la raison, sacrifie suivant les cas, tantôt l'harmonie, tantôt la justesse; l'harmonie quand il veut frapper par les choses, la justesse quand il ne veut que séduire par l'expression. Mais ces sacrifices, quels qu'ils soient, doivent toujours être très-rares, et surtout très-légers.

La réunion de la justesse et de l'harmonie était vraisemblablement le talent supérieur de Démosthène. Mais, dans une langue morte, le mérite de ces deux qualités disparaît en grande partie : on le suppose plutôt qu'on ne le sent [1]. Il ne faut donc pas s'étonner si quelques modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'éloquence de Démosthène, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette nation délicate et sensible, qui connaissait l'éloquence et sa langue, avait raison sans doute d'écouter Démosthène avec admiration; la nôtre ne serait qu'un enthousiasme outré, si elle était au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un philosophe honore plus les grands écrivains que les exclamations de collége, et la prévention des pédans. Pindare fut certainement un grand poëte; plus à portée que nous d'en décider, toute l'antiquité l'a jugé tel, et elle s'y connaissait; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusque dans ses écarts même? Peut-on rien lire de plus ridicule que le commentaire de Despréaux sur la première ode de cet auteur, et ses efforts pour travestir en sublime le mélange bizarre que le poëte grec fait dans la même strophe, de l'eau, de l'or, et du soleil avec les jeux olympiques? Si Perrault et Chapelain avaient fait une pareille strophe, quelle matière de plaisanterie ils eussent fournie au satirique?

Revenons à notre sujet. Quelque agréable que l'harmonie soit en elle-même, elle perdra beaucoup de son prix, si elle n'est employée qu'à orner un style lâche et diffus. Le style serré, quand il n'est d'ailleurs ni décousu ni obscur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le discours semblable à la marche de l'esprit, et à cette opération rapide par laquelle des

[1] En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie? En prononçant des vers latins nous estropions à tout moment la prosodie et la mesure, nous faisons bref ce qui est long, et long ce qui est bref; nous appuyons sur des voyelles qui devraient disparaître par l'élision, nous scandons enfin les vers à contre-sens; cependant nous trouvons dans les vers latins de l'harmonie; est-ce raison ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens; la démonstration en est facile. En scandant, par exemple, les vers hexamètres, nous nous arrêtons sur la dernière syllabe des dactyles; cependant cette dernière syllabe est une brève; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire et de deux croches, on s'arrêtait et on appuyait sur la dernière croche; on scande nos vers comme si les dactyles au lieu d'être une longue suivie de deux brèves, étaient deux brèves suivies d'une longue. Les musiciens m'entendront, et il faudrait trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

intelligences se communiqueraient leurs idées. Il arrive souvent d'être aussi obscur en fuyant la brièveté qu'en la cherchant ; on perd sa route en voulant prendre la plus longue ; la vraie manière d'arriver à un but, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, et non pas en sautant d'un lieu à un autre. La brièveté ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, et à la rendre par le terme convenable ; par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, et développé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits ; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos colléges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides ; et si l'on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif et de moëlle*, dit Montaigne, *est étouffé par ses longueries*. Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'orateur qu'il possède au suprême degré. Mais les défauts des grands écrivains sont tout ce que les auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux, vif et serré ; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire que le travail ne s'y fasse point sentir. Cicéron, déjà tant cité, et qui ne saurait trop l'être dans un écrit sur l'éloquence, doit un de ses plus grands charmes à la facilité inimitable de son style : si on y aperçoit quelque légère étude, c'est dans le soin d'arranger les mots ; mais on sent que ce soin même lui a peu coûté, et que les mots, après s'être offerts à son esprit sans qu'il les cherchât, sont venus d'eux-mêmes, et sans effort, s'arranger sous sa plume. Le caractère de l'éloquence de Cicéron est, ce me semble, la réunion toujours heureuse de la facilité et de l'harmonie. C'est aussi cette réunion, si difficile à imiter, qui rend ce grand orateur si difficile à traduire ; surtout dans une langue comme la nôtre, où l'inversion n'est point permise, et où l'arrangement forcé des mots est l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude et l'usage d'écrire en vers produit souvent dans la prose cette empreinte d'affectation et de travail que l'orateur doit avoir tant de soin d'éviter. La plupart des poëtes, accoutumés au langage ordinaire de la versification, le transportent comme malgré eux dans leur prose ; ou s'ils font des efforts

pour la rendre simple, elle devient contrainte et sèche; et s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume, leur style est traînant et sans âme. Aussi nos poëtes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la prose. Les préfaces de Racine sont faiblement écrites, celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage, qu'excellentes par le fond des choses; la prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile, et par conséquent au bon goût, que ce langage figuré, poëtique, chargé de métaphores et d'antithèses, qu'on appelle, je ne sais par quelle raison, *style académique*, quoique les plus illustres membres de l'Académie Française l'aient évité avec soin et proscrit hautement dans leurs ouvrages. On l'appellerait avec bien plus de raison *style de la chaire*; c'est en effet celui de la plupart de nos prédicateurs modernes; il fait ressembler leurs sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit persuader aux autres, mais à une espèce de représentation ennuyeuse et monotone, où l'acteur s'applaudit sans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir sur la chose du monde qui nous intéresserait le plus, s'en acquitterait par un discours étudié, compassé, chargé de figures et d'ornemens? ce rhéteur à contre-temps ne nous paraîtrait-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien insipide? voilà l'image de la foule des prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paraître encore au-dessous des pieuses comédies de nos missionnaires, où les gens du monde vont rire, et d'où le peuple sort en pleurant. Ces missionnaires semblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent; et leur élocution brusque et grossière produit son effet sur l'espèce d'hommes à qui elle est destinée [1].

Faut-il s'étonner après cela que l'éloquence de la chaire soit regardée comme un mauvais genre par un grand nombre de gens d'esprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *Petit Carême* du père Massillon suffira pour apprendre à nos orateurs chrétiens et à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style; nous les renvoyons surtout au sermon sur l'*humanité des grands*, que les prédicateurs devraient lire sans cesse pour se former le goût, et les princes pour apprendre à être hommes.

La simplicité et le naturel de Massillon me paraissent, si j'ose le dire, plus propres à faire entrer dans l'âme les vérités du

[1] On sait le jugement que portait le P. Bourdaloue d'un fameux missionnaire de son temps; *ce prédicateur*, disait-il, *est bien plus éloquent que moi; car ses sermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

christianisme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Évangile est dans nos cœurs ; c'est là qu'on doit la chercher ; les raisonnemens les plus pressans sur le devoir indispensable d'assister les malheureux, ne toucheront guère celui qui a pu voir souffrir son semblable sans en être ému ; une âme insensible est un clavecin sans touches, dont on chercherait en vain à tirer des sons. Si la dialectique est nécessaire, c'est seulement dans les matières de dogme ; mais ces matières sont plus faites pour les livres que pour la chaire, qui doit être le théâtre des grands mouvemens et non pas de la discussion. La sévérité de la controverse rejette et proscrit tout ce qui n'est pas preuve et raison ; instruire et convaincre, voilà son unique objet. Ce n'est, ni dans un sermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux incrédules la vérité du christianisme ; le recueillement du cabinet et l'austérité de la prose n'ont rien de trop pour une matière si sérieuse.

En exposant les règles de l'élocution oratoire, nous avons presque donné celle du style en général. L'orateur, l'historien et le philosophe (car on peut réduire tous les écrivains à ces trois genres) diffèrent principalement entre eux par la nature des sujets qu'ils traitent ; et c'est la différence dans les sujets qui doit en mettre dans leur style : l'historien doit *penser* et *peindre*, le philosophe *sentir* et *penser*, l'orateur *penser*, *peindre*, et *sentir*. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même règle ; c'est d'être claire, précise, harmonieuse, et surtout facile et naturelle. L'affectation du style, toujours pénible et choquante, l'est principalement dans les matières philosophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement est le sujet même, et qui rejettent comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs : c'est principalement à ces matières qu'on doit appliquer le beau passage de Pétrone : *Grandis, et ut ita dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exurgit.* En un mot, *la vérité, la simplicité, la nature*, voilà ce que tout écrivain doit avoir sans cesse devant les yeux. Le point essentiel, pour bien écrire, est d'être riche en idées ; mais les idées sont rares, et la rhétorique commune.

RÉFLEXIONS
SUR LA POÉSIE,

ÉCRITES A L'OCCASION DES PIÈCES QUE L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇUES EN 1760 POUR LE CONCOURS.

On voit tous les jours des gens d'esprit, et même des gens de goût, qui ayant été dans leur jeunesse enthousiastes de la poésie, et ayant fait leurs délices de cette lecture, s'en dégoûtent en vieillissant, et avouent franchement qu'ils ne peuvent plus lire de vers. Ce refroidissement est-il la faute de l'âge ou celle de la poésie? Prouve-t-il qu'avec les années on devient plus raisonnable, ou seulement plus insensible? Plaisante question, s'écrieront les versificateurs! Il n'appartient qu'à un géomètre de la faire, et d'ignorer qu'un des objets de la poésie étant de flatter l'oreille, elle doit produire moins d'effet sur des fibres usées, et des organes endurcis. A la bonne heure. Mais pourquoi ces mêmes oreilles, qui se dégoûtent de la poésie en vieillissant, ne se dégoûtent-elles pas de même de la musique? C'est pourtant un plaisir qui dépend aussi des organes, et même qui en dépend uniquement. Osons en dire davantage, et parler avec vérité. On n'accusera pas notre siècle d'être refroidi sur la musique, si ce n'est peut-être sur le plain-chant de nos anciens opéras: cependant on ne saurait se dissimuler le peu d'accueil que fait ce même siècle au déluge de vers dont on l'accable. Ceci ne regarde pas nos grands poëtes vivans; leur génie, leur succès, la voix publique les exceptent et les distinguent: mais pour la foule qui se traîne à leur suite, la carrière est devenue d'autant plus dangereuse, que la plupart des genres de poésie semblent successivement passer de mode. Le sonnet ne se montre plus, l'élégie expire, l'églogue est sur son déclin, l'ode même, l'orgueilleuse ode commence à décheoir; la satyre enfin, malgré tous les droits qu'elle a pour être accueillie, la satyre en vers nous ennuie pour peu qu'elle soit longue; nous l'avons mise plus à son aise en lui permettant la prose; c'est le seul genre de talent que nous ayons craint de décourager.

Ce qu'on appelle surtout *petits vers* a prodigieusement perdu de faveur; pour se résoudre à les lire, il faut être bien averti qu'ils sont excellens. J'en appelle à ceux de nos écrivains périodiques, qui ont pour objet de recueillir ou d'enterrer les pièces

fugitives, et qui à ce titre doivent tous les mois un tribut de vers au public. Combien de fois lui paient-ils cette redevance, sans qu'il daigne s'en apercevoir ?

Le peuple des versificateurs voit avec chagrin le progrès sensible du discrédit où il tombe. Pour soulager l'humeur qu'il en a, et qu'il serait barbare de lui reprocher, il s'en prend à ce pernicieux *esprit philosophique*, déjà chargé d'iniquités beaucoup plus graves ; car il faut bien que l'esprit philosophique ait encore ce tort-là.

Peut-être notre siècle mérite-t-il beaucoup moins qu'on ne pense, l'honneur ou l'injure qu'on prétend lui faire, en l'appelant par excellence ou par dérision le *siècle philosophe :* mais philosophe ou non, les poëtes n'ont point à se plaindre de lui, et il sera facile de le justifier auprès d'eux.

Si la philosophie inspire le goût des lectures utiles, le plus grand mérite auprès d'elle est de joindre l'agrément à l'utilité ; par là on rend nos plaisirs plus réels et plus durables. Les ouvrages philosophiques, quand ils réunissent ces deux avantages, sont peut-être les plus propres à maintenir le bon goût dans l'art d'écrire : ils nous font sentir combien des idées nobles et grandes, revêtues d'ornemens simples et vrais comme elles, sont préférables à des riens agréables et frivoles.

C'est avec cette sévérité que le philosophe examine et juge les ouvrages de poésie. Pour lui le premier mérite et le plus indispensable dans tout écrivain, est celui des pensées : la poésie ajoute à ce mérite celui de la difficulté vaincue dans l'expression ; mais ce second mérite, très-estimable quand il se joint au premier, n'est plus qu'un effort puéril dès qu'il est prodigué en pure perte et sur des objets futiles. Un de nos grands versificateurs se félicitait, dit-on, d'avoir exprimé poétiquement sa *perruque*. Mais pourquoi se donner la peine d'exprimer une perruque poétiquement ? N'est-ce pas avilir *la langue des dieux*, que de la prostituer à des choses si peu dignes d'elle ?

La vraie poésie, celle qui seule mérite ce nom, dédaigne non-seulement les idées populaires et basses, mais même les idées riantes et agréables, si elles sont triviales et rebattues. Rien n'est plus plein de finesse et de vérité que les fictions de la poésie ancienne ; mais rien n'est aujourd'hui plus usé que ces fictions. Celui qui le premier a peint l'amour sous les traits d'un enfant, avec des ailes, un bandeau, et des flèches, a montré beaucoup d'esprit : il n'y en a point à le répéter. Anacréon nous plaît avec justice, parce qu'il est ou qu'il passe pour le créateur de son genre : mais dans un petit genre tel que le sien, où celui qui invente, épuise, l'original est quelque chose, et les copies ne sont rien.

Puisque la poésie est un art d'imagination, il n'y a donc plus de poésie, dès qu'on se borne à répéter l'imagination des autres. Nos meilleurs écrivains conviennent que les phrases, et si on peut parler ainsi, les *formules* du langage poétique sont insipides dans la prose. Pourquoi ? parce que ce langage est inventé depuis près de trois mille ans, et que le genre d'idées qu'il renferme est devenu fastidieux. En poésie même, les auteurs de génie n'en font plus aucun usage ; ils n'osent toutefois le condamner ouvertement dans les vers, à cause de la possession immémoriale où il est d'y régner ; mais en prose le même droit de prescription ne les arrête pas, et ils en font justice sous un autre nom.

Il en est de même de plusieurs genres de poésie. Le genre pastoral, par exemple, peut encore nous plaire sur la scène, et principalement sur le théâtre lyrique, par les accessoires qui l'accompagnent, le spectacle, l'action, la musique et les danses. Mais dépouillé de ces ornemens, et réduit à lui-même, ce genre est devenu bien froid sur le papier. Théocrite, Virgile, et Fontenelle ont épuisé tout ce qu'on peut dire sur les bois, les fontaines et les troupeaux. Les sentimens tendres, simples et naturels, faits pour nous intéresser partout où ils se trouvent, n'ont pas besoin, pour augmenter cet intérêt, d'être attachés au nom d'*Idylle;* pour remplir et pénétrer l'âme, il leur suffit d'être exprimés tels qu'ils sont ; les prairies et les moutons n'y ajoutent rien. Avouons même que ces détails rustiques, déjà peu piquans par eux-mêmes, ont encore quelquefois l'inconvénient de trancher avec le sujet, et d'y être ridiculement déplacés. De toutes les églogues de Virgile, la meilleure peut-être, sinon comme églogue, au moins comme pièce, est celle de Corydon et d'Alexis ; et assurément on ne dira pas que ce soit là un sujet pastoral.

Mais pourquoi notre siècle, en se refroidissant sur l'églogue, semble-t-il se refroidir aussi sur le genre le plus opposé au bucolique, sur le genre de l'ode? Le même dégoût pour les peintures et les idées communes produit ces deux effets contraires. Ce qui fait le caractère de la poésie lyrique, c'est la grandeur et l'élévation des pensées ; toute ode qui remplira cette condition, est assurée d'enlever les suffrages. Mais les pensées sublimes sont rares, et ne peuvent être suppléées, ni par la magnificence des mots, cette magnificence si pauvre quand celle des choses n'y répond pas, ni par ce *beau désordre* qu'on n'a pu jusqu'ici bien définir, ni par des invocations triviales qui ne sont point exaucées, ni par un enthousiasme de commande qui semble annoncer une foule d'idées et qui n'en produit pas une seule.

En un mot, voici, ce me semble, la loi rigoureuse, mais juste, que notre siècle impose aux poëtes ; il ne reconnaît plus pour bon en vers que ce qu'il trouverait excellent en prose. Ce n'est pas à dire pour cela que des vers prosaïques, fussent-ils d'ailleurs bien pensés, puissent obtenir son suffrage. L'homme de goût est encore bien plus difficile sur la diction dans les vers que dans la prose. Il se contente presque dans celle-ci d'un style coulant et naturel, qui n'ait rien de bas ni de choquant; il exige de plus dans les vers une expression noble et choisie sans être recherchée, une harmonie facile, et où la contrainte ne se fasse point sentir ; il veut enfin que le poëte soit précis sans être décharné, naturel et aisé sans être froid et lâche, vif et serré sans être obscur. Il ne donne pas même le nom de poëte au versificateur qui a souvent rempli ces conditions, s'il ne les a remplies beaucoup plus souvent qu'il ne les a violées ; et tel de nos écrivains qui a excellé dans la prose, qui a beaucoup pensé dans ses vers, qui en a fait beaucoup de bons, aurait doublé sa réputation en jetant au feu les trois quarts de ses poésies, et ne donnant le reste que par fragmens. En vain un de nos plus beaux esprits a-t-il prétendu, qu'on ne doit avoir égard dans les vers qu'à la beauté du sens, à la clarté et à la précision avec laquelle il est rendu ; et que ces conditions une fois remplies, on doit se consoler que l'harmonie en souffre. Il est facile de lui répondre par l'exemple des grands maîtres, qui ont su allier dans leurs vers la beauté du sens à celle de l'harmonie. En un mot, quand on prend la peine de lire des vers, on cherche et on espère un plaisir de plus que si on lisait de la prose ; et des vers durs ou faibles font au contraire éprouver un sentiment pénible, et par conséquent un plaisir de moins.

Cette manière de penser, si j'ose rendre compte ici de la disposition unanime de mes confrères, dirigera dans la suite plus que jamais le jugement de l'Académie Française sur les pièces de poésie qu'on lui adresse pour le concours. Tant qu'elle a proposé et fixé les sujets de ces pièces, si elle a eu quelque chose à se reprocher dans ses décisions, ce n'est pas d'avoir usé d'une rigueur excessive ; elle a quelquefois encouragé le germe du talent, plutôt que le talent même ; et le bas peuple des critiques, qui se plaît à déchirer lourdement les ouvrages couronnés, et qui ne remporterait pas même le prix de la satyre s'il y en avait un, doit être persuadé, sans craindre d'avoir trop bonne opinion de l'académie, qu'elle a pu donner le prix à certaines pièces, et les croire en même temps fort éloignées de la perfection. Cependant, pour acquérir le droit d'être plus sévère à l'avenir, elle a pris le parti, depuis quelques années, de laisser aux poëtes

le choix des sujets ; mais elle voit avec peine que les auteurs semblent se négliger à proportion de la liberté qu'elle leur laisse, et de la rigueur qu'elle a résolu de mettre dans ses jugemens. Ce n'est pas que l'académie n'ait remarqué du talent, et même des étincelles de génie, dans quelques unes des pièces qu'elle a reçues ; mais ce n'est point à quelques vers détachés, et flottant pour ainsi dire au hasard, c'est à l'ensemble d'un ouvrage qu'elle accorde le prix. Celui-ci, sans dessein et sans objet, se perd en écarts continuels, et étouffe quelques pensées heureuses sous un monceau de décombres ; celui-là a plus de suite et de plan, mais n'a presque point d'autre mérite, et délaie des idées communes dans des vers froids ou boursouflés. En un mot, aucune des pièces n'a paru propre à faire sur le public assemblé cette impression de plaisir, qu'il est en droit d'attendre d'un ouvrage couronné par le jugement d'une société de gens de lettres. Chacun des concurrens en particulier, trouve cette sévérité très-juste à l'égard de ses rivaux ; mais plusieurs la jugent inique et barbare pour ce qui les concerne. Il en est même de plus mécontens, qui n'attendent que le jour de leur arrêt pour lancer contre l'académie quelque épigramme qu'elle ignore ; ils se font d'ailleurs célébrer par des journalistes, car il y en a qu'on fait taire et parler comme on veut ; et si leur amour-propre n'est pas satisfait, il croit du moins être bien vengé. Quelques années se passent ; l'amour paternel s'affaiblit, la vanité offensée s'apaise ; ils relisent leur ouvrage de sang-froid, et ils trouvent que leurs juges ont eu raison.

Il semble que le même esprit de sagesse qui a présidé à la formation de notre langue, a présidé aussi aux règles de notre poésie française. Nous avons senti que la poésie étant un art d'agrément, c'était en diminuer le plaisir que d'y multiplier les licences, comme ont fait dans la leur la plupart des étrangers. Les Anglais et les Italiens ont des vers sans rime, des inversions fréquentes et de toute espèce, des ellipses multipliées, la liberté d'accourcir et d'allonger les mots selon le besoin qu'ils en ont, enfin une grammaire beaucoup plus relâchée pour la poésie que pour la prose. Chez nous la grammaire des poëtes est aussi rigoureuse que celle des prosateurs ; l'inversion est rarement permise, elle nous déplaît pour peu qu'elle soit extraordinaire ou forcée ; et celui qui a dit que le caractère de la poésie française consistait dans l'inversion, n'avait apparemment jamais lu de vers, ou n'en avait lu que de mauvais. Enfin nous croyons la rime aussi indispensable à nos vers que la versification à nos tragédies : que ce soit raison ou préjugé, il n'y a qu'un moyen d'affranchir nos poëtes de cet esclavage, si s'en est un ; c'est de

faire des tragédies en prose, et des vers sans rimes, qui aient d'ailleurs assez de mérite pour autoriser cette licence. Jusque-là tous les raisonnemens de part et d'autre seront en pure perte; les uns croyant avoir la raison pour eux, et les autres réclamant l'usage et l'habitude, devant lesquels la raison doit se taire.

Je ne sais ce qui arrivera des vers sans rime; mais je ne désespère pas que s'ils s'établissent jamais, l'usage ne commence par nos vers lyriques, par ceux qui sont faits pour être chantés. Autant la mesure et la cadence sont nécessaires à ces sortes de vers, autant la rime l'est peu; la lenteur du chant l'empêche presque toujours d'être sensible, et par conséquent détruit son effet. Oserait-on conclure de là qu'on pourrait faire de très-bonne musique sur de la prose française, pourvu que cette prose fût harmonieuse et cadencée? Quelles clameurs cependant contre le malheureux qui oserait tenter cette innovation! Il me semble entendre déjà l'anathême lancé contre lui de toutes parts, et surtout par cette espèce de connaisseurs qu'on appelle *gens de goût* par excellence, *gens de goût* tout court, qui jugent de tout sans rien produire, et qui en matière de plaisir protègent les anciens usages. Malheureusement ces gens de goût, qui déclameraient le plus contre la nouveauté que nous proposons, ne s'apercevraient pas qu'ils entendent tous les jours au *Concert Spirituel* de la prose latine à demi barbare, sans que leurs oreilles délicates en soient offensées.

Quoi qu'il en soit, moins nous adoucirons la rigueur de nos lois poétiques, plus il y aura de gloire à la surmonter. Ne craignons pas d'assurer qu'il y a plus de mérite dans dix bons vers français, que dans trente Anglais ou Italiens. Ceux que l'impulsion de la nature aura forcé d'être poëtes, sauront bien nous plaire malgré tous ces liens dont nous les avons chargés; les autres auraient mauvaise grâce à se plaindre des entraves qu'on leur donne; ils n'en marcheraient pas mieux quand ils auraient leurs membres libres.

Si donc on se refroidit sur les vers à mesure qu'on avance en âge, ce n'est point par mépris pour la poésie, c'est au contraire par l'idée de perfection qu'on y attache. C'est parce qu'on a senti par les réflexions, et connu par l'expérience, la distance énorme du médiocre à l'excellent, qu'on ne peut plus souffrir le médiocre. Mais l'excellent gagne à cette comparaison; moins on peut lire de vers, plus on goûte ceux que le vrai talent fait produire. Il n'y a que les vers sans génie qui perdent à ce refroidissement, et ce n'est pas là un grand malheur.

Par la même raison, quoiqu'on reconnaisse tout le mérite de la poésie d'image, quoique dans la jeunesse, où tout est frap-

pant et nouveau, on préfère cette poésie à toute autre, on lui préfère dans un âge plus avancé la poésie de sentiment, et celle qui exprime avec noblesse des vérités utiles. Le poëte qui n'est que peintre, traite ses lecteurs comme des enfans de beaucoup d'esprit; le poëte de sentiment, ou le poëte philosophe, traite les siens comme des hommes.

Voilà pourquoi, sans passer ici en revue tous nos grands poëtes, Racine et La Fontaine plairont toujours dans tous les temps et tous les âges. L'un est le poëte du cœur, l'autre est celui de l'esprit et de la raison. La Fontaine surtout, qu'on regarde assez mal à propos comme le poëte des enfans, qui ne l'entendent guère, est à bien plus juste titre le poëte chéri des vieillards : il l'est même plus que Racine. Entre plusieurs raisons qu'on en pourrait apporter, et qui se présentent assez facilement, en voici une que je soumets au jugement des maîtres qui m'écoutent.

L'esprit exige que le poëte lui plaise toujours, et il veut cependant des repos : c'est ce qu'il trouve dans La Fontaine, dont la négligence même a ses charmes, et d'autant plus grands que son sujet la demandait. Dans Racine au contraire, toute négligence serait un défaut; et cependant l'exactitude et l'élégance continue de ce grand poëte, deviennent à la longue un peu fatigantes par l'uniformité; il a, selon l'expression d'un homme de beaucoup d'esprit, la monotonie de la perfection.

On peut expliquer, si je ne me trompe, par ce même principe, l'impossibilité presque générale de lire de suite et sans ennui un long ouvrage en vers. En effet un long ouvrage doit ressembler, proportion gardée, à une longue conversation, qui pour être agréable sans être fatigante, ne doit être vive et animée que par intervalles; or dans un sujet noble les vers cessent d'être agréables dès qu'ils sont négligés, et d'un autre côté le plaisir s'émousse par la continuité même.

D'après ces principes, et d'après le témoignage presque général de tous les gens de lettres, j'ai bien de la peine à croire qu'Homère et Virgile aient jamais été lus sans interruption et sans ennui par leurs plus grands admirateurs. Il est vrai qu'indépendamment de la versification, il y a une autre raison du refroidissement nécessaire qu'on éprouve en les lisant, c'est le peu d'intérêt qui règne (au moins pour nous) dans ces longs ouvrages; et ce qui le prouve, c'est l'impossibilité absolue de les lire dans la meilleure traduction. Il n'y a, ce me semble, qu'un seul poëte épique parmi les morts, dont la lecture plaise et intéresse d'un bout à l'autre; j'en demande pardon à l'ombre de Despréaux, mais je veux parler du Tasse : il est vrai qu'il a

plusieurs siècles de moins qu'Homère et Virgile, et j'avoue que c'est là un grand défaut. Peut-être y a-t-il un autre poëme épique qui peut jouir du rare avantage d'être lu de suite, sans ennui et sans fatigue ; mais l'auteur a encore un plus grand défaut que le Tasse ; il est français et vivant.

LETTRE A UN JOURNALISTE.

Mes *Réflexions sur la Poésie,* approuvées, monsieur, par nos meilleurs poëtes, ont excité la colère et les cris de quelques rimailleurs. Je n'en suis ni surpris ni offensé ; je devais m'attendre à l'intérêt qu'ils marqueraient pour leurs mauvais vers ; intérêt d'autant plus excusable, que personne ne le partage avec eux. Mais je ne m'attendais pas, je l'avoue, à celui qu'ils prennent au latin des Psaumes : ils m'accusent d'impiété, pour avoir osé dire que ce latin est à *demi barbare ;* je croyais la chose incontestable, et même généralement reconnue par ceux qui avec raison respectent le plus dans ces poésies sacrées le fond des choses. Si mes scrupuleux et redoutables censeurs veulent prendre la peine de lire le second discours sur l'histoire ecclésiastique, par M. l'abbé Fleury, que personne, je pense, n'accusera d'impiété ; ils y trouveront au chapitre XVI, ces propres paroles : *St. Paul parlant un grec* DEMI BARBARE, *ne laisse pas de prouver, de convaincre, d'émouvoir,* etc. Or il me semble que j'ai bien pu dire sans scandale du latin des Psaumes, ce qu'un écrivain plus grave et plus pieux que moi a dit du grec de St. Paul.

De toutes les sottises que ces rimailleurs m'ont imputées, et de toutes celles qu'ils ont dites à cette occasion, le reproche auquel je réponds ici, monsieur, est le seul qui mérite d'être relevé, parce qu'il tient à un objet respectable. C'est uniquement, ce me semble, sur de pareils motifs qu'on doit prendre la peine de répondre aux critiques, et surtout à des critiques comme les miens.

Je suis, etc.

SUITE DES RÉFLEXIONS

SUR LA POÉSIE,

ET SUR L'ODE EN PARTICULIER.

LA pièce qui a mérité le prix, et les fragmens que le public vient d'entendre de plusieurs autres, ont échappé avec honneur au naufrage d'environ soixante autres odes que l'académie a vu périr avec regret, sans pouvoir en sauver les débris. Jamais la poésie n'a été si rare à force d'être si *commune*, à prendre ce dernier mot dans tous les sens qu'il peut avoir. En tout genre de talens, le menu peuple est aujourd'hui très-nombreux ; et malheureusement on ne peut pas dire des beaux-arts comme des États, que c'est le peuple qui en fait la force. Versificateur, homme de lettres, philosophe même, on se fait tout à peu de frais ; et on se plaint ensuite que ce qui a coûté si peu soit estimé ce qu'il vaut.

Les poëtes, par exemple, ont ouï dire qu'on désirait aujourd'hui de la philosophie partout ; que le public n'entendait point raison sur ce sujet ; qu'il était las de mots, et voulait des choses. S'il ne tient qu'à cela, ont-ils dit, nous mettrons de la philosophie dans nos vers. Mais la philosophie qui fait le mérite du poëte, n'est pas celle qu'il peut arracher par lambeaux dans quelques livres ; c'est celle qui fait sentir et penser, et qu'on trouve chez soi ou nulle part. Lucrèce en est un bel exemple. Quand est-il vraiment sublime ? Est-ce quand il détaille en vers faibles la faible philosophie de son temps, quand il se traîne languissamment sur les pas des autres ? C'est quand il pense et sent d'après lui-même, quand il est le peintre, et non l'écolier d'Épicure.

A force de crier partout *philosophie*, je crains que nos sages ne lui fassent tort. Pour être respectée il ne faut pas qu'elle se prostitue, encore moins qu'elle se laisse voir sous une forme désavantageuse. Si elle se trouve emprisonnée et mal à son aise dans des vers durs, faibles, ou prosaïques, ses ennemis, toujours empressés à la trouver en faute, s'écrieront avec satisfaction : *Voilà à quoi s'expose le poëte qui se fait philosophe.* Ils devraient dire tout au plus : *Voilà à quoi s'expose le philosophe qui n'a pas ce qu'il faut pour être poëte :* ils devraient sentir et re-

connaître, pour ne pas citer d'autres exemples, quel prix la philosophie ajoute à la versification brillante du plus célèbre de nos écrivains. Mais ces messieurs ne louent jamais que les morts, ou les vivans que la mort fait oublier.

Le philosophe de son côté, tout philosophe qu'on l'accuse d'être, reconnaîtra sans peine, que ce n'est pas assez, surtout en vers, de penser et de sentir; l'expression en est l'âme indispensable. On la veut choisie, et pourtant naturelle; harmonieuse, et pourtant facile. On impose au poëte les lois les plus sévères; et pour comble de rigueur, on lui défend de laisser voir ce qu'il lui en a coûté pour s'y soumettre. L'arrêt est dur sans doute; il est aisé à ceux qui ne courent pas la carrière, de s'y montrer difficiles: mais il est encore plus aisé de ne la pas courir, si on n'en a pas la force. Un grand poëte est un écrivain d'un ordre supérieur aux autres; quand on a cette prétention, il est juste de la payer.

Encore celui-là même qui la remplit le mieux a-t-il besoin de quelque indulgence. Combien de fautes légères et comme imperceptibles, d'expressions qui ne sont pas tout-à-fait justes, de tours un peu contraints, de mots et quelquefois de vers de remplissage, qu'on est forcé de pardonner au poëte? Il n'en est aucun qu'on ne puisse prendre ici pour juge, pourvu qu'on lui donne à juger les vers d'autrui, et non pas les siens. Un poëte est un homme qu'on oblige de marcher avec grâce les fers aux pieds; il faut bien lui permettre de chanceler quelquefois légèrement. En sera-t-il pour cela moins digne d'admiration? Point du tout. Et quel est l'écrivain qui, soit paresse, soit impuissance de mieux faire, ne se surprend pas lui-même mille fois en faute, ne se voit pas mille petites taches dont il se garde le secret, et qu'il espère dérober aux autres? Si on était condamné en écrivant à se satisfaire pleinement soi-même, je ne sais si on écrirait une page en toute sa vie. Nous admirons avec raison l'Énéide, et Virgile voulait la brûler.

De tous les genres de petits poëmes, l'ode est le plus rempli d'écueils. On y veut de l'inspiration, et l'inspiration de commande est bien froide; on y veut de l'élévation, et l'enflure est à côté du sublime; on y veut de l'enthousiasme, et en même temps de la raison, c'est-à-dire, non pas tout-à-fait, mais à peu près les deux contraires.

Despréaux dans son *art poétique* a donné le précepte, et n'a pas donné l'exemple dans son ode sur Namur. La Motte a prétendu que ce qu'on appelle dans l'ode un beau désordre, est au contraire le chef-d'œuvre de la logique et de la raison; le tout à l'avantage des odes didactiques qu'il a rimées. Chacun fait ainsi

des règles d'après ce qu'il sent, ou plutôt d'après ce qu'il peut. Mais pourquoi tant faire de règles? Il en est dans les beaux-arts comme dans les sciences. Voulez-vous faire connaître une machine? Ne vous amusez point à la décrire, on ne vous entendrait qu'imparfaitement; montrez la machine même. Voulez-vous savoir ce que c'est que l'ode? contentez-vous d'en lire de belles. Vous en trouverez de cette espèce (et ce sont peut-être les meilleures) où il n'y a ni fureur poétique, ni invocation, ni *que vois-je*, ni *que sens-je*, ni prétendu beau désordre. Vous en verrez d'excellentes, chacune en leur genre, comme l'ode *à la Fortune* et l'ode *à la Veuve*, dont le caractère est absolument différent, quant aux idées, quant au style, quant à la nature même des stances et de la mesure; et vous viendrez après cela nous tracer des règles. Les grands artistes en tout genre n'en ont guère connu qu'une; c'est de n'être ni froids ni ennuyeux. Avec une oreille sensible et sonore, un choix heureux d'expressions, que le goût seul peut donner, et surtout des idées et de l'âme, on sera poëte lyrique; c'est bien assez de conditions, sans y ajouter encore la tyrannie de quelques lois arbitraires.

Laissons donc là les définitions, les dissertations, les législations de toute espèce; et étudions les modèles. On se plaint que l'ode n'en fournit pas assez parmi nos poëtes. Celui qu'on place avec justice au premier rang, est supérieur dans l'harmonie et dans le choix des mots: des juges, peut-être sévères, désireraient qu'il pensât davantage; la partie du sentiment est chez lui encore plus faible. Aussi, quoiqu'on le cite quelquefois, on le loue encore plus qu'on ne le cite. Les vers qu'on retient avec facilité, qu'on se rappelle avec plaisir, sont ceux dont le mérite ne se borne pas à l'arrangement harmonieux des paroles. Un sentiment confus semble nous dire, qu'il ne faut pas mettre à exprimer les choses plus de peine et de soin qu'elles ne valent; et que ce qui paraîtrait commun en prose, ne mérite pas l'appareil de la versification. Toute poésie, on en convient, perd à être traduite; mais la plus belle peut-être est celle qui y perd le moins. Je ne sais si les poëtes conviendront de cette proposition; mais qu'elle soit vraie ou fausse, la plupart auraient trop d'intérêt à la nier pour n'être pas récusables.

Ce n'est pourtant pas que la poésie, et en particulier la poésie lyrique, ne puisse tirer un grand prix de la richesse et de l'harmonie des expressions. Les anciens surtout paraissent y avoir été fort sensibles. Horace parle de Pindare avec enthousiasme, et assurément il s'y connaissait; cependant, si nous voulons être de bonne foi, nous avouerons que Pindare ne nous transporte pas d'admiration dans les traductions qu'on en a faites. Pourquoi

donc a-t-il mérité tant d'éloges? C'est sans doute parce qu'il portait au plus haut degré le mérite de l'expression et du nombre; deux choses dont l'effet devait être très-grand dans une langue riche et musicale comme celle des Grecs, mais dont le prix est fort affaibli pour nous dans une langue morte, que nous ne savons pas prononcer et que nous entendons mal.

Ce même Horace, le panégyriste de Pindare, et qui ne croit pas pouvoir l'égaler, nous plaît pourtant beaucoup plus; parce qu'en effet il pense davantage, parce qu'il sent plus finement, parce qu'il est plus varié et plus naturel. Cependant croyons-nous encore avoir le tact juste sur les beautés d'expression qu'il renferme? Qui nous répondra que tel vers qui nous enchante, ou tel autre qui nous laisse froids, ne fît pas sur les Romains un effet tout contraire? Après cela amusons-nous à faire des odes latines. Je me souviens d'en avoir lu il y a quelques années de françaises, faites par un Italien de beaucoup d'esprit; les idées en étaient nobles, la poésie facile, correcte, et pourtant mauvaise. Eh bien, me disais-je à moi-même, si le français était une langue morte, ces odes paraîtraient excellentes; il serait impossible d'y apercevoir le faible de l'expression. C'est qu'en matière de langue, il est une infinité de nuances imperceptibles et fugitives, qui pour être démêlées ont besoin, si on peut parler de la sorte, du frottement continuel de l'usage; c'est un effet qui doit être dans le commerce pour que la vraie valeur en soit connue. Qu'on me permette à cette occasion une réflexion qui tient à mon sujet. Si on vient un jour à ne plus parler la langue française, nos neveux mettront toujours La Fontaine au rang des grands poëtes, parce qu'ils sauront le cas infini que nous en faisons, et que d'ailleurs nos neveux n'auraient garde de ne pas penser comme leurs ancêtres. Mais démêleront-ils les grâces de cet auteur inimitable, sa facilité, sa naïveté, les charmes de sa négligence même? Il est permis d'en douter beaucoup; une grande partie de leur admiration sera sur notre parole; ils sentiront faiblement, et se récrieront au hasard.

Revenons à l'ode. Le public, soit lassitude, soit humeur, paraît aujourd'hui un peu dégoûté de ce genre; il marque même ce dégoût assez fortement, pour que l'académie ait balancé, si en laissant aux poëtes le choix du sujet, elle ne leur laisserait pas aussi celui de l'ode, du poëme, ou de l'épître. Elle a considéré cependant, que si l'ode paraissait chanceler sur son trône, ce n'était pas à l'Académie Française à l'en précipiter; et qu'elle devait tâcher au contraire de ranimer et d'encourager un genre, qui ne mérite pas de périr obscurément. Elle n'a pas eu lieu de s'en repentir; et le public, par ce qu'il vient d'entendre et d'ap-

plaudir avec justice, peut juger des espérances et des ressources qui lui restent.

La faveur que l'ode semble avoir perdue, l'épître paraît l'avoir gagnée. Nos poëtes d'ailleurs s'y trouvent plus à leur aise; on passe des vers faibles dans une épître, on n'en passe point dans une ode. De plus l'ode a un air de prétention, et tout ce qui s'annonce avec cet air-là effarouche notre siècle, qui devrait pourtant traiter les prétentions avec quelque indulgence, car il en a de toutes les espèces. Quoi qu'il en soit, l'épître paraît plus faite pour réussir aujourd'hui; elle se présente modestement et sans appareil; la philosophie d'ailleurs, cette philosophie qui de gré ou de force s'introduit partout, croit y être plus à sa place, parce qu'elle s'y trouve plus libre, et plus maîtresse du ton qu'elle veut prendre. Horace semble nous plaire encore davantage par ses épîtres que par ses odes. Ce n'est pas qu'il n'y ait autant et peut-être plus de mérite dans ces dernières, plus de feu, plus de variété, plus d'harmonie, plus de difficulté vaincue; mais le mérite des épîtres est plus à notre portée, et plus à notre usage; il est moins attaché à la langue, il passe plus aisément dans la nôtre. Je suis bien éloigné, en hasardant ce parallèle, de prétendre affaiblir la juste admiration qu'on doit à ce poëte, celui de tous les anciens qui a réuni au plus haut degré le plus de sortes d'esprit et de mérite, l'élévation et la finesse, le sentiment et la gaieté, la chaleur et l'agrément, la philosophie et le goût. Il nous apprend néanmoins qu'il eut des censeurs de son temps; et sans doute ces censeurs eurent quelquefois raison; croit-on que Zoïle même ne l'ait pas eu quelquefois contre Homère? Mais les beautés supérieures d'un écrivain font oublier les critiques les plus justes; et voilà par quelle raison, pour le dire en passant, les Aristarques et les Zoïles de l'antiquité ont également disparu; perspective assez peu consolante pour leurs successeurs.

J'avouerai au reste, avec le même Horace, que si dans les jugemens sur les anciens, quelque excès peut être permis, la liberté de penser paraît encore plus excusable que la superstition. Le temps des hérésies théologiques, si orageux et si humiliant tout à la fois pour l'espèce humaine, est heureusement passé; celui des hérésies littéraires, moins dangereux et plus paisible, est peut-être venu: peut-être même, dans ces matières frivoles abandonnées à nos disputes, ce qui serait aujourd'hui hérésie scandaleuse sera-t-il un jour vérité respectable. Mais il faut pour cela que les novateurs en littérature évitent deux écueils où il leur arrive de tomber. Le premier est de prétendre surpasser les anciens en apercevant leurs fautes: il y a loin du goût qui

analyse avec justesse, au génie qui produit avec chaleur; le plus grand tort de La Motte n'est pas d'avoir critiqué l'Iliade, c'est d'en avoir fait une. La seconde chose que les littérateurs philosophes oublient quelquefois, c'est que la vérité, quand elle contredit l'opinion commune, ne saurait s'annoncer avec trop de réserve pour éviter d'être éconduite; c'est déjà bien assez pour risquer d'être mal reçue, que d'être une vérité nouvelle. Les préjugés, de quelque espèce qu'ils puissent être, ne se détruisent point en les heurtant de front. Que le soleil vienne éclairer tout à coup les habitans d'une caverne obscure, qu'il darde impétueusement ses rayons dans leurs yeux non préparés, il ne fera que les aveugler pour jamais; il fera pis encore; il leur rendra pour jamais odieux l'éclat du jour, dont ils ne connaîtront que le mal qu'il leur aura causé. C'est en se montrant peu à peu que la lumière se fait sentir et aimer; c'est en avançant par degrés insensibles, qu'elle en fait désirer une plus grande.

ŒUVRES

DE

D'ALEMBERT.

TOME QUATRIÈME.

IIe. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., No. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, No. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, No. 12.

1822.

DISCOURS

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

LE JOUR DE SA RÉCEPTION A LA PLACE DE M. L'ÉVÊQUE DE VENCE, LE JEUDI 19 DÉCEMBRE 1754.

Messieurs,

Livré dès mon enfance à des études abstraites, obligé depuis de m'y consacrer, par l'adoption qu'a daigné faire de moi une compagnie savante et célèbre, je me contentais d'aimer et d'admirer vos travaux. C'est donc moins à mes écrits que vous avez accordé vos suffrages, qu'à mes sentimens pour vous, à mon zèle pour la gloire des lettres, à mon attachement pour tous ceux qui, à votre exemple, les font respecter par leurs talens et par leurs mœurs. Tels sont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent, et ne me coûteront point à conserver.

Mais c'est trop vous parler de moi, messieurs; le premier devoir que la reconnaissance m'impose est de m'oublier moi-même pour m'occuper de ce qui vous intéresse, et pour partager vos justes regrets sur la perte que vous venez de faire. M. l'évêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation et des honneurs dont il a joui; il ignora la souplesse du manége, la bassesse de l'intrigue, et tous ces moyens méprisables qui mènent aux dignités par l'avilissement; il fut éloquent et vertueux, et ces deux qualités lui méritèrent l'épiscopat et vos suffrages. Permettez-moi, messieurs, de commencer l'hommage que je dois à sa mémoire par quelques réflexions sur le genre dans lequel il s'est distingué; j'ai puisé ces réflexions dans vos ouvrages, et je les soumets à vos lumières.

L'éloquence est le talent de faire passer avec rapidité et d'imprimer avec force dans l'âme des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Ce talent sublime a son germe dans une sensibilité rare pour le grand et pour le vrai. La même disposition de l'âme, qui nous rend susceptibles d'une émotion vive et peu commune, suffit pour en faire sortir l'image au dehors : il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puisqu'il n'y en a point pour sentir. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les règles.

La nature forme les hommes de génie, comme elle forme au sein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage et de matières étrangères : l'art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux ; il n'ajoute rien à leur substance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, et découvre l'ouvrage de la nature.

Suivant ces principes, qui sont les vôtres, messieurs, il n'y a de vraiment éloquent que ce qui conserve ce caractère en passant d'une langue dans une autre : le sublime se traduit toujours, presque jamais le style. Pourquoi les Cicéron et les Démosthène intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés et travestis? Le génie de ces grands hommes y respire encore, et, si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur âme y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes et Newton (pardonnez, messieurs, cet exemple à un géomètre qui ose parler de l'éloquence devant vous), Descartes et Newton, ces deux législateurs dans l'art de penser, que je ne prétends pas mettre au rang des orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du temps et de l'espace. En effet, ce qui nous élève l'esprit ou l'âme est la matière propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, et peut-être par la même raison ; car, quoi de plus capable de nous élever, en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'univers, et l'étendue immense que nos idées osent parcourir, en s'élançant, pour ainsi dire, du centre étroit où nous sommes placés?

Rien n'est donc, messieurs, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la religion : elles nous offrent le néant et la dignité de l'homme. Mais plus un sujet est grand, plus on exige de ceux qui le traitent; et les lois de l'éloquence de la chaire compensent par leur rigueur les avantages de l'objet. Presque tout est écueil en ce genre ; la difficulté d'annoncer d'une manière frappante, et cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes ; la forme sèche et didactique, si ennemie des grands mouvemens et des grandes idées ; l'air de prétention et d'apprêt qui décèle un orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il représente ; enfin, le goût des ornemens frivoles qui outragent la majesté du sujet. Des différens styles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le style simple qui convienne à celle de la chaire ; le sublime doit être dans le sentiment ou dans la pensée, et la simplicité dans l'expression.

Telle fut, messieurs, l'éloquence de l'orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets; elle fut touchante et sans art, comme la religion et la vérité; il semblait l'avoir formée sur le modèle de ces discours nobles et simples, par lesquels un de vos plus illustres confrères, Massillon, inspirait au cœur tendre et sensible de notre monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il serait à souhaiter que l'Église et la nation, après avoir joui si long-temps de l'éloquence de mon prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort! la lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès; mais M. l'évêque de Vence, par un sentiment que nous oserions blâmer, si nous n'en respections le principe, se défia, comme il disait lui-même, de sa jeunesse et de ses partisans : il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son âme ressemblait à son éloquence; elle était simple et élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élévation des sentimens, parce que la simplicité consiste à se montrer tel que l'on est, et que les âmes nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin, ce qui honore le plus, messieurs, la mémoire de M. l'évêque de Vence, c'est son attachement éclairé pour la religion : il la respectait assez pour vouloir la faire aimer aux autres; il savait que les opinions des hommes leur sont du moins aussi chères que leurs passions, mais sont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes; que l'erreur ne résiste que trop à l'épreuve des remèdes violens; que la modération, la douceur et le temps détruisent tout, excepté la vérité. Il fut surtout bien éloigné de ce zèle aveugle et barbare, qui cherche l'impiété où elle n'est pas, et qui, moins ami de la religion qu'ennemi des sciences et des lettres, outrage et noircit les hommes irréprochables dans leur conduite et dans leurs écrits. Où pourrais-je, messieurs, réclamer avec plus de force et de succès contre cette injustice cruelle, qu'au milieu d'une compagnie qui renferme ce que la religion a de plus respectable, l'État de plus grand, les lettres de plus célèbre? La religion doit aux lettres et à la philosophie l'affermissement de ses principes; les souverains l'affermissement de leurs droits, combattus et violés dans des siècles d'ignorance; les peuples cette lumière générale qui rend l'autorité plus douce et l'obéissance plus fidèle.

Quel est notre bonheur, messieurs, de vivre sous un prince humain et sage, qui sait combien les lettres sont propres à faire aimer à la nation ce que lui-même chérit le plus, la justice, la vérité, l'ordre et la paix! Des dispositions si respectables dans notre auguste monarque doivent nous être du moins aussi chères

que tant d'actions éclatantes, dont une seule suffirait pour immortaliser son règne; la grandeur de sa maison augmentée, deux provinces conquises, et deux victoires remportées en personne, la paix rendue à l'Europe par sa modération, la noblesse accordée aux défenseurs de la patrie, l'école des héros élevée à côté de leur asile, la terre mesurée de l'extrémité de l'Afrique à la mer Glaciale, le goût pour l'agriculture et pour les arts utiles encouragé par les opérations les plus sagement combinées, le commerce le plus nécessaire rendu libre entre nos provinces, la subsistance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeler leur père.

C'est donc à nous, messieurs (le zèle pour la patrie m'autorise à me mettre du nombre), c'est à nous à répondre aux intentions si droites et si pures du prince équitable qui nous gouverne, en inspirant à tous les citoyens dans nos écrits l'amour paisible de la religion et des lois. Ce fut aussi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la nation, par vos ouvrages, la manière de penser, bien plus que la langue, que votre illustre fondateur vous établit : il connaissait toute la considération, et par conséquent toute l'autorité qu'un homme de lettres peut tirer de son état. Richelieu, vainqueur de l'Espagne, de l'hérésie et des grands, sentait au milieu des hommages qu'il recevait de toutes parts, que si le sage honorait en lui le grand homme, la multitude n'honorait que la place, et que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude et aux sages n'étaient donnés qu'à la personne. La forme et les lois que votre fondateur vous prescrivit, messieurs, étaient une suite de l'idée qu'il avait de la dignité de vos travaux; il vous fit le présent le plus précieux et le plus juste que puisse faire un grand ministre à une société d'hommes qui pensent, et qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, *l'égalité* et *la liberté;* par là il écarta de vous cet esprit de fermentation et d'intrigue qui est le poison lent des sociétés littéraires; par là il prépara l'honneur que vous ont fait, et celui que se sont fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'État, en venant parmi vous sacrifier aux lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les grands mêmes qui s'en souviennent, et à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée [1], vainqueur de Mithridate, de l'Afrique et de l'Asie, prêt à disputer à César l'empire du monde, déposait ses faisceaux, son ambition et ses lauriers à la porte d'un philosophe avec lequel il allait s'entretenir, et donnait lieu de

[1] *Pompeius*, dit Pline, *intraturus Posidonii sapientiæ professione clari domum, fores percuti de more à lictore vetuit; et fasces litterarum januæ ubmisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. nat. VII. 30.

douter aux sages mêmes, quel était le plus grand, en cette occasion, du philosophe ou du conquérant.

Mais l'honneur le plus distingué que vous ayez jamais reçu, messieurs, est la protection immédiate de vos souverains. Ce titre est devenu trop grand pour tout autre que pour eux; les lettres ne peuvent être dignement protégées que par les rois ou par elles-mêmes. L'Académie Française verra à la tête de ses protecteurs, ce prince si célèbre dans les fastes de la France, de l'Europe et de l'univers, à la gloire duquel l'adversité même a concouru; plus grand, lorsque, pour le soulagement de ses peuples, il engageait à la paix les nations liguées contre lui, que lorsqu'il les forçait à la recevoir; enfin, qui mérita de ses sujets, des étrangers et de ses ennemis, l'honneur de donner son nom à son siècle.

Tels sont, messieurs, les objets immortels que vous devez célébrer; tels sont les engagemens de tous ceux que le talent appelle parmi vous; pour moi, je me bornerai à vous entendre et à vous lire; je sentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déjà éprouvé par un prince, l'allié et surtout l'ami de notre nation, et que l'Europe et ses actions me dispensent de louer; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenaient de leurs maîtres, le respect pour les lois, l'amour de la vertu, l'horreur de toute action lâche et odieuse. Je finis, messieurs, pénétré à la vue de vos bontés et de mes devoirs; les sentimens dont mon âme est remplie, impatiens de se montrer, se nuisent les uns aux autres; et je serai une exception à la règle, qu'il suffit de sentir pour être éloquent.

DISCOURS

Lu à l'Académie Française, le 25 août 1771, avant la distribution des Prix d'Éloquence et de Poésie [1].

MESSIEURS, l'Académie croit devoir vous rendre compte des vues qui la dirigent, et dans les sujets de prix qu'elle propose, et dans le jugement de ces prix. Ce serait à l'un de ses trois of-

[1] Ce discours et le suivant, prononcés au nom de l'Académie, contiennent des avis utiles à ceux qui concourent pour les prix proposés par des sociétés savantes.

ficiers à s'acquitter de ce devoir pour elle, s'il leur eût été possible d'assister à l'examen des ouvrages qui ont concouru. Mais des raisons, par malheur trop légitimes, ne l'ont pas permis; la place qui enchaîne le premier à la cour (l'évêque de Senlis, alors directeur), la maladie grave qui nous a alarmés pour le second (Foncemagne, alors chancelier), et le voyage du troisième (Duclos, alors secrétaire), pour aller chercher la santé dans sa patrie. Ils ne pourraient donc vous parler ici que de leurs regrets, auxquels j'ajouterai les miens, d'être chargé de les remplacer. C'est aux fonctions du secrétariat que j'ai remplies, ou pour mieux dire exercées pendant le concours, que je dois aujourd'hui, messieurs, l'honneur de parler au nom de l'Académie. N'attendez pourtant pas de moi cette formule usée, souvent plus hypocrite que modeste, *que la compagnie pouvait faire un meilleur choix;* mais ne croyez pas non plus que ce soit la vanité qui m'interdise cet aveu. L'Académie désirant de vous faire un exposé simple et naïf, d'après lequel vous puissiez la juger, n'a sans doute voulu qu'un interprète fidèle, et non un interprète éloquent; l'austère vérité, à laquelle un géomètre est asservi par état, me rendait peut-être plus propre qu'aucun de mes confrères à remplir les intentions de la compagnie. Telle a sans doute été le motif de son choix, et heureusement ou malheureusement pour moi, j'ai tout ce qu'il faut pour y répondre.

Depuis plusieurs années, messieurs, l'Académie a cru devoir renoncer, au moins pour un temps, aux sujets de morale qu'elle proposait pour prix d'*éloquence*; ils avaient l'inconvénient d'offrir trop de matière à une rhétorique triviale et à d'insipides déclamations. Le parti que nous avons pris, et dont les autres sociétés littéraires ont suivi l'exemple, *de proposer au concours les éloges des hommes illustres qui ont honoré la patrie,* a paru obtenir votre approbation, et même être pour vous un objet intéressant; vous nous l'avez prouvé par un empressement plus marqué pour assister au jugement de ces prix. Plus d'une fois l'Académie, en voyant votre affluence, a dû se dire à elle-même ce que disait Cicéron au préteur Fannius, qui présidait au jugement d'une cause célèbre: *Quanta multitudo hominum* ad hoc judicium, *vides; quæ sit omnium expectatio*, ut severa judicia fiant, *intelligis.* (*Vous voyez quelle foule s'empresse d'assister au* jugement de cette cause; *vous voyez avec quelle confiance elle attend de vous un arrêt* juste et sévère. Cic. *pro Rosc. Amerino.*) Une autre preuve du prix que vous attachez, messieurs, aux couronnes remportées dans ce nouveau genre de concours, c'est qu'elles sont devenues ce qu'elles étaient rarement autre-

fois, *un titre pour devenir juge, après avoir été athlète.* Nous avons la satisfaction, et nous ne craignons point de dire que vous la partagez, de voir assis parmi nous l'écrivain éloquent qui s'est distingué avec tant d'éclat dans cette carrière (Thomas).

L'Académie a tâché, messieurs, je dirais presque affecté, de prendre les sujets de ses éloges dans tous les états et dans tous les talens, depuis le guerrier jusqu'au philosophe, depuis le monarque jusqu'au simple homme de lettres. Elle a cru remplir en cela les vœux de la nation. Elle a plus fait encore, et toujours d'après les vues dont vous lui avez paru animés. Parmi les citoyens respectables que nous avons exposés à la vénération publique, il en est plusieurs qui n'ont pas trouvé dans leurs contemporains toute la justice qu'ils avaient droit d'en attendre : nous nous sommes crus obligés d'acquitter envers ces hommes illustres la dette de leur siècle, et de consoler, ou peut-être même d'apaiser leurs mânes, en accumulant sur leur tombeau les honneurs qu'auraient mérités leurs personnes. C'est par cette raison que nous avons proposé pour sujet, tantôt un simple chef d'escadre (Duguay-Trouin), qui avait mieux mérité et moins obtenu de la patrie qu'une foule de généraux, dédommagés par les faveurs de la cour, de leurs malheurs à la guerre; tantôt le restaurateur de la philosophie (Descartes), presque ignoré parmi nous de son vivant, et persécuté jusque dans les marais de la Hollande, par des controversistes absurdes et barbares; enfin ce Molière, que Despréaux, si intéressé à ne pas laisser un usurpateur dans la première place, avait le courage de placer à la tête des écrivains de génie du dernier siècle; cet homme que les académiciens nos prédécesseurs, *soit raison, soit préjugé*, n'osèrent admettre parmi eux, mais à qui leurs successeurs devaient d'autant plus d'hommages, que le sort n'avait pas permis de lui en rendre plus tôt [1]. Si par malheur pour nous son nom manque à notre liste, ce nom aura du moins l'honneur de se trouver parmi nos éloges, entre ceux de Charles *le Sage* et de Fénélon.

A ce dernier nom, messieurs, je ne sais quel mouvement

[1] L'Académie a rendu, en 1778, un nouvel hommage à ce grand homme, en plaçant son buste dans la salle où sont les portraits des académiciens. Elle a voulu, par cette espèce d'adoption posthume de Molière, se dédommager, quoique faiblement, du malheur qu'elle a eu, sans être coupable, de n'avoir pu le posséder durant sa vie. Ce buste, qui est un chef-d'œuvre de Houdon, ainsi que celui de Voltaire, a été donné à l'Académie par l'auteur de cet ouvrage. Entre plusieurs inscriptions proposées par différens académiciens, la compagnie a choisi celle-ci :

J. B. POCQUELIN DE MOLIÈRE.

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

me saisit ; le portrait de Fénélon, ce bienfaiteur de l'humanité, dont vous allez entendre l'éloge, est exposé à vos regards, et ces regards le loueront mieux que tout ce que nous pourrions y ajouter ; malheur à qui ne s'attendrirait pas en le voyant ! Que ne peut-il entendre tout ce que vos cœurs lui diront, et que ne nous est-il permis de laisser faire son éloge à vos applaudissemens, à vos larmes, à votre silence même, plus éloquent en cette occasion que tous nos discours ! Puissent au moins les héritiers de son nom et de ses vertus, présens à cette assemblée, recueillir l'expression touchante de vos sentimens pour sa mémoire !

Victime de la persécution pendant sa vie, n'ayant trouvé, oserons-nous le dire, que chez nos ennemis, les hommages que la cour et la nation lui devaient, la mort et le temps, qui font taire enfin la calomnie et la haine, ont rendu à Fénélon sa place ; son nom est devenu si cher à la France, que nous avons craint de nous voir enlever par une autre académie l'honneur de célébrer un si respectable confrère ; nous nous sommes hâtés de proposer aux talens et à l'émulation de nos orateurs une matière si digne de les exercer.

On va, messieurs, vous faire la lecture du discours qui a remporté le prix d'une voix unanime. Il a paru le mériter par la manière intéressante dont l'auteur a vu son sujet, par la vérité avec laquelle il a caractérisé la personne et les ouvrages de Fénélon, et surtout par un style tout à la fois élégant et noble, et par une sagesse de goût, d'autant plus digne d'être couronnée, qu'elle devient de jour en jour plus rare, et que l'Académie se croit plus obligée à la maintenir. L'auteur est M. La Harpe, qui a déjà remporté deux prix d'éloquence et un prix de poésie, et dont plusieurs autres ouvrages ont été honorés des suffrages du public. Le discours qui a pour devise, *Antiquâ homo virtute ac fide*, a obtenu l'accessit, et on vous en lira quelques morceaux. L'auteur, M. l'abbé Maury, annonce des talens qui méritent d'être encouragés. Il pense avec finesse, quelquefois avec profondeur, et ordinairement avec justesse ; l'étude des bons modèles, les réflexions et l'usage d'écrire, achèveront de donner à son style la facilité, la rondeur et la précision qu'on peut encore y désirer [1]. Un troisième discours, qui a pour devise ce mot si connu de Fénélon : *J'aime mieux ma famille que moi-*

[1] M. l'abbé Maury a rempli les espérances qu'on avait conçues de ses talens. Son *Panégyrique de S. Louis*, prononcé, en 1772, devant l'Académie Française, celui de S. Augustin, prononcé devant l'assemblée du clergé, ses *Réflexions sur les sermons de Bossuet*, enfin son *Discours sur l'éloquence de la chaire*, ouvrage plein d'une saine littérature, l'ont mis au nombre de nos bons écrivains.

même, etc., a paru mériter que l'Académie en fît une mention honorable. Ce discours renferme quelques morceaux d'une beauté mâle et vraie ; mais il est si singulièrement inégal, qu'on le croirait de deux mains différentes. L'auteur semble d'ailleurs avoir oublié quelquefois qu'il est des matières délicates auxquelles on ne doit toucher qu'avec beaucoup de circonspection et de sagesse. C'est un point que l'Académie ne saurait trop recommander à ceux qui concourent aux prix, surtout dans un moment critique pour les lettres, où le talent *a tant d'ennemis secrets* qui l'attendent, pour ainsi dire, *au passage des défilés*, et qui, comme on l'a déjà dit dans une autre circonstance, se piquent surtout *d'entendre finesse*, mais non pas d'*entendre raison.*

Permettez-moi, messieurs, de revenir encore un moment à Fénélon ; vous me pardonnerez aisément d'avoir peine à le quitter. Quelque admiration que doive inspirer son illustre antagoniste le grand Bossuet, et quoiqu'il se soit assuré l'immortalité par des écrits vraiment sublimes, il restera peut-être à nos derniers neveux encore plus d'ouvrages de l'intéressant archevêque de Cambrai, que de l'éloquent évêque de Meaux ; non par l'effet d'une supériorité de talens, sur laquelle nous n'avons garde de prononcer entre ces deux grands hommes, mais par cette raison seule, digne d'être méditée par des philosophes, *que Fénélon préférant,* comme il le disait lui-même, *le* genre humain *à tout, écrivit plus de choses utiles à tous les siècles et à tous les lieux ;* tandis que Bossuet, plus théologien, et par là plus concentré dans un seul objet, *fut obligé*, *soit par les circonstances, soit par son ardeur naturelle, de se dévouer presque entièrement à des querelles de controverse.* Or vous savez, messieurs, que ces malheureuses querelles, attachées à la destinée des sectes qui les ont fait naître, sont englouties tôt ou tard avec elles dans ce fleuve de l'oubli, où se perdent enfin les unes et les autres. Grande leçon pour tous les écrivains, dont la nature avare a fait rarement des Bossuet, de songer moins à étonner la génération présente, qu'à intéresser les générations à venir !

Ne pourrait-on pas ajouter, si l'on osait comparer ensemble deux poëtes et deux évêques, que Fénélon fut à quelques égards, par rapport à Bossuet, ce que Quinault fut par rapport à Despréaux. Le redoutable théologien, et le sévère satirique, seraient peut-être étonnés de voir notre siècle placer avec eux sur la même ligne, le philosophe sensible, et le charmant poëte lyrique qu'ils ont écrasés de leur vivant. Mais l'équitable postérité, devant laquelle les petits intérêts disparaissent, juge avec

le même sang-froid et les talens et les passions des hommes; elle honore le génie de l'écrivain, et plaint l'homme d'avoir été injuste. Elle se plaît même à rapprocher en quelque sorte les talens les plus disparates et les génies les plus opposés ; et si elle pouvait former quelque jour une galerie de tableaux et une bibliothèque, j'imagine que l'on verrait dans la première Fénélon servir de pendant à Bossuet, Quinault à Despréaux, Bourdaloue à Pascal ; et dans la seconde, le *Télémaque* à côté de l'*Histoire Universelle*, l'*Art Poétique* entre *Atis* et *Armide*, et les *Lettres Provinciales* pour dernier tome aux sermons du jésuite. Mais je crains, messieurs, et je m'en aperçois un peu tard, d'abuser trop long-temps du privilége de parler au nom de l'Académie ; j'oublie insensiblement que ce n'est pas aujourd'hui son jour, mais celui des combattans qu'elle doit couronner, et dont je me reproche de retarder le triomphe.

Avant la lecture du prix de Poésie.

Il me reste, messieurs, à vous parler du prix de poésie, et du jugement que l'Académie a porté. Elle a proposé durant près de cent ans, pour sujet de ce prix, l'éloge d'un monarque, dont le nom réveille des idées de grandeur, qui a, nous osons le dire, assuré sa gloire en protégeant les lettres, et qui surtout, par les grâces distinguées dont il a honoré cette compagnie, méritait qu'elle s'occupât long-temps du soin de célébrer sa mémoire. Mais après avoir pleinement satisfait à un sentiment si juste, elle a enfin reconnu que le plus digne éloge d'un grand roi, son véritable éloge à perpétuité, est l'histoire de sa vie ; et, persuadée d'ailleurs que les poëtes sont une nation indépendante, qui ne vit que de sa liberté, au risque d'en abuser quelquefois, elle a laissé au choix des auteurs le sujet, le genre du poëme, et la mesure des vers. Il est vrai qu'elle a vu de temps en temps cette liberté dégénérer en négligence ; elle l'a entre autres éprouvé cette année ; elle en a fait l'aveu avec regret ; une seule pièce, que vous allez entendre, a réuni ses suffrages. L'auteur est le même M. La Harpe, qui vient de recevoir pour la troisième fois le prix d'éloquence, et qui, déjà couronné dans une autre occasion comme poëte, a la gloire, presque sans exemple, de remporter aujourd'hui les deux couronnes à la fois. Il avait pour la poésie près de quatre-vingts concurrens; et à cette occasion, l'Académie croit devoir un éclaircissement au public. Les auteurs peuvent être assurés, quoiqu'on vienne d'imprimer le contraire [1],

[1] Un des concurrens a imprimé *que sa pièce n'avait point été lue*, parce qu'au bout d'un mois, quelques académiciens ne s'en souvenaient plus.

que toutes les pièces envoyées au concours avant le terme prescrit, sont lues avec l'impartialité la plus exacte, soit en entier, soit au moins fort au-delà de ce qui est nécessaire pour s'assurer de l'impossibilité de les couronner. Mais on ne doit pas s'attendre qu'après quinze ou vingt séances, les juges se rappellent en détail une foule d'ouvrages différens, la plupart condamnés sans retour dès la première lecture, et qui, en se précipitant, par une chute rapide, les uns sur les autres, s'entraînent mutuellement dans l'oubli. L'Académie promet aux concurrens *la justice*, mais non pas *cet effort de mémoire*.

Au reste, quoique la pièce de M. La Harpe ait unanimement obtenu l'avantage sur celles de ses concurrens, l'Académie reconnaît avec plaisir qu'il y a, dans plusieurs de ces pièces, de la facilité et des vers heureux. Mais elle aurait désiré moins de monotonie dans les unes, moins d'incorrection dans les autres; ici, plus de justesse et de propriété dans l'expression; là, des idées moins incohérentes ou moins communes; partout plus d'images et d'harmonie; en général, une exécution moins faible, et plus au niveau des sujets intéressans ou piquans que plusieurs auteurs ont choisis; enfin, dans toutes les pièces, *une marche moins traînante, plus soutenue et plus décidée.* C'est là surtout, messieurs, et nous l'observons depuis long-temps, le défaut presque général des ouvrages de poésie qu'on nous présente pour le concours. Souvent le début est heureux, quelquefois brillant; mais l'auteur s'égare et s'épuise bientôt, faute d'avoir devant les yeux deux mots qu'il ne devrait jamais perdre de vue, *d'où viens-je, et où vais-je?* Aucun genre de poésie n'est affranchi de cette règle. L'ode même, l'Académie en atteste nos maîtres et nos modèles en ce genre, l'ode, malgré la fierté qui la caractérise, est d'autant plus astreinte à une marche ferme et prononcée, que cette marche doit être plus rapide et plus impétueuse; car, que dirait-on de quelqu'un, *qui courrait à perte d'haleine pour n'arriver nulle part?* Un poëte est semblable à un homme *qui marche sur une corde tendue;* cette comparaison ne doit blesser personne, elle est d'Horace; elle semble n'exprimer que le mérite de la difficulté vaincue; mais peut-être exprime-t-elle encore l'obligation de ne s'écarter ni à droite ni à gauche, sous peine d'une chute malheureuse. Le versificateur novice, qui chancèle à tout moment sur sa corde, *lâche* ou *tendue*, dira que le prosateur parle bien à son aise; mais le prosateur lui répondra par ce vers si connu:

Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose!

On se plaint que la poésie est discréditée parmi nous, et on en

accuse à tort et à travers ce siècle *philosophe*, ainsi nommé *en éloge* par les uns, et *en dénigrement* par les autres. Il semble cependant qu'on n'a jamais rendu plus de justice à ces grands hommes du dernier siècle, de qui notre poésie a reçu presque en même temps la naissance et la perfection. Accusera-t-on le public d'être injuste envers ceux des poëtes vivans qui marchent sur les traces de ces grands maîtres ? Cependant, parmi ceux qui m'écoutent, il en est plusieurs qui ont été honorés, messieurs, de vos suffages les plus distingués, et que ces suffrages, toujours faits pour dicter le nôtre, nous ont donnés pour confrères, ou nous désignent pour le devenir. Il en est même qui, aux avantages du rang et de la naissance, ont su joindre ce talent aimable, et qui en ont souvent fait jouir cette assemblée. Mais n'aurais-je pas, messieurs, à essuyer vos reproches, si je gardais le silence sur celui que tous nos poëtes, et ceux même qui ne le sontpas, nommeront avec moi par acclamation ; qui a su réunir en lui seul le Tasse et l'Arioste, Virgile et Catulle ; que nous allons tous les jours admirer au théâtre; qui fait parler avec une égale vérité, *le sentiment*, *l'imagination*, *la gaieté*, et partout *la philosophie ;* dont les vers toujours faciles, quelque caractère qu'ils prennent, semblent, si je puis m'exprimer de la sorte, plutôt des vers *nés* que des vers *faits*, et, ce qui est le plus grand éloge d'un poëte, sont à tout moment dans notre bouche ; cet homme enfin, dont il ne nous manque ici que la présence, pour vous voir, messieurs, payer de vos applaudissemens redoublés le plaisir qu'il vous a donné tant de fois, et confondre ceux qui vous accusent de ne pas rendre aux poëtes vraiment dignes de ce nom, tout l'hommage qu'ils méritent ? Je dirai plus, messieurs ; notre siècle, tout philosophe qu'il est, ou plutôt parce qu'il est *philosophe*, rend peut-être aux grands poëtes qui nous ont précédés, un hommage encore plus éclairé que n'a fait leur siècle même ; il semble surtout que le mérite de Racine, de ce modèle de la versification française, n'a jamais été ni si vivement senti, ni si finement apprécié. Le progrès des lumières, et par conséquent du goût, fait que l'art en tout genre est mieux connu ; et plus l'art sera connu, plus les talens distingués y gagneront d'estime ; mais aussi plus on traitera avec sévérité les poëtes médiocres. Laissons-les s'en consoler en criant *qu'on en veut à la poésie*, lorsqu'on la plaint au contraire d'être dégradée et livrée aux *profanes*. Il serait très-injuste de donner ce nom à ceux des concurrens dont les efforts, moins heureux dans cette circonstance, annoncent des talens pour qui la gloire n'est que différée ; ils reliront leurs ouvrages *dans le silence de l'amour-propre ;* ils reconnaîtront que l'Académie a

été juste ; ils mériteront qu'elle le soit de nouveau à leur égard, mais avec plus de satisfaction pour eux et pour elle ; et pleins de cette louable confiance qu'inspire le sentiment de ses forces, ils imiteront un grand prince de nos jours, qui, après avoir perdu une bataille, écrivait, *nous ferons mieux une autre fois*, et a tenu parole. A l'égard de ceux qui paraissent destinés à combattre toujours et à ne vaincre jamais, l'Académie s'attend à leurs plaintes, sans espoir de les faire cesser. Cette classe de versificateurs est pour elle *une pépinière assurée d'ennemis, que le concours au prix de poésie lui entretient constamment, et qu'elle voit tranquillement se perpétuer.* Elle ne leur enviera point la triste consolation à laquelle plusieurs ont recours, celle de faire louer leurs ouvrages dans quelque magasin périodique d'éloges et de satires également estimables. Ils ne devraient pourtant pas ignorer que la voix publique, plus forte que tous les bourdonnemens de la médiocrité ou de l'envie, sait apprécier et *les ouvrages* et *les prôneurs,* et *les Zoïles ;* que tel auteur, plus célébré dans vingt journaux que celui de la *Henriade,* appelle en vain *la Renommée ;* tandis que tel autre, en butte à un retour réglé d'injures, y répond par des succès réitérés ; en un mot, *que tout écrivain se fait à lui-même sa place, sans qu'il soit au pouvoir de tout autre que de lui seul de le faire monter ou descendre.*

DISCOURS

Lu à l'Académie, le 25 août 1772, à l'ouverture de la séance.

MESSIEURS, les prix que l'Académie propose tous les ans, sont un des objets qui l'intéressent le plus. Ils excitent l'émulation des jeunes littérateurs ; ils ont commencé la réputation de plusieurs d'entre eux, et leur ont fait sentir les premiers aiguillons de la gloire, de cet appât si nécessaire au génie, et trop souvent son unique récompense. Ils ont même ouvert aux plus distingués des vainqueurs les portes de l'Académie, et ont été pour eux, si je puis parler ainsi, une espèce d'*ovation* qui les a menés aux honneurs du triomphe. Enfin, messieurs, ce qui est plus touchant encore pour cette compagnie, les prix qu'elle distribue ont servi plus d'une fois à consoler et à ranimer les talens, opprimés par l'intrigue et déchirés par la satire. Les cou-

ronnes académiques, accumulées sur la tête d'un écrivain digne de les porter, sont la plus noble réponse qu'il puisse opposer à ses méprisables ennemis, et feraient rougir l'envie, si l'envie était digne de rougir.

L'Académie éprouve donc le regret le plus sensible, lorsqu'elle se voit privée de la satisfaction de distribuer ces couronnes si précieuses pour elle. Amie de tous les gens de lettres, qui ont tant d'intérêt d'être unis, elle voudrait n'en contrister aucun, quoiqu'elle ne puisse éviter, malheureusement pour elle, d'en mortifier tous les ans un grand nombre, soit qu'elle donne, soit qu'elle remette le prix; elle voudrait au moins ne pas affliger ceux des concurrens dont les pièces lui annoncent des talens vraiment faits pour l'intéresser. Mais ce n'est pas seulement aux gens de lettres ses concitoyens, qu'elle doit compte de ses jugemens, elle en doit répondre à ce public qui a les yeux sur elle, qui peut-être ne serait pas fâché d'avoir des leçons à lui donner, et qui l'avertit de temps en temps d'être aussi difficile que lui. On a plus d'une fois reproché à l'Académie d'être trop indulgente, rarement d'être trop sévère. Mais *sévère* ou *indulgente*, suivant que les circonstances lui ont paru l'exiger, ses vues ont toujours été droites, et ses intentions pures. Elle pense qu'un corps littéraire, qui propose des récompenses à l'émulation des gens de lettres, doit avoir des alternatives d'indulgence et de sévérité, nécessaires pour donner aux vrais talens toute l'énergie dont ils sont capables. *L'indulgence* prévient en eux le *dégoût*, et la *sévérité* prévient le *sommeil*.

C'est d'après ces motifs que l'Académie s'est crue obligée de suspendre le prix de poésie qu'elle devait distribuer cette année, et de le remettre à l'année prochaine. Le concours de l'année dernière, quoique très-nombreux, était assez faible; elle avait eu soin d'en avertir les concurrens; elle les avait exhortés à de nouveaux efforts, et leur avait même indiqué en général les défauts les plus essentiels qu'elle avait remarqués dans les meilleures pièces. Cet avis n'a pas produit tout l'effet qu'elle devait naturellement en attendre. Le concours de cette année, aussi nombreux que celui de l'année dernière, a paru plus faible encore. Deux pièces seules, parmi le grand nombre, ont surnagé dans le naufrage général. La première, dont l'objet est également intéressant pour un poëte et pour un philosophe, et qui a pour devise: *Quomodò obscuratum est aurum?* a paru supérieure à toutes les autres, par la régularité de sa marche, par la sagesse avec laquelle elle est écrite, et par quelques beaux morceaux qu'elle renferme; mais l'Académie, dont je ne suis ici que l'interprète, aurait désiré que l'auteur eût mis dans son ouvrage plus

de mouvement et de coloris, et se fût élevé davantage à la dignité et à l'intérêt de son sujet. La seconde, qui a pour devise : *Et mihi dulces ignoscent, si quid peccavero stultus, amici*, a paru mériter qu'on en fît mention, parce qu'elle contient des traits de sensibilité et quelques vers heureux, quoiqu'elle ait d'ailleurs peu de plan et de méthode, et qu'elle soit dans sa plus grande partie languissante et négligée.

La compagnie a jugé, par la lecture de ces deux pièces, et surtout de la première, que les auteurs étaient capables de faire beaucoup mieux, pour leur gloire et pour sa propre satisfaction. Ce proverbe, tantôt vrai, tantôt faux, comme beaucoup d'autres, que *le mieux est l'ennemi du bien*, est l'axiome favori de la paresse. Il est pour le bien un ennemi beaucoup plus à craindre, surtout chez les écrivains qui paraissent offrir à la littérature les plus grandes espérances ; *c'est la facilité dangereuse de faire sans peine mieux que les autres, en restant inférieurs à eux-mêmes*. La suspension du prix, pour des écrivains de ce mérite, est, de la part de l'Académie, la marque et le sceau de l'estime qu'ils lui ont inspirée. Elle aime mieux leur différer de quelques mois les lauriers qui les attendent, et leur offrir des lauriers durables, que de leur en donner qui, à peine mis sur leur tête, seraient exposés à se flétrir. Pour les amener au degré de perfection dont elle voit en eux le germe et l'annonce, elle leur rappellera ces vers de Despréaux, qu'on ne saurait trop répéter à tous ceux qui ont le talent et peut-être le malheur d'écrire :

> Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
> Que la raison conduise et le savoir éclaire,
> Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
> L'endroit *que l'on sent faible, et qu'on veut se cacher.*

Ces quatre vers, dont les deux derniers surtout sont peut-être les meilleurs de cet *Art Poétique* qui en renferme un si grand nombre d'excellens, devraient être écrits dans le cabinet de tous les gens de lettres, comme le beau vers de Racine sur les flatteurs devrait l'être dans le cabinet de tous les princes :

> Hélas ! ils ont des rois égaré le plus sage.

Il est facile à l'Académie de faire trouver à ceux des concurrens qu'elle distingue le plus, ce précieux censeur dont parle Despréaux ; elle n'aura besoin pour cela que de les opposer à eux-mêmes, de les renvoyer, pour se juger, aux morceaux vraiment estimables de leurs ouvrages, qu'ils sauront bien reconnaître, et d'y joindre cet avis aussi utile que flatteur :

> Pour bien faire, l'*auteur* n'a qu'à se ressembler.

Dirigée par ces vues, la compagnie avertit ceux qui prétendent aux prix, qu'ayant jusqu'ici plus incliné à l'indulgence qu'à la sévérité, elle se sent plus disposée désormais à la sévérité qu'à l'indulgence ; parce que l'art d'écrire, soit en vers, soit en prose, est mieux connu, quoique peut-être il ne soit pas mieux pratiqué ; parce qu'il y a parmi les jeunes auteurs plus d'un talent qui s'annonce avec avantage, et qui, pour aller au grand, a plus besoin de la vérité que de la flatterie ; parce que l'Académie voudrait, s'il était possible, par le mérite des ouvrages couronnés, dédommager un peu la littérature des rapsodies qui l'inondent et qui l'avilissent ; enfin, parce que la sévérité des juges peut écarter du concours ceux qui ne sont pas faits pour la soutenir, et qu'elle sera en même temps, pour les écrivains distingués, la source d'un triomphe plus éclatant et plus durable. En leur restituant une couronne, dont le délai est plus honorable qu'affligeant pour eux, nous leur appliquerons avec plaisir les deux vers qu'adressait à Racine ce même Despréaux, qu'on ne saurait trop citer en matière de goût :

> Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Mes confrères désirent que je n'oublie pas quelques autres avis, nécessaires à ceux qui concourent. Plusieurs font recommander leurs productions à l'*attention* des juges, déguisant sous ce terme honnête la *faveur* qu'ils n'osent solliciter. Ils devraient savoir que ces recommandations sont pour le moins fort inutiles, et que la compagnie apporte une égale *attention* à tous les ouvrages qu'on lui présente, protégés ou non protégés, recommandés à son examen, ou abandonnés à leur mérite.

Il en est d'autres qui, n'ayant pas obtenu le prix, voudraient que l'Académie leur apprît en détail ce qu'elle a pensé de leur ouvrage : on leur a déjà répondu qu'elle promet de faire justice à ce qu'on lui envoie, mais non pas de s'en souvenir quand le jugement n'a pas été favorable. D'ailleurs, la plupart des pièces qu'elle est forcée de rejeter, ne lui laissent, à son grand regret, aucune espérance de pouvoir un jour dédommager les auteurs ; l'examen détaillé qu'ils désirent ne serait donc ni profitable pour eux, ni consolant pour elle. A l'égard de ceux qui peuvent se promettre plus de succès, elle les invite *à lire et à méditer les bons ouvrages, soit en vers, soit en prose :* c'est là qu'ils apprendront à juger les leurs.

DISCOURS

Prononcé à l'Académie des Sciences, en présence du roi de Danemarck, le 3 décembre 1768.

Le voyage que sa majesté le roi de Danemarck fit en France dans l'année 1768, procura à l'Académie des Sciences l'honneur de recevoir ce monarque. Elle fut avertie que sa majesté danoise désirait assister à une de ses assemblées, et qu'elle avait choisi celle du 3 décembre pour l'honorer de sa présence : mais que voulant aussi visiter l'Académie Française et celle des Belles-Lettres, ce prince ne viendrait à l'Académie des Sciences que la séance commencée : elle commença donc et se tint à l'ordinaire jusqu'au moment où l'on fut informé de l'arrivée du roi du Danemarck : alors l'Académie en corps, les officiers à la tête, alla le recevoir à la porte de la chapelle par où il avait passé en venant de l'Académie des Belles-Lettres, et le conduisit dans la salle, où sa majesté prit place dans un fauteuil placé au milieu de la table des honoraires. Tout le monde étant resté debout, il invita la compagnie à s'asseoir : il avait à sa droite le comte de Saint-Florentin, président; à sa gauche, le marquis de Courtanvaux, vice-président ; à la droite du comte de Saint-Florentin, Duhamel, directeur ; à la gauche du marquis de Courtanvaux, d'Alembert, sous-directeur ; et ensuite, à droite et à gauche, les honoraires et les autres académiciens dans leurs places ordinaires. On avait disposé dans le parquet, pour la suite de sa majesté danoise, et autour de la salle, des siéges et des banquettes pour les personnes que la curiosité y avait attirées ; et comme l'Académie regardait cette journée comme un jour de fête pour elle, les dames même y avaient été admises et remplissaient les tribunes.

Tout le monde étant en place, d'Alembert lut le discours suivant adressé à l'assemblée.

Messieurs, la philosophie, toute portée qu'elle est à fuir l'éclat et l'appareil, a cependant quelque droit à l'estime des hommes, puisqu'elle travaille à les éclairer. Mais la simplicité qui fait son caractère, ne lui permet pas de s'annoncer et de se faire valoir elle-même. Peu imposante et peu active, elle a besoin, pour se produire avec confiance, de protecteurs puissans et respectés. Il est réservé aux rois de rendre ce service à la philosophie, ou plutôt aux hommes. Contente des regards du

sage, la vérité aime à s'ensevelir avec lui dans la retraite; c'est aux souverains, dont l'opinion et l'exemple ont souvent plus de pouvoir que leur volonté même, à tirer de cette retraite la vérité modeste et timide, et à la placer près de ce trône où tous les yeux sont attachés. Il est vrai, messieurs, que l'avantage de la raison est de se voir tôt ou tard écoutée et suivie; qu'elle exerce sur les esprits, sans bruit et sans effort, une autorité lente et secrète, et par là même plus assurée; que le moment de triomphe arrive enfin, quelque obstacle qu'on y oppose: mais la gloire des princes est de hâter ce moment; et le plus grand bonheur d'une nation, est que ceux qui la gouvernent soient d'accord avec ceux qui l'instruisent.

Quelle douce satisfaction ne doit pas ressentir une compagnie de gens de lettres, quand elle voit ceux que les peuples ont pour maîtres et prennent pour modèles, s'intéresser à ses travaux, les encourager par leur estime, les animer par leurs regards? Nous avons joui plus d'une fois, messieurs, de ce précieux avantage. Nous avons eu le bonheur de voir notre auguste monarque [1], à peine sorti de l'enfance, honorer de sa présence nos assemblées, entrer dans le détail de nos occupations, et nous annoncer, par cet heureux présage, la protection qu'il leur accorde. Nous avons vu le souverain d'un vaste empire [2], né dans le sein de la barbarie avec un génie créateur, venir chercher dans ce sanctuaire des sciences le flambeau qu'il devait secouer sur la tête de sa nation, engourdie sous le double esclavage de la superstition et du despotisme. Qu'il est flatteur pour nous de joindre à ces noms respectables, celui d'un jeune prince qui, après avoir montré à la nation française les qualités aimables auxquelles elle met tant de prix, prouve qu'il sait mettre un prix plus réel à la raison et aux lumières! Il donne cette leçon par son exemple, non-seulement à ceux qui, placés comme lui de bonne heure sur le trône, n'en connaîtraient pas aussi bien que lui les besoins et les devoirs, mais à ceux même qui, placés moins haut, avaient le malheur de regarder l'ignorance et le mépris des talens comme l'apanage de la naissance et des dignités. Rassasié, et presque fatigué de nos fêtes, il vient dans cet asile de la philosophie se dérober pour quelques momens aux plaisirs qui le poursuivent; et les amusemens dont on l'accable augmentent son empressement à connaître cette partie de la nation que les étrangers et les souverains semblent honorer particulièrement de leur estime. Quoique déjà très-instruit, quoique jeune, et quoique prince, (que de titres pour la présomption!) il croit

[1] Louis XV.

[2] Le czar Pierre.

qu'il lui reste encore à apprendre, et qu'on ne peut être trop éclairé quand on tient les rênes d'un grand empire. Souverain d'un royaume où les sciences sont cultivées avec succès, il n'avait pas besoin sans doute de sortir de chez lui pour les trouver. Mais il sait que la nature, qui n'a pas réuni tous les talens dans un seul homme, n'a pas non plus concentré toutes les lumières dans un seul peuple; il voyage donc pour ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il possède, et pour les rapporter et les répandre dans les États qui lui sont soumis : persuadé que les sciences sont une espèce de commerce, où toutes les nations éclairées doivent donner et recevoir. Cette vérité, messieurs, est trop essentielle aux progrès des lettres, pour être oubliée ou méconnue de ceux qui les cultivent. La nation française en particulier (nous osons attester ici les respectables étrangers qui nous écoutent), a toujours vivement senti les avantages de ce commerce mutuel. Quoique sa langue et ses écrits soient répandus par toute l'Europe, quoique les lettres soient aujourd'hui le plus solide fondement de sa gloire, elle n'en reconnaît pas moins tout ce qu'elle a reçu des autres peuples; peut-être même la justice qu'elle aime à leur rendre, est un des traits qui la caractérisent le plus; au moins devrait-il la garantir du reproche de présomption qu'on se plaît un peu trop à lui faire. L'Académie aime surtout à se rappeler en ce moment, qu'elle a été redevable au Danemarck de deux hommes justement comptés au nombre de ses plus illustres membres, Roëmer, connu par l'importante découverte de la vitesse de la lumière, et Winslow, l'un des plus grands anatomistes de son temps. Il n'y a qu'un petit nombre d'années que ce dernier était encore au milieu de nous : les élèves qu'il a formés y ont consacré son image[1], et l'un des premiers objets qui, dans cette salle, s'offre aux regards du souverain que nous avons l'honneur d'y recevoir, est le buste d'un savant né dans ses États, et devenu notre confrère. Nous ne parlons encore que comme académiciens et comme Français de notre reconnaissance envers la nation danoise. Cette reconnaissance serait bien plus étendue, si, comme citoyen de l'Europe littéraire, nous voulions détailler les obligations que les sciences ont depuis long-temps à cette nation éclairée. Un seul nom, mais un nom immortel, nous dispensera d'en citer beaucoup d'autres, celui du célèbre Tycho-Brahé, qu'à la vérité un malheureux scrupule théologique écarta du vrai système du monde, mais dont les travaux pleins de génie, et les observations précieuses, ont servi de base aux grandes découvertes qui ont mis ce système hors d'atteinte. Ce n'est pas seulement à l'astronomie, à ce chef-d'œuvre de la sagacité hu-

[1] Le buste de Winslow était dans la salle d'assemblée de l'académie.

maine, que la nation danoise a rendu des services éclatans. Pour nous borner au plus récent de tous, les peuples qui prennent quelque intérêt au progrès des lumières, pourraient-ils oublier ce qu'ils doivent aux savans Danois qui viennent de parcourir les déserts de l'Asie et de l'Afrique, pour augmenter par leurs recherches le dépôt des connaissances humaines? Vous n'ignorez pas, messieurs, et vous l'avez appris avec douleur, que presque tous ont péri dans ce voyage, victimes respectables et infortunées de leur zèle. Un seul d'entre eux semble n'avoir échappé à la mort que pour conserver à leur patrie et à la postérité les précieux fruits de leurs travaux. Puissent les sciences et les lettres, pour lesquelles ils se sont dévoués avec tant de courage, rendre à leur mémoire le même honneur que Rome et la Grèce rendaient autrefois aux généreux citoyens qui avaient perdu la vie dans les combats! Puissent toutes les académies de l'Europe graver sur leur tombe cette inscription simple et touchante, que le patriotisme a consacré!

ILS SONT MORTS POUR LA RÉPUBLIQUE [1].

Ces bienfaits signalés d'une nation envers les autres, sont pour le souverain qui la gouverne un engagement de les perpétuer, et l'accueil dont ce souverain honore aujourd'hui les lettres, nous assure, messieurs, qu'il remplira ce qu'elles attendent de lui. Ce jour sera à jamais célèbre dans les fastes de l'Académie, et nos Muses ne seront point ingrates. Pour exprimer leur sentiment elles n'auront point à s'avilir par une adulation indigne d'elles, et plus indigne encore d'un monarque qui vient s'asseoir dans le temple de la vérité. Cette vérité qui préside ici et qui nous entend, désavouerait un si méprisable hommage. L'éloge des bons rois est dans le cœur du peuple : c'est là que les gens de lettres trouveront celui du prince qui acquiert de si justes droits à leur reconnaissance. Ils transmettront à la postérité les traits mémorables de bienfaisance [2] qui ont rendu les premières années de son règne si chères à l'humanité, et que la France a déjà célébrés par la voix du plus illustre de ses écrivains. Ils conserveront à l'histoire l'exemple de sagesse et de courage tout à la fois que ce prince a donné des premiers à

[1] Voici les noms de ces savans : Van-Staven, professeur en philosophie; Forskal, physicien; Cramer, médecin; Niebuhr, mathématicien; Paureinfeind, dessinateur. Niebuhr seul est revenu en Europe, les autres sont morts en Arabie.

[2] Il est question des secours donnés par sa majesté le roi de Danemarck à une famille malheureuse du Languedoc, et célébrés dans une pièce de Voltaire qui commence par ces mots : *Eh quoi! généreux prince*, etc.

l'Europe, en subissant, pour se conserver à ses sujets, l'épreuve de l'inoculation, dont la destinée singulière est d'effrayer encore la multitude, lorsqu'elle n'effraie plus les souverains. Puissent, messieurs, vos justes hommages entretenir à jamais dans ce jeune monarque l'amour de la véritable gloire, si nécessaire à ceux que leur élévation donne en spectacle à leur siècle, et qui ne pourraient mépriser son suffrage, sans mépriser les vertus dont ce suffrage est la récompense!

La gloire des sciences et celle d'un prince cher à la France, ne permettent pas de passer sous silence un fait dont le discours de d'Alembert a été l'occasion. Une copie de ce discours étant tombée entre les mains de S. A. R. l'infant duc de Parme, ce prince en fit une traduction qu'il envoya à d'Alembert, écrite toute entière de sa main : et ce dernier lui en ayant témoigné sa vive et respectueuse reconnaissance, l'infant lui fit l'honneur de répondre par une lettre aussi de sa main. La modestie de d'Alembert en a caché une partie ; mais en voici quelques endroits, aussi honorables pour les sciences que pour le prince, et pour ceux qui ont présidé à son éducation [1].

« Les vérités exprimées dans votre discours, dit-il à d'Alembert, sont des règles pour les princes, je l'ai traduit afin de » les imprimer dans mon âme..... Ce discours m'a fait d'autant » plus de plaisir, que j'y retrouve les sentimens d'humanité » qu'on m'a inspirés dès l'enfance. Je sens combien les lumières » peuvent contribuer au bonheur des peuples en dirigeant la » conduite du prince. Je sens aussi que l'estime de ceux qui » éclairent les nations est capable d'adoucir toutes les peines du » gouvernement. »

[1] Keralio, gouverneur du prince; Condillac, précepteur.

RÉFLEXIONS

SUR

L'USAGE ET SUR L'ABUS DE LA PHILOSOPHIE

DANS LES MATIÈRES DE GOUT.

L'ESPRIT philosophique, si célébré chez une partie de notre nation, et si décrié par l'autre, a produit dans les sciences et dans les belles-lettres des effets contraires. Dans *les sciences*, il a mis des bornes sévères à la manie de tout expliquer, que l'amour des systèmes avait introduite; dans *les belles-lettres*, il a entrepris d'analyser nos plaisirs et de soumettre à l'examen tout ce qui est l'objet du *goût*. Si la sage timidité de la physique moderne a trouvé des contradicteurs, est-il surprenant que la hardiesse des nouveaux littérateurs ait eu le même sort? elle a dû principalement révolter ceux de nos écrivains qui pensent qu'en fait de *goût* comme dans des matières plus sérieuses, toute opinion nouvelle et paradoxe doit être proscrite par la seule raison qu'elle est nouvelle. Il semble néanmoins, que dans les sujets de spéculation et d'agrément, on ne saurait laisser trop de liberté à l'industrie, dût-elle n'être pas toujours également heureuse dans ses efforts. C'est en se permettant les écarts que le génie enfante les choses sublimes; permettons de même à la raison de porter au hasard, et quelquefois sans succès, son flambeau sur tous les objets de nos plaisirs, si nous voulons la mettre à portée de découvrir au génie quelque route inconnue. La séparation des vérités et des sophismes se fera bientôt d'elle-même, et nous en serons ou plus riches, ou du moins plus éclairés.

Un des avantages de la philosophie appliquée aux matières de *goût*, est de nous guérir ou de nous garantir de la superstition littéraire; elle justifie notre estime pour les anciens en la rendant raisonnable; elle nous empêche d'encenser leurs fautes; elle nous fait voir nos égaux dans plusieurs de nos bons écrivains modernes, qui pour s'être formés sur eux, se croyaient par une inconséquence modeste fort inférieurs à leurs maîtres. Mais l'analyse métaphysique de ce qui est l'objet du sentiment ne peut-elle pas faire chercher des raisons à ce qui n'en a point, émousser le plaisir en nous accoutumant à discuter froidement ce que

nous devons sentir avec chaleur, donner enfin des entraves au génie, et le rendre esclave et timide? Essayons de répondre à ces questions.

Le *goût*, quoique peu commun, n'est point arbitraire; cette vérité est également reconnue de ceux qui réduisent le *goût* à sentir, et de ceux qui veulent le contraindre à raisonner. Mais il n'étend pas son ressort sur toutes les beautés dont un ouvrage de l'art est susceptible. Il en est de frappantes et de sublimes, qui saisissent également tous les esprits, que la nature produit sans effort dans tous les siècles et chez tous les peuples, et dont par conséquent tous les esprits, tous les siècles et tous les peuples sont juges. Il en est qui ne touchent que les âmes sensibles et qui glissent sur les autres. Les beautés de cette espèce ne sont que du second ordre, car ce qui est grand est préférable à ce qui n'est que fin; elles sont néanmoins celles qui demandent le plus de sagacité pour être produites, et de délicatesse pour être senties; aussi sont-elles plus fréquentes parmi les nations chez lesquelles les agrémens de la société ont perfectionné l'art de vivre et de jouir. Ce genre de beautés faites pour le petit nombre, est proprement l'objet du *goût*, qu'on peut définir *le talent de démêler dans les ouvrages de l'art ce qui doit plaire aux âmes sensibles et ce qui doit les blesser.*

Si le *goût* n'est pas arbitraire, il est donc fondé sur des principes incontestables, et ce qui en est une suite nécessaire, il ne doit point y avoir d'ouvrage de l'art dont on ne puisse juger en y appliquant ces principes. En effet la source de notre plaisir et de notre ennui est uniquement et entièrement en nous; nous trouverons donc au dedans de nous-mêmes, en y portant une vue attentive, des règles générales et invariables de *goût*, qui seront comme la pierre de touche à l'épreuve de laquelle toutes les productions du talent pourront être soumises. Ainsi le même esprit philosophique, qui nous oblige, faute de lumières suffisantes, de suspendre à chaque instant nos pas dans l'étude de la nature et des objets qui sont hors de nous, doit au contraire, dans tout ce qui est l'objet du *goût*, nous porter à la discussion. Mais il n'ignore pas en même temps que cette discussion doit avoir un terme. En quelque matière que ce soit, nous devons désespérer de remonter jamais aux premiers principes, qui sont toujours pour nous derrière un nuage: vouloir trouver la cause métaphysique de nos plaisirs, serait un projet aussi chimérique que d'entreprendre d'expliquer l'action des objets sur nos sens. Mais comme on a su réduire à un petit nombre de sensations l'origine de nos connaissances, on peut de même réduire les principes de nos plaisirs en matière de *goût*, à un petit nombre

d'observations incontestables sur notre manière de sentir. C'est jusques-là que le philosophe remonte, mais c'est là qu'il s'arrête, et d'où par une pente naturelle il descend ensuite aux conséquences.

La justesse de l'esprit, déjà si rare par elle-même, ne suffit pas dans cette analyse ; ce n'est pas même encore assez d'une âme délicate et sensible ; il faut de plus, s'il est permis de s'expliquer de la sorte, ne manquer d'aucun des sens qui composent le *goût*. Dans un ouvrage de poésie, par exemple, on doit parler tantôt à l'imagination, tantôt au sentiment, tantôt à la raison, mais toujours à l'organe ; les vers sont une espèce de chant, sur lequel l'oreille est si inexorable, que la raison même est quelquefois contrainte de lui faire de légers sacrifices. Ainsi un philosophe dénué d'organe, eût-il d'ailleurs tout le reste, sera un mauvais juge en matière de poésie. Il prétendra que le plaisir qu'elle nous procure est un plaisir d'opinion, qu'il faut se contenter, dans quelque ouvrage que ce soit, de parler à l'esprit et à l'âme : il jetera même par des raisonnemens captieux un ridicule apparent sur le soin d'arranger des mots pour le plaisir de l'oreille. C'est ainsi qu'un physicien réduit au seul sentiment de toucher, prétendrait que les objets éloignés ne peuvent agir sur nos organes, et le prouverait par des sophismes auxquels on ne pourrait répondre qu'en lui rendant l'ouïe et la vue. Notre philosophe croira n'avoir rien ôté à un ouvrage de poésie, en conservant tous les termes et en les transposant pour détruire la mesure ; et il attribuera à un préjugé dont il est esclave lui-même sans le vouloir, l'espèce de langueur que l'ouvrage lui paraît avoir contractée par ce nouvel état. Il ne s'apercevra pas qu'en rompant la mesure, et en renversant les mots, il a détruit l'harmonie qui résultait de leur arrangement et de leur liaison. Que dirait-on d'un musicien qui pour prouver que le plaisir de la mélodie est un plaisir d'opinion, dénaturerait un air fort agréable en transposant au hasard les sons dont il est composé?

Ce n'est pas ainsi que le vrai philosophe jugera du plaisir que donne la poésie. Il n'accordera sur ce point ni tout à la nature ni tout à l'opinion ; il reconnaîtra, que comme la musique a un effet général sur tous les peuples, quoique la musique des uns ne plaise pas toujours aux autres, de même tous les peuples sont sensibles à l'harmonie poëtique, quoique leur poésie soit fort différente. C'est en examinant avec attention cette différence, qu'il parviendra à déterminer jusqu'à quel point l'habitude influe sur le plaisir que nous font la poésie et la musique, ce que l'habitude ajoute de réel à ce plaisir, et ce que l'opinion peut aussi y joindre d'illusoire. Car il ne confondra point le

plaisir d'habitude avec celui qui est purement arbitraire et d'opinion ; distinction qu'on n'a peut-être pas assez faite en cette matière, et que néanmoins l'expérience journalière rend incontestable. Il est des plaisirs qui dès le premier moment s'emparent de nous ; il en est d'autres qui n'ayant d'abord éprouvé de notre part que de l'éloignement ou de l'indifférence, attendent pour se faire sentir, que l'âme ait été suffisamment ébranlée par leur action, et n'en sont alors que plus vifs. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'une musique qui nous avait d'abord déplu, nous a ravis ensuite lorsque l'oreille à force de l'entendre est parvenue à en démêler toute l'expression et la finesse ? Les plaisirs que l'habitude fait goûter peuvent donc n'être pas arbitraires, et même avoir eu d'abord le préjugé contre eux.

C'est ainsi qu'un littérateur philosophe conservera à l'oreille tous ses droits. Mais en même temps, et c'est là surtout ce qui le distingue, il ne croira pas que le soin de satisfaire l'organe dispense de l'obligation encore plus importante de penser. Comme il sait que c'est la première loi du style, d'être à l'unisson du sujet, rien ne lui inspire plus de dégoût que des idées communes exprimées avec recherche, et parées du vain coloris de la versification : une prose médiocre et naturelle lui paraît préférable à la poésie qui au mérite de l'harmonie ne joint point celui des choses : c'est parce qu'il est sensible aux beautés d'image, qu'il n'en veut que de neuves et de frappantes ; encore leur préfère-t-il les beautés de sentiment, et surtout celles qui ont l'avantage d'exprimer d'une manière noble et touchante des vérités utiles aux hommes.

Il ne suffit pas à un philosophe d'avoir tous les sens qui composent le *goût ;* il est encore nécessaire que l'exercice de ces sens n'ait pas été trop concentré dans un seul objet. Malebranche ne pouvait lire sans ennui les meilleurs vers, quoiqu'on remarque dans son style les grandes qualités du poëte, l'*imagination*, le *sentiment* et l'*harmonie*. Mais trop exclusivement appliqué à ce qui est l'objet de la raison, ou plutôt du raisonnement, son imagination se bornait à enfanter des hypothèses philosophiques, et le degré de sentiment dont il était pourvu, à les embrasser avec ardeur comme des vérités. Quelque harmonieuse que soit sa prose, l'harmonie poëtique était sans charmes pour lui, soit qu'en effet la sensibilité de son oreille fût bornée à l'harmonie de la prose, soit qu'un talent naturel lui fît produire de la prose harmonieuse sans qu'il s'en aperçût, comme son imagination le servait sans qu'il s'en doutât, ou comme un instrument rend des accords sans le savoir.

Ce n'est pas seulement à quelque défaut de sensibilité dans

l'âme ou dans l'organe, qu'on doit attribuer les faux jugemens en matière de *goût*. Le plaisir que nous fait éprouver un ouvrage de l'art, vient ou peut venir de plusieurs sources différentes; l'analyse philosophique consiste donc à savoir les distinguer et les séparer toutes, afin de rapporter à chacune ce qui lui appartient, et de ne pas attribuer notre plaisir à une cause qui ne l'ait point produit. C'est sans doute sur les ouvrages qui ont réussi en chaque genre, que les règles doivent être faites; mais ce n'est point d'après le résultat général du plaisir que ces ouvrages nous ont donné: c'est d'après une discussion réfléchie, qui nous fasse discerner les endroits dont nous avons été vraiment affectés, d'avec ceux qui n'étaient destinés qu'à servir d'ombre ou de repos, d'avec ceux même où l'auteur s'est négligé sans le vouloir. Faute de suivre cette méthode, *l'imagination échauffée par quelques beautés du premier ordre dans un ouvrage*, monstrueux d'ailleurs, *fermera bientôt les yeux sur les endroits faibles, transformera* les défauts *même* en beautés, *et nous conduira par degrés à cet enthousiasme froid et stupide qui ne sent rien à force d'admirer tout; espèce* de paralysie de l'esprit, *qui nous rend indignes et incapables de goûter les beautés réelles*. Ainsi, sur une impression confuse et machinale, ou bien on établira de faux principes de *goût*, ou, ce qui n'est pas moins dangereux, on érigera en principe ce qui est en soi purement arbitraire; on rétrécira les bornes de l'art, et on prescrira des limites à nos plaisirs, parce qu'on n'en voudra que d'une seule espèce et dans un seul genre; on tracera autour du talent un cercle étroit dont on ne lui permettra pas de sortir.

C'est à la philosophie à nous délivrer de ces liens; mais elle ne saurait mettre trop de choix dans les armes dont elle se sert pour les briser. La Motte a avancé que *les vers n'étaient pas essentiels aux pièces de théâtre*: pour prouver cette opinion, très-soutenable en elle-même, il a écrit contre la poésie, et par là il n'a fait que nuire à sa cause; il ne lui restait plus qu'à écrire contre la musique, pour prouver que le chant n'est pas essentiel à la tragédie. Sans combattre le préjugé par des paradoxes, il avait, ce me semble, un moyen plus court de l'attaquer; c'était *d'écrire* Inès de Castro *en prose*; l'extrême intérêt du sujet permettait de risquer l'innovation, et peut-être aurions-nous un genre de plus. Mais *l'envie de se distinguer fronde les opinions dans la théorie*, et *l'amour-propre qui craint d'échouer les ménage dans la pratique*. Les philosophes font le contraire des législateurs; ceux-ci *se dispensent des lois qu'ils imposent*, ceux-là *se soumettent dans leurs ouvrages aux lois qu'ils condamnent dans leurs préfaces*.

Les deux causes d'erreur dont nous avons parlé jusqu'ici, le défaut de sensibilité d'une part, et de l'autre trop peu d'attention à démêler les principes de notre plaisir, sont la source éternelle de la dispute tant de fois renouvelée sur le mérite des anciens. Leurs partisans trop enthousiastes font trop de grâces à l'ensemble en faveur des détails ; leurs adversaires trop raisonneurs ne rendent pas assez de justice aux détails, par les vices qu'ils remarquent dans l'ensemble.

Il est une autre espèce d'erreur dont le philosophe doit avoir plus d'attention à se garantir, parce qu'il lui est plus aisé d'y tomber. Elle consiste à transporter aux objets du *goût* des principes vrais en eux-mêmes, mais qui n'ont point d'application à ces objets. On connaît le célèbre *qu'il mourût* du vieil Horace, et on a blâmé avec raison le vers suivant : cependant une métaphysique commune ne manquerait pas de sophismes pour le justifier. Ce second vers, dira-t-on, est nécessaire pour exprimer tout ce que sent le vieil Horace ; sans doute il doit préférer la mort de son fils au déshonneur de son nom ; mais il doit encore de plus souhaiter que la valeur de ce fils le fasse échapper au péril, et qu'animé par *un beau désespoir*, il se défende seul contre trois. On pourrait d'abord répondre que le second vers exprimant un sentiment plus naturel, devrait au moins précéder le premier, et par conséquent qu'il l'affaiblit. Mais qui ne voit d'ailleurs que ce second vers serait encore faible et froid, même après avoir été remis à sa véritable place ? n'est-il pas évidemment inutile au vieil Horace d'exprimer le sentiment que ce vers renferme ? chacun supposera sans peine qu'il aime mieux voir son fils vainqueur que victime du combat : le seul sentiment qu'il doive montrer, et qui convienne à l'État violent où il est, est ce courage héroïque qui lui fait préférer la mort de son fils à la honte. La logique froide et lente des esprits tranquilles n'est pas celle des âmes vivement agitées : comme elles dédaignent de s'arrêter sur des sentimens vulgaires, elles sous-entendent plus qu'elles n'expriment, elles s'élancent tout d'un coup aux sentimens extrêmes ; semblables à ce dieu d'Homère, *qui fait trois pas et qui arrive au quatrième.*

Ainsi dans les matières de *goût*, une demi-philosophie nous écarte du vrai, et une philosophie mieux entendue nous y ramène. C'est donc faire une double injure aux belles-lettres et à la philosophie, que de croire qu'elles puissent réciproquement se nuire ou s'exclure. Tout ce qui appartient non-seulement à notre manière de concevoir, mais encore à notre manière de sentir, est le vrai domaine de la philosophie : il serait aussi déraisonnable de la reléguer dans les cieux et de la restreindre au

système du monde, que de vouloir borner la poésie à ne parler que des dieux et de l'amour. Et comment le véritable esprit philosophique serait-il opposé au bon *goût?* il en est au contraire le plus ferme appui, puisque cet esprit consiste à remonter en tout *aux vrais principes*, à reconnaître que chaque art *a sa nature propre*, chaque situation de l'âme *son caractère*, chaque chose *son coloris;* en un mot à ne point confondre les limites de chaque genre. Abuser de l'esprit philosophique, c'est en manquer.

Ajoutons qu'il n'est point à craindre que la discussion et l'analyse émoussent le sentiment ou refroidissent le génie dans ceux qui posséderont d'ailleurs ces précieux dons de la nature. Le philosophe sait que dans le moment de la production le génie ne veut aucune contrainte; qu'il aime à courir sans frein et sans règle, à produire le monstrueux à côté du sublime, à rouler impétueusement l'or et le limon tout ensemble. La raison donne donc au génie qui crée une liberté entière; elle lui permet de s'épuiser jusqu'à ce qu'il ait besoin de repos, comme ces coursiers fougueux dont on ne vient à bout qu'en les fatigant. Alors elle revient sévèrement sur les productions du génie; elle conserve ce qui est l'effet du véritable enthousiasme, elle proscrit ce qui est l'ouvrage de la fougue, et c'est ainsi qu'elle fait éclore les chefs-d'œuvre. Quel écrivain, s'il n'est pas entièrement dépourvu de talent et de *goût*, n'a pas remarqué que dans la chaleur de la composition, une partie de son esprit reste en quelque manière à l'écart, pour observer celle qui compose et pour lui laisser un libre cours, et qu'elle marque d'avance ce qui doit être effacé?

Le vrai philosophe se conduit à peu près de la même manière pour juger que pour composer: il s'abandonne d'abord au plaisir vif et rapide de l'impression; mais persuadé que les vrais beautés gagnent toujours à l'examen, il revient bientôt sur ses pas, il remonte aux causes de son plaisir, il les démêle, il distingue ce qui lui a fait illusion d'avec ce qui l'a profondément frappé, et se met en état par cette analyse de porter un jugement sain de tout l'ouvrage.

On peut, ce me semble, d'après ces réflexions répondre en deux mots à la question souvent agitée, *si le sentiment est préférable à la discussion pour juger un ouvrage de goût.* L'impression est le juge naturel du premier moment, la discussion l'est du second. Dans les personnes qui joignent à la finesse et à la promptitude du tact, la netteté et la justesse de l'esprit, le second juge ne fera pour l'ordinaire que confirmer les arrêts rendus par le premier. Mais, dira-t-on, comme ils ne seront

pas toujours d'accord, ne vaudrait-il pas mieux s'en tenir dans tous les cas à la première décision que le sentiment prononce? Quelle triste occupation de chicaner ainsi avec son propre plaisir! et quelle obligation aurons-nous à la philosophie, quand son effet sera de le diminuer? Nous répondrons avec regret, que tel est le malheur de la condition humaine : nous n'acquérons guère de connaissances nouvelles que pour nous désabuser de quelque illusion agréable, et nos lumières sont presque toujours aux dépens de nos plaisirs. La simplicité de nos aïeux était peut-être plus fortement remuée par les pièces monstrueuses de notre ancien théâtre, que nous ne le sommes aujourd'hui par la plus belle de nos pièces dramatiques; les nations moins éclairées que la nôtre ne sont pas moins heureuses, parce qu'avec moins de désirs elles ont aussi moins de besoins, et que des plaisirs grossiers ou moins raffinés leur suffisent : cependant nous ne voudrions pas changer nos lumières pour l'ignorance de ces nations et pour celle de nos ancêtres. Si ces lumières peuvent diminuer nos plaisirs, elles flattent en même temps notre vanité; on s'applaudit d'être devenu difficile, on croit avoir acquis par là un degré de mérite. L'amour-propre est le sentiment auquel nous tenons le plus, et que nous sommes le plus empressés à satisfaire; le plaisir qu'il nous fait éprouver n'est pas, comme beaucoup d'autres, l'effet d'une impression subite et violente, mais il est plus continu, plus uniforme et plus durable, et se laisse goûter à plus longs traits.

Ce petit nombre de réflexions paraît devoir suffire pour justifier l'esprit philosophique des reproches que l'ignorance ou l'envie ont coutume de lui faire. Observons en finissant, que quand ces reproches seraient fondés, ils ne seraient peut-être convenables, et ne devraient avoir de poids que dans la bouche des véritables philosophes; ce serait à eux seuls qu'il appartiendrait de fixer l'usage et les bornes de l'esprit philosophique, comme il n'appartient qu'aux écrivains qui ont mis beaucoup d'esprit dans leurs ouvrages, de parler contre l'abus qu'on en peut faire. Mais le contraire est malheureusement arrivé; ceux qui possèdent et qui connaissent le moins l'esprit philosophique, en sont parmi nous les plus ardens détracteurs, comme la poésie *est décriée par ceux qui n'ont pu y réussir*, les hautes sciences *par ceux qui en ignorent les premiers principes*, et notre siècle *par les écrivains qui lui font le moins d'honneur*.

ESSAI

SUR LA SOCIÉTÉ

DES GENS DE LETTRES

ET DES GRANDS,

SUR LA RÉPUTATION, SUR LES MÉCÈNES, ET SUR LES RÉCOMPENSES LITTÉRAIRES.

Sine irâ et studio, quorum causas procul habeo.
TACIT. Ann. lib. I, cap. I.

A

M. L'ABBÉ DE CANAYE,

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Recevez, mon cher ami, ce fruit de nos conversations philosophiques, qui vous appartient comme à moi. Je ne puis mieux l'adresser qu'à vous, dont l'exemple prouve si bien qu'on peut vivre heureux sans les grands, et dont le commerce fait sentir combien il est facile de s'en passer. Quelque soin que j'aie apporté dans cet écrit pour y dire la vérité de la manière la moins offensante qu'il m'a été possible, sans l'affaiblir, je doute qu'il ait le bonheur de plaire à tout le monde. Les gens de lettres du moins me sauront gré de mon courage, les honnêtes gens m'applaudiront, et vous m'en aimerez mieux.

ESSAI

SUR LA SOCIÉTÉ

DES GENS DE LETTRES ET DES GRANDS,

SUR LA RÉPUTATION, SUR LES MÉCÈNES, ET SUR LES RÉCOMPENSES LITTÉRAIRES.

Il n'y a point de peuple qui n'ait été long-temps dans la barbarie, ou plutôt dans l'ignorance, car il n'est pas bien décidé si ces deux mots sont synonymes. Notre nation, par une infinité de causes, aussi dangereuses à développer que faciles à connaître, est demeurée ensevelie pendant plusieurs siècles dans les ténèbres les plus profondes; elle n'en était pas même plus à plaindre, si nous en croyons quelques philosophes, qui prétendent que la nature humaine se déprave à force de lumières. Comme ce siècle corrompu est en même temps éclairé, ces philosophes en concluent que la corruption est l'effet et la suite du progrès des connaissances. S'ils eussent vécu dans les siècles que nous apppelons barbares, ils eussent alors regardé l'ignorance comme l'ennemie de la vertu : le sage qui voit de sang froid tous les siècles et même le sien, pense que les hommes y sont à peu près semblables.

Quoi qu'il en soit, le jour est enfin venu pour nous; mais comme la nuit avait été longue, le crépuscule et l'aurore de ce jour ont été longs aussi. Charles V, un des plus sages et par conséquent des plus grands princes qui aient jamais régné, quoique moins célébré dans l'histoire qu'une foule de rois qui n'ont été qu'heureux ou puissans, fit quelques efforts pour ranimer dans ses États le goût des sciences. Il fut sans doute assez éclairé pour sentir, au milieu des troubles qui agitaient son royaume, que la culture des lettres est un des moyens les plus infaillibles d'assurer la tranquillité des monarchies, par une raison qui peut rendre au contraire cette même culture nuisible aux républiques quand elle y est poussée trop loin; c'est que l'attrait qui l'accompagne, isole pour ainsi dire les hommes, et les rend froids sur tout autre objet. Des successeurs ou trop bornés ou trop despotiques, semblèrent négliger les vues sages de Charles V; mais le mouvement imprimé subsista, quoique faiblement, jusqu'à François Ier., qui donna aux esprits en-

gourdis et languissans une nouvelle impulsion. Ce prince fut, ou assez bien né pour aimer les savans, ou du moins assez habile pour les protéger ; car sans les aimer on les protège quelquefois, et l'intérêt ou la vanité les rend aisément dupes sur les motifs des égards qu'on a pour eux. Aussi rien n'a-t-il égalé leur reconnaissance pour ce monarque ; les gens de lettres comme le peuple, tiennent compte aux princes des moindres bienfaits ; et, ce qui est assez remarquable dans l'histoire de l'esprit et du cœur humain, le titre de père des lettres semble avoir plus contribué à faire oublier les fautes innombrables de François Ier., que le nom bien plus respectable de père du peuple n'a servi à effacer celles de Louis XII. L'histoire paraît avoir mis le premier de ces deux rois sur la même ligne que son rival de gloire Charles-Quint, qui avec beaucoup plus de talens que lui, n'intéressa pas tant de plumes à le célébrer, et qui négligea la vanité futile d'être l'idole de quelques savans, pour l'honneur moins réel encore et plus funeste d'être la terreur de l'Europe.

La noblesse française, toute portée qu'elle est à prendre aveuglément ses rois pour modèles, ne montra pas pour les lettres le même goût que François Ier. Peu éloignée du temps où des héros qui ne savaient pas lire gagnaient des batailles et subjuguaient des provinces, elle ne connaissait encore d'autre gloire que celle des armes ; et c'est ici une de ces circonstances peu fréquentes dans notre histoire, où la paresse et le préjugé l'ont emporté sur le désir de faire sa cour au monarque. Le penchant naturel des courtisans pour l'ignorance se trouva beaucoup plus à son aise sous les rois qui suivirent, et qui furent tous protecteurs peu zélés des lettres ; je n'en excepte ni Charles IX, auteur de quelques vers, dont on n'aurait peut-être jamais parlé s'ils n'eussent été d'un souverain ; ni même d'Henri IV, qui faisait, dit-on, assez d'accueil aux savans, mais qui traitait à peu près aussi bien tous ses sujets ; parce qu'après avoir conquis son royaume, il lui restait à s'assurer le cœur de ses peuples, et que des distinctions trop marquées pour un petit nombre d'hommes rares n'eussent peut-être servi qu'à éloigner la multitude.

Néanmoins tandis que d'un côté la puissance des rois s'est affermie, de l'autre ce germe de connaissances que François Ier. avait contribué à faire éclore, fructifiait insensiblement dans le centre de la nation, sans se répandre beaucoup vers les extrémités ; c'est-à-dire, ni sur le peuple entièrement livré à des travaux nécessaires pour sa subsistance, ni sur les grands seigneurs suffisamment occupés de leur oisiveté et de leurs intrigues. Enfin Louis XIV parut, et l'estime qu'il témoigna pour les gens de

lettres donna bientôt le ton à une nation accoutumée à le recevoir de ses maîtres ; l'ignorance cessa d'être l'apanage chéri de la noblesse ; le savoir et l'esprit mis en honneur franchirent les bornes qu'une vanité mal entendue semblait leur avoir prescrites. La philosophie surtout, animée par les regards du monarque, sortit, quoique lentement, de l'espèce de prison où l'imbécillité et la superstition l'avaient enfermée ; des préjugés de toute espèce lui ont cédé peu à peu sans bruit et sans violence, parce que le propre de la vraie philosophie est de ne forcer aucune barrière, mais d'attendre que les barrières s'ouvrent devant elle, ou de se détourner quand elles ne s'ouvrent pas. Les connaissances même qu'elle n'avait point produites, et les esprits les moins faits pour elle, n'ont pas laissé d'en profiter.

Ce génie philosophique répandu dans tous les livres et dans tous les états, est l'instant de la plus grande lumière d'un peuple ; c'est alors que le corps de la nation commence à avoir de l'esprit, ou plutôt, ce qui revient à peu près au même, commence à s'apercevoir qu'il en manque après deux siècles de peines prises pour lui en donner. C'est alors surtout que les grands commencent à rechercher non-seulement les ouvrages, mais la personne même des écrivains, tant célèbres que médiocres ; ils s'empressent, au moins par vanité, de donner aux talens des marques d'estime, souvent plus intéressées que sincères. Arrachés à leur solitude, les gens de lettres se voient emportés dans un tourbillon nouveau, où ils ont de fréquentes occasions de se trouver fort déplacés. C'est une expérience que j'ai faite, et qui peut être utile, pourvu qu'on ne la fasse pas long-temps. Les réflexions qu'elle m'a suggérées seront la matière de cet écrit. Comme dans des circonstances pareilles et avec des intérêts semblables, les hommes voient à peu près les mêmes choses, je ne doute pas que plusieurs gens de lettres n'aient fait les mêmes observations que moi ; tant pis même pour ceux à qui elles seront nouvelles : mais la plupart d'entre eux ne peuvent faire part aux autres de ces observations, parce qu'ils sont en quelque sorte établis dans le pays où je n'ai fait que passer, et qu'il faut être de retour chez soi pour parler à son aise des nations qu'on a parcourues ; je souhaite que mes réflexions puissent être de quelque secours à ceux qui me suivront dans la même carrière ; et quand je ne me proposerais pas un but si raisonnable, je serais du moins semblable à la plupart des voyageurs, assez rassasiés de leurs courses pour n'avoir nulle envie de les recommencer, mais en même temps assez pleins de ce qu'ils ont vu pour vouloir en entretenir les autres.

Il n'est pas surprenant que la société des grands ait une es-

pèce d'attrait pour les gens de lettres. L'utilité réelle ou apparente qu'ils peuvent retirer d'un tel commerce se prévoit assez, et les inconvéniens au contraire ne peuvent être connus que par l'usage de ce commerce même. Telle est la misère de l'amour-propre ; quoiqu'il reçoive souvent de profondes blessures de ce qui ne semblerait pas devoir l'effleurer, quoiqu'il soit même beaucoup plus facile à mécontenter qu'à satisfaire, il se repaît plus aisément d'avance de ce qui le flattera, qu'il ne soupçonne ce qui pourra le choquer.

Le premier avantage que les gens de lettres trouvent à se répandre dans le monde, c'est que leur mérite est, sinon plus connu, au moins plus célébré, et qu'ils sont jugés à un autre tribunal que celui de leurs rivaux. Pour développer et apprécier en même temps cet avantage, il est nécessaire de remonter plus haut, et d'examiner d'abord sur quels principes, et de quelle manière on tâche de se procurer cette espèce de gloire qui est fondée sur les talens.

Plus on a d'esprit, plus on est mécontent de ce qu'on en a ; j'en appelle aux gens d'esprit de tous les temps et de toutes les nations. Il est vrai que l'examen qu'ils font d'eux-mêmes est tenu fort secret ; c'est un procès qui se plaide et qui se juge à huis clos, s'il est permis de se servir de cette expression ; et on serait bien fâché que l'arrêt sévère qui le décide fût ratifié par la multitude. Au contraire, l'estime des autres est un supplément à l'opinion peu favorable que nous avons de nous-mêmes, c'est un roseau dont l'amour-propre cherche à s'étayer. Il ne peut y avoir que deux sortes d'esprits, qui se suffisent à eux-mêmes en se jugeant ; l'extrême génie qui n'existe point, et l'extrême sottise qui n'existe que trop : l'impuissance où se trouve celle-ci de connaître ce qui lui manque, supplée à ce qui lui manque en effet ; d'où il résulte que dans la distribution du bonheur les sots n'ont pas été les plus mal partagés.

Je ne crains point que ceux des gens de lettres qui ont pris la peine de descendre quelquefois en eux-mêmes et de s'interroger en philosophes, ne conviennent de la vérité de ce que j'avance. Il en est du mérite d'un homme comme de ses ouvrages, personne ne peut mieux les juger que lui, parce que personne ne les a vus de plus près, et plus long-temps. C'est pour cette raison que plus la valeur d'un ouvrage est intrinsèque et indépendante de l'opinion, moins on s'empresse de lui concilier le suffrage d'autrui ; de là vient cette satisfaction intérieure si pure et si complète que procure l'étude de la géométrie ; les progrès qu'on fait dans cette science, le degré auquel on y excelle, tout cela se toise, pour ainsi dire, à la rigueur, comme les objets dont

elle s'occupe. Nous n'avons recours à la mesure des autres que dans les cas où cette mesure n'étant pas tout-à-fait fixée, nous espérons qu'elle pourra nous être favorable. Or, dans les matières de goût et de belles-lettres, elle ne consiste que dans une espèce d'estime, toujours un peu arbitraire, sinon dans la totalité, du moins dans une certaine portion que la négligence, les passions, ou le caprice se donnent la liberté de resserrer ou d'étendre. Je ne doute point en conséquence, que si les hommes vivaient séparés, et pouvaient s'occuper dans cet état d'un autre objet que de leur propre conservation, ils ne préférassent l'étude des sciences qu'on appelle exactes à la culture des sciences agréables ; c'est pour les autres principalement qu'on se livre à celles-ci, et c'est pour soi qu'on étudie les premières. Un poëte, ce me semble, ne serait guère vain dans une île déserte, au lieu qu'un géomètre pourrait encore l'être.

On conclurait naturellement de ces réflexions que le désir de la réputation, quelque naturel qu'il soit aux hommes, est assez propre à humilier, quand on l'envisage avec des yeux philosophiques. Mais sans examiner encore une conséquence si sévère, allons plus loin, et suivons toutes les ruses, ou, pour parler le style de Montaigne, toutes les *allures* de l'amour-propre.

Quoique jaloux de tromper les autres, il ne veut pas les tromper trop grossièrement, car ils pourraient bientôt reconnaître leur erreur, et s'en vengeraient par un mépris, souvent aussi injuste que leur estime. D'ailleurs, quand l'illusion des autres devrait durer, plus elle serait grossière, plus celle de l'amour-propre s'affaiblirait; le plaisir que nous éprouvons à en imposer aux hommes, consiste en partie dans la satisfaction que nous ressentons de voir combien nous leur sommes supérieurs dans la connaissance de nous-mêmes et de nos talens. Mais pour que cette satisfaction soit aussi pure et aussi entière qu'il est possible, il est important pour nous d'avoir affaire à des juges assez désintéressés pour ne point nous déprimer par des motifs de rivalité ou de passion, assez éclairés pour que nous puissions supposer qu'ils ne prononcent pas sans examen, et en même temps assez superficiels pour que nous n'ayons point à craindre de leur part un jugement trop sévère.

Voilà, si je ne me trompe, la raison pour laquelle l'estime et l'accueil des grands sont si recherchés de la plupart des gens de lettres. On suppose que l'éducation qu'ils ont reçue, leur a communiqué une certaine portion de lumière ; on trouve du moins ce préjugé assez généralement établi, et comme la vanité

y voit son avantage, elle en profite ; car les philosophes même fomentent les préjugés qui leur sont utiles, avec autant d'ardeur qu'ils tâchent de renverser ceux qui leur nuisent.

On cherche principalement à mettre dans ses intérêts ceux d'entre les grands qui sans se livrer entièrement à la profession des lettres, les cultivent à un certain point, mais qui ne songent à faire dépendre de leurs talens ni leur considération ni leur fortune. Engagés dans une carrière différente, on n'a point à craindre que leurs regards soient trop pénétrans ; on leur trouve précisément le degré de lumière que l'amour-propre peut désirer pour son repos. Néanmoins comme cette espèce même de demi-connaisseurs est encore assez rare parmi les grands, on ne se borne pas à briguer les éloges de ceux qui paraissent les plus éclairés ; on est flatté d'en envahir de toute espèce, parce qu'on espère que ceux qui les accordent étant plus répandus, leur approbation entraînera une foule de prôneurs. Les suffrages de cette troupe subalterne flatteraient peu s'ils étaient isolés ; mais décorés par le suffrage principal, non-seulement ils font nombre, ils acquièrent même une sorte de prix. L'amour-propre avide de gloire cherche à se concilier ceux d'entre les grands qui ont le plus de ces sortes d'échos à leurs ordres ; une vanité moins délicate se contente de pouvoir placer un ou deux grands noms dans la liste de ses approbateurs.

Telle est l'utilité vraie ou prétendue que les gens de lettres croient retirer pour leur réputation du commerce des grands : j'entends par ce mot tous ceux qui sont parvenus, soit par leurs ancêtres, soit par eux-mêmes, à jouir dans la société d'une existence considérable ; car la puissance du prince qui dans un État aussi monarchique que le nôtre est proprement le seul grand seigneur, a confondu bien des états ; l'opulence, ce gage de l'indépendance et du crédit, se place volontiers de sa propre autorité à côté de la haute naissance, et je ne sais si on a tort de le souffrir ; il semble même que les états inférieurs qui sont privés de l'un et de l'autre de ces avantages, cherchent à les mettre sur la même ligne, pour diminuer sans doute le nombre des classes d'hommes qui sont au-dessus de la leur, et rapprocher les différentes conditions de cette égalité si naturelle vers laquelle on tend toujours même sans y penser.

Qu'il nous soit permis maintenant de peser de sang froid, sans humeur comme sans flatterie, ces dispensateurs de la renommée, et le droit qu'ils s'arrogent ou qu'on leur accorde d'annoncer ses oracles. Je crois cependant devoir avertir que mon dessein n'est point ici d'établir des principes ou des faits

absolument généraux ; je reconnais avec plaisir quelques exceptions, la naissance et la fortune n'excluent point les talens comme elles ne les donnent pas.

J'ai osé d'avance appeler préjugé l'opinion qui suppose que les grands ont eu une meilleure éducation, et qu'ils doivent par conséquent, toutes choses égales, être des connaisseurs plus éclairés. L'éducation qu'ils reçoivent, toute bornée à l'extérieur, peut leur servir à imposer au peuple, mais non pas à juger les hommes. Quelle fable dans nos mœurs que la lettre de Philippe à Aristote, le jour de la naissance d'Alexandre[1] ! Que dirait Socrate de l'éducation publique qu'on donne à notre jeune noblesse, des puérilités dont on se plaît à la nourrir, comme si on n'avait rien de bon à lui apprendre ? Sensible au sort de ces âmes neuves, et par conséquent si propres à recevoir les impressions du beau, du grand et du vrai, il n'aurait que trop d'occasion de répéter à leurs maîtres cette maxime jusqu'à présent appliquée aux mœurs seules, *que l'enfance ne saurait être trop respectée.* Qu'il serait surtout étonné de voir qu'au centre d'une religion aussi humble que la nôtre, et aussi faite pour rapprocher les hommes, on affecte de rappeler continuellement à nos jeunes seigneurs la gloire de leur nom et de leur naissance, et qu'on ne trouve point pour les exciter de motifs plus réels et plus nobles ; au lieu de leur redire sans cesse que les autres hommes sont leurs égaux par l'intention de la nature, plusieurs fort au-dessus d'eux par les talens, et qu'un grand nom, pour qui sait penser, est un poids aussi redoutable qu'une célébrité précoce ?

Je ne crains point qu'à cette censure malheureusement trop juste de l'éducation publique que reçoivent les grands, on oppose les éloges que d'illustres personnages lui ont donnés ; je répondrais ou qu'ils parlaient seulement de ce qu'elle pourrait être, ou que s'ils parlaient de ce qu'elle était de leur temps, elle n'est plus reconnaissable ; et j'oserais dire à ces sages : venez et voyez. Je ne crains point non plus qu'on m'oppose quelques génies heureux, dont les talens rares n'ont pu être étouffés par la mauvaise culture. J'aimerais autant qu'on prétendît qu'il ne fallait

[1] *Les Dieux*, écrivait Philippe au plus grand génie qu'il eût dans ses États, *m'ont donné un fils, et je ne les remercie pas tant de me l'avoir donné, que de me l'avoir donné du temps d'Aristote.* Cette lettre, qui fait pour le moins autant d'honneur au prince qu'au philosophe, doit immortaliser Philippe aux yeux des sages, bien plus que l'habileté dangereuse avec laquelle il prépara les chaînes de la Grèce ; il y a long-temps que les philosophes ne reçoivent plus de pareilles lettres, je ne dis pas des princes, mais de ceux même qui n'ont aucune espérance de le devenir. Au reste je ne parle ici de l'éducation des grands qu'en passant, et à cause de son rapport nécessaire à mon sujet. Que de choses il y aurait à dire sur cette importante matière !

pas réformer les Russes, parce que le Czar était né parmi eux.

C'est avec ce riche fonds d'idées et de lumières que tant de grands seigneurs jugent et décrient ce qu'ils devraient respecter. Ils n'ont pas même le triste honneur d'être injustes avec connaissance. N'ayant ni reçu d'ailleurs, ni acquis par eux-mêmes de principes pour rien apprécier, est-il étonnant qu'ils ne sachent faire ni la différence des ouvrages ni celle des hommes? L'homme de lettres qui les voit et qui les flatte le plus, est pour eux, quelque médiocre qu'il soit, le premier dans son genre ; à peu près comme les grâces d'un ministre sont pour ceux qui lui font la cour la plus assidue. Cet homme de lettres est leur oracle et leur conseil ; ils sont l'écho de ses décisions ridicules.

Aussi est-ce un spectacle assez agréable et assez philosophique que de voir à quel point ils varient dans leurs jugemens ; l'avis courant, que leurs complaisans ont soin de leur dicter, est toujours le leur, parce qu'ils n'en ont point à eux : le dernier ouvrage d'un homme célèbre qui n'a pas l'avantage de leur plaire, est toujours la plus mauvaise de ses productions ; ils ne commencent à lui rendre justice que quand une nouvelle production offre un nouvel aliment à la satire ; ils assurent alors que dans la précédente le talent se montrait encore, mais qu'il n'y a plus rien à attendre d'un esprit usé.

Un moyen assez efficace de rendre ces aristarques plus circonspects, serait de les engager à donner par écrit leurs avis. Au bout d'un petit nombre d'années, quand la fureur de la cabale et l'esprit de parti auraient fait place à la décision des sages, ces juges aussi ignorans que sévères se trouveraient en contradiction ou avec eux-mêmes ou avec le public ; car, malgré toutes les injures que l'on dit si souvent au public (et qu'il mérite quelquefois), il en est un qui décide avec connaissance et avec équité ; il est vrai que ce public qui juge, c'est-à-dire qui pense, n'est pas composé de tous ceux qui prononcent ni même de tous ceux qui lisent ; ses arrêts ne sont pas tumultueux, souvent il examine encore lorsque la passion ou la prévention croient avoir déjà décidé, et ses oracles mis en dépôt chez un petit nombre d'hommes éclairés, prescrivent enfin à la multitude ce qu'elle doit croire.

C'est surtout dans les gens de lettres, c'est même uniquement parmi eux que ces hommes se rencontrent : c'est aux personnes seules de l'art qu'il est réservé d'apprécier les vraies beautés d'un ouvrage, et le degré de difficulté vaincue ; s'il appartient aux grands d'en porter un jugement sain, ce n'est qu'autant qu'ils seront eux-mêmes gens de lettres dans toute la rigueur. Rarement un simple amateur raisonnera de l'art avec autant de

lumières, je ne dis pas qu'un artiste habile, mais qu'un artiste médiocre. En vain s'imaginerait-on que le talent facile et si commun de faire de mauvais ouvrages, qu'on appelle du terme honnête d'ouvrages *de société*, fût un titre suffisant pour acquérir les qualités de juge : ce n'est qu'en faisant usage de toutes ses forces qu'on peut parvenir à bien connaître les secrets de l'art, encore ce don n'est-il rien moins que prodigué par la nature ; or pour déployer tous les efforts dont on est capable, ce n'est pas à un petit cercle d'amis ou de complaisans adulateurs qu'il faut se borner lorsqu'on écrit : il faut ou se produire au grand jour, ou travailler du moins comme si on y devait paraître. Malheur à tout ouvrage dont l'auteur ne cherche qu'à passer son temps, ou à obtenir cinq ou six suffrages déjà assurés avant la lecture. J'en appelle à ces productions avortées que leurs illustres auteurs condamnent avec tant de raison à ne point sortir de l'obscurité, et que méprisent tout bas ceux qui les connaissent, après les avoir louées tout haut ; j'en appelle surtout à la manière dont le public en pense, lorsque, par quelque malheur ou quelque maladresse de la vanité, elles osent se montrer à la lumière.

Mais, dira-t-on, vous renvoyez donc un homme de lettres à ses rivaux pour être jugé, et peut-on espérer que la rivalité soit équitable, du moins quand son jugement ne sera pas renfermé au dedans d'elle-même? Pour répondre à cette objection, je remarque que parmi les gens de lettres qui courent une même carrière, comme il est différens degrés de talens, il est aussi différentes classes ; ces classes sont d'elles-mêmes assez marquées, et les gens de lettres par une espèce de convention tacite les forment presque sans le vouloir : chacun, je l'avoue, cherche à se mettre dans la classe la plus élevée qu'il lui est possible ; mais il n'est pas à craindre que les rangs soient trop bouleversés par cette prétention ; car la vanité n'est aveugle que jusqu'à un certain degré ; il arrivera seulement de là qu'il y aura moins de classes, jamais qu'elles se confondent en une seule : celui surtout qui aspirerait à la monarchie universelle et perpétuelle, quand même il en serait digne, courrait risque de trouver bien des rebelles ; l'anarchie qui détruit les États politiques, soutient au contraire et fait subsister la république des lettres ; à la rigueur on y souffre quelques magistrats, mais on ne veut point de rois.

Ces différentes classes ainsi formées, et chacune n'ayant rien à démêler avec ses voisines ; si on n'est pas toujours équitablement jugé dans sa propre classe, on l'est au moins à peu près dans toutes les classes supérieures et inférieures. Qu'on interroge séparément, s'il le faut, ces différentes classes, il résultera de

la combinaison de leurs suffrages une décision à laquelle on pourra s'en tenir quand on ne sera pas en état de prononcer par soi-même ; c'est ainsi que les généraux sont jugés par le suffrage du soldat et de l'officier subalterne, bien plus équitablement que par celui de leurs rivaux ou de quelques flatteurs à gages. C'est la même chose dans la carrière de la littérature : la décision des connaisseurs peut seulement avoir un effet plus lent, parce qu'elle se trouve d'ordinaire traversée d'un trop grand nombre de décisions injustes et bruyantes. Car il en est de l'esprit et du goût comme de la philosophie, rien n'est plus rare que d'en avoir, plus impossible que d'en acquérir, et plus commun que de s'en croire beaucoup. De là tant de réputations usurpées, du moins pour un temps, qui ne feront jamais rien produire aux talens médiocres, et qui découragent les véritables, qui les humilient même en leur montrant les mains par lesquelles la gloire est distribuée ; de là cette foule de petites sociétés et de tribunaux où les grands génies sont déchirés par des gens qui ne sont pas dignes de les lire.

Si la philosophie pratique, c'est-à-dire cette partie de la philosophie qui proprement en mérite seule le nom, accompagnait un peu plus qu'elle ne fait les talens supérieurs, quelle satisfaction ne serait-ce pas pour eux, que les guerres des petites sociétés dont nous parlons, le mépris qu'elles affectent les unes pour les autres, ou plutôt la justice exacte qu'elles se rendent, l'air supérieur et décidé avec lequel elles cassent les arrêts de leurs rivales pour en prononcer d'aussi ridicules, le néologisme enfin qu'elles ont introduit dans nos livres, et dont nos meilleurs écrivains ont bien de la peine à se garantir ?

Un tel spectacle considéré avec les yeux d'une raison éclairée et tranquille, serait plus que suffisant pour consoler un vrai philosophe de la privation d'une multitude de suffrages frivoles. Semblable à un souverain redoutable, inaccessible aux atteintes par sa supériorité même, il verrait au-dessous et fort loin de lui des corsaires barbares se déchirer les uns les autres après avoir inutilement tenté de causer quelque dommage sur les frontières de ses États. Mais les philosophes, ou plutôt ceux qui portent ce nom, trop semblables aux souverains, ne peuvent dissimuler la moindre insulte ; et le désir d'en tirer vengeance leur est souvent beaucoup plus nuisible que l'insulte même. C'est bien peu connaître l'envie que de croire lui imposer silence en s'y montrant trop sensible ; c'est au contraire lui donner la célébrité qu'elle cherche. La postérité eût ignoré jusqu'aux noms de Bavius et de Mævius, si Virgile n'avait eu la faiblesse d'en faire mention dans un de ses vers. Les gens de lettres d'un cer-

tain ordre s'avilissent en répondant aux satires. Ils en sont toujours blâmés par ce public même, qui dans son oisiveté maligne, prend quelquefois plaisir aux traits qu'on lance contre eux. Un homme qui se sent digne par ses talens et son génie de devenir célèbre, n'a qu'à laisser faire la voix publique, ne point s'empresser à lui dicter ce qu'elle doit dire, et attendre, si l'on peut parler ainsi, que la renommée vienne prendre ses ordres; bientôt elle imposera silence à toutes les voix subalternes, comme la force du son fondamental dans un bel accord anéantit toutes les dissonances qui tendent à altérer son harmonie. Mais l'homme de lettres est-il assez peu philosophe pour se chagriner de ce qu'on ne lui rend pas justice, et assez imprudent pour laisser éclater son chagrin; l'envie alors redoublera ses attaques, l'entraînera comme malgré lui dans quelques écarts, et cherchera à lui faire plus de tort par un ridicule qu'il ne pourrait se faire d'honneur par d'excellens ouvrages. En fait de réputation comme en fait de maladies, c'est toujours l'impatience qui nous perd. Combien d'hommes supérieurs par leurs talens, à qui l'on pourrait faire avec raison le même reproche qui fut fait autrefois bien ou mal à propos au général des Carthaginois : « Les Dieux n'ont pas donné à un seul tous les talens, » vous avez celui de vaincre, mais non celui d'user de la vic» toire. » La renommée est une espèce de jeu de commerce où le hasard fait sans doute quelques fortunes, mais où le talent procure des gains bien plus sûrs, pourvu qu'en employant les mêmes ruses que les fripons on ne s'expose point à être démasqué par eux. Mais on s'accoutume un peu trop à la regarder comme une loterie toute pure, où l'on croit faire fortune en fabriquant de faux billets.

Quand je considère attentivement l'empire littéraire, je crois voir une place publique, où une foule d'empiriques montés sur des tréteaux, appellent les passans, et en imposent au peuple qui commence par en rire, et qui finit par être leur dupe. C'est à ce métier que tant d'écrivains se font une espèce de nom. Voulez-vous passer pour homme d'esprit? criez au public que vous l'êtes, vous serez d'abord ridicule pour le plus grand nombre, vous en imposerez pourtant à quelques sots qui se rangeront autour de vous, la foule grossira peu à peu, et ceux même qui ne vous écoutaient pas, ou finiront par être de l'avis de la multitude, ou seront forcés de se taire.

Aussi la réputation de certains hommes de lettres, mise en parallèle avec leurs ouvrages et leurs personnes, est quelquefois pour bien des gens un phénomène extraordinaire, qu'ils ne tentent pas d'expliquer, mais qu'ils se croient obligés d'admettre

par respect pour ce qu'ils appellent le public. Je leur conseille de suivre en pareille occasion l'exemple de ce physicien, qui voulant expliquer pourquoi les caves sont plus chaudes en hiver qu'en été, dit que cela vient peut-être de telle cause, peut-être de telle autre, et peut-être aussi de ce que cela n'est pas vrai.

Je ne prêcherai point ici aux gens de lettres tous ces lieux communs sur le mépris de la gloire, si souvent et si peu sincèrement recommandé par les philosophes. Je ne chercherai point à avilir des motifs, qui sans avoir, si l'on veut, un fondement bien réel, sont pourtant la source de tout ce qui s'est fait de grand, d'utile et d'agréable parmi les hommes : l'estime de ses contemporains et de ses compatriotes est au moins un bien de convention, comme tant d'autres, et si généralement reconnu pour tel, qu'il serait insensé, inutile et dangereux de vouloir sur ce point détromper personne. Mais comme l'estime publique est l'objet qui fait produire de grandes choses, c'est aussi par de grandes choses qu'il faut l'obtenir ou du moins la mériter, et non l'envahir par des manœuvres inutiles et basses. Écrivez, peut-on dire à tous les gens de lettres, comme si vous aimiez la gloire ; conduisez-vous comme si elle vous était indifférente.

Ces considérations semblent devoir être principalement utiles à ceux qu'on appelle beaux-esprits, et dont les ouvrages étant faits pour être lus, sont aussi plus mal jugés. Elles sont moins nécessaires aux gens de lettres qui s'occupent des sciences exactes, et dont le mérite pour être fixé a moins besoin de la mesure des autres. On en jugerait néanmoins tout autrement, à voir les ressorts qu'ils font jouer pour obtenir des suffrages plus éclatans qu'éclairés, et la haine envenimée qu'ils se portent, qu'ils n'ont pas même la prudence de tenir secrète ; ces hommes si faibles se font pourtant appeler philosophes, comme si la philosophie, avant de régler à sa manière et bien ou mal le système du monde, ne devait pas commencer par nous-mêmes, et nous apprendre à mettre le prix à chaque chose. On place ordinairement la haine des poëtes après celle des femmes ; je ne sais si on ne ferait pas bien de placer entre deux, ou peut-être à la tête, celle des hommes dont je parle. Une mauvaise épigramme fait quelquefois toute la vengeance d'un poëte ; celle de nos sages est plus constante et plus réfléchie ; quoiqu'elle n'ait quelquefois pour objet que de placer dans la liste de ses partisans une femme de plus, qui se croit un personnage pour avoir subi l'ennui de lire des ouvrages de physique sans les entendre.

Je suis bien éloigné de croire que ce portrait doive s'étendre sur tous ceux qui courent la noble carrière des sciences ; je le suis encore plus d'en vouloir faire aucune application particu-

lière; ce serait avilir et défigurer par la satire un écrit que je voudrais uniquement consacrer à la vertu, à l'avantage des lettres et à la vérité. Les peintures générales sont les seules que la philosophie et l'humanité doivent se permettre : il est vrai que comme on pense rarement à se les appliquer, elles ne sont pas aussi utiles qu'elles devraient l'être ; mais les portraits isolés et ressemblans le sont encore moins.

Pour éviter un pareil reproche, tirons le rideau sur ces tristes fruits de l'accueil qu'on fait dans le monde aux savans. Quand je dis les savans, je n'entends pas par là ceux qu'on appelle érudits ; c'est une nation jusqu'ici assez peu connue, peu nombreuse, peu commerçante, et qui certainement n'en est pas plus blâmable. Plusieurs ne sont encore que du seizième siècle, et ont le bonheur de ne pas connaître le nôtre. Nos physiciens et nos géomètres ne feraient-ils pas bien de vivre comme eux? Leur travail en profiterait ; il ferait moins de bruit, et n'en serait peut-être que meilleur. Un étranger a fait un livre intitulé, *de la charlatanerie des savans ;* ce titre promet beaucoup ; si par malheur l'ouvrage n'était pas bon, ce ne seraient point les mémoires qui auraient manqué à l'auteur, ce serait l'auteur qui aurait manqué aux mémoires ; mais s'il n'a pas voyagé en France, il a privé son livre d'un excellent chapitre [1].

A examiner les choses sans prévention, pourquoi préfère-t-on à un érudit qu'on néglige, un physicien et un géomètre qu'on entend encore moins, et qui apparemment n'en amuse pas davantage? L'opinion et l'usage établi ont certainement beaucoup de part à une préférence si arbitraire. Qu'est-ce qui a mis durant quelque temps les géomètres si fort à la mode parmi nous? On regardait comme une chose décidée qu'un géomètre transporté hors de sa sphère, ne devait pas avoir le sens commun : il était facile de se détromper par la lecture de Descartes, de Hobbes, de Pascal, de Leibnitz, et de tant d'autres ; mais on ne remontait pas jusque-là ; combien de gens pour qui ces grands hommes n'ont jamais existé ! En Angleterre, on se contentait que Newton fût le plus grand génie de son siècle ; en France, on aurait aussi voulu qu'il fût aimable. Enfin un géomètre qui avait dans son corps une réputation méritée, et dont la Prusse a privé la France, s'est trouvé par hasard posséder dans un degré peu commun, cet agrément dans l'esprit dont nous faisons tant de cas, mais qu'il orne par des qualités plus solides, et que la géométrie ne peut pas plus ôter quand on l'a, que les belles-lettres

[1] L'ouvrage dont il s'agit m'est tombé entre les mains depuis la première édition de cet essai : l'exécution m'a paru bien indigne du projet : on ne saurait faire un plus mauvais livre avec un meilleur titre.

ne peuvent le donner quand on ne l'a pas. Tout à coup nos yeux se sont ouverts comme à un phénomène extraordinaire et nouveau : on a été tout étonné qu'un géomètre ne fût pas une espèce d'animal sauvage. Bientôt, comme on n'observe guère de milieu dans ses jugemens, tout géomètre s'est vu indistinctement recherché ; il est vrai que cette manie a duré peu, non parce qu'on a reconnu que c'était une manie, mais parce qu'aucune manie ne dure dans notre nation. Elle subsiste cependant encore quoique faiblement. Mais à la place de nos géomètres, il me semble que je ne serais pas fort flatté de l'accueil qu'ils reçoivent. Les éloges qu'on leur donne ne sont jamais que relatifs à l'idée peu favorable qu'on avait d'eux. C'est un grand géomètre, dit-on, et c'est *pourtant* un homme d'esprit ; louanges assez humiliantes dans leur principe, et semblables à celles que l'on donne aux grands seigneurs. Ces derniers raisonnent-ils passablement sur un ouvrage de science ou de belles-lettres, on se récrie sur leur sagacité ; comme si un homme de qualité était obligé par état d'être moins instruit qu'un autre sur les choses dont il parle ; en un mot on traite en France les géomètres et les grands seigneurs à peu près comme on fait les ambassadeurs turcs et persans ; on est tout surpris de trouver le bon sens le plus ordinaire à un homme qui n'est ni Français ni chrétien, et en conséquence on recueille de sa bouche comme des apophthegmes les sottises les plus triviales. En vérité si on démêlait les motifs des éloges que prodiguent les hommes, on y trouverait bien de quoi se consoler de leurs satires, et peut-être même de leur mépris.

Je ne quitterai point cette matière sans faire aussi quelques réflexions sur les causes de l'empressement que nous affectons pour les étrangers. Je m'écarte en cela d'autant moins de mon sujet, qu'étant aujourd'hui bien reçus partout, principalement lorsqu'ils sont riches et d'un grand nom, ils forment dans le monde comme une classe particulière qui mérite d'être observée, et dont les gens de lettres cherchent aussi à tirer parti pour cette réputation qu'ils ont si fort à cœur.

Quand on considère avec attention les étrangers transplantés parmi nous, et qu'on rapproche leurs personnes des éloges que nous leur prodiguons, on découvre rarement d'autres motifs à ces éloges, qu'une prévention ridicule en notre faveur, jointe à l'envie de rabaisser nos compatriotes. Je serais fâché pour les Anglais, que nous affectons de louer par préférence, qu'ils fussent la dupe de ces motifs ; on m'accusera peut-être de leur révéler ici le secret de l'État, mais je ne crois pas faire un grand crime. Quoi qu'il en soit, j'avoue qu'avec tout le cas que je fais de leur personne, j'en fais encore plus de leur nation, et

que je suis aussi peu curieux d'un Anglais à Paris que je le serais d'un Français à Londres. Tel milord arrive ici avec une réputation très-méritée, qui ne paraît dans la conversation qu'un homme assez ordinaire ; c'est qu'on peut être un grand homme d'État, traiter éloquemment en sa propre langue dans les assemblées de sa nation des matières importantes qu'on a étudiées toute sa vie, et balbutier dans une langue étrangère parmi des sociétés dont on ne connaît ni les usages, ni les intérêts, ni les ridicules, ni la frivolité.

C'est aux gens de lettres, il faut l'avouer, que la nation anglaise est principalement redevable de la fortune prodigieuse qu'elle a faite parmi nous. Inférieure à la nation française dans les choses de goût et d'agrément, mais supérieure soit par le mérite, soit au moins par le grand nombre d'excellens philosophes qu'elle a produits, elle nous a communiqué peu à peu dans les ouvrages de ses écrivains cette précieuse liberté de penser dont la raison profite, dont quelques gens d'esprit abusent, et dont les sots murmurent. Aussi tant de plumes françaises ont célébré l'Angleterre, que leurs éloges semblent avoir calmé la haine nationale, de notre part du moins ; car il faut convenir que sur ce point nous sommes un peu en avance avec eux, et qu'ils ne nous rendent pas fort exactement les louanges que nous leur donnons. Cette réserve, pour le dire en passant, ne serait-elle pas un aveu de notre supériorité ? Du moins l'honneur qu'ils nous font de venir chercher en France nos goûts, nos airs, et jusqu'à nos préjugés, est une sorte d'éloge tacite et involontaire, dont la vanité française doit s'accommoder mieux que d'aucun autre. Il semble que nous soyons actuellement dans une espèce d'échange avec l'Angleterre ; instruits et éclairés par elle, nous commençons à l'emporter, à lui tenir tête du moins pour les sciences exactes, et elle vient d'un autre côté puiser dans nos entretiens et dans nos livres, le goût, l'agrément, la méthode qui manque à ses productions. Prenons garde qu'elle ne surpasse bientôt ses maîtres.

Nos gens de lettres qui ont tant contribué à la manie et au progrès de l'*anglicisme*, n'ont que de trop bonnes raisons de protéger et de respecter leur ouvrage ; ils se flattent que la considération qu'ils témoignent aux étrangers sera payée du même prix ; que ces étrangers de retour chez eux célébreront leurs admirateurs, et feront connaître à la France par leurs écrits des trésors qu'elle possédait quelquefois *incognito* et sans ostentation. C'est là sans doute faire prendre le grand tour à la renommée ; mais le chemin le plus long est en ce cas le moins

orageux, et pourvu que la renommée arrive enfin, on se résout à prendre patience.

Quelquefois on se rend étranger soi-même à sa patrie : on met trois cents lieues entre soi et l'envie, après avoir lutté en vain contre elle. Mais on ne pense pas que cette distance qui affaiblit les traits de la satire, refroidit encore bien plus l'amitié que la haine, et qu'à l'égard des liaisons qui ont commencé dans l'éloignement, elles ne sont que trop souvent détruites par la présence. Ainsi on ne fait par cette démarche qu'affaiblir le zèle des partisans qu'on avait chez soi et dans le pays où l'on se retire, pour aller chercher dans ce pays même de nouveaux ennemis. On a beau se flatter que les étrangers sont une espèce de postérité vivante dont le suffrage impartial en imposera à des compatriotes aveugles ou de mauvaise foi ; on ne pense pas que plus on se rapproche des étrangers, plus ils perdent ce caractère de postérité, pour lequel la distance des lieux est du moins nécessaire, au défaut de la distance des temps. Devenus en quelque manière compatriotes, ils en adoptent les passions, parce qu'ils en ont les intérêts ; l'extrême supériorité ne peut entièrement étouffer la voix de l'envie ; et il faut attendre qu'on ne soit plus, pour recevoir sa récompense de cette postérité réelle, devant laquelle la jalousie s'éclipse, et tous les petits objets disparaissent. Le seul motif qui puisse autoriser un homme de lettres à renoncer à son pays, ce sont les cris de la superstition élevés contre ses ouvrages, et les persécutions, tantôt sourdes, tantôt ouvertes, qu'elle lui suscite. Quoique redevable de ses talens à ses compatriotes, il l'est encore plus à lui-même de son bonheur, et il doit alors dire comme Milon : *Si je n'ai pu jouir des bienfaits de ma patrie, j'éviterai du moins les maux qu'elle me veut faire, et j'irai chercher le repos dans un État libre et juste.* C'est ainsi que se sont conduits les Aristotes, les Descartes et leurs semblables.

Pour terminer ces réflexions, je souhaiterais que quelque auteur célèbre voulût nous décrire philosophiquement le temple de la renommée littéraire. Je vais, en attendant un plus habile architecte, présenter à mes lecteurs l'idée que je m'en suis formée.

On arrive à ce vaste temple par une forêt immense, une espèce de labyrinthe semé de petits sentiers tortueux et fort étroits, où deux voyageurs ne peuvent se rencontrer sans que l'un des deux renverse l'autre. Au milieu de la forêt et en face du temple est une grande et unique avenue infestée de brigands, et peu fréquentée d'ailleurs, sinon par quelques hommes assez redou-

tables pour leur résister, ou pour les tenir en respect pendant leur marche. La renommée, espèce de spectre composé de bouches et d'oreilles sans yeux, une fausse balance dans une main, et une trompette discordante dans l'autre, fait entrer pêle-mêle dans le temple une partie des voyageurs; là tous les états sont confondus, tandis que le reste des aspirans, empressé d'entrer et repoussé par la justice ou par la fortune, fait retentir les environs du temple de satires contre ceux qui y sont renfermés. Le sanctuaire n'est peuplé que de morts qui n'y ont point été pendant leur vie, ou de vivans qu'on en chasse presque tous après leur mort. Quelques bons livres en entier se trouvent dans ce sanctuaire, et quelques feuillets détachés d'un plus grand nombre : mais on lit au dehors du temple le simple titre d'une infinité d'autres, affiché à toutes les colonnes du portique, et présenté par des colporteurs à gage à tous les passans, à peu près comme le sont aux portes de nos spectacles les billets des farceurs et des empiriques que nous recevons sans les lire.

Voilà, ce me semble, les principes d'après lesquels on peut apprécier cette réputation que les gens de lettres croient acquérir dans la société des grands. Il est encore une autre espèce d'avantage qu'ils croient trouver dans ce commerce; c'est ce qu'ils appellent considération, et qu'il ne faut pas confondre avec la réputation; celle-ci est principalement le fruit des talens ou du savoir-faire; celle-là est attachée au rang, à la place, aux richesses, ou en général au besoin qu'on a de ceux à qui on l'accorde. L'absence ou l'éloignement, loin d'affaiblir la réputation, lui est souvent utile; l'autre, au contraire, toute extérieure, semble attachée à la présence. Essayons d'envisager cette importante matière sous un point de vue philosophique.

Tous les hommes, quoi qu'en dise l'imbécillité, la flatterie ou l'orgueil, sont égaux par le droit de la nature : le principe de cette égalité se trouve dans le besoin qu'ils ont les uns des autres, et dans la nécessité où ils sont de vivre en société; mais l'égalité naturelle est en quelque manière détruite par une inégalité de convention, qui, en distinguant les rangs, prescrit à chacun un certain ordre de devoirs extérieurs; je dis *extérieurs;* car les devoirs intérieurs et réels sont d'ailleurs parfaitement égaux pour tous, quoique d'une espèce différente. En effet, pour ne parler que des états extrêmes, le souverain doit la justice au dernier de ses sujets aussi rigoureusement que celui-ci lui doit l'obéissance.

Trois choses distinguent principalement les hommes, les talens de l'esprit, la naissance et la fortune. On ne doit point être étonné que je commence par les talens. C'est en effet dans eux

que consiste la vraie différence des hommes. Cependant s'il était question de régler la supériorité sur ce qui contribue le plus au bonheur, sur ce qui nous rend plus indépendans des autres, et les autres plus dépendans de nous, sur ce qui donne en un mot le plus d'amis apparens, et le moins d'envieux déclarés, la fortune devrait avoir la première place. Pourquoi néanmoins dans l'ordre de l'estime publique les talens lui sont-ils préférés? C'est qu'ils ont le précieux avantage d'être une ressource certaine qu'on ne peut jamais enlever, et que les malheurs ne font que rendre plus sûre et plus prompte; c'est qu'une nation est principalement redevable aux talens de l'estime des étrangers, et du bonheur qu'elle a d'attirer chez elle une foule de voisins équitables et jaloux.

Mais si dans l'ordre de l'estime les talens marchent avant la naissance et la fortune, en revanche ils ne suivent l'une et l'autre que de fort loin dans l'ordre de la considération extérieure. Cet usage, tout bizarre et peut-être tout injuste qu'il est, est pourtant fondé sur quelques raisons; car il est impossible que tous les hommes admettent, sans des motifs au moins plausibles, un préjugé onéreux au plus grand nombre. Voici, ce me semble, quel en est le principe.

Les hommes ne pouvant être égaux, il est nécessaire pour que la différence entre les uns et les autres soit assurée et paisible, qu'elle soit appuyée sur des avantages qui ne puissent être ni disputés ni niés; or c'est ce qu'on trouve dans la naissance et dans la fortune. Pour apprécier l'une et l'autre il ne faut que savoir compter des titres et des contrats, et cela est bien plutôt fait que de mettre des talens à leur place. La disparité qui est entre eux, ne sera jamais unanimement reconnue, surtout par les parties intéressées. On est donc convenu que la naissance et la fortune seraient le principe le plus marqué d'inégalité parmi les hommes, par la même raison que tout se décide dans les compagnies à la pluralité des voix, quoique souvent l'avis du plus grand nombre ne soit pas le meilleur.

Voilà pourquoi la considération et la renommée ne vont point nécessairement ensemble. Un homme de lettres, plein de probité et de talens, est sans comparaison plus estimé qu'un ministre incapable de sa place, ou qu'un grand seigneur déshonoré: cependant qu'ils se trouvent ensemble dans le même lieu, toutes les attentions seront pour le rang, et l'homme de lettres oublié pourrait dire alors comme Philopœmen, *je paie l'intérêt de ma mauvaise mine.* En vain m'objectera-t-on les honneurs rendus à Corneille, qui avait, dit-on, sa place au théâtre, et qui était salué dès qu'il se montrait, par toute l'assemblée; je réponds

ou que ce fait est exagéré, ou qu'on faisait acquitter à ce grand homme dans le particulier la préférence que la nation lui accordait en public.

Il est si vrai que la considération tient beaucoup plus à l'état qu'aux talens, que de deux hommes de lettres même, celui qui est le plus sot et le plus riche est ordinairement celui à qui on marque le plus d'égards. Si les talens sont justement choqués de ce partage, c'est à eux seuls qu'ils doivent s'en prendre; qu'ils cessent de prodiguer leurs hommages à des gens qui croient les honorer d'un regard, et qui semblent les avertir par les démonstrations de leur politesse même qu'elle est un acte de bienveillance plutôt que de justice; qu'ils cessent de rechercher la société des grands malgré les dégoûts visibles ou secrets qu'ils y rencontrent, d'ignorer les avantages que la supériorité du génie donne sur les autres hommes, de se prosterner enfin aux genoux de ceux qui devraient être à leurs pieds. Un homme de mérite me paraît jouer en cette occasion le rôle d'Achille à la cour de Scyros; heureux quand il peut trouver un Ulysse assez habile pour l'en tirer; mais où sont les Ulysses?

Les gens de lettres qui font leur cour aux grands, forment différentes classes; les uns sont esclaves sans le sentir, et par conséquent sans remède; d'autres s'indignant du personnage désagréable auquel on les force, ne laissent pas de le supporter constamment par l'avantage qu'ils se flattent d'en retirer pour leur fortune; c'est leur faire grâce que de les plaindre : ils pourraient facilement se convaincre, par eux-mêmes, que ce moyen de parvenir à la fortune est encore plus long qu'il n'est sûr, et considérer par combien de complaisances ou de bassesses ils achètent le plus petit service. Une troisième classe, peu nombreuse, renferme ceux qui, après avoir formé le matin le projet sincère d'être libres, recommencent le soir à être esclaves, et qui tout à la fois audacieux et timides, nobles et intéressés, semblent rejeter d'une main ce qu'ils tâchent de saisir de l'autre. Le peu de consistance de leurs sentimens et de leurs démarches en fait comme des espèces d'amphibies mal décidés, qui ne cesseront jamais de l'être. Enfin, dans la dernière classe, à mon avis la plus blâmable, sont ceux qui, après avoir encensé les grands en public, les déchirent en particulier, et font parade avec leurs égaux d'une philosophie qui ne leur coûte guère. Cette classe est beaucoup plus étendue qu'on ne pourrait se l'imaginer. Elle ressemble à ces sectes de philosophes anciens, qui, après avoir été en public au temple, donnaient en particulier des ridicules à Jupiter; avec cette différence que les philosophes grecs et romains étaient forcés d'aller au temple, et que rien

n'oblige les nôtres à offrir d'encens à personne. Je ne fais pas le même reproche à ceux qui ne vivraient avec les grands que pour leur dire la vérité. C'est là sans doute le plus beau rôle qu'on puisse jouer auprès des hommes. Mais méritent-ils qu'on en coure les risques?

Lucien, qu'on peut appeler le Swift des Grecs, parce qu'il se moquait de tout comme lui, même de ce qui n'en valait pas la peine, nous a laissé un écrit assez énergique sur les gens de lettres qui se dévouent au service des grands. Le tableau qu'il en a fait serait digne d'être placé à côté de celui d'Apelle sur la calomnie (1). « Figurez-vous, dit-il, la fortune sur un trône » élevé, environné de précipices, et autour d'elle une infinité » de gens qui s'empressent d'y monter, tant ils sont éblouis de » son éclat. L'espérance richement parée se présente à eux pour » guide, ayant à ses côtés la tromperie et la servitude; derrière » elle le travail et la peine (j'y aurais ajouté l'ennui, fils de l'o- » pulence et de la grandeur) tourmentent ces malheureux, et » enfin les abandonnent à la vieillesse et au repentir. » Je suis fâché que ce même Lucien, après avoir dit que la servitude chez les grands prend le nom d'amitié, ait fini par accepter une place au service de l'empereur, et ce qui est pis encore, par s'en justifier assez mal. Aussi se compare-t-il lui-même à un charlatan enrhumé qui vendait un remède infaillible contre la toux. Lucien avait commencé par être philosophe : la réputation de ses ouvrages le fit rechercher ; elle n'aurait dû servir qu'à rendre sa retraite plus sévère ; car la philosophie est comme la dévotion, c'est reculer que de n'y pas faire des progrès : il se livra à l'empressement qu'on eut pour lui, devint homme du monde sans s'en apercevoir, et finit par être courtisan.

Ce dernier rôle est le plus bas que puisse jouer un homme de lettres. En effet, qu'est-ce qu'un courtisan? c'est un homme que le malheur des rois et des peuples a placé entre les rois et la vérité pour la cacher à leurs yeux. Le tyran imbécile écoute et aime ces hommes vils et funestes, le tyran habile s'en sert et les méprise ; le roi qui sait l'être, les chasse et les punit, et la vérité se montre alors. On a dit que pour le bonheur des États les rois devraient être philosophes ; il suffirait qu'ils fussent environnés de sages; mais la philosophie fuit la cour ; elle y serait ou misanthrope ou mal à son aise, et par conséquent déplacée. Aristote finit par être mécontent d'Alexandre ; et Platon à la cour de Denys se reprochait d'avoir été essuyer dans sa vieillesse les caprices d'un jeune tyran. En vain un autre philosophe, flatteur de ce même Denys, cherchait à s'excuser d'habiter la

(1) *Voyez* l'article *Calomnie* dans le second volume de l'Encyclopédie.

cour, en disant que les médecins devaient aller chez les malades. On aurait pu lui répondre que quand les maladies sont incurables et contagieuses, c'est s'exposer à les gagner que d'entreprendre de les guérir. S'il faut qu'il y ait à la cour des philosophes, c'est tout au plus comme il faut qu'il y ait dans la république des lettres des professeurs en arabe, pour y enseigner une langue que presque personne n'étudie, et qu'ils sont eux-mêmes en danger d'oublier, s'ils ne se la rappellent par un fréquent exercice.

Le sage, en rendant à la naissance et à la fortune même les devoirs que la société lui prescrit, est en quelque sorte avare de ces devoirs; il les borne à l'extérieur, parce qu'un philosophe sait ménager et non pas encenser les préjugés de sa nation, et qu'il salue les idoles du peuple quand on l'y oblige, mais ne va pas les chercher de lui-même. Se trouve-t-il dans cette nécessité très-rare de faire sa cour que des motifs puissans et louables peuvent imposer quelquefois? Enveloppé de ses talens et de sa vertu, il rit sans colère et sans dédain du personnage qu'il est alors obligé de faire. L'homme de qualité qui n'a que ses aïeux pour mérite n'est tout au plus aux yeux de la raison qu'un vieillard en enfance qui aurait fait autrefois de grandes choses; ou plutôt c'est un homme à qui les autres sont convenus de parler une certaine langue, parce qu'une personne du même nom a eu quelques années auparavant ou du génie, ou du pouvoir, ou des richesses, ou de la célébrité, ou seulement du bonheur et de l'adresse.

Le sage n'oublie point surtout que s'il est un respect extérieur que les talens doivent aux titres, il en est un autre plus réel que les titres doivent aux talens. Mais combien de gens de lettres pour qui la société des grands est un écueil à cet égard! Si elle ne va pas jusqu'à la familiarité et à cette égalité parfaite hors de laquelle tout commerce est sans douceur et sans âme, la distance humilie, parce qu'on a de fréquentes occasions de la sentir; et si la familiarité s'y joint, c'est pis encore, c'est la fable du lion avec lequel il est dangereux de jouer. Un homme de lettres forcé par des circonstances singulières à passer ses jours auprès d'un ministre, disait de lui avec beaucoup de vérité et de finesse : *il veut se familiariser avec moi, mais je le repousse avec le respect.*

Parmi les grands seigneurs les plus affables, il en est peu qui se dépouillent avec les gens de lettres de leur grandeur vraie ou prétendue jusqu'au point de l'oublier tout-à-fait. C'est ce qu'on aperçoit surtout dans les conversations où l'on n'est pas de leur avis. Il semble qu'à mesure que l'homme d'esprit s'éclipse,

l'homme de qualité se montre, et paraisse exiger la déférence dont l'homme d'esprit avait commencé par dispenser. Aussi le commerce intime des grands avec les gens de lettres ne finit que trop souvent par quelque rupture éclatante ; rupture qui vient presque toujours de l'oubli des égards réciproques auxquels on a manqué de part ou d'autre, peut-être même des deux côtés.

J'avouerai cependant, par égard pour la vérité, et non par aucun autre motif, qu'il est quelques grands seigneurs qui méritent d'être exceptés : et si je ne craignais que leur nom et leur éloge ne devînt une satire indirecte et injuste de ceux que j'omettrais sans les connaître, j'aurais le courage de les nommer ici (1). Leur familiarité n'a rien de suspect, parce qu'elle est le

[1] Pour ne parler ici que des étrangers, tous ceux qui ont connu en France M. le marquis Lomellini, envoyé extraordinaire de la république de Gênes, savent que la vérité seule a dicté l'éloge que l'auteur en a fait, en lui dédiant ses *Recherches sur la précession des Equinoxes*. « Les plus grands génies de » l'antiquité, dit-il à M. Lomellini, mettaient le nom de leurs amis à la tête » de leurs ouvrages, parce qu'un ami leur était plus cher qu'un protecteur. » Un sentiment si digne de vous est tout ce que je puis imiter d'eux. Ce n'est » point à votre naissance que je rends hommage, ce serait mettre vos ancêtres » à votre place, et oublier que j'écris à un philosophe. L'accueil que vous » faites aux gens de lettres ne leur laisse point apercevoir la supériorité de » votre rang, parce que vous n'avez point à leur envier la supériorité des lu- » mières. Aussi, non content de rechercher leur commerce, vous leur témoi- » gnez encore cette considération réelle sur laquelle ils ne se méprennent pas » quand ils en sont dignes ; et comme la vanité n'a point de part à votre estime » pour eux, la réputation ne vous en impose point dans vos jugemens. Je vous » présente donc ces Recherches comme à un géomètre profond, qui a su » joindre aux agrémens de l'esprit les plus sublimes connaissances, et dont je » distingue le suffrage parmi le petit nombre de ceux qui peuvent véritable- » ment me flatter. »

S'il est permis de joindre à l'éloge des étrangers celui des morts, qui ne saurait blesser les vivans, l'auteur oserait encore rappeler ici, comme un témoignage des sentimens de son cœur, ce qu'il écrivait en 1752 à un homme dont la mémoire doit être précieuse à tous les gens de lettres qui l'ont connu, à feu M. le marquis d'Argenson, en lui dédiant (après sa retraite du ministère) l'*Essai d'une nouvelle théorie de la résistance des fluides*. « Les savans et » les écrivains célèbres qui vous approchent en si grand nombre, applaudi- » ront à l'hommage que je vous rends. Le respect qu'ils vous témoignent est » d'autant plus sincère, que l'attachement en est le principe, et d'autant plus » juste que vous ne pensez pas à l'exiger. Vous devez un sentiment si flatteur » et si vrai à cette familiarité sans orgueil avec laquelle vous accueillez les » talens, et qui seule peut rendre la société des grands et des gens de lettres » également digne des uns et des autres. Votre commerce utile et agréable » par une infinité de connaissances, qui vous assurent le suffrage de la partie » la plus éclairée de notre nation, est encore pour tous ceux qui vous envi- » ronnent une leçon continuelle de modestie, de candeur, d'amour du bien » public, et de toutes les vertus que notre siècle se contente d'estimer. Philo- » sophe enfin dans vos sentimens et dans votre conduite, vous joignez à cette » qualité trop rare, et qui en renferme tant d'autres, le mérite plus rare » encore de l'avoir sans ostentation. Puisse votre exemple apprendre à la plu-

fruit de l'estime qu'ils ont pour les talens, et du plaisir réel qu'ils trouvent dans la société des gens de lettres. En effet, cette société est réellement la plus utile et la plus noble que puisse désirer un homme qui pense. Si les connaissances adoucissent l'âme, elles l'élèvent aussi ; l'une de ces qualités est même la suite de l'autre, et il faut convenir (malgré les reproches fondés qu'on fait aux gens de lettres) que non-seulement ils sont supérieurs aux autres hommes par les lumières, mais qu'ils sont aussi en général moins vicieux dans leurs sentimens et dans leurs procédés. Comme leurs désirs sont plus bornés, ils sont un peu plus délicats sur les moyens de les satisfaire, et un peu plus reconnaissans de ce qu'on fait pour eux ; car moins la reconnaissance a de devoirs à remplir, plus elle est scrupuleuse à s'en acquitter. M. Fouquet fut abandonné dans sa disgrâce de tous ceux qui lui devaient leur fortune ; deux hommes de lettres seuls lui restèrent fidèles, La Fontaine et Pélisson ; sans doute le nombre aurait pu en être plus grand, et je suis fâché de ne pouvoir joindre à ces deux noms ceux de Molière et du grand Corneille. Mais enfin les gens de lettres se distinguèrent en cette occasion, et les descendans de ce ministre ne sauraient trop s'en souvenir.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, que les seuls grands seigneurs dont un homme de lettres doive désirer le commerce, sont ceux qu'il peut traiter et regarder en toute sûreté comme ses égaux et ses amis, et qu'il doit sans exception fuir tous les autres. Philoxène, après avoir entendu des vers de Denys-le-Tyran, disait, *qu'on me remène aux carrières ;* combien de gens de lettres arrachés à leur obscurité, et tombés tout à coup dans un cercle de courtisans, devraient dire presque en entrant : *qu'on me remène à ma solitude?* Je n'ai jamais compris pourquoi l'on admire la réponse d'Aristippe à Diogène : *si tu savais vivre avec les hommes, tu ne vivrais pas de légumes.* Diogène ne lui reprochait point de vivre avec les hommes, mais de faire sa cour à un tyran. Ce Diogène qui bravait dans son indigence le conquérant de l'Asie, et à qui il n'a manqué que de la décence pour être le modèle des sages, a été le philosophe de l'antiquité le plus décrié, parce que sa véracité intrépide le rendait le fléau des philosophes même ; il est en effet un de ceux qui ont montré le plus de connaissance des hommes, et de la vraie valeur des choses. Chaque siècle et le nôtre surtout auraient besoin d'un Diogène ; mais la difficulté est de trouver des

» part de nos Mécènes, trop multipliés aujourd'hui pour la gloire et le bien » des lettres, que le vrai moyen d'honorer le mérite en le protégeant, est de » s'honorer soi-même par la manière dont on le distingue. »

hommes qui aient le courage de l'être, et des hommes qui aient le courage de le souffrir.

Parmi les grands qui paraissent faire cas des gens de lettres, ceux qui ont quelques prétentions au bel esprit, forment une espèce singulière ; la vanité leur a donné ces prétentions, l'orgueil les empêche de les montrer indifféremment à tout le monde. Malgré cette lumière générale dont se glorifie notre siècle philosophe, il est encore bien des gens, et bien plus qu'on ne croit, pour qui la qualité d'auteur ou d'homme de lettres n'est pas un titre assez noble. Il faut avouer que la nation Française a bien de la peine à secouer le joug de la barbarie qu'elle a porté si long-temps. Cela ne doit point surprendre ; la naissance étant un avantage que le hasard donne, il est naturel non-seulement de vouloir en jouir, mais encore de lui subordonner tous ceux dont l'acquisition est plus pénible. La paresse et l'amour-propre se trouvent également bien de ce partage.

Je sais que la plupart des grands se récrieront contre un tel reproche ; mais qu'ils interrogent leur conscience, qu'ils nous laissent même examiner leurs discours, et nous demeurerons convaincus que le nom d'homme de lettres est regardé par eux comme un titre subalterne qui ne peut être le partage que d'un État inférieur; comme si l'art d'instruire et d'éclairer les hommes n'était pas, après l'art si rare de bien gouverner, le plus noble apanage de la condition humaine. Un grand prince, sensible, comme il le doit être, à toutes les espèces de gloire, recherchera toujours celle qui vient des talens de l'esprit, quand il pourra l'acquérir; parce qu'il sait que si elle n'est pas la plus brillante, elle a du moins cet avantage précieux, qu'on ne la partage avec personne.

Pour se convaincre de ce que j'avance sur l'opinion peu relevée qu'on se forme communément dans le monde de l'état des gens de lettres, il suffira de faire attention à l'espèce d'accueil qu'ils y reçoivent pour l'ordinaire. Il est à peu près de même genre que celui qu'on fait à certaines professions agréables, qui demandent sans doute des talens, mais qu'en les recherchant même nous affectons de rabaisser, comme nous honorons d'autres états, sans savoir pourquoi. L'ennui veut jouir du talent, et la vanité trouve moyen de le séparer de la personne. C'est ce qui fait que le rôle des gens de lettres est, après celui des gens d'église, le plus difficile à jouer dans le monde ; l'un de ces deux états marche continuellement entre l'hypocrisie et le scandale ; l'autre entre l'orgueil et la bassesse.

Faudra-t-il donc que les gens de lettres renoncent tout-à-fait à la société des grands ? Indépendamment des exceptions que

j'ai mises plus haut à cette règle, quelques considérations particulières obligent encore de la modifier et de la restreindre.

Ceux des gens de lettres à qui le commerce du monde ne peut être d'aucune utilité pour les objets de leurs études, doivent se borner aux sociétés (de quelque espèce qu'elles puissent être) où ils trouvent dans les douceurs de la confiance et de l'amitié un délassement nécessaire. A quoi serviraient à un philosophe nos conversations frivoles, sinon à lui rétrécir l'esprit, et à le priver d'excellentes idées qu'il pourrait acquérir par la méditation et par la lecture ? Ce n'est point à l'hôtel de Rambouillet que Descartes a découvert l'application de l'algèbre à la géométrie, ni à la cour de Charles II que Newton a trouvé la gravitation universelle ; et pour ce qui regarde la manière d'écrire, Malebranche qui vivait dans la retraite, et dont les délassemens n'étaient que des jeux d'enfant, n'en est pas moins par son style le modèle des philosophes.

Il n'en est pas de même de ceux qu'on appelle beaux esprits. Pour peindre les hommes dans un ouvrage d'imagination, il faut les connaître ; faits comme ils sont, on ne doit pas se flatter de les deviner, tant pis du moins pour qui les devine : le commerce du monde est donc absolument nécessaire à cette portion des gens de lettres. Mais il serait à souhaiter du moins qu'ils fussent simples spectateurs dans cette société forcée, et spectateurs assez attentifs pour n'avoir pas besoin de retourner trop souvent à une comédie qui n'est pas toujours bonne à revoir ; qu'ils assistassent à la pièce comme le parterre qui juge les acteurs, et que les acteurs n'osent insulter : qu'en un mot ils y fussent à peu près dans le même esprit qu'Apollonius de Thyane allait autrefois à Rome du temps de Néron, pour voir de près, disait-il, quel animal c'était qu'un tyran.

Il est à désirer encore que ceux de nos écrivains qui entreprennent, soit dans une pièce de théâtre, soit dans un autre ouvrage, la peinture de leur siècle, ne se bornent pas à en emprunter le jargon. Ils croiraient faire l'histoire des hommes, et ne feraient que celle de la langue. C'est à ce langage entortillé, impropre et barbare, qu'on prétend reconnaître aujourd'hui les auteurs qui fréquentent ce qu'on appelle la bonne compagnie, mais à qui cette fréquentation, quoi qu'on en dise, est très-funeste, et dont la manière d'écrire vaudrait beaucoup mieux, comme l'expérience le prouve, s'ils vivaient dans une société moins brillante.

Il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes rares de se préserver de cette contagion ; mais il est très-singulier que les gens de lettres, faits pour étudier, pour connaître, et pour fixer

la langue, soient presque tacitement convenus entre eux de prendre sur ce point la loi des grands, à qui ils devraient la donner. Dans le temps que notre langue n'était encore, grâce aux tribunaux d'esprit, qu'un mélange bizarre de bas et de précieux, les grands écrivains la devinaient pour ainsi dire, en proscrivant de leurs ouvrages les tours et les mots qu'ils sentaient devoir bientôt vieillir: c'est ce que Pascal a fait dans ses Provinciales, ouvrage qu'on croirait de nos jours, quoique composé il y a cent ans. Aujourd'hui que notre langue se dénature et se dégrade, les grands écrivains la devineront de même en proscrivant de leurs écrits le ramage éphémère de nos sociétés. Peut-être deviendra-t-il enfin si ridicule, que nos auteurs se trouveront plus ridicules encore de l'avoir adopté, et qu'ils en reviendront au vrai et au simple. Peut-être aussi cet heureux temps ne reviendra-t-il jamais. Il y a bien de l'apparence que ce sont des circonstances pareilles qui ont corrompu sans retour la langue du siècle d'Auguste.

Un des principaux inconvéniens de la société des grands et des gens de lettres, et pourtant un des principaux moyens par lesquels ceux-ci espèrent parvenir à l'estime et à la considération, est cette fureur de protéger qui produit parmi nous ce qu'on appelle des Mécènes. Que le favori d'Auguste serait surpris de voir son nom si souvent profané, et le ton rampant que les gens de lettres prennent avec ceux qui le portent? Horace écrivait à Mécène, c'est-à-dire au plus grand seigneur du plus grand Empire qui fût jamais, sur un ton d'égalité qui faisait honneur à l'un et à l'autre; et dans notre nation si éclairée, si polie et qui se prétend si peu esclave, un homme de lettres qui parlerait à son *protecteur* comme Horace parlait au sien, serait blâmé de ses confrères même. La forme trop ordinaire de nos épîtres dédicatoires est une des choses qui ont le plus avili les lettres. Presque toutes retentissent de l'honneur que les grands font aux lettres en les aimant, et nullement de l'honneur et du besoin qu'ils ont de les aimer. Il semble que la bassesse et la fausseté aient été jugées les attributs nécessaires de ces sortes d'ouvrages; comme si des louanges données avec noblesse n'étaient pas plus flatteuses pour celui qui les reçoit, et plus honorables pour celui qui les donne.

Faut-il s'étonner après cela que tant de talens médiocres, mais humbles, soient élevés aux dépens du génie? L'Orphée de notre nation, qui en faisant changer si rapidement de face à la musique française, a préparé une révolution qu'il ne tient qu'à nous d'entrevoir, n'est-il pas, pour ne point chercher d'autres exemples, l'objet de la haine et de la persécution d'un grand

nombre de Mécènes, sans avoir d'autre crime auprès d'eux, que d'être supérieur à leurs protégés? Il est vrai qu'à l'exception d'un petit nombre de grands seigneurs, assez heureux pour sentir tout le prix du talent de cet homme célèbre, et assez courageux pour le dire, les autres n'ont pas la satisfaction de voir le public ratifier leur avis, et finissent au contraire par souscrire d'assez mauvaise grâce au jugement de la nation ; jugement qu'ils auraient prévenu (sans savoir pourquoi) si l'illustre artiste avait daigné faire semblant de les consulter sur sa musique. Ses succès et sa gloire sont un exemple bien sensible de ce que nous disions plus haut, que l'autorité des gens de lettres l'emporte à la longue : c'est à leur suffrage qu'il doit, après lui-même, la réputation dont il jouit malgré la cabale et l'envie. Ce n'est pas que j'approuve le fanatisme de quelques uns de ses admirateurs; l'estime du sage est plus tranquille ; mais c'est le propre des grands talens de faire des fanatiques, et il faut s'attendre à en rencontrer dans un siècle où c'est une espèce d'héroïsme que de célébrer les génies supérieurs ; comme on doit s'attendre à faire naître des enthousiastes, des flagellans et des convulsionnaires dans les sectes qu'on persécute.

Il ne faut pas s'étonner que les petits talens, plus à la portée de l'esprit et de l'âme du commun des hommes, soient ce qu'ils aiment par préférence. Corneille, pour la consolation des grands génies qui le suivront, a été constamment persécuté par presque tous les amateurs de son temps, dont Scudéri et Boisrobert étaient les héros. Cela devait être : ce n'est point dans une antichambre que l'on apprend à dire, à penser et à faire de grandes choses ; et Corneille plus répandu aurait été plus loué, mais n'eût jamais fait Polyeucte. Racine, à qui peut-être il n'a manqué pour surpasser Corneille que d'avoir vécu comme lui, n'a pas laissé d'avoir des adversaires à combattre ; cet esprit de courtisan qu'il possédait trop, et qui sans Athalie, Phèdre, et Britannicus, serait une espèce de tache à sa gloire, ne l'a pas empêché d'essuyer bien des chagrins de la part de ceux dont Pradon était l'esclave et l'idole.

Ce doit être néanmoins une consolation pour les talens persécutés, que de voir avec quelle satisfaction le public se plaît à casser les arrêts des prétendus gens de goût ; c'est presque une chute sûre pour un ouvrage que leur estime ; ils croient, en annonçant les talens de leurs protégés, inspirer pour eux une prévention favorable ; la nation au contraire, pour qui toute occasion d'exercer sa liberté est précieuse, et qui s'aperçoit qu'on veut surprendre ou enlever de force son suffrage, se trouve dès-là moins disposée à l'accorder. Il en est de même des ouvrages

annoncés qu'on attend depuis long-temps; le public ne vit pas d'espérance ; plus elle a été longue, plus il veut que les effets y répondent, et malheur à qui le vient frustrer de son attente. Ce n'est point à toute cette ostentation si ridicule et si inutile que l'on doit la réussite d'un ouvrage. C'est à des amis éclairés et sévères qu'on en fait juges dans le secret, qui n'approuvent que quand ils ne sauraient faire autrement, et aux avis desquels on défère avec docilité.

Je n'ai jusqu'à présent parlé que des amateurs qui se bornent à appuyer les gens de lettres de leur puissant crédit et de leur faible suffrage ; j'entends ici par crédit, celui qui se réduit à procurer des admirateurs, et non celui qui a le courage de tenir tête à des adversaires puissans. L'expérience ne prouve que trop que les talens persécutés n'ont rien à attendre de ce côté-là, et que les ennemis chassent bientôt les protecteurs. Mais les gens de lettres s'imaginent peut-être qu'ils trouveront plus de ressources dans les lumières de certains amateurs, qu'on peut diviser en deux classes.

La première renferme ceux qui se connaissent assez pour n'oser paraître au grand jour, mais qui ne se bornent pas, comme la plupart de leurs confrères, à commander durant leur digestion, du sublime à un poëte, ou des découvertes à un savant ; ils ont de plus la prétention d'éclairer leurs courtisans, de leur fournir des plans d'ouvrages, et de les diriger dans l'exécution. Je suis surpris qu'aucun protégé n'ait le courage de leur dire ce que disaient à Colbert quelques négocians qu'il instruisait, *laissez-nous faire;* ce Colbert, assez grand homme pour ne parler que de ce qu'il entendait, et pour donner sur le commerce des avis utiles, l'était assez en même temps pour trouver bon que des gens plus éclairés que lui s'en tinssent à leurs propres lumières.

Dans la seconde classe des Mécènes sont ceux qui aspirent eux-mêmes à la gloire d'être auteurs. Il en est peu à qui cette entreprise ne réussisse, grâce à l'adulation qui les encense : ne fussent-ils que les pères adoptifs d'un ouvrage médiocre publié sous leur nom, cent plumes s'empresseraient à le célébrer ; depuis les héros jusqu'aux Thersites de la littérature, tout leur crierait qu'ils ont produit un chef-d'œuvre : n'eussent-ils fait qu'un almanach, on leur démontrerait qu'ils ont trouvé le système du monde.

C'est principalement à certains journalistes étrangers que ce reproche s'adresse (car je n'ose croire que parmi ceux de France, il y en ait aucun qui le mérite). D'une main ils élèvent à la médiocrité puissante des statues d'argile, et de l'autre ils

font de vains efforts pour mutiler les statues d'or des grands hommes sans protection et sans crédit. Dans leurs mémoires périodiques, qu'on peut appeler, comme M. de Voltaire appelle l'histoire, d'immenses archives de mensonge et d'un peu de vérité, presque tout est loué, excepté ce qui mérite de l'être. Aussi le bien qu'ils disent des mauvais livres les décrédite encore plus que le mal qu'ils voudraient faire aux bons. On pourrait comparer les journalistes dont je parle, à ces mercenaires subalternes établis pour lever les droits aux portes des grandes villes, qui visitent sévèrement le peuple, laissent passer avec respect les grands seigneurs, permettent la contrebande à leurs amis, la font très-souvent eux-mêmes, et saisissent en revanche pour contrebande ce qui n'en est pas. On ne doit point au reste exiger des critiques une injustice aussi basse que la flatterie; mais il est au moins permis de les exhorter à distinguer l'ouvrage et l'auteur.

Ce qu'il y a de plus honteux pour les grands et pour la littérature, c'est que des écrivains qui déshonorent leur État par la satire, trouvent des protecteurs encore plus méprisables qu'eux. L'homme de lettres digne de ce nom dédaigne également et de se plaindre des uns et de répondre aux autres; mais quelque peu sensible qu'il doive être aux injures prises en elles-mêmes, il ne doit pas fermer les yeux sur l'appui qu'on leur prête, ne fût-ce que pour se former une idée juste de ceux qui daignent les favoriser. Dans les pays où la presse n'est pas libre, la licence d'insulter les gens de lettres par des satires n'est qu'une preuve du peu de considération réelle qu'on a pour eux, du plaisir même qu'on prend à les voir insultés. Et pourquoi est-il plus permis d'outrager un homme de lettres qui honore sa nation, que de rendre ridicule un homme en place qui avilit la sienne? Si on croit devoir laisser un libre cours aux libelles et aux satires, en ce cas que toutes les conditions et tous les états en puissent être indifféremment l'objet. Disons mieux, qu'on punisse sévèrement les satires personnelles contre quelque citoyen que ce puisse être, celles qui l'attaquent dans sa probité, dans ses mœurs, dans son état; mais qu'il soit libre d'apprécier devant le public l'esprit et les talens de ceux qui protégent, comme de ceux qui écrivent; ces hommes orgueilleux et vils, qui regardent les gens de lettres comme des espèces d'animaux destinés à combattre dans l'arène pour le plaisir de la multitude, descendraient alors de l'amphithéâtre, et verraient leurs juges y remonter. Je ne puis me dispenser de rapporter à cette occasion une anecdote bien propre à faire connaître le caractère et l'injustice des hommes dont je parle. Un

d'entre eux tournait en ridicule la délicatesse excessive d'un écrivain célèbre qui avait témoigné un chagrin (trop grand sans doute) de quelques satires publiées contre lui : l'écrivain célèbre fit une chanson où l'homme en place était effleuré très-légèrement. Si on eût cru l'offensé, les lois n'avaient pas assez de supplices pour punir l'injure qu'on lui avait faite.

Il est une dernière sorte d'amateurs qui méritent avec quelque raison d'être plus considérés que les autres, et qu'on peut regarder comme des protecteurs plus réels de la littérature ; ce sont ceux qui cherchent à contribuer au progrès des sciences et des arts par leurs bienfaits. Je plains les gens de lettres à qui leur fortune rend nécessaire une ressource si triste et si dangereuse ; c'est à eux de mettre au moins dans leur conduite tant de dignité et de noblesse que ce soit au bienfaiteur même à leur avoir obligation. Je paie avec usure à votre père le bien qu'il m'a fait, disait Xenocrate à un de ses disciples ; car je suis cause qu'il est loué de tout le monde.

Feu M. l'abbé de Saint-Pierre se privant autrefois en faveur de M. Varignon d'une portion considérable de sa fortune, lui disait : *Je ne vous donne pas une pension, mais un contrat ; parce que je ne veux pas que vous dépendiez de moi.* Espèce d'héroïsme bien digne d'être proposé pour modèle à tous les bienfaiteurs. Ce n'est qu'à ce prix qu'on mérite de l'être ; mais combien peu voudraient d'un pareil titre à de pareilles conditions ?

Quelle leçon que l'exemple de M. l'abbé de Saint-Pierre pour certains bienfaiteurs souvent anssi avares que vains, qui se croient les pères de la littérature pour quelques bienfaits très-légers, fort au-dessous de leur fortune, et qu'ils prennent même le soin de divulguer secrètement ? Quand on oblige d'honnêtes gens, on doit laisser parler en eux la reconnaissance, elle sait s'imposer à elle-même des lois sévères. Mais les hommes sont si attentifs à saisir tout ce qui peut leur donner de la supériorité sur leurs semblables, qu'un bienfait accordé est regardé pour l'ordinaire comme une espèce de titre, une prise de possession de celui qu'on oblige, un acte de souveraineté dont on abuse pour mettre quelque malheureux dans sa dépendance. On a beaucoup écrit et avec raison contre les ingrats, mais on a laissé les bienfaiteurs en repos, et c'est un chapitre qui manque à l'histoire des tyrans (1).

[1] L'auteur, en écrivant cette affligeante vérité, est bien éloigné de regarder la reconnaissance comme un fardeau ; puisse-t-il avoir donné des marques durables de la sienne au seul homme en place auquel il ait été redevable, à M. le comte d'Argenson, à qui il vient de dédier la nouvelle édition de son

Aussi est-ce pour une âme bien née le plus grand obstacle à l'opulence, que de jouir de l'étroit nécessaire. L'indigence absolue mène bien plus sûrement aux places et aux richesses ; parce qu'en forçant à l'esclavage, elle y accoutume. La nécessité de se délivrer d'un état de misère profonde, rendant excusables presque tous les moyens d'en sortir, familiarise insensiblement avec ces moyens : il en coûte moins ensuite pour les faire servir à l'augmentation de sa fortune. On est fait aux dégoûts et aux rebuts, et on ne pense plus qu'à mettre à profit la malheureuse habitude qu'on a prise de les dévorer. Que l'orgueil et le despotisme des bienfaiteurs rendent les bienfaits redoutables, et quelquefois humilians ! Quel mal ne font pas aux talens même les bienfaits bassement reçus ? Ils communiquent à l'âme un avilissement qui dégrade insensiblement les idées, et dont les écrits se ressentent à la longue : car le style prend la teinture du caractère. Ayez de la hauteur dans les sentimens, votre manière d'écrire sera ferme et noble. Je ne nie pas qu'il puisse y avoir des exceptions à cette règle, comme il y en a à tout ; mais ces exceptions seraient une espèce de phénomène.

Les Romains disaient : *du pain et des spectacles :* qu'il serait à désirer que tous les gens de lettres eussent le courage de dire : *du pain et la liberté !* Je parle de liberté non-seulement dans leurs personnes, mais aussi dans leurs écrits ; je ne la confonds pas avec cette licence condamnable qui attaque ce qu'elle devrait respecter : le vrai courage est celui qui combat les ridicules et les vices, ménage les personnes, et obéit aux lois. LIBERTÉ, VÉRITÉ et PAUVRETÉ, (car quand on craint cette dernière, on est bien loin des deux autres) voilà trois mots que les gens de let-

Traité de Dynamique ! « L'accueil favorable, dit-il, que les savans ont déjà » fait à ce fruit de mes travaux, m'a inspiré le désir et la confiance de vous » l'offrir. Je souhaiterais l'avoir rendu digne de la postérité, pour faire par- » venir jusqu'à elle le seul témoignage que je puisse vous donner de mon atta- » chement et de ma reconnaissance. De toutes les vérités contenues dans cet » ouvrage, la plus précieuse pour moi est l'expression d'un sentiment si noble » et si juste. Moins j'ai cherché les bienfaiteurs, moins je dois oublier ceux » qui ont voulu être les miens ; et les grâces dont sa majesté m'a honoré, tou- » jours présentes à mon cœur, me rappelleront sans cesse ce que je dois au » ministre qui me les a obtenues. Puissent, monseigneur, les siences et les » lettres, fidèles à conserver le souvenir de céux qui les ont aimées, célébrer » d'une manière digne de la France et de vous, tant d'établissemens glorieux » à votre ministère, qui laisseront à vos successeurs l'honneur de les faire » fleurir ! Puissez-vous goûter en paix dans votre retraite la consolation que » procure la vie privée, de ne point voir de trop près les malheurs des hommes ! » Tels sont les vœux d'un citoyen qui s'intéressera toujours à votre bonheur, » et qui se trouve pour la première fois à plaindre de la médiocrité de son état, » par le désir qu'il aurait de donner plus d'éclat à son hommage. »

tres devraient toujours avoir devant les yeux, comme les souverains celui de POSTÉRITÉ.

Quand je dis que la pauvreté doit être un des mots de la devise des gens de lettres, je ne prétends pas qu'ils soient obligés d'être indigens, comme ils le sont d'être vrais et libres, et que la pauvreté doive être un attribut essentiel de leur état; je dis seulement qu'ils ne doivent pas la redouter. Il serait même injuste de leur interdire les richesses. Et pourquoi un homme de lettres n'aurait-il pas le même droit à l'opulence, que tant d'hommes inutiles ou nuisibles à la patrie, dont le luxe scandaleux insulte à la misère publique! Mais si un homme de lettres ambitionne la fortune, dit avec raison un de nos plus illustres écrivains, il doit la faire soi-même. Et il ne faut pas croire qu'il soit très-difficile d'y parvenir, même en n'employant que des moyens honnêtes. On sait l'histoire de ce philosophe, à qui ses ennemis reprochaient de ne mépriser les richesses que faute de talent pour en acquérir; il se mit dans le commerce, s'y enrichit en un an, distribua son gain à ses amis, et se remit ensuite à philosopher.

S'il n'est pas difficile de faire fortune par des voies louables, il l'est encore moins d'y parvenir quand on se permet tout pour cet objet. Il ne faut pour cela que la résolution bien déterminée de réussir, de la patience et de l'audace. Peut-être est-ce le seul genre de succès qui ne prouve aucune espèce d'esprit; car l'esprit d'intrigue et de manège ne mérite pas ce nom; c'est l'esprit de ceux qui n'en ont point d'autre, et de tous ceux qui voudront l'avoir. C'est en faisant un long et heureux usage de cet esprit si commun, que des hommes sans mérite et sans nom peuvent arriver à la plus grande fortune et aux plus brillans emplois. L'Angleterre seule a cet avantage, que les talens vraiment supérieurs dans les lettres y ont quelquefois servi de degré pour s'élever aux grandes places. Parmi nous ils sont plutôt un motif d'exclusion, et peut-être n'est-ce pas un malheur pour eux. Ils n'ont pas même pour l'ordinaire de plus grands ennemis que ceux qui ont fait fortune par les lettres ou par l'apparence des lettres. Élevés par la faveur, ces hommes médiocres sentent que les bons juges les voient toujours à leur véritable place: et ils ne peuvent le leur pardonner.

Néanmoins cette règle n'est pas entièrement générale. Parmi les différens Mécènes de notre siècle, il s'en trouve quelquefois qui s'étant enrichis par les lettres, prennent sous leur protection d'autres hommes de lettres moins riches et plus éclairés qu'eux. Mais à voir la manière dont ils les traitent, on serait tenté de croire que le mot de république des lettres est bien mal imaginé;

rien n'est moins républicain que leur conduite et leur manière d'agir envers leurs semblables. Ils paraissent persuadés qu'eux seuls méritent d'être riches ; et dans le temps même où ils se plaignent de leur indigence au milieu d'un bien très-honnête, parlez-leur d'un homme de lettres qui possède à peine le nécessaire, ils ne manquent pas de le trouver fort à son aise. Tu as raison, leur eût répondu Diogène, mais je voudrais te voir seulement un jour à ma place.

Les Mécènes dont je parle ont pour maxime qu'un homme de lettres doit être pauvre. La raison qu'ils en donnent est que la nécessité aiguise le génie, et que l'opulence l'engourdit et en affaiblit l'exercice ; mais leur véritable motif est d'avoir par ce moyen une cour plus nombreuse et plus de bouches pour les flatter.

J'avoue qu'ils en sont quelquefois punis. Il n'est pas absolument sans exemple de voir ces despotes de la littérature, célébrés par les étrangers et par les Français, survivre, pour la frayeur de leurs semblables, à leur réputation littéraire, lorsqu'ils cessent, par le changement des circonstances, de pouvoir faire ni bien ni mal.

C'est d'après ce même principe de la dépendance prétendue où doivent être les gens de lettres, qu'on a vu s'établir dans quelques célèbres académies l'esprit de despotisme qui y règne, et qui, j'ose le dire, aurait été funeste aux progrès des sciences, sans les talens supérieurs de plusieurs membres de ces compagnies ; car dans un État despotique les vertus de citoyen sont des vertus de dupe : mais il faut savoir être dupe quelquefois, et il se trouve toujours des gens assez bien nés pour l'être. Le cardinal de Richelieu avait donné à l'Académie Française une forme très-simple et très-noble, mais aussi c'était le cardinal de Richelieu. Il sentit, malgré le système de despotisme dont il était rempli, et qu'il étendait si loin, que la forme démocratique convenait mieux qu'aucune autre à un État tel que la république des lettres qui ne vit que de sa liberté; cet homme rare qui connaissait le prix des talens, voulut que dans l'Académie Française l'esprit marchât sur la même ligne à côté du rang et de la noblesse, et que tous les titres y cédassent à celui d'homme de lettres. Il voulut que cette académie fût presque entièrement composée des bons écrivains de la nation, pour la décorer aux yeux des sages ; d'un petit nombre de grands seigneurs, pour la décorer aux yeux du peuple ; que ces derniers vinssent remplir seulement les places que les grands écrivains laisseraient vides ; qu'ainsi dans l'Académie Française les préjugés servissent à honorer le talent, et non le talent à flatter les préjugés, et qu'on

eût surtout l'attention d'en exclure ceux qui prétendant être à la fois grands auteurs et grands seigneurs, ne seraient ni l'un ni l'autre. Il n'imaginait pas qu'un jour certaines gens dussent être choqués de se voir dans l'Académie Française entre Despréaux et Racine, place dont Mécène se serait fait honneur et qu'il n'eût occupée qu'avec modestie. En un mot, le cardinal de Richelieu vit sans peine qu'il était trop dangereux d'établir dans les compagnies littéraires un esprit d'inégalité capable d'y entretenir le trouble, de rebuter les grands talens, de remplir à la longue ces sociétés illustres de gens médiocres à qui le titre d'académicien est nécessaire, et de rendre les récompenses littéraires trop dépendantes du caprice et de l'envie.

Ces récompenses, au reste, ne sont pas si nécessaires qu'on le croit aux progrès des lettres, même dans notre nation. Corneille, La Fontaine et beaucoup d'autres ont été sans elles; et sans elles apparemment Racine aurait fait ses tragédies, et Despréaux son Art Poëtique; sans elles notre siècle a produit la Henriade, l'Esprit des Lois, Hippolyte et Aricie, et plusieurs beaux ouvrages des mêmes auteurs et de quelques autres. Les grands talens n'ont besoin pour se développer d'aucun autre principe que de l'impulsion de la nature. C'est elle et non la fortune qui force un grand homme à l'être. C'est elle qui au milieu des guerres civiles a peuplé la Flandre de peintres habiles et pauvres. C'est elle qui a donné à l'Italie tant d'artistes célèbres dont un petit nombre a vécu dans l'opulence. En fait de talens et de génie, la nature se plaît, pour ainsi dire, à ouvrir de temps en temps des mines qu'elle referme ensuite absolument et pour plusieurs siècles. Elle se joue également de l'injustice de la fortune et de celle des hommes; elle produit des génies rares au milieu d'un peuple barbare, comme elle fait naître des plantes précieuses chez des peuples sauvages qui en ignorent la vertu.

On se tromperait néanmoins, si on avançait sans restriction que les récompenses mal distribuées découragent toujours les génies supérieurs: elles sont bonnes quelquefois à faire produire de grandes choses à ceux qui ne les obtiennent pas; ils travaillent non dans l'espoir d'y parvenir, mais dans la vue de les mériter. Telle est l'utilité principale de ces récompenses, surtout lorsqu'elles sont répandues pêle-mêle et à pleines mains. Ne désirons donc point qu'on en tarisse la source. Le découragement que cette conduite introduirait (du moins pour un temps) parmi les gens de lettres, serait à mon avis un plus grand mal que les hommages et l'espèce d'idolâtrie à laquelle l'intérêt les oblige; et je ne veux point ressembler à cet empereur insensé qui fit brûler la bibliothèque de Constantinople, parce que les gens de

lettres de son Empire avaient de la dévotion aux images. Je crois seulement que les récompenses devraient être moins fréquentes; ce serait le moyen qu'elles fussent distribuées plus à propos; l'économie est plus éclairée que la profusion. Par là les hommes seront remis plus à leur place, les grâces devenues moins faciles à obtenir ne seront plus disputées que par ceux qui pourront les mériter; et les écrivains, les philosophes, les artistes célèbres, trouveront d'ailleurs dans l'estime de leur nation un prix assez flatteur pour attendre patiemment d'autres récompenses, ou pour faire rougir ceux qui les en priveraient.

Mais ce que les grands ne doivent point oublier quand ils veulent faire du bien aux lettres, c'est que la considération personnelle est la récompense la plus réelle des talens, celle qui met le prix à toutes les autres ou même qui en tient lieu. C'est à elle que la Grèce a dû les grands hommes qu'elle a produits en tout genre; c'est la faveur la plus précieuse que les lettres reçoivent aujourd'hui d'un monarque qui occupe le trône avec les lumières et les vertus de Julien sans en avoir la superstition. L'indifférence de Charles-Quint pour les lettres, transmise à ses descendans, semble être une des principales causes qui ont retardé les progrès de l'esprit dans les pays de sa dépendance. La Prusse par une raison contraire sera redevable à FRÉDÉRIC des progrès qu'elle va faire dans les sciences et dans les arts. Supérieur aux préjugés, le seul mérite chez ce monarque distingue les hommes. La lumière et la vérité, si nécessaires et si cachées à la plupart des princes, mais qu'il aime et qu'il connaît parce qu'il en est digne, sont le fruit de la liberté noble et sage qu'il accorde aux lettres. Les talens, le malheur et la philosophie donnent des droits à ses bontés. Son goût pour les sciences et pour les beaux arts, est d'autant plus éclairé, d'autant plus vrai, et d'autant plus louable, qu'il ne prend rien sur des soins plus importans, et qu'il sait être roi avant toute autre chose. Aussi les éloges qu'il reçoit ne se bornent pas au suffrage de ses sujets; ratifiés par toute l'Europe, dont la voix unanime est la pierre de touche du mérite des souverains, ils le seront par le jugement des siècles futurs, qu'on peut lui annoncer d'avance parce qu'il n'a point à le redouter. Puisse-t-il recevoir cet hommage faible, mais désintéressé, d'un homme de lettres dont la plume n'a point encore été avilie par la flatterie; qui n'espérait pas, quand il a écrit cet éloge, avoir un jour l'honneur de l'approcher pour le remercier de ses bienfaits; que l'amitié retient dans sa patrie, parce qu'elle lui tient lieu de fortune, et qui jamais n'a désiré de lui que son estime.

Que ne puis-je pour l'honneur de notre nation en dire autant

de tous nos Mécènes ! Mais la vérité et la justice s'opposent à la bonne volonté que j'ai pour eux. Je puis protester au moins de n'avoir voulu appliquer à aucun en particulier les réflexions critiques qu'on pourra trouver dans cet écrit ; si, contre mon intention, quelqu'un croyait s'y reconnaître, je n'aurais d'autre réponse à lui faire que celle de Protogène à Démétrius ; *je ne puis croire que vous fassiez la guerre aux arts ;* car une protection mal entendue, est une véritable guerre qu'on fait aux talens. Heureux au moins les gens de lettres, s'ils reconnaissent enfin que le moyen le plus sûr de se faire respecter, est de vivre unis (s'il leur est possible) et presque renfermés entre eux ; que par cette union ils parviendront sans peine à donner la loi au reste de la nation sur les matières de goût et de philosophie ; que la véritable estime est celle qui est distribuée par des hommes dignes d'être estimés eux-mêmes ; que la charlatanerie enfin est une farce qui dégrade le spectateur et l'acteur ; et que la soif de la réputation et des richesses est une des causes qui contribueront le plus parmi nous à la décadence des lettres.

Tels sont les réflexions et les vœux d'un écrivain sans manège, sans intrigue, sans appui, et par conséquent sans espérance, mais aussi sans soins et sans désirs. J'ai tâché de m'expliquer librement, quoique sans humeur, sur les différens objets qui font la matière de cet essai ; je suis et je dois être d'autant moins suspect à cet égard, qu'engagé par goût et par principes dans une carrière peu brillante, mais tranquille, où le nombre des juges, des ennemis et des prôneurs est fort petit, je me rends assez de justice pour n'aspirer ni aux places, ni aux récompenses littéraires ; que je n'ai l'honneur d'être ni le protégé ni le concurrent de personne, que j'ai assez vu la plupart des Mécènes et des grands pour n'avoir point à m'en louer, et assez peu pour n'avoir point à m'en plaindre.

Le sort de cet écrit, lorsqu'il parut pour la première fois, a été absolument contraire à celui que j'aurais dû en attendre. Quelques grands seigneurs l'ont honoré de leurs éloges, quelques gens de lettres l'ont déchiré. Les premiers n'y ont vu qu'une fierté estimable, les autres qu'une vanité révoltante ; c'est au public à juger si les premiers m'ont rendu plus de justice que les seconds. Mon zèle serait suffisamment payé, si ceux qui l'ont blâmé le plus pratiquaient les maximes qu'il m'a dictées ; les lettres, ce me semble, en seraient plus respectées et plus dignes de l'être. Je sais que les faux intérêts des hommes s'opposeront toujours à leur intérêt véritable ; en ce cas je ne serai pas le premier missionnaire qui avec des talens médiocres, de très-bonnes intentions, des raisons encore meilleures et une conduite con-

forme à sa doctrine, aura eu le malheur de ne convertir personne. Puisse cette même doctrine être prêchée plus efficacement par quelqu'un de nos beaux esprits les plus célèbres et les plus répandus! Echappé à cette mer orageuse, que je n'ai fait qu'entrevoir, puisse-t-il dire aux gens de lettres avec autant de fruit que de vérité!

Parcite oves nimiùm procedere; non benè ripæ
Creditur : ipse aries etiam nunc vellera siccat.

DIALOGUE

ENTRE

LA POÉSIE ET LA PHILOSOPHIE,

Pour servir de préliminaire et de base à un traité de paix et d'amitié perpétuelle entre l'une et l'autre.

LA POÉSIE.

J'AI besoin d'avoir un petit éclaircissement avec vous : il faut commencer par vous dire mon nom; vous ne me connaissez guères, quoique vous vous mêliez de me juger. *Je suis la Poésie.*

LA PHILOSOPHIE.

Ah Dieu! vous allez me dire encore des vers.

LA POÉSIE.

Non, non, ne craignez rien; cependant si je prenais la liberté de vous aborder avec des vers semblables à ceux que vous venez d'entendre, je ne vous conseillerais pas, pour votre honneur, de vous montrer si difficile. Mais encore une fois ne craignez rien, notre conférence sera en prose; je veux bien m'abaisser jusque-là, sans tirer à conséquence pour la prééminence de la poésie.

LA PHILOSOPHIE.

Vous ressemblez à ces princes qui, en faisant avec la France leurs traités de paix en langue française, ont bien soin de stipuler *que, par l'usage de cette langue, ils ne prétendent reconnaître aucune supériorité dans la nation qui la parle.* Ils ne voient pas l'avantage qu'ils accordent à la France par cet excès même de

précaution. Mais n'importe, je consens que la poésie s'attribue toute la supériorité qu'elle voudra, pourvu qu'elle nous permette la prose. Le genre humain n'est déjà que trop inondé de méchans vers; que deviendrait-il, s'il était réduit aux vers pour tout aliment? Mais au fait sachons ce qui vous amène.

LA POÉSIE.

Nous sommes bien mal ensemble.

LA PHILOSOPHIE.

C'est ce que je ne sais pas; je puis être mal avec vous, mais vous n'êtes point du tout mal avec moi. On m'a bien parlé de quelques épigrammes de votre façon, dont j'ai ri toute la première de plaisir quand je les ai trouvées bonnes, de pitié quand elles m'ont paru mauvaises. Mais bien loin d'en être offensée, je puis vous protester que je vous veux beaucoup de bien.

LA POÉSIE.

Vos protestations pourraient bien ressembler au vers de *Britannicus* :

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer.

Si vous me voulez tant de bien, pourquoi donc me décriez-vous sans cesse? Pourquoi répétez-vous continuellement qu'on ne veut plus de vers?

LA PHILOSOPHIE.

Moi *décrier la poésie!* moi *dire qu'on ne veut plus de vers!* Je ne suis ennemie jusqu'à ce point, ni du plaisir des autres, ni du mien propre. Je me souviens même d'avoir lu, il n'y a pas bien long-temps, une pièce de vers qui aurait réconcilié Platon même avec la poésie. Cette pièce avait pour titre, *De l'Éducation d'un prince* (1) : tout m'a charmé dans cet ouvrage; pensées, sentimens, images, harmonie, facilité, noblesse, mais surtout de grandes leçons, et des vérités utiles, qui n'en ont que plus de mérite pour être mises en beaux vers, parce qu'à leur mérite propre elles en joignent deux autres, celui de la difficulté vaincue sans que l'empreinte du travail y reste, et celui d'être exprimées dans un langage sonore qui les rend plus faciles à retenir. Voilà ce que j'ai trouvé dans cette pièce et dans mille autres du même auteur; et quand je trouverai des vers pareils à ceux-là, je me garderai bien de dire que je n'en veux plus.

LA POÉSIE.

Avouez cependant que vous ne lisez guère de vers?

[1] Ce dialogue fut fait dans le temps où le conte de Voltaire, *sur l'éducation d'un prince*, venait de paraître.

LA PHILOSOPHIE.

Je l'avoue, et ce n'est pas sans raison. J'en ai beaucoup lu autrefois, mais j'y ai été tant attrapée, que je ne m'y expose presque plus. Je me souviens de la réponse faite à ce grand seigneur qui *ayant envie*, comme M. Jourdain, *de se connaître aux belles choses*, demandait à un homme de lettres le moyen de se connaître en vers : *Monsieur*, lui dit celui qu'il consultait, *vous n'avez qu'à dire toujours* qu'ils sont mauvais ; *il y a* cent *contre* un *à parier que vous ne vous tromperez pas.* Je pars de là ; et quand une pièce de vers me tombe sous la main, je ne la lis guère, à moins que je ne sois prévenue qu'elle le mérite ou par elle-même, ou par son auteur.

LA POÉSIE.

Il faudrait pourtant avoir un peu d'indulgence. Si vous connaissiez les difficultés de l'art, vous vous relâcheriez de cette sévérité.

LA PHILOSOPHIE.

Voilà à quoi je ne puis me résoudre. Les difficultés de l'art sont faites pour ajouter au mérite des bons vers, mais non pour faire excuser les médiocres, parce qu'il n'y a point d'ordre du roi qui oblige personne à versifier.

LA POÉSIE.

Tout cela est à merveille ; mais en feignant de n'attaquer que les mauvais artistes, c'est à l'art même que vous en voulez.

LA PHILOSOPHIE.

Faites donc le même reproche à Horace, que vous n'accuserez pas de n'avoir point aimé les vers, et qui a prescrit aux poëtes des lois aussi sévères que moi.

LA POÉSIE.

Oui, mais ce même Horace a prouvé le goût qu'il avait pour les vers, en prenant la peine d'en faire d'excellens ; et vous, tout ce qui ne vous instruit pas, tout ce qui ne vous apprend rien, en un mot, tout ce qui n'est pas lecture utile, ne peut obtenir votre suffrage.

LA PHILOSOPHIE.

Ce reproche est un peu chargé. Il est certain que les ouvrages qui joignent l'instruction à l'agrément, ont la première place auprès de moi ; et ce même Horace, que je ne me lasserai point de vous citer, pensait aussi de même : souvenez-vous de l'*omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.* Mais je ne proscris pas les poésies de pur agrément, pourvu qu'elles contiennent des beautés *propres à l'auteur*, et par conséquent *nouvelles* ; je dirai, si

vous voulez, en ce sens, *que la poésie même me déplaît quand elle ne m'apprend rien.*

LA POÉSIE.

Vous faites plus que d'exiger des beautés nouvelles, vous n'en voulez que d'une certaine espèce : nierez-vous, par exemple, que vous êtes l'*ennemie des images*, qui sont pourtant l'âme de la poésie?

LA PHILOSOPHIE.

Moi l'*ennemie des images !* oui, de celles que les barbouilleurs débitent, et que le peuple recherche, mais non pas des dessins du Poussin et de Raphaël. Donnez-moi des *images poétiques* semblables à celles de la ceinture de Vénus, à celles des prières dans Homère, de la Renommée dans Virgile, de Didon mourante et ouvrant les yeux pour les refermer, et mille autres aussi belles que je pourrais citer encore, j'admirerai le poëte avec enthousiasme. Mais pour ces *images surannées* qui ne font que répéter ce qu'on a entendu cent fois, voilà, je vous l'avoue, ce qui est fastidieux à mourir. Est-ce la peine de parler en rimes et en cadences pour ne dire que des choses rebattues et triviales? je ne crains pas que le petit nombre de bons poëtes soit offensé d'un dégoût si légitime; mais je m'attends bien qu'il soulèvera contre moi tout le bas Parnasse, des auteurs de pièces sifflées, des rimailleurs qui ont manqué le prix de l'Académie Française, et qui le manqueraient pendant cent ans, quoique les juges n'y soient pas toujours difficiles ; en un mot, qui défendent leur art aussi mal qu'ils l'exercent ; voilà mes redoutables adversaires. Je ne prendrai pas la liberté d'entrer en lice avec eux ; je les laisserai paisiblement profaner la rime dans leurs vers, et outrager la raison dans leur prose. J'avoue pourtant qu'ils ont quelque raison d'avoir de l'humeur : ils entendent dire de tous côtés, *les vers m'ennuient ;* et dès qu'il en paraît de bons, ils voient que tout le monde les lit avidement. Comme ils ont *beaucoup de justesse d'esprit,* ils en concluent que ce ne sont pas les vers, en tant que vers, qui font bâiller tant de lecteurs, mais les vers vides de choses et d'idées, qui ne disent rien, qui n'expriment rien, où il n'y a rien ni à retenir, ni à remarquer, où l'on ne trouve, si je puis parler de la sorte, *que les haillons usés de la poésie*, *et Zéphyre et Flore*, *et les ailes de l'Amour, et la montagne au double sommet, et l'Hippocrène où il faudrait noyer* tous les mauvais vers, et *peut-être aussi* les mauvais poëtes. C'est la répétition éternelle de ces trivialités dont on a été ennuyé tant de fois, qui cause le dégoût de notre siècle pour les vers en général, dégoût qu'il est impossible de se dissimuler. Un de

ces rimeurs fastidieux, qu'on appelait *la Bouquetière*, à cause de la ressource que Flore lui fournissait souvent pour ses poésies, avait fait dire de lui, que *si on avait coupé les ailes à Zéphyre et à l'Amour, on lui aurait coupé les vivres.*

LA POÉSIE.

Est-ce que vous proscrivez absolument *ces images*, si agréables en elles-mêmes?

LA PHILOSOPHIE.

Elles l'étaient beaucoup dans leur nouveauté; aujourd'hui elles ne doivent reparaître que sous une forme nouvelle. La bouquetière Glycère, puisqu'il est question de bouquetière, employait toujours les mêmes fleurs, dit l'histoire ou la fable; *mais elle avait soin de les varier*, et c'est ce que ne font pas la plupart de nos poëtes.

LA POÉSIE.

A la bonne heure; mais convenez que vous préférez les *pensées* aux *images.*

LA PHILOSOPHIE.

D'abord, car j'aime la justesse, expliquons-nous un peu sur cette proposition, *que les images sont l'âme de la poésie.* On dit et on nous répète partout, *que le propre du poëte est de peindre, que la poésie est une peinture parlante*, et d'après cette définition, il n'y a point au bas de l'Hélicon de barbouilleur qui ne se croie un Raphaël: je demanderai d'abord ce qu'on entend par *peindre;* c'est sans doute *représenter l'objet à l'imagination, avec la même vivacité que si on l'avait devant les yeux.* En ce cas le talent de peindre n'est pas particulier au poëte. L'orateur et l'historien même doivent peindre. Dira-t-on que le poëte doit toujours peindre, et les autres quelquefois seulement? cela n'est pas vrai. Combien d'excellens vers on peut citer où il n'y a pas l'ombre d'image? combien même y en a-t-il, comme les vers de sentiment, que toute espèce d'image affaiblirait, qui n'ont que l'expression la plus simple, et qui n'en valent que mieux? Corneille, Racine, La Fontaine, Quinault surtout, en fourniraient cent exemples.

LA POÉSIE.

Convenez aussi, et par cette même raison, que ce sont les vers de *sentiment* que vous aimez de préférence, que vous les préférez même aux vers *pensés*, et que les vers d'*image* n'ont auprès de vous que la dernière place.

LA PHILOSOPHIE.

Expliquons nous encore. Je crois que *toute image poétique*,

pour être vraiment belle, doit renfermer *une pensée ;* et sur ce pied-là je préfère *les vers d'image*, dignes de ce nom, aux vers qui ne renfermeraient qu'*une pensée sans image*, quoique ces derniers puissent avoir aussi beaucoup de mérite. Serez-vous d'un avis contraire ?

LA POÉSIE.

Mais avouez du moins que vous préférez les *beaux vers de sentiment* aux plus *beaux vers d'image ;* en quoi je pense que vous avez tort.

LA PHILOSOPHIE.

Si, dans les vers dont vous me parlez, l'*image* se joint au *sentiment* et ne l'affaiblit pas, c'est le plus grand charme de la poésie ; et je préfère, ainsi que vous apparemment, ces vers-là à tous les autres : si le sentiment est de nature à exiger la plus grande simplicité dans l'expression, les vers de cette espèce n'ont rien de commun avec les vers d'image, ni par conséquent aucun terme de comparaison avec eux ; on sera plus touché des uns ou des autres, selon qu'on sera plus sensible à ce qui touche ou à ce qui étonne. Mais ce serait porter un jugement ridicule, que de donner en général la préférence aux uns ou aux autres. Tout dépend de la nature du sujet, de l'endroit où est placé le vers, soit de sentiment, soit d'image, et surtout du genre de sensibilité de celui qui lit. Voyez Horace, qui nous fournit des modèles de beautés poétiques de toute espèce : vous trouvez dans ses épîtres et ses satires, des vers qui ne sont que *pensés ;* dans quelques unes de ses odes le *sentiment* domine, dans d'autres ce sont les *images*. Je vous demande lesquelles de ces pièces vous préférez. Vous seriez bien fâchée qu'Horace n'en eût fait que d'une seule espèce.

LA POÉSIE.

Mais puisque vous admettez dans les vers tant de genre de beautés et d'ornemens, dont aucun ne les caractérise, puisque aucun n'y est essentiel, quelle est donc selon vous la marque distinctive des bons vers ?

LA PHILOSOPHIE.

Elle est bien simple ; quand on a lu des vers, on n'a qu'à se demander : *voudrais-je les savoir par cœur ?* Voilà la pierre de touche pour s'assurer s'ils sont bons.

LA POÉSIE.

J'entends ; mais qu'est-ce qui fait, selon vous, que des vers méritent d'être retenus ?

LA PHILOSOPHIE.

Le voici : c'est d'abord *quand ils offrent des idées heureuses ou neuves ;* c'est en second lieu *quand l'expression est propre et juste sans être commune.* C'est là le grand mérite de Racine, la cause du charme qu'on éprouve en le lisant ; il a fort enrichi la langue, non par des expressions nouvelles, qu'il faut toujours hasarder très-sobrement, *mais par l'art heureux avec lequel il sait réunir ensemble des expressions connues, pour donner à son vers ou plus de force ou plus de grâce ; par la finesse avec laquelle il sait relever une* expression commune, *en y joignant une* expression noble ; *enfin par la simplicité unie partout à la noblesse, à la facilité et à l'harmonie.* Voilà le dieu de l'art des vers, voilà le maître chez lequel il faut l'apprendre.

LA POÉSIE.

Vous êtes plus raisonnable que je ne pensais : mais Racine a-t-il toute votre estime ? n'en gardez-vous point pour les autres ?

LA PHILOSOPHIE.

Je pense que Corneille est moins pur, moins correct, moins élégant que Racine ; mais je pense *que quand il fait bien les vers, personne ne les fait mieux que lui.* Je pense que Molière, indépendamment de ses autres qualités inestimables dont il est inutile de parler, en a une dont on ne parle pas assez, et dont on ne lui tient pas assez de compte ; c'est d'être celui de nos écrivains où l'on trouve le plus la *vraie langue française, les tours et la manière qui lui sont propres ;* que les ouvrages de Despréaux sont *le code du bon goût ;* que La Fontaine *a donné à la langue un tour naïf et original ;* et qu'enfin Quinault, méprisé par Despréaux si injustement, *est non-seulement le plus naturel et le plus tendre de nos poëtes, mais le plus pur et le plus correct de tous,* mérite dont on ne lui sait pas assez de gré, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué en lui. Après cela faites-moi dire, si vous l'osez, que nos bons poëtes ne méritent pas d'être lus.

LA POÉSIE.

Leur prose même mérite beaucoup moins d'être lue que leurs vers.

LA PHILOSOPHIE.

Vous avez raison ; c'est encore une chose singulière, mais cependant très-vraie, que chez toutes les nations il y a eu de bons poëtes avant de bons prosateurs, et que ce sont toujours les poëtes qui ont formé les langues. J'en trouverais peut-être la raison dans les efforts que les poëtes sont obligés de faire. Ces

efforts leur font chercher, et trouver quand ils ont du génie, les expressions les plus justes et les tours les plus heureux dont leur langue soit susceptible.

LA POÉSIE.

Sur ce principe vous ne voudriez donc pas *affranchir notre poésie des entraves qu'on lui a données, y permettre plus de licence, introduire les tragédies en prose et les vers sans rimes ?*

LA PHILOSOPHIE.

Quant aux tragédies en prose, cette discussion nous mènerait trop loin ; et si j'y entrais avec vous, j'ose croire que vous ne seriez pas mécontente de moi : mais quant à la sévérité des lois poétiques, je n'en voudrais rien relâcher ; et quant à la rime, malgré la monotonie qu'elle cause dans nos vers, je la crois indispensablement nécessaire à notre poésie, qui sans cela ne me paraîtrait plus distinguée de la prose.

LA POÉSIE.

Il est vrai que la poésie des Grecs et des Latins avait de grands avantages ; mais vous ne voudriez pas pour cela que les Français s'amusassent à faire *des vers latins ?*

LA PHILOSOPHIE.

Qu'ils s'en gardent bien ! je pense qu'on ne peut jamais savoir parfaitement qu'une seule langue ; c'est la sienne propre : encore cela est-il rare ; et je me souviens que Despréaux avait fait une espèce de dialogue satirique contre les versificateurs latins modernes, qu'il supprima de son vivant, pour ne point blesser trois ou quatre latinistes de ses amis, et surtout de ses admirateurs, qui avaient pris la peine de mettre en vers latins son ode sur Namur ; ouvrage d'ailleurs si faible et si défectueux, que les traductions même, toutes latines qu'elles sont, ne paraissent pas au-dessous de l'original.

LA POÉSIE.

Je vois qu'on m'avait donné une très-injuste opinion de vous ; vous me paraissez dans les bons principes, et je suis prête à signer tout ce que vous venez de me dire.

LA PHILOSOPHIE.

Et pourquoi la poésie et la philosophie seraient-elles mal ensemble ? les premiers philosophes ont été poëtes ; Horace est *le bréviaire des philosophes ;* Molière, par sa connaissance des hommes et du cœur humain, Corneille, par la force du raisonnement, *étaient ou grands philosophes, ou faits pour l'être.* Celui qui nous a donné la meilleure poétique est un des plus

grands philosophes de l'antiquité ; les vers du Virgile de nos jours sont remplis d'une philosophie aussi solide qu'agréable ; enfin j'ai vu un roi, qui pour avoir gagné douze batailles n'en était pas moins philosophe et homme de lettres, avoir auprès de lui, sur la même table, *Athalie* et les *Commentaires de César*, et douter lequel des deux ouvrages il aimerait mieux avoir fait. Je sais que Platon a banni les poëtes de sa république ; mais entre nous, et je ne vous dis cela qu'à l'oreille, Platon était un ingrat, bien plus digne encore d'être compté parmi les poëtes que parmi les philosophes. Je sais aussi que Pascal a dit qu'il n'y avait point de *beauté poétique ;* mais j'en suis fâché pour l'honneur de ce grand génie, qui après tout était peut-être excusable, s'il ne jugeait de la poésie que sur le grand nombre de vers de son temps. Vous voyez que je vous abandonne de bonne grâce les philosophes qui ont eu des torts réels avec vous ; abandonnez-moi de même les mauvais poëtes. Après cette explication, si vous n'êtes pas contente de ce que je pense de vous, votre amour-propre est bien difficile.

LA POÉSIE.

Pour nous réconcilier parfaitement, je voudrais bien vous faire entendre quelques fables qui me paraissent devoir être tout-à-fait de votre goût, et où la philosophie la plus éclairée, la plus utile, la plus pleine de sentiment, se trouve jointe à la poésie la plus agréable [1]. C'est l'ouvrage d'un homme distingué par son rang, qui, après avoir utilement servi sa patrie [2], n'a pas cru s'avilir en cultivant les lettres. Mais je ne sais si vous pourrez forcer sa modestie ; et qui sait d'ailleurs si ses pareils ne trouveront pas qu'il se dégrade ?

LA PHILOSOPHIE.

Alexandre, César, ce roi philosophe dont je viens de vous parler, *tous d'aussi bonne maison que ces messieurs,* et à ce que je crois, *un peu plus grands hommes,* seraient d'un autre avis, plus juste et plus flatteur pour celui dont je parle ; et le public, plus fort que tous les gens à la mode, le dédommagera, par son suffrage, de ceux qu'il n'aurait pas le bonheur d'obtenir : ce public, un peu dur quelquefois, mais toujours respectable, prendrait la liberté de dire à ses frivoles censeurs : *Rien n'est si ridicule que de vouloir attacher du ridicule aux talens, et de paraître dédaigner ce qu'on n'est pas en état de faire.*

[1] Le duc de Nivernais devait terminer par la lecture de quelques unes de ses fables, la séance publique où l'on se proposait de lire ce dialogue.

[2] Ce même duc a rempli avec succès, dans plusieurs cours étrangères, les fonctions d'ambassadeur.

PRÉFACE

DU TROISIÈME VOLUME DE L'ENCYCLOPÉDIE [1].

L'EMPRESSEMENT que l'on a témoigné pour la continuation de ce dictionnaire est le seul motif qui ait pu nous déterminer à le reprendre. Le gouvernement a paru désirer qu'une entreprise de cette nature ne fût point abandonnée ; et la nation a usé du droit qu'elle avait de l'exiger de nous. C'est sans doute à nos collègues que *l'Encyclopédie* doit principalement une marque si flatteuse d'estime. Mais la justice que nous savons nous rendre ne nous empêche pas d'être sensibles à la confiance publique. Nous croyons même n'en être pas indignes par le désir que nous avons de la mériter. Jaloux de nous l'assurer de plus en plus, nous oserons ici, pour la première et la dernière fois, parler de nous à nos lecteurs. Les circonstances nous y engagent, *l'Encyclopédie* le demande, la reconnaissance nous y oblige. Puissions-nous, en nous montrant tels que nous sommes, intéresser nos concitoyens en notre faveur ! Leur volonté a eu sur nous d'autant plus de pouvoir, qu'en s'opposant à notre retraite, ils semblaient en approuver les motifs. Sans une autorité si respectable, les ennemis de cet ouvrage seraient parvenus facilement à nous faire rompre des liens dont nous sentions tout le poids, mais dont nous n'avions pu prévoir tout le danger.

Des circonstances imprévues, et des motifs qui nous feraient peut-être honneur, s'il nous était libre de les publier, nous ont engagé malgré nous dans la direction de *l'Encyclopédie*. Ce sont principalement les secours que nous avons reçus de toutes parts, qui nous ont donné le courage d'entrer dans cette vaste carrière. Néanmoins, quelque considérables qu'ils fussent, nous n'aspirions point au succès ; nous ne demandions que l'indulgence. Mais c'est l'effet, nous ne dirons pas de la malignité, nous dirons seulement de la condition humaine, que les entreprises utiles, avec quelque modestie qu'elles soient proposées, essuient des contradictions et des traverses. *L'Encyclopédie* n'en a pas été exempte. A peine cet ouvrage fut-il annoncé, qu'il devint l'objet de la satire de quelques écrivains à qui nous n'avions fait aucun mal, mais dont nous n'avions pas cru devoir mendier le

[1] Ce troisième volume parut après une interruption d'environ deux ans, causée par la persécution qu'on avait suscitée aux auteurs de l'ouvrage, à l'occasion des deux premiers volumes. Elle ne devait pas être la dernière.

suffrage. Si quelques gens de lettres sont parvenus par cet art méprisable à faire louer au commencement du mois des productions qui sont oubliées à la fin, c'est un art que nous faisons gloire d'ignorer. En effet, qu'il nous soit permis de le remarquer ici, sans déguisement, sans fiel et sans application : aujourd'hui, dans la république des lettres, le droit de louer et de médire est au premier qui s'en empare ; et rien n'y est plus méprisable que l'ineptie des satires, si ce n'est celle des éloges.

Dès que le premier volume de *l'Encyclopédie* fut public, l'envie qu'on avait eue de lui nuire, même lorsqu'il n'existait pas encore, profita de l'aliment nouveau qu'on lui présentait. Peu satisfaite elle-même des blessures légères que les traits de sa critique faisaient à l'ouvrage, elle employa la main de la religion pour les rendre profondes ; elle eut recours, pour s'en servir comme de prétexte, à un petit nombre d'expressions équivoques qui avaient pu facilement se perdre et nous échapper dans deux volumes considérables. Nous ne chercherons point à justifier le sens qu'on a voulu attacher à quelques unes de ces expressions : nous dirons seulement et nous ferons voir [1] qu'il était peut-être facile et juste d'y en attacher un autre ; mais il est plus facile encore d'envenimer tout. D'ailleurs celles de ces expressions qui avaient choqué le plus étaient tirées d'un ouvrage estimé, revêtu d'un privilége et d'une approbation authentique, loué comme édifiant par nos critiques mêmes [2] ; elles

[1] Dans l'article AMOUR DES SCIENCES ET DES ARTS, p. 368 du 1er. volume, col. 2, on avait dit : *La plupart des hommes honorent les lettres comme la religion et la vertu, c'est-à-dire comme une chose qu'ils* ne peuvent *ni connaître, ni aimer, ni pratiquer.* Ces mots *ne peuvent* ont scandalisé quelques personnes, c'est pour cela qu'on y a substitué les mots *ne veulent* dans un errata imprimé à la fin du second volume. Cependant nous serait-il permis de représenter aux âmes timorées qui ont pris si légèrement l'alarme, que les mots *ne pouvoir* ne se prennent pas toujours dans le sens d'une impossibilité absolue? *Il n'y a personne, seigneur*, dit Mardochée dans Esther, *qui* PUISSE *résister à votre volonté.* Cependant il est de foi que l'homme étant libre, *peut* résister à la volonté de Dieu : ainsi ce passage ne doit pas être pris à la rigueur. Pourquoi donc n'avoir pas supposé que l'auteur de la proposition rapportée ci-dessus pouvait avoir en vue un sens très-orthodoxe? Mais il fallait soulever contre l'ouvrage les véritables gens de bien, trop ordinairement dupes de ceux qui ne veulent que le paraître.

[2] L'article AMOUR DES SCIENCES ET DES ARTS, dont il est parlé dans la note précédente, est tiré du livre de M. de Vauvenargues, qui a pour titre, *Introduction à la connaissance de l'Esprit humain*, Paris 1746, *avec approbation et privilège du Roi.* Le passage rapporté ci-dessus, et qui a excité de si grands cris, se trouve mot pour mot dans ce livre à la page 60. Le journaliste de Trévoux, qui a rendu un compte très-détaillé du livre de M. de Vauvenargues, en janvier 1747, dit *que l'auteur honore* PARTOUT *la religion et la vertu;* ce mot *partout* suppose qu'il a lu attentivement l'ou-

se trouvaient enfin, ce qu'il nous importe surtout de remarquer, dans les articles dont nous n'étions point les auteurs, ayant jugé à propos de nous renfermer presque uniquement, l'un dans la partie mathématique, l'autre dans la description des arts, deux objets dont l'orthodoxie la plus scrupuleuse n'a rien à craindre. Quelques morceaux qu'avait fournis pour *l'Encyclopédie* l'auteur d'un thèse de théologie dont on parlait beaucoup alors, suffirent pour nous faire attribuer cette thèse, que nous n'avions pas même lue dans le temps qu'on s'en servait pour chercher à nous perdre. La déclaration que nous faisons ici persuadera les honnêtes gens, à qui notre sincérité n'est pas suspecte. Elle n'est peut-être que trop connue; mais c'est un malheur dont nous ne nous affligerons point, et un défaut dont nous ne pouvons nous repentir. Nous ne doutons pas néanmoins que malgré une protestation si solennelle, si libre et si vraie, quelques personnes ne soient encore résolues à n'y avoir aucun égard. Nous ne leur demandons qu'une grâce, c'est de nous accuser par écrit, et de se nommer.

L'Encyclopédie, nous en convenons, a été le sujet d'un grand scandale ; et malheur à celui par qui il arrive ; mais ce n'était pas par nous. Aussi l'autorité, en prenant les mesures convenables pour le faire cesser, était trop éclairée et trop juste pour nous en croire coupables. En prévenant les conséquences que des esprits faibles ou inquiets pouvaient tirer de quelques termes obscurs ou peu exacts, elle a senti que nous ne pouvions, ni ne devions, ni ne voulions en répondre ; et si nous avons à pardonner à nos ennemis, c'est leur intention seulement, et non leur succès [1].

vrage. Ce même passage lui a paru scandaleux dans l'Encyclopédie en février 1752; mais c'était l'Encyclopédie.

On ne sera peut-être pas fâché de savoir de quelle manière le journaliste s'est justifié de cette contradiction fâcheuse. *M. de Vauvernargues*, dit-il, *était aveugle ; on peut avoir, à son insu, inséré ce passage dans son livre.* Voilà pourquoi le Journaliste ne l'y a pas aperçu.

[1] Pour donner une idée de l'équité de nos censeurs, nous allons rapporter ici les articles qui les ont le plus révoltés, et d'après lesquels l'Encyclopédie a été représentée comme un ouvrage pernicieux.

Dans l'article *Aius-Locutius* on a proposé cette question : *s'il ne vaudrait pas mieux ignorer que punir les écrits contre la religion, lorsque ces écrits ne sont pas en langue vulgaire et qu'ils sont par conséquent inconnus à la multitude ?* L'auteur de l'article prétendait que la punition pouvait donner à ces ouvrages ignorés une existence qu'ils n'auraient jamais eue par eux-mêmes, et que le moyen le plus sûr de les étouffer, était de les laisser tomber dans l'oubli qui les attendait. Le Journaliste déjà cité s'est fortement récrié contre cette tolérance ; l'auteur de l'article Aius-Locutius a expliqué sa pensée dans l'article Casuiste, d'une manière qui a dû satisfaire pleinement le critique. Cet article Casuiste mérite d'être lu.

Cependant, comme l'autorité la plus sage et la plus équitable peut enfin être trompée, la crainte d'être exposés de nouveau nous avait fait prendre le parti de renoncer pour jamais à la gloire pénible, légère et dangereuse d'être les éditeurs de *l'Encyclopédie.* Newton, rebuté autrefois par de simples disputes littéraires, beaucoup moins redoutables et moins vives que des attaques personnelles et théologiques, se reprochait au milieu des hommages de sa nation, de ses découvertes et de sa gloire, d'avoir laissé échapper son repos, la substance d'un philosophe, pour courir après une ombre. Combien notre repos devait-il nous être plus cher, à nous que rien ne pourrait dédommager de l'avoir perdu! Deux motifs se joignaient à un intérêt si essentiel : d'un côté, cette fierté juste et nécessaire, qui devrait faire toujours le caractère des gens de lettres, et qui convient à la noblesse et à la liberté de leur État; de l'autre, cette défiance de nous-mêmes que nous ne devons pas moins ressentir, et le peu d'empressement que nous avons d'occuper les autres de nous; sentimens qui doivent être la suite naturelle du travail et de l'étude; car on doit y apprendre avant toutes choses à ap-

On a reproché, dans plusieurs libelles, à l'auteur de l'article CERF d'avoir dit que ces animaux parviennent à *l'âge de raison :* cette expression se trouve en effet dans l'article CERF, *pag.* 840 *du* 2e. *vol. col.* 1. Mais elle y est rapportée comme un exemple du ridicule avec lequel quelques chasseurs *enthousiastes* ont écrit sur le cerf. Des lecteurs très-respectables ont mieux aimé mettre cette absurdité sur le compte de l'Enyclopédie, que de se donner la peine de lire l'endroit d'où le passage est tiré.

L'article AUTORITÉ a été cité comme contenant des maximes dangereuses. Jamais l'auteur de cet article n'a prétendu que l'autorité des princes légitimes ne vient point de Dieu. Il a voulu au contraire la distinguer de celle des usurpateurs qui enlèvent la couronne aux princes légitimes; et il résulte des maximes qu'il a établies, que, dans le cas même où un prince légitime serait dépouillé de ses États par la violence, les peuples seraient toujours obligés de lui obéir. En un mot, on n'a voulu, dans l'article AUTORITÉ, que commenter et développer ce passage, tiré d'un ouvrage imprimé par ordre de Louis XIV, et qui a pour titre : *Traité des droits de la Reine sur différens États de la monarchie d'Espagne*, part. 1, p. 169, édit. de 1667, in-12. « Que » la loi fondamentale de l'État forme une liaison réciproque et éternelle en- » tre le prince et les descendans d'une part, et les sujets et les descendans » de l'autre, par une espèce de *contrat* qui destine le souverain à régner et » les peuples à obéir..... engagement solennel dans lequel ils se sont donnés » les uns aux autres pour s'entr'aider mutuellement. »

Voilà, dans la plus exacte vérité, à quoi se réduit tout ce qu'on a cité de l'Encyclopédie comme répréhensible; nous venons de faire voir avec quel succès. La postérité aura sans doute peine à croire qu'un si léger sujet ait produit tant de clameurs. Il est vrai qu'on a fait d'ailleurs contre l'ouvrage beaucoup d'imputations vagues, mais sans rien articuler de positif; on a supposé des vues aux auteurs, on a accusé leurs pensées, ne pouvant accuser leurs discours. Quand la calomnie en est réduite à cette ressource, elle se détruit assez d'elle-même.

précier les connaissances et les opinions humaines. Le sage, et celui qui aspire à l'être, traite la réputation littéraire comme les hommes; il sait en jouir, et s'en passer. A l'égard des connaissances qui nous servent à l'acquérir, et dont la jouissance et la communication même est une des ressources peu nombreuses que la nature nous a ménagées contre le malheur et contre l'ennui, il est permis sans doute, il est bon même de chercher à les communiquer aux autres; c'est la seule manière dont les gens de lettres puissent être utiles. Mais si l'on ne doit jamais être assez jaloux de ce bien pour vouloir s'en réserver la possession, l'on ne doit pas non plus l'estimer assez pour être fort empressé d'en faire part à personne.

Qui croirait que l'*Encyclopédie*, avec de tels sentimens de la part de ses auteurs, et peut-être avec quelque mérite de la sienne (car elle est si peu notre bien, que nous en pouvons parler comme de celui d'un autre), eût obtenu quelque soutien dans le temps où nous sommes? dans un temps où les gens de lettres ont tant de faux amis, qui les caressent par vanité, mais qui les sacrifieraient sans honte et sans remords à la moindre lueur d'ambition ou d'intérêt; qui peut-être, en feignant de les aimer, les haïssent, soit par le besoin, soit par la crainte qu'ils en ont? Mais la vérité nous oblige de le dire; et quel autre motif pourrait nous arracher cet aveu? Les difficultés qui nous rebutaient et nous éloignaient, ont disparu peu à peu, et sans aucun mouvement de notre part: il ne restait plus d'obstacles à la continuation de l'*Encyclopédie* que ceux qui auraient pu venir de nous seuls; et nous eussions été aussi coupables d'y en mettre aucun, que nous étions excusables de redouter ceux qui pouvaient venir d'ailleurs. Incapables de manquer à notre patrie, qui est le seul objet dont l'expérience et les réflexions ne nous aient pas détachés, rassurés surtout par la confiance du ministère public dans ceux qui sont chargés de veiller à ce dictionnaire, nous ne serons plus occupés que de joindre nos faibles travaux aux talens de ceux qui veulent bien nous seconder, et dont le nombre augmente de jour en jour. Heureux, si par notre ardeur et nos soins, nous pouvions engager tous les gens de lettres à contribuer à la perfection de cet ouvrage, la nation à le protéger, et les autres à le laisser faire! Disons plutôt à faire mieux; ils ont été les maîtres de nous succéder, et le sont encore. Mais nous serions surtout très-flattés, si nos premiers essais pouvaient engager les savans et les écrivains les plus célèbres à reprendre notre travail où il en est aujourd'hui; nous effacerions avec joie notre nom du frontispice de l'*Encyclopédie* pour la rendre meilleure. Que les siècles futurs ignorent à ce prix et

ce que nous avons fait et ce que nous avons souffert pour elle!

En attendant qu'elle jouisse de cet avantage, tout nous porte à redoubler nos efforts pour en assurer de plus en plus le succès. On s'est déjà aperçu par la supériorité du second volume sur le premier, des nouveaux secours que nous avions reçus pour ce second volume. Mais ces secours, tout considérables qu'ils étaient, ne sont presque rien en comparaison de ceux que nous avons eus pour celui-ci. Un grand nombre de gens de lettres, tous estimables par leurs talens et leurs lumières, semblent, comme à l'envi, avoir contribué à l'enrichir. Nous croyons donc pouvoir assurer qu'il l'emporte beaucoup sur les précédens; nous espérons que les suivans l'emporteront encore sur celui-ci; et, quelque pénible que soit notre travail, nous nous trouverions suffisamment dédommagés, si nous pouvions faire dire aux critiques à chaque volume qui paraîtra, *ab ipso ducit opes animumque ferro.*

Après tout ce qui s'est passé au sujet de cet ouvrage, on ne doit point être étonné que ce volume paraisse beaucoup plus tard qu'il n'aurait dû. Outre les causes morales, des circonstances qu'on peut appeler physiques en ont retardé la publication. Quelques parties considérables, dont le public avait paru moins satisfait que des autres, ont été entièrement ou presque entièrement refaites : cette réforme a demandé beaucoup de temps, et a nécessairement rendu l'impression plus lente. Nous ne croyons pas devoir nous excuser d'un délai auquel ce dictionnaire ne fait que gagner : nous espérons, nous pouvons même assurer que les autres volumes suivront celui-ci beaucoup plus promptement qu'il n'a suivi les deux premiers; nous ne prenons point là-dessus d'autre engagement; la seule chose dont nous puissions répondre, c'est l'assiduité de notre travail et l'emploi sévère de notre temps; mais comme nous nous trouvons, pour ainsi dire, au commencement d'un nouvel ordre de choses, nous sommes très-résolus de tout sacrifier désormais au bien de l'*Encyclopédie*, jusqu'à la promptitude avec laquelle nous souhaiterions de servir le public; nous y sommes d'autant plus disposés, qu'il nous paraît que nos lecteurs ne nous imposent plus aucune loi sur ce point, et qu'ils aiment mieux avoir un peu plus tard chaque volume, et l'avoir meilleur.

Entrons présentement dans quelque détail sur ce troisième volume, ou plutôt sur ce dictionnaire en général. On doit le considérer sous deux points de vue, eu égard aux matières qu'il traite, et aux personnes à qui il est principalement destiné. Comme ces deux points de vue sont relatifs l'un à l'autre, nous croyons ne devoir point les séparer.

Les matières que ce dictionnaire doit renfermer sont de deux espèces ; savoir, les connaissances que les hommes acquièrent par la lecture et par la société, et celles qu'ils se procurent à eux-mêmes par leurs propres réflexions ; c'est-à-dire en deux mots, la science des faits et celle des choses. Quand on les considère sans aucune attention au rapport mutuel qu'elles doivent avoir, la première de ces deux sciences est fort inutile et fort étendue, la seconde fort nécessaire et fort bornée, tant la nature nous a traités peu favorablement. Il est vrai qu'elle nous a donné de quoi nous dédommager jusqu'à un certain point par l'analogie et la liaison que nous pouvons mettre entre la science des faits et celle des choses; c'est surtout relativement à celle-ci que l'*Encyclopédie* doit envisager celle-là. Réduit à la science des choses, ce dictionnaire n'eût été presque rien; réduit à celle des faits, il n'eût été dans sa plus grande partie qu'un champ vide et stérile : soutenant et éclairant l'une par l'autre, il pourra être utile sans être immense.

Tel était le plan du dictionnaire anglais de Chambers, plan que toute l'Europe savante nous paraît avoir approuvé, et auquel il n'a manqué que l'exécution. En tâchant d'y suppléer, nous avons averti du soin que nous aurions de nous conformer au plan, parce qu'il nous paraissait le meilleur qu'on pût suivre. C'est dans cette vue que l'on a cru devoir exclure de cet ouvrage une multitude de noms propres qui n'auraient fait que le grossir assez inutilement; que l'on a conservé et complété plusieurs articles d'histoire et de mythologie, qui ont paru nécessaires pour la connaissance des différentes sectes de philosophes, des différentes religions, de quelques usages anciens et modernes ; et qui d'ailleurs donnent souvent occasion à des réflexions philosophiques, pour lesquelles le public semble avoir aujourd'hui plus de goût que jamais [1] : aussi est-ce principalement par l'esprit philosophique que nous tâcherons de distinguer ce dictionnaire. C'est par là surtout qu'il obtiendra les suffrages auxquels nous sommes le plus sensibles.

Ainsi quelques personnes ont été étonnées sans raison de trouver ici des articles pour les *philosophes* et non pour les *Pères* de l'Église ; il y a une grande différence entre les uns et les autres. Les premiers ont été créateurs d'opinions, quelquefois bonnes, quelquefois mauvaises, mais dont notre plan nous oblige à parler : on n'a rappelé qu'en peu de mots et par occasion quelques circonstances de leur vie ; on a fait l'histoire de leurs pensées plus que de leurs personnes. Les Pères de l'Église au con-

[1] *Voyez les articles* AIGLE, ANANCHIS, AMENTHÉS, BAUCIS, CHAUDERONS DE DODONE, *et quelques autres.*

traire, chargés du dépôt précieux et inviolable de la foi et de la tradition, n'ont pu ni dû rien apprendre de nouveau aux hommes sur les matières importantes dont ils se sont occupés. Ainsi la doctrine de S. Augustin, qui n'est autre que celle de l'Église, se trouvera aux articles PRÉDESTINATION, GRACE, PÉLAGIANISME; mais comme évêque d'Hippone, fils de sainte Monique, et Saint lui-même, sa place est au Martyrologe, et préférable à tous égards à celle qu'on aurait pu lui donner dans l'*Encyclopédie*.

On ne trouvera donc dans cet ouvrage, comme un journaliste l'a subtilement observé, ni la *vie des Saints*, que M. Baillet a suffisamment écrite, et qui n'est point de notre objet; ni la *généalogie des grandes maisons*, mais la généalogie des sciences, plus précieuse pour qui sait penser; ni les aventures peu intéressantes des littérateurs anciens et modernes, mais le fruit de leurs travaux et de leurs découvertes; ni la description détaillée de chaque village, telle que certains érudits prennent la peine de la faire aujourd'hui, mais une notice du commerce des provinces et des villes principales, et des détails curieux sur leur histoire naturelle [1]; ni les *conquérans* qui ont désolé la terre, mais les génies immortels qui l'ont éclairée; ni enfin une foule de *souverains* que l'histoire aurait dû proscrire. Le nom même des princes et des grands n'a droit de se trouver dans l'*Encyclopédie*, que par le bien qu'ils ont fait aux sciences; parce que l'*Encyclopédie* doit tout aux talens, rien aux titres, et qu'elle est l'histoire de l'esprit humain, et non de la vanité des hommes.

Mais pour prévenir les reproches qu'on pourrait nous faire d'avoir suivi le plan de Chambers sans nous en écarter, rapportons le jugement d'un critique dont nous ne prétendons ni déprimer ni faire valoir le discernement et le suffrage, mais dont au moins la bonne volonté pour nous n'est pas suspecte. Il parlait ainsi de l'ouvrage de Chambers au mois de mai 1745 lorsque la traduction en fut proposée par souscription.

« Voici deux des plus fortes entreprises de littérature qu'on
» ait faites depuis long-temps. La première est de M. Chambers,
» auteur de l'ouvrage que nous annonçons, et l'autre est de
» M. *Mills* qui travaille en chef à nous en donner la traduction.
» L'un et l'autre est Anglais; mais M. *Mills* a pris des liaisons
» avec la France qui nous le font regarder comme une *conquête*
» *faite sur l'Angleterre*. Les Anglais sont aujourd'hui sur le
» pied de perdre beaucoup vis-à-vis de nous. (Nous ne chan-
» geons rien à la diction.) Le fonds de l'ouvrage est *véritable*-

[1] *Voyez les articles* ALSACE, ARCY, BESANÇON, *etc.*

» *ment* une *Encyclopédie;* c'est en même temps un dictionnaire
» et un traité de tout ce que l'esprit humain *peut désirer* de
» savoir. Comme dictionnaire, il présente tout sous la forme
» alphabétique; comme traité suivi et raisonné concernant les
» sciences, il montre les rapports que les divers objets de nos
» connaissances peuvent avoir les uns avec les autres. Comme
» dictionnaire, il est composé de parties séparées et même dis-
» parates; comme traité méthodique, il rapproche les différens
» morceaux qui composent le tout d'une science. Comme dic-
» tionnaire, il donne d'abord des définitions élémentaires;
» comme traité doctrinal, il entre dans le détail de ce qu'il y a
» de *plus profond et de plus digne de l'attention des curieux.*
» Or voici comment cela s'exécute. On cherche, par exemple,
» *Atmosphère*, et l'on trouve que c'est une substance fluide,
» élastique, que nous appelons *air*, et qui entoure le globe ter-
» restre jusqu'à une hauteur considérable, qui gravite vers le
» centre et la superficie de ce même globe, *etc.* Comme il est
» ici parlé d'air, de terre, de gravitation, l'auteur renvoie aux
» articles du dictionnaire où sont expliqués ces mots, et quan-
» tité d'autres qui ont rapport à l'atmosphère, par exemple,
» *éther*, *ciel*, *baromètre*, *thermomètre*, *réfraction*, *vide*,
» *pompe*, *pression*, *syphon*, *etc.*

» A en juger par le *prospectus* que nous annonçons, et qui
» cite quatre articles pour servir de modèle, savoir *atmosphère*,
» *fable*, *sang*, *teinture*; il n'est rien de plus utile, de plus fé-
» cond, de mieux analysé, de mieux lié, en un mot de *plus*
» *parfait et de plus beau que ce dictionnaire;* et tel est le pré-
» sent que M. Mills fait à la France, sa patrie par adoption, en
» faisant honneur à l'Angleterre sa vraie patrie. »

Il est vrai que le même auteur, après avoir donné tant de louanges au simple projet (qu'on peut lire) de la traduction *française* de Chambers, entreprise par un *Anglais* aidé d'un *Allemand*, n'a pas annoncé de la même manière au mois de décembre 1750 la nouvelle *Encyclopédie*, entreprise et exécutée par une société de gens de lettres, qui à la vérité ne sont point *une conquête de la France sur l'Angleterre*. Nous ne chercherons point ici les motifs d'une pareille conduite. Nous sommes encore plus éloignés de réclamer en faveur de l'*Encyclopédie* Française les éloges qu'on vient de lire, et que nous regardons comme excessifs; nous croyons seulement que celle-ci méritait un traitement plus favorable. Mais Chambers était mort et étranger.

L'article Atmosphère est un des quatre que le projet de la traduction de Chambers offrait pour modèle. Il a été conservé dans

l'*Encyclopédie* Française avec deux additions de quelque conséquence. Nous supplions nos lecteurs de le comparer avec une foule d'autres articles, et de juger. Nous voudrions engager jusqu'aux détracteurs les plus ardens de cet ouvrage à essayer du moins le parallèle des deux *Encyclopédies*. C'est une invitation qu'on nous permettra de leur faire en passant, et que nous croyons devoir à la vérité, à nos collègues, à notre nation, et à nous-mêmes.

Si nous avons quelque chose à nous reprocher, c'est peut-être d'avoir suivi trop exactement le plan de Chambers, surtout par rapport à l'histoire, et de n'avoir pas toujours été assez courts sur cet article. Il y a beaucoup d'apparence que plus ce dictionnaire se perfectionnera, plus il perdra du côté des simples faits, et plus il gagnera au contraire du côté des choses, ou du moins du côté des faits qui y mènent.

Il pourra, par exemple, être fort riche en physique générale et en chimie, du moins quant à la partie qui regarde les observations et l'expérience ; car, pour ce qui concerne les causes, il ne saurait être au contraire trop réservé et trop sage ; et la devise de Montaigne[1] à la tête de presque tous les articles de ce genre, serait ordinairement très-bien placée. On ne se refusera pourtant pas aux conjectures, surtout dans les articles dont l'objet est utile ou nécessaire, comme la médecine, où l'on est obligé de conjecturer, parce que la nature force d'agir en ne permettant presque pas de voir. La métaphysique des sciences, car il n'en est point qui n'ait la sienne, fondée sur des principes simples et sur des notions communes à tous les hommes, fera, nous l'espérons, un des principaux mérites de cet ouvrage. Celle de la Grammaire surtout, et celle de la géométrie sublime seront exposées avec une clarté qui ne laissera rien à désirer, et que peut-être elles attendent encore. A l'égard de la métaphysique proprement dite, sur laquelle on croit s'être trop étendu dans les premiers volumes, elle sera réduite dans les suivans à ce qu'elle contient de vrai et d'utile, c'est-à-dire à très-peu de chose. Enfin dans la partie des arts, si étendue, si délicate, si importante, et si peu connue, l'*Encyclopédie* commencera ce que les générations suivantes finiront ou perfectionneront. Elle fera l'histoire des richesses de notre siècle en ce genre ; elle la fera à ce siècle qui l'ignore, et aux siècles à venir, qu'elle mettra sur la voie pour aller plus loin. Les arts, ces monumens précieux de l'industrie humaine, n'auront plus à craindre de se perdre dans l'oubli ; les faits ne seront plus ensevelis dans les

[1] Que sais-je ?

ateliers et dans les mains des artistes; ils seront dévoilés au philosophe, et la réflexion pourra enfin éclairer et simplifier une pratique aveugle.

Tel est en peu de mots notre plan, que nous avons cru devoir remettre sous les yeux des lecteurs; ainsi ce dictionnaire, sans que nous prétendions le préférer à aucun autre, en différera beaucoup par son objet. Plusieurs gens de lettres déclament aujourd'hui contre la multiplication de ces sortes d'ouvrages, comme d'autres contre celle des journaux; à les en croire, il en est de cette multiplication comme de celle des académies; elle sera aussi funeste au véritable progrès des sciences, que la première institution en a été utile. Nous avons tâché dans le discours précédent de justifier les dictionnaires du reproche qu'on leur fait d'anéantir parmi nous le goût de l'étude. Néanmoins, quand ils mériteraient ces reproches, l'*Encyclopédie* nous semblerait en être à couvert. Parmi plusieurs morceaux destinés à instruire la multitude, elle renfermera un très-grand nombre d'articles qui demanderont une lecture assidue, sérieuse et approfondie. Elle sera donc tout à la fois utile aux ignorans et à ceux qui ne le sont pas.

Quelques savans, il est vrai, semblables à ces prêtres d'Egypte qui cachaient au reste de la nation leurs futiles mystères, voudraient que les livres fussent uniquement à leur usage, et qu'on dérobât au peuple la plus faible lumière, même dans les matières les plus indifférentes; lumière qu'on ne doit pourtant guère lui envier, parce qu'il en a grand besoin, et qu'il n'est pas à craindre qu'elle devienne jamais bien vive. Nous croyons devoir penser autrement comme citoyens, et peut-être même comme gens de lettres.

Qu'on interroge en effet presque tous nos écrivains, ils conviendront, s'ils sont de bonne foi, des lumières que leur ont fournies les dictionnaires, les journaux, les extraits, les commentaires, les compilations même de toute espèce. La plupart auraient beaucoup moins acquis, si on les avait réduits aux livres absolument nécessaires. En matière de sciences exactes, quelques ouvrages lus et médités profondément suffisent; en matière d'érudition, les originaux anciens, dont le nombre n'est pas infini à beaucoup près, et dont la lecture faite avec réflexion, dispense de celle de tous les modernes; car ceux-ci ne peuvent être, quand ils sont fidèles, que l'écho de leurs prédécesseurs. Nous ne parlons point des belles-lettres pour lesquelles il ne faut que du génie et quelques grands modèles, c'est-à-dire bien peu de lecture. La multiplication des livres est donc pour le grand nombre de nos littérateurs un supplément à la sagacité, et même

au travail; et nul d'entre eux ne doit envier aux autres un avantage dont il a tiré souvent de si grands secours.

Ainsi nous n'avons pas jugé à propos, comme quelques personnes l'auraient voulu, de borner les articles de ce dictionnaire à de simples tables, et à des notices des différens ouvrages où les matières sont le mieux traitées. L'avantage d'un tel travail eût été grand sans doute, mais pour trop peu de personnes.

Un autre inconvénient que nous avons dû éviter encore, c'est d'être trop étendus sur chacune des différentes sciences qui doivent entrer dans ce dictionnaire, ou de l'être trop sur quelques unes aux dépens des autres. Le volume, si on peut ainsi parler, que chaque science occupe ici, doit être proportionné tout à la fois, et à l'étendue de cette science, et à celle du plan que nous nous proposons. L'*Encyclopédie* satisfera suffisamment à chacun de ces deux points, si on y trouve les principes fondamentaux bien développés, les détails essentiels bien exposés et bien rapprochés des principes, des vues neuves quelquefois soit sur les principes, soit sur les détails, et l'indication des sources auxquelles on doit recourir pour s'instruire plus à fond. Nous n'ignorons pas cependant que sur cet article il nous sera toujours impossible de satisfaire pleinement les divers ordres de lecteurs. Le littérateur trouvera dans l'*Encyclopédie* trop peu d'érudition, le courtisan trop de morale, le théologien trop de mathématique, le mathématicien trop de théologie, l'un et l'autre trop de jurisprudence et de médecine. Mais nous devons faire observer que ce dictionnaire est une espèce d'ouvrage cosmopolite, qui se ferait tort à lui-même par quelque préférence et prédilection marquée; nous croyons qu'il doit suffire à chacun de trouver dans l'*Encyclopédie* la science dont il s'occupe, discutée et approfondie sans préjudice des autres, dont il sera peut-être bien aise de se procurer une connaissance plus ou moins étendue. A l'égard de ceux que ce plan ne satisfera pas, nous les renverrons pour dernière réponse à l'apologue si sage de Malherbe à Racan [1].

L'Empire des sciences et des arts est un palais irrégulier, imparfait, et en quelque manière monstrueux, où certains morceaux se font admirer par leur magnificence, leur solidité et leur hardiesse; où d'autres ressemblent encore à des masses informes; où d'autres enfin, que l'art n'a pas même ébauchés, attendent le génie ou le hasard. Les principales parties de cet édifice sont élevées par un petit nombre de grands hommes, tandis que les autres apportent quelques matériaux, ou se bor-

[1] *Voyez* les Fables de La Fontaine, *liv.* III, *fable* I.

nent à la simple description. Nous tâcherons de réunir ces deux derniers objets; de tracer le plan du temple, et de remplir en même temps quelques vides. Nous en laisserons beaucoup d'autres à remplir; nos descendans s'en chargeront, et placeront le comble, s'ils l'osent ou s'ils le peuvent.

L'*Encyclopédie* doit donc par sa nature contenir un grand nombre de choses qui ne sont pas nouvelles. Malheur à un ouvrage aussi vaste, si on en voulait faire dans sa totalité un ouvrage d'invention! Quand on écrit sur un sujet particulier et borné, on doit, autant qu'il est possible, ne donner que des choses neuves, parce qu'on écrit principalement pour ceux à qui la matière est connue, et à qui l'on doit apprendre autre chose que ce qu'ils savent; c'est aussi la maxime que plusieurs des auteurs de l'*Encyclopédie* se flattent d'avoir pratiquée dans leurs ouvrages particuliers; mais il ne saurait en être de même dans un dictionnaire. On aurait tort d'objecter, comme on l'a fait, que c'est là redonner les mêmes livres au public: et que font tous les journalistes, dont néanmoins le travail en lui-même est utile, que de donner au public ce qu'il a déjà, que de lui redonner même plusieurs fois ce qu'on n'aurait pas dû lui donner une seule[1]? Ce n'est point un reproche que nous leur faisons; nous serons nous-mêmes dans ce cas, notre ouvrage étant destiné à exposer non-seulement le progrès réel des connaissances humaines, mais quelquefois aussi ce qui a retardé ce progrès. Tout est utile dans la littérature, jusqu'au rôle d'historien des pensées d'autrui. Il a seulement plus ou moins d'autorité, à proportion de la justice avec laquelle on l'exerce, des talens de l'historien, de sa sagacité, de ses vues, et des preuves qu'il a données qu'il pouvait être autre chose.

Il résulte de ces réflexions, que l'*Encyclopédie* doit souvent contenir, soit par extrait, soit même quelquefois en entier, plusieurs morceaux des meilleurs ouvrages en chaque genre: il importe seulement au public que le choix en soit fait avec lumière et avec économie. Mais il importe de plus aux auteurs de citer exactement les originaux, tant pour mettre le lecteur en état de les consulter, que pour rendre à chacun ce qui lui appartient. C'est ainsi qu'en ont usé plusieurs de nos collègues. Nous souhaiterions que tous s'y fussent conformés; mais, du reste, quand un article est bien fait, on en jouit également de quelque main qu'il vienne; et l'inconvénient du défaut de cita-

[1] La comparaison des Journalistes avec quelques auteurs de l'Encyclopédie roule ici sur ce seul point, que les uns et les autres redonnent au public ce qu'il avait déjà. Il ne s'agit point encore du reproche de plagiat qu'on a fait aux seconds, et dont on parlera plus bas.

tion, toujours grand par rapport à l'auteur, l'est beaucoup moins par rapport à ce dictionnaire.

Feu M. Rollin, ce citoyen respectable, à qui l'Université de Paris doit en partie la supériorité que les études y conservent encore sur celles qu'on fait ailleurs, et dont les ouvrages composés pour l'instruction de la jeunesse, en ont fait oublier tant d'autres, se permettait d'insérer en entier dans ses écrits les plus beaux morceaux des auteurs anciens et modernes. Il se contentait d'avertir en général, dans ses préfaces, de cette espèce de larcin, qui par l'aveu même cessait d'en être un, et dont le public lui savait gré, parce que son travail était utile. Les auteurs de l'*Encyclopédie* oseraient-ils avancer que le cas où ils se trouvent est encore plus favorable? Elle n'est et ne doit être absolument dans sa plus grande partie qu'un ouvrage *recueilli des meilleurs auteurs*[1]. Et plût à Dieu qu'elle fût en effet un recueil de tout ce que les autres livres renferment d'excellent, et qu'il n'y manquât que des guillemets!

Nous irons même plus loin que nos censeurs sur la nature des emprunts qu'on a faits. Bien loin de blâmer ces emprunts en eux-mêmes, ou du moins ce qu'ils ont produit, ils en ont fait les plus grands éloges; pour nous, nous croyons devoir être plus difficiles ou plus sincères. L'auteur de l'article *Ame* avoue, par exemple, qu'il eût dû se rendre plus sévère sur les endroits de cet article qu'il a tirés d'un ouvrage d'ailleurs utile[2]. De très-bons juges ont trouvé ces endroits fort inférieurs à ceux qui appartiennent en propre à l'auteur. Il n'était pas nécessaire, surtout dans un article de dictionnaire où l'on doit tâcher d'être court, d'accumuler un si grand nombre de preuves, pour démontrer une vérité aussi claire que celle de la spiritualité de l'âme; comme elle est du nombre de celles qu'on nomme fondamentales et primitives, elle doit être susceptible de preuves très-simples et sensibles aux esprits même les plus communs. Tant d'argumens inutiles, déplacés, et dont quelques uns même sont obscurs, quoique concluans pour qui sait les saisir, ne serviraient qu'à rendre l'évidence douteuse, si elle pouvait jamais l'être. Un seul raisonnement, tiré de la nature bien connue des deux substances, eût été suffisant.

De même l'article *Amitié*, dont la fin est tirée d'un écrivain moderne très-estimable par plusieurs ouvrages[3], fait voir que

[1] C'est le titre même sous lequel on l'a annoncée dans le frontispice du *prospectus*.

[2] Dissertations sur l'existence de Dieu, *par M. Jacquelot*. A La Haye, 1697.

[3] Le P. Buffier, jésuite, dont les ouvrages ont fourni d'ailleurs quelques excellens articles pour l'Encyclopédie.

cet écrivain n'était pas aussi bon logicien sur cette matière que sur d'autres. Il ne pouvait donner trop de liberté et d'étendue à cette égalité si douce et si nécessaire sans laquelle l'amitié n'existe point, et par laquelle elle rapproche et confond les états les plus éloignés. On ne devait point surtout rapporter d'après cet auteur la réponse d'un *grand prince* à un homme de sa maison [1], sans faire voir en même temps combien cette réponse était injurieuse et déplacée, combien le *grand* prince dont il s'agit était loin d'être en cette occasion ni *grand*, ni *prince;* en un mot, sans qualifier plus ou moins sévèrement cette réponse, selon le ménagement qu'on doit au prince qui l'a faite, et qui nous est inconnu, mais avec le respect encore plus grand qu'on doit au vrai, à la décence et à l'humanité.

Bien loin de se plaindre de ceux qui ont relevé dans l'*Encyclopédie* le défaut de citations, c'est un reproche dont on doit leur savoir gré, parce qu'il engagera ceux qui sont tombés dans cette faute à se montrer plus exacts à l'avenir; mais nous croyons que l'examen rigoureux des morceaux empruntés, sans aucune acception de nom ni de personnes, eût encore été plus utile. Il serait singulier que tel article, blâmé d'abord lorsqu'on le croyait d'une main indifférente ou peu amie [2], eût ensuite été loué (comme il le méritait) lorsqu'on en a connu le véritable auteur. Nous n'en dirons pas ici davantage, nous souhaitons seulement que personne n'ait là-dessus de reproche à se faire, et que la diversité des intérêts, des temps et des soins, n'en ait point entraîné dans le langage.

Parmi les différens ouvrages qu'on a accusé l'*Encyclopédie* d'avoir mis à contribution, on a surtout nommé les autres dictionnaires. Nous convenons que l'on aurait dû en faire un plus sobre usage, parce que ces dictionnaires ne sont pas les sources primitives, et que l'*Encyclopédie* doit puiser surtout dans celles-ci. Cependant qu'on nous permette sur cela quelques réflexions. En premier lieu, il est facile de prouver que la plupart d'entre nous n'ont eu nullement recours à ses sortes d'ouvrages. En second lieu, la ressemblance qui se trouve quelquefois entre un

[1] Cet homme montrait au *grand prince* la statue équestre d'un héros, leur aïeul commun. Le prince lui fit cette réponse grossière : *Celui qui est dessous* (le cheval) *est votre aïeul; celui qui est dessus est le mien.* Le P. Buffier a loué cette réponse, et dans l'article AMITIÉ on a eu tort de la louer après lui.

[2] L'article AGIR contient une philosophie très-lumineuse et très-saine. Dans un libelle publié contre l'Encyclopédie, en décembre 1751, on met la métaphysique de cet article au-dessous de celle de Jean Scot; et dans le Journal de Trévoux, de janvier 1752, on loue beaucoup cette même métaphysique. C'est ainsi que les critiques s'accordent. Mais le premier ignorait que l'article AGIR est tiré du P. Buffier son confrère, et l'autre le savait.

article de l'*Encyclopédie* et un article de quelque dictionnaire, est forcée par la nature du sujet, surtout lorsque l'article est court, et ne consiste qu'en une définition ou en un fait historique peu considérable: cela est si vrai, que sur un grand nombre d'articles la plupart des dictionnaires se ressemblent, parce qu'ils ne sauraient faire autrement. Le dictionnaire de Trévoux en particulier doit moins reprocher qu'aucun autre les *emprunts* à l'*Encyclopédie*; car ce dictionnaire n'était dans son origine et n'est encore en grande partie, qu'une copie du Furetière de Basnage, ainsi que ce dernier l'a fait voir et s'en est plaint [1] dans son *histoire des ouvrages des savans*. D'ailleurs la traduction de Chambers a fourni quelques uns des matériaux de l'*Encyclopédie*. Or Chambers avait eu recours non-seulement aux dictionnaires français, mais encore à d'autres ouvrages où les dictionnaires français ont aussi puisé eux-mêmes; il nous serait aisé d'en rapporter des exemples. Dans ce cas, ce ne sera point aux autres dictionnaires que l'*Encyclopédie* ressemblera directement, ce sera aux sources qui lui seront communes avec ces autres dictionnaires. C'est encore par cette raison que plusieurs articles du dictionnaire de médecine se trouvent dans les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*; parce que, d'un côté, ces articles sont tirés en entier de nos ouvrages français sur la médecine, et que de plus une description de plante, la recette d'un remède, en supposant qu'elles soient bien faites, n'ont pas deux manières de l'être. Il en est de même d'un très-grand nombre d'articles, tels que l'évaluation des monnaies, l'explication des différentes pièces et des différentes manœuvres d'un navire, et d'autres semblables.

Peut-on imaginer que dans un dictionnaire, où l'on enterre, pour ainsi dire, son propre bien, on ait dessein de s'approprier celui d'autrui? Chambers, ce Chambers tant et trop loué, a pris partout, sans discernement et sans mesure, et n'a cité personne.

[1] Voyez l'*Histoire des ouvrages des savans*, juillet 1704. Il est bon d'ajouter que la plupart des articles du Dictionnaire de Trévoux qu'on a prétendu être imités ou copiés dans l'Encyclopédie, sont eux-mêmes copiés ou imités de Basnage. De ce nombre sont entr'autres *Armoiries*, *Abîme* (Blason), *Avocat* (en partie), *Amiral*, etc., qu'on a particulièrement relevés.

Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous.

Nous ne parlerons point d'un grand nombre de fautes du Dictionnaire de Trévoux, qui ont été corrigées dans l'Encyclopédie, et dont quelques-unes même ont été expressément remarquées. C'est ce qu'on peut voir principalement dans les articles de *Manège* et de *Maréchalerie* des cinquième, sixième et septième volumes; l'auteur de ces articles est M. Bourgelat, dont le savoir et les talens sont connus de toute l'Europe.

On a cité souvent dans l'*Encyclopédie Française* les sources primitives; on a tâché de suppléer aux citations moins nécessaires par des avis généraux et suffisans. Mais on tâchera dans la suite de rendre encore et les emprunts moins fréquens et les citations plus exactes. Enfin, et cet aveu répond à tout, les auteurs de l'*Encyclopédie* consentent à ne s'approprier dans ce dictionnaire que ce qu'on aurait honte de leur ôter; et ils osent se flatter que leur part sera encore assez bonne.

En effet, si l'*Encyclopédie* n'a pas l'avantage de réunir sans exception toutes les richesses réelles des autres ouvrages, elle en renferme au moins plusieurs qui lui sont propres. Combien d'articles de théologie, de belles-lettres, de poétique, d'histoire naturelle, de grammaire, de musique, de chimie, de mathématique élémentaire et transcendante, de physique, d'astronomie, de tactique, d'horlogerie, d'optique, de jardinage, de chirurgie, et de diverses autres sciences, qui certainement ne se trouvent dans aucun dictionnaire, et dont plusieurs même, en plus grand nombre qu'on ne pense, n'ont pu être fournis par aucun livre? Combien surtout d'articles immenses dans la description des arts, pour lesquels on n'a eu d'autres secours que les lumières des amateurs et des artistes, et la fréquentation des ateliers? Dans quel ouvrage trouvera-t-on l'explication détaillée de huit cents planches et de plus de douze mille figures sur les sciences et sur les arts? Combien d'articles enfin qu'il suffirait de rapprocher des autres dictionnaires, pour voir avec quel soin on a traité dans celui-ci les mêmes objets; et pour s'assurer que dans les articles même qui se ressemblent par quelque endroit, l'avantage est presque toujours du côté de l'*Encyclopédie*, soit par plus d'exactitude et de précision, soit par des vues et des réflexions, que les autres dictionnaires ne prétendent pas apparemment revendiquer? Dans l'article *anatomie*, par exemple, qui est un de ceux que les connaisseurs ont paru approuver dans notre premier volume, la chronologie des anatomistes a été faite sur un mémoire de l'illustre M. Falconet, qui veut bien prendre à notre ouvrage quelque intérêt. Cette chronologie est plus complète, plus sûre et plus instructive que celle de M. James. Nous invitons nos lecteurs à comparer l'article dont nous parlons avec l'article *anatomie* du dictionnaire de médecine, qui passe pour un des meilleurs; mais nous les prions de faire eux-mêmes le parallèle, sans égard à tout ce qu'on pourrait dire de vague sur ce sujet. Nous ne citerons plus de tous les endroits attaqués que l'article *aristotélisme*. Si l'auteur a cru pouvoir y semer quelques morceaux de l'ouvrage de M. Deslandes, ces morceaux en font à peine la dixième partie. Le reste est un ex-

trait substantiel et raisonné de l'histoire de la philosophie de Brucker, ouvrage moderne, très-estimé des étrangers, assez peu connu en France, et dont on a fait beaucoup d'usage pour la partie philosophique de l'*Encyclopédie.* Cet extrait est surtout recommandable par des réflexions importantes qui paraissent avoir été fort goûtées ; entre autres par l'observation judicieuse contre des abus aussi invétérés que ridicules, qui semblent interdire pour jamais à plusieurs bons esprits, et retarder du moins dans plusieurs corps la connaissance de la vraie philosophie [1].

En un mot, les morceaux que l'*Encyclopédie* a empruntés ou empruntera dans la suite des autres ouvrages, sont-ils bons? Ce que l'*Encyclopédie* ajoute souvent de son propre fonds à ces morceaux, est-il digne de l'attention des gens de lettres? L'*Encyclopédie* renferme-t-elle un grand nombre d'autres articles entièrement nouveaux, philosophiques et intéressans? Voilà le point d'où il faut partir pour apprécier un ouvrage de l'espèce de celui-ci : voilà sur quoi doit prononcer le *public qui lit,* et qui pense.

Nous supplions donc nos lecteurs de vouloir bien sur cet ouvrage ne s'en rapporter qu'à eux; de ne pas même, si nous osons le dire, se fier toujours aux éloges les moins suspects d'avoir été mendiés. Un critique, par exemple, a cité deux fois comme excellent l'article *accord ;* ce qui suppose qu'il a lu cet article avec soin, et qu'il entend la matière. Cependant cet article, très-bien fait d'ailleurs, avait besoin, pour être réellement excellent, d'une énumération plus exacte des accords fondamentaux. Il manque dans celle qu'on en a donnée, l'accord de septième ou *dominante simple,* fort différent et par lui-même et par ses renversemens, de l'accord de septième ou dominant, autrement appelé *accord de dominante tonique.* Ce sont là les premiers élémens de l'harmonie; et il n'y a point d'élève en musique que cette omission ne frappe au premier coup d'œil. Aussi ne doit-elle point être imputée à M. Rousseau, auteur de ce bel article ; il ne faut que le lire, et être au fait de ce qu'on y traite, pour reconnaître que c'est une erreur de copiste ; il nous a priés d'en avertir ; on la trouvera corrigée dans l'errata du second volume, et la table même des accords un peu plus simplifiée, et aussi générale que dans l'article dont il s'agit. Nous pourrions donner, sans sortir de l'*Encyclopédie* même, quelques autres exemples de la manière dont on loue, et par conséquent dont on critique aujourd'hui [2]. Mais le peu que

[1] *Voyez* le premier volume, *p.* 664, *col.* 1.

[2] *Voyez* l'article ANATOMIE, *p.* 415, *col.* 2.

nous venons de dire est suffisant pour engager les lecteurs éclairés à se tenir sur leurs gardes, à se défier et de la louange et du blâme, et du silence même; car le silence a aussi sa malignité et son injustice.

Et pourquoi ne l'aurait-il pas? les éloges ont bien la leur. Un écrivain attaque un ouvrage avant de le connaître : l'ouvrage paraît, et le public semble le goûter; le censeur prématuré ne voudra, ni contredire trop ouvertement le public, ni se contredire lui-même par une rétractation trop marquée : que fera-t-il donc pour ne pas violer cette impartialité dont on assure toujours qu'on fait profession? En censurant bien ou mal à propos plusieurs endroits de l'ouvrage, il se contentera d'en louer un petit nombre d'autres plus ou moins faiblement, et avec toutes les nuances de la prédilection et de la réserve; en un mot, s'il est permis de parler ainsi, comme un pécheur qui a l'attrition; mais l'attrition, comme l'on sait, ne justifie pas le pécheur par elle-même.

Au reste, quelque jugement que l'on porte de cet ouvrage, nous avons déjà fait plusieurs fois une observation qui nous importe trop pour ne la pas répéter ici. Notre fonction d'éditeurs consiste uniquement à *mettre en ordre et à publier* les articles que nous ont fournis nos collègues; à suppléer ceux qui n'ont point été faits, parce qu'ils étaient communs à des sciences différentes; à refondre quelquefois en un seul les articles qui ont été faits sur le même sujet par différentes personnes, désignées toutes en ce cas à la fin de l'article. Voilà à quoi se borne notre travail. Bien éloignés de nous parer de cette science universelle, qui serait pour nous le plus sûr moyen de ne rien savoir, nous ne nous sommes engagés ni à corriger les fautes qui peuvent se glisser dans les morceaux qui nous ont été fournis, ni à recourir aux livres que nos collègues ont pu consulter. Chaque auteur est ici garant de son ouvrage, c'est pour cela que l'on a désigné celui de chacun par des marques distinctives. En un mot, personne ne répond de nos articles que nous, et nous ne répondons que de nos articles : l'*Encyclopédie* est à cet égard dans le même cas que les recueils de toutes nos académies. Il n'est point d'ailleurs de lecteur équitable qui ne doive ici se mettre à notre place, et juger avec impartialité des difficultés de toute espèce que l'on a dû éprouver pour faire concourir tant de personnes à un même objet. On n'a jamais dû s'attendre, et il est impossible, par une infinité de raisons, que tout soit de la même force dans l'*Encyclopédie*. Mais la route est du moins ouverte, et c'est peut-être avoir fait quelque chose; d'autres plus heureux arracheront en paix les épines qui restent encore

dans cette terre que la destinée sévère ou propice nous a donnée à défricher. Les enfans, dit le chancelier Bacon, sont faibles et imparfaits au moment de leur naissance, et les grands ouvrages sont les enfans du temps.

Aussi nous avons déclaré bien sincèrement, que nous regardions ce dictionnaire comme très-éloigné de la perfection à laquelle il atteindra peut-être un jour. Nous ignorons dans quelles vues on nous a fait tenir un langage tout opposé. On a paru aussi trouver fort étrange qu'une société considérable de gens de lettres et d'artistes pût même commencer un pareil ouvrage. Ce reproche est d'autant plus singulier, qu'il a été fait par un écrivain qui entreprend de juger seul ou presque seul de tout ce qui paraît en matière d'arts et de sciences ; qui du moins, par un rapport fidèle et un examen profond, doit mettre le public en état de juger, et qui par conséquent doit être parfaitement instruit d'une infinité de matières. Pourquoi la nature n'aurait-elle pas répandu sur plusieurs ce qu'elle a pu réunir dans un seul ?

Nous avons témoigné au nom de nos collègues et au nôtre, et nous témoignons encore notre reconnaissance à tous ceux qui voudront bien nous faire apercevoir nos fautes. Nous espérons seulement que pour avoir remarqué des erreurs dans cet ouvrage immense, on ne prétendra point l'avoir jugé. De plus, la reconnaissance dont nous parlons, doit s'étendre, comme il est juste, sur ceux qui nous adresseront directement et immédiatement leurs remarques. Un tel procédé ne peut avoir pour objet que le bien public et celui de l'ouvrage : et ces sortes d'observations en effet sont d'ordinaire les plus importantes. Des personnes bien intentionnées se sont, par exemple, plaintes avec raison que l'auteur de l'article Amour, tant censuré par d'autres, eût oublié de consacrer un article particulier à l'Amour de dieu : cette omission réellement considérable, sera réparée comme elle le doit être à l'article Charité, ainsi que celle de l'article Affinité *en chimie*, qui sera suppléée à l'article Rapport où est sa véritable place.

D'autres omissions moins importantes et moins réelles, nous ont été reprochées de vive voix. Nous y avons aisément répondu, en montrant dans l'ouvrage même les endroits dont il s'agissait à leur ordre alphabétique. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que quelques uns de ceux qui nous ont fait l'objection, nous avaient assuré qu'ils avaient cherché ces articles. Pouvons-nous donc trop insister sur la prière que nous faisons à nos lecteurs, de ne s'en rapporter qu'à leur propre examen, et à un examen sérieux?

Néanmoins il n'est guère possible de se flatter qu'on n'ait absolument omis aucun article dans ce dictionnaire : mais on n'en pourra bien juger qu'après la publication de tout l'ouvrage. Nous croyons du moins n'avoir oublié aucun des articles essentiels, tels qu'Art, Aberration, Dynamique, et plusieurs autres qui ne se trouvent point dans l'*Encyclopédie Anglaise ;* c'est principalement de ces articles que nous avons voulu parler, quand nous avons dit, qu'un article omis dans une *Encyclopédie*, rompt l'enchaînement et nuit à la forme et au fond : l'oubli de quelques articles moins importans rompt seulement quelques fils de la chaîne, mais sans la couper tout-à-fait.

On a trouvé dans cet ouvrage quelques détails qui n'ont pas paru nobles. Ces détails, qui réunis ensemble composeraient à peine une feuille des deux premiers volumes, sembleront peut-être fort déplacés à tel littérateur pour qui une longue dissertation sur la cuisine et sur la coiffure des anciens, ou sur la position d'une bourgade ruinée, ou sur le nom de baptême de quelque écrivain obscur du dixième siècle, serait fort intéressante et fort précieuse. Quoi qu'il en soit, on doit se ressouvenir que c'est ici non-seulement un dictionnaire des sciences et des beaux-arts, mais encore un dictionnaire économique, un dictionnaire des métiers ; on n'a dû en exclure aucun, par la même raison qu'on a donné rang parmi les sciences à la philosophie scolastique, au blason, et à la rhétorique qu'on enseigne encore dans certains colléges. Cependant on sera fort attentif sur ce point à écouter la voix du public ; et, s'il le juge à propos, on abrégera ou l'on supprimera désormais ces détails.

Plusieurs personnes ont pensé que les articles de géographie étaient de trop dans ce livre : on a cru devoir les y faire entrer, parce qu'il se trouve à chaque instant dans l'*Encyclopédie*, des noms de lieux, relatifs, soit au commerce, soit à d'autres objets, et qu'on est bien aise de ne pas aller chercher ailleurs. De plus, ces articles, extraits pour la plupart fort en abrégé du dictionnaire in-douze de Laurent Echard, ne feraient pas vraisemblablement la dixième partie de l'in-douze, et peut-être pas la deux centième de l'*Encyclopédie*. Notre guide pour la géographie dans les volumes suivans, et dans celui-ci, est le dictionnaire géographique allemand de Hubner ; ouvrage fort complet, et plus exact que nos dictionnaires français.

Après l'avis que nous avons donné, que chacun de ceux qui ont travaillé à cette *Encyclopédie*, soit auteurs, soit éditeurs, est garant de son ouvrage et de son ouvrage seul, nous ajouterons que ceux d'entre nos collègues qui jugeront à propos de répondre aux critiques que l'on pourra faire de leurs articles, seront

les maîtres de publier leurs réponses au commencement de chaque volume. A l'égard des critiques qui nous regarderont personnellement l'un ou l'autre, ou qui tomberont sur l'*Encyclopédie* en général, nous en distinguerons de trois espèces.

Dans la première classe sont les critiques purement littéraires. Nous en profiterons si elles sont bonnes, et nous les laisserons dans l'oubli si elles sont mauvaises. Presque toutes celles qu'on nous a faites jusqu'ici, ont été par malheur de cette dernière espèce, surtout quand elles ont eu pour objet des matières de raisonnement ou de belles-lettres, dans lesquelles nous n'avions fait que suivre et qu'exposer le sentiment unanime des vrais philosophes et des véritables gens de goût. Mais il est des préjugés que la philosophie et le goût ne sauraient guérir, et nous ne devons pas nous flatter de parvenir à ce que ni l'un ni l'autre ne peuvent faire.

Nous croyons au reste que la démocratie de la république des lettres doit s'étendre à tout, jusqu'à permettre et à souffrir les plus mauvaises critiques quand elles n'ont rien de personnel. Il suffit que cette liberté puisse en produire de bonnes. Celles-ci seront aussi utiles aux ouvrages que les mauvaises sont nuisibles à ceux qui les font. Les écrivains profonds et éclairés, qui par des critiques judicieuses ont rendu ou rendent encore un véritable service aux lettres, doivent faire supporter patiemment ces censeurs subalternes, dont nous ne prétendons désigner aucun, mais dont le nombre se multiplie chaque jour en Europe; qui, sans que personne l'exige, rendent compte de leurs lectures, ou plutôt de ce qu'ils n'ont pas lu; qui semblables aux grands seigneurs, qu'a si bien peints Molière, savent tout sans avoir rien appris, et raisonnent presque aussi bien de ce qu'ils ignorent que de ce qu'ils croient connaître; qui s'érigeant sans droit et sans titre un tribunal où tout le monde est appelé sans que personne y comparaisse, prononcent d'un ton de maître et d'un style qui n'en est pas, des arrêts que la voix publique n'a point dictés; qui dévorés enfin par cette jalousie basse, l'opprobre des grands talens et la compagnie ordinaire des médiocres, avilissent leur état et leur plume à décrier des travaux utiles.

Mais qu'une critique soit bien ou mal fondée, le parti le plus sage que les auteurs intéressés aient à prendre, c'est de ne pas citer leurs adversaires devant le public. La meilleure manière de répondre aux critiques littéraires qu'on pourra faire de l'Encyclopédie en général, serait de prouver qu'on aurait pu encore y en ajouter d'autres. Personne peut-être ne serait plus en état que nous de faire l'examen de cet ouvrage, et de montrer que la malignité aurait pu être beaucoup plus heureuse. Qu'on ne

s'imagine pas qu'il y ait aucune vanité dans cette déclaration. Si jamais critique fut facile, c'est celle d'un ouvrage aussi considérable et aussi varié; et nous connaissons assez intimement l'Encyclopédie pour ne pas ignorer ce qui lui manque: peut-être le prouverons-nous un jour, si nous parvenons à la finir; ce sera pour lors le temps et le lieu d'exposer ce qui reste à faire, soit pour la perfectionner, soit pour empêcher qu'elle ne soit détériorée par d'autres. Mais, en attendant que nous puissions entrer dans ce détail, nous laisserons la critique dire tout le bien et tout le mal qu'elle voudra de nous; ou s'il nous arrive quelquefois de la relever, ce sera rarement, en peu de mots, dans le corps même de l'ouvrage, et pour entrer dans des discussions vraiment nécessaires, ou pour désavouer les éloges qu'on nous aura donnés mal à propos.

Nous placerons dans la seconde classe les imputations odieuses contre nos sentimens et notre personne; sur lesquelles c'est à l'Encyclopédie elle-même à nous défendre, et aux honnêtes gens à nous venger.

L'auteur du *Discours préliminaire* n'a pas eu besoin d'efforts pour y parler de la religion avec le respect qu'elle mérite, et pour y traiter les matières les plus importantes avec une exactitude dont il ose dire que tout le monde lui a su gré. Aussi les lecteurs sensés ont-ils été fort surpris, pour ne rien dire de plus, de la critique de ce discours, qu'on a insérée dans le Journal des Savans, sans l'avoir communiquée, comme elle devait l'être, à la société du journal [1]. On en est redevable à un écrivain, qui jusqu'ici n'avait fait de mal à personne, mais qui juge à propos de se faire connaître dans la république des lettres par l'obligation où l'on se trouve de se plaindre hautement de lui. Cependant il n'a pas même la triste gloire d'être l'auteur de cette critique; il a seulement celle d'avoir imprimé et défiguré quelques remarques écrites à la hâte par un ami, qui apparemment ne les aurait pas faites, s'il avait prévu qu'elles dussent être publiées sans son aveu. L'auteur de la première partie de l'extrait, qui contredit même la seconde, tant son continuateur a su joindre habilement l'une avec l'autre, ne nous a pas laissé ignorer ses sentimens sur cette infidélité: nous croyons lui faire plaisir, et nous sommes sûrs de lui faire honneur, en publiant la déclaration expresse qu'il a souvent réitérée de n'avoir aucune part à une production qu'il désapprouve. On a déjà fait voir ailleurs [2] que le critique

[1] L'extrait qui se trouve dans ce Journal est de deux auteurs différens. La première partie ne contenait rien dont on eût à se plaindre; il ne s'agit ici que de la seconde, qui est d'une autre main.

[2] *Voyez* l'Avertissement du Discours préliminaire de l'Encyclopédie.

n'a ni entendu, ni peut-être lu l'ouvrage qu'il censure, en se rendant l'écho d'un autre. Aussi les journalistes des savans n'ont pas tardé à désavouer leur confrère. On attendait cette démarche de leur discernement, et surtout de l'équité d'un magistrat[1] ami de l'ordre et des gens de lettres, homme de lettres lui-même, qui cultive les sciences par goût, et non par ostentation; qui par l'appui qu'il leur accorde montre qu'il sait parfaitement discerner les limites de la liberté et de la licence; et dont l'éloge n'est point ici l'ouvrage de l'adulation et de l'intérêt. L'auteur du *Discours préliminaire*, jaloux de repousser des attaques personnelles, les seules au fond qui l'intéressent, a réclamé avec confiance et avec succès les lumières et l'autorité d'un si excellent juge, en homme qui a toujours respecté la religion dans ses écrits, et qui ose défier tout lecteur sensé de lui faire sur ce point aucun reproche raisonnable.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter un moment ici sur ces accusations vagues d'irréligion, que l'on fait aujourd'hui tant de vive voix que par écrit contre les gens de lettres. Ces imputations, toujours sérieuses par leur objet, et quelquefois par les suites qu'elles peuvent avoir, ne sont que trop souvent ridicules en elles-mêmes par les fondemens sur lesquels elles appuient. Ainsi, quoique la spiritualité de l'âme soit énoncée et prouvée en plusieurs endroits de ce dictionnaire, on n'a pas eu honte de nous taxer de matérialisme, pour avoir soutenu ce que toute l'Église a cru pendant douze siècles, que nos idées viennent des sens. On voudra faire regarder comme essentiel à la religion le système chimérique des idées innées, qui fit autrefois, et avec aussi peu de raison, accuser Descartes d'athéisme. On nous imputera des absurdités auxquelles nous n'avons jamais pensé. Les lecteurs indifférens et de bonne foi iront les chercher dans l'Encyclopédie, et seront bien étonnés d'y trouver tout le contraire. On accumulera contre nous les reproches les plus graves et les plus opposés. C'est ainsi qu'un célèbre écrivain, qui n'est ni spinosiste ni déiste, s'est vu accuser dans une gazette sans aveu[2] d'être l'un et l'autre, quoiqu'il soit aussi impossible d'être

[1] M. de Lamoignon de Malesherbes, qui préside à la Librairie et au Journal des Savans.

[2] C'est de M. le président de Montesquieu qu'il s'agit ici, comme on le verra plus au long dans son éloge. Cet éloge présentera à nos lecteurs des traits de la gazette dont il s'agit, qui leur suffiront pour en apprécier la valeur. Mais afin de la faire connaître d'une manière plus particulière, il ne sera peut-être pas inutile d'insérer ici la notice qu'on a donnée de cette Gazette, dans un des articles de l'Encyclopédie. « *Nouvelles ecclésiastiques* » (*Voyez le cinquième volume*, pag. 213) est le titre très-impropre d'une » feuille périodique qui s'imprime clandestinement depuis 1728, et qui pa-

tous les deux à la fois, que d'être tout ensemble idolâtre et juif. Le cri ou le mépris public nous dispenseront sans doute de repousser par nous-mêmes de pareilles attaques ; mais à l'occasion de la feuille hebdomadaire dont nous venons de parler, et qui nous a fait le même honneur qu'à beaucoup d'autres, nous ne pouvons nous dispenser de dévoiler à la république des lettres

» raît régulièrement toutes les semaines. L'auteur anonyme de cet ouvrage, » qui vraisemblablement pourrait se nommer sans être plus connu, instruit » le public quatre fois par mois des aventures de quelques clercs tonsurés, » de quelques sœurs converses, de quelques prêtres de paroisse, de quelques » moines, de quelques convulsionnaires, appelans et réappelans ; de quel- » ques petites fièvres guéries par l'intercession de M. Pâris ; de quelques ma- » lades qui se sont crus soulagés en avalant de la terre de son tombeau, » parce que cette terre ne les a pas étouffés, comme bien d'autres. A ces » objets si intéressans le même auteur a joint depuis quelque temps de grandes » déclamations contre nos académies, qu'il assure être peuplées d'incrédules, » parce qu'on n'y croit pas aux miracles de S. Médard, qu'on n'y a point de » convulsions, et qu'on n'y prophetise pas la venue d'Elie. Il assure aussi » que les ouvrages les plus célèbres de notre siècle attaquent la religion, » parce qu'on n'y parle point de la *Constitution Unigenitus.* Quelques per- » sonnes paraissent surprises que le gouvernement qui réprime les faiseurs » de libelles, et les magistrats qui sont exempts de partialité comme les lois, » ne sévissent pas efficacement contre ce ramas insipide et scandaleux d'ab- » surdités et de mensonges ; un profond mépris est sans doute la cause de » tant d'indulgence, et l'auteur de la Gazette dont nous parlons est bien di- » gne de ce mépris ; car il est assez malheureux pour qu'on n'entende jamais » citer aucun de ses traits ; humiliation la plus grande qu'un écrivain satiri- » que puisse recevoir, puisqu'elle suppose en lui la plus grande ineptie dans » le genre d'écrire le plus facile de tous. »

« Il est bien étrange (dit-on dans un autre article, à l'occasion des con- » vulsions célébrées par le même écrivain) que les partisans de ce fanatisme » absurde se parent de leur prétendu zèle pour la religion, et veulent faire » croire qu'ils en sont aujourd'hui les seuls défenseurs. On pourrait leur ap- » pliquer ce passage de l'Écriture : *Quare tu enarras justitias meas, et as- » sumis testamentum meum per os tuum?* » On ajoute : « Arnaud, Pascal et » Nicole faisaient de bons livres, n'avaient point de convulsions, se gar- » daient bien de prophétiser, et n'ont fait qu'un seul miracle dans un be- » soin urgent. » Ils connaissaient trop leurs intérêts et leur siècle pour multiplier sans nécessité les prédictions et les prodiges. Ces hommes vraiment et justement célèbres, à qui notre littérature et notre langue ont tant d'obligation, étaient amis de tous les gens de lettres de leur temps, et dignes de l'être ; ils n'abandonnaient point leurs ennemis naturels pour s'en faire de plus redoutables ; ils furent brouillés un moment avec Racine, et se réconcilièrent bien vite avec lui. Leurs prétendus disciples n'ont pas été si adroits. Des philosophes qui ne leur faisaient aucun mal, qui peut-être les plaignaient d'être opprimés, qui ne cherchent qu'à inspirer dans leurs écrits l'esprit de tolérance et de paix, sont devenus tout à coup l'objet de leur satire, depuis long-temps usée sur les ministres et sur les évêques. « Je sais, disait à Louis XI Jacques Coitier, médecin de ce méchant prince, qu'un jour vous » m'enverrez comme vous faites d'autres ; mais vous ne vivrez pas long- » temps après. » Voilà le sort que le déchaînement contre la raison annonce à ceux qui la déchirent.

les hommes faibles et dangereux dont elle a le plus à se défier, et l'espèce d'adversaires contre lesquels elle doit se réunir. Ennemis apparens de la persécution, qu'ils aimeraient fort s'ils étaient les maîtres de l'exercer, las enfin d'outrager en pure perte toutes les puissances spirituelles et temporelles, ils prennent aujourd'hui le triste parti de décrier sans raison et sans mesure ce qui fait aux yeux des étrangers la gloire de notre nation, les écrivains les plus célèbres, les ouvrages les plus applaudis, et les corps littéraires les plus estimables : ils les attaquent, non par intérêt pour la religion dont ils violent le premier précepte, celui de la vérité, de la charité et de la justice, mais en effet pour retarder de quelques jours par le nom de leurs adversaires l'oubli où ils sont prêts à tomber : semblables à ces aventuriers malheureux qui ne pouvant soutenir la guerre dans leur pays, vont chercher au loin des combats et des défaites ; ou plutôt semblables à une lumière prête à s'éteindre, qui ranime encore ses faibles restes pour jeter un peu d'éclat avant que de disparaître.

Osons le dire avec sincérité, et pour l'avantage de la philosophie, et pour celui de la religion même. On aurait besoin d'un écrit sérieux et raisonné contre les personnes malintentionnées et peu instruites, qui abusent de la religion pour attaquer mal à propos les philosophes, c'est-à-dire pour nuire aux intérêts du christianisme en transgressant ses maximes. C'est un ouvrage qui manque à notre siècle.

Les critiques de la dernière classe, et auxquelles nous aurons le plus d'égard, consistent dans les plaintes de quelques personnes auxquelles nous n'aurons pas rendu justice. On nous trouvera toujours disposés à réparer promptement ce qui pourra offenser dans ce livre, non-seulement les personnes estimées dans la littérature, mais celles même qui sont les moins connues, quand elles auront sujet de se plaindre. Personne n'est moins avide que nous du bien des autres, et n'applaudit avec plus de plaisir à leurs travaux et à leurs succès. Au défaut d'autres qualités, nous tâcherons de mériter le suffrage du public, par le soin que nous aurons de chercher la vérité, plus chère pour nous que notre ouvrage, et bien plus que notre fortune ; de la dire tout à la fois avec la sévérité qu'elle exige, et avec la modération que nous nous devons à nous-mêmes ; de n'outrager jamais personne, mais de ne respecter aussi que deux choses, la religion et les lois (nous ne parlons point de l'autorité, car elle n'en est point différente, et n'est fondée que sur elles) ; de rendre aux ennemis même de l'Encyclopédie la justice la plus exacte ; de donner sans affectation et sans malignité aux auteurs

médiocres, même les plus vantés, la place que leur assignent déjà les bons juges, et que nos descendans leur destinent; de distinguer, comme nous le devons, ceux qui servent la république des lettres sans la juger, de ceux qui la jugent sans la servir; mais surtout de célébrer en toute occasion les hommes vraiment illustres de notre siècle, auxquels l'Encyclopédie se doit par préférence. Elle tâchera de leur rendre d'avance ce tribut si juste, qu'ils ne reçoivent presque jamais de leurs contemporains sans mélange et sans amertume, qu'ils attendent de la génération suivante, et dont l'espoir les soutient et les console; faible ressource sans doute (puisqu'ils ne commencent proprement à vivre que quand ils ne sont plus), mais la seule que le malheur de l'humanité leur permette. L'Encyclopédie n'a qu'une chose à regretter, c'est que notre suffrage ne soit pas d'un assez grand prix pour les dédommager de ce qu'ils ont à souffrir, et que nous nous bornions à être innocens de leurs peines, sans pouvoir les soulager. Mais ce faible monument que nous cherchons à leur consacrer de leur vivant même, peu nécessaire à ceux qui en sont l'objet, est honorable à ceux qui l'élèvent. Les siècles futurs, s'il parvient jusqu'à eux, rendront à nos sentimens et à notre courage la même justice que nous aurons rendue au génie, à la vertu, et aux talens; et nous croyons pouvoir nous appliquer ce mot de Cremutius Cordus à Tibère : « Non » seulement on se souviendra de Brutus et de Cassius, on se » souviendra encore de nous. »

L'usage si ordinaire et si méprisable de décrier ses contemporains et ses compatriotes, ne nous empêchera pas de prouver par le détail des faits, que l'avantage n'a pas été en tout genre du côté de nos ancêtres; et que les étrangers ont peut-être plus à nous envier, que nous à eux. Enfin nous nous attacherons, autant qu'il sera possible, à inspirer aux gens de lettres cet esprit de liberté et d'union, qui, sans les rendre dangereux, les rend estimables; qui en se montrant dans leurs ouvrages, peut mettre notre siècle à couvert du reproche que faisait Brutus à l'éloquence de Cicéron, d'être *sans reins* et sans vigueur; qui semble, nous le disons avec joie, faire de jour en jour de nouveaux progrès parmi nous; que néanmoins certains Mécènes voudraient faire passer pour cynique, et qui le sera si l'on veut, pourvu qu'on n'attache à ce terme aucune idée de révolte ou de licence. Cette manière de penser, il est vrai, n'est le chemin ni de l'ambition, ni de la fortune. Mais la médiocrité des désirs est la fortune du philosophe; et l'indépendance de tout, excepté des devoirs, est son ambition. Sensibles à l'honneur de la république des lettres, dont nous faisons moins partie par nos talens que

par notre attachement pour elle, nous avons résolu de réunir toutes nos forces, pour éloigner d'elle, autant qu'il est en nous, les périls, le dépérissement et la dégradation dont nous la voyons menacée; qu'importe de quelle voix elle se serve, pourvu que ses vrais intérêts soient connus de ceux qui la composent?

Malgré ces dispositions, nous n'espérons pas à beaucoup près réunir tous les suffrages, mais devons-nous le désirer? Un ouvrage tel que l'Encyclopédie a besoin de censeurs, et même d'ennemis. Il est vrai qu'elle a jusqu'ici l'avantage de ne compter parmi eux aucun des écrivains célèbres qui éclairent la nation et qui l'honorent; et ce qu'on pourrait faire peut-être de plus glorieux pour elle, ce serait la liste de ses partisans et de ses adversaires. Elle doit néanmoins à ces derniers plus qu'ils ne pensent, nous n'osons dire qu'ils ne voudraient. Elle leur doit les efforts et l'émulation des auteurs; elle leur doit l'indulgence du public, qui finit toujours et commence quelquefois par être juste, et que l'animosité blesse encore plus que la satire ne l'amuse. S'il a favorisé l'exécution de cet ouvrage, ce n'est pas que les défauts lui en aient échappé, et comment l'auraient-ils pu? Mais il a senti que le vrai moyen d'animer les auteurs, et de contribuer ainsi par son suffrage au bien et à la perfection de ce dictionnaire, était de ne pas user envers nous de cette sévérité qu'il montre quelquefois, et qui n'était pas nécessaire pour nous engager à donner à l'Encyclopédie tous les soins dont nous sommes capables.

L'Encyclopédie a donc des obligations très-réelles au mal qu'on a voulu lui faire. Elle ne peut manquer surtout d'intéresser en général tous les gens de lettres, qui n'ont ni préjugés à soutenir, ni libraires à protéger, ni compilations passées, présentes ou futures à faire valoir. C'est aussi à eux que nous nous adressons, en demandant pour la dernière fois leurs lumières et leurs secours. Nous les conjurons de nouveau de se réunir avec nous pour l'exécution d'un ouvrage, dont nous voudrions faire celui de la nation, et auquel notre désintéressement et notre zèle doivent rendre tous les honnêtes gens favorables.

Voilà ce que nous avions à dire sur l'Encyclopédie et sur nous. Nous ne penserons plus maintenant qu'à ébaucher dans la retraite et dans le silence ce monument à la gloire de la France et des lettres. Nous sommes bien éloignés de lui appliquer les titres fastueux qu'Horace prodiguait à ses ouvrages [1], et que nos adversaires même nous ont invité d'appliquer au nôtre, quand

[1] *Exegi monumentum*, etc.

il serait fini, dans le doute où ils étaient qu'il le fût jamais. Nous ignorons, nous ne cherchons pas même à prévoir quel sera son sort ; du moins rien ne paraît plus s'opposer à la continuation de l'Encyclopédie, et certainement rien ne s'y opposera jamais de notre part. La déclaration expresse que nous faisons de ne répondre de rien, l'injustice qu'il y aurait à l'exiger de nous, surtout après les mesures que le gouvernement a prises pour nous en décharger, la résolution où nous sommes de chercher la récompense de notre travail dans notre travail même, l'obscurité enfin où nous aimons à vivre, tout semble assurer notre repos. Nous ne demandons qu'à être utiles et oubliés, et en tâchant par notre travail de nous procurer le premier de ces avantages, il serait injuste que nous ne pussions obtenir l'autre. A l'abri des seuls traits vraiment dangereux et vraiment sensibles, que la malignité puisse lancer contre nous, que pourra-t-elle tenter désormais contre deux hommes de lettres, que les réflexions ont accoutumés depuis long-temps à ne craindre ni l'injustice ni la pauvreté ; qui ayant appris par une triste expérience, non à mépriser, mais à redouter les hommes, ont le courage de les aimer, et la prudence de les fuir ; qui se reprocheraient d'avoir mérité des ennemis, mais qui ne s'affligeront point d'en avoir, et qui ne peuvent que plaindre la haine, parce qu'elle ne saurait rien leur enlever qui excite leurs regrets ? Solon s'exila de sa patrie quand il n'eut plus de bien à lui faire. Nous n'avons pas fait à la nôtre le même bien que ce grand homme fit à la sienne, mais nous lui sommes plus attachés. Résolus de lui consacrer nos veilles (à moins qu'elle ne cesse de le vouloir), nous travaillerons dans son sein à donner à l'Encyclopédie tous les soins dont nous sommes capables, jusqu'à ce qu'elle soit assez heureuse pour passer en de meilleures mains. Après avoir fait l'occupation orageuse et pénible des plus précieuses années de notre vie, elle sera peut-être la consolation des dernières. Puisse-t-elle, quand nos ennemis et nous ne serons plus, être un témoignage durable de nos sentimens et de leur injustice ! Puisse la postérité nous aimer comme gens de bien, si elle ne nous estime pas comme gens de lettres. Puisse enfin le public, satisfait de notre docilité, se charger lui-même de répondre à tout ce qu'on pourra faire, dire ou écrire contre nous ! C'est un soin dont nous nous reposerons dans la suite sur nos lecteurs et sur notre ouvrage. Souvenons-nous, dit l'un des plus beaux génies qu'ait jamais eus notre nation[1], de la fable du Bocalini : « Un voyageur était importuné du bruit des ci- » gales ; il voulut les tuer, et ne fit que s'écarter de sa route :

[1] Préface d'Alzire.

» il n'avait qu'à continuer paisiblement son chemin, les cigales » seraient mortes d'elles-mêmes au bout de huit jours [1]. »

DESCRIPTION

ABRÉGÉE

DU GOUVERNEMENT DE GENÈVE.

La ville de Genève est située sur deux collines, à l'endroit où finit le lac qui porte aujourd'hui son nom, et qu'on appelait *lac Léman*. La situation en est très-agréable ; on voit d'un côté le lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante,

[1] Depuis l'année 1753, où cette préface a paru, jusqu'à la fin de 1757, les auteurs de l'Encyclopédie ont joui d'une assez grande tranquillité. Ce n'est pas qu'ils n'aient été souvent attaqués par des critiques injurieuses; mais comme ces critiques étaient purement littéraires, ils n'y avaient fait aucune attention, et laissaient au public le soin d'apprécier leur travail. Enfin la haine a franchi les bornes qu'elle paraissait s'être prescrites. Dans des libelles distribués publiquement (et ouvertement protégés) les auteurs de l'Encyclopédie ont été représentés comme des hommes sans probité et sans mœurs, quoi qu'on n'ait pas cité une seule ligne dans sept volumes, pour appuyer des accusations si atroces. L'auteur de cette préface a cru devoir demander justice, moins pour lui-même (car il n'était pas personnellement attaqué dans ces libelles) que pour le bien d'un ouvrage qui paraissait mériter quelques égards et quelque appui. La justice qu'il demandait lui ayant été refusée, il a reconnu, peut-être trop tard, que rien ne pouvait mettre désormais l'Encyclopédie à couvert des imputations les plus graves et les plus injustes, et de l'espèce d'inquisition qu'on se préparait à exercer contre elle. Il a donc pris le sage parti de se borner désormais uniquement dans ce dictionnaire à la partie mathématique, qui ne peut être sujette ni aux clameurs des faux zélés, ni aux chicanes d'un reviseur, et qui d'ailleurs est la seule pour laquelle il ait contracté avec le public des engagemens solennels. Un ouvrage tel que l'Encyclopédie a besoin de liberté; la religion et l'État doivent y être respectés sans doute; mais il doit être permis d'y donner carrière à des opinions purement philosophiques, sans avoir à craindre ni les conséquences odieuses, ni les applications malignes; autrement il est impossible de se livrer avec goût, et par conséquent avec succès, à un travail qui, devant être de longue haleine, n'offre en perspective à ses auteurs que des vexations de toute espèce à essuyer pendant l'espace de dix à douze ans; vexations encore plus nuisibles au bien de l'ouvrage, qu'à la tranquillité de ceux qui y consacrent leurs veilles. Plus on s'éloigne de la jeunesse, plus on est porté à prendre pour devise ces vers d'Horace :

Ille potens sui
Lætusque deget, cui licet in diem,
Dixisse, Vixi.

des coteaux couverts de maisons de campagne le long du lac, et à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paraissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de Genève sur le lac avec des jetées, ses barques, ses marchés, et sa position entre la France, l'Italie et l'Allemagne, la rendent industrieuse, riche et commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices et des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, et on a construit sur le Rhône une machine à pompe fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ dix-huit lieues de long, et de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espèce de petite mer qui a ses tempêtes, et qui produit d'autres phénomènes curieux.

Jules-César parle de Genève comme d'une ville des Allobroges, alors province romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appelés *Suisses*. Dès que le christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siége épiscopal, suffragant de Vienne. Au commencement du cinquième siècle, l'empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent dépossédés en 534 par les rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du huitième siècle, alla combattre les rois des Lombards, et délivrer de ces tyrans les souverains pontifes, qui l'en récompensèrent bien par la couronne impériale, ce prince passa à Genève, et en fit le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée par héritage à l'Empire germanique, et Conrad y vint prendre la couronne en 1034. Mais les empereurs ses successeurs, occupés d'affaires très-importantes que leur suscitèrent les papes pendant plus de trois cents ans, ayant négligé d'avoir les yeux sur cette ville, elle secoua insensiblement le joug, et devint une ville impériale qui eut son évêque pour prince, ou plutôt pour seigneur; car l'autorité de l'évêque était tempérée par celle des citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimaient cette constitution mixte; c'était une aigle impériale d'un côté, et de l'autre une clef représentant le pouvoir de l'Église, avec cette devise, *post tenebras lux*. La ville de Genève a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Église romaine; elle n'a plus de commun avec la papauté que les clefs qu'elle porte dans son écusson; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espèce de superstition tous les liens qui pouvaient l'attacher à Rome; elle a pensé apparemment que la devise, *post tenebras lux*, qui exprime parfaitement, à ce qu'elle croit, son état actuel par rapport à la religion, lui permettait de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les ducs de Savoie, voisins de Genève, appuyés quelquefois par les évêques, firent insensiblement et à différentes reprises, des efforts pour établir leur autorité dans cette ville ; mais elle y résista avec courage, soutenue de l'alliance de Fribourg et de celle de Berne. Ce fut alors, c'est-à-dire vers 1526, que le conseil des deux cents fut établi. Les opinions de Luther et de Zuingle commençaient à s'introduire ; Berne les avait adoptées ; Genève les goûtait ; elle les admit enfin en 1535 ; la papauté fut abolie ; et l'évêque qui prend toujours le titre d'*évêque de Genève,* sans y avoir plus de juridiction que l'évêque de Babylone n'en a dans son diocèse, est résident à Annecy depuis ce temps-là.

On voit encore entre les deux portes de l'hôtel-de-ville de Genève, une inscription latine en mémoire de l'abolition de la religion catholique. Le pape y est appelé l'*antechrist :* cette expression que le fanatisme de la liberté et de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi-barbare, nous paraît peu digne aujourd'hui d'une ville aussi philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux et grossier, une inscription plus vraie, plus noble et plus simple. Pour les catholiques, le pape est le chef de la véritable Église ; pour les protestans sages et modérés, c'est un souverain qu'ils respectent comme prince sans lui obéir : mais dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus d'antechrist pour personne.

Genève, pour défendre sa liberté contre les entreprises des ducs de Savoie et de ses évêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich, et surtout de celle de la France. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles-Emmanuel, et aux trésors de Philippe II, prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté et la superstition assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV, qui avait secouru Genève de trois cents soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours ; elle ne lui fut pas inutile dans le temps de la ligue et dans d'autres occasions : de là sont venus les priviléges dont les Genevois jouissent en France comme les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur ville y appelèrent Calvin, qui jouissait avec justice d'une grande réputation, homme de lettres du premier ordre, écrivant en latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, et en français avec une pureté singulière pour son temps ; cette pureté que nos habiles grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle, comme les ouvrages de Port-Royal se distinguent encore aujourd'hui par la même raison, des rapsodies barbares de leurs

adversaires et de leurs contemporains. Calvin, jurisconsulte habile et théologien aussi éclairé qu'un hérétique le peut être, dressa de concert avec les magistrats un recueil de lois civiles et ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1543, par le peuple, et qui est devenu le code fondamental de la république. Le superflu des biens ecclésiastiques, qui servait avant la réforme à nourrir le luxe des évêques et de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un hôpital, d'un collége et d'une académie ; mais les guerres que Genève eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêchèrent les arts et le commerce d'y fleurir autant que les sciences. Enfin le mauvais succès de l'escalade tentée en 1602 par le duc de Savoie, a été l'époque de la tranquillité de cette république. Les Genevois repoussèrent leurs ennemis qui les avaient attaqués pas surprise ; et pour dégoûter le duc de Savoie d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avaient attaqué leur ville sans déclaration de guerre : car cette politique singulière et nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'était pas encore connue en Europe ; et eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands États, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le duc Charles-Emmanuel se voyant repoussé et ses généraux pendus, renonça à s'emparer de Genève. Son exemple servit de leçon à ses successeurs ; et depuis ce temps, cette ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir et de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la dernière a éclaté en 1738, ont de temps en temps altéré légèrement la tranquillité de la république ; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France et des cantons confédérés ; et la sûreté est aujourd'hui établie au dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singulière, qu'une ville qui compte à peine vingt-quatre mille habitans, et dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un Etat souverain, et une des villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa liberté et par son commerce, elle voit souvent autour d'elle tout en feu sans jamais s'en ressentir ; les événemens qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle dont elle jouit sans y prendre part : attachée à la France par ses traités et par son commerce, aux Anglais par son commerce et par la religion, et trop sage pour prendre d'ailleurs aucune part aux guerres que ces deux nations puissantes se font l'une à l'autre,

elle prononce avec impartialité sur la justice de ces guerres, et juge tous les souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser, sans les craindre.

La ville est bien fortifiée, surtout du côté du prince qu'elle redoute le plus, du roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte et sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre ; les arsenaux et les magasins sont bien fournis ; chaque citoyen y est soldat comme en Suisse et dans l'ancienne Rome. On permet aux Genevois de servir dans les troupes étrangères ; mais l'État ne fournit à aucune puissance des compagnies avouées, et ne souffre dans son territoire aucun enrôlement.

Quoique la ville soit riche, l'État est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour de nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'État ne va pas à cinq cent mille livres monnaie de France : mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, et produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans Genève quatre ordres de personnes : les *citoyens* qui sont fils de bourgeois et nés dans la ville ; eux seuls peuvent parvenir à la magistrature : les *bourgeois*, qui sont fils de bourgeois ou de citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de bourgeoisie que le magistrat peut conférer ; ils peuvent être du conseil-général, et même du grand conseil, appelé *des deux cents*. Les *habitans* sont des étrangers, qui ont permission du magistrat de demeurer dans la ville, et qui n'y sont rien autre chose. Enfin les *natifs* sont les fils des habitans ; ils ont quelques priviléges de plus que leurs pères, mais ils sont exclus du gouvernement.

A la tête de la république sont quatre syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, et ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux syndics est joint le petit conseil, composé de vingt conseillers, d'un trésorier et de deux secrétaires d'État, et un autre corps qu'on appelle *de la justice*. Les affaires journalières et qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux corps.

Le grand-conseil est composé de deux cent cinquante citoyens ou bourgeois : il est juge des grandes causes civiles, il fait grâce, il bat monnaie, il élit les membres du petit-conseil, il délibère sur ce qui doit être porté au conseil-général. Ce conseil-général embrasse le corps entier des citoyens et des bourgeois, excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les banqueroutiers, et ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre et de la paix,

les alliances, les impôts, et l'élection des principaux magistrats, qui se fait dans la cathédrale avec beaucoup d'ordre et de décence, quoique le nombre des votans soit d'environ quinze cents personnes.

On voit par ce détail que le gouvernement de Genève a tous les avantages et aucun des inconvéniens de la démocratie; tout est sous la direction des syndics, tout émane du petit conseil pour la délibération, et tout retourne à lui pour l'exécution: ainsi il semble que la ville de Genève ait pris pour modèle cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : *De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes; ita tamen, ut ea quorum penes plebem arbitrium est, apud principes prætractentur*. Tacite, *de mor. German.*

Le droit civil de Genève est presque tout tiré du droit romain, avec quelques modifications : par exemple, un père ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît, le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté la dépendance des enfans, et de l'autre elle prévient l'injustice des pères.

Montesquieu appelle avec raison une *belle loi*, celle qui exclut des charges de la république les citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur père après sa mort, et à plus forte raison ceux qui n'acquittent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage, au-delà de ceux que marque le Lévitique : ainsi les cousins-germains peuvent se marier ensemble, mais aussi point de dispense dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère ou de désertion malicieuse, après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La question, déjà abolie dans plusieurs États, et qui devrait l'être partout comme une cruauté inutile, est proscrite à Genève; on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort, pour découvrir leurs complices s'il est nécessaire. L'accusé peut demander communication de la procédure, et se faire assister de ses parens et d'un avocat pour plaider sa cause devant les juges à huis ouverts. Les sentences criminelles se rendent dans la place publique par les syndics, avec beaucoup d'appareil.

On ne connaît point à Genève de dignité héréditaire; le fils d'un premier magistrat reste confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par son mérite. La noblesse ni la richesse ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les brigues sont sévèrement défendues. Les emplois sont si peu

lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité ; ils ne peuvent tenter que des âmes nobles, par la considération qui y est attachée.

On voit peu de procès; la plupart sont accommodés par des amis communs, par les avocats même, et par les juges.

Des lois somptuaires défendent l'usage des pierreries et de la dorure, limitent la dépense des funérailles, et obligent tous les citoyens à aller à pied dans les rues : on n'a de voiture que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderait en France comme trop sévères, et presque comme barbares et inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours se procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, et qui ruine sans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où il y ait plus de mariages heureux ; Genève est sur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans ; ainsi le luxe n'y est point, comme en France, un des grands obstacles à la population.

On ne souffre point à Genève de comédie ; ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes ; mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvénient, par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens? par ce moyen Genève aurait des spectacles et des mœurs, et jouirait de l'avantage des uns et des autres : les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours. La littérature en profiterait, sans que le libertinage fît des progrès, et Genève réunirait à la sagesse de Lacédémone la politesse d'Athènes. Une autre considération, digne d'une république si sage et si éclairée, devrait peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de comédien, l'espèce d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès et au soutien des arts, est certainement une des principales causes qui contribue au déréglement que nous leur reprochons ; ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un comédien qui a des mœurs est doublement respectable ; mais à peine lui en savons-nous gré. Le traitant qui insulte à l'indigence publique et qui s'en nourrit, le courtisan qui rampe et qui ne paie point ses

dettes; voilà l'espèce d'hommes que nous honorons le plus. Si les comédiens étaient non-seulement soufferts à Genève, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, et même considérés dès qu'ils en seraient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres citoyens, cette ville aurait bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, et ce qui ne l'est que par notre faute, une troupe de comédiens estimable. Ajoutons que cette troupe deviendrait bientôt la meilleure de l'Europe; plusieurs personnes pleines de goût et de disposition pour le théâtre, et qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant, accourraient à Genève pour cultiver non-seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable et si peu commun. Le séjour de cette ville, que bien des Français regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendrait alors le séjour des plaisirs honnêtes, comme il est celui de la philosophie et de la liberté; et les étrangers ne seraient plus surpris de voir que dans une ville où les spectacles décens et réguliers sont défendus, on permette des farces grossières et sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout: peu à peu l'exemple des comédiens de Genève, la régularité de leur conduite, et la considération dont elle les ferait jouir, serviraient de modèle aux comédiens des autres nations, et de leçons à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, et même d'inconséquence. On ne les verrait pas d'un côté pensionnés par le gouvernement, et de l'autre un objet d'anathême; nos prêtres perdraient l'habitude de les excommunier, et nos bourgeois de les regarder avec mépris; et une petite république aurait la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Genève a une université qu'on appelle *Académie*, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les professeurs peuvent devenir magistrats, et plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation et la célébrité de l'académie. Depuis quelques années on a établi aussi une école de dessin. Les avocats, les notaires, les médecins, forment des corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics; et tous les corps de métiers ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, et leurs chefs-d'œuvre.

La bibliothèque publique est bien assortie; elle contient vingt-six mille volumes, et un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces livres à tous les citoyens; ainsi chacun lit et s'éclaire: aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit que partout ailleurs.

On ne s'aperçoit pas que ce soit un mal, comme on prétend que c'en serait un parmi nous. Peut-être les Genevois et nos politiques ont-ils également raison.

Après l'Angleterre, Genève a reçu la première l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, et qui pourtant s'y établira, quoique plusieurs de nos médecins la combattent encore, comme leurs prédécesseurs ont combattu la circulation du sang, l'émétique, et tant d'autres vérités incontestables ou de pratiques utiles.

Toutes les sciences et presque tous les arts ont été si bien cultivés à Genève, qu'on serait surpris de voir la liste des savans et des artistes en tout genre que cette ville a produits depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célèbres, que sa situation agréable, et la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer ; M. de Voltaire, qui depuis sept ans y a établi son séjour, retrouve chez ces républicains les mêmes marques d'estime et de considération qu'il a reçues de plusieurs monarques.

La fabrique qui fleurit le plus à Genève, est celle de l'horlogerie ; elle occupe plus de la cinquième partie des citoyens. Les autres arts n'y sont pas négligés, entre autres l'agriculture ; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de soin et de travail.

Toutes les maisons sont bâties de pierre, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquels on apporte d'ailleurs un prompt remède par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les hôpitaux ne sont point à Genève, comme ailleurs, une simple retraite pour les pauvres malades et infirmes : on y exerce l'hospitalité envers les pauvres passans; mais surtout on en tire une multitude de petites pensions qu'on distribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre sans se déplacer, et sans renoncer à leur travail. Les hôpitaux dépensent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce sont abondantes.

Il nous reste à parler de la religion de Genève; c'est la partie de cet article qui intéresse peut-être le plus les philosophes. Nous allons donc entrer dans ce détail; mais nous prions nos lecteurs de se souvenir que nous ne sommes ici qu'historiens, et non controversistes, et que raconter n'est pas approuver.

La constitution ecclésiastique de Genève est purement presbytérienne ; point d'évêques, encore moins de chanoines : ce n'est pas qu'on désapprouve l'épiscopat ; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des pasteurs moins riches

et moins importans que des évêques, convenaient mieux à une petite république.

Les ministres sont ou *pasteurs*, comme nos curés, ou *postulans*, comme nos prêtres sans bénéfice. Le revenu des pasteurs ne va pas au-delà de 1200 livres, sans aucun casuel ; c'est l'État qui le donne, car l'Église n'a rien. Les ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très-rigides, quant à la science et quant aux mœurs, et dont il serait à souhaiter que la plupart de nos églises catholiques suivissent l'exemple.

Les ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles ; c'est un acte de simple police qui se fait sans appareil : on croit à Genève qu'il est ridicule d'être fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetière assez éloigné de la ville, usage qui devrait être suivi partout.

Le clergé de Genève a des mœurs exemplaires : les ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer entre eux avec aigreur sur des matières inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans à la religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin leur chef était si zélé défenseur, et pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice, qui fait quelque tort à la charité et à la modération de leur patriarche, ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très-blâmable, et ils se contentent, si c'est un catholique qui leur parle, d'opposer au supplice de Servet cette abominable journée de la Saint-Barthélemi, que tout bon Français désirerait effacer de notre histoire avec son sang, et ce supplice de Jean Hus, que les catholiques même, disent-ils, n'entreprennent plus de justifier, où l'humanité et la bonne foi furent également violées, et qui doit couvrir la mémoire de l'empereur Sigismond d'un opprobre éternel.

Ce n'est pas, dit Voltaire, *un petit exemple du progrès de la raison humaine, qu'on ait imprimé à Genève avec l'approbation publique*, dans l'Essai sur l'Histoire universelle du même auteur, *que Calvin avait une âme atroce, aussi bien qu'un esprit éclairé. Le meurtre de Servet paraît aujourd'hui abominable.* Nous croyons que les éloges dus à cette noble liberté de penser et d'écrire, sont à partager également entre l'auteur, son siècle et Genève. Combien de pays où la philosophie n'a pas

moins fait de progrès, mais où la vérité est encore captive, où la raison n'ose élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en silence, où même trop d'écrivains pusillanimes, qu'on appelle *sages*, respectent les préjugés qu'ils pourraient combattre avec autant de décence que de sûreté?

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs ministres de Genève: ce serait, selon eux, faire insulte à la divinité, d'imaginer que cet Être, plein de bonté et de justice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens: ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les passages formels de l'Écriture qui sont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les livres saints, tout ce qui paraît blesser l'humanité et la raison. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un temps; ainsi le purgatoire, qui a été une des principales causes de la séparation des protestans d'avec l'Église romaine, est aujourd'hui la seule peine que plusieurs d'entre eux admettent après la mort: nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, plusieurs pasteurs de Genève n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle *mystères*, et s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison: aussi quand on les presse sur la nécessité de la révélation, ce dogme si essentiel du christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paraît plus doux: en cela s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquens à leurs principes.

Un clergé qui pense ainsi doit être tolérant, et l'est assez en effet pour n'être pas regardé de bon œil par les ministres des autres églises réformées. On peut dire encore, sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de Genève, qu'il y a peu de pays où les théologiens et les ecclésiatiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense, comme l'intolérance et la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules, on se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre: la religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple: le respect pour Jésus-Christ, et pour les Écritures, est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.

Les ecclésiastiques font encore mieux à Genève que d'être tolérans; il se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux citoyens l'exemple de la soumission

aux lois. Le consistoire établi pour veiller sur les mœurs n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du sacerdoce et de l'Empire, qui dans des siècles d'ignorance a ébranlé la couronne de tant d'empereurs, et qui comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siècles plus éclairés, n'est point connue à Genève ; le clergé n'y fait rien sans l'approbation des magistrats.

Le culte est fort simple ; point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les églises. On vient pourtant de donner à la cathédrale un portail d'assez bon goût ; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des temples. Où serait en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux et des statues, en avertissant le peuple, si l'on voulait, de ne leur rendre aucun culte, et de ne les regarder que comme des monumens destinés à retracer d'une manière frappante et agréable les principaux événemens de la religion ? les arts y gagneraient sans que la superstition en profitât. Nous parlons ici, comme le lecteur doit le sentir, dans les principes des pasteurs genevois, et non dans ceux de l'église catholique.

Le service divin renferme deux choses, les prédications et le chant. Les prédications se bornent presque uniquement à la morale, et n'en valent que mieux. Le chant est d'assez mauvais goût ; et les vers français qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut espérer que Genève se réformera sur ces deux points. On vient de placer un orgue dans la cathédrale ; et peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage et en meilleure musique. Du reste, la vérité nous oblige de dire que l'Être suprême est honoré à Genève avec une décence et un recueillement qu'on ne remarque point dans nos églises.

Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes monarchies ; mais aux yeux du philosophe, la république des abeilles n'est pas moins intéressante que l'histoire des grands Empires, et ce n'est peut-être que dans les petits États qu'on peut trouver le modèle d'une parfaite administration politique. Si la religion ne nous permet pas de penser que les Genevois aient efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde, la raison nous oblige de croire qu'ils sont à peu près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci.

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint !

AVERTISSEMENT

SUR LA JUSTIFICATION DE L'ARTICLE *GENÈVE* DE L'ENCYCLOPÉDIE [1].

Si *tu as dit la vérité et qu'on veuille te jeter des pierres*, dit un ancien philosophe, *retire-toi à l'écart, prends patience et tais-toi; la vérité finira par être connue*. C'est ce qui est arrivé à l'auteur de l'article *Genève* dans l'Encyclopédie. Il avait tâché d'exposer avec vérité dans cet article la croyance des ministres genevois. Vingt brochures l'ont accusé de calomnie ; on le menaçait d'une *déclaration des pasteurs* destinée à le confondre. La déclaration tant annoncée a vu le jour ; et quoique le consistoire ait employé six semaines à la dresser, elle a pleinement justifié l'auteur de l'article. C'est de quoi on sera convaincu par les notes qu'un théologien a jointes à cette déclaration dans le temps qu'elle parut ; on remet ici ces notes avec la déclaration même.

Rousseau de Genève, qui d'abord avait semblé vouloir défendre ses pasteurs, a rendu bientôt après à la vérité la justice la plus éclatante. On a mis à la suite de la profession de foi du consistoire, l'extrait des deux assertions de Rousseau, la première où il essaie de justifier les ministres, la seconde où il les accuse avec bien plus de force qu'il ne les avait défendus. Ces deux assertions, si singulièrement opposées, pourront fournir aux philosophes quelques réflexions qu'on leur laisse à faire. On s'est contenté, pour la justification la plus frappante de l'article Genève, de mettre en italique dans les deux extraits les endroits les plus marqués par leur opposition; le lecteur en verra mieux à quel point Rousseau a changé d'avis.

Un ministre protestant, homme très-fin, ou qui croit l'être, s'est persuadé qu'il embarrasserait beaucoup l'auteur de l'article *Genève*, en lui faisant l'objection suivante : *C'est un crime, selon vous, d'accuser légèrement quelqu'un d'irréligion ; pourquoi donc en accusez-vous les ministres de Genève ?* La réponse est trop aisée. En premier lieu, on verra par les pièces suivantes si l'auteur de l'article *Genève* a imputé *légèrement* aux ministres les opinions qu'il leur attribue. En second lieu, et cette réponse est la plus essentielle, ce n'est point du tout *d'irréligion* qu'on les a accusés dans cet écrit ; on a simplement dit, que de bons protestans qu'ils étaient du temps de Calvin leur patriarche, ils étaient devenus sociniens ; cela signifie seulement dans la bouche d'un catholique, *que ces ministres n'ont fait que changer d'hérésie, et qu'ils ont même eu le mérite de substituer à celle qu'ils professaient, des erreurs plus conséquentes à leurs principes*. Quand

[1] On ne s'est déterminé à donner cette courte justification de l'article *Genève* de l'Encyclopédie, que parce qu'elle renferme quelques morceaux dont la lecture intéressera par les réflexions qu'elle doit occasioner.

on accuse quelqu'un d'irréligion, c'est souvent une calomnie, et c'est toujours à dessein de lui nuire; on n'a voulu ni calomnier, ni offenser les pasteurs de Genève, mais les louer au contraire d'être au moins conséquens, s'ils ne sont pas orthodoxes. On se flatte même qu'ils ont bien senti l'intention de l'auteur; aussi ne sont-ils pas aussi fâchés qu'ils le paraissent. Un seul, le plus coupable d'entre eux, s'ils le sont, a fait beaucoup plus le fâché que les autres. C'est le même dont il est parlé plus bas dans les notes sur la profession de foi des ministres, et qui ayant jugé la révélation *nécessaire* dans la première édition de son *Catéchisme*, ne l'a plus jugée qu'*utile* dans la seconde: sur quoi un de ses confrères, scandalisé de cet *erratum*, lui fit observer, qu'apparemment dans la troisième édition il ne trouverait plus la révélation que *commode*, dans la quatrième quelque chose de moins, et ainsi de suite à chaque édition. Comme il est fort accommodant, il a promis de se corriger; et après avoir donné d'abord la révélation pour *nécessaire*, ensuite pour *utile*, il s'est engagé à la redonner pour *nécessaire* dans la troisième édition, si jamais il en fait une. Ce faiseur de *catéchismes*, où la révélation est traitée avec tant de décence, cet homme dont la théologie socinienne est notoirement connue de ses confrères, et qui même a essuyé sur ce sujet les reproches les plus éclatans et les plus inutiles de la part des ministres de Hollande, est par cette raison même celui de tous qui crie le plus haut à l'imposture; c'est lui qui imprime contre l'auteur de l'article *Genève* de petits livres ignorés, qu'il fait paraître sous le nom d'un autre écrivain, assez vil pour prêter son nom à la satire et à la calomnie. Malheureusement pour ce ministre, ses défenses et ses invectives n'ont détrompé personne; il est resté socinien dans l'esprit de tout le monde, et dans l'esprit des honnêtes gens quelque chose de plus. On ne perdra point ici son temps à relever les faussetés et les inepties répandues dans ses brochures; qui les a lues, et qui saurait de quoi on veut parler? Celui qu'on y attaque n'a pu même en soutenir la lecture jusqu'à la fin.

Mais ce qui est vraiment incompréhensible, c'est la conduite des prêtres de l'Église catholique au sujet de l'article *Genève*. O Bossuet! où êtes-vous? il y a quatre-vingts ans que vous avez prédit que les principes des protestans les conduiraient au socinianisme; que de remercîmens n'auriez-vous pas fait à l'auteur de l'article, d'avoir attesté à toute l'Europe la vérité de votre prédiction? Et que penseriez-vous aujourd'hui de ces théologiens catholiques, qui à la vérité ne sont pas des Bossuet, et qui ne sentant pas combien l'article *Genève* est utile à leur cause, ont eu la simplicité de prendre l'auteur à parti? Est-il étonnant que cette conduite étrange ait en même temps fait rire et révolté les gens raisonnables? On trouvera à la suite des deux extraits de Rousseau les réflexions faites à ce sujet par un homme d'esprit qui a bien vu le clergé de Genève, et qui paraît bien connaître le nôtre.

Un philosophe qui s'intéresse au progrès de la tolérance, a prétendu que l'article *Genève*, en dévoilant imprudemment et mal à propos les

opinions des ministres de cette Église, les ferait changer de mal en pis pour démentir l'auteur, et de sociniens tolérans qu'ils sont, les rendrait calvinistes amers et atroces, semblables en un mot au fondateur de leur secte. Vaine frayeur! scrupule mal fondé! Si ces ministres se sont inscrits en faux contre l'article *Genève*, il est clair que c'est seulement pour la forme, et qu'ils ne donnent leur profession de foi que pour ce qu'elle est en effet. Ils continueront d'ailleurs à penser et à parler toujours, soit en particulier, soit en public, comme ils faisaient avant cette profession de foi; c'est de quoi peuvent rendre témoignage tous les Français éclairés qui ont été à Genève depuis cette époque. De ce nombre et à leur tête est l'homme d'esprit dont on vient de parler, et qu'on a cru devoir citer de préférence en cette occasion.

On croit pouvoir ajouter que si l'Église de Genève a pour le présent quelques petits reproches à craindre de la part des autres Églises protestantes, ces reproches ne seront que passagers, et qu'un jour, qui n'est peut-être pas bien éloigné, elle aura la satisfaction, selon la remarque de Bossuet, de voir ces Eglises réunies avec elle dans une même croyance. Tout concourt à rendre plus que probable la vérité de cette prédiction, pour laquelle on ose ici prendre date, tant on se croit sûr qu'elle n'est pas hasardée.

EXTRAIT DES REGISTRES

DE LA VÉNÉRABLE COMPAGNIE DES PASTEURS ET PROFESSEURS DE L'ÉGLISE ET DE L'ACADÉMIE DE GENÈVE, DU 10 FÉVRIER 1758.

La *compagnie informée que le septième tome de l'*Encyclopédie *renferme, au mot* Genève, *des choses qui intéressent essentiellement notre Église, s'est fait lire cet article; et ayant nommé des commissaires pour l'examiner plus particulièrement, ouï leur rapport, après mûre délibération, elle a cru se devoir à elle-même et à l'édification publique, de faire et de publier la déclaration suivante.*

La compagnie a été également surprise et affligée de voir dans ledit article de l'*Encyclopédie*, que non-seulement notre culte est représenté d'une manière défectueuse [1], mais que l'on

[1] Ce qu'on dit du *culte* dans l'article *Genève* se réduit à ce peu de mots: *Le culte est fort simple; point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les églises..... Le service divin renferme deux choses; les* prédications *et le* chant. *Les prédications se bornent presque uniquement à la morale, et n'en valent que mieux. Le chant est d'assez mauvais goût, et*

y donne une très-fausse idée de notre doctrine et de notre foi. On attribue à plusieurs de nous sur divers articles des sentimens qu'ils n'ont point, et on en défigure d'autres. On avance, contre toute vérité, que *plusieurs ne croient plus la divinité de* JÉSUS-CHRIST..... *et n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle* mystère, *etc.* Enfin, comme pour nous faire honneur d'un esprit tout philosophique, on s'efforce d'exténuer notre christianisme par des expressions qui ne vont pas à moins qu'à le rendre tout-à-fait suspect; comme quand on dit que parmi nous *la religion est presque réduite à l'adoration d'un seul* DIEU, *du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple, et que le respect pour* JÉSUS-CHRIST *et pour l'Écriture, est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève.*

De pareilles imputations sont d'autant plus dangereuses et plus capables de nous faire tort dans toute la chrétienté, qu'elles se trouvent dans un livre fort répandu, qui d'ailleurs parle favorablement de notre ville, de ses mœurs, de son gouvernement, et même de son clergé et de sa constitution ecclésiastique. Il est triste pour nous que le point le plus important soit celui sur lequel on se montre le plus mal informé.

Pour rendre plus de justice à l'intégrité de notre foi, il ne fallait que faire attention aux témoignages publics et authentiques que cette Église en a toujours donnés, et qu'elle en donne encore chaque jour [1]. Rien de plus connu que notre grand principe et notre profession constante de tenir *la doctrine des saints prophètes et apôtres, contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, pour une doctrine divinement inspirée, seule règle infaillible et parfaite de notre foi et de nos mœurs. Cette profession est expressément confirmée par ceux que l'on admet au saint ministère; et même par tous les membres de notre troupeau, quand ils rendent raison de leur foi, comme caté-

les vers français qu'on chante, plus mauvais encore. Si on en croit les étrangers qui ont été à Genève, et les Genevois même, cette exposition est fort exacte; elle n'a rien d'ailleurs qui puisse blesser les ministres de Genève. L'abolition des images est un des points de leur doctrine. Quand ils se borneraient à la morale dans leurs sermons, ils ne seraient point blâmables en cela, les matières de dogme étant plus faites pour les livres que pour la chaire. Enfin il n'y a pas d'apparence qu'ils veuillent donner leur musique pour bonne, non plus que les vieux psaumes de Marot et de Bèze. (*Voyez* pag. 275 et 276.)

[1] Pourquoi donc dans l'opinion de la plupart des protestans, et notamment des Églises de Suisse et de Hollande, l'Église de Genève passe-t-elle pour socinienne, ou du moins pour favorable au socinianisme? Si les ministres de Genève n'ont pas donné lieu à cette opinion, il faut avouer qu'ils sont fort à plaindre

chumènes, à la face de l'Église. On sait aussi l'usage continuel que nous faisons du *symbole des apôtres*, comme d'un abrégé de la partie historique et dogmatique de l'Evangile, également admis de tous les chrétiens. Nos ordonnances ecclésiastiques portent sur les mêmes principes : nos prédications, notre culte, notre liturgie, nos sacremens, tout est relatif à l'œuvre de notre rédemption par JÉSUS-CHRIST. La même doctrine est enseignée dans les leçons et les thèses de notre académie, dans nos livres de piété, et dans les autres ouvrages que publient nos théologiens, particulièrement contre l'incrédulité, poison funeste, dont nous travaillons sans cesse à préserver notre troupeau. Enfin nous ne craignons pas d'en appeler ici au témoignage des personnes de tout ordre, et même des étrangers qui entendent nos instructions tant publiques que particulières, et qui en sont édifiés.

Sur quoi donc a-t-on pu se fonder, pour donner une autre idée de notre doctrine? ou si l'on veut faire tomber le soupçon sur notre sincérité, comme si nous ne pensions pas ce que nous enseignons et ce que nous professons en public, de quel droit se permet-on un soupçon si odieux? et comment n'a-t-on pas senti, qu'après avoir loué *nos mœurs* comme *exemplaires*, c'était se contredire, c'était faire injure à cette même probité, que de nous taxer d'une hypocrisie où ne tombent que des gens peu consciencieux, qui se jouent de la religion?

Il est vrai que nous estimons et que nous cultivons la philosophie. Mais ce n'est point cette philosophie licencieuse et sophistique dont on voit aujourd'hui tant d'écarts. C'est une philosophie solide, qui, loin d'affaiblir la foi, conduit les plus sages à être aussi les plus religieux.

Si nous prêchons beaucoup la morale, nous n'insistons pas moins sur le dogme. Il trouve chaque jour sa place dans nos chaires: nous avons même deux exercices publics par semaine, uniquement destinés à l'explication du catéchisme. D'ailleurs cette morale est la morale chrétienne, toujours liée au dogme, et tirant de là sa principale force, particulièrement des promesses de pardon et de félicité éternelle [1] que fait l'Evangile à ceux qui s'amendent, comme aussi des menaces d'une condamnation éternelle contre les impies et les impénitens. A cet égard, comme à tout autre, nous croyons qu'il faut s'en tenir

[1] Il serait à souhaiter que les pasteurs de Genève eussent expliqué ici l'idée précise qu'ils attachent au mot *éternel*. On sait que plusieurs écrivains protestans ont entendu par ce mot, non pas *ce qui ne finira jamais*, mais *ce qui doit durer très-long-temps*. C'est ainsi qu'ils expliquent les passages de l'Ecriture où se trouve le mot *éternel*. On sent donc combien il était nécessaire que les ministres de Genève levassent l'équivoque. Une ligne aurait suffi pour cela.

à la sainte Écriture, qui nous parle, non d'un purgatoire [1], mais du paradis et de l'enfer, où chacun recevra sa juste rétribution, selon le bien ou le mal qu'il aura fait dans cette vie. C'est en prêchant fortement ces grandes vérités que nous tâchons de porter les hommes à la sanctification.

Si on loue en nous un esprit de modération et de tolérance, on ne doit pas le prendre pour une marque d'indifférence ou de relâchement. Grâces à Dieu, il a un tout autre principe. Cet esprit est celui de l'Évangile, qui s'allie très-bien avec le zèle. D'un côté la charité chrétienne nous éloigne absolument des voies de contrainte, et nous fait supporter sans peine quelque diversité d'opinions [2] qui n'atteint pas l'essentiel, comme il y en a eu de tout temps dans les églises même les plus pures : de l'autre, nous ne négligeons aucun soin, aucune voie de persuasion pour établir, pour inculquer, pour défendre les points fondamentaux du christianisme.

Quand il nous arrive de remonter aux principes de la loi naturelle, nous le faisons à l'exemple des auteurs sacrés; et ce n'est point d'une manière qui nous approche des déistes; puisque, en donnant à la théologie naturelle plus de solidité et d'étendue que ne font la plupart d'entre eux, nous y joignons toujours la révélation, comme un secours du ciel très-nécessaire [3], et sans lequel les hommes ne seraient jamais sortis de l'état de corruption et d'aveuglement où ils étaient tombés.

[1] Si par hasard il était vrai que l'Eglise de Genève ne crût pas les peines *éternelles* dans le sens rigoureux de ce mot, alors, suivant cette Église, il n'y aurait plus proprement d'enfer, mais seulement un purgatoire, et l'auteur de l'article *Genève* aurait raison dans ce qu'il a avancé sur ce sujet. La différence des noms ne fait rien au fond de la chose.

[2] On aurait désiré des exemples de *cette diversité d'opinions qui n'atteint pas l'essentiel.* Car cette diversité d'opinions pourrait tomber sur des articles qui, selon d'autres Églises, même protestantes, seraient très-essentiels à la religion, comme l'éternité absolue et rigoureuse des peines de l'enfer, la trinité, l'incarnation, etc.

[3] Voilà encore un mot qu'il aurait fallu expliquer ; d'autant qu'il est de notoriété publique, qu'un des principaux ministres de Genève, qui a joui d'une assez grande considération dans son Église, ayant parlé dans la première édition d'un de ses ouvrages, de la *nécessité* de la révélation a changé ce mot dans les éditions suivantes pour y substituer celui d'*utilité*. Or la distance est grande de ce qui est *nécessaire*, à ce qui est simplement *utile*. Est-ce par ménagement pour leur confrère que les ministres de Genève n'ont pas expressément proscrit en cette occasion le terme d'*utilité* dont il s'est servi ? mais de pareils ménagemens doivent-ils avoir lieu, dans un écrit où ces ministres ont pour but de lever les soupçons qu'on a voulu répandre sur leur foi? Enfin les ministres de Genève regarderaient-ils les termes de *nécessité* ou d'*utilité*, comme pouvant être indifféremment employés dans cette matière, et comme un des exemples de *cette diversité d'opinions* qu'ils *supportent sans peine* et *qui n'atteint pas l'essentiel*? Si ce n'est pas là leur fa-

Si l'un de nos principes est de *ne rien proposer à croire qui heurte la raison*, ce n'est point là, comme on le suppose, un caractère de socinianisme. Ce principe est commun à tous les protestans; et ils s'en servent pour rejeter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Écriture sainte bien entendue. Mais ce principe ne va pas jusqu'à nous faire *rejeter tout ce qu'on appelle* MYSTÈRES, puisque c'est le nom que nous donnons à des vérités d'un ordre surnaturel, que la seule raison humaine ne découvre pas, ou qu'elle ne saurait comprendre parfaitement, qui n'ont pourtant rien d'impossible en elles-mêmes, et que DIEU nous a révélées [1]. Il suffit que cette révéla-

çon de penser, on les invite à s'en expliquer formellement; sans quoi il restera toujours à leur égard des doutes fâcheux.

[1] Tout cet article n'est pas clair, et avait d'autant plus besoin de l'être, que c'est un des points les plus essentiels de la profession de foi qu'on nous présente. Les ministres de Genève conviennent d'abord *qu'un de leurs principes est* en effet *de ne rien proposer à croire qui heurte la raison; ils se servent*, disent-ils, *de ce principe, pour rejeter des doctrines absurdes, telles qu'il ne s'en trouve point dans l'Écriture sainte bien entendue.* C'est donc par ce principe qu'ils rejettent, par exemple, la présence réelle, comme *une doctrine absurde*, comme *une doctrine qui heurte la raison*, et qui *ne se trouve point dans l'Écriture sainte bien entendue.* Or, les autres mystères de la religion chrétienne, ceux de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, etc., ne heurtent pas moins la raison en *apparence* que le mystère de la présence réelle, et ce dernier mystère n'est pas énoncé plus obscurément dans l'Écriture que les premiers. Le principe admis par les ministres de Genève va donc à proscrire tous les mystères. Aussi rien n'est-il moins satisfaisant que la définition qu'ils donnent de ce qu'ils entendent par *mystères*. *Ce sont*, disent-ils, *des vérités* d'un ordre surnaturel, *que la seule raison humaine ne découvre pas*, ou *qu'elle ne saurait comprendre* parfaitement, *qui n'ont pourtant* rien d'impossible en elles-mêmes, *et que Dieu nous a révélées.* 1°. Il aurait fallu donner des exemples de ces vérités *d'un ordre surnaturel*, sans quoi l'expression reste vague et équivoque. On demande, par exemple, aux ministres de Genève, si la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, etc., sont pour eux au nombre de ces vérités *d'un ordre surnaturel?* 2°. Quand on appelle les mystères des vérités que la seule raison humaine ne découvre pas, *ou* qu'elle ne saurait comprendre *parfaitement*, le mot *ou* est-il *disjonctif* ou *explicatif?* veut-on dire qu'il y a des mystères que la raison ne découvre pas, et d'autres qu'elle découvre, mais qu'elle ne peut comprendre parfaitement, comme certaines vérités de géométrie? ou bien veut-on dire que la raison humaine ne découvre pas les mystères *en ce sens* qu'elle ne peut les comprendre *parfaitement*? l'une et l'autre de ces explications est de beaucoup trop faible pour répondre à l'idée qu'on doit attacher au mot *mystère*. Les mystères de la religion sont des vérités que la raison humaine ne saurait ni découvrir, ni comprendre, *même imparfaitement*, et qui sont *absolument* et *entièrement* au-dessus de sa portée. 3°. Les mystères sans doute *n'ont rien d'impossible en eux-mêmes*, mais *ils paraissent impossibles aux yeux de la raison*; et voilà ce qu'il était très-essentiel d'ajouter, surtout quand on a commencé par dire que les mystères ne doivent point *heurter* la raison. Car rien ne *heurte* plus la raison que ce qui lui paraît impossible. Mais ce qui *heurte* la raison n'est pas pour cela contraire à la raison, disent les théologiens; et les mystères sont dans ce cas.

tion soit certaine dans ses preuves, et précise de ce qu'elle enseigne, pour que nous admettions de telles vérités, conjointement avec celles de la religion naturelle; d'autant mieux qu'elles se lient fort bien entre elles, et que l'heureux assemblage qu'en fait l'Évangile forme un corps de religion admirable et complet.

Enfin, quoique le point capital de notre religion soit *d'adorer un seul* Dieu, l'on ne doit pas dire qu'elle *se réduise presque à cela, chez presque tout ce qui n'est pas peuple.* Les personnes les mieux instruites sont aussi celles qui savent le mieux quel est le prix de l'alliance de grâce, et que *la vie éternelle consiste à connaître le seul vrai Dieu, et celui qu'il a envoyé*, Jésus-Christ *son fils*, en qui *a habité corporellement toute la plénitude de la Divinité* [1], et qui nous a été donné pour sauveur, pour médiateur et pour juge, *afin que tous honorent le fils comme ils honorent le père.* Par cette raison, le terme de *respect pour* Jésus-Christ *et pour l'Écriture*, nous paraissant de beaucoup trop faible ou trop équivoque, pour exprimer la nature et l'étendue de nos sentimens à cet égard, nous disons que c'est avec foi, avec une vénération religieuse, avec une entière soumission d'esprit et de cœur, qu'il faut écouter ce divin maître et le Saint-Esprit parlant dans les Écritures. C'est ainsi qu'au lieu de nous appuyer sur la sagesse humaine, si faible et si bornée, nous sommes fondés sur la *parole de Dieu*, seule capable de *nous rendre véritablement sages à salut, par la foi en* Jésus-Christ : ce qui donne à notre religion un principe plus sûr, plus

[1] Il est très-fâcheux que les ministres de Genève, pour prouver qu'ils croient la divinité de Jésus-Christ, se contentent de rapporter un passage de l'Écriture, sans expliquer quel sens précis ils donnent à ce passage. Arius et les autres hérétiques qui niaient la divinité du Verbe, admettaient aussi les expressions de l'Écriture relatives au Fils de Dieu, mais ils expliquaient ces expressions conformément à leur erreur. On sait même combien peu le langage des ariens différait en apparence de celui des catholiques. Une seule lettre en faisait la différence; le fils, selon les ariens, était *homoiousios* au père, c'est-à-dire *d'une substance* SEMBLABLE, et selon les catholiques il était *homoousios*, c'est-à-dire *consubstantiel* ou *de la* MÊME *substance*. Pourvu qu'on ne forçât pas les ariens à dire que Jésus-Christ était *Dieu, égal* en tout à son père, ils disaient d'ailleurs tout ce qu'on voulait pour se rapprocher des catholiques. Cependant il est clair qu'on ne croit pas réellement la divinité de Jésus-Christ et l'unité de Dieu, deux points essentiels du christianisme, si on ne croit pas que Jésus-Christ est Dieu, consubstantiel et égal à son père, et ne faisant avec lui qu'un seul et même Dieu. Car si le Verbe n'est pas *égal* en tout à Dieu le père, le Verbe n'est pas Dieu, et le titre de Divinité qu'on lui donne ne serait en ce cas qu'un titre d'honneur et non de réalité; et si le Verbe n'est pas *consubstantiel* au père, et qu'il lui soit *égal*, il y a plusieurs Dieux. On ne saurait donc trop inviter les ministres de Genève à s'expliquer sur cet article important de la religion avec une grande clarté, et sans la plus légère équivoque.

relevé, et bien plus d'étendue, bien plus d'efficace; en un mot, un tout autre caractère que celui sous lequel on s'est plu à la dépeindre.

Tels sont les sentimens unanimes de cette compagnie, qu'elle se fera un devoir de manifester et de soutenir en toute occasion, comme il convient à de fidèles serviteurs de Jésus-Christ. Ce sont aussi les sentimens des ministres de cette Église qui n'ont pas encore cure d'âmes, lesquels étant informés du contenu de la présente déclaration, ont tous demandé d'y être compris. Nous ne craignons pas non plus d'assurer que c'est le sentiment général de notre Église; ce qui a bien paru par la sensibilité qu'ont témoignée les personnes de tout ordre de notre troupeau sur l'article du Dictionnaire qui cause ici nos plaintes.

Après ces explications et ces assurances, nous sommes bien dispensés, non-seulement d'entrer dans un plus grand détail sur les diverses imputations qui nous ont été faites, mais aussi de répondre à ce que l'on pourrait encore écrire dans le même but [1]. Ce ne serait qu'une contestation inutile, dont notre caractère nous éloigne infiniment. Il nous suffit d'avoir mis à couvert l'honneur de notre Église et de notre ministère, en montrant que le portrait qu'on a fait de notre religion est infidèle, et que notre attachement pour la saine doctrine évangélique n'est ni moins sincère que celui de nos pères, ni différent de celui des autres Églises réformées, avec qui nous faisons gloire d'être unis par les liens d'une même foi, et dont nous voyons avec beaucoup de peine qu'on veut nous distinguer.

J. Trembley, *secrétaire.*

[1] Cette déclaration a quelque chose de très-singulier, à la suite d'une profession de foi aussi insuffisante que celle-ci. Les ministres de Genève ne doivent pas craindre de rendre aux autres Eglises un compte détaillé de leur foi. On leur demande donc avec confiance,

1°. S'ils croient les peines de l'enfer *éternelles*, en ce sens qu'elles n'auront jamais de fin.

2°. Quels sont les mystères qu'ils admettent?

3°. S'ils croient que Jésus-Christ est Dieu, égal en tout à son père, et ne faisant avec lui qu'un seul et même Dieu.

Ils doivent se faire d'autant moins de peine de répondre à ces questions, qu'elles leur sont faites par un théologien qui ne prend aucun intérêt à l'article *Genève* de l'Encyclopédie, et qui désire d'ailleurs très-sincèrement d'être détrompé sur l'idée que cet article lui a donné d'eux, et que la profession de foi n'a pas détruite.

LETTRE A J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE[1].

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, monsieur, sur l'article *Genève* de l'Encyclopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, et les gens de goût par l'éloquence et la chaleur de votre style, vous avez encore su plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, et que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

Je ne me propose pas de répondre précisément à votre lettre, mais de m'entretenir avec vous sur ce qui en fait le sujet, et de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaises ; il serait trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, et je ne cherche point à écrire des choses brillantes, mais des choses vraies.

Une autre raison m'engage à ne pas demeurer dans le silence ; c'est la reconnaissance que je vous dois des égards avec lesquels vous m'avez combattu. Sur ce point seul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux gens de lettres un exemple digne de vous, et qu'ils imiteront peut-être enfin, quand ils connaîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la satire et l'injure n'étaient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle serait plus honorable à ceux qui l'exercent et plus utile à ceux qui en sont l'objet. On ne craindrait point de s'avilir en y répondant ; on ne songerait qu'à s'éclairer avec une candeur et une estime réciproque ; la vérité serait connue, et personne ne serait offensé ; car c'est moins la vérité qui blesse, que la manière de la dire.

Vous avez eu dans votre lettre trois objets principaux ; d'attaquer les spectacles pris en eux-mêmes ; de montrer que quand la morale pourrait les tolérer, la constitution de Genève ne lui permettrait pas d'en avoir ; de justifier enfin les pasteurs de votre Église sur les sentimens que je leur ai attribués en matière de religion. Je suivrai ces trois objets avec vous, et je m'arrêterai d'abord sur le premier, comme sur celui qui inté-

[1] J. J. Rousseau n'étant pas du nombre de ceux qui ne méritent que le mépris et le silence, d'Alembert a cru devoir défendre l'article *Genève*, non par une réponse en forme, mais par quelques réflexions qu'on soumet au jugement des lecteurs.

resse le plus grand nombre des lecteurs. Malgré l'étendue de la matière, je tâcherai d'être le plus court qu'il me sera possible; il n'appartient qu'à vous d'être long et d'être lu, et je ne dois pas me flatter d'être aussi heureux en écarts.

Le caractère de votre philosophie, monsieur, est d'être ferme et inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent; tant pis pour nous si elles sont fâcheuses; mais à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paraissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me semble voir en vous, la comparaison ne vous offensera pas sans doute, ce chef intrépide des réformateurs, qui pour se défendre d'une hérésie en avançait une plus grave, qui commença par attaquer les indulgences, et finit par abolir la messe. Vous avez prétendu que la culture des sciences et des arts est nuisible aux mœurs; on pouvait vous objecter, que dans une société policée, cette culture est du moins nécessaire jusqu'à un certain point, et vous prier d'en fixer les bornes; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, et vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux et parfaits, qu'en nous réduisant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'opéras français avaient si bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de musique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, et que si nous en avions une, ce serait tant pis pour nous*. Enfin, dans la vue d'inspirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la comédie, vous la représentez comme une des plus pernicieuses inventions des hommes; et pour me servir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs*.

Vous procédez avec ordre, et ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paraît suffire pour les condamner. *La vie est si courte*, dites-vous, *et le temps si précieux!* Qui en doute, monsieur? mais en même temps la vie est si malheureuse, et le plaisir si rare! pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer et à mourir, quelques délassemens passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence? Si les spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légère et un amusement trop faible, précisément par cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, et d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations

théâtrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entièrement à nous. D'ailleurs le plaisir superficiel et momentané qu'elles peuvent produire, est encore affaibli par la nature de ce plaisir même, qui tout imparfait qu'il est, a l'inconvénient d'être trop recherché et, si on peut parler de la sorte, appelé de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essayé et usé de bien des espèces; quelqu'un qui s'ennuyait cruellement, c'était vraisemblablement un prince, doit avoir eu la première idée de cet amusement raffiné, qui consiste à représenter sur des planches les infortunes et les travers de nos semblables, pour nous consoler ou nous guérir des nôtres, et à nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids et les malheurs. Cette réflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je goûte au théâtre; à travers les impressions agréables de la scène, j'aperçois de temps en temps malgré moi, et avec une sorte de chagrin, l'empreinte fâcheuse de son origine; surtout dans ces momens de repos, où l'action suspendue et refroidie laissant l'imagination tranquille, ne montre plus que la représentation au lieu de la chose, et l'acteur au lieu du personnage. Telle est, monsieur, la triste destinée de l'homme jusque dans les plaisirs même; moins il peut s'en passer, moins il les goûte; et plus il y met de soins et d'étude, moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du théâtre, jetons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité et par l'opulence, que le vulgaire croit un séjour de délices, et où les raffinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts; elles ne rappellent que trop souvent au riche blasé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui a rendu ces raffinemens nécessaires.

Quoi qu'il en soit, monsieur, nous avons trop besoin de plaisirs, pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nos divertissemens forcés et factices, inventés et mis en usage par l'oisiveté, sont bien au-dessous des plaisirs si purs et si simples que devraient nous offrir les devoirs de citoyen, d'ami, d'époux, de fils et de père: mais rendez-nous donc, si vous le pouvez, ces devoirs moins pénibles et moins tristes; ou souffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous consolions de notre mieux aussi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, et par conséquent les citoyens moins rares, les amis plus sensibles et plus constans, les pères plus justes, les enfans plus tendres, les femmes plus fidèles et plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaisirs que ceux

qu'on goûte au sein de l'amitié, de la patrie, de la nature et de l'amour. Mais il y a long-temps, vous le savez, que le siècle d'Astrée n'existe plus que dans les fables, si même il a jamais existé ailleurs. Solon disait qu'il avait donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent observer. Il en est ainsi des devoirs qu'une saine philosophie prescrit aux hommes, et des plaisirs qu'elle leur permet. Elle doit nous supposer et nous prendre tels que nous sommes, pleins de passions et de faiblesses, mécontens de nous-mêmes et des autres, réunissant à un penchant naturel pour l'oisiveté, l'inquiétude et l'activité dans les désirs. Que reste-t-il à faire à la philosophie, que de pallier à nos yeux, par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente ou la langueur qui nous consume? Peu de personnes ont, comme vous, monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste et uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manquerait-elle jamais à vous-même? n'éprouvez-vous jamais au sein du repos, et quelquefois du travail, ces momens de dégoût et d'ennui qui rendent nécessaires les délassemens ou les distractions? la société serait d'ailleurs trop malheureuse, si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissaient par un exil volontaire. Le sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire en évitant de s'y livrer, car c'est la seule manière dont il doit les fuir, leur est au moins redevable de ses instructions et de son exemple; c'est au milieu de ses semblables que l'Être suprême lui a marqué son séjour, et il n'est pas plus permis aux philosophes qu'aux rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du théâtre. Vous avez laissé avec raison, aux déclamateurs de la chaire, cet argument si rebattu contre les spectacles, qu'ils sont contraires à l'esprit du christianisme, qui nous oblige de nous mortifier sans cesse. On s'interdirait sur ce principe les délassemens que la religion condamne le moins. Les solitaires austères de Port-Royal, grands prédicateurs de la mortification chrétienne, et par cette raison grands adversaires de la comédie, ne se refusaient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, et celui de tourner les jésuites en ridicule.

Il semble donc que les spectacles, à ne les considérer encore que du côté de l'amusement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui souffrent. Mais ce n'est pas seulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce sont des leçons utiles déguisées sous l'apparence du plaisir. Non-seulement on a voulu distraire de leurs peines ces enfans adultes, on a voulu que ce théâtre, où ils ne vont

en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, presque sans qu'ils s'en aperçussent, une école de mœurs et de vertu. Voilà, monsieur, de quoi vous croyez le théâtre incapable; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, et vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous que les écrivains dramatiques ont pour but principal de plaire, et que celui d'être utiles est tout au plus le second; mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet? soyons de bonne foi, monsieur, avec nous-mêmes, et convenons que les auteurs de théâtre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout écrivain; et la première vérité qu'il veut apprendre à ses lecteurs, c'est qu'il est digne de cette estime. En vain affecterait-il de la dédaigner dans ses ouvrages; l'indifférence se tait, et ne fait point tant de bruit; les injures même dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeler à son souvenir. Et le fameux cynique de la Grèce eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravait les préjugés et les rois, si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder et sans l'entendre. La vraie philosophie ne consiste point à fouler aux pieds la gloire, et encore moins à le dire; mais à n'en pas faire dépendre son bonheur, même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc, monsieur, que pour être lu, et on ne veut être lu que pour être estimé; j'ajoute, pour être estimé de la multitude, de cette multitude même, dont on fait d'ailleurs, et avec raison, si peu de cas. Une voix secrète et importune nous crie, que ce qui est beau, grand et vrai, plaît à tout le monde, et que ce qui n'obtient pas le suffrage général, manque apparemment d'une de ces qualités. Ainsi, quand on cherche les éloges du vulgaire, c'est moins comme une récompense flatteuse en elle-même, que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées, en déclarant qu'il se borne à l'approbation du petit nombre, est un amour-propre timide qui se console d'avance, ou un amour-propre mécontent qui se console après coup. Mais quel que soit le but d'un écrivain, soit d'être loué, soit d'être utile, ce but n'importe guère au public; ce n'est point là ce qui règle son jugement, c'est uniquement le degré de plaisir ou de lumière qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'instruisent, il encourage ceux qui l'amusent, il applaudit ceux qui l'instruisent en l'amusant. Or les bonnes pièces de théâtre me paraissent réunir ces deux derniers avantages. C'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices

des hommes, la comédie les ridicules attachés à leurs défauts; l'une et l'autre mettent sous les yeux ce que la morale ne montre que d'une manière abstraite et dans une espèce de lointain. Elles développent et fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les sentimens dont la nature a mis le germe dans nos âmes.

On va, selon vous, s'isoler au spectacle; on y va oublier ses proches, ses concitoyens et ses amis. Le spectacle est au contraire celui de tous nos plaisirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous présente de la vie humaine, et par les impressions qu'il nous donne et qu'il nous laisse. Un poëte dans son enthousiasme, un géomètre dans ses méditations profondes, sont bien plus isolés qu'on ne l'est au théâtre. Mais quand les plaisirs de la scène nous feraient perdre pour un moment le souvenir de nos semblables, n'est-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amusement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme le plus vertueux oublie ses compatriotes et ses amis sans les aimer moins? et vous-même, monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette règle de la poétique des anciens, que le théâtre purge les passions en les excitant. La règle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée; et c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes qu'on se serait épargnées si on avait voulu s'entendre. Les passions dont le théâtre tend à nous garantir ne sont pas celles qu'il excite; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires; j'entends ici par *passion*, avec la plupart des écrivains de morale, toute affection vive et profonde qui nous attache fortement à son objet. En ce sens, la tragédie se sert des passions utiles et louables, pour réprimer les passions blâmables et nuisibles; elle emploie, par exemple, les larmes et la compassion dans *Zaïre,* pour nous précautionner contre l'amour violent et jaloux; l'amour de la patrie dans *Brutus,* pour nous guérir de l'ambition; la terreur et la crainte de la vengeance céleste dans *Sémiramis,* pour nous faire haïr et éviter le crime. Mais si avec quelques philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire que le théâtre les corrige en nous rappelant aux affections naturelles ou vertueuses que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

Voilà, objectez-vous, *un remède bien faible et cherché bien loin : l'homme est naturellement bon; l'amour de la vertu,*

quoi qu'en disent les philosophes, est inné dans nous ; il n'y a personne, excepté les scélérats de profession, qui avant d'entendre une tragédie, ne soit déjà persuadé des vérités dont elle va nous instruire ; et à l'égard des hommes plongés dans le crime, ces vérités sont bien inutiles à leur faire entendre, et leur cœur n'a point d'oreilles. L'homme est naturellement bon, je le veux ; cette question demanderait un trop long examen : mais vous conviendrez du moins que la société, l'intérêt, l'exemple peuvent faire de l'homme un être méchant. J'avoue que quand il voudra consulter sa raison, il trouvera qu'il ne peut être heureux que par la vertu ; et c'est en ce seul sens que vous pouvez regarder l'amour de la vertu comme inné dans nous, car vous ne croyez pas apparemment que le *fœtus* et les enfans à la mamelle aient aucune notion du juste et de l'injuste. Mais la raison ayant à combattre en nous des passions qui étouffent sa voix, emprunte le secours du théâtre pour imprimer plus profondément dans notre âme les vérités que nous avons besoin d'apprendre. Si ces vérités glissent sur les scélérats décidés, elles trouvent dans le cœur des autres une entrée plus facile ; elles s'y fortifient quand elles y étaient déjà gravées ; incapables peut-être de ramener les hommes perdus, elles sont au moins propres à empêcher les autres de se perdre ; car la morale est comme la médecine, beaucoup plus sûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux, que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du théâtre est donc moins d'opérer un changement subit dans les cœurs corrompus, que de prémunir contre le vice les âmes faibles par l'exercice des sentimens honnêtes, et d'affermir dans ces même sentimens les âmes vertueuses. Vous appelez *passagers* et *stériles* les mouvemens que le théâtre excite, parce que la vivacité de ces mouvemens semble ne durer que le temps de la pièce ; mais leur effet, pour être lent, et comme insensible, n'en est pas moins réel aux yeux du philosophe. Ces mouvemens sont des secousses par lesquelles le sentiment de la vertu a besoin d'être réveillé dans nous ; c'est un feu qu'il faut de temps en temps ranimer et nourrir, pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà, monsieur, les fruits naturels de la morale mise en action sur le théâtre ; voilà les seuls qu'on en puisse attendre. Si elle n'en a pas de plus marqués, croyez-vous que la morale réduite aux préceptes en produise beaucoup davantage ? Il est bien rare que les meilleurs livres de morale rendent vertueux ceux qui n'y sont pas disposés d'avance ; est-ce une raison pour proscrire ces livres? demandez à nos prédicateurs les plus fameux combien ils font de conversions par an ; ils vous répondront

qu'on en fait une ou deux par siècle, encore faut-il que le siècle soit bon : sur cette réponse leur défendrez-vous de prêcher, et à nous de les entendre ?

Belle comparaison ! direz-vous ; *je veux que nos prédicateurs et nos moralistes n'aient pas des succès brillans ; au moins ne font-ils pas grand mal, si ce n'est peut-être celui d'ennuyer quelquefois ; mais c'est precisément parce que les auteurs de théâtre nous ennuient moins, qu'ils nous nuisent davantage. Quelle morale que celle qui présente si souvent aux yeux des spectateurs des monstres impunis et des crimes heureux ? un Atrée qui s'applaudit des horreurs qu'il a exercées contre son frère ; un Néron qui empoisonne Britannicus pour régner en paix ; une Médée qui égorge ses enfans, et qui part en insultant au désespoir de leur père ; un Mahomet qui séduit et qui entraîne tout un peuple, victime et instrument de ses fureurs ? quel affreux spectacle à montrer aux hommes, que des scélérats triomphans ?* Pourquoi non, monsieur, si on leur rend ces scélérats odieux dans leur triomphe même ? peut-on mieux nous instruire à la vertu, qu'en nous montrant d'un côté les succès du crime, et en nous faisant envier de l'autre le sort de la vertu malheureuse ? ce n'est pas dans la prospérité ni dans l'élévation qu'on a besoin d'apprendre à l'aimer, c'est dans l'abjection et dans l'infortune. Or, sur cet effet du théâtre, j'en appelle avec confiance à votre propre témoignage ; interrogez les spectateurs l'un après l'autre au sortir de ces tragédies que vous croyez une école de vice et de crime ; demandez-leur lequel ils aimeraient mieux être, de Britannicus ou de Néron, d'Atrée ou de Thyeste, de Zopire ou de Mahomet ; hésiteront-ils sur la réponse, et comment hésiteraient-ils ? Pour nous borner à un seul exemple, quelle leçon plus propre à rendre le fanatisme exécrable, et à faire regarder comme des monstres ceux qui l'inspirent, que cet horrible tableau du quatrième acte de *Mahomet*, où l'on voit Seïde, égaré par un zèle affreux, enfoncer le poignard dans le sein de son père ? vous voudriez, monsieur, bannir cette tragédie de notre théâtre ? plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cents ans ! l'esprit philosophique qui l'a dictée serait de même date parmi nous, et peut-être eût épargné à la nation française, d'ailleurs si paisible et si douce, les horreurs et les atrocités religieuses auxquelles elle s'est livrée. Si cette tragédie laisse quelque chose à regretter aux sages, c'est de n'y voir que les forfaits causés par le zèle d'une fausse religion, et non les malheurs encore plus déplorables où le zèle aveugle pour une religion vraie, peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de *Mahomet*, je crois pouvoir le dire de même des autres tragédies qui vous paraissent si dangereuses. Il n'en est, ce me semble, aucune qui ne laisse dans nôtre âme, après la représentation, quelque grande et utile leçon de morale plus ou moins développée. Je vois dans *OEdipe* un prince, fort à plaindre sans doute, mais toujours coupable, puisqu'il a voulu, contre l'avis même des dieux, braver sa destinée; dans *Phèdre*, une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, puisqu'elle travaille à perdre un prince vertueux dont elle n'a pu se faire aimer; dans *Catilina*, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain; dans *Médée* et dans *Atrée*, les effets abominables de l'amour criminel et irrité, de la vengeance et de la haine. D'ailleurs quand ces pièces ne vous enseigneraient directement aucune vérité morale, seraient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses? Il suffirait pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous; *OEdipe* et *Phèdre* l'attendrissement sur nos semblables, *Atrée* et *Médée* le frémissement et l'horreur. Quand nous irons à ces tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel serait en cela notre crime et le leur? elles seraient pour les honnêtes gens, s'il est permis d'employer cette comparaison, ce que les supplices sont pour le peuple, un spectacle où ils assisteraient par le seul besoin que tous les hommes ont d'être émus. C'est en effet ce besoin, et non pas, comme on le croit communément, un sentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble et de pitié, qui va quelquefois jusqu'à l'horreur et aux larmes. Il faut à ces âmes rudes, concentrées et grossières, des secousses fortes pour les ébranler. La tragédie suffit aux âmes plus délicates et plus sensibles; quelquefois même, comme dans *Médée* et dans *Atrée*, l'impression est trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuse, elle est au contraire importune; et un sentiment de cette espèce peut-il être une source de vices et de forfaits? Si dans les pièces où l'on expose le crime à nos yeux, les scélérats ne sont pas toujours punis, le spectateur est affligé qu'ils ne le soient pas: quand il ne peut en accuser le poëte, toujours obligé de se conformer à l'histoire, c'est alors, si je puis parler ainsi, l'histoire elle-même qu'il accuse; et il se dit en sortant:

Faisons notre devoir, et laissons faire aux dieux.

Aussi, dans un spectacle qui laisserait plus de liberté au poëte,

dans notre opéra, par exemple, qui n'est d'ailleurs ni le spectacle de la vérité ni celui des mœurs, je doute qu'on pardonnât à l'auteur de laisser jamais le crime impuni. Je me souviens d'avoir vu autrefois en manuscrit un opéra d'*Atrée*, où ce monstre périssait écrasé de la foudre, en criant avec une satisfaction barbare :

Tonnez, Dieux impuissans, frappez, je suis vengé.

Cette situation vraiment théâtrale, secondée par une musique effrayante, eût produit, ce me semble, un des plus heureux dénoûmens qu'on puisse imaginer au théâtre lyrique.

Si dans quelques tragédies on a voulu nous intéresser pour des scélérats, ces tragédies ont manqué leur objet ; c'est la faute du poëte, et non du genre ; vous trouverez des historiens même qui ne sont pas exempts de ce reproche ; en accuserez-vous l'histoire ? Rappelez-vous, monsieur, un de nos chefs-d'œuvre en ce genre, *la Conjuration de Venise* de l'abbé de Saint-Réal, et l'espèce d'intérêt qu'il nous inspire, sans l'avoir peut-être voulu, pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie ; on s'afflige presque après cette lecture de voir tant de courage et d'habileté devenu inutile ; on se reproche ce sentiment, mais il nous saisit malgré nous, et ce n'est que par réflexion qu'on prend part au salut de Venise. Je vous avouerai à cette occasion, contre l'opinion assez généralement établie, que le sujet de *Venise Sauvée* me paraît bien plus propre au théâtre que celui de *Manlius Capitolinus*, quoique ces deux pièces ne diffèrent guère que par les noms et l'état des personnages ; des malheureux qui conspirent pour se rendre libres, sont moins odieux que des sénateurs qui cabalent pour se rendre maîtres.

Mais ce qui paraît, monsieur, vous avoir choqué le plus dans nos pièces, c'est le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette passion, le grand mobile des actions des hommes, est en effet le ressort presque unique du théâtre français, et rien ne vous paraît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures et des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société ? ce serait, je crois, pour elle un grand bien et un grand mal. Mais vous chercheriez en vain à détruire cette passion dans les hommes : il ne paraît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire, du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites, et auxquelles toute l'austérité de votre philosophie n'a pu se refuser. Or si on ne peut, et si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes, que reste-t-

il à faire, sinon de le diriger vers une fin honnête, et de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs et ses faiblesses, pour nous en défendre ou nous en guérir? vous convenez que c'est l'objet de nos tragédies; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir, que l'impression du sentiment reste, et que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai, monsieur, pour vous répondre, l'exemple même que vous apportez de la tragédie de *Bérénice* où Racine a trouvé l'art de nous intéresser pendant cinq actes avec ces seuls mots, *je vous aime, vous êtes empereur et je pars;* et où ce grand poëte a su réparer par les charmes de son style le défaut d'action et la monotonie de son sujet. Tout spectateur sensible, je l'avoue, sort de cette tragédie le cœur affligé, partageant en quelque manière le sacrifice qui coûte si cher à Titus, et le désespoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce spectateur regarde au fond de son âme, et approfondit le sentiment qui l'occupe, qu'y aperçoit-il, monsieur? un retour affligeant sur le malheur de la condition humaine, qui nous oblige presque toujours de faire céder nos passions à nos devoirs. Cela est si vrai, qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice, le bonheur du monde attaché au sacrifice de Titus nous rend inexorables sur la nécessité de ce sacrifice même dont nous nous plaignons; l'intérêt que nous prenons à sa douleur, en admirant sa vertu, se changerait en indignation s'il succombait à sa faiblesse. En vain Racine même, tout habile qu'il était dans l'éloquence du cœur, eût essayé de nous représenter ce prince, entre Bérénice d'un côté et Rome de l'autre, sensible aux prières d'un peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse; les adieux les plus touchans de ce prince à ses sujets ne le rendraient que plus méprisable à nos yeux, nous n'y verrions qu'un monarque vil qui, pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, et qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un peuple devenu heureux par le courage du prince: rien n'est plus propre à consoler de l'infortune que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, et l'homme vertueux suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette tragédie, monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux, en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante et la plus douce de toutes les passions, que pour nous apprendre à la vaincre, en la faisant céder, quand le devoir l'exige, à des intérêts plus pressans et plus chers.

Ainsi elle nous flatte et nous élève tout à la fois, par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendresse de notre âme, et par le courage qu'elle nous inspire pour réprimer ce sentiment dans ses effets, en conservant le sentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour sur nos théâtres étaient dangereuses, ce ne pourrait être tout au plus que chez une nation déjà corrompue, à qui les remèdes même serviraient de poison; aussi suis-je persuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les représentations théâtrales sont plus utiles à un peuple qui a conservé ses mœurs, qu'à celui qui aurait perdu les siennes. Mais quand l'état présent de nos mœurs pourrait nous faire regarder la tragédie comme un nouveau moyen de corruption, la plupart de nos pièces nous paraissent bien propres à nous rassurer à cet égard. Ce qui devrait, ce me semble, vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons si fréquemment sur nos théâtres, ce n'est pas la vivacité avec laquelle il est peint, c'est le rôle froid et subalterne qu'il y joue presque toujours. L'amour, si on en croit la multitude, est l'âme de nos tragédies; pour moi, il m'y paraît presque aussi rare que dans le monde. La plupart des personnages de Racine même ont à mes yeux moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'est-ce que l'amour dans *Mithridate*, dans *Iphigénie*, dans *Britannicus*, dans *Bajazet* même et dans *Andromaque*, si on en excepte quelques traits des rôles de Roxane et d'Hermione? *Phèdre* est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme où l'amour soit vraiment terrible et tragique; encore y est-il défiguré par l'intrigue obscure d'Hippolyte et d'Aricie. Arnauld l'avait bien senti, quand il disait à Racine : *pourquoi cet Hippolyte amoureux?* Le reproche était moins d'un casuiste que d'un homme de goût; on sait la réponse que Racine lui fit : *eh, monsieur, sans cela qu'auraient dit les petits-maîtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la nation que Racine a sacrifié la perfection de sa pièce. L'amour dans Corneille est encore plus languissant et plus déplacé : son génie semble s'être épuisé dans le *Cid* à peindre cette passion, et il faut avouer qu'il l'a peinte en maître; mais il n'y a presque aucune de ses autres tragédies que l'amour ne dépare et ne refroidisse. Ce sentiment exclusif et impérieux, si propre à nous consoler de tout ou à nous rendre tout insupportable, à nous faire jouir de notre existence ou à nous la faire détester, veut être sur le théâtre comme dans nos cœurs, y régner seul et sans partage. Partout où il ne joue pas le premier rôle, il est dégradé par le second. Le seul caractère qui lui convienne dans la tragédie, est celui de la véhémence, du trouble et du désespoir :

ôtez-lui ces qualités, ce n'est plus, si j'ose parler ainsi, qu'une passion commune et bourgeoise. Mais, dira-t-on, en peignant l'amour de la sorte, il deviendra monotone, et toutes nos pièces se ressembleront. Et pourquoi s'imaginer, comme ont fait presque tous nos auteurs, qu'une pièce ne puisse nous intéresser sans amour? sommes-nous plus difficiles ou plus insensibles que les Athéniens? et ne pouvons-nous pas trouver à leur exemple une infinité d'autres sujets capables de remplir dignement le théâtre, les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition et des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle? Ne faisons point à nos Françaises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étaient ni citoyennes ni mères. Ne les avons-nous pas vues s'intéresser à la *Mort de César,* et verser des larmes à *Mérope?*

Je viens, monsieur, à vos objections sur la comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de p rfidie et de mauvaises mœurs; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs pères, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le théâtre. Est-ce pour les mettre en honneur? nullement; il n'est point de spectateur qui s'y méprenne; c'est pour nous ouvrir les yeux sur la source de ces vices; pour nous faire voir dans nos propres défauts, dans des défauts qui en eux-mêmes ne blessent point l'honnêteté, une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George-Dandin?* que le déréglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé; dans le *Bourgeois-Gentilhomme?* qu'un bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la cour pour maîtresse, et un grand seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, et pour ami qu'un honnête voleur; dans les scènes d'*Harpagon* et de son fils? que l'avarice des pères produit la mauvaise conduite des enfans; enfin dans toutes, cette vérité si utile, *que les ridicules de la société y sont une source de désordres.* Et quelle manière plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens? en vain diriez-vous que dans la comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puissant, et non la correction de nos vices qui demande des remèdes d'un autre genre. Mais

son effet n'est pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule, elle nous suppose pour le vice cette horreur qu'il inspire à toute âme bien née; elle se sert même de cette horreur pour combattre nos travers; et il est tout simple que le sentiment qu'elle suppose nous affecte moins, dans le moment de la représentation, que celui qu'elle cherche à exciter en nous, sans que pour cela elle nous fasse prendre le change sur celui de ces deux sentimens qui doit dominer dans notre âme. Si quelques comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, et sont presque uniquement une école de mauvaises mœurs, on peut comparer leurs auteurs à ces hérétiques qui, pour débiter le mensonge, ont abusé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une satire cruelle de la vertu, le *Misanthrope* de Molière, ce chef-d'œuvre de notre théâtre comique, si néanmoins le *Tartufe* ne lui est pas encore supérieur, soit par la vivacité de l'action, soit par les situations théâtrales, soit enfin par la variété et la vérité des caractères. Je ne sais, monsieur, ce que vous pensez de cette dernière pièce, elle était bien faite pour trouver grâce devant vous, ne fût-ce que par l'aversion dont on ne peut se défendre pour l'espèce d'hommes si odieuse que Molière y a joués et démasqués. Mais je viens au *Misanthrope.* Molière, selon vous, a eu dessein dans cette comédie de rendre la vertu ridicule. Il me semble que le sujet et les détails de la pièce, que le sentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Molière a voulu nous apprendre que l'esprit et la vertu ne suffisent pas pour la société, si nous ne savons compatir aux faiblesses de nos semblables, et supporter leurs vices même; que les hommes sont encore plus bornés que méchans, et qu'il faut les mépriser sans le leur dire. Quoique le Misanthrope divertisse les spectateurs, il n'est pas pour cela ridicule à leurs yeux : il n'est personne au contraire qui ne l'estime, qui ne soit porté même à l'aimer et à le plaindre. On rit de sa mauvaise humeur, comme de celle d'un enfant bien né et de beaucoup d'esprit. La seule chose que j'oserais blâmer dans le rôle du Misanthrope, c'est qu'Alceste n'a pas toujours tort d'être en colère contre l'ami raisonnable et philosophe que Molière a voulu lui opposer comme un modèle de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas absolument, comme vous le prétendez, un caractère odieux, mais un caractère mal décidé, plein de sagesse dans ses maximes et de fausseté dans sa conduite. Rien de plus sensé que ce qu'il dit au Misanthrope dans la première scène, sur la nécessité de s'accommoder aux travers

des hommes ; rien de plus faible que sa réponse aux reproches dont le Misanthrope l'accable sur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne sait pas le nom. Il ne disconvient pas de l'exagération qu'il a mise dans cet accueil, et donne par-là beaucoup d'avantage au Misanthrope. Il devait répondre au contraire que ce qu'Alceste avait pris pour un accueil exagéré n'était qu'un compliment ordinaire et froid, une de ces formules de politesse dont les hommes sont convenus de se payer réciproquement lorsqu'ils n'ont rien à se dire. Le Misanthrope a encore plus beau jeu dans la scène du sonnet. Ce n'est point Philinte qu'Oronte vient consulter, c'est Alceste; et rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le sonnet d'Oronte à tort et à travers, et d'interrompre même la lecture par ses fades éloges. Il devait attendre qu'Oronte lui demandât son avis, et se borner alors à des discours généraux et à une approbation faible, parce qu'il sent qu'Oronte veut être loué, et que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ses amis, encore faut-il qu'ils aient grande envie ou grand besoin qu'on la leur dise. L'approbation faible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que voulait Molière, l'emportement d'Alceste, qui se pique de vérité dans les choses les plus indifférentes, au risque de blesser ceux à qui il la dit. Cette colère du Misanthrope sur la complaisance de Philinte n'en eût été que plus plaisante, parce qu'elle eût été moins fondée ; et la situation des personnages eût produit un jeu de théâtre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceste, et la crainte de choquer Oronte. Mais je m'aperçois, monsieur, que je donne des leçons à Molière.

Vous prétendez que dans cette scène du sonnet, le Misanthrope est presque un Philinte, et ses *je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement son avis, vous paraissent hors de son caractère. Permettez-moi de n'être pas de votre sentiment. Le Misanthrope de Molière n'est pas un homme vrai ; ses *je ne dis pas cela*, surtout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable ; ce n'est que quand Oronte le presse et le pousse à bout, qu'il doit lever le masque et lui rompre en visière. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé et gradué plus adroitement que cette scène ; et je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes, qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. Aussi je ne crois pas que ce chef-d'œuvre de Molière, supérieur peut-être de quelques années à son siècle, dût craindre aujourd'hui le sort équivoque qu'il eut à sa naissance ; notre parterre, plus fin et plus éclairé qu'il n'était il y a soixante ans, n'aurait plus

besoin du *Médecin malgré lui* pour aller au *Misanthrope.* Mais je crois en même temps, avec vous, que d'autres chefs-d'œuvre du même poëte et de quelques autres, autrefois justement applaudis, auraient aujourd'hui plus d'estime que de succès; notre changement de goût en est la cause : nous voulons dans la tragédie plus d'action, et dans la comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presque entièrement épuisés sur les deux théâtres, et qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, et de l'autre plus de recherche et plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparens.

Le zèle dont vous êtes animé contre la comédie ne vous permet pas de faire grâce à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, et de nous offrir dans la vie commune des modèles de courage et de vertu ; *autant vaudrait*, dites-vous, *aller au sermon.* Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez, un moment auparavant, que les leçons de la tragédie nous sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le théâtre que des héros, auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler ; et vous blâmez à présent les pièces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens et nos semblables ; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs, mais comme insipide et ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites, monsieur, si vous le voulez, qu'il est le plus facile de tous, mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir ; il me semble au contraire qu'aucun genre de pièces n'y est plus propre ; et s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne, j'avoue que je suis encore plus touché des scènes pathétiques de l'*Enfant prodigue*, que des pleurs d'*Andromaque* et d'*Iphigénie.* Les princes et les grands sont trop loin de nous, pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons, pour ainsi dire, les infortunes des rois qu'en perspective ; et dans le temps même où nous les plaignons, un sentiment confus semble nous dire pour nous consoler, que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême, et comme les degrés par lesquels la nature rapproche les princes des autres hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette ressource à nous offrir ; ils sont l'image fidèle des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un roi n'est presque pas notre semblable ; et le sort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paraît blâmable dans ce genre, ou plutôt dans la manière dont l'ont traité nos poëtes, est le mélange bizarre qu'ils y ont presque toujours fait du pathétique et du plaisant ; deux

sentimens si tranchans et si disparates ne sont pas faits pour être voisins, et quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonstances bizarres où l'on rit et où l'on pleure à la fois, je demande si toutes les circonstances de la vie sont propres à être représentées sur le théâtre, et si le sentiment *trouble* et mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs, est préférable au plaisir seul de pleurer, ou même au plaisir seul de rire? *Les hommes sont tous de fer!* s'écrie l'enfant prodigue, après avoir fait à son valet la peinture odieuse de l'ingratitude et de la dureté de ses anciens amis; *et les femmes?* lui répond le valet, qui ne veut que faire rire le parterre; j'ose inviter l'illustre auteur de cette pièce à retrancher ces trois mots, qui ne sont là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me semble qu'ils doivent produire sur tous les gens de goût le même effet qu'un son aigre et discordant, qui se ferait entendre tout à coup au milieu d'une musique touchante.

Après avoir dit tant de mal des spectacles, il ne vous restait plus, monsieur, qu'à vous déclarer aussi contre les personnes qui les représentent et contre celles qui, selon vous, nous y attirent; et c'est de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la manière dont vous traitez les comédiens et les femmes. Votre philosophie n'épargne personne, et on pourrait lui appliquer ce passage de l'Écriture, *et manus ejus contra omnes.*

Selon vous, l'habitude où sont les comédiens de revêtir un caractère qui n'est pas le leur, les accoutume à la fausseté. Je ne saurais croire que ce reproche soit sérieux. Vous feriez le procès sur le même principe à tous les auteurs de pièces de théâtre, bien plus obligés encore que le comédien de se transformer dans les personnages qu'ils ont à faire parler sur la scène. Vous ajoutez qu'il est vil de s'exposer aux sifflets pour de l'argent; qu'en faut-il conclure? que l'état de comédien est celui de tous où il est le moins permis d'être médiocre. Mais en récompense, quels applaudissemens plus flatteurs que ceux du théâtre? c'est là où l'amour-propre ne peut se faire illusion ni sur les succès, ni sur les chutes; et pourquoi refuserions-nous à un acteur accueilli et désiré du public, le droit si juste et si noble de tirer de son talent sa subsistance? je ne dis rien de ce que vous ajoutez, pour plaisanter sans doute, que les valets en s'exerçant à voler adroitement sur le théâtre, s'instruisent à voler dans les maisons et dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractère et par vos réflexions, à toute espèce de préjugés, était-ce là, monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre et pour le défendre? comment n'avez-vous pas senti, que si ceux qui re-

présentent nos pièces méritent d'être déshonorés, ceux qui les composent mériteraient aussi de l'être; et qu'ainsi en élevant les uns et en avilissant les autres, nous avons été tout à la fois bien inconséquens et bien barbares? Les Grecs l'ont été moins que nous, et il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons comédiens étaient parmi eux. Ils considéraient Esopus par la même raison qu'ils admiraient Euripide et Sophocle. Les Romains, il est vrai, ont pensé différemment; mais chez eux la comédie était jouée par des esclaves; occupés des grands objets, ils ne voulaient employer que des esclaves à leurs plaisirs.

La chasteté des comédiennes, j'en conviens avec vous, est plus exposée que celle des femmes du monde; mais aussi la gloire de vaincre en doit être plus grande: il n'est pas rare d'en voir qui résistent long-temps, et il serait plus commun d'en trouver qui résistassent toujours, si elles n'étaient comme découragées de la continence par le peu de considération réelle qu'elles en retirent. Le plus sûr moyen de vaincre les passions, est de les combattre par la vanité; qu'on accorde des distinctions aux comédiennes sages, et ce sera, j'ose le prédire, l'ordre de l'État le plus sévère dans ses mœurs. Mais quand elles voient que d'un côté on ne leur sait aucun gré de se priver d'amans, et que de l'autre il est permis aux femmes du monde d'en avoir, sans en être moins considérées, comment ne chercheraient-elles pas leur consolation dans des plaisirs qu'elles s'interdiraient en pure perte?

Vous êtes du moins, monsieur, plus juste ou plus conséquent que le public; votre sortie sur nos actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne sais si vous êtes du petit nombre des sages qu'elles ont su quelquefois rendre malheureux, et si par le mal que vous en dites, vous avez voulu leur restituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles beaucoup d'ennemies; on voit percer à travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conservé pour elles, peut-être même quelque chose de plus vif; ce mélange de sévérité et de faiblesse, pardonnez-moi ce dernier mot, vous fera aisément obtenir grâce; elles sentiront du moins, et elles vous en sauront gré, qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur, que pour les voir et les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent? qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation

comme sans humeur, d'oublier en ce moment combien leur société est aimable et dangereuse ; relisons Épictète avant que d'écrire, et tenons-nous fermes pour être austères et graves.

Je n'examinerai point, monsieur, si vous avez raison de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable et vertueuse?* comme le sage s'écriait autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte?* Le genre humain serait bien à plaindre, si l'objet le plus digne de nos hommages était en effet aussi rare que vous le dites. Mais si par malheur vous aviez raison, quelle en serait la triste cause? l'esclavage et l'espèce d'avilissement où nous avons mis les femmes ; les entraves que nous donnons à leur esprit et à leur âme ; le jargon futile, et humiliant pour elles et pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles, comme si elles n'avaient pas une raison à cultiver, ou n'en étaient pas dignes? enfin l'éducation funeste, je dirais presque meurtrière, que nous leur prescrivons, sans leur permettre d'en avoir d'autre ; éducation où elles apprennent presque uniquement à se contrefaire sans cesse, à n'avoir pas un sentiment qu'elles n'étouffent, une opinion qu'elles ne cachent, une pensée qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins, nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des nations ont agi comme nous à leur égard, c'est que partout les hommes ont été les plus forts, et que partout le plus fort est l'oppresseur du plus faible. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer et leur élever l'âme, est bien capable, en mettant leur vanité à la gêne, de flatter leur amour-propre. On dirait que nous sentons leurs avantages, et que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que, dans les ouvrages de goût et d'agrément, elles réussiraient mieux que nous, surtout dans ceux dont le sentiment et la tendresse doivent être l'âme ; car quand vous dites qu'*elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même*, il faut que vous n'ayez jamais lu les *Lettres d'Héloïse*, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un temps d'ignorance, où la nature seule donnait des leçons, peut s'être affaibli dans notre siècle, et que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous et le dire aussi mal ; mais sera-ce la faute de la nature? A l'égard des ouvrages de génie et de sagacité, mille exemples nous prouvent que la faiblesse du corps n'y est pas un grand obstacle dans les hommes ; pourquoi donc une éducation plus solide et plus

mâle ne mettrait-elle pas les femmes à portée d'y réussir? Descartes les jugeait plus propres que nous à la philosophie, et une princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, monsieur, comme ces peuples vaincus, mais redoutables, que leurs conquérans désarment; et après avoir soutenu que la culture de l'esprit est pernicieuse à la vertu des hommes, vous en conclurez qu'elle le serait encore plus à celle des femmes. Il me semble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connaîtront mieux les véritables sources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'instruire. Si les siècles éclairés ne sont pas moins corrompus que les autres, c'est que la lumière y est trop inégalement répandue; qu'elle est resserrée et concentrée dans un trop petit nombre d'esprits; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont assez de force pour découvrir aux âmes communes l'attrait et les avantages du vice, et non pour leur en faire voir les dangers et l'horreur: le grand défaut de ce siècle philosophe est de ne l'être pas encore assez. Mais quand la lumière sera plus libre de se répandre, plus étendue et plus égale, nous en sentirons alors les effets bienfaisans; nous cesserons de tenir les femmes sous le joug et dans l'ignorance, et elles de séduire, de tromper et de gouverner leurs maîtres. L'amour sera pour lors entre les deux sexes ce que l'amitié la plus douce et la plus vraie est entre les hommes vertueux; ou plutôt ce sera un sentiment plus délicieux encore, le complément et la perfection de l'amitié, sentiment qui, dans l'intention de la nature, devait nous rendre heureux, et que pour notre malheur nous avons su altérer et corrompre.

Enfin, ne nous arrêtons pas seulement, monsieur, aux avantages que la société pourrait tirer de l'éducation des femmes, ayons de plus l'humanité et la justice de ne pas leur refuser ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'esprit et l'exercice des talens sont propres à nous distraire de nos maux et à nous consoler dans nos peines: pourquoi refuser à la plus aimable moitié du genre humain, destinée à partager avec nous le malheur d'être, le soulagement le plus propre à le lui faire supporter? Philosophes que la nature a répandus sur la surface de la terre, c'est à vous à détruire, s'il vous est possible, un préjugé si funeste: c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être pères, d'oser les premiers secouer le joug d'un barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent seulement de vous, en recevant cette éducation précieuse, à la regarder uniquement comme un

préservatif contre l'oisiveté, un rempart contre les malheurs, et non comme l'aliment d'une curiosité vaine, et le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez et tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paraître ignorantes, mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus si souvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre siècle; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amère à ceux qui la tiennent de vous, et que la nature a destinés à vous survivre et à souffrir; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieillesse, des ressources dont notre injustice les a privées? On regarde communément, monsieur, les femmes comme très-sensibles et très-faibles; je les crois au contraire, ou moins sensibles, ou moins faibles que nous. Sans force de corps, sans talens, sans étude qui puisse les arracher à leurs peines et les leur faire oublier quelques momens, elles les dévorent, et savent quelquefois les cacher mieux que nous; cette fermeté suppose en elles, ou une âme peu susceptible d'impressions profondes, ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de situations cruelles auxquelles les hommes ne résistent que par le tourbillon d'occupations qui les entraîne? les chagrins des femmes seraient-ils moins pénétrans et moins vifs que les nôtres? ils ne devraient pas l'être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur, les nôtres n'ont souvent pour principe que la vanité et l'ambition. Mais ces sentimens étrangers, que l'éducation a portés dans notre âme, que l'habitude y a gravés, et que l'exemple y fortifie, deviennent, à la honte de l'humanité, plus puissans sur nous que les sentimens naturels; la douleur fait plus périr de ministres déplacés que d'amans malheureux.

Voilà, monsieur, si j'avais à plaider la cause des femmes, ce que j'oserais dire en leur faveur; je les défendrais moins sur ce qu'elles sont que sur ce qu'elles pourraient être. Je ne les louerais point en soutenant avec vous que la pudeur leur est naturelle; ce serait prétendre que la nature ne leur a donné ni besoins, ni passions; la réflexion peut réprimer les désirs, mais le premier mouvement, qui est celui de la nature, porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la société et les lois ont rendu la pudeur nécessaire aux femmes; et si je fais jamais un livre sur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en sera le premier chapitre. Mais en paraissant moins prévenu que nous pour la modestie de leur sexe, je serai plus favorable à leur conservation; et malgré la bonne opinion que vous avez de la

bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, serait de les destiner à recruter nos troupes.

Mais je m'aperçois, monsieur, et je crains bien de m'en apercevoir trop tard, que le plaisir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, et peut-être cet intérêt secret qui nous séduit toujours pour elles, m'ont entraîné trop loin et trop long-temps hors de mon sujet. En voilà donc assez, et peut-être trop, sur la partie de votre lettre qui concerne les spectacles en eux-mêmes, et les dangers de toute espèce dont vous les rendez responsables. Rien ne pourra plus leur nuire, si votre écrit n'y réussit pas; car il faut avouer qu'aucun de nos prédicateurs ne les a combattus avec autant de force et de subtilité que vous. Il est vrai que la supériorité de vos talens ne doit pas seule en avoir l'honneur. La plupart de nos orateurs chrétiens en attaquant la comédie, condamnent ce qu'ils ne connaissent pas; vous avez au contraire étudié, analysé, composé vous-même, pour en mieux juger les effets, le poison dangereux dont vous cherchez à nous préserver; et vous décriez nos pièces de théâtre avec l'avantage non-seulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode que vous paraissez avoir sentie en n'osant vous la faire, et à laquelle vous avez indirectement tâché de répondre. Les spectacles, selon vous, sont nécessaires dans une ville aussi corrompue que celle que vous avez habitée long-temps; et c'est aparemment pour ses habitans pervers, car ce n'est pas certainement pour votre patrie, que vos pièces ont été composées. C'est-à-dire, monsieur, que vous nous avez traité comme ces animaux expirans, qu'on achève dans leurs maladies de peur de les voir trop long-temps souffrir. Assez d'autres sans vous n'auraient-ils pas pris ce soin; et votre délicatesse n'aura-t-elle rien à se reprocher à notre égard? je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au théâtre lyrique de si heureux essais, comme musicien et comme poète, est du moins aussi propre à faire aux spectacles des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre; et vous aurez long-tems la douleur de voir le *Devin du village* détruire tout le bien que vos écrits contre la comédie auraient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre lettre, et en premier lieu sur les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un théâtre de comédie à Genève. Cette partie de votre ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-

mêmes, nous regardons les spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité, mais nous décidons volontiers que Genève ne doit point en avoir; pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au théâtre du poids du temps qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués d'une douceur très-méritoire à supporter l'ennui des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un désir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens, que j'ai proposé l'établissement d'un théâtre dans leur ville, et j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec autant de plaisir aux amusemens que vous y substituez. On m'assure même que plusieurs de ces amusemens, quoiqu'en simple projet, alarment déjà vos graves ministres; qu'ils se récrient surtout contre les danses que vous voulez mettre à la place de la comédie, et qu'il leur paraît plus dangereux encore de se donner en spectacle que d'y assister.

Au reste, c'est à vos compatriotes seuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuisible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets et les suites de la comédie, ce que j'ai déjà dit en sa faveur ne les déterminera point à la recevoir, comme tout ce que vous dites contre elle ne la leur fera pas rejeter, s'ils imaginent qu'elle puisse leur être de quelque avantage. Je me contenterai donc d'examiner en peu de mots les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un théâtre à Genève, et je soumets cet examen au jugement et à la décision des Genevois.

Vous vous transportez d'abord dans les montagnes du Valais, au centre d'un petit pays dont vous faites une description charmante; vous nous montrez ce qui ne se trouve peut-être que dans ce seul coin de l'univers, des peuples tranquilles et satisfaits au sein de leur famille et de leur travail; et vous prouvez que la comédie ne serait propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouissent. Personne, monsieur, ne prétendra le contraire; des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la nature, ne doivent point y en substituer d'autres; les amusemens qu'on cherche sont le poison lent des amusemens simples, et c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux; qu'en conclurez-vous pour Genève? l'état présent de cette république est-il susceptible de l'application de ces règles? je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné du Valais, où il n'y a ni haine, ni jalousie, ni querelles, et où il y a pourtant des hommes. Mais si l'âge d'or s'est réfugié dans

les rochers voisins de Genève, vos citoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent; et dans le peu de temps que j'ai passé parmi eux, ils m'ont paru assez avancés, ou si vous voulez assez pervertis, pour pouvoir entendre *Brutus* et *Rome sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un théâtre à Genève, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir que des circonstances particulières ayant obligé vos magistrats, il y a quelques années, de permettre dans la ville même de Genève un spectacle public, on ne s'aperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant quand il serait vrai que la recette journalière ne suffirait pas à l'entretien du spectacle, je vous prie d'observer que la ville de Genève est, à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe; et j'ai lieu de croire que plusieurs citoyens opulens de cette ville, qui désireraient d'y avoir un théâtre, fourniraient sans peine à une partie de la dépense; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entre eux m'ont paru être, et c'est en conséquence que j'ai hasardé la proposition qui vous alarme. Cela supposé, il serait aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Genève un spectacle tous les jours; un ou deux jours de la semaine suffiraient à cet amusement, et on pourrait prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose; ainsi d'un côté le travail ne serait point ralenti, de l'autre la troupe pourrait être moins nombreuse, et par conséquent moins à charge à la ville; on donnerait l'hiver seul à la comédie, l'été aux plaisirs de la campagne et aux exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par des lois sévères aux alarmes de vos ministres sur la conduite des comédiens, dans un État aussi petit que celui de Genève, où l'œil vigilant des magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontière à l'autre, où la législation embrasse à la fois toutes les parties, où elle est enfin si rigoureuse et si bien exécutée contre les désordres des femmes publiques, et même contre les désordres secrets. J'en dis autant des lois somptuaires, dont il est toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit État: d'ailleurs la vanité même ne sera guère intéressée à les violer, parce qu'elles obligent également tous les citoyens, et qu'à Genève les hommes ne sont jugés ni par les richesses, ni par les habits. Enfin rien, ce me semble, ne souffrirait dans votre patrie de l'établissement d'un théâtre, pas même l'ivrognerie des hommes et la médisance des femmes, qui trouvent l'une et

l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la suppression de ces deux derniers articles produirait, pour parler votre langage, *un affaiblissement d'État,* je serais d'avis qu'on se consolât de ce malheur. Il ne fallait pas moins qu'un philosophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous soutenir qu'il y a moins de mal à s'enivrer et à médire, qu'à voir représenter *Cinna* et *Polyeucte.* Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journalière de vos citoyens, car je n'ignore pas qu'ils se récrient fort contre cette peinture; le peu de séjour, disent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laissé le temps de les connaître, ni d'en fréquenter assez les différens états, et vous avez représenté comme l'esprit général de cette sage république, ce qui n'est tout au plus que le vice obscur et méprisé de quelques sociétés particulières.

Au reste, vous ne devez pas ignorer, monsieur, que depuis cinq ans une troupe de comédiens s'est établie aux portes de Genève, et que Genève et les comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente et le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos lecteurs ne s'embarrassent guère, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, et sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos ministres en matière de religion. Vous savez, et ils le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser, et ce motif seul suffirait aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes et circonspect dans ma justification. Je serais très-affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret,* surtout si ce soupçon venait de votre part; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par lesquels vous supposez que j'ai pu juger de leur doctrine n'est pas complète. Si je me suis trompé dans l'exposition que j'ai faite de leurs sentimens, d'après leurs ouvrages, d'après des conversations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *trinité* ni à l'*enfer,* enfin, d'après l'opinion de leurs concitoyens et des autres églises réformées, tout autre que moi, j'ose le dire, eût été trompé de même. Ces sentimens sont d'ailleurs une suite nécessaire des principes de la religion protestante; et si vos ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connais doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. Quand ils ne seraient pas *sociniens,* il faudrait qu'ils le devinssent, non pour

l'honneur de leur religion, mais pour celui de leur philosophie. Ce mot de *sociniens* ne doit pas vous effrayer, mon dessein n'a point été de donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge; mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine, et ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur profession de foi, je me borne à vous y renvoyer et à vous en faire juge; vous avouez que vous ne l'avez pas lue, c'était peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous le paraissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satire contre vos ministres; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser; en matière de profession de foi, il est permis à un catholique de se montrer difficile, sans que des chrétiens d'une communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Église romaine a un langage consacré sur la divinité du Verbe, et nous oblige à regarder impitoyablement comme ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos pasteurs diront qu'ils ne reconnaissent pas l'Église romaine pour leur juge; mais ils souffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous serons réconciliés les uns avec les autres, et j'aurai dit vrai sans les offenser. Ce qui m'étonne, monsieur, c'est que des hommes qui se donnent pour zélés défenseurs des vérités de la religion *catholique*, qui voient souvent l'impiété et le scandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui se piquent sur ces matières d'entendre finesse et de n'entendre point raison, et qui ont *lu* cette profession de foi de Genève, en aient été aussi satisfaits que vous, jusqu'à se croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agissait de rendre tout à la fois ma probité et ma religion suspectes, tout leur a été bon dans ce dessein; et ce n'était pas aux ministres de Genève qu'ils voulaient nuire. Quoi qu'il en soit, je ne sais si les ecclésiastiques genevois que vous avez voulu justifier sur leur croyance, seront beaucoup plus contens de vous qu'ils ne l'ont été de moi, et si votre mollesse à les défendre leur plaira plus que ma franchise. Vous semblez m'accuser presque uniquement d'*imprudence* à leur égard; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur manière, mais à la mienne, et vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce socianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette manière de plaider leur cause les satisfasse. Je n'en serais pourtant point étonné, quand je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendus indulgens sur la tolérance que vous professez avec courage et sans détour. Est-ce à eux qu'il en faut faire honneur

ou à vous, ou peut-être aux progrès inattendus de la philosophie dans les esprits même qui en paraissent les moins susceptibles? Mon article *Genève* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre lettre ; nos prêtres m'ont presque fait un crime des sentimens hétérodoxes que j'attribuais à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu ; mais quiconque écrit, doit s'attendre à ces légères injustices, heureux quand il n'en essuie pas de plus graves.

Je suis, avec tout le respect que méritent votre vertu et vos talens, et avec plus de vérité que le Philinte de Molière, etc.

DISCUSSION
RELATIVE A J. J. ROUSSEAU,

AU SUJET DE LA COMÉDIE DES *PHILOSOPHES*.

A M. DE TRESSAN, EN RÉPONSE A SA LETTRE.

On ne peut être plus sensible que je le suis, mon cher et illustre confrère, aux mouvemens que vous avez bien voulu vous donner pour demander justice de l'insulte grossière et scandaleuse faite à Rousseau, en présence du roi de Pologne ; la lettre que vous avez reçue à cette occasion de sa majesté, est digne de son amour pour la décence et pour la vertu, de l'élévation de son âme et de l'étendue de ses lumières. Il a honoré les lettres en les cultivant; il a honoré particulièrement Rousseau en combattant ses opinions ; et c'est manquer au respect que l'on doit à sa majesté, que d'outrager un écrivain vertueux, celui contre lequel elle a écrit avec tant de politesse et d'estime. La réparation que le roi de Pologne fera faire à cette occasion à Rousseau, sera un beau trait de plus dans une vie aussi glorieuse que la sienne, et aussi remplie de belles et grandes actions. Permettez-moi, au reste, mon cher et illustre confrère, de vous faire observer que sa majesté n'est pas bien informée, quand elle croit que l'insulte faite à Rousseau n'a rien de commun avec les feuilles de Fréron ; elle ignore sans doute l'indignité et la brutalité avec laquelle Fréron s'est déchaîné en toute occasion contre Rousseau. Il est vrai que des satires grossières, sans modération et sans esprit, sont faites pour tomber d'elles-

mêmes : mais quand un auteur, assez vil pour prostituer ainsi sa plume, se pare de la protection prétendue qu'un grand roi lui accorde, ceux qui sont assez lâches pour l'imiter ne font pas réflexion qu'un prince si éclairé et si sage ignore l'abus qu'on fait de son nom ; et ils osent s'oublier jusqu'à insulter en sa présence les hommes de lettres qu'il estime le plus. Je suis cependant bien éloigné, mon cher confrère, de vouloir priver Fréron des bontés que sa majesté a pour lui ; qu'il en jouisse et qu'il en fasse, s'il le peut, un meilleur usage : mais je vois que le roi de Pologne, si digne d'entendre la vérité, n'est pas assez heureux pour qu'on la lui dise toujours. Puisque vous avez eu occasion, mon cher et illustre confrère, de parler à sa majesté de l'intérêt que je prends à l'honneur des gens de lettres outragés en la personne de Rousseau, permettez-moi de la remercier très-humblement, par votre bouche, des égards qu'elle a bien voulu avoir à mes représentations, et de mettre à ses pieds le profond respect dont je suis pénétré pour ses lumières et ses vertus. Permettez-moi aussi de témoigner à madame la marquise de Bassompierre toute ma reconnaissance ; elle est bien digne de la confiance du roi, par la manière dont elle en use, et par la droiture de son esprit et de son cœur. Adieu, mon très-cher et très-illustre confrère, soyez persuadé de l'attachement inviolable et de l'estime distinguée que je vous conserverai toute la vie.

Votre très-humble, etc.

A M. DE SOLIGNAC, SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DE NANCY.

Monsieur le président Hénault vient, monsieur, de me faire en votre nom, une proposition qui aurait lieu de me surprendre, si j'avais l'honneur d'être connu de vous. Bien loin d'accepter, dans la société royale de Nancy, la place que l'on veut ôter à M. Palissot, je me réunis à Rousseau pour souhaiter qu'il la conserve et qu'il se corrige. Je ne connaissais pas même de nom M. Palissot avant la faute qu'il vient de faire ; M. le comte de Tressan m'a appris, par une même lettre, la comédie jouée à Nancy, et la justice qu'il en avait demandée au roi : ayant pour Rousseau l'estime que ses talens et sa vertu méritent, j'ai fait, monsieur, dans ma réponse à M. de Tressan, ce que vous auriez fait vous-même ; je l'ai confirmé dans les dispositions louables où il me paraissait être de solliciter une juste réparation pour Rousseau. Je ne pensais plus à tout cela ; et je n'en avais parlé que très-légèrement à Rousseau, lorsque M. le comte de Tressan m'a appris, par une seconde lettre, que la comédie était imprimée sans permission ; il m'a en même temps envoyé copie

de la lettre qu'il a écrite au roi de Pologne pour demander une sévère et authentique justice de cette nouvelle infraction. Vous voyez, monsieur, que dans cette affaire je n'ai pas eu besoin d'exciter M. le comte de Tressan, je n'ai eu que celui de l'approuver. Mais à peine Rousseau a-t-il été informé de l'orage prêt à fondre sur M. Palissot, qu'il a sur-le-champ écrit à M. le comte de Tressan pour demander la grâce du coupable. Ainsi vous voyez, monsieur, que M. le comte de Tressan, Rousseau et moi, nous avons fait chacun ce que nous devions. J'ai dû, en qualité d'ami de Rousseau, désirer qu'on lui fît justice ; mais j'approuve encore davantage le parti qu'il prend de pardonner, et que j'aurais certainement pris à sa place si l'affaire m'eût regardé personnellement. Peut-être, monsieur, que dans une académie dont les Montesquieu ont été et dont les Fontenelle sont encore, on aurait pu se moins presser de recevoir M. Palissot et quelques autres, dont le mérite se borne à un très-faible talent pour la satire ; mais il faut espérer qu'ils mériteront un jour cet honneur par de meilleurs ouvrages, et que d'honnêtes gens pourront alors regarder le titre de leur confrère comme un titre vraiment flatteur.

A M. DE TRESSAN, EN RÉPONSE A SA LETTRE.

Je n'ai lu, monsieur, ni l'ancienne ni la nouvelle *Dunciade*, ni l'article dont vous parlez ; je n'ai aucune liaison avec les éditeurs des nouvelles encyclopédies, soit d'Yverdun, soit de Genève ; ainsi je ne puis ni ne dois leur envoyer votre lettre. Tout le monde sait d'ailleurs, et je suis surpris, monsieur, que vous paraissiez l'ignorer, que je n'ai point été l'éditeur des dix derniers volumes de l'Encyclopédie ancienne, ni par conséquent de celui qui renferme l'article *parade ;* aussi l'imputation très-injuste en elle-même, de vous avoir attribué faussement cet article, ne peut tomber sur moi, et le public ne pensera jamais à m'en faire l'application. Je pense donc que si vous jugez nécessaire d'avoir recours à quelqu'un pour rendre votre lettre publique, c'est à l'éditeur des dix derniers volumes de l'Encyclopédie, et non pas à moi que vous devez vous adresser. Mais je pense en même temps, monsieur, que si vous jugez honnête et convenable de publier cette lettre telle qu'elle est, ce que je vous laisse à examiner, vous n'avez besoin de personne pour la faire paraître, et que vous ne devez même pour cela vous adresser à personne. Il me semble seulement qu'il serait bon que vous communiquassiez votre lettre à la personne que vous voulez disculper, pour savoir si elle en sera contente. Quant à moi, je vous prie,

monsieur, en cas que vous preniez le parti de donner votre lettre au public, de vouloir bien ne pas me faire présager l'espèce de reproche indiscret que vous paraissez faire à l'éditeur des derniers volumes, d'avoir imprimé votre article. Je pourrais ajouter ici beaucoup d'autres réflexions ; mais l'affaire dont il s'agit n'est pas de nature à se traiter par écrit ; et je vous prie même de n'en plus parler, laissant à votre décision la conduite que vous devez tenir. Toutes ces raisons, monsieur, me paraissent plus que suffisantes pour me déterminer à vous renvoyer la lettre que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer ; je vous remercie d'ailleurs de votre confiance, et je vous prie d'être persuadé de la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble, etc.

JUGEMENT
SUR LA NOUVELLE HÉLOÏSE.

S'IL est vrai que le meilleur livre est celui dont il y a le plus à retenir, cet ouvrage peut avec justice être placé au nombre des bons : il m'a paru bien supérieur à tout ce que je connaissais jusqu'ici de l'auteur. J'avais trouvé dans quelques unes de ses productions une métaphysique souvent fausse et toujours inutile : je n'avais été bien frappé que du mérite du style, et j'avoue que la vérité est ce dont je fais le plus de cas dans les ouvrages comme dans les hommes : dans celui-ci ce n'est plus, comme dans les autres livres de J. J. Rousseau, une nature gigantesque et imaginaire ; c'est la nature telle qu'elle est, à la vérité, dans des âmes tout à la fois tendres et élevées, fortes et sensibles ; en un mot, d'une trempe peu commune. Mais je crois que le mérite de ce roman ne peut être bien senti que par des personnes qui aient aimé avec autant de passion que de tendresse, peut-être même que par des personnes dont le cœur soit actuellement pénétré d'une passion profonde, heureuse ou malheureuse. Si par hasard cette réflexion était juste, faudrait-il s'étonner que ce livre essuie tant de critiques ?

J'entends dire que toutes les lettres sont du même ton, et que c'est toujours l'auteur qui parle et non pas les personnages : je n'ai point senti ce défaut ; les lettres de l'amant sont pleines de

chaleur et de force, celles de Julie de tendresse et de raison. Cependant il y en a quelques unes où elle me semble manquer de réserve et de modestie ; je ne voudrais pas décider si elle a tort de penser et de sentir avec autant de chaleur, mais il est contre la décence qu'elle se permette de l'exprimer. L'auteur a cru sans doute qu'une personne aussi honnête et aussi bien née que Julie, ne devait employer aucune sorte de déguisement ; il n'a pas songé que le lecteur ne pouvait jamais se mettre assez parfaitement à la place de l'amant, pour ne pas blâmer un ton si libre ; c'est peut-être celui du véritable amour ; mais ce ton paraît affaiblir l'amour même dans la bouche d'un femme, dont il faut que l'expression, pour être tendre et vive, ait toujours l'empreinte de la modestie. A l'égard des lettres de Claire, de Wolmar et d'Édouard, je ne conçois pas comment on peut les trouver du même ton que celles des deux personnages principaux.

Les épisodes, les accessoires, les détails sur l'économie domestique, sur les plaisirs de la campagne, sur l'éducation, etc., que l'auteur a semés dans son ouvrage, me plaisent beaucoup en eux-mêmes, mais me paraissent refroidir un peu l'intérêt, parce que l'unité est pour moi la première qualité des romans : aussi quelque excellens que soient les romans anglais, je les lis avec presque autant de fatigue que de plaisir. Cependant l'intérêt, c'est-à-dire l'intérêt de la passion, m'a paru si vif dans le livre de J. J. Rousseau, que peut-être l'aurait-il été jusqu'à me faire plus de mal que de plaisir, s'il était soutenu et sans interruption ; et je le remercierais volontiers d'avoir ménagé de temps en temps quelque repos à mon âme, que les impressions vives affectent trop profondément et trop tristement.

Peut-être serait-on fondé à lui reprocher de n'avoir pas mis assez de variété dans le genre d'intérêt qu'il inspire : c'est toujours l'expression d'un sentiment vif et violent ; il l'aurait pu montrer vif et doux, et passer de l'amour effréné à l'amour tendre, de l'amour timide à l'amour heureux. Mais en vérité c'est la réflexion qui m'a fait trouver quelque chose à désirer à la manière dont j'ai été affecté ; car j'étais tellement occupé que je ne m'apercevais pas qu'il manquait un point de gradation et de variété à mon plaisir pour être parfait.

J'ai trouvé la préface mauvaise ; elle m'avait même un peu prévenu contre l'ouvrage : on voit que l'auteur ne pense pas un mot de ce qu'il dit, et qu'il serait très-fâché que son livre ne plût qu'à *lui seul.* Rien d'ailleurs n'est plus déplacé que des injures dites au public : il est vrai que si quelqu'un s'est jamais pu acquérir ce droit-là, c'est Rousseau, puisqu'il a pour ainsi

dire renoncé à la société; mais du moins quand on veut insulter quelqu'un il faut être de bonne foi, et je crois qu'il n'y en a point dans cette préface. Les notes, ce me semble, sont encore pires; il n'y en a qu'une seule, la dernière, qui m'a paru bonne; et je ne l'ai trouvée telle, que parce qu'elle m'a rendu clairement raison du plaisir que m'avait fait le roman.

Quant au style je n'y vois rien ou presque rien à désirer; il est plein de vérité, de naturel, de clarté, de chaleur et de force: cependant j'ai cru y remarquer, mais assez rarement, un peu de recherche; il y a aussi des expressions hors d'usage; il y a même de temps en temps quelques pages de mauvais goût, et quelques jugemens où l'on voit trop l'auteur. Tout ce qu'il dit sur l'opéra et sur la musique est à faire éclater de rire, tant il y met de dénigrement et de partialité. Peut-être n'en trouvera-t-on pas moins dans le jugement que je viens de porter de son livre; je crois néanmoins pouvoir assurer que j'ai parlé d'après ce que j'ai senti.

JUGEMENT SUR ÉMILE.

Vous exigez, madame, que je vous donne par écrit mon jugement sur le livre de l'*Éducation*. Sans complimens, car vous savez que je n'en sais point faire, j'aimerais bien mieux avoir votre avis que de vous dire le mien; j'ai trop souvent éprouvé combien, dans tout ce qui tient au sentiment et à l'âme, vous avez le tact supérieur à moi. Je serais du moins content, si après m'avoir obligé à écrire des sottises, vous vouliez prendre la peine de les redresser: mais vous n'en ferez rien; vous êtes comme Dieu, qui dit aux hommes, *je veux être obéi*, et qui ne s'embarrasse guère de leur en faciliter les moyens.

Ce livre m'a paru, en général, plein d'éclairs et de fumée, de chaleur et de détails puérils, de lumière et de contradiction, de logique et d'écarts; en mille endroits l'ouvrage d'un écrivain du premier ordre, et en quelques uns celui d'un enfant. La philosophie de l'auteur est plus dans son âme que dans sa tête: quand il ne veut que raisonner il est quelquefois commun, souvent sophiste, et de temps en temps obscur: quand son objet l'échauffe, c'est alors qu'il est tout à la fois clair, précis, intéressant et sublime. Cette différence se remarque surtout, je

n'observe pas l'ordre des volumes, mais n'importe, dans les deux parties de la profession de foi du vicaire savoyard, il n'est guère que rhéteur quand il parle de l'existence de Dieu, de la vie à venir et de l'immortalité de l'âme; quand il attaque ce qu'il appelle les mensonges que les hommes ont nommés *religion*, il est orateur et presque philosophe: ce morceau est peut-être celui de son livre qui a réuni le plus de suffrages. Ce n'est pas qu'il n'y en ait beaucoup d'autres qui méritent autant et peut-être plus d'estime. Il y a bien plus de talent à sonder, comme l'auteur le fait en cent endroits, les profondeurs et les replis du cœur humain, qu'à fronder les inepties théologiques. Mais les hommes s'intéressent encore moins au plaisir de découvrir la vérité au dedans d'eux-mêmes, qu'à celui de prouver à un autre qu'il ne l'a pas trouvée.

On dit, et peut-être avec raison, qu'il n'y a pas un homme au monde qui ait fait de son esprit le plus grand usage possible: on peut dire, et peut-être avec encore plus de fondement, qu'il n'y a pas un écrivain qui, dans ses ouvrages, montre à ses lecteurs l'esprit qu'il a: les uns font parade de l'esprit d'autrui, les autres tiennent le leur contraint et captif; ceux-là n'ont d'avis sur rien, ceux-ci n'osent dire le leur. J. J. Rousseau est peut-être le seul qui fasse une classe à part: la crainte de choquer les opinions reçues, de révolter par des paradoxes, de passer pour cynique, de se faire des ennemis et des affaires, rien de tout cela ne l'arrête; il s'est mis à son aise avec le public de tous les rangs et de toutes les espèces; et cette liberté, qui se trouve heureusement jointe en lui à beaucoup de talent, lui donne un prodigieux avantage. C'est pour s'être mis à son aise comme lui, que Diogène a dit beaucoup plus de choses dignes d'être retenues qu'aucun philosophe de l'antiquité, quoiqu'il ne fût peut-être pas le plus grand des philosophes. Il est vrai que quand tout le monde se ferait Diogène comme Rousseau, il faudrait parcourir bien des tonneaux avant de rencontrer un Diogène tel que celui-là. Il faut avoir connu comme moi Rousseau pour voir à quel point la hardiesse de braver tout a donné l'essor à son esprit: je l'ai vu il y a vingt ans (en 1762), circonspect, timide et presque flatteur; ce qu'il écrivait pour lors était médiocre. Si dans ce moment on s'était pressé de le juger, on se trouverait aujourd'hui bien ridicule; et il est un exemple qu'il ne faut pas se hâter de prononcer sur les hommes avant d'être bien sûr qu'ils sont à leur place.

La préface de cet ouvrage est peut-être ce qui doit y surprendre le plus; elle est simple, modeste, et presque froide; assurément elle est de bien plus fraîche date que le reste du

livre : ah! J. J. Rousseau, depuis deux ou trois ans vous vous êtes un peu gâté ; voilà ce qu'on gagne aussi à jouer aux échecs avec des princes du sang [1], à prendre un appartement au château de Montmorency.

J'écris, comme l'auteur, mes jugemens sans beaucoup d'ordre, et à mesure que les idées me viennent ; les écarts qu'il se permet si fréquemment dans ses livres, doivent moins choquer dans celui-ci que dans aucun autre, parce que l'objet en est si vaste, qu'il n'y a, pour ainsi dire, rien qui n'y tienne. Il est vrai que l'auteur s'est épargné la peine des liaisons et de la fonte ; mais la méthode et la chaleur sont peut-être incompatibles.

A propos de chaleur, je dirai ce que je pense de celle de J. J. Rousseau ; c'est là, selon l'opinion publique, le caractère distinctif de ses ouvrages, c'est là ce qui en fait le succès, c'est là ce qui le fait préférer par bien des lecteurs à tous nos écrivains, sans en excepter aucun. Je ne dirai point, pour diminuer le mérite de cette chaleur, réelle ou prétendue, que J. J. Rousseau a l'avantage de s'être mis à son aise avec ses lecteurs ; car on pourrait dire aux autres écrivains : *que n'en faites-vous autant ?* mais je dirai que la chaleur de J. J. Rousseau me paraît tenir plus aux sens qu'à l'âme. Il y a dans Virgile, dans Voltaire, dans Tacite même, telle phrase de sentiment que je préférerais à toute cette chaleur *physique ;* malgré tout l'effet qu'elle produit sur moi, elle ne fait que m'agiter, et la véritable expression du sentiment laisse dans mon âme une impression douce et délicieuse. Je ne prétends pas donner ici mon avis pour règle, d'autres peuvent être affectés différemment, mais c'est ainsi que je le suis. La nature de ce feu qui embrâse J. J. Rousseau, se remarque surtout dans ce qu'il dit des femmes ; on sent qu'il les a aimées et les aime encore à la fureur, et les détails de convoitise sont, à mon gré, ceux où il réussit le mieux. C'est de tous les philosophes, passez-moi cette expression, le plus *concupiscent.*

Il n'y a pas grand mal à cela ; mais où j'en trouve davantage, c'est que tant d'esprit, de lumières, de vie et de chaleur, soit dépensé presque en pure perte, pour considérer l'homme dans des états d'abstraction, dans des états métaphysiques où il ne fut et ne sera jamais, et non l'homme tel qu'il est dans la société. J. J. Rousseau a beau dire que ce n'est point là l'homme de la nature, que c'est l'homme corrompu et gâté, et que ce n'est pas sa faute si l'homme a perdu, par le commerce de ses semblables, sa perfection originelle et primitive, qu'il veut tâcher de lui rendre. Vous voulez, lui dirais-je, former un en-

[1] J. J. Rousseau, dans le temps qu'il habitait le château de Montmorency, jouait quelquefois, avec feu le prince de Conti, une partie d'échecs.

fant qui doit vivre parmi des magots, et vous voulez en faire un géant : cela n'est pas praticable; le géant choquera les magots, qui se réuniront tous contre lui, et le chasseront de chez eux à coups de pierre. Faites donc de votre enfant un magot comme les autres, mais à la vérité le moins magot qu'il soit possible ; qu'il le soit assez pour ne pas déplaire à ses semblables, et pas assez pour se déplaire trop à lui-même. Voilà le véritable ouvrage du philosophe, quand il a réellement pour but d'être utile; ce n'est pas de se déchaîner contre les maux, c'est d'y chercher des remèdes, et, s'il ne peut faire autrement, des palliatifs; il ne s'agit pas de battre l'ennemi, il est trop avant dans le pays pour entreprendre de l'en chasser ; il s'agit de faire avec lui la guerre de chicane.

Il faut cependant être vrai. Quoiqu'en tout la méthode d'éducation proposée par J. J. Rousseau ne soit pas praticable, quoiqu'elle n'aboutisse qu'à former une espèce de sauvage très-instruit et très-éclairé, les réflexions de l'auteur sur ce grand sujet renferment quantité de vues profondes et utiles, dont on peut tirer beaucoup d'avantages pour une éducation moins imaginaire. Presque tout ce qu'il dit sur les vices de l'éducation ordinaire est excellent ; mais on pourrait lui faire le même reproche qu'il fait à la philosophie moderne, d'être plus habile à *détruire qu'à édifier.*

Le déchaînement qu'il se permet contre cette philosophie, soit par humeur, soit par franchise, soit par adresse, car J. J. Rousseau n'en est pas exempt, sera fort utile à son livre; il empêchera vraisemblablement les dévots de crier contre lui autant qu'ils l'auraient fait. *L'auteur,* diront-ils pour se consoler, *nous traite assez mal, mais il maltraite nos ennemis encore plus que nous, et c'est quelque chose.*

L'intérêt vif que J. J. Rousseau prend aux femmes, paraît surtout dans son quatrième volume : comme il est beaucoup plus attaché à cette moitié du genre humain qu'à l'autre, il s'est aussi beaucoup plus utilement occupé du soin de son éducation; presque tout ce qu'il dit à ce sujet est vrai, bien pensé, et surtout praticable. Il oublie pourtant quelquefois l'extrême respect qu'il porte au sexe, à qui il dit impitoyablement les plus grossières injures : mais ces injures ne gâteront pas sa cause auprès des femmes; et comme je l'ai déjà dit ailleurs, *beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'il a beaucoup aimé.*

Je suis étonné qu'un écrivain si supérieur ait affecté dans quelques endroits un langage scientifique dont il aurait pu se passer, et qui n'a qu'un air d'étalage ; comme quand il dit que *l'homme de la nature est une unité absolue,* et que *celui de la*

société est une unité fractionnaire qui tient au dénominateur ; et tout cela pour dire que l'homme isolé est *un tout,* et que celui de la société n'est que *la partie d'un tout.* Avouez, J. J. Rousseau, qu'en étalant ces grands mots si peu nécessaires, vous avez cédé à un petit mouvement de vanité. *Ce trait,* pour parler le langage de Montaigne, *me semble bas de poil, pour une âme de votre trempe.*

Le dialogue n'est pas le talent de l'auteur : des quatre qu'il y a dans son livre, celui *du jardinier* est fort au-dessous de ce que le sujet fournissait ; celui *du gouverneur et de l'enfant* très-mauvais ; celui *de la bonne et de la petite,* médiocre ; celui même *de l'inspiré et du raisonneur,* moins bien qu'il n'aurait pu être.

Ce que l'auteur dit des voyages à la fin de son quatrième volume, est étranglé et superficiel, et n'est là que pour amener un extrait sec et déplacé d'un autre ouvrage du même écrivain sur le *Contrat social.*

Un des endroits du livre qui m'a plu davantage, c'est le tableau qu'il fait, à la fin du troisième volume, de la vie qu'il voudrait mener, s'il avait de la liberté et de la fortune. Cela est vrai, raisonnable, sans exagération, sans affectation de cynisme ; aussi cet endroit-là ne fera presque pas de sensation.

Si vous voulez, madame, mon jugement en détail sur chaque volume, le premier m'a paru le plus faible et le plus traînant ; le second le plus réfléchi et le plus philosophique ; le troisième, le plus usuel ; le quatrième, le plus égal. L'ouvrage est un magasin de diamans que peut-être l'auteur aurait pu mieux mettre en œuvre ; mais le grand mérite est d'avoir su les tirer de la mine. Voilà mon avis, que vous aurez peut-être bien de la peine à lire, parce que je l'écris fort à la hâte ; mais vous ne voulez point attendre, et j'ai mieux aimé courir le risque de vous ennuyer, que celui de vous impatienter.

DIALOGUE
ENTRE DESCARTES ET CHRISTINE,
REINE DE SUÈDE,
AUX CHAMPS ÉLYSÉES[1].

CHRISTINE.

Ah! vous voilà, mon cher Descartes? Que je suis ravie de vous revoir après une si longue absence!

DESCARTES.

Depuis près d'un siècle que nous sommes ici tous deux, il n'a tenu qu'à vous de m'y retrouver beaucoup plus tôt. Mais je ne suis pas surpris que vous m'ayez laissé à l'écart. Vous savez que sur la terre même, les princes et les philosophes ne vivent pas beaucoup ensemble; s'ils se recherchent quelquefois, c'est par le sentiment passager d'un besoin réciproque, les princes pour s'instruire, les philosophes pour être protégés, les uns et les autres pour être célèbres; car chez les rois, et même chez les sages, la vanité se tait rarement. Mais quand une fois on est arrivé dans le triste et paisible séjour où nous sommes, rois et philosophes n'ont plus rien à prétendre, à espérer ni à craindre les uns des autres; ils se tiennent donc chacun de leur côté; cela est dans l'ordre.

CHRISTINE.

Quelque froideur que vous me fassiez paraître, et quelque indifférence que vous me reprochiez à votre égard, j'ai toujours conservé pour vous des sentimens de reconnaissance et d'estime; et ces sentimens viennent d'être réveillés par des nouvelles que j'ai à vous apprendre, et qui pourront vous intéresser.

DESCARTES.

Des nouvelles qui m'intéresseront! cela sera difficile. Depuis que je suis ici, j'ai souvent entendu les morts converser entre eux; ils débitaient ce qui s'est passé sur la terre depuis que je l'ai quittée; j'ai tant appris de sottises que je suis dégoûté de nouvelles. D'ailleurs comment voulez-vous que je me soucie de ce qui se passe là haut depuis que je n'y suis plus? j'y prenais

[1] Ce dialogue a été lu à l'Académie Française, le jeudi 7 mars 1771, en présence du roi de Suède.

bien peu de part quand j'y étais. C'était pourtant une grande époque, celle de la fameuse guerre de trente ans, et des célèbres négociations qui l'ont suivie; on faisait alors les plus grandes et les plus belles actions; on s'égorgeait et on se trompait d'un bout de l'Europe à l'autre; c'était, à ce qu'on dit, *le temps des grands princes, des grands généraux et des grands ministres;* je ne prenais part ni à leurs illustres massacres, ni à leurs augustes secrets, et je méditais paisiblement dans ma solitude.

CHRISTINE.

Vous n'en faisiez pas mieux; un sage comme vous aurait pu être beaucoup plus utile au monde. Au lieu d'être enfermé dans votre *poéle* au fond de la Nord-Hollande, occupé de géométrie, de physique, et quelquefois, soit dit entre nous, d'une métaphysique assez creuse, vous auriez bien mieux fait d'aller dans les armées et dans les cours, et d'y persuader aux hommes d'y vivre en paix.

DESCARTES.

J'y aurais vraiment été bien reçu! persuader aux hommes de ne pas s'égorger, surtout quand ils ne savent pas pourquoi ils s'égorgent! quand on est réduit à prouver des choses si claires, c'est perdre sa peine que de l'entreprendre. Je me souviens de ce qui arriva pendant la guerre de Vespasien et de Vitellius, à un certain philosophe dont parle Tacite; il s'avança entre les deux armées qui étaient en présence, et voulut, par une belle déclamation contre la guerre, leur persuader de mettre bas les armes et de s'en aller chacune de leur côté. Le philosophe fut baffoué et roué de coups, et on se battit mieux que jamais.

CHRISTINE.

On assure que vous seriez plus content de l'espèce humaine. Tous les morts qui viennent ici depuis quelque temps, et les philosophes même qui nous arrivent, conviennent que les esprits s'éclairent, et que la raison fait des progrès.

DESCARTES.

Si elle en fait, c'est, je crois, bien insensiblement. Il est inconcevable avec quelle lenteur les nations en corps cheminent vers le bien et le vrai. Jetez les yeux sur l'histoire du monde, depuis la destruction de l'Empire romain jusqu'à la renaissance des lettres en Europe; vous serez effrayée du degré d'abrutissement où le genre humain a langui pendant douze siècles.

CHRISTINE.

Les peuples cheminent lentement, il est vrai; mais enfin ils

cheminent, et ils arrivent tôt ou tard. La raison peut se comparer à une montre; on ne voit point marcher l'aiguille, elle marche cependant, et ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on s'aperçoit du chemin qu'elle a fait; elle s'arrête à la vérité quelquefois, mais il y a toujours au dedans de la montre un ressort qu'il suffit de mettre en action pour donner du mouvement à l'aiguille.

DESCARTES.

A la bonne heure; tout ce que je sais, c'est que de mon temps l'aiguille n'allait guère; le ressort même, s'il y en avait un, était si relâché, que je l'ai cru détruit pour jamais, tant j'ai essuyé de contradictions et de traverses pour avoir voulu enseigner aux hommes quelques vérités de pure spéculation, et qui ne pouvaient troubler la paix des États.

CHRISTINE.

Ce temps de dégoût et de disgrâce est passé pour vous; on vous rend enfin justice; on vous rend même les honneurs qui vous sont dus.

DESCARTES.

On m'a tourmenté pendant que je pouvais y être sensible; on me rend des honneurs quand ils ne peuvent plus me toucher; la persécution a été *pour ma personne*, et les hommages sont *pour mes mânes*. Il faut avouer que tout cela est arrangé le mieux du monde pour ma plus grande satisfaction.

CHRISTINE.

Heureusement pour l'honneur du genre humain, on ne traite pas toujours avec la même injustice les hommes dont les talens illustrent leur patrie. Je viens d'apprendre qu'en France même, et dans le moment où je vous parle, une société considérable de gens de lettres élève une statue au plus célèbre écrivain de la nation; on ajoute, que des personnes respectables par leur rang et par leurs lumières, tant en France que dans les pays étrangers, font à cette louable entreprise l'honneur d'y concourir.

DESCARTES.

Cela est vrai; mais savez-vous ce que j'apprends de mon côté? On dit qu'il se trouve en même temps des hommes qui voudraient bien décrier cet acte de patriotisme, par une raison qu'ils n'osent à la vérité dire tout haut; *c'est que l'homme de génie, qui est l'objet de ce monument, aura la satisfaction de le voir et d'en jouir*. Ces dispensateurs équitables de la gloire demandent pourquoi on n'érige pas plutôt des statues à Corneille, à Racine et

à Molière ; et ils le demandent, parce que Corneille, Racine et Molière sont morts ; ils n'auraient eu garde de faire la question du vivant de ces grands hommes, dont le premier est mort *pauvre*, le second *dans la disgrâce*, et le troisième *sans sépulture*.

CHRISTINE.

On pourrait, ce me semble, représenter l'Envie, égorgeant d'une main un Génie vivant, et de l'autre offrant de l'encens à un Génie qui n'est plus. Mais laissons là ces hommes si zélés pour honorer le mérite, à condition qu'il n'en saura rien ; et ne parlons que de ce qui vous concerne. Si on a eu le tort de vous avoir oublié long-temps, il semble qu'on veuille aujourd'hui réparer cet oubli d'une manière éclatante. Savez-vous qu'on vous élève actuellement un mausolée ?

DESCARTES.

Un mausolée, à moi ! La France me fait beaucoup d'honneur ; mais il me semble que si elle m'en jugeait digne, elle aurait pu ne pas attendre cent vingt ans après ma mort.

CHRISTINE.

Vous faites vous-même bien de l'honneur à la France, mon cher philosophe, en croyant que c'est elle qui pense à vous élever un monument. Elle y songera bientôt sans doute, et il s'en offre une belle occasion ; car on reconstruit actuellement avec la plus grande magnificence l'église où vos cendres ont été apportées [1], et il me semble qu'un monument à l'honneur de Descates décorerait bien autant cette église, que de belles orgues ou une belle sonnerie [2]. Mais, en attendant, on vous érige un mausolée à Stockholm, dans le pays où vous avez été mourir [3]. C'est à un jeune prince qui règne aujourd'hui sur la Suède, que vous avez cette obligation. Je n'ai point eu, comme vous savez, l'ambition de me donner un héritier ; mais que j'aurais été empressée d'en avoir, si j'avais pu espérer que le ciel m'accordât un tel prince pour fils ! Je m'intéresse vivement à lui par tout ce que j'entends dire de ses lumières, de ses connaissances, de

[1] Sainte-Geneviève.

[2] M. le comte d'Angivilliers, directeur général des bâtimens, a tâché d'acquitter la dette de la France, par la statue en pied qu'il a fait faire à Descartes, et qu'on a vue en 1777 au salon du Louvre. Mais on cherchera toujours à Sainte-Geneviève le mausolée de ce philosophe, comme on cherchera à Saint-Etienne-du-Mont ceux de Racine et de Pascal, à Saint-Roch celui de Pierre Corneille, à Saint-Eustache celui de La Fontaine, et dans vingt autres Églises celui de tant d'autres hommes chers aux lettres et à la patrie.

[3] Ce mausolée a été en effet érigé dans l'Eglise de Saint-Olof, à Stockholm, par ordre du roi de Suède.

sa modestie, ou plutôt, et ce qui vaut bien mieux encore, de sa simplicité : car la *modestie* est quelquefois *hypocrite*, et la *simplicité* ne l'est *jamais*.

DESCARTES.

Je ne puis pas dire que je voudrais voir ici ce prince pour le remercier. J'espère même, pour le bonheur de la Suède, qu'il ne viendra nous trouver de long-temps. Mais je voudrais du moins que ma nation m'acquittât un peu envers lui. Je sais qu'elle est légère et frivole ; mais au fond elle est sensible et honnête, et si elle n'a rien fait pour moi, ce sera m'en dédommager en quelque sorte, que de se montrer reconnaissante des honneurs que les étrangers me rendent. Je n'ai ni la vanité d'être ébloui de ces honneurs, ni l'orgueil de les dédaigner ; une ombre a le bonheur ou le malheur de voir les choses comme elles sont. Mais quand je n'aurais rendu d'autre service aux philosophes, que d'ouvrir la carrière d'où ils tirent les matériaux du grand édifice de la raison, j'aurais, ce me semble, quelque droit au souvenir de la postérité.

CHRISTINE.

Quant à moi, je partage bien vivement les obligations que vous et la France avez en ce moment à la Suède : car le mausolée qu'on vous y élève est une dette que j'avais un peu contractée envers vous.

DESCARTES.

Il est vrai, soit dit sans vous en faire de reproche, qu'après avoir assez bien traité ma personne, vous avez un peu négligé ma cendre. J'étais mort, dans votre palais, d'une fluxion de poitrine que j'avais gagnée à me lever pendant trois mois, en hiver, à cinq heures du matin, pour aller vous donner des leçons. On dit que vous me regrettâtes quelques jours ; que vous parlâtes même de me faire construire un tombeau magnifique ; mais que bientôt vous n'y pensâtes plus. *La plupart des princes sont comme les enfans ; ils caressent vivement, et oublient vite.*

CHRISTINE.

J'aurais certainement fait quelque chose pour votre mémoire, si je n'eusse pas abdiqué la couronne bientôt après.

DESCARTES.

Et pourquoi l'avèz-vous abdiquée ? Il me semble que vous auriez beaucoup mieux fait de rester sur le trône de Suède, d'y travailler au bonheur de vos peuples, d'y protéger les sciences et la philosophie, que d'aller traîner une vie inutile au milieu de ces Italiens qui vous traitaient assez mal. Avouez que l'envie de

paraître singulière, et pour tout dire, un peu de vanité, vous a portée à cette abdication; vous auriez pensé autrement, si vous eussiez été plus pénétrée du sentiment et de l'amour de la véritable gloire, qui est si différent de la vanité.

CHRISTINE.

Je ne voudrais pas répondre que la vanité ne fût entrée dans mon projet; car elle se glisse partout, et elle est faite pour tout gâter. Mais j'avais pour abdiquer un motif plus puissant, et qui paraîtra peu surprenant à un philosophe, les dégoûts et l'ennui du trône. J'avoue cependant que j'aurais dû supporter ces dégoûts et cet ennui, par la satisfaction si douce de remplir les devoirs consolans que le trône impose. Heureusement ce trône va être occupé par un prince qui réparera tous mes torts, qui sentira comme moi le poids de la couronne, mais qui saura la porter.

DESCARTES.

Vous aviez, ce me semble, un intérêt particulier à ne pas priver les gens de lettres de l'asile et de l'appui qu'ils trouvaient auprès de votre trône; car assurément ils n'ont pas été ingrats à votre égard.

CHRISTINE.

Il est vrai, et je ne puis me le dissimuler, que si la postérité a conservé pour moi quelque estime, je la dois au peu que j'ai fait pour les lettres. On s'en souvient beaucoup plus que de quelques autres actions qui pourraient cependant tenir une place dans mon histoire; par exemple, de l'influence que j'ai eue dans le traité de Westphalie. Vous pouvez vous rappeler en effet qu'à l'occasion de ce fameux traité, vous fîtes des vers en mon honneur.

DESCARTES.

Oui, je me souviens que je fis d'assez mauvais vers, et dont même on a pris la peine fort inutile de se moquer depuis ma mort, comme si ma philosophie y avait mis quelque prétention, et comme si tous les rimeurs de mon temps, qui se croyaient poëtes, avaient fait de meilleurs vers que moi, à l'exception de Corneille. Quoi qu'il en soit, mes vers sont oubliés, comme l'obligation qu'on vous a d'avoir contribué au grand traité qui pacifia l'Europe, et qui assura l'état de l'Empire.

CHRISTINE.

J'avoue qu'on ne m'en sait aucun gré, et à parler franchement on n'est pas injuste. Ce traité était plus l'ouvrage de mes ministres que le mien. Il n'en est pas de même de la protection

que j'ai eu le bonheur d'accorder aux lettres et à la philosophie; c'est une gloire que je ne partage avec personne; et la reconnaissance que tant d'écrivains célèbres m'en ont témoignée, m'a fait pardonner plus d'un écart que je me reproche.

DESCARTES.

Vous n'êtes pas la seule qui ayez éprouvé l'effet de leur reconnaissance; ils ont aussi presque fait oublier les proscriptions d'Auguste, et les fautes de François Ier. Tôt ou tard les hommes qui pensent et qui écrivent gouvernent l'opinion; et l'opinion, comme vous savez, gouverne le monde.

CHRISTINE.

Ne dites pas cela trop haut: car on reprocherait aux gens de lettres, à ces hommes *qui pensent et qui écrivent,* de n'être bons qu'à gâter les princes.

DESCARTES.

Le reproche serait fort injuste. Les princes qu'on a loués d'avoir aimé les lettres, Auguste et François Ier., entre autres, sont devenus meilleurs et plus sages, du moment où ils ont commencé à les aimer. Cela seul prouverait, s'il était nécessaire, *combien les princes ont intérêt d'être éclairés, et pour leurs peuples, et pour eux-mêmes.*

CHRISTINE.

Mais croyez-vous qu'il en soit des sujets comme des souverains; que les nations aient toujours besoin d'être instruites, et qu'il ne soit pas utile de tenir le peuple dans l'ignorance, et même de le tromper quelquefois?

DESCARTES.

C'est une grande question [1], et qui demanderait une discussion aussi longue qu'inutile pour nous; car qu'importe-t-il aux morts de savoir s'il est bon de tromper les vivans? Pour moi je ne sais s'il peut y avoir des erreurs utiles; mais s'il y en avait, je crois qu'elles tiendraient la place de vérités plus utiles encore. Il est vrai cependant que, pour combattre utilement et sûrement l'erreur et l'ignorance, il faut rarement les heurter de

[1] L'Académie des sciences de Prusse, par ordre du grand Roi son protecteur, a proposé pour sujet d'un de ses prix : *S'il peut être utile de tromper le peuple?* sujet bien digne d'exercer les philosophes, sous les yeux et sous les auspices d'un prince qui connaît également et le prix des lumières, et l'influence de l'opinion sur le bonheur des hommes. Peut-être faut-il, pour bien traiter cette question, distinguer entre les erreurs *passagères* du peuple, et les erreurs *permanentes.* Il se peut que les premières aient été quelquefois utiles; mais les secondes peuvent-elles jamais l'être?

front. Un philosophe, apparemment mécontent de ses contemporains, disait l'autre jour ici : *que s'il revenait sur la terre, et qu'il eût la main pleine de vérités, il ne l'ouvrirait pas pour les en laisser sortir. — Mon confrère,* lui dis-je, *vous avez* tort et raison ; *il ne faut ni tenir la main fermée, ni l'ouvrir tout à la fois ; il faut ouvrir les doigts l'un après l'autre ; la vérité s'en échappe peu à peu sans faire courir aucun risque à ceux qui la tiennent et qui la laissent échapper.*

LE JOUEUR DANS SA PRISON,

ESSAI DE MONOLOGUE DRAMATIQUE.

(On sait que dans le drame très-intéressant et très-moral de Béverley, ce joueur malheureux, après avoir tout perdu, après avoir réduit à la mendicité sa femme et ses enfans, est renfermé par ses créanciers dans une prison, où il s'empoisonne pour se délivrer de la vie. Le monologue qui dans la pièce anglaise annonce cette catastrophe, est plein des expressions les plus vives de l'horreur et du désespoir. L'effet qu'il produit au théâtre, et qui a paru trop violent à un grand nombre de spectateurs, leur a fait demander s'il ne serait pas possible d'y substituer une scène moins terrible et plus touchante : c'est ce qu'on a essayé dans le monologue suivant. On ne se flatte pas d'avoir réussi, mais on espère que cette faible tentative, pourra engager nos meilleurs auteurs dramatiques à faire en ce genre des efforts plus heureux, et on applaudira avec plaisir à leurs succès.)

Me voilà donc renfermé pour jamais dans le lieu d'horreur et d'ignominie où mes crimes devaient enfin me conduire, dans l'exécrable séjour destiné aux plus odieux, aux plus méprisables des hommes. Hélas ! combien de malheureux qui ont langui dans ces cachots, et qui n'en sont sortis que pour expirer dans les tourmens et dans l'opprobre, méritaient moins que moi leur horrible sort ! ils n'étaient coupables qu'envers la société, je le suis envers la nature et l'amour ! A quoi penses-tu, Justice humaine ? tu punis les criminels, et tu laisses respirer les monstres ! Mais, que dis-je ? pourquoi me ferais-tu goûter la funeste consolation de perdre cette vie qui m'est odieuse, ce jour qui me punit et qui m'accable ? tu n'en accomplis que mieux les décrets de la justice éternelle qui me destinait à un châtiment plus affreux. C'est mon cœur qui a commis l'attentat, c'est dans mon cœur que le souverain juge a placé mon supplice. O mort ! que tu serais douce en comparaison des remords dont je suis dévoré ! tout me déchire et rien ne me console ; la nécessité et

le malheur, ces deux faibles excuses du crime, ne sauraient même en servir au mien. Je jouissais d'un état honnête, d'une fortune considérable ; je jouissais de bien plus encore, du bonheur d'aimer et d'être aimé : l'exécrable soif de l'or est venue troubler la félicité de mes jours. De perfides amis, par leurs conseils et par leur exemple, ont creusé sous mes pas l'abîme qui m'engloutit ; le malheur d'une première faute m'en a fait faire mille autres pour la réparer : en cherchant à étouffer mes remords, je les ai portés au comble ; l'espérance ne me reste plus. Encore si mon supplice n'était que pour moi ! mais qu'avais-tu fait pour le partager, vertueuse et chère épouse, respectable et malheureux objet de mon amour et de mon désespoir ! Si les tourmens que mon cœur éprouve justifient l'équité divine, ton malheur l'accuse et la condamne. Hélas ! un sort si cruel devait-il être le prix de tes charmes, de ta tendresse, de ta fidélité, de ta patience, de ta douceur inaltérable ! Combien de fois, dans les transports de ma fureur, ton cœur, envers lequel j'étais si coupable, a-t-il employé, pour calmer le mien, toutes les consolations de l'amour ! combien de fois tes mains ont-elles essuyé les pleurs de rage qui coulaient de mes yeux ! Loin de m'accabler des reproches que je méritais, tu n'étais occupée qu'à adoucir ceux que je me faisais à moi-même ; chaque jour en me revoyant, tu me revoyais plus coupable ; mais tu me revoyais, et ton amour oubliait tout, ou n'y songeait que pour le réparer. L'appareil que tu mettais sur mes plaies ne servait qu'à les rendre plus vives ; aujourd'hui même, nous avons tous deux comblé la mesure ; toi, de ce que la tendresse et la vertu pouvaient faire, et moi, de tout ce que l'atrocité peut commettre. Tu m'as sacrifié la seule ressource qui te restait : cette ressource est engloutie ; il ne t'en reste plus que dans ton cœur vertueux et désolé. Hélas ! quelle sera la mienne ! je n'ai pas même celle de mourir.....

Mais pourquoi cette ressource me manquerait-elle ? pourquoi n'userais-je pas du funeste pouvoir que j'ai de me la procurer ? En horreur à moi-même et aux autres, que ferais-je à l'avenir de cette vie que l'Être suprême m'avait donnée pour la consacrer à mes semblables ? Si sa justice veut me la laisser pour me punir, pourquoi sa puissance m'a-t-elle laissé les moyens de me l'ôter ? à qui mon affreuse existence peut-elle désormais être utile ? Serait-ce à servir d'exemple aux malheureux qui seraient tentés de m'imiter ? qu'ils redoutent plutôt de ma part l'exemple de nouveaux forfaits. Je n'ai que trop éprouvé l'ascendant affreux de la destinée qui me poursuit, et qui a tourné contre moi les efforts même que je faisais pour y échapper ? Cher et malheureux

objet de mon amour, toi pour qui j'ai existé quelques momens, les seuls heureux de ma vie, toi pour qui seule j'aurais dû respirer, toi pour qui je ne suis pas digne de vivre, pourquoi n'épargnerais-je pas à ton cœur la douleur de me voir traîner mes jours dans la misère et dans l'infamie ? Ce cœur que tu m'as si fidèlement conservé, lors même que je faisais tout pour le perdre, ce cœur était fait pour un autre que pour le mien; que ma mort au moins le rende libre, et lui permette d'en choisir un plus digne de lui. Puisses-tu trouver dans la tendresse d'une âme sensible et vertueuse, le bonheur que tu mérites! puisses-tu, en goûtant ce bonheur, te souvenir quelquefois que tu le dois à la justice que je vais me rendre! puisses-tu, en te rappelant mes malheurs, mon repentir et ma fin, donner quelques larmes à ma mémoire! jusques ici je ne t'en ai fait répandre que d'amères et de cruelles. Si tu dois encore en verser pour moi, que ce soit au moins de ces larmes que la vertu paisible et heureuse donne au crime puni et repentant. Mais que dis-je! oublie, s'il est possible, et mes forfaits et ma personne, et jusqu'à mon nom : je t'ai rendue trop malheureuse de mon vivant, pour ne pas souhaiter que ton cœur oppressé respire au moins quand j'aurai cessé de vivre, et ne soit plus troublé d'un sentiment douloureux dont je serais encore le coupable objet. Puisse, hélas! puisse au moins ce dernier vœu de mon désespoir parvenir jusqu'à toi, et te faire juger combien je suis à plaindre malgré mes crimes, puisque je désire, en expirant, d'être privé de la seule consolation qui pouvait me rester encore, l'espérance d'exister dans ton souvenir!

Et toi, Dieu vengeur, car les tourmens qui me dévorent me crient que tu existes ; si tu voulais que je les endurasse, que ne me donnais-tu la force de les souffrir ? Prends pitié de ma faiblesse et pardonne-moi si j'y succombe : tu m'es témoin que si je renonce à la vie, ce n'est point pour échapper au supplice de mes remords, c'est pour épargner de nouveaux malheurs à ce que j'aime, à celle qui a si peu mérité ceux que je lui ai déjà fait souffrir. Être éternel que j'ai trop long-temps offensé, tendresse conjugale que j'ai outragée; et vous hommes mes semblables, dont j'ai encouru l'exécration et le mépris, recevez le sacrifice que je vous fais d'une vie dont je ne pourrais que profaner l'usage : si j'ai vécu digne d'horreur, que je meure au moins digne de regrets. Puissent tous ceux qui à l'avenir imiteront mes désordres, imiter aussi la manière dont je m'en punis, et qu'on lise un jour sur mon tombeau : *Ce n'est qu'en se donnant la mort qu'il s'est montré digne de vivre.* (Il avale le poison.)

Qu'ai-je fait !.... serait-ce un nouvel attentat d'avoir vengé par ma mort, Dieu, mon épouse et les hommes ?.... non, non, c'est un criminel dont j'ai fait justice. Qu'une sombre et affreuse tranquillité succède au désespoir qui me déchirait; que le froid mortel qui va glacer mes sens pénètre jusqu'à mon cœur : l'engourdissement de l'âme est la seule consolation qui me reste. Eternité que j'attends, que je désire et que je crains, je ne te demande point un bonheur dont je suis indigne; l'affaissement que j'éprouve est l'unique bien que je te prie de ne me pas ôter ; ne me laisse d'existence que ce qu'il faudra pour le sentir, et pour savoir que la justice suprême a rendu enfin plus heureuse celle que j'aimais ?.... Qui la conduit ici.... ô Dieu, vous ne m'aviez pas préparé à ce nouveau supplice !... faut-il mourir tant de fois en un jour !

MÉLANGES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Parmi les modernes, ce mot se prend ordinairement pour une société ou compagnie de gens de lettres, établie pour la culture et l'avancement des arts ou des sciences.

Quelques auteurs confondent les mots d'Académie et d'Université : mais quoique ce soit la même chose en latin, c'en sont deux bien différentes en français. Une Université est proprement un corps composé de gens gradués en plusieurs facultés ; de professeurs qui enseignent dans les écoles publiques, de précepteurs ou maîtres particuliers, et d'étudians qui prennent des leçons et aspirent à parvenir aux mêmes degrés ; au lieu qu'une Académie n'est point destinée à enseigner ou professer aucun art, quel qu'il soit, mais à en procurer la perfection; elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent, mais de personnes d'une capacité distinguée, qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel.

La première Académie dont nous connaissions l'institution, est celle que Charlemagne établit par le conseil d'Alcuin : elle était composée des plus beaux génies de la cour, et l'empereur lui-même en était un des membres. Dans les conférences académiques, chacun devait rendre compte des anciens auteurs

qu'il avait lus ; et même chaque académicien prenait le nom de celui de ces anciens auteurs pour lequel il avait le plus de goût, ou de quelque personnage célèbre de l'antiquité. Alcuin, entre autres, des lettres duquel nous avons appris ces particularités, prit celui de *Flaccus*, qui était le surnom d'Horace ; un jeune seigneur qui se nommait Angilbert, prit celui d'*Homère ;* Adelard, évêque de Corbie, se nomma *Augustin ;* Riculphe, archevêque de Mayence, *Damétas ;* et le roi lui-même, *David.*

Ce fait peut servir à relever la méprise de quelques écrivains modernes, qui rapportent que ce fut pour se conformer au goût général des savans de son siècle, qui étaient grands admirateurs des noms romains, qu'Alcuin prit celui de *Flaccus Albinus.*

La plupart des nations ont à présent des Académies, sans en excepter la Russie. Il y en a peu en Angleterre ; la principale et celle qui mérite le plus d'attention, est celle que nous connaissons sous le nom de Société royale, et on peut y joindre la Société d'Edimbourg. Il y a cependant encore une Académie royale de musique et une de peinture établies par lettres-patentes, et gouvernées chacune par des directeurs particuliers.

En France nous avons des Académies florissantes en tout genre, tant à Paris que dans d'autres villes.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Cette Académie a été instituée en 1635 par le cardinal de Richelieu, pour perfectionner sa langue ; et en général elle a pour objet toutes les matières de grammaire, de poésie et d'éloquence. La forme en est fort simple, et n'a jamais reçu de changement : les membres sont au nombre de quarante, tous égaux ; les grands seigneurs et les gens *titrés* n'y sont admis qu'à *titre* d'hommes de lettres ; et le cardinal de Richelieu, qui connaissait le prix des talens, a voulu que l'esprit y marchât sur la même ligne à côté du rang et de la noblesse. Cette Académie a un directeur et un chancelier, qui se tirent au sort tous les trois mois, et un secrétaire, qui est perpétuel. Elle a compté et compte encore aujourd'hui parmi ses membres, plusieurs personnes illustres par leur esprit et par leurs ouvrages. Elle s'assemble trois fois la semaine au vieux Louvre pendant toute l'année ; le lundi, le jeudi et le samedi [1]. Il n'y a point d'autres assemblées publiques que celles où l'on reçoit quelque académicien nouveau, et une assemblée qui se fait tous les ans le jour

[1] Depuis son institution elle était en exercice toute l'année sans interruption ; sous le règne de Louis XVI elle prenait des vacances pendant les mois de septembre et d'octobre.

de la Saint-Louis, et où l'Académie distribue les prix d'éloquence et de poésie, qui consistent chacun en une médaille d'or. Elle a publié un dictionnaire de la langue française, qui a déjà eu quatre éditions, et qu'elle travaille sans cesse à perfectionner. La devise de cette Académie est : *A l'immortalité.*

AFFECTATION.

L'*affectation de* style, *dans le langage et dans la conversation,* est un vice assez ordinaire aux gens qu'on appelle *beaux parleurs :* il consiste à dire, en termes bien recherchés, et quelquefois ridiculement choisis, des choses triviales ou communes. C'est pour cette raison que les beaux parleurs sont ordinairement si insupportables aux gens d'esprit, qui cherchent beaucoup plus à bien penser qu'à bien dire, ou plutôt qui croient que pour bien dire, il suffit de bien penser ; qu'une pensée neuve, forte, juste, lumineuse, porte avec elle son expression ; et qu'une pensée commune ne doit jamais être présentée que pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, avec une expression simple.

L'*affectation* dans le style est à peu près la même chose que l'*affectation* dans le langage ; avec cette différence que ce qui est écrit doit être naturellement un peu plus soigné que ce que l'on dit, parce qu'on est supposé y penser mûrement en l'écrivant ; d'où il suit que ce qui est *affectation* dans le langage, ne l'est pas quelquefois dans le *style.* L'*affectation* dans le *style* est à l'*affectation* dans le langage, ce qu'est l'*affectation* d'un grand seigneur à celle d'un homme ordinaire. J'ai entendu quelquefois faire l'éloge de certaines personnes, en disant qu'elles *parlent comme un livre :* si ce que ces personnes disent était écrit, cela pourrait être supportable ; mais il me semble que c'est un grand défaut que de parler ainsi ; c'est une marque presque certaine, que l'on est dépourvu de chaleur et d'imagination. Tant pis pour qui ne fait jamais de solécisme en parlant ; on pourrait dire que ces personnes-là lisent toujours et ne parlent jamais. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ordinairement ces beaux parleurs sont de très-mauvais écrivains. La raison en est toute simple : ou ils écrivent comme ils parleraient, persuadés qu'ils parlent comme on doit écrire ; et ils se permettent, en ce cas, une infinité de négligences et d'expressions impropres, qui échappent, malgré qu'on en ait, dans le discours : ou ils mettent, proportion gardée, le même soin à écrire qu'ils mettent à parler ; et, en ce cas, l'*affectation* dans leur style est, si l'on peut parler ainsi, proportionnelle à celle de leur langage, et par conséquent ridicule.

COLLÉGE.

Nous n'entrerons point ici dans le détail historique de l'établissement des colléges ; ce détail n'est point de l'objet de notre ouvrage, et d'ailleurs intéresserait assez peu le public, il est un autre objet bien plus important dont nous voulons ici nous occuper, c'est celui de l'éducation qu'on y donne à la jeunesse.

Quintilien, un des hommes de l'antiquité qui ont eu le plus de sens et le plus de goût, examine, dans ses *Institutions oratoires,* si l'éducation publique doit être préférée à l'éducation privée : et il conclut en faveur de la première. Presque tous les modernes qui ont traité le même sujet, depuis ce grand homme, ont été de son avis. Je n'examinerai point si la plupart d'entre eux n'étaient point intéressés par leur état à défendre cette opinion, ou déterminés à la suivre par une admiration trop souvent aveugle pour ce que les anciens ont pensé : il s'agit ici de raison et non pas d'autorité, et la question vaut bien la peine d'être examinée en elle-même.

J'observe d'abord que nous avons assez peu de connaissance de la manière dont se faisait chez les anciens l'éducation tant publique que privée, et qu'ainsi, ne pouvant à cet égard comparer la méthode des anciens à la nôtre, l'opinion de Quintilien, quoique peut-être bien fondée, ne saurait être ici d'un grand poids. Il est donc nécessaire de voir en quoi consiste l'éducation de nos colléges, et la comparer à l'éducation domestique ; c'est d'après ces faits que nous devons prononcer.

Mais avant que de traiter un sujet si important, je dois prévenir les lecteurs désintéressés, que cet article pourra choquer quelques personnes, quoique ce ne soit pas mon intention : je n'ai pas plus de sujet de haïr ceux dont je vais parler, que de les craindre ; il en est même plusieurs que j'estime, et quelques uns que j'aime et que je respecte. Ce n'est point aux hommes que je fais la guerre ; c'est aux abus, à des abus qui choquent et qui affligent comme moi la plupart même de ceux qui contribuent à les entretenir, parce qu'ils craignent de s'opposer au torrent. La matière dont je vais parler intéresse le gouvernement et la religion, et mérite bien qu'on en parle avec liberté, sans que cela puisse offenser personne : après cette précaution, j'entre en matière.

On peut réduire à cinq chefs l'éducation publique ; *les humanités, la rhétorique, la philosophie, les mœurs* et *la religion.*

Humanités. On appelle ainsi le temps qu'on emploie dans les

colléges à s'instruire des préceptes de la langue latine. Ce temps est d'environ six ans : on y joint vers la fin quelque connaissance très-superficielle du grec : on y explique, tant bien que mal, les auteurs de l'antiquité les plus faciles à entendre ; on y apprend aussi, tant bien que mal, à composer en latin ; je ne sache pas qu'on y enseigne autre chose. Il faut pourtant convenir que dans l'Université de Paris, où chaque professeur est attaché à une classe particulière, les humanités sont plus fortes que dans les colléges de réguliers, où les professeurs montent de classe en classe, et s'instruisent avec leurs disciples, en apprenant avec eux ce qu'ils devraient leur enseigner. Ce n'est point la faute des maîtres, c'est, encore une fois, la faute de l'usage.

Rhétorique. Quand on sait ou qu'on croit savoir assez de latin, on passe en rhétorique : c'est alors qu'on commence à produire quelque chose de soi-même ; car, jusqu'alors, on n'a fait que traduire, soit de latin en français, soit de français en latin. En rhétorique on apprend d'abord à *étendre* une pensée, à *circonduire* et *allonger* des périodes ; et peu à peu l'on en vient enfin à des discours en forme, toujours ou presque toujours en langue latine. On donne à ces discours le nom d'*amplifications ;* nom très-convenable en effet, *puisqu'ils consistent*, pour l'ordinaire, *à noyer dans deux feuilles de verbiage ce quon pourrait et ce qu'on devrait dire en deux lignes.* Je ne parle point de ces figures de rhétorique, si chères à quelques pédans modernes, et dont le nom même est devenu si ridicule, que les professeurs les plus sensés les ont entièrement bannies de leurs leçons : il en est pourtant encore qui en font grand cas, et il est assez ordinaire d'interroger sur ce sujet important ceux qui aspirent à la maîtrise ès arts.

Philosophie. Après avoir passé sept ou huit ans à apprendre des mots, ou à parler sans rien dire, on commence enfin ou on croit commencer l'étude des choses ; car c'est la vraie définition de la philosophie. Mais il s'en faut bien que celle des colléges mérite ce nom : elle ouvre pour l'ordinaire par un *compendium*, qui est, si on peut parler ainsi, le rendez-vous d'une infinité de questions inutiles sur l'existence de la philosophie, sur la philosophie d'Adam, etc. On passe de là en logique : celle qu'on enseigne, du moins dans un grand nombre de colléges, est à peu près celle que le maître de philosophie se propose d'apprendre au bourgeois gentilhomme ; on y enseigne à bien concevoir par le moyen des *universaux,* à bien juger par le moyen des *catégories*, et à bien construire un syllogisme par le moyen des *figures*, *barbara*, *celarant*, *darii*, *ferio*, *baralipton*, etc.

On y demande, *si la logique est un art ou une science; si la conclusion est de l'essence du syllogisme*, etc., etc.; toutes questions qu'on ne trouvera point dans l'*Art de penser,* ouvrage excellent, mais auquel on a peut-être reproché, avec quelque raison, d'avoir fait des règles de la logique un trop gros volume. La métaphysique est à peu près dans le même goût : on y mêle aux plus importantes vérités les discussions les plus futiles, avant et après avoir démontré l'existence de Dieu, on traite avec le même soin les grandes questions de la distinction *formelle* ou *virtuelle*, de l'*universel* de *la part de la chose*, et une infinité d'autres; n'est-ce pas outrager et blasphémer en quelque sorte la plus grande des vérités, que de lui donner un si ridicule et si misérable voisinage? Enfin, dans la physique, on bâtit à sa mode un système du monde; on y explique tout ou presque tout; on y suit ou on y réfute à tort et à travers Aristote, Descartes et Newton : on termine ce cours de deux années par quelques pages sur la morale, qu'on rejette pour l'ordinaire à la fin, sans doute comme la partie la moins importante.

Mœurs et *religion*. Nous rendrons, sur le premier de ces deux articles, la justice qui est due aux soins de la plupart des maîtres; mais nous en appelons en même temps à leur témoignage, et nous gémirons d'autant plus volontiers avec eux sur la corruption dont on ne peut justifier la jeunesse des colléges, que cette corruption ne saurait leur être imputée. A l'égard de la religion, on tombe sur ce point dans deux excès également à craindre : le premier et le plus commun, *est de réduire tout en pratiques extérieures, et d'attacher à ces pratiques une vertu qu'elles n'ont assurément pas;* le second est au contraire *de vouloir obliger les enfans à s'occuper uniquement de cet objet, et de leur faire négliger pour cela leurs autres études, par lesquelles ils doivent un jour se rendre utiles à leur patrie.* Sous prétexte que Jésus-Christ a dit qu'*il faut toujours prier*, quelques maîtres, et surtout ceux qui sont dans certains principes de rigorisme, voudraient que presque tout le temps destiné à l'étude se passât en méditations et en catéchismes; comme si *le travail et l'exactitude à remplir les devoirs de son état, n'étaient pas la prière la plus agréable à Dieu.* Aussi les disciples qui, soit par tempérament, soit par paresse, soit par docilité, se conforment sur ce point aux idées de leurs maîtres, sortent pour l'ordinaire du collége avec un degré d'imbécillité et d'ignorance de plus.

Il résulte de ce détail, qu'un jeune homme, après avoir passé dans un collége dix années qu'on doit mettre au nombre des plus précieuses de sa vie, en sort, lorsqu'il a le mieux employé son

temps, avec la connaissance très-imparfaite d'une langue morte; avec des préceptes de rhétorique et des principes de philosophie, qu'il doit tâcher d'oublier; souvent avec une corruption de mœurs dont l'altération de la santé est la moindre suite; quelquefois avec des principes d'une dévotion mal entendue; mais plus ordinairement avec une connaissance de la religion si superficielle, qu'elle succombe à la première conversation impie ou à la première lecture dangereuse.

Je sais que les maîtres les plus sensés déplorent ces abus, avec encore plus de force que nous ne faisons ici; presque tous désirent passionnément qu'on donne à l'éducation des colléges une autre forme. Nous ne faisons qu'exposer ici ce qu'ils pensent, et ce que personne d'entre eux n'ose écrire : mais le train une fois établi a sur eux un pouvoir dont ils ne sauraient s'affranchir; et, en matière d'usage, *ce sont les gens d'esprit qui reçoivent la loi des sots*. Je n'ai donc garde, dans ces réflexions sur l'éducation publique, de faire la satire de ceux qui enseignent; ces sentimens seraient bien éloignés de la reconnaissance dont je fais profession pour mes maîtres : je conviens avec eux que l'autorité supérieure du gouvernement est seule capable d'arrêter les progrès d'un si grand mal; je dois même avouer que plusieurs professeurs de l'Université de Paris s'y opposent autant qu'il leur est possible, et qu'ils osent s'écarter en quelque chose de la routine ordinaire, au risque d'être blâmés par le plus grand nombre. S'ils osaient encore davantage, et si leur exemple était suivi, nous verrions peut-être enfin les études changer de face parmi nous : mais c'est un avantage qu'il ne faut attendre que du temps, si même le temps est capable de nous le procurer. La vraie philosophie a beau se répandre en France de jour en jour, il lui est bien plus difficile de pénétrer chez les corps que chez les particuliers : ici *elle ne trouve qu'une tête à forcer*, si on peut parler ainsi; là *elle en trouve mille*. L'Université de Paris, composée de particuliers qui ne forment d'ailleurs entre eux aucun corps régulier ni ecclésiastique, aura moins de peine à secouer le joug des préjugés dont les écoles sont encore pleines.

Parmi les différentes inutilités qu'on apprend aux enfans dans les colléges, j'ai négligé de faire mention des tragédies, parce qu'il me semble que l'Université de Paris commence à les proscrire presque entièrement : on en a l'obligation à Rollin, un des hommes qui ont travaillé le plus utilement pour l'éducation de la jeunesse; à ces déclamations de vers il a substitué les exercices, qui sont au moins beaucoup plus utiles, quoiqu'ils pussent l'être encore davantage. On convient aujourd'hui, assez généralement, que ces tragédies sont une perte de temps pour

les écoliers et pour les maîtres : c'est pis encore, quand on les multiplie au point d'en représenter plusieurs pendant l'année, et quand on y joint d'autres appendices encore plus ridicules, comme des explications d'énigmes, des ballets, et des comédies tristement ou ridiculement plaisantes. Nous avons sous les yeux un ouvrage de cette dernière espèce, intitulé : *la défaite du Solécisme par Despautère*, représentée plusieurs fois dans un collége de Paris : le chevalier *Prétérit*, le chevalier *Supin*, le marquis des *Conjugaisons*, et d'autres personnages de la même trempe, sont les lieutenans-généraux de Despautère, auquel deux grands princes, *Solécisme* et *Barbarisme*, déclarent une guerre mortelle. Nous faisons grâce à nos lecteurs d'un plus grand détail, et nous ne doutons point que ceux qui président aujourd'hui à ce collége, ne fissent main-basse, s'ils en étaient les maîtres, sur des puérilités si pédantesques et de si mauvais goût : il sont trop éclairés pour ne pas sentir que le précieux temps de la jeunesse ne doit point être employé à de pareilles inepties. Je ne parle point ici des ballets où la religion peut être intéressée : je sais que cet inconvénient est rare, grâce à la vigilance des supérieurs ; mais je sais aussi que, malgré toute cette vigilance, il ne laisse pas de se faire sentir quelquefois. Je conclus du moins de tout ce détail, qu'il n'y a rien de bon à gagner dans ces sortes d'exercices, et beaucoup de mal à en craindre.

Il me semble qu'il ne serait pas impossible de donner une autre forme à l'éducation des colléges. Pourquoi passer six ans à apprendre, tant bien que mal, une langue morte ? Je suis bien éloigné de désapprouver l'étude d'une langue dans laquelle les Horace et les Tacite ont écrit ; cette étude est absolument nécessaire pour connaître leurs admirables ouvrages : mais je crois que l'on devrait se borner à les entendre, et que le temps qu'on emploie à composer en latin est un temps perdu. Ce temps serait bien mieux employé à apprendre par principes sa propre langue, qu'on ignore toujours au sortir du collége, et qu'on ignore au point de la parler très-mal. Une bonne grammaire française serait tout à la fois une excellente métaphysique, et vaudrait bien les rapsodies qu'on lui substitue. D'ailleurs, quel latin que celui de certains colléges ! nous en appelons au jugement des connaisseurs.

Un rhéteur moderne, le père Porée, très-respectable d'ailleurs par ses qualités personnelles, mais à qui nous ne devons que la vérité, puisqu'il n'est plus, est le premier qui ait osé se faire un jargon bien différent de la langue que parlaient autrefois les Hersan, les Marin, les Grenan, les Comire, les Cossart et les

Jouvenci, et que parlent encore quelques professeurs célèbres de l'Université. Les successeurs du rhéteur dont je parle ne sauraient trop s'éloigner de ses traces.

Je sais que le latin étant une langue morte, dont presque toutes les finesses nous échappent, ceux qui passent aujourd'hui pour écrire le mieux en cette langue, écrivent peut-être fort mal : mais du moins les vices de leur diction nous échappent aussi ; et combien doit être ridicule une latinité qui nous fait rire ? Certainement un étranger, peu versé dans la langue française, s'apercevrait facilement que la diction de Montaigne, c'est-à-dire du seizième siècle, approche plus de celle des bons écrivains du siècle de Louis XIV, que celle de Geoffroy de Ville-Hardouin, qui écrivait dans le treizième siècle.

Au reste, quelque estime que j'aie pour nos humanistes modernes, je les plains d'être forcés à se donner tant de peine pour parler fort élégamment une autre langue que la leur. Ils se trompent, s'ils s'imaginent en cela avoir le mérite de la difficulté vaincue : il est plus difficile d'écrire et de parler bien sa langue, que de parler et d'écrire une langue morte ; la preuve en est frappante. Je vois que les Grecs et les Romains, dans le temps que leur langue était vivante, n'ont pas eu plus de bons écrivains que nous n'en avons dans la nôtre ; je vois qu'ils n'ont eu, ainsi que nous, qu'un très-petit nombre d'excellens poëtes, et qu'il en est de même de toutes les nations. Je vois au contraire que le renouvellement des lettres a produit une quantité prodigieuse de poëtes latins, que nous avons la bonté d'admirer : d'où peut venir cette différence? et si Virgile ou Horace revenaient au monde pour juger ces héros modernes du Parnasse latin, ne devrions-nous pas avoir grand'peur pour eux? Pourquoi, comme l'a remarqué un auteur moderne, telle compagnie, fort estimable d'ailleurs, qui a produit une nuée de versificateurs latins, n'a-t-elle pas un seul poëte français qu'on puisse lire? Pourquoi les recueils de vers français qui s'échappent par malheur de nos colléges ont-ils si peu de succès, tandis que plusieurs gens de lettres estiment les vers latins qui en sortent? Je dois, au reste, avouer ici que l'Université de Paris est très-circonspecte et très-réservée sur la versification française, et je ne saurais l'en blâmer.

Concluons de ces réflexions, *que les compositions latines sont sujettes à de grands inconvéniens, et qu'on ferait beaucoup mieux d'y substituer des compositions françaises*. C'est ce qu'on commence à faire dans l'Université de Paris : on y tient cependant encore au latin par préférence ; mais enfin on commence à y enseigner le français.

J'ai entendu quelquefois regretter les thèses qu'on soutenait jadis en grec : j'ai bien plus de regret qu'on ne les soutienne pas en français ; *on serait obligé d'y parler raison, ou de se taire.*

Les langues étrangères dans lesquelles nous avons un grand nombre de bons auteurs, comme l'anglais et l'italien, et peut-être l'allemand et l'espagnol, devraient aussi entrer dans l'éducation des colléges; la plupart seraient plus utiles à savoir que des langues mortes, dont les savans seuls sont à portée de faire usage.

J'en dis autant de l'histoire et de toutes les sciences qui s'y rapportent, comme la chronologie et la géographie. Malgré le peu de cas que l'on paraît faire, dans les colléges, de l'étude de l'histoire, c'est peut-être l'enfance qui est le temps le plus propre à l'apprendre. L'histoire, assez inutile au commun des hommes, est fort utile aux enfans, par les exemples qu'elle leur présente et les leçons vivantes de vertu qu'elle peut leur donner, dans un âge où ils n'ont point encore de principes fixes, ni bons ni mauvais. Ce n'est pas à trente ans qu'il faut commencer à l'apprendre, à moins que ce ne soit pour la simple curiosité ; parce qu'à trente ans l'esprit et le cœur sont ce qu'ils seront pour toute la vie. Au reste, un homme d'esprit de ma connaissance voudrait qu'on étudiât et qu'on enseignât l'histoire à rebours, c'est-à-dire, en commençant par notre temps, et remontant de là aux siècles passés. Cette idée me paraît très-juste et très-philosophique : à quoi bon ennuyer d'abord un enfant de l'histoire de Pharamond, de Clovis, de Charlemagne, de César et d'Alexandre, et lui laisser ignorer celle de son temps, comme il arrive presque toujours, par le dégoût que les commencemens lui inspirent ?

A l'égard de la rhétorique, on voudrait qu'elle consistât beaucoup plus en exemples qu'en préceptes, qu'on ne se bornât pas à lire des auteurs anciens, et à les faire admirer quelquefois assez mal à propos ; qu'on eût le courage de les critiquer souvent, de les comparer avec les auteurs modernes, et de faire voir en quoi nous avons de l'avantage ou du désavantage sur les Romains et sur les Grecs. Peut-être même devrait-on faire précéder la rhétorique par la philosophie ; car enfin, il faut apprendre à penser avant que d'écrire.

Dans la philosophie, on bornerait la logique à quelques lignes ; la métaphysique, à un abrégé de Locke ; la morale purement philosophique, aux ouvrages de Sénèque et d'Épictète ; la morale chrétienne, au sermon de Jésus-Christ sur la montagne; la physique, aux expériences et à la géométrie, qui est de toutes les logiques et physiques la meilleure.

On voudrait enfin qu'on joignît à ces différentes études, celle

des beaux-arts, et surtout de la musique, étude si propre pour former le goût et pour adoucir les mœurs, et dont on peut bien dire avec Cicéron : *Hæc studia adolescentiam* alunt, *senectutem* oblectant, *secundas res* ornant, *adversis* perfugium et solatium *præbent*.

Ce plan d'étude irait, je l'avoue, à multiplier les maîtres et le temps de l'éducation. Mais, 1°. il me semble que les jeunes gens, en sortant du collége, y gagneraient de toutes manières, s'ils en sortaient plus instruits. 2°. Les enfans sont plus capables d'application et d'intelligence qu'on ne le croit communément; j'en appelle à l'expérience : et si, par exemple, on leur apprenait de bonne heure la géométrie, je ne doute point que les prodiges et les talens précoces en ce genre ne fussent beaucoup plus fréquens. Il n'est guère de sciences dont on ne puisse instruire l'esprit le plus borné, avec beaucoup d'ordre et de méthode; mais c'est là pour l'ordinaire par où l'on péche. 3°. Il ne serait pas nécessaire d'appliquer tous les enfans à tous ces objets à la fois : on pourrait ne les montrer que successivement; quelques uns pourraient se borner à un certain genre; et dans cette quantité prodigieuse, il serait bien difficile qu'un jeune homme n'eût du goût pour aucun. Au reste, c'est au gouvernement, comme je l'ai dit, à faire changer la routine et l'usage; qu'il parle, et il se trouvera assez de bons citoyens pour proposer un excellent plan d'études. Mais en attendant cette réforme, dont nos neveux auront peut-être le bonheur de jouir, je ne balance point à croire que l'éducation des colléges, telle qu'elle est, est sujette à beaucoup plus d'inconvéniens qu'une éducation privée, où il est beaucoup plus facile de se procurer les diverses connaissances dont je viens de faire le détail.

Je sais qu'on fait sonner très-haut deux grands avantages en faveur de l'éducation des colléges, *la société* et *l'émulation* : mais il me semble qu'il ne serait pas impossible de se les procurer dans l'éducation privée, en liant ensemble quelques enfans à peu près de la même force et du même âge. D'ailleurs, j'en prends à témoin les maîtres, l'émulation dans les colléges est bien rare; et à l'égard de la société, elle n'est pas sans de grands inconvéniens. J'ai déjà touché ceux qui en résultent par rapport aux mœurs; mais je veux parler ici d'un autre qui n'est que trop commun, surtout dans les lieux où on élève beaucoup de jeune noblesse : on leur parle à chaque instant de leur naissance et de leur grandeur, et par là on leur inspire, sans le vouloir, des sentimens d'orgueil à l'égard des autres. On exhorte ceux qui président à l'instruction de la jeunesse à s'examiner soigneusement sur un point de si grande importance

Un autre inconvénient de l'éducation des colléges, est que le maître se trouve obligé de proportionner sa marche au plus grand nombre de ses disciples, c'est-à-dire, *aux génies médiocres ;* ce qui entraîne pour les génies plus heureux, une perte de temps considérable.

Je ne puis m'empêcher non plus de faire sentir, à cette occasion, les inconvéniens de l'instruction gratuite ; et je suis assuré d'avoir ici pour moi tous les professeurs les plus éclairés et les plus célèbres : si cet établissement a fait quelque bien aux disciples, il a fait encore plus de mal aux maîtres.

Au reste, si l'éducation de la jeunesse est négligée, ne nous en prenons qu'à nous-mêmes, et au peu de considération que nous témoignons à ceux qui s'en chargent ; c'est le fruit de cet esprit de futilité qui règne dans notre nation, et qui absorbe, pour ainsi dire, tout le reste. En France, *on sait peu de gré à quelqu'un de remplir les devoirs de son état ; on aime mieux qu'il soit frivole.*

Voilà ce que l'amour du bien public m'a inspiré de dire ici sur l'éducation, tant publique que privée : d'où il s'ensuit que l'éducation publique ne devrait être la ressource que des enfans dont les parens ne sont malheureusement pas en état de fournir à la dépense d'une éducation domestique. Je ne puis penser, sans regret, au temps que j'ai perdu dans mon enfance : c'est à l'usage établi, et non à mes maîtres, que j'impute cette perte irréparable ; et je voudrais que mon expérience pût être utile à ma patrie. *Exoriare aliquis.*

CONTRE-SENS.

Vice dans lequel on tombe quand le discours rend une autre pensée que celle qu'on a dans l'esprit, ou que l'auteur qu'on interprète y avait. Ce vice naît toujours d'un défaut de logique, *quand on écrit de son propre fonds ;* ou d'ignorance soit de la matière, soit de la langue, *quand on écrit d'après un autre.*

Ce défaut est particulier aux traductions. Avec quelque soin qu'on travaille un auteur ancien, il est difficile de n'en faire aucun : les usages, les allusions à des faits particuliers, les différentes acceptions des mots de la langue, et une infinité d'autres circonstances peuvent y donner lieu.

Il y a une autre espèce de *contre-sens,* dont on a moins parlé, et qui est pourtant plus blâmable encore, parce qu'il est, pour ainsi dire, plus incurable ; *c'est celui qu'on fait en s'écartant du génie et du caractère de son auteur.* La traduction ressemble alors à un portrait qui rendrait grossièrement les traits sans rendre la physionomie, ou en la rendant autre qu'elle n'est, ce

qui est encore pis : par exemple, une traduction de Tacite dont le style ne serait point vif et serré, quoique bien écrite d'ailleurs, serait en quelque manière un *contre-sens* perpétuel ; et ainsi des autres. Que de traducteurs sont dans le cas dont nous parlons, surtout dans la plupart de nos traductions.

DÉCHIFFRER.

C'est l'art d'expliquer un chiffre, c'est-à-dire, *de deviner le sens d'un discours écrit en caractères différens des caractères ordinaires*. Il y a apparence que cette dénomination vient de ce que ceux qui ont cherché les premiers, du moins parmi nous, à écrire en chiffres, se sont servis des chiffres de l'arithmétique ; et de ce que ces chiffres sont ordinairement employés pour cela, étant d'un côté des caractères très-connus, et de l'autre étant très-différens des caractères ordinaires de l'alphabet. Les Grecs, dont les chiffres arithmétiques n'étaient autre chose que les lettres de leur alphabet, n'auraient pas pu se servir commodément de cette méthode : aussi en avaient-ils d'autres ; par exemple, les scytales des Lacédémoniens. (*Voy*. Plutarque *dans la vie de Lysandre*.) J'observerai seulement que cette espèce de chiffre ne devait pas être fort difficile à deviner ; car, 1°. il était aisé de voir, en tâtonnant un peu, quelle était la ligne qui devait se joindre par le sens à la ligne d'en bas du papier ; 2°. cette seconde ligne connue, tout le reste était aisé à trouver ; car supposons que cette seconde ligne, suite immédiate de la première dans le sens, fût, par exemple, la cinquième, il n'y avait qu'à aller de là à la neuvième, à la treizième, dix-septième, etc., et ainsi de suite jusqu'au haut du papier, et on trouvait toute la première ligne du rouleau ; 3°. ensuite on n'avait qu'à reprendre la seconde ligne d'en bas, puis la sixième, la dixième, la quatorzième, etc., ainsi de suite. Tout cela est aisé à voir, en considérant qu'une ligne écrite sur le rouleau, devait être formée par des lignes partielles également distantes les unes des autres.

Plusieurs auteurs ont écrit sur l'art de *déchiffrer* : nous n'entrerons point ici dans ce détail immense, qui nous menerait trop loin ; mais, pour l'utilité de nos lecteurs, nous allons donner l'extrait raisonné d'un petit ouvrage de s'Gravesande sur ce sujet, qui se trouve dans le *chap.* 35 de la seconde partie de son *Introductio ad philosophiam*, c'est-à-dire *de la logique*.

s'Gravesande, après avoir donné les règles générales de la méthode analytique, et de la manière de faire usage des hypothèses, applique avec beaucoup de clarté ces règles à l'art de *déchiffrer*, dans lequel elles sont en effet d'un grand usage.

La première règle qu'il prescrit, est de faire un catalogue

des caractères qui composent le chiffre, et de marquer combien chacun est répété de fois. Il avoue que cela n'est pas toujours utile ; mais il suffit que cela puisse l'être. En effet, si, par exemple, chaque lettre était imprimée par un seul chiffre, et que le discours fût en français, ce catalogue servirait à trouver, 1°. les *e* par le chiffre qui se trouverait le plus souvent ; car l'*e* est la lettre la plus fréquente en français ; 2°. les voyelles par les autres chiffres les plus fréquens ; 3°. les *t* et les *q*, à cause de la fréquence des *et*, des *qui*, *que*, surtout dans un discours un peu long ; 4°. les *s*, à cause de la terminaison de tous les pluriels par cette lettre, etc., et ainsi de suite.

Pour pouvoir déchiffrer, il faut d'abord connaître la langue : Viète, il est vrai, a prétendu pouvoir s'en passer ; mais cela paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible.

Il faut que la plupart des caractères se trouvent plus d'une fois dans le chiffre, au moins si l'écrit est un peu long, et si une même lettre est désignée par des caractères différens.

Exemple d'un chiffre en latin :

A B C
a b c d e f g h i k f : l m k g n e k d g e i h e k f : b c e e f i c
D E F G H
l a h f c g f g o i n e b h f b h i c e i f : f m f p i m f h i o b
I K L M
c q i b c b i e i e a c g b f b c b g p i g b g r b k d g h i k f : s
m k h i t f m.

Les barres, les lettres majuscules *A*, *B*, *etc.*, et les *:* ou *comma* qu'on voit ici, ne sont pas du chiffre ; s'Gravesande les a ajoutés pour un objet qu'on verra plus bas.

Dans ce chiffre on a,

14 *f*	10 *g*	5 *m*	2 *n*	1 *r*
14 *i*	9 *c*	4 *a*	2 *p*	1 *s*
12 *b*	8 *h*	3 *d*	1 *o*	1 *t*
11 *e*	8 *k*	2 *l*	1 *q*	

Ainsi, il y a en tout 19 caractères, dont 5 seulement une fois.

Maintenant je vois d'abord que *g h i k f* se trouve en deux endroits, *B*, *M* ; que *i k f* se trouve en *F* ; enfin que *h e k f* (*C*), *h i k f* (*B*, *M*), ont du rapport entre eux.

D'où je conclus qu'il est probable que ce sont là des fins de mots, ce que j'indique par les *:* ou *comma*.

Dans le latin il est ordinaire de trouver des mots où des quatre dernières lettres les seules antépénultièmes diffèrent, lesquelles en ce cas sont ordinairement des voyelles, comme dans

amant, *legunt*, *docent*, etc. Donc *i*, *e* sont probablement des voyelles.

Puisque *f m f* (voyez *G*) est le commencement d'un mot, donc *m* ou *f* est voyelle ; car un mot n'a jamais trois consonnes de suite, dont deux soient la même : et il est probable que c'est *f*, parce que *f* se trouve quatorze fois, et *m* seulement cinq : donc *m* est consonne.

De là allant à *K* ou *g b f b c b g*, on voit que, puisque *f* est voyelle, *b* sera consonne dans *b f b*, par les mêmes raisons que ci-dessus : donc *c* sera voyelle à cause de *b c b*.

Dans *L* ou *g b g r b*, *b* est consonne ; *r* sera consonne, parce qu'il n'y a qu'une *r* dans tout l'écrit : donc *g* est voyelle.

Dans *D* ou *f c g f g*, il y aurait donc un mot ou une partie de mot de cinq voyelles, mais cela ne se peut pas, il n'y a point de mot en latin de cette espèce : donc on s'est trompé en prenant *f*, *c*, *g*, pour voyelles, donc ce n'est pas *f*, mais *m* qui est voyelle, et *f* consonne ; donc *b* est voyelle (voyez K). Dans cet endroit *K*, on a la voyelle *b* trois fois, séparée seulement par une lettre ; or on trouve dans le latin des mots analogues à cela *edere*, *legere*, *emere*, *amara*, *si tibi*, etc., et comme c'est la voyelle *e* qui est le plus fréquemment dans ce cas, j'en conclus que *b* est *e* probablement, et que *c* est probablement *r*.

e r e

J'écris donc *I* ou *q i b c b i e i e*, et je sais que *i*, *e*, sont des voyelles, comme on l'a trouvé déjà ; or cela ne peut être ici, à moins qu'ils ne représentent en même temps les consonnes *j* ou *v*. En mettant *v* on trouve *revivi* : donc *i* est *v* ; donc *e* est *i*.

u e r u e r e v i v i

J'écris ensuite *i a b c q i b c b i e i e a c*, et je lis *uterque revivit*, les lettres manquantes étant faciles à suppléer. Donc *a* est *t*, et *q* est *q*.

e u r i u

Ensuite dans *E F*, *h f b h i c e i f k*, je lis aisément *esuriunt* : donc *h* est *s*, *k* est *n*, *f* est *t*. Mais on a vu ci-dessus que *a* est *t* : lequel est le plus probable ? La probabilité est pour *f* ; car *f* se trouve plus souvent que *a*, et *t* est très-fréquent dans le latin : donc il faudra chercher de nouveau *a* et *q*, qu'on a cru trouver ci-dessus.

On a vu que *m* est voyelle, et on a déjà trouvé *e*, *i*, *u* : donc *m* est *a* ou *o* ; donc dans *G*, *H* on a

t o t *u o t s u*
ou t a t *u a t s u*
f m f p i m f k i

Il est aisé de voir que c'est le premier qu'il faut choisir, et qu'on doit écrire *tot quot sunt :* donc *m* est *o,* et *p* est *q*. De plus, à l'endroit où nous avions lu mal à propos *uterque revivit,* on aura *tot quot su er uere vivi ;* et on voit que le mot tronqué est *superfuere :* donc *a* est *p*, et *q* est *f*.

Les premières lettres du chiffre donneront donc *per it sunt ;* d'où l'on voit qu'il faut lire *perdita sunt :* donc *d* est *d* et *g* est *a*.

On aura, par ce moyen, presque toutes les lettres du chiffre, il sera facile de suppléer celles qui manquent, de corriger même les fautes qui se sont glissées en quelques endroits du chiffre, et on lira ; *perdita sunt bona : Mindarus interiit : urbs strata humi est : esuriunt tot quot superfuere vivi : præterea quæ agenda sunt consulito.*

Dans les lettres de Wallis, tome 3 de ses ouvrages, on trouve des chiffres expliqués, mais sans que la méthode y soit jointe : celle que nous donnons ici pourra servir dans plusieurs cas ; mais il y a toujours bien des chiffres qui se refuseront à quelque méthode que ce puisse être.

On peut rapporter à l'art de *déchiffrer*, la découverte des notes de Tyron, par l'abbé Carpentier ; et celle des caractères palmyréniens, récemment faite par l'abbé Barthelemy, de l'Académie des belles-lettres.

DICTIONNAIRE.

On appelle ainsi un dictionnaire destiné à expliquer les mots les plus usuels et les plus ordinaires d'une langue ; il est distingué du dictionnaire historique, en ce qu'il exclut les faits, les noms propres de lieux, de personnes, etc. ; et il est distingué du dictionnaire des sciences, en ce qu'il exclut les termes de sciences trop peu connus, et familiers aux seuls savans.

Nous observerons d'abord qu'un dictionnaire de langue est ou de la langue qu'on parle dans le pays où le dictionnaire se fait, par exemple, de la langue francaise à Paris, ou de la langue étrangère vivante, ou de la langue morte.

Dictionnaire de la langue française. Nous prenons ces sortes de dictionnaires pour exemple de dictionnaire de langue du pays; ce que nous en dirons pourra s'appliquer facilement aux dictionnaires anglais faits à Londres, aux dictionnaires espagnols faits à Madrid, etc.

Dans un dictionnaire de langue française, il y a principalement trois choses à considérer; *la signification des mots, leur usage*, et *la nature de ceux qu'on doit y faire entrer.* La signification des mots s'établit *par de bonnes définitions ;* leur

usage, *par une excellente syntaxe;* leur nature enfin, *par l'objet du dictionnaire même.* A ces trois objets principaux, on peut en joindre trois autres subordonnés à ceux-ci; *la quantité* ou *la prononciation des mots, l'orthographe et l'étymologie.* Parcourons successivement ces six objets dans l'ordre que nous leur avons donné.

Les *définitions* doivent être claires, précises, et aussi courtes qu'il est possible; car la briéveté en ce genre aide à la clarté. Quand on est forcé d'expliquer une idée, par le moyen de plusieurs idées accessoires, il faut au moins que le nombre de ces idées soit le plus petit qu'il est possible. Ce n'est point en général la briéveté qui fait qu'on est obscur, c'est le peu de choix dans les idées, et le peu d'ordre qu'on met entre elles. On est toujours court et clair quand on ne dit que ce qu'il faut et de la manière qu'il le faut; autrement on est tout à la fois long et obscur. Les définitions et les démonstrations de géométrie, quand elles sont bien faites, sont une preuve que la briéveté est plus amie qu'ennemie de la clarté.

Mais comme les définitions consistent à expliquer un mot, par un ou plusieurs autres, il résulte nécessairement de là qu'il est des mots qu'on ne doit jamais définir, puisque autrement toutes les définitions ne formeraient plus qu'une espèce de cercle vicieux, dans lequel un mot serait expliqué par un autre mot qu'il aurait servi à expliquer lui-même. De là il s'ensuit d'abord que tout dictionnaire de langue dans lequel chaque mot sans exception sera défini, est nécessairement un mauvais dictionnaire, et l'ouvrage d'une tête peu philosophique. Mais quels sont ces mots de la langue qui ne peuvent ni ne doivent être définis? Leur nombre est peut-être plus grand que l'on ne s'imagine; ce qui le rend difficile à déterminer, c'est qu'il y a des mots que certains auteurs regardent comme pouvant être définis, et que d'autres croient au contraire ne pouvoir l'être: tels sont, par exemple, les mots *âme, espace, courbe,* etc. Mais il est au moins un grand nombre de mots qui, de l'aveu de tout le monde, se refusent à quelque espèce de définition que ce puisse être; ce sont principalement des mots qui désignent des propriétés générales des êtres, comme *existence, étendue, pensée, sensation, temps,* et un grand nombre d'autres.

Ainsi, le premier objet que doit se proposer l'auteur d'un dictionnaire de langue, c'est de former, autant qu'il sera possible, une liste exacte de ces sortes de mots, qui seront *comme les racines philosophiques de la langue:* je les appelle ainsi pour les distinguer *des racines grammaticales,* qui servent à former et non à expliquer les autres mots. Dans cette espèce de liste

des mots originaux et primitifs, il y a deux vices à éviter : *trop courte,* elle tomberait souvent dans l'inconvénient d'expliquer ce qui n'a pas besoin de l'être, et aurait le défaut d'une grammaire dans laquelle des racines grammaticales seraient mises au nombre des vérités : *trop longue,* elle pourrait faire prendre pour deux mots de signification très-différente, ceux qui dans le fond renferment la même idée. Par exemple, les mots de *durée* et de *temps* ne doivent point, ce me semble, se trouver l'un et l'autre dans la liste des primitifs ; il ne faut prendre que l'un des deux, parce que la même idée est renfermée dans chacun de ces deux mots. Sans doute la définition qu'on donnera de l'un de ces mots, ne servira pas à en donner une idée plus claire que celle qui est présentée naturellement par ce mot ; mais elle servira du moins à faire voir l'analogie et la liaison de ce mot avec celui qu'on aura pris pour terme radical et primitif. En général, les mots qu'on aura pris pour radicaux doivent être tels, que chacun d'eux présente une idée absolument différente de l'autre ; et c'est là peut-être la règle la plus sûre et la plus simple pour former la liste de ces mots : car après avoir fait l'énumération la plus exacte de tous les mots d'une langue, on pourra former des espèces de tables de ceux qui ont entre eux quelque rapport. Il est évident que le même mot se trouvera souvent dans plusieurs tables ; et dès lors il sera aisé de voir par la nature de ce mot et par la comparaison qu'on en fera avec celui auquel il se rapporte, s'il doit être exclu de la liste des radicaux, ou s'il doit en faire partie. A l'égard des mots qui ne se trouveront que dans une seule table, on cherchera parmi ces mots celui qui renferme ou paraît renfermer l'idée la plus simple ; ce sera le mot radical : je dis *qui paraît renfermer ;* car il restera souvent un peu d'arbitraire dans le choix ; les mots de *temps* et de *durée*, dont nous avons parlé plus haut, suffiraient pour s'en convaincre. Il en est de même des mots *être, exister, idée, perception,* et autres semblables.

De plus, dans les tables dont nous parlons, il faudra observer de placer les mots suivant leur sens propre et primitif, et non suivant leur sens métaphorique ou figuré ; ce qui abrégera beaucoup ces différentes tables : un autre moyen de les abréger encore, c'est d'en exclure d'abord tous les mots dérivés et composés qui viennent évidemment d'autres mots, et tous les mots qui ne renfermant pas des idées simples, ont évidemment besoin d'être définis ; ce qu'on distinguera au premier coup d'œil. Par ce moyen les tables se réduiront et s'éclairciront sensiblement, et le travail sera extrêmement simplifié. Les racines philoso-

phiques étant ainsi trouvées, il sera bon de les marquer dans le dictionnaire par un caractère particulier.

Après avoir établi des règles pour distinguer les mots qui doivent être définis d'avec ceux qui ne doivent pas l'être, passons maintenant aux définitions mêmes. Il est d'abord évident que la définition d'un mot doit tomber sur le sens précis de ce mot, et non sur le sens vague. Je m'explique ; le mot *douleur*, par exemple, s'applique également dans notre langue *aux peines de l'âme* et *aux sensations désagréables du corps* : cependant la définition de ce mot ne doit pas renfermer deux sens à la fois ; c'est là ce que j'appelle le *sens vague*, parce qu'il renferme à la fois le sens primitif et le sens par extension : le sens précis et originaire de ce mot désigne *les sensations désagréables du corps*, et on l'a étendu de là aux chagrins de l'âme, voilà ce qu'une définition doit faire bien sentir.

Ce que nous venons de dire du sens précis, par rapport au sens vague, nous le dirons du sens propre par rapport au sens métaphorique ; la définition ne doit jamais tomber que sur le sens propre, et le sens métaphorique ne doit y être ajouté que comme une suite et une dépendance du premier. Mais il faut avoir grand soin d'expliquer ce sens métaphorique, qui fait une des principales richesses des langues, et par le moyen duquel, sans multiplier les mots, on est parvenu à exprimer un très-grand nombre d'idées. On peut remarquer, surtout dans les ouvrages de poésie et d'éloquence, qu'une partie très-considérable des mots y est employée dans le sens métaphorique, et que le sens propre des mots ainsi employés dans un sens métaphorique, désigne presque toujours quelque chose de sensible. Il est même des mots, comme *aveuglement*, *bassesse*, et quelques autres, qu'on n'emploie guère qu'au sens métaphorique : mais quoique ces mots pris au sens propre ne soient plus en usage, la définition doit néanmoins toujours tomber sur le sens propre, en avertissant qu'on y a substitué le sens figuré. Au reste, comme la signification métaphorique d'un mot n'est pas toujours tellement fixée et limitée, qu'elle ne puisse recevoir quelque extension suivant le génie de celui qui écrit, il est visible qu'un dictionnaire ne peut tenir rigoureusement compte de toutes les significations et applications métaphoriques ; tout ce que l'on peut exiger, c'est qu'il fasse connaître au moins celles qui sont le plus en usage.

Qu'il me soit permis de remarquer à cette occasion comment la combinaison du sens métaphorique des mots avec leur sens figuré peut aider l'esprit et la mémoire dans l'étude des langues.

Je suppose qu'on sache assez de mots d'une langue quelconque pour pouvoir entendre à peu près le sens de chaque phrase dans des livres qui soient écrits en cette langue, et dont la diction soit pure et la syntaxe facile ; je dis que sans le secours d'un dictionnaire, et en se contentant de lire et de relire assidûment les livres dont je parle, on apprendra le sens d'un grand nombre d'autres mots : car le sens de chaque phrase étant entendu à peu près comme je le suppose, on en conclura quel est du moins à peu près le sens des mots qu'on n'entend point dans chaque phrase. Le sens qu'on attachera à ces mots sera, ou le sens propre, ou le sens figuré : dans le premier cas, on aura trouvé le vrai sens du mot, et il ne faudra que le rencontrer encore une ou deux fois pour se convaincre qu'on a deviné juste ; dans le second cas, si on rencontre encore le même mot ailleurs, ce qui ne peut guère manquer d'arriver, on comparera le nouveau sens qu'on donnera à ce mot, avec celui qu'on lui donne dans le premier cas ; on cherchera dans ces deux sens ce qu'ils peuvent avoir d'analogue, l'idée commune qu'ils peuvent renfermer, et cette idée donnera le sens propre et primitif. Il est certain qu'on pourrait apprendre ainsi beaucoup de mots dans une langue en assez peu de temps. En effet, il n'est point de langue étrangère que nous ne puissions apprendre, comme nous avons appris la nôtre ; et il est évident qu'en apprenant notre langue maternelle, nous avons deviné le sens d'un grand nombre de mots, sans le secours d'un dictionnaire qui nous les expliquât : c'est par des combinaisons multipliées et quelquefois très-fines, que nous y sommes parvenus ; et c'est ce qui me fait croire, pour le dire en passant, que le plus grand effort de l'esprit est celui qu'on fait en apprenant à parler ; je le crois encore au-dessus de celui qu'il faut faire pour apprendre à lire : celui-ci est purement de mémoire et machinal ; l'autre suppose au moins une sorte de raisonnement et d'analyse.

Je reviens à la distinction du sens précis et propre des mots d'avec leur sens vague et métaphorique : cette distinction sera fort utile pour le développement et l'explication des synonymes, autre objet très-important dans un dictionnaire de langue. L'expérience nous a appris qu'il n'y a pas dans notre langue deux mots qui soient parfaitement synonymes, c'est-à-dire, *qui en toute occasion puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre :* je dis *en toute occasion ;* car ce serait une imagination fausse et puérile, que de prétendre qu'il n'y a aucune circonstance où deux mots puissent être employés sans choix l'un à la place de l'autre ; l'expérience prouverait le contraire, ainsi que la lecture de nos meilleurs ouvrages. Deux mots exacte-

ment et absolument synonymes seraient sans doute un défaut dans une langue, parceque l'on ne doit point multiplier sans nécessité les mots non plus que les êtres, et que la première qualité d'une langue est de rendre clairement toutes les idées avec le moins de mots qu'il est possible : mais ce ne serait pas un moindre inconvénient, que de ne pouvoir jamais employer indifféremment un mot à la place d'un autre : non-seulement l'harmonie et l'agrément du discours en souffriraient, par l'obligation où l'on serait de répéter souvent les mêmes termes, mais encore une telle langue serait nécessairement pauvre et sans aucune finesse. Car qu'est-ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes? *c'est un sens général qui est commun à ces mots :* qu'est-ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes? *ce sont des nuances souvent délicates, et quelquefois presque insensibles, qui modifient ce sens primitif et général.* Donc toutes les fois que par la nature du sujet qu'on traite, on n'a point à exprimer ces nuances, et qu'on n'a besoin que du sens général, chacun de ces synonymes peut être indifféremment employé. Donc, réciproquement, toutes les fois qu'on ne pourra jamais employer deux mots l'un pour l'autre dans une langue, il s'ensuivra que le sens de ces deux mots différera, non par des nuances fines, mais par des différences très-marquées et très-grossières ; ainsi les mots de la langue n'exprimeront plus ces nuances, et dès-lors la langue sera pauvre et sans finesse.

Les synonymes, en prenant ce mot dans le sens que nous venons d'expliquer, sont très-fréquens dans notre langue. Il faut d'abord, dans un dictionnaire, déterminer le sens général qui est commun à tous ces mots ; et c'est là souvent le plus difficile : il faut ensuite déterminer avec précision l'idée que chaque mot ajoute au sens général, et rendre le tout sensible par des exemples courts, clairs et choisis.

Il faut encore distinguer, dans les synonymes, *les différences qui sont uniquement de caprice et d'usage quelquefois bizarre, avec celles qui sont constantes et fondées sur des principes.* On dit, par exemple, *tout conspire à mon bonheur ; tout conjure ma perte :* voilà *conspirer* qui se prend en bonne part, et *conjurer* en mauvaise ; et on serait peut-être tenté d'abord d'en faire une espèce de règle. Cependant on dit également bien *conjurer la perte de l'État*, et *conspirer contre l'État :* on dit aussi la *conspiration* et non la *conjuration des poudres.* De même on dit indifféremment des *pleurs de joie*, ou des *larmes de joie :* cependant on dit des *larmes de sang*, plutôt que des *pleurs de sang ;* et des *pleurs de rage*, plutôt que des *larmes*

de rage : ce sont là des bizarreries de la langue, sur lesquelles est fondée en partie la connaissance des synonymes. Un auteur qui écrit sur cette matière, doit marquer avec soin ces différences, au moins par des exemples qui donnent occasion au lecteur de les observer. Je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire, dans les exemples des synonymes qu'on donnera, que chacun des mots qui composent un article de synonymes, fournisse dans cet article un nombre égal d'exemples : ce serait une puérilité, que de ne vouloir jamais s'écarter de cette règle ; il serait même souvent impossible de la bien remplir : mais il est bon aussi de l'observer, le plus qu'il est possible, sans affectation et sans contrainte, parce que les exemples sont par ce moyen plus aisés à retenir. Enfin, un article de synonymes n'en sera pas quelquefois moins bon, quoiqu'on puisse dans les exemples substituer un mot à la place de l'autre ; il faudra seulement que cette substitution ne puisse être réciproque : ainsi, quand on voudra marquer la différence entre *pleurs* et *larmes*, on pourra donner pour exemple, entre plusieurs autres, les *larmes d'une mère* et les *pleurs de la vigne* ou *de l'Aurore*, quoiqu'on puisse dire aussi bien les *pleurs d'une mère*, que ses *larmes ;* parce qu'on ne peut pas dire de même les *larmes* de la vigne ou de l'Aurore, pour les *pleurs* de l'une ou de l'autre. Les différens emplois des synonymes se démêlent en général par une définition exacte de la valeur précise de chaque mot, par les différentes circonstances dans lesquelles on en fait usage, les différens genres de styles où on les applique, les différens mots auxquels ils se joignent, leur usage au sens propre, au figuré, etc.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de la signification des mots, passons maintenant *à la construction et à la syntaxe.* Remarquons d'abord que cette matière est plutôt l'objet d'un ouvrage suivi que d'un dictionnaire; parce qu'une bonne syntaxe est le résultat d'un certain nombre de principes philosophiques, dont la force dépend en partie de leur ordre et de leur liaison, et qui ne pourraient être que dispersés, ou même quelquefois déplacés, dans un dictionnaire de langue. Néanmoins, pour rendre un ouvrage de cette espèce le plus complet qu'il est possible, il est bon que les règles les plus difficiles de la syntaxe y soient expliquées, surtout celles qui regardent les articles, les participes, les prépositions, les conjugaisons de certains verbes : on pourrait même, dans un très-petit nombre d'articles généraux étendus, y donner une grammaire presque complète, et renvoyer à ces articles généraux dans les applications aux exemples et aux articles particuliers. J'insiste légèrement sur tous ces objets, tant pour ne point donner trop d'étendue à cet article,

que parce qu'ils doivent, pour la plupart, être traités ailleurs plus à fond.

Ce qu'il ne faut pas oublier surtout, c'est de tâcher, autant qu'il est possible, de fixer la langue dans un dictionnaire. Il est vrai qu'une langue vivante, qui par conséquent change sans cesse, ne peut guère être absolument fixée ; mais du moins peut-on empêcher qu'elle ne se dénature et ne se dégrade. Une langue se dénature de deux manières, *par l'impropriété des mots, et par celle des tours :* on remédiera au premier de ces deux défauts, non-seulement en marquant avec soin, comme nous avons dit, la signification générale, particulière, figurée et métaphorique des mots, mais encore en proscrivant expressément les significations impropres et étrangères qu'un abus négligé peut introduire, les applications ridicules et tout-à-fait éloignées de l'analogie, surtout lorsque ces significations et applications commenceront à s'autoriser par l'exemple et l'usage de ce qu'on appelle *la bonne compagnie.* J'en dis autant de l'impropriété des tours : c'est aux gens de lettres à fixer la langue, parce que leur état est de l'étudier, de la comparer aux autres langues, et d'en faire l'usage le plus exact et le plus vrai dans leurs ouvrages. Jamais cet avis ne leur fut plus nécessaire : nos livres se remplissent insensiblement d'un idiome tout-à-fait ridicule ; plusieurs pièces de théâtre modernes, jouées avec succès, ne seront pas entendues dans vingt années, parce qu'on s'y est trop assujéti au jargon de notre temps, qui deviendra bientôt suranné et sera remplacé par un autre. Un bon écrivain, un philosophe qui fait un dictionnaire de la langue, prévoit toutes ces révolutions ; *le précieux*, *l'impropre*, *l'obscur*, *le bizarre*, *l'entortillé*, choquent la justesse de son esprit ; il démêle dans les façons de parler nouvelles, ce qui enrichit réellement la langue, d'avec ce qui la rend pauvre et ridicule ; il conserve et adopte l'un, et fait main-basse sur l'autre.

On nous permettra d'observer ici qu'un des moyens les plus propres pour se former à cet égard le style et le goût, *c'est de lire et d'écrire beaucoup sur des matières philosophiques :* car la sévérité de style et la propriété des termes et des tours que ces matières exigent nécessairement, accoutumeront insensiblement l'esprit à acquérir ou reconnaître ces qualités partout ailleurs, ou à sentir qu'elles y manquent. De plus, ces matières étant peu cultivées et peu connues des gens du monde, leur dictionnaire est moins sujet à s'altérer, et la manière de les traiter est plus invariable dans ses principes.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, qu'un bon dictionnaire de langue est proprement *l'histoire philosophique*

de son enfance, de ses progrès, de sa vigueur, de sa décadence. Un ouvrage fait dans ce goût pourra joindre au titre de dictionnaire celui de *raisonné,* et ce sera un avantage de plus : non-seulement on saura assez exactement *la grammaire de la langue,* ce qui est assez rare, mais ce qui est plus rare encore, *on la saura en philosophe.*

Venons présentement à la nature des mots qu'on doit faire entrer dans un dictionnaire de langue. Premièrement on doit en exclure, outre les noms propres, tous les termes de sciences qui ne sont point d'un usage ordinaire et familier ; mais il est nécessaire d'y faire entrer tous les mots scientifiques que le commun des lecteurs est sujet à entendre prononcer, ou à trouver dans les livres ordinaires. J'en dis autant des termes d'arts, tant mécaniques que libéraux. On pourrait conclure de là, que souvent les figures seront nécessaires dans un dictionnaire de langue ; car il est dans les sciences et dans les arts une grande quantité d'objets, même très-familiers, dont il est très-difficile et souvent presque impossible de donner une définition exacte, sans présenter ces objets aux yeux ; du moins est-il bon de joindre souvent la figure avec la définition, sans quoi la définition sera vague ou difficile à saisir. C'est le cas d'appliquer ici le passage d'Horace :

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Rien n'est si puéril que de faire de grands efforts pour expliquer longuement, sans figures, ce qui, avec une figure très-simple, n'aurait besoin que d'une courte explication. Il y a assez de difficultés réelles dans les objets dont nous nous occupons, sans que nous cherchions à multiplier gratuitement ces difficultés. Réservons nos efforts pour les occasions où ils sont absolument nécessaires ; nous n'en aurons besoin que trop souvent.

A l'exception des termes d'*arts* et de *sciences*, dont nous venons de parler un peu plus haut, tous les autres mots entreront dans un dictionnaire de langue. Il faut y distinguer *ceux qui ne sont d'usage que dans la conversation, d'avec ceux qu'on emploie en écrivant ; ceux que la prose et la poésie admettent également, d'avec ceux qui ne sont propres qu'à l'une ou à l'autre ;* les mots *qui sont employés dans le langage des gens instruits, d'avec ceux qui ne le sont que dans le langage du peuple ;* les mots *qu'on admet dans le style noble, d'avec ceux qui sont réservés au style familier ;* les mots *qui commencent à vieillir, d'avec ceux qui commencent à s'introduire*, etc. Un auteur de dictionnaire ne doit, sans doute, jamais créer de mots nou-

veaux, parce qu'il est l'historien et non le réformateur de la langue; cependant il est bon qu'il observe la nécessité dont il serait qu'on en fît plusieurs, pour désigner certaines idées qui ne peuvent être rendues qu'imparfaitement par des périphrases; peut-être même pourrait-il se permettre d'en hasarder quelques uns, avec retenue, et en avertissant de l'innovation; il doit surtout réclamer les mots qu'on a laissé mal à propos vieillir, et dont la proscription a énervé et appauvri la langue au lieu de la polir.

Il faut, quand il est question des noms substantifs, en désigner avec soin le genre, s'ils ont un plurier ou s'ils n'en ont point; distinguer les adjectifs propres, c'est-à-dire, *qui doivent être nécessairement joints à un substantif*, *d'avec les adjectifs pris substantivement*, c'est-à-dire, *qu'on emploie comme substantifs, en sous-entendant le substantif qui doit y être joint.* Il faut marquer avec soin la terminaison des adjectifs pour chaque genre; il faut, pour les verbes, distinguer s'ils sont actifs, passifs ou neutres, et désigner leurs principaux temps, surtout lorsque la conjugaison est irrégulière; il est bon même, en ce cas, de faire des articles séparés pour chacun de ces temps, en renvoyant à l'article principal : c'est le moyen de faciliter aux étrangers la connaissance de la langue. Il faut enfin, pour les prépositions, marquer avec soin leurs différens emplois, qui souvent sont en très-grand nombre, et les divers sens qu'elles désignent dans chacun de ces emplois. Voilà pour ce qui concerne la nature des mots et la manière de les traiter; il nous reste à parler de la *quantité*, de l'*orthographe* et de l'*étymologie*.

La *quantité*, c'est-à-dire la *prononciation longue et brève*, ne doit pas être négligée. L'observation exacte des accens suffit souvent pour la marquer. Dans les autres cas, on pourrait se servir de longues et de brèves, ce qui abrégerait beaucoup le discours. Au reste, la prosodie de notre langue n'est pas si décidée et si marquée que celle des Grecs et des Romains, dans laquelle presque toutes les syllabes avaient une quantité fixe et invariable; il n'y en avait qu'un petit nombre dont la quantité était à volonté longue ou brève, et que pour cette raison on appelle *communes*. Nous en avons plusieurs de cette espèce, et on pourrait ou n'en point marquer la quantité, ou la désigner par un caractère particulier, semblable à celui dont on se sert pour désigner les syllabes communes en grec et en latin, et qui est de cette forme –᷈–.

A l'égard de l'*orthographe*, la règle qu'on doit suivre sur cet article, dans un dictionnaire, est de donner à chaque mot l'orthographe la plus communément reçue, et d'y joindre l'or-

thographe conforme à la prononciation, lorsque le mot ne se prononce pas comme il s'écrit. C'est ce qui arrive très-fréquemment dans notre langue, et certainement c'est un défaut considérable : mais, quelque grand que soit cet inconvénient, c'en serait un plus grand encore de changer et de renverser toute l'orthographe, surtout dans un dictionnaire. Cependant comme une réforme en ce genre serait fort à désirer, je crois qu'on ferait bien de joindre à l'orthographe convenue de chaque mot, celle qu'il devrait naturellement avoir suivant la prononciation. Qu'on nous permette de faire ici quelques réflexions sur cette différence entre la prononciation et l'orthographe; elles appartiennent au sujet que nous traitons.

Il serait fort à souhaiter que cette différence fût proscrite dans toutes les langues. Il y a pourtant sur cela plusieurs difficultés à faire. La première, c'est que des mots qui signifient des choses très-différentes, et qui se prononcent ou à peu près ou absolument de même, s'écriraient de la même façon, ce qui pourrait produire de l'obscurité dans le discours. Ainsi ces quatre mots, *tan, tant, tend, temps,* devraient à la rigueur s'écrire tous comme le premier, parce que la prononciation de ces mots est la même, à quelques légères différences près. Cependant ces quatre mots désignent quatre choses bien différentes. On peut répondre à cette difficulté, 1°. que quand la prononciation des mots est absolument la même, et que ces mots signifient des choses différentes, il n'y a pas plus à craindre de les confondre dans la lecture, qu'on ne fait dans la conversation où on ne les confond jamais; 2°. que si la prononciation n'est pas exactement la même comme de *tan* et *temps,* un accent dont on conviendrait, marquerait aisément la différence sans multiplier d'ailleurs la manière d'écrire un même son : ainsi l'*a* long est distingué de l'*a* bref par un accent circonflexe, parce que l'usage de l'accent est de distinguer la quantité dans les sons qui d'ailleurs se ressemblent. Je remarquerai à cette occasion, que nous avons dans notre langue trop peu d'accens, et que nous nous servons même assez mal du peu d'accens que nous avons. Les musiciens ont des rondes, des blanches, des noires, des croches simples, doubles, triples, etc., et nous n'avons que trois accens; cependant, à consulter l'oreille, combien en faudrait-il pour la seule lettre *e?* D'ailleurs, l'accent ne devrait jamais servir qu'à marquer la quantité ou à désigner la prononciation, et nous nous en servons souvent pour d'autres usages : ainsi, nous nous servons de l'accent grave dans *succès,* pour marquer la quantité de l'*e;* et nous nous en servons dans la préposition *à,* pour la distinguer du mot *a*, troisième personne du verbe *avoir;* comme

si le sens seul du discours ne suffisait pas pour faire cette distinction. Enfin un autre abus dans l'usage des accens, c'est que nous désignons souvent, par des accens différens, des sons qui se ressemblent; souvent nous employons l'accent grave et l'accent circonflexe pour désigner des *e* dont la prononciation est sensiblement la même, comme dans *bête*, *procès*, etc.

Une seconde difficulté sur la réformation de l'orthographe, est celle qui est formée par les *étymologies :* si on supprime, dira-t-on, le *ph* pour lui substituer l'*f*, comment distinguera-t-on les mots qui viennent du grec, d'avec ceux qui n'en viennent pas? Je réponds que cette distinction serait encore très-facile, par le moyen d'une espèce d'accent qu'on ferait porter à l'*f* dans ces sortes de mots : ce qui serait d'autant plus raisonnable, que dans *philosophie*, par exemple, nous n'aspirons certainement aucune des deux *h*, et que nous prononçons *filosofie;* au lieu que le φ des Grecs, dont nous avons formé notre *ph*, était aspiré. Pourquoi donc conserver l'*h*, qui est la marque de l'aspiration, dans les mots que nous n'aspirons point? pourquoi même conserver dans notre alphabet cette lettre qui n'est jamais ou qu'une espèce d'accent ou qu'une lettre qu'on conserve pour l'étymologie? ou du moins pourquoi l'employer ailleurs que dans le *ch*, qu'on ferait peut-être mieux d'exprimer par un seul caractère?

Les deux difficultés auxquelles nous venons de répondre, n'empêcheraient donc point qu'on ne pût, du moins à plusieurs égards, réformer notre orthographe; mais il serait, ce me semble, presque impossible que cette réforme fût entière, pour trois raisons. La première, c'est que dans un grand nombre de mots il y a des lettres qui tantôt se prononcent et tantôt ne se prononcent point, suivant qu'elles se rencontrent ou non devant une voyelle : telle est, dans l'exemple proposé, la dernière lettre *s* du mot *temps*, etc. Ces lettres, qui souvent ne se prononcent pas, doivent néanmoins s'écrire nécessairement; et cet inconvénient est inévitable, à moins qu'on ne prenne le parti de supprimer ces lettres dans le cas où elles ne se prononcent pas, et d'avoir par ce moyen deux orthographes différentes pour le même mot; ce qui serait un autre inconvénient. Ajoutez à cela que souvent même la lettre surnuméraire devrait s'écrire autrement que l'usage ne le prescrit : ainsi l'*s* dans *temps* devrait être un *z*, le *d* dans *tend* devrait être un *t*, et ainsi des autres. La seconde raison de l'impossibilité de réformer entièrement notre orthographe, c'est qu'il y a bien des mots dans lesquels le besoin ou le désir de conserver l'étymologie, ne pourra être satisfait par de purs accens, à moins de multiplier tellement ces accens, que

leur usage dans l'orthographe deviendrait une étude pénible. Il faudrait, dans le mot *temps*, un accent particulier au lieu de l'*s*; dans le mot *tend*, un autre accent particulier au lieu du *d*; dans le mot *tant*, un autre accent particulier au lieu du *t*, etc. : il faudrait savoir que le premier accent indique une *s*, et se prononce comme un *z*; que le second indique un *d*, et se prononce comme un *t*; que le troisième indique un *t* et se prononce de même, etc. Ainsi, notre façon d'écrire pourrait être plus régulière; mais elle serait encore plus incommode. Enfin, la dernière raison de l'impossibilité d'une réforme exacte et rigoureuse de l'orthographe, c'est que si on prenait ce parti, il n'y aurait point de livre qu'on pût lire, tant l'écriture des mots y différerait à l'œil de ce qu'elle est ordinairement. La lecture des livres anciens qu'on ne réimprimerait pas, deviendrait un travail; et dans ceux même qu'on réimprimerait, il serait presque aussi nécessaire de conserver l'orthographe que le style, comme on conserve encore l'orthographe surannée des vieux livres, pour montrer à ceux qui les lisent, les changemens arrivés dans cette orthographe et dans notre prononciation.

Cette différence entre notre manière de lire et d'écrire, différence si bizarre et à laquelle il n'est plus temps aujourd'hui de remédier, vient de deux causes; de ce que notre langue est un idiome qui a été formé sans règle de plusieurs idiomes mêlés, et de ce que cette langue ayant commencé par être barbare, on a tâché ensuite de la rendre régulière et douce. Les mots tirés des autres langues ont été défigurés en passant dans la nôtre; ensuite, quand la langue s'est formée et qu'on a commencé à l'écrire, on a voulu rendre à ces mots, par l'orthographe, une partie de leur analogie avec les langues qui les avaient fournis, analogie qui s'était perdue ou altérée dans la prononciation : à l'égard de celle-ci, on ne pouvait guère la changer; on s'est contenté de l'adoucir, et de là est venue une seconde différence entre la prononciation et l'orthographe étymologique. C'est cette différence qui fait prononcer l'*s* de *temps* comme un *z*, le *d* de *tend* comme un *t*, et ainsi du reste. Quoi qu'il en soit, et quelque réforme que notre langue subisse ou ne subisse pas à cet égard, un bon dictionnaire de langue n'en doit pas moins tenir compte de la différence entre l'orthographe et la prononciation, et des variétés qui se rencontrent dans la prononciation même. On aura soin de plus, lorsqu'un mot aura plusieurs orthographes reçues, de tenir compte de toutes ces différentes orthographes, et d'en faire même différens articles avec un renvoi à l'article principal : cet article principal doit être celui dont l'orthographe paraîtra la plus régulière, soit par rapport à la

prononciation, soit par rapport à l'étymologie, ce qui dépend de l'auteur. Par exemple, les mots *tems* et *temps* sont aujourd'hui à peu près également en usage dans l'orthographe ; le premier est un peu plus conforme à la prononciation, le second à l'étymologie : c'est à l'auteur du dictionnaire à choisir lequel des deux il prendra pour l'article principal : mais si, par exemple, il choisit *temps*, il faudra un article *tems*, avec un renvoi à *temps*. A l'égard des mots où l'orthographe étymologique et la prononciation sont d'accord, comme *savoir* et *savant*, qui viennent de *sapere* et non de *scire*, on doit les écrire ainsi : néanmoins comme l'orthographe *sçavoir* et *sçavant* est encore assez en usage, il faudra faire des renvois de ces articles. Il faut de même user de renvois pour la commodité du lecteur, dans certains noms venus du grec par étymologie : ainsi il doit y avoir un renvoi d'*antropomorphite* à *anthropomorphite ;* car quoique cette dernière façon d'écrire soit plus conforme à l'étymologie, un grand nombre de lecteurs chercheraient le mot écrit de la première façon ; et, ne s'avisant peut-être pas de l'autre, croiraient cet article oublié. Mais il faut surtout se souvenir de deux choses : 1°. de suivre dans tout l'ouvrage l'orthographe principale adoptée pour chaque mot ; 2°. de suivre un plan uniforme par rapport à l'orthographe, considérée relativement à la prononciation, c'est-à-dire, *de faire toujours prévaloir, dans les mots dont l'orthographe n'est pas universellement la même*, ou *l'orthographe à la prononciation*, ou *celle-ci à l'orthographe.*

Il serait encore à propos, pour rendre un tel ouvrage plus utile aux étrangers, de joindre à chaque mot la manière dont il devrait se prononcer suivant l'orthographe des autres nations. *Exemple.* On sait que les Italiens prononcent *u* et les Anglais *w*, comme nous prononçons *ou*, etc. ; ainsi, au mot *ou* d'un dictionnaire, on pourrait dire : *les Italiens prononcent ainsi l'*u *et les Anglais l'*w, ou ce qui serait encore plus précis, on pourrait joindre à *ou* les lettres *u* et *w*, en marquant que toutes ces syllabes se prononcent comme *ou*, la première à Rome, la seconde à Londres ; par ce moyen, les étrangers et les Français apprendraient plus aisément la prononciation de leurs langues réciproques. Mais un tel objet bien rempli supposerait peut-être une connaissance exacte et rigoureuse de la prononciation de toutes les langues, ce qui est physiquement impossible ; il supposerait du moins un commerce assidu et raisonné avec des étrangers de toutes les nations qui parlassent bien : deux circonstances qu'il est encore fort difficile de réunir. Ainsi, ce que je propose est plutôt une vue pour rendre un dictionnaire parfaitement complet, qu'un projet dont on puisse espérer la par-

faite exécution. Ajoutons néanmoins, puisque nous nous bornons ici à ce qui est simplement possible, qu'on ne ferait pas mal de former, au commencement du dictionnaire, une espèce d'alphabet universel, composé de tous les véritables sons simples, tant voyelles que consonnes, et de se servir de cet alphabet pour indiquer non-seulement la prononciation dans notre langue, mais encore dans les autres, en y joignant pourtant l'orthographe usuelle dans toutes. Ainsi, je suppose qu'on se servît d'un caractère particulier pour marquer la voyelle *ou*, car ce son est une voyelle, puisque c'est un son simple, on pourrait joindre aux syllabes *ou*, *u*, *w*, etc., ce caractère particulier, que toutes les langues feraient bien d'adopter. Mais le projet d'un alphabet et d'une orthographe universels, quelque raisonnable qu'il soit en lui-même, est aussi impossible aujourd'hui dans l'exécution, que celui d'une langue et d'une écriture universelles. Les philosophes de chaque nation seraient peut-être inconciliables là-dessus : que serait-ce s'il fallait concilier les nations entières ?

Ce que nous venons de dire de l'orthographe, nous conduit à parler des *étymologies*. Un bon dictionnaire de langues ne doit pas les négliger, surtout dans les mots qui viennent du grec ou du latin ; c'est le moyen de rappeler au lecteur les mots de ces langues, et de faire voir comment elles ont servi en partie à former la nôtre. Je crois ne devoir pas omettre ici une observation que plusieurs gens de lettres me semblent avoir faite comme moi ; *c'est que la langue française est en général plus analogue dans ses tours avec la langue grecque qu'avec la langue latine :* supposé ce fait vrai, comme je le crois, quelle peut en être la raison ? c'est aux savans à la chercher. Dans un bon dictionnaire on ne ferait peut-être pas mal de marquer cette analogie par des exemples : car ces tours empruntés d'une langue pour passer dans une autre, rentrent, en quelque manière, dans la classe des étymologies. Au reste, dans les étymologies qu'un dictionnaire peut donner, il faut exclure celles qui sont puériles, ou tirées de trop loin pour ne pas être trop douteuses, comme celle qui fait venir *laquais* du mot *verna*, par son dérivé *vernacula*. Nous avons aussi dans notre langue beaucoup de termes tirés de l'ancienne langue celtique, dont il est besoin de tenir compte dans un dictionnaire ; mais comme cette langue n'existe plus, ces étymologies sont bien inférieures pour l'utilité aux étymologies grecques et latines, et ne peuvent être que de simple curiosité.

Indépendamment des racines étrangères d'une langue, et des racines philosophiques dont nous avons parlé plus haut, je crois qu'il serait bon d'insérer aussi dans un dictionnaire les mots ra-

dicaux de la langue même, en les indiquant par un caractère particulier. Ces mots radicaux peuvent être de deux espèces : il y en a qui n'ont de racines ni ailleurs, ni dans la langue même, et ce sont là les vrais radicaux ; il y en a qui ont leurs racines dans une autre langue, mais qui sont eux-mêmes dans la leur racines d'un grand nombre de dérivés et de composés. Ces deux espèces de mots radicaux étant marqués et désignés, on reconnaîtra aisément et on marquera les *dérivés* et les *composés*. Il faut distinguer entre *dérivé* et *composé :* tout mot *composé* est *dérivé ;* tout *dérivé* n'est pas *composé*. Un composé est formé de plusieurs racines, comme *abaissement* de *à* et *bas,* etc. ; un dérivé est formé d'une seule racine avec quelques différences dans la terminaison, comme *fortement* de *fort,* etc. Un mot peut être à la fois dérivé et composé, comme *abaissement,* dérivé de *abaissé,* qui est lui-même composé de *à* et de *bas*. On peut observer que les mots composés de racines étrangères, sont plus fréquens dans notre langue, que les mots composés de racines même de la langue ; on trouvera cent composés tirés du grec, contre un composé de mots français, comme *dioptrique, catoptrique, misanthrope, anthropophage*. Toutes ces remarques ne doivent pas échapper à un autenr de dictionnaire. Elles font connaître la nature et l'analogie mutuelle des langues.

Il y a quelquefois de l'arbitraire dans le choix des racines : par exemple, *amour* et *aimer* peuvent être pris pour racines indifféremment. J'aimerais mieux cependant prendre *aimer* pour racine, parce qu'*aimer* a bien plus de dérivés qu'*amour ;* tous ces dérivés sont les différens temps du verbe *aimer*. Dans les verbes, il faut toujours prendre l'infinitif pour la racine des dérivés, parce que l'infinitif exprime une action indéfinie, et que les autres temps désignent quelque circonstance jointe à l'action ; celle de la personne, du temps, etc., et par conséquent ajoutent une idée à celle de l'infinitif.

Tels sont les principaux objets qui doivent entrer dans un dictionnaire de langue, lorsqu'on voudra le rendre le plus complet et le plus parfait qu'il sera possible. On peut sans doute faire des dictionnaires de langues, et même des dictionnaires estimables, où quelques-uns de ces objets ne seront pas remplis ; il vaut même beaucoup mieux ne les point remplir du tout que de les remplir imparfaitement : mais un dictionnaire de langue, pour ne rien laisser à désirer, doit réunir tous les avantages dont nous venons de faire mention. On peut juger après cela si cet ouvrage est celui d'un simple grammairien ordinaire, ou d'un grammairien profond et philosophe ; d'un homme de lettres retiré et isolé, ou d'un homme de lettres qui fréquente le grand

monde ; d'un homme qui n'a étudié que sa langue, ou de celui qui y a joint l'étude des langues anciennes ; d'un homme de lettres seul ou d'une société de savans, de littérateurs, et même d'artistes ; enfin on pourra juger aisément si, en supposant cet ouvrage fait par une société, tous les membres doivent y travailler en commun, ou s'il n'est pas plus avantageux que chacun se charge de la partie dans laquelle il est le plus versé, et que le tout soit ensuite discuté dans des assemblées générales. Quoi qu'il en soit de ces réflexions que nous ne faisons que proposer, on ne peut nier que le dictionnaire de l'Académie Française ne soit, sans contredit, notre meilleur dictionnaire de langue, malgré tous les défauts qu'on lui a reprochés, défauts qui étaient peut-être inévitables, surtout dans les premières éditions, et que cette compagnie travaille à réformer de jour en jour. Ceux qui ont attaqué cet ouvrage auraient été bien embarrassés pour en faire un meilleur ; et il est d'ailleurs si aisé de faire d'un excellent dictionnaire une critique tout à la fois très-vraie et très-injuste ! Dix articles faibles qu'on relevera, contre mille excellens dont on ne dira rien, en imposeront au lecteur. Un ouvrage est bon *lorsqu'il s'y trouve plus de bonnes choses que de mauvaises ;* il est excellent *lorsque les bonnes choses y sont excellentes* ou *lorsque les bonnes surpassent de beaucoup les mauvaises.* Il n'y a point d'ouvrage que l'on doive plus juger d'après cette règle qu'un dictionnaire, par la variété et la quantité de matières qu'il renferme et qu'il est moralement impossible de traiter toutes également.

Avant de finir sur les dictionnaires de langues, je dirai encore un mot des dictionnaires *de rimes.* Ces sortes de dictionnaires ont sans doute leur utilité, mais que de mauvais vers ils produisent ! Si une liste de rimes peut quelquefois faire naître une idée heureuse à un excellent poëte, en revanche un poëte médiocre ne n'en sert que pour mettre la raison et le bon sens à la torture.

Dictionnaire de langues étrangères mortes ou vivantes. Après le détail assez considérable dans lequel nous sommes entrés sur les dictionnaires de la langue, nous serons beaucoup plus courts sur les autres, parce que les principes établis précédemment pour ceux-ci, peuvent en grande partie s'appliquer à ceux-là. Nous nous contenterons donc de marquer les différences principales qu'il doit y avoir entre un dictionnaire de langue française et un dictionnaire de langue étrangère morte ou vivante ; et nous dirons de plus ce qui doit être observé dans ces deux espèces de dictionnaires de langues étrangères.

En premier lieu, comme il n'est question ici de dictionnaires

de langues étrangères qu'en tant que ces dictionnaires servent à faire entendre une langue par une autre, tout ce que nous avons dit au commencement de cet article sur les définitions dans un dictionnaire de langue, n'a pas lieu pour ceux dont il s'agit; car les définitions y doivent être supprimées. A l'égard de la signification des termes, je pense que c'est un abus d'en entasser un grand nombre pour un même mot, à moins qu'on ne distingue exactement la signification propre et précise d'avec celle qui n'est qu'une extension ou une métaphore; ainsi, quand on lit dans un dictionnaire latin *impellere, pousser, forcer, faire entrer* ou *sortir, exciter, engager*, il est nécessaire qu'on y puisse distinguer le mot *pousser* de tous les autres, comme étant le sens propre. On peut faire cette distinction en deux manières, ou en écrivant ce mot dans un caractère différent, ou en l'écrivant le premier, et ensuite les autres, suivant leur degré de propriété et d'analogie avec le premier; mais je crois qu'il vaudrait mieux encore s'en tenir au seul sens propre, sans y joindre aucun autre; c'est charger, ce me semble, la mémoire assez inutilement; et le sens de l'auteur qu'on traduit suffira toujours pour déterminer si la signification du mot est au propre ou au figuré. Les enfans, dira-t-on peut-être, y seront plus embarrassés, au lieu qu'ils démêleront dans plusieurs significations jointes à un même mot, celle qu'ils doivent choisir. Je réponds premièrement, que si un enfant a assez de discernement pour bien faire ce choix, il en aura assez pour sentir de lui-même la vraie signification du mot appliqué à la circonstance et au cas dont il est question dans l'auteur; les enfans qui apprennent à parler, et qui le savent à l'âge de trois ou quatre ans au plus, ont fait bien d'autres combinaisons plus difficiles. Je réponds en second lieu, que quand on s'écarterait de la règle que je propose ici dans les dictionnaires faits pour les enfans, il me semble qu'il faudrait s'y conformer dans les autres; une langue étrangère en serait plus tôt apprise, et plus exactement sue.

Dans les dictionnaires de langues mortes, il faut remarquer avec soin les auteurs qui ont employé chaque mot; c'est ce qu'on exécute pour l'ordinaire avec beaucoup de négligence, et c'est pourtant ce qui peut être le plus utile pour écrire dans une langue morte, lorsqu'on y est obligé, avec autant de pureté qu'on peut écrire dans une telle langue. D'ailleurs, il ne faut pas croire qu'un mot latin ou grec, pour avoir été employé par un bon auteur, soit toujours dans le cas de pouvoir l'être. Térence, qui passe pour un auteur de la bonne latinité, ayant écrit des comédies, a dû, ou du moins, a pu souvent employer des mots qui n'étaient d'usage que dans la conversation, et qu'on ne

devrait pas employer dans le discours oratoire ; c'est ce qu'un auteur de dictionnaire doit faire observer, d'autant que plusieurs de nos humanistes modernes sont quelquefois tombés en faute sur cet article. Ainsi, quand on cite Térence, par exemple, ou Plaute, il faut, ce me semble, avoir soin d'y joindre la pièce et la scène, afin qu'en recourant à l'endroit même, on puisse juger si on peut se servir du mot en question. Que ce soit un valet qui parle, il faudra être en garde pour employer l'expression et le tour dont il s'agit, et ne se résoudre à en faire usage qu'après s'être assuré que cette façon de parler est bonne en elle-même, indépendamment et du personnage et de la circonstance où il est. Ce n'est pas tout : il faut même prendre des précautions pour distinguer les termes et les tours employés par un seul auteur, quelque excellent qu'il puisse être. Cicéron, qu'on regarde comme le modèle de la bonne latinité, a écrit différens ouvrages, dans lesquels, ni les expressions ni les tours n'ont dû être de la même nature et du même genre. Il a varié son style selon les matières qu'il traitait ; ses harangues diffèrent beaucoup, par la diction, de ses livres sur la rhétorique ; ceux-ci, de ses ouvrages philosophiques ; et tous diffèrent extrêmement de ses épîtres familières. Il faut donc, quand on attribue à Cicéron un terme ou une façon de dire, marquer l'ouvrage et l'endroit d'où on l'a tiré. Il en est ainsi en général de tout auteur, même de ceux qui n'ont fait que des ouvrages d'un seul genre, parce que, dans aucun ouvrage, le style ne doit être uniforme, et que le ton qu'on y prend et la couleur qu'on y emploie dépendent de la nature des choses qu'on a à dire. Les harangues de Tite-Live ne sont point écrites comme ses préfaces, ni celles-ci comme ses narrations. De plus, quand on cite un mot ou un tour comme appartenant à un auteur qui n'a pas été du bon siècle, ou qui ne passe pas pour un modèle irréprochable, il faut marquer avec soin si ce tour ou ce mot a été employé par quelqu'un des bons auteurs, et citer l'endroit ; ou plutôt on pourrait, pour s'épargner cette peine, ne citer jamais un mot ou un tour comme employé par un auteur suspect, lorsque ce mot a été employé par de bons auteurs, et se contenter de citer ceux-ci. Enfin, quand un mot ou un tour est employé par un bon auteur, il faut marquer encore s'il se trouve dans les autres bons auteurs du même temps, poëtes, historiens, etc., afin de connaître si ce mot appartient également bien à tous les styles. Ce travail est immense et comme impraticable ; mais il est plus long que difficile, et les concordances qu'on a faites des meilleurs auteurs y aideront beaucoup.

Dans ce même dictionnaire, il sera bon de marquer, par des

exemples choisis, les différens emplois d'un mot; il sera bon d'y faire sentir même les synonymes, autant qu'il sera possible, dans un dictionnaire de langue morte : par exemple, la différence de *vereor* et de *metuo*, si bien marquée au commencement de l'oraison de Cicéron pour Quintius; celle d'*ægritudo*, *mœror*, *ærumna*, *luctus*, *lamentatio*, détaillée au quatrième livre des *Tusculanes*, et tant d'autres qui doivent rendre les écrivains latins modernes fort suspects, et leurs admirateurs fort circonspects. (Voyez page 19 de ce volume.)

Dans un dictionnaire latin, on pourra joindre au mot de la langue les étymologies tirées du grec; on pourra placer les longues et les brèves sur les mots : cette précaution, il est vrai, ne remédiera pas à la manière ridicule dont nous prononçons un très-grand nombre de mots latins, en faisant long ce qui est bref, et bref ce qui est long, mais elle empêchera du moins que la prononciation ne devienne encore plus vicieuse. Enfin, il serait peut-être à propos, dans les dictionnaires latins et grecs, de disposer les mots par racine, suivis de tous leurs dérivés, et d'y joindre un vocabulaire, par ordre alphabétique, qui indiquerait la place de chaque mot, comme on a fait dans le dictionnaire grec de Scapula, et dans quelques autres. Un lecteur, doué d'une mémoire heureuse, pourrait apprendre de suite ces racines, et par ce moyen avancerait beaucoup, et en peu de temps, dans la connaissance de la langue; car, avec un peu d'usage et de syntaxe, il reconnaîtrait bientôt aisément les dérivés.

Il ne faut pas croire cependant qu'avec un dictionnaire tel que je viens de le tracer, on eût une connaissance bien entière d'aucune langue morte. On ne la saura jamais que très-imparfaitement. Il est, premièrement, une infinité de termes d'art et de conversation qui sont nécessairement perdus, et que, par conséquent, on ne saura jamais : il est de plus une infinité de finesses, de fautes et de négligences qui nous échapperont toujours.

Quand j'ai parlé plus haut des *synonymes* dans les langues mortes, je n'ai point voulu parler de ceux qu'on entasse sans vérité, sans choix et sans goût dans les dictionnaires latins qu'on appelle ordinairement dans les colléges du nom de *synonymes*, et qui ne servent qu'à faire produire aux enfans de très-mauvaise poésie latine. Ces dictionnaires, j'ose le dire, me paraissent fort inutiles, à moins qu'ils ne se bornent à marquer la quantité et à recueillir sous chaque mot les meilleurs passages des excellens poëtes. Tout le reste n'est bon qu'à gâter le goût. Un enfant né avec du talent ne doit point s'aider de pareils ou-

vrages pour faire des vers latins, supposé même qu'il soit bon qu'il en fasse; et il est absurde d'en faire faire aux autres.

Dans les dictionnaires de langue vivante étrangère, on observera, pour ce qui regarde la syntaxe et l'emploi des mots, ce qui a été prescrit plus haut sur cet article pour les dictionnaires de langue vivante maternelle; il sera bon de joindre à la signification française des mots leur signification latine, pour graver par plus de moyens cette signification dans la mémoire. On pourrait même croire qu'il serait à propos de s'en tenir à cette signification, parce que le latin étant une langue que l'on apprend ordinairement dès l'enfance, on y est pour l'ordinaire plus versé que dans une langue étrangère vivante que l'on apprend plus tard et plus imparfaitement, et qu'ainsi un auteur de dictionnaire traduira mieux d'anglais en latin que d'anglais en français; par ce moyen la langue latine pourrait devenir en quelque sorte la commune mesure de toutes les autres. Cette considération mérite sans doute beaucoup d'égards : néanmoins il faut observer que le latin étant une langue morte, nous ne sommes pas toujours aussi à portée de connaître le sens précis et rigoureux de chaque terme, que nous le sommes dans une langue étrangère vivante; que d'ailleurs il y a une infinité de termes de sciences, d'arts, d'économie domestique, de conversation, qui n'ont pas d'équivalent en latin; et qu'enfin nous supposons que le dictionnaire soit l'ouvrage d'un homme très-versé dans les deux langues, ce qui n'est ni impossible, ni même fort rare. Enfin il ne faut pas s'imaginer que quand on traduit des mots d'une langue dans l'autre, il soit toujours possible, quelque versé qu'on soit dans les deux langues, d'employer des équivalens exacts et rigoureux; on n'a souvent que des à peu près. Plusieurs mots d'une langue n'ont point de correspondans dans une autre, plusieurs n'en ont qu'en apparence, et diffèrent, par des nuances plus ou moins sensibles, des équivalens qu'on croit leur donner. Ce que nous disons ici des mots, est encore plus vrai et plus ordinaire par rapport aux tours; il ne faut pas savoir, même imparfaitement, deux langues, pour en être convaincu : cette différence d'expression et de construction constitue principalement ce qu'on appelle *le génie des langues*, qui n'est autre chose que la propriété d'exprimer certaines idées plus ou moins heureusement.

La disposition des mots par racines est plus difficile et moins nécessaire dans un dictionnaire de langue vivante, que dans un dictionnaire de langue morte; cependant, comme il n'y a point de langue qui n'ait des mots primitifs et des mots dérivés, je crois que cette disposition, à tout prendre, pourrait être utile,

et abrégerait beaucoup l'étude des langues, par exemple celle de la langue anglaise, qui a tant de mots composés, et celle de l'italienne, qui a tant de diminutifs et d'analogie avec le latin. A l'égard de la prononciation de chaque mot, il faut aussi la remarquer exactement, conformément à l'orthographe de la langue dans laquelle on traduit et non de la langue étrangère. Par exemple, on sait que l'*e* en anglais se prononce souvent comme notre *i;* ainsi au mot *sphère* on dira que ce mot se prononce *sphire*. Cette dernière orthographe est relative à la prononciation française, et non à l'anglaise : car l'*i* en anglais se prononce quelquefois comme *aï :* ainsi *sphire*, si on le prononçait à l'anglaise, pourrait faire *sphaïre*.

Voilà tout ce que nous avions à dire sur les dictionnaires de langue. Nous n'avons qu'un mot à ajouter sur les dictionnaires de la langue française traduits en langue étrangère, soit morte soit vivante. L'usage des premiers peut faciliter jusqu'à un certain point l'étude des langues mortes ; et à l'égard des autres, ils ne serviraient, si on s'y bornait, qu'à apprendre très-imparfaitement la langue : l'étude des bons auteurs dans cette langue, et le commerce de ceux qui la parlent bien, sont le seul moyen d'y faire de véritables et solides progrès.

Mais, en général, le meilleur moyen d'apprendre promptement une langue quelconque, c'est de se mettre d'abord dans la mémoire le plus de mots qu'il est possible : avec cette provision et beaucoup de lecture, on apprendra la syntaxe par le seul usage, surtout celle de plusieurs langues modernes, qui est fort courte ; et on n'aura guère besoin de lire des livres de grammaire, surtout si on ne veut pas écrire ou parler la langue, et qu'on se contente de lire les auteurs ; car, quand il ne s'agit que d'entendre et qu'on connaît les mots, il est presque toujours facile de trouver le sens. Voulez-vous donc apprendre promptement une langue, et avez-vous de la mémoire ? apprenez un dictionnaire, si vous pouvez, et *lisez beaucoup :* c'est ainsi qu'en ont usé plusieurs gens de lettres.

ÉLÉGIAQUE.

Il se dit de ce qui appartient à l'élégie, et s'applique plus particulièrement à l'espèce de vers qui entraient dans l'élégie des anciens, et qui consistaient dans une suite de distiques formés d'un hexamètre et d'un pentamètre.

Cette forme de vers a été en usage de très-bonne heure dans les élégies, et Horace dit qu'on en ignore l'auteur.

Quis tamen exigos elegos emiserit autor
Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.

Il avait dit auparavant que la forme du distique avait d'abord été employée pour exprimer la plainte, et qu'elle le fut ensuite aussi pour exprimer la satisfaction et la joie :

Versibus impariter junctis querimonia primùm,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.

Sur quoi nous proposons aux savans les questions suivantes : 1°. Pourquoi les anciens avaient-ils pris d'abord cette forme de vers pour les élégies tristes ? est-ce parce que l'uniformité des distiques, les repos qui se succèdent à intervalles égaux, et l'espèce de monotonie qui y règne rendaient cette forme propre à exprimer l'abattement et la langueur qu'inspire la tristesse ? 2°. Pourquoi ces mêmes vers ont-ils ensuite été employés à exprimer les sentimens d'une âme contente ? serait-ce que cette même forme, ou du moins le vers pentamètre qui y entre, aurait une sorte de légèreté et de facilité propres à exprimer la joie ? serait-ce qu'à mesure que les hommes se sont corrompus, l'expression des sentimens tendres et vrais est devenue moins commune et moins touchante ; et qu'en conséquence la forme des vers consacrés à la tristesse, a été employée par les poëtes, bien ou mal à propos, à exprimer un sentiment contraire, par une bizarrerie à peu près semblable à celle qui a porté nos musiciens modernes à composer des sonates pour la flûte, instrument dont le caractère semblait être d'exprimer la tendresse et la tristesse ?

ÉLISION.

Figure de prosodie latine, par laquelle la consonne *m* et toutes les voyelles et diphthongues qui se trouvent à la fin d'un mot, se retranchent lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou diphthongue, comme dans ce vers :

Quod nisi et assiduis terram insectabere rastris,

qu'on scande de la sorte :

Quod ni s' et | assidu- | is ter- | r' insec- | tabere | rastris.

Quelquefois l'*élision* se fait de la fin du vers au commencement de l'autre, comme dans ceux-ci :

Quem non incusavi amens hominumque deorumque,
Aut quid in eversâ vidi crudelius urbe,

qu'on scande ainsi :

Quem non | incu- | sav' a- | mens homi- | numque de- | orum
Qu'aut quid in | ever- | sâ, etc.

On doit éviter les *élisions* dures, et elles le sont ordinairement au premier et au sixième pied.

Quelques uns prétendent que l'*élision* est une licence poétique, et d'autres, qu'elle est absolument nécessaire pour l'harmonie.

Les anciens latins retranchaient aussi l'*s* qui précédait une consonne, comme dans ce vers d'Ennius :

Cur volito vivù (pour *vivus*) *per ora virûm.*

L'*s* et l'*m* leur paraissaient dures et rudes dans la prononciation, aussi les retranchèrent-ils quand leur poésie commença à se polir. La même raison a déterminé les Français à ne pas faire sentir leur *e* féminin, ou, pour mieux dire, muet, devant les mots qui commencent par une voyelle, afin d'éviter les *hiatus*.

Dans notre poésie française, nous n'avons d'autre *élision* que celle de l'*e* muet devant une voyelle ; tout autre concours de deux voyelles y est interdit : règle qui peut paraître assez bizarre, pour deux raisons ; la première, parce qu'il y a une grande quantité de mots au milieu desquels il y a concours de deux voyelles et qu'il faudrait donc aussi par la même raison interdire ces mots à la poésie, puisqu'on ne saurait les couper en deux ; la seconde, c'est que le concours de deux voyelles est permis dans notre poésie, quand la seconde est précédée d'une *h* aspirée, comme dans *ce héros, la hauteur ;* c'est-à-dire l'*hiatus* n'est permis que dans le cas où il est plus rude à l'oreille. On peut remarquer aussi que l'*hiatus* est permis lorsque l'*e* muet est précédé d'une voyelle, comme dans *immolée à mes yeux ;* et que pour lors la voyelle qui précède l'*e* muet est plus marquée. *Immolé à mes yeux* n'est pas permis en poésie, et cependant est moins rude que l'autre : nouvelle bizarrerie.

Nous ignorons si dans la poésie latine l'*élision* des voyelles avait lieu ; il y a apparence néanmoins qu'on prononçait la prose comme la poésie, et il est vraisemblable que les voyelles qui formaient l'*élision* en poésie n'étaient point prononcées, ou l'étaient très-peu ; autrement, la mesure et l'harmonie du vers en auraient souffert sensiblement. Mais, pour décider cette question, il faudrait être au fait de la prononciation des anciens ; matière totalement ignorée.

Dans notre prose, les *hiatus* ne sont point défendus : il est vrai qu'une oreille délicate serait choquée, s'ils étaient en trop grand nombre ; mais il serait peut-être encore plus ridicule de vouloir les éviter tout-à-fait : ce serait souvent le moyen d'énerver le style, de lui faire perdre sa vivacité, sa précision et sa facilité.

Avec un peu d'oreille de la part de l'écrivain, les *hiatus* ne seront ni fréquens ni choquans dans sa prose.

On assure que Leibnitz composa un jour une longue pièce de vers latins, sans se permettre une seule *élision ;* cette puérilité était indigne d'un si grand homme et de son siècle. Cela était bon du temps de Charles-le-Chauve ou de Louis-le-Jeune, lorsqu'on faisait des vers léonins, des vers latins rimés, des pièces de vers dont tous les mots commençaient par la même lettre, et autres sottises semblables. Faire des vers latins sans *élision,* c'est comme si on voulait faire des vers français sans se permettre d'*e* muet devant une voyelle. Leibnitz aurait eu plus d'honneur et de peine à faire les vers bons, supposé qu'un moderne puisse faire de bons vers latins.

ÉLOCUTION[1].

Ce mot, qui vient du latin *eloqui,* parler, signifie proprement et à la rigueur *le caractère du discours ;* et en ce sens il ne s'emploie guère qu'en parlant de la conversation, les mots *style* et *diction* étant consacrés aux discours oratoires. On dit d'un homme qui parle bien, qu'il a une belle *élocution ;* que sa *diction* est correcte, que son *style* est élégant, etc.

Élocution, dans un sens moins vulgaire, signifie cette partie de la rhétorique qui traite de la diction et du style de l'orateur ; les deux autres sont l'*invention* et la *disposition.*

J'ai dit que l'*élocution* avait pour objet la *diction* et le *style* de l'orateur ; car il ne faut pas croire que ces deux mots soient synonymes : le dernier a une acception beaucoup plus étendue que le premier. *Diction* ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours, et ces qualités sont au nombre de deux, la *correction* et la *clarté.* Elles sont indispensables dans quelque ouvrage que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre ; l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir. *Style* au contraire se dit des qualités du discours, plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc. Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigoureuse ; mais la distinction que nous venons d'établir,

[1] *Voyez* cet article traité d'une manière différente, page 274.

ne nous paraît pas moins réelle. On parlera plus au long, à la fin de cet article, des différentes qualités que le style doit avoir en général, et pour toutes sortes de sujets : nous nous bornerons ici à ce qui regarde l'orateur. Pour fixer nos idées sur cet objet, il faut auparavant établir quelques principes.

Qu'est-ce qu'être éloquent? Si on se borne à la force du terme, ce n'est autre chose que *bien parler ;* mais l'usage a donné à ce mot, dans nos idées, un sens plus noble et plus étendu. Être éloquent, comme je l'ai dit ailleurs, c'est faire passer avec rapidité et imprimer avec force dans l'âme des autres, le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition paraît d'autant plus juste, qu'elle s'applique à l'éloquence même du silence et à celle du geste. On pourrait définir autrement l'éloquence, *le talent d'émouvoir ;* mais la première définition est encore plus générale, en ce qu'elle s'applique même à l'éloquence tranquille qui n'émeut pas, et qui se borne à convaincre. La persuasion intime de la vérité qu'on veut prouver, est alors le sentiment profond dont on est rempli, et qu'on fait passer dans l'âme de l'auditeur. Il faut cependant avouer, selon l'idée la plus généralement reçue, que celui qui se borne à prouver, et qui laisse l'auditeur convaincu, mais froid et tranquille, n'est point proprement éloquent, et n'est que disert. C'est pour cette raison que les anciens ont défini l'éloquence, *le talent de persuader,* et qu'ils ont distingué *persuader* de *convaincre,* le premier de ces mots ajoutant à l'autre l'idée d'un sentiment actif excité dans l'âme de l'auditeur et joint à la conviction.

Cependant, qu'il me soit permis de le dire, il s'en faut beaucoup que la définition de l'éloquence, donnée par les anciens, soit complète : l'éloquence ne se borne pas à la persuasion. Il y a dans toutes les langues une infinité de morceaux très-éloquens, qui ne prouvent et par conséquent ne persuadent rien, mais qui sont éloquens par cela seul qu'ils émeuvent puissamment celui qui les entend ou qui les lit. Il serait inutile d'en rapporter des exemples.

Les modernes, en adoptant aveuglément la définition des anciens, ont eu bien moins de raison qu'eux. Les Grecs et les Romains, qui vivaient sous un gouvernement républicain, étaient continuellement occupés de grands intérêts publics : les orateurs appliquaient principalement à ces objets importans *le talent de la parole ;* et comme il s'agissait toujours, en ces occasions, de remuer le peuple en le convainquant, ils appelèrent *éloquence le talent de persuader,* en prenant pour le tout la partie la plus importante et la plus étendue. Cependant ils pouvaient se convaincre, dans les ouvrages même de leurs philosophes, par

exemple dans ceux de Platon et dans plusieurs autres, que l'éloquence était applicable à des matières purement spéculatives. L'éloquence des modernes est encore plus souvent appliquée à ces sortes de matières, parce que la plupart n'ont pas, comme les anciens, de grands intérêts publics à traiter : ils ont donc eu encore plus de tort que les anciens, lorsqu'ils ont borné l'éloquence à la persuasion.

J'ai appelé l'éloquence *un talent* et non pas *un art*, comme ont fait tant de rhéteurs ; car l'art s'acquiert par *l'étude* et *l'exercice*, et l'éloquence est *un don de la nature*. Les règles ne rendront jamais un ouvrage ou un discours éloquent ; elles servent seulement à empêcher que les endroits vraiment éloquens et dictés par la nature ne soient défigurés et déparés par d'autres, fruits de la négligence ou du mauvais goût. Shakespeare a fait, sans le secours des règles, le monologue admirable d'Hamlet ; avec le secours des règles, il eût évité la scène barbare et dégoûtante des fossoyeurs.

Ce que l'on conçoit bien, a dit Despréaux, *s'énonce clairement* : j'ajoute, *ce que l'on sent avec chaleur, s'énonce de même*, et les mots arrivent plus aisément pour rendre une émotion vive, qu'une idée claire. Le soin froid et étudié que l'orateur se donnerait pour exprimer une pareille émotion, ne servirait qu'à l'affaiblir en lui, à l'éteindre même, ou peut-être à prouver qu'il ne la ressentait pas. En un mot, *sentez vivement et dites tout ce que vous voudrez* ; voilà toutes les règles de l'éloquence proprement dite. Qu'on interroge les écrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs ouvrages ; ils avoueront que ces endroits sont presque toujours ceux qui leur ont le moins coûté, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Prétendre que des préceptes froids et didactiques donneront le moyen d'être éloquent, c'est seulement prouver qu'on est incapable de l'être.

Mais comme, pour être clair, il ne faut pas concevoir à demi, il ne faut pas non plus sentir à demi pour être éloquent. Le sentiment dont l'orateur doit être rempli, est, comme je l'ai dit, un sentiment *profond*, fruit d'une sensibilité *rare* et exquise, et non cette émotion superficielle et passagère qu'il excite dans la plupart de ses auditeurs ; émotion qui est plus extérieure qu'interne, qui a pour objet l'orateur même plutôt que ce qu'il dit, et qui, dans la multitude, n'est souvent qu'une impression machinale et animale produite par l'exemple et par le ton qu'on lui a donné. L'émotion communiquée par l'orateur, bien loin d'être dans l'auditeur une marque certaine de son impuissance à produire des choses semblables à ce qu'il admire, est au contraire d'autant plus réelle et d'autant plus vive, que l'auditeur

a plus de génie et de talent : pénétré au même degré que l'orateur, il aurait dit les mêmes choses, tant il est vrai que c'est dans le degré seul du sentiment que l'éloquence consiste. Je renvoie ceux qui en douteront encore, au paysan du Danube, s'ils sont capables de penser et de sentir ; car je ne parle point aux autres.

Tout cela prouve suffisamment, ce me semble, qu'un orateur vivement et profondément pénétré de son objet, n'a pas besoin d'art pour en pénétrer les autres. J'ajoute qu'il ne peut les en pénétrer, sans en être vivement pénétré lui-même. En vain objecterait-on que plusieurs écrivains ont eu l'art d'inspirer, par leurs ouvrages, *l'amour des vertus qu'ils n'avaient pas* : je réponds *que le sentiment qui fait aimer la vertu, les remplissait au moment qu'ils en écrivaient ; c'était en eux, dans ce moment, un sentiment très-pénétrant et très-vif, mais malheureusement passager.* En vain objecterait-on encore qu'on peut toucher sans être touché, comme on peut convaincre sans être convaincu. Premièrement, on ne peut *réellement* convaincre sans être convaincu soi-même : car la conviction *réelle* est la suite de l'évidence ; on ne peut donner l'évidence aux autres quand on ne l'a pas. En second lieu, on peut, sans doute, faire croire aux autres qu'ils voient clairement ce qu'ils ne voient pas ; c'est une espèce de fantôme qu'on leur présente à la place de la réalité : mais on ne peut les tromper sur leurs affections et sur leurs sentimens ; on ne peut leur persuader qu'ils sont vivement pénétrés, s'ils ne le sont pas en effet. Un auditeur qui se croit touché, l'est donc véritablement : or, on ne donne point ce qu'on n'a point ; on ne peut donc vivement toucher les autres sans être touché vivement soi-même, soit par le sentiment, soit au moins par l'imagination, qui produit en ce moment le même effet.

Nul discours ne sera éloquent s'il n'élève l'âme : l'éloquence pathétique a sans doute pour objet de toucher : mais j'en appelle aux âmes sensibles, les mouvemens pathétiques sont toujours en elles accompagnés d'élévation. On peut donc dire qu'*éloquence* et *sublime* sont proprement la même chose ; mais on a réservé le mot de *sublime* pour désigner particulièrement l'éloquence qui présente à l'auditeur de grands objets ; et cet usage grammatical, dont quelques littérateurs pédans et bornés peuvent être la dupe, ne change rien à la vérité.

Il résulte de ces principes, que l'on peut être éloquent dans quelque langue que ce soit, parce qu'il n'y a point de langue qui se refuse à l'expression vive d'un sentiment élevé et profond. Je ne sais par quelle raison un grand nombre d'écrivains modernes nous parlent de l'*éloquence des choses*, comme s'il y

avait une éloquence des mots. L'éloquence n'est jamais que dans le sujet ; et le caractère du sujet, ou plutôt du sentiment qu'il produit, passe de lui-même et nécessairement au discours. J'ajoute que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. L'éloquence ne consiste donc point, comme tant d'auteurs l'ont dit d'après les anciens, *à dire les choses grandes d'un style sublime, mais d'un style simple ;* car il n'y a point proprement *de style sublime,* c'est la chose qui doit l'être ; et comment le style pourrait-il être sublime sans elle, ou plus qu'elle ?

Aussi les morceaux vraiment sublimes sont toujours ceux qui se traduisent le plus aisément. *Que vous reste-t-il ?* moi.... *Comment voulez-vous que je vous traite ?* en roi..... *Qu'il mourût.... Dieu dit : que la lumière se fasse, et elle se fit....* et tant d'autres morceaux sans nombre seront toujours sublimes dans toutes les langues : l'expression pourra être plus ou moins vive, plus précise selon le génie de la langue ; mais la grandeur de l'idée subsistera tout entière. En un mot, on peut être éloquent en quelque langue et en quelque style que ce soit, parce que l'*élocution* n'est que l'écorce de l'éloquence, avec laquelle il ne faut pas la confondre.

Mais, dira-t-on, si l'éloquence véritable et proprement dite a si peu besoin des règles de l'*élocution*, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature, pourquoi donc les anciens dans leurs écrits sur l'éloquence ont-ils traité si à fond de l'*élocution ?* Cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs et rapides ; son effet est d'émouvoir vivement, et toute émotion s'affaiblit par la durée. L'éloquence ne peut donc régner que par intervalles dans un discours de quelque étendue ; l'éclair part et la nue se referme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes ; il faut sans doute à l'orateur et à l'auditeur des endroits de repos ; dans ces endroits l'auditeur doit respirer, non s'endormir, et c'est aux charmes tranquilles de l'*élocution* à le tenir dans cette situation douce et agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe, sans être moins vrai) les règles de l'*élocution* n'ont lieu, à proprement parler, et ne sont vraiment nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens, que l'orateur compose plus à froid, et où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style lâche, bas et rampant, que lorsqu'il n'est point soutenu par le sujet ; c'est alors qu'il

doit songer à l'*élocution*, et s'en occuper. Dans les autres cas, son *élocution* sera telle qu'elle doit être sans qu'il y pense. Les anciens, si je ne me trompe, ont senti cette vérité; et c'est pour cette raison qu'ils ont traité principalement de l'*élocution* dans leurs ouvrages sur l'art oratoire. D'ailleurs, des trois parties de l'orateur, elle est presque la seule dont on puisse donner des préceptes directs, détaillés et positifs : l'*invention* n'a point de règles, ou n'en a que de vagues et d'insuffisantes; la *disposition* en a peu, et appartient plutôt à la logique qu'à la rhétorique. Un autre motif a porté les anciens rhéteurs à s'étendre beaucoup sur les règles de l'*élocution* : leur langue était une espèce de musique susceptible d'une mélodie à laquelle le peuple même était très-sensible; des préceptes sur ce sujet étaient aussi nécessaires dans les traités des anciens sur l'éloquence, que le sont parmi nous les règles de la composition musicale dans un traité complet de musique. Il est vrai que ces sortes de règles ne donnent ni à l'orateur ni au musicien du talent et de l'oreille; mais elles sont propres à l'aider. Ouvrez le traité de Cicéron intitulé *Orator*, et dans lequel il s'est proposé de former ou plutôt de peindre un orateur parfait; vous verrez non-seulement que la partie de l'*élocution* est celle à laquelle il s'attache principalement, mais que de toutes les qualités de l'*élocution*, l'harmonie qui résulte du choix et de l'arrangement des mots est celle dont il est le plus occupé. Il paraît même avoir regardé cet objet comme très-essentiel dans des morceaux très-frappans par le fond des choses, et où la beauté de la pensée semblait dispenser du soin d'arranger les mots. Je n'en citerai que cet exemple. J'étais présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au peuple : *O Marce Druse* (*patrem appello*), *tu dicere solebas sacram esse rempublicam; quicunque eam violavissent, ab omnibus esse eis pœnas persolutas : patris dictum sapiens, temeritas filii comprobavit.* Ce dichorée *comprobavit*, ajoute Cicéron, excita par son harmonie un cri d'admiration dans toute l'assemblée. Le morceau que nous venons de citer renferme une idée si noble et si belle, qu'il est assurément très-éloquent par lui-même, et je ne crains point de le traduire pour le prouver. *O Marcus Drusus* (*c'est au père que je m'adresse*), *tu avais coutume de dire que la patrie était un dépôt sacré; que tout citoyen qui l'avait violé en avait porté la peine : la témérité du fils a prouvé la sagesse des discours du père.* Cependant Cicéron paraît ici encore plus occupé des mots que des choses. « Si l'orateur, dit-il, eût fini sa période ainsi, *comprobavit filii temeritas*, il n'y aurait plus rien; *jam nihil erat.* » Voilà, pour le dire en passant, de quoi ne se seraient pas douté nos prétendus

latinistes modernes, qui prononcent le latin aussi mal qu'ils le parlent. Mais cette preuve suffit pour faire voir combien les oreilles des anciens étaient délicates sur l'harmonie. La sensibilité que Cicéron témoigne ici sur la diction dans un morceau éloquent, ne contredit nullement ce que nous avons avancé plus haut, que l'éloquence du discours est le fruit de la nature et non pas de l'art. Il s'agit ici, non de l'expression elle-même, mais de l'harmonie des mots, qui est une chose purement artificielle et mécanique : cela est si vrai, que Cicéron, en renversant la phrase pour en dénaturer l'harmonie, en conserve tous les termes. L'expression du sentiment est dictée par la nature et par le génie ; c'est ensuite à l'oreille et à l'art à disposer les mots de la manière la plus harmonieuse. Il en est de l'orateur comme du musicien, à qui le génie seul inspire le chant, et que l'oreille et l'art guident dans l'enchaînement des modulations.

Cette comparaison, tirée de la musique, conduit à une autre idée qui ne paraît pas moins juste. La musique a besoin d'exécution ; elle est muette et nulle sur le papier : de même l'éloquence sur le papier est presque toujours froide et sans vie ; elle a besoin de l'action et du geste : ces deux qualités lui sont encore plus nécessaires que l'*élocution ;* et ce n'est pas sans raison que Démosthène réduisait à l'action toutes les parties de l'orateur. Nous ne pouvons lire sans être attendris les péroraisons touchantes de Cicéron, *pro Fonteio, pro Sextio, pro Plancio, pro Flacco, pro Syllâ :* qu'on imagine la force qu'elles devaient avoir dans la bouche de ce grand homme ; qu'on se représente Cicéron au milieu du barreau, animant par ses pleurs et par une voix touchante le discours le plus pathétique, tenant le fils de Flaccus entre ses bras, le présentant aux juges, et implorant pour lui l'humanité et les lois ; on ne sera point surpris de ce qu'il nous rapporte lui-même, qu'il remplit en cette occasion le barreau de pleurs, de gémissemens et de sanglots. Quel effet n'eût point produit la péroraison *pro Milone,* prononcée par ce grand orateur !

L'action fait plus que d'animer le discours, elle peut même inspirer l'orateur, surtout dans les occasions où il s'agit de traiter sur-le-champ, et sur un grand théâtre, de grands intérêts, comme autrefois à Athènes et à Rome, et quelquefois aujourd'hui en Angleterre. C'est alors que l'éloquence, débarrassée de toute contrainte et de toutes règles, produit ses plus grands miracles ; c'est alors qu'on éprouve la vérité de ce passage de Quintilien, *lib.* VII, *cap.* 10 *: Pectus est quod disertos facit, et vis mentis ; ideoque imperitis quoque, si modò sunt aliquo*

affectu concitati, verba non desunt. Ce passage d'un si grand maître servirait à confirmer tout ce que nous avons dit dans cet article sur l'*élocution* considérée par rapport à l'éloquence, si des vérités aussi incontestables avaient besoin d'autorité.

Nous croyons qu'on nous saura gré, à cette occasion, de fixer la vraie signification du mot *disertus :* il ne répond certainement pas à ce que nous appelons en français *disert ;* Diderot l'a très-bien prouvé au mot DISERT, par le passage même que nous venons de citer, et par la définition exacte de ce que nous entendons par *disert.* On peut y joindre ce passage d'Horace, *Epist.* I, *vers.* 19 : *Fœcundi calices quem non fecere disertum?* qu'assurément on ne traduira point ainsi, *Quel est celui que le vin n'a pas rendu disert? Disertus,* chez les Latins, signifiait toujours, ou presque toujours, ce que nous entendons par *éloquent,* c'est-à-dire, celui qui possède dans un souverain degré le talent de la parole, et qui par ce talent sait frapper, émouvoir, attendrir, intéresser, persuader. *Diserti est,* dit Cicéron dans ses dialogues *de Oratore, lib.* I, *cap.* 81, *ut oratione persuadere possit. Disertus* est donc celui qui a le talent de persuader par le discours, c'est-à-dire, qui possède ce que les anciens appelaient *eloquentia.* Ils appelaient *eloquens* celui qui joignait à la qualité de *disertus* la connaissance de la philosophie et des lois ; ce qui formait, selon eux, le parfait orateur. *Si idem homo,* dit à cette occasion Gesner dans son *Thesaurus linguæ latinæ, disertus est et doctus et sapiens, is demùm eloquens.* Dans le Ier. livre *de Oratore,* Cicéron fait dire à Marc-Antoine l'orateur : *Eloquentem vocavi, qui mirabiliùs et magnificentiùs augere posset atque ornare quæ vellet,* OMNESQUE OMNIUM RERUM QUÆ AD DICENDUM PERTINERENT FONTES ANIMO AC MEMORIA CONTINERET. Qu'on lise le commencement du traité de Cicéron, intitulé *Orator,* on verra qu'il appelait *diserti* les orateurs qui avaient *eloquentiam popularem,* ou comme il l'appelle encore, *eloquentiam forensem, ornatam verbis atque sententiis sine doctrinâ,* c'est-à-dire, le talent complet de la parole, mais destitué de la profondeur du savoir et de la philosophie : dans un autre endroit du même ouvrage, Cicéron, pour relever le mérite de l'action, dit qu'elle a fait réussir des orateurs sans talent, *infantes ;* et que des orateurs éloquens, *diserti,* n'ont point réussi sans elle : parce que, ajoute-t-il tout de suite, *eloquentia sine actione, nulla ; hæc autem sine eloquentia, permagna est.* Il est évident que dans ce passage *disertus* répond à *eloquentia.* Il faut pourtant avouer que, dans l'endroit déjà cité des *Dialogues sur l'orateur,* où Cicéron fait parler Marc-Antoine, *disertus* semble avoir à peu près la même signification que *disert* en français :

disertos, dit Marc-Antoine, *me cognosse nonnullos scripsi, eloquentem adhuc neminem, quod eum statuebam disertum, qui posset* satis acutè atque dilucidè *apud mediocres homines, ex communi quâdam hominum opinione dicere; eloquentem verò, qui mirabilius,* etc. comme ci-dessus. Cicéron cite au commencement de son *Orator*, ce même mot de l'orateur Marc-Antoine : *Marcus-Antonius.... scripsit, disertos se vidisse multos* (dans le passage précédent il y a *nonnullos,* ce qui n'est pas inuile de remarquer), *eloquentem omninò neminem.* Mais il paraît par tout ce qui précède dans l'endroit cité, et que nous avons rapporté ci-dessus, que Cicéron, dans cet endroit, donne à *disertus* le sens marqué plus haut. Je crois donc qu'on ne traduirait pas exactement ce dernier passage, en faisant dire à Marc-Antoine qu'il avait vu bien des hommes diserts, et aucun d'éloquent; mais qu'on doit traduire, *du moins en cet endroit,* qu'il avait vu beaucoup d'hommes doués du talent de la parole, et aucun de l'éloquence parfaite, *omninò.* Dans le passage précédent, au contraire, on peut traduire que Marc-Antoine avait vu quelques hommes *diserts,* et aucun d'*éloquent.* Au reste, on doit être étonné que Cicéron, dans le passage de l'*Orator,* substitue *multos* à *nonnullos* qui se trouve dans l'autre passage, où il fait dire d'ailleurs à Marc-Antoine la même chose : il semble que *multos* serait mieux dans le premier passage, et *nonnullos* dans le second; car il y a beaucoup plus d'hommes diserts, c'est-à-dire *diserti* dans le premier sens, qu'il n'y en a qu'on puisse appeler *diserti* dans le second : or Marc-Antoine, suivant le premier passage, ne connaissait qu'un petit nombre d'hommes *diserts*, à plus forte raison n'en connaissait-il qu'un très-petit nombre de la seconde espèce. Pourquoi donc cette disparate dans les deux passages? sans doute *multos* dans le second ne signifie pas un grand nombre absolument, mais seulement un grand nombre par opposition à *neminem,* c'est-à-dire quelques-uns, ou *nonnullos.*

Après cette discussion sur le vrai sens du mot *disertus*, discussion qui nous paraît mériter l'attention des lecteurs, et qui appartient à l'article que nous traitons, donnons en peu de mots, d'après les grands maîtres et d'après nos propres réflexions, les principales règles de l'*élocution* oratoire.

La clarté, qui est la loi fondamentale du discours oratoire, et en général de quelque discours que ce soit, consiste non-seulement à se faire entendre, mais à se faire entendre sans peine. On y parvient par deux moyens; en mettant les idées chacune à sa place dans l'ordre naturel, et en exprimant nettement chacune de ces idées. Les idées seront exprimées facilement et net-

tement, en évitant les tours ambigus, les phrases trop longues, trop chargées d'idées incidentes et accessoires à l'idée principale, les tours épigrammatiques, dont la multitude ne peut sentir la finesse ; car l'orateur doit se souvenir qu'il parle pour la multitude. Notre langue, par le défaut de déclinaisons et de conjugaisons, par les équivoques fréquentes des *ils*, des *elles*, des *qui*, des *que*, des *son*, *sa*, *ses*, et de beaucoup d'autres mots, est plus sujette que les langues anciennes à l'ambiguité des phrases et des tours. On doit donc y être fort attentif, en se permettant néanmoins, quoique rarement, les équivoques légères et purement grammaticales, lorsque le sens est clair d'ailleurs par lui-même, et lorsqu'on ne pourrait lever l'équivoque sans affaiblir la vivacité du discours. L'orateur peut même se permettre quelquefois la finesse des pensées et des tours, pourvu que ce soit avec sobriété et dans les sujets qui en sont susceptibles, ou qui l'autorisent, c'est-à-dire, *qui ne demandent ni simplicité, ni élévation, ni véhémence :* ces tours fins et délicats échapperont sans doute au vulgaire, mais les gens d'esprit les saisiront et en sauront gré à l'orateur. En effet, pourquoi lui refuserait-on la liberté de réserver certains endroits de son ouvrage aux gens d'esprit, c'est-à-dire, *aux seules personnes dont il doit réellement ambitionner l'estime.*

Je n'ai rien à dire sur la correction, sinon qu'elle consiste à observer exactement les règles de la langue, mais non avec assez de scrupule pour ne pas s'en affranchir lorsque la vivacité du discours l'exige. La correction et la clarté sont encore plus étroitement nécessaires dans un discours fait pour être lu, que dans un discours prononcé ; car, dans ce dernier cas, une action vive, juste, animée, peut quelquefois aider à la clarté et sauver l'incorrection.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la clarté et de la correction grammaticales, qui appartiennent à la diction : il est aussi une clarté et une correction non moins essentielles, qui appartiennent au style, et qui consistent dans la propriété des termes. C'est principalement cette qualité qui distingue les grands écrivains d'avec ceux qui ne le sont pas : ceux-ci sont, pour ainsi dire, toujours à côté de l'idée qu'ils veulent présenter ; les autres la rendent et la font saisir avec justesse par une expression propre. De la propriété des termes naissent trois différentes qualités : *la précision dans les matières de discussion ; l'élégance dans les sujets agréables ; l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.*

La convenance du style avec le sujet exige le choix et la propriété des termes ; elle dépend, outre cela, de la nature des

idées que l'orateur emploie. Car, nous ne saurions trop le redire, il n'y a qu'une sorte de style, le style simple, c'est-à-dire, *celui qui rend les idées de la manière la moins détournée et la plus sensible.* Si les anciens ont distingué trois styles, le *simple,* le *sublime* et le *tempéré* ou l'*orné,* ils ne l'ont fait qu'eu égard aux différens objets que peut avoir le discours : le style qu'ils appelaient *simple,* est celui qui se borne à des idées simples et communes ; le style *sublime* peint les idées grandes, et le style *orné,* les idées riantes et agréables. En quoi consiste donc la convenance du style au sujet ? 1°. à n'employer que des idées propres au sujet ; c'est-à-dire, simples dans un sujet simple, nobles dans un sujet élevé, riantes dans un sujet agréable ; 2°. à n'employer que les termes les plus propres pour rendre chaque idée. Par ce moyen, l'orateur sera précisément de niveau à son sujet, c'est-à-dire, *ni au-dessus, ni au-dessous, soit par les idées, soit par les expressions.* C'est en quoi consiste la véritable éloquence, et même en général le vrai talent d'écrire, et non dans un style qui déguise par un vain coloris des idées communes. Ce style ressemble au bel esprit, qui n'est autre chose *que l'art puéril et méprisable de faire paraître les choses plus ingénieuses qu'elles ne le sont.*

De l'observation de ces règles résultera la noblesse du style oratoire ; car, l'orateur ne devant jamais, ni traiter de sujet bas, ni présenter des idées basses, son style sera noble dès qu'il sera convenable à son sujet. La bassesse des idées et des sujets est à la vérité trop souvent arbitraire ; les anciens se donnaient à cet égard beaucoup plus de liberté que nous, qui, en bannissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée à l'excès dans nos écrits et dans nos discours ; mais quelque arbitraires que puissent être nos principes sur la bassesse et sur la noblesse des sujets, il suffit que les idées de la nation soient fixées sur ce point, pour que l'orateur ne s'y trompe pas, et pour qu'il s'y conforme. En vain le génie même s'efforcerait de braver à cet égard les opinions reçues ; l'orateur est l'homme du peuple, c'est à lui qu'il doit chercher à plaire ; et la première loi qu'il doit observer pour réussir, est de ne pas choquer la philosophie de la multitude, c'est-à-dire, *les préjugés.*

Venons à l'harmonie, une des qualités qui constituent le plus essentiellement le discours oratoire. Le plaisir qui résulte de cette harmonie *est-il purement arbitraire et d'habitude,* comme l'ont prétendu quelques écrivains ? *ou y entre-t-il tout à la fois de l'habitude et du réel ?* Ce dernier sentiment est peut-être le mieux fondé : car, il en est de l'harmonie du discours, comme de l'harmonie poétique et de l'harmonie musicale. Tous les peuples

ont une musique; le plaisir qui naît de la mélodie du chant a donc son fondement dans la nature : et il y a d'ailleurs des traits de mélodie et d'harmonie qui plaisent indistinctement et du premier coup à toutes les nations; il y a donc du réel dans le plaisir musical : mais il y a d'autres plaisirs plus détournés et un style musical particulier à chaque peuple, qui demandent que l'oreille y soit plus ou moins accoutumée; il entre donc dans ce plaisir de l'habitude. C'est ainsi, et d'après les mêmes principes, *qu'il y a dans tous les arts un beau absolu, et un beau de convention; un goût réel, et un goût arbitraire.* On peut appuyer cette réflexion par une autre. Nous sentons dans les vers latins, en les prononçant, une espèce de cadence et de mélodie; cependant nous prononçons très-mal le latin : nous estropions très-souvent la prosodie de cette langue; nous scandons même les vers à contre-sens, car nous scandons ainsi :

Arma vi, rumque ca, no Tro jæ qui primus ab, oris,

en nous arrêtant sur des brèves à quelques uns des endroits marqués par des virgules, comme si ces brèves étaient longues; au lieu qu'on devrait scander :

Ar, ma virum, que cano, Trojæ, qui pri, mus ab o, ris;

car on doit s'arrêter sur les longues et passer sur les brèves, comme on fait en musique sur deux croches, en donnant à deux brèves le même temps qu'à une longue. Cependant, malgré cette prononciation barbare et ce renversement de la mélodie et de la mesure, l'harmonie des vers latins nous plaît, parce que, d'un côté, nous ne pouvons détruire entièrement celle que le poëte y a mise, et que, de l'autre, nous nous faisons une harmonie d'habitude. Nouvelle preuve du mélange de réel et d'arbitraire qui se trouve dans le plaisir produit par l'harmonie.

L'harmonie est sans doute l'âme de la poésie, et c'est pour cela que les traductions des poëtes ne doivent être qu'en vers : car traduire un poëte en prose, c'est le dénaturer tout-à-fait, c'est à peu près comme si l'on voulait traduire de la musique italienne en musique française. Mais si la poésie a son harmonie particulière qui la caractérise, la prose dans toutes les langues a aussi la sienne : les anciens l'avaient bien vu; ils appelaient ῥυθμος le nombre pour la prose, et μέτρον celui du vers. Quoique notre poésie et notre prose soient moins susceptibles de mélodie que ne l'étaient la prose et la poésie des anciens, cependant elles ont chacune une mélodie qui leur est propre; peut-être même celle de la prose a-t-elle un avantage, en ce qu'elle est

moins monotone, et par conséquent moins fatigante ; la difficulté vaincue est le grand mérite de la poésie. Ne serait-ce point pour cette raison qu'il est rare de lire, sans être fatigué, bien des vers de suite, et que le plaisir causé par cette lecture diminue à mesure qu'on avance en âge.

Quoi qu'il en soit, ce sont les poëtes qui ont formé les langues ; c'est aussi l'harmonie de la poésie qui a fait naître celle de la prose : Malherbe faisait parmi nous des odes harmonieuses, lorsque notre prose était encore barbare et grossière ; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. *L'éloquence*, dit très-bien Voltaire, *a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac de son temps, pour avoir trouvé cette petite partie de l'art ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir souvent employée hors de sa place.* Isocrate, selon Cicéron, est le premier qui ait connu l'harmonie de la prose parmi les anciens. On ne remarque, dit encore Cicéron, aucune harmonie dans Hérodote ni dans ses prédécesseurs. L'orateur romain compare le style de Thucydide, à qui il ne manque rien que l'harmonie, au bouclier de Minerve par Phidias, qu'on aurait mis en pièces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours, *le son* et *le nombre :* le son consiste dans la qualité des mots ; et le nombre, dans leur arrangement. Ainsi l'harmonie du discours oratoire consiste *à n'employer que des mots d'un son agréable et doux ; à éviter le concours des syllabes rudes, celui des voyelles,* sans affectation néanmoins (voyez l'article ÉLISION) ; *à ne pas mettre entre les membres des phrases trop d'inégalité, surtout à ne pas faire les derniers membres trop courts par rapport aux premiers ; à éviter également les périodes trop longues et les phrases trop courtes, ou*, comme les appelle Cicéron, *à demi-closes, le style qui fait perdre haleine, et celui qui force à chaque instant de la reprendre et qui ressemble à une sorte de marqueterie ; à savoir entremêler les périodes soutenues et arrondies, avec d'autres qui le soient moins et qui servent comme de repos à l'oreille.* Cicéron blâme avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles ; c'est à l'usage, dit ce grand orateur, à procurer seul cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue. L'orateur exercé aperçoit d'un coup d'œil la succession la plus harmonieuse des mots, comme un bon lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précèdent et celles qui suivent.

Les anciens, dans leur prose, évitaient de laisser échapper des vers, parce que la mesure de leurs vers était extrêmement

marquée ; le vers ïambe était le seul qu'ils s'y permissent quelquefois, parce que ce vers avait plus de licences qu'aucun autre, et une mesure moins invariable. Nos vers, si on leur ôte la rime, sont, à quelques égards, dans le cas des vers ïambes des anciens : nous n'y avons attention qu'à la multitude des syllabes, et non à la prosodie ; douze syllabes longues ou douze syllabes brèves, douze syllabes réelles et physiques ou douze syllabes de convention et d'usage, font également un de nos grands vers ; les vers français sont donc moins choquans dans la prose française, quoiqu'ils ne doivent pas y être prodigués, ni même y être trop sensibles, que les vers latins ne l'étaient dans la prose latine. Il y a plus : on a remarqué que la prose la plus harmonieuse contient beaucoup de vers, qui, étant de différente mesure et sans rime, donnent à la prose un des agrémens de la poésie, sans lui en donner le caractère, la monotonie et l'uniformité. La prose de Molière est toute pleine de vers. En voici un exemple tiré de la première scène du Sicilien :

Chut, n'avancez pas davantage,
Et demeurez en cet endroit
Jusqu'à ce que je vous appelle.
Il fait noir comme dans un four,
Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
Et je ne vois pas une étoile
Qui montre le bout de son nez.
Sotte condition que celle d'un esclave!
De ne vivre jamais pour soi,
Et d'être toujours tout entier
Aux passions d'un maître ! etc.

On peut remarquer en passant, que ce sont les vers de huit syllabes qui dominent dans ce morceau ; et ce sont en effet ceux qui doivent le plus fréquemment se trouver dans une prose harmonieuse.

La Motte, dans une des dissertations qu'il a écrites contre la poésie, a mis en prose une des scènes de Racine sans y faire d'autre changement que de renverser les mots qui forment les vers : *Arbate, on nous faisait un rapport fidèle. Rome triomphe en effet, et Mithridate est mort. Les Romains ont attaqué mon père vers l'Euphrate, et trompé sa prudence ordinaire dans la nuit*, etc. Il observe que cette prose nous paraît beaucoup moins agréable que les vers, qui expriment la même chose dans les mêmes termes ; et il en conclut que le plaisir qui naît de la mesure des vers, est un plaisir de convention et de préjugé, puisqu'à l'exception de cette mesure, rien n'a disparu du morceau cité. La Motte ne faisait pas attention qu'outre la mesure du vers, l'harmonie qui résulte de l'arrangement des mots avait

aussi disparu, et que, si Racine eût voulu écrire ce morceau en prose, il l'aurait écrit autrement, et choisi des mots dont l'arrangement aurait formé une harmonie plus agréable à l'oreille.

L'harmonie souffre quelquefois de la justesse et de l'arrangement logique des mots, et réciproquement : c'est alors à l'orateur à concilier, s'il est possible, l'un avec l'autre, ou à décider lui-même jusqu'à quel point il peut sacrifier l'harmonie à la justesse. La seule règle générale qu'on puisse donner sur ce sujet, c'est qu'on ne doit ni trop souvent sacrifier l'une à l'autre, ni jamais violer l'une ou l'autre d'une manière trop choquante. Le mépris de la justesse offensera la raison et le mépris de l'harmonie blessera l'organe ; l'une est un juge sévère qui pardonne difficilement, et l'autre un juge orgueilleux qu'il faut ménager. La réunion de la justesse et de l'harmonie, portées l'une et l'autre au suprême degré, était peut-être le talent supérieur de Démosthène : ce sont vraisemblablement ces deux qualités qui, dans les ouvrages de ce grand orateur, ont produit tant d'effet sur les Grecs, et même sur les Romains, tant que le grec a été une langue vivante et cultivée ; mais aujourd'hui, quelque satisfaction que ses harangues nous procurent encore par le fond des choses, il faut avouer, si on est de bonne foi, que la réputation de Démosthène est encore au-dessus du plaisir que nous fait sa lecture. L'intérêt vif que les Athéniens prenaient à l'objet de ces harangues, la déclamation sublime de Démosthène sur laquelle il nous est resté le témoignage d'Eschine même son ennemi, enfin l'usage sans doute inimitable qu'il faisait de sa langue pour la propriété des termes et pour le nombre oratoire, tout ce mérite est ou entièrement ou presque entièrement perdu pour nous. Les Athéniens, nation délicate et sensible, avaient raison d'écouter Démosthène comme un prodige ; notre admiration, si elle était égale à la leur, ne serait qu'un enthousiasme déplacé. L'estime raisonnée d'un philosophe honore plus les grands écrivains, que toute la prévention des pédans.

Ce que nous appelons ici *harmonie* dans le discours, devrait s'appeler plus proprement *mélodie :* car *mélodie* en notre langue est une suite de sons qui se succèdent agréablement ; et *harmonie* est le plaisir qui résulte du mélange de plusieurs sons qu'on entend à la fois. Les anciens qui, selon les apparences, ne connaissaient point la musique à plusieurs parties, du moins au même degré que nous, appelaient *harmonia* ce que nous appelons *mélodie.* En transportant ce mot au style, nous avons conservé l'idée qu'ils y attachaient ; et en le transportant à la musique, nous lui en avons donné une autre. C'est ici une ob-

servation purement grammaticale, mais qui ne nous paraît pas inutile.

Cicéron, dans son traité intitulé *Orator*, fait consister une des principales qualités du style simple en ce que l'orateur s'y affranchit de la servitude du nombre, sa marche étant libre et sans contrainte, quoique sans écarts trop marqués. En effet, le plus ou le moins d'harmonie est peut-être ce qui distingue le plus réellement les différentes espèces de style.

Mais quelque harmonie qui se fasse sentir dans le discours, rien n'est plus opposé à l'éloquence qu'un style diffus, traînant et lâche. Le style de l'orateur doit être serré; c'est par là surtout qu'a excellé Démosthène. Or en quoi consiste le style serré? *à mettre*, comme nous l'avons dit, *chaque idée à sa véritable place, à ne point omettre d'idées intermédiaires*, *trop difficiles à suppléer, à rendre enfin chaque idée par le terme propre:* par ce moyen on évitera toute répétition et toute circonlocution, et le style aura le rare avantage d'être concis sans être fatigant, et développé sans être lâche. Il arrive souvent qu'on est aussi obscur en fuyant la brièveté qu'en la cherchant; on perd sa route en voulant prendre la plus longue. La manière la plus naturelle et la plus sûre d'arriver à un objet, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, et non pas en sautant d'un lieu à un autre. On peut juger de là combien est opposée à l'éloquence véritable, cette loquacité si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu de choses avec tant de paroles. On prétend, il est vrai, que les mêmes moyens doivent être présentés différemment aux différens juges, et que par cette raison on est obligé, dans un plaidoyer, de tourner de différens sens la même preuve. Mais ce verbiage, prétendu nécessaire, deviendra évidemment inutile, si on a soin de ranger les idées dans l'ordre convenable; il résultera de leur disposition naturelle, une lumière qui frappera infailliblement et également tous les esprits, parce que l'art de raisonner est un, et qu'il n'y a pas plus deux logiques que deux géométries. Le préjugé contraire est fondé en grande partie sur les fausses idées qu'on acquiert de l'éloquence dans nos colléges: on la fait consister à amplifier et à étendre une pensée; on apprend aux jeunes gens à délayer leurs idées dans un déluge de périodes insipides, au lieu de leur apprendre à les resserrer sans obscurité. Ceux qui douteront que la concision puisse subsister avec l'éloquence, peuvent lire pour se désabuser les harangues de Tacite.

Il ne suffit pas au style de l'orateur d'être *clair*, *correct*, *propre*, *précis*, *élégant*, *noble*, *convenable au sujet*, *harmo-*

nieux, *vif* et *serré*, il faut encore qu'il soit *facile*, c'est-à-dire, *que la gêne de la composition ne s'y laisse point apercevoir. Le style naturel*, dit Pascal, *nous enchante avec raison; car on s'attendait à trouver un auteur*, *et on trouve un homme.* Le plaisir de l'auditeur ou du lecteur diminuera à mesure que le travail et la peine se feront sentir. Un des moyens de se préserver de ce défaut, c'est d'éviter *ce style figuré*, *poétique*, *chargé d'ornemens, de métaphores*, *d'anthithèses et d'épithètes*, qu'on appelle, je ne sais par quelle raison, *style académique*. Ce n'est assurément pas celui de l'Académie Française ; il ne faut, pour s'en convaincre, que lire les ouvrages et les discours même des principaux membres qui la composent. C'est au plus le style de quelques académies de province, dont la multiplication excessive et ridicule est aussi funeste aux progrès du bon goût, que préjudiciable aux vrais intérêts de l'État : depuis Pau jusqu'à Dunkerque, tout sera bientôt académie en France.

Ce style académique ou prétendu tel est encore celui de la plupart de nos prédicateurs, du moins de plusieurs de ceux qui ont quelque réputation ; n'ayant pas assez de génie pour présenter d'une manière frappante, et cependant naturelle, les vérités connues qu'ils doivent annoncer, ils croient les orner par un style affecté et ridicule, qui fait ressembler leurs sermons, non à l'épanchement d'un cœur pénétré de ce qu'il doit inspirer aux autres, mais à une espèce de représentation ennuyeuse et monotone, où l'acteur s'applaudit sans être écouté. Ces fades harangueurs peuvent se convaincre par la lecture réfléchie des sermons de Massillon, surtout de ceux qu'on appelle le *Petit-Carême*, combien la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style ; nous ne citerons ici que le sermon qui a pour titre *de l'Humanité des Grands*, modèle le plus parfait que nous connaissions en ce genre; discours plein de vérité, de simplicité et de noblesse, que les princes devraient lire sans cesse pour se former le cœur, et les orateurs chrétiens pour se former le goût.

L'affectation du style paraît surtout dans la prose de la plupart des poëtes : accoutumés au style orné et figuré, ils le transportent comme malgré eux dans leur prose ; ou s'ils font des efforts pour l'en bannir, leur prose devient traînante et sans vie : aussi avons-nous très-peu de poëtes qui aient bien écrit en prose. Les préfaces de Racine sont faiblement écrites ; celles de Corneille sont aussi excellentes pour le fond des choses, que défectueuses du côté du style ; la prose de Rousseau est dure, celle de Despréaux pesante, celle de La Fontaine insipide ; celle de La Motte est à la vérité facile et agréable, mais aussi La Motte

ne tient pas le premier rang parmi les versificateurs. Voltaire est presque le seul de nos grands poëtes dont la prose soit du moins égale à ses vers ; cette supériorité dans deux genres si différens, quoique si voisins en apparence, est une des plus rares qualités de ce grand écrivain.

Telles sont les principales lois de l'*élocution oratoire*. On trouvera sur ce sujet un plus grand détail dans les ouvrages de Cicéron, de Quintilien, etc., surtout dans l'ouvrage du premier de ces deux écrivains qui a pour titre *Orator*, et dans lequel il traite à fond du nombre et de l'harmonie du discours. Quoique ce qu'il en dit soit principalement relatif à la langue latine, qui était la sienne, on peut néanmoins en tirer des règles générales d'harmonie pour toutes les langues.

Nous ne parlerons point ici des *figures*, sur lesquelles tant de rhéteurs ont écrit des volumes : elles servent sans doute à rendre le discours plus animé ; mais si la nature ne les dicte pas, elles sont roides et insipides. Elles sont d'ailleurs presque aussi communes, même dans le discours ordinaire, que l'usage des mots pris dans un sens figuré, est commun dans toutes les langues. Tant pis pour tout orateur qui fait avec réflexion et avec dessein une métonymie, une catachrèse, et d'autres figures semblables.

Sur les qualités du style en général dans toutes sortes d'ouvrages.

Je finis cet article par une observation qu'il me semble que la plupart des rhéteurs modernes n'ont point assez faite ; leurs ouvrages, calqués pour ainsi dire sur les livres de rhétorique des anciens, sont remplis de définitions, de préceptes et de détails, nécessaires peut-être pour lire les anciens avec fruit, mais absolument inutiles, et contraires même au genre d'éloquence que nous connaissons aujourd'hui. *Dans cet art comme dans tous les autres*, dit très-bien Fréret (*Histoire de l'Académie des Belles-Lettres, tome* XVIII, page 461), *il faut distinguer les beautés réelles, de celles qui étant abstraites, dépendent des mœurs, des coutumes et du gouvernement d'une nation, quelquefois même du caprice de la mode, dont l'empire s'étend à tout, et a toujours été respecté jusqu'à un certain point.* Du temps de la république romaine, où il y avait peu de lois, et où les juges étaient souvent pris au hasard, il suffisait presque toujours de les émouvoir, ou de les rendre favorables par quelque autre moyen : dans notre barreau, il faut les convaincre : Cicéron eût perdu à la grand'chambre la plupart des

causes qu'il a gagnées, parce que ses cliens étaient coupables; osons ajouter que plusieurs endroits de ses harangues qui plaisaient peut-être avec raison aux Romains, et que nos latinistes modernes admirent sans savoir pourquoi, ne seraient que médiocrement goûtés.

ÉLOGE[1].

Les réflexions qui ont été faites sur les éloges qu'on peut donner dans les dictionnaires historiques, s'appliquent à quelque éloge que ce puisse être. Bien pénétrés de l'importance de cette vérité, les éditeurs de l'*Encyclopédie* après avoir déclaré qu'ils ne prétendaient point adopter tous les éloges qui pourraient y avoir été donnés par leurs collègues, soit à des gens de lettres, soit à d'autres, comme ils ne prétendaient pas non plus adopter les critiques, ni en général les opinions avancées ou soutenues ailleurs que dans leurs propres articles, puisque tout est libre dans cet ouvrage, excepté la satire, et que par cette raison chacun devant y répondre au public de ce qu'il avançait, de ce qu'il blâmait et de ce qu'il louait, ils s'étaient fait la loi de nommer leurs collègues sans aucun éloge. *La reconnaissance,* ajoutent-ils, *est sans doute un sentiment qui leur est dû, mais c'est au public à apprécier leur travail.*

Qu'il nous soit donc permis de déplorer l'abus intolérable de panégyriques et de satires qui avilit la république des lettres. Quels ouvrages que ceux dont plusieurs de nos écrivains périodiques ne rougissent pas de faire l'éloge! quelle ineptie, ou quelle bassesse! que la postérité serait surprise de voir les Voltaire et les Montesquieu déchirés dans la même page où l'écrivain le plus médiocre est célébré! Mais heureusement la postérité ignorera ces louanges et ces invectives éphémères; et il semble que leurs auteurs l'aient prévu, tant ils ont eu peu de respect pour elle. Il est vrai qu'un écrivain satirique, après avoir outragé les hommes célèbres pendant leur vie, croit réparer ses insultes par les éloges qu'il leur donne après leur mort; il ne s'aperçoit pas que ses éloges sont un nouvel outrage qu'il fait au mérite, et une nouvelle manière de se déshonorer soi-même.

ÉLOGES ACADÉMIQUES.

Ce sont ceux qu'on prononce dans les Académies et Sociétés littéraires, à l'honneur des membres qu'elles ont perdus. Il y en a de deux sortes, d'*oratoires* et d'*historiques*. Ceux qu'on prononce dans l'Académie Française sont de la première espèce.

[1] *Voyez* tome III, *Réflexions sur les éloges académiques.*

Cette compagnie a imposé à tout nouvel académicien le devoir si noble et si juste de rendre à la mémoire de celui à qui il succède, les hommages qui lui sont dus : cet objet est un de ceux que le récipiendaire doit remplir dans son discours de réception. Dans ce discours oratoire, on se borne à louer en général les talens, l'esprit, et même, si on le juge à propos, les qualités du cœur de celui à qui l'on succède, sans entrer dans aucun détail sur les circonstances de sa vie. On ne doit rien dire de ses défauts ; du moins, si on les touche, ce doit être si légèrement, si adroitement, et avec tant de finesse, qu'on les présente à l'auditeur ou au lecteur par un côté favorable. Au reste, il serait peut-être à souhaiter que, dans les réceptions à l'Académie Française, un seul des deux académiciens qui parlent, savoir, *le récipiendaire* ou *le directeur,* se chargeât de l'éloge du défunt ; le directeur serait moins exposé à répéter une partie de ce que le récipiendaire a dit, et le champ serait par ce moyen un peu plus libre dans ces sortes de discours, dont la matière n'est d'ailleurs que trop *donnée :* sans s'affranchir entièrement des éloges de justice et de devoir, on serait plus à portée de traiter des sujets de littérature intéressans pour le public. Plusieurs académiciens, entre autres Voltaire, ont donné cet exemple, qui paraît digne d'être suivi.

Les éloges historiques sont en usage dans nos Académies des sciences et des belles-lettres, et, à leur exemple, dans un grand nombre d'autres ; c'est le secrétaire qui en est chargé. Dans ces éloges on détaille toute la vie d'un académicien, depuis sa naissance jusqu'à sa mort ; on doit néanmoins en retrancher les détails bas, puérils, indignes enfin de la majesté d'un éloge philosophique.

Ces éloges étant *historiques,* sont proprement des mémoires pour servir à l'histoire des lettres : la vérité doit donc en faire le caractère principal. On doit néanmoins l'adoucir, ou même la taire quelquefois, parce que c'est un éloge et non une satire que l'on doit faire ; mais il ne faut jamais la déguiser ni l'altérer.

Dans un éloge académique on a deux objets à peindre, *la personne* et *l'auteur :* l'une et l'autre se peindront par les faits. Les réflexions philosophiques doivent surtout être l'âme de ces sortes d'écrits ; elles seront tantôt mêlées au récit avec art et brièveté, tantôt rassemblées et développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumière qui serviront à éclairer le reste. Ces réflexions, séparées des faits ou entremêlées avec eux, auront pour objet le caractère d'esprit de l'auteur, l'espèce et le degré de ses talens, de ses lumières et de ses connaissances, le contraste ou l'accord de

ses écrits et de ses mœurs, de son cœur et de son esprit, et surtout le caractère de ses ouvrages, leur degré de mérite, ce qu'ils renferment de neuf ou de singulier, le point de perfection où l'académicien avait trouvé la matière qu'il a traitée, et le point de perfection où il l'a laissée; en un mot, l'analyse raisonnée des écrits; car c'est aux ouvrages qu'il faut principalement s'attacher dans un *éloge académique :* se borner à peindre la personne, même avec les couleurs les plus avantageuses, ce serait faire une satire indirecte de l'auteur et de sa compagnie; ce serait supposer que l'académicien était sans talens, et qu'il n'a été reçu qu'à titre d'honnête homme, titre très-estimable pour la société, mais insuffisant pour une compagnie littéraire. Cependant comme il n'est pas sans exemple de voir adopter par les académiciens des hommes d'un talent très-faible, soit par faveur et malgré elle, soit autrement, c'est alors le devoir du secrétaire de se rendre pour ainsi dire médiateur entre sa compagnie et le public, en palliant ou excusant l'indulgence de l'une sans manquer de respect à l'autre, et même à la vérité. Pour cela, il doit réunir avec choix et présenter sous un point de vue avantageux ce qu'il peut y avoir de bon et d'utile dans les ouvrages de celui qu'il est obligé de louer. Mais si ces ouvrages ne fournissent absolument rien à dire, que faire alors? se taire. Et si, par un malheur très-rare, la conduite a déshonoré les ouvrages, quel parti prendre? louer les ouvrages.

C'est apparemment par ces raisons que les Académies des sciences et des belles-lettres n'imposent point au secrétaire la loi rigoureuse de faire l'éloge de tous les académiciens : il serait pourtant juste, et désirable même, que cette loi fût sévèrement établie; il en résulterait peut-être qu'on apporterait, dans le choix des sujets, une sévérité plus constante et plus continue : le secrétaire, et sa compagnie par contre-coup, seraient plus intéressés à ne choisir que des hommes *louables.*

Concluons de ces réflexions, que le secrétaire d'une Académie doit *non-seulement avoir une connaissance étendue des différentes matières dont l'Académie s'occupe, mais posséder encore le talent d'écrire, perfectionné par l'étude des belles-lettres, la finesse de l'esprit, la facilité de saisir les objets et de les présenter, enfin l'éloquence même.* Cette place est donc celle qu'il est le plus important de bien remplir, pour l'avantage et pour l'honneur d'un corps littéraire. L'Académie des sciences doit certainement à Fontenelle une partie de la réputation dont elle jouit : sans l'art avec lequel ce célèbre écrivain a fait valoir la plupart des ouvrages de ses confrères, ces ouvrages, quoique excellens, ne seraient connus que des savans seuls; ils reste-

raient ignorés de ce qu'on appelle *le public ;* et la considération dont jouit l'Académie des sciences serait moins générale. Aussi peut-on dire de Fontenelle qu'il a rendu la place dont il s'agit très-dangereuse à occuper. Les difficultés en sont d'autant plus grandes, que le genre d'écrire de cet auteur célèbre est absolument à lui, et ne peut passer à un autre sans s'altérer ; c'est une liqueur qui ne doit point changer de vase : il a eu, comme tous les grands écrivains, *le style de sa pensée ;* ce style original et simple ne peut représenter agréablement et au naturel un autre esprit que le sien : en cherchant à l'imiter, j'en appelle à l'expérience, on ne lui ressemblera que par les petits défauts qu'on lui a reprochés, sans atteindre aux beautés réelles qui font oublier ces taches légères. Ainsi, pour réussir après lui, s'il est possible, dans cette carrière épineuse, il faut nécessairement prendre un ton qui ne soit pas le sien ; il faut de plus, ce qui n'est pas le moins difficile, accoutumer le public à ce ton, et lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire en se frayant une route différente de celle par laquelle il a coutume d'être conduit : car malheureusement le public, semblable aux critiques subalternes, juge d'abord un peu trop par imitation ; il demande des choses nouvelles, et se révolte quand on lui en présente. Il est vrai qu'il y a cette différence entre le public et les critiques subalternes, que celui-là revient bientôt, et que ceux-ci s'opiniâtrent.

ÉLOQUENT.

On appelle ainsi *ce qui persuade, touche, émeut, élève l'âme :* on dit, un auteur *éloquent,* un discours *éloquent,* un geste *éloquent.*

ÉRUDIT.

On appelle de la sorte celui qui a de l'érudition. Ainsi, on peut dire que Saumaise était un homme très-*érudit.* Érudit se prend aussi substantivement ; on dit par ellipse, un *érudit,* pour un *homme érudit :* l'ellipse a toujours lieu dans les adjectifs pris substantivement.

Les mots *érudit* et *docte* sont bornés à désigner les hommes profonds dans l'érudition ; *savant* s'applique également aux hommes versés dans les matières d'érudition et dans les sciences de raisonnement.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

